



**HAL**  
open science

# Vers un modèle des espaces en interprétation du Français vers la Langue des Signes Française

Florine Archambeaud

► **To cite this version:**

Florine Archambeaud. Vers un modèle des espaces en interprétation du Français vers la Langue des Signes Française. Linguistique. Université de la Sorbonne nouvelle - Paris III, 2022. Français. NNT : 2022PA030037 . tel-04069729

**HAL Id: tel-04069729**

**<https://theses.hal.science/tel-04069729>**

Submitted on 14 Apr 2023

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

**Université Paris 3 – Sorbonne Nouvelle**  
**École Supérieure d’Interprètes et de Traducteurs**

École Doctorale 622 – Sciences du Langage - Traductologie  
CLESTHIA – Langages, systèmes, discours – EA 7345

**Vers un modèle des espaces en interprétation du Français vers la  
Langue des Signes Française**

Thèse de doctorat en traductologie

**Présentée et soutenue publiquement par**  
**Florine ARCHAMBEAUD**

Sous la direction de Fayza EL QASEM et Jérôme DUPIRE

**Le samedi 7 mai 2022**

Membres du jury :

**M. Bart DEFRANCO**, Professeur des universités, Université de Ghent, Belgique – rapporteur

**Mme Annelies BRAFFORT**, Directrice de recherche au CNRS, Paris Saclay – rapporteur

**Mme Fayza EL QASEM**, Professeure émérite, Université Sorbonne-Nouvelle

**M. Jérôme DUPIRE**, Maître de Conférences HDR, Conservatoire National des Arts et Métiers

**Mme Isabelle COLLOMBAT**, Professeure des Universités, Université Sorbonne-Nouvelle

**M. Daniel GILE**, Professeur émérite, Université Sorbonne-Nouvelle



## Résumé

### Vers un modèle des espaces en interprétation du français vers la langue des signes française

Si beaucoup d'études linguistiques ont analysé l'espace de signation en situation de production simple (Cuxac, Sallandre, Millet, 2007 et précédents), peu s'intéressent à ce sujet en situation d'interprétation (Pointurier 2012 et suivants). Après avoir commencé par analyser l'utilisation de cet espace de signation pendant l'exercice de traduction, nous avons identifié l'existence de multiples espaces qui entourent l'interprète. En effet, au-delà du passage *stricto sensu* d'une langue à l'autre, l'interprète doit composer avec beaucoup d'autres influences spatiales, il effectue son travail dans une situation de communication (Wadensjö, 2005).

Ce travail de recherche a été réalisé en tant qu'interprète professionnelle, il est le fruit de multiples interactions entre la théorie et la pratique. Véritable recherche-action, il propose d'apporter des réponses à la question de l'amélioration de l'interprétation.

Ces réflexions s'inscrivent ainsi dans une perspective contextualiste (Reiss et Vermeer (1984/1991), Roy (2000), Bill Moody (2007), Llewellyn-Jones et Lee (2014)), proposant de remettre l'interprète au cœur de la situation et de considérer l'acte interprétatif comme un tout. L'interprète se retrouve ainsi au centre d'un système d'interactions complexes que nous avons essayé de décrire dans ce travail. Au fur et à mesure de nos analyses de corpus, nous finirons par proposer le modèle MEDAILS : Modèle des espaces dans l'acte interprétatif en langue des signes. Ce modèle schématise la situation d'interprétation comme un instant ancré dans un espace défini. L'interprète interagit alors avec le bénéficiaire de son interprétation, l'orateur ou l'oratrice, ses collègues, mais doit aussi appréhender l'endroit où il se trouve, le contexte d'intervention, les enjeux de communication en présence. Au-delà de ce qui définit la situation de communication, il se trouve également, de près ou de loin, dans un projet particulier de communication, au carrefour de deux communautés linguistiques et culturelles et dans une société particulière. Prendre conscience de la véritable place qu'on occupe dans cet enchevêtrement d'influences socio-culturelles, maîtriser et anticiper ces espaces pourrait permettre, à notre avis, de créer de meilleures conditions de travail, et, *in fine*, d'améliorer notre interprétation.

Mots clés : traductologie, interprétation, langue des signes française, situation de communication, espace, modèle, enjeux sociolinguistiques.



## Abstract

### SLIM FAST : Sign Language Interpretation Model, For A Smart Translation

While a number of linguistic studies have analyzed the signing space in the context of simple production (Cuxac, Sallandre, Millet, 2007 and previous), little effort has been devoted to the topic in an interpreting context (Pointurier 2012 and following). After analyzing the use of this signing space during translation, the existence of multiple spaces surrounding the interpreter emerged. The interpreter does not merely convey a message from one language to another but must take numerous spatial influences into account; this work is carried out in unique communication circumstances (Wadensjö, 2005).

Conducted by a professional interpreter, this action-oriented research is the result of numerous interactions between theory and practice and explores the ways in which interpretation can be improved. These reflections are part of a contextualist perspective (Reiss and Vermeer (1984/1991), Roy (2000), Moody (2007), Llewellyn-Jones and Lee (2014)), placing the interpreter at the heart of the situation and taking the interpretative act as a whole. The interpreter is thus at the center of a system of complex interactions that this research attempts to describe. Following analysis of the corpus, a model is proposed: MEDAILS, *Modèle des Espaces Dans l'Acte Interprétatif en Langue des Signes* (Model of Spaces in the Sign Language Interpretative Act). It depicts the interpretative situation as a moment anchored to a defined space. The interpreter not only interacts with the beneficiary of the interpretation, with the speaker, and with colleagues, but also considers the location, the interventional context, and the communication issues at hand. The act is not circumscribed by the communication situation alone, but places the interpreter in one way or another within a unique communication project, at the crossroads of two linguistic and cultural communities in a given society. Awareness of the true role occupied by the interpreter in this tangle of socio-cultural influences, and mastering and preparing for such spaces could create better working conditions and ultimately improve the interpretation itself.

Key Words : translation studies, interpretation, French Sign Language, interpreted event, space, model, sociolinguistic aim.



« Vivre, c'est passer d'un espace à l'autre en essayant de ne pas se cogner. »

Georges Pérec

Ce travail est dédié à Nasro, Chanchan et Alfalfa.





## Remerciements

*Six années de doctorat sont nécessairement le théâtre d'une vie. Ainsi, de nombreuses personnes se retrouvent, pour le pire ou pour le meilleur, par choix ou par obligation, liées à ce travail. Je souhaite les remercier ici, et je présente dès à présent mes excuses au lecteur patient qui lira ces pages avec tendresse tout en ne comprenant pas toutes les allusions se voulant caustiques, originales, drôles et pleines d'esprit, alors qu'elles ne le sont pas.*

Les premiers remerciements iront naturellement, et bien davantage par choix que par nécessité académique, à Fayza El Qasem, ma directrice de recherche. Chère Fayza, merci d'avoir été à mes côtés, d'avoir enrichi mes réflexions, d'avoir su me rappeler mon retard constant tout en comprenant ma situation professionnelle. Merci de m'avoir encouragée à continuer ce travail que je termine aujourd'hui, malgré de nombreuses périodes de doute.

Jérôme Dupire, cher Jérôme, merci d'avoir sans cesse été en désaccord avec mes réflexions, d'avoir contredit mes idées, d'avoir illustré la guerre intellectuelle mais respectueuse entre les SHS et les autres. Merci d'avoir accepté finalement de diriger ces recherches, notamment sur le volet technique, afin de leur apporter une profondeur et une précision dont je n'aurais osé rêver.

Chère Isabelle, cher Rachid, merci d'avoir eu la patience de m'accompagner et de m'écouter. Merci pour vos encouragements et vos compliments qui m'ont permis de mener ce travail jusqu'au bout. C'est grâce à votre foi en mon travail et en mes capacités de recherche que je suis aujourd'hui devenue une chercheuse. Merci Isabelle pour nos échanges toujours bienveillants et constructifs, merci pour votre confiance et votre estime.

Chère Sophie, merci d'avoir été celle qui m'a ouvert le chemin de la recherche et de m'avoir si bien formée, aux côtés de Philippe et des autres professeurs, au difficile métier d'interprète. Merci pour votre amitié à tous deux.

Chers membres du jury, merci de me lire et d'avoir accepté de juger mes travaux de recherche.

Chers collègues, merci d'avoir accepté de jouer le jeu de la recherche. Merci de m'avoir laissée utiliser vos productions pour alimenter mes réflexions, en toute confiance et bienveillance.

Et enfin chère Emeline, camarade de galère, amie de longue date, nous avons traversé tant de choses ensemble qu'un simple merci paraît bien léger. Nos similarités (tant dans notre nom, tant de fois confondu, que dans nos sujets de recherches ou notre métier) sont comme les deux faces d'une même pièce, comme le Yin et le Yang. Merci d'avoir été si brillante et de m'avoir guidée.

Chère Caroline, merci d'avoir toujours été à nos côtés, merci de mettre des paillettes dans nos vies.

Chères Julie, Sandrine et Morgane, merci d'avoir refait le monde à mes côtés, merci d'avoir compris mes doutes et de n'avoir jamais cessé de croire en moi. Merci pour votre amitié et notre complicité professionnelle. Merci Morgane pour tout ce que tu as fait pour me permettre de finir ce travail.

Merci à mes chères collègues Marina, Mathilde et Ludovic pour m'avoir soutenue, remplacée, encouragée et comprise durant toute cette recherche.

Merci chers amis d'avoir travaillé double ou triple pour que je puisse rédiger cette thèse.

Merci à toutes celles et tous ceux qui sont passés par Trilogue, qui lui ont permis de se développer, de grandir, et de devenir à la fois terrain de recherche et source de réflexions.

J'ai créé Trilogue 30 jours avant de commencer cette thèse, en 2016. Ces deux bambins de 6 ans aujourd'hui sont inévitablement liés l'un à l'autre.

Merci Jérôme, Pierre-Antoine, Stéphane, Kousha, Guillaume, Gwendolyn, Anaïs, Cyrus et Florian pour votre soutien, nos discussions, la reconnaissance du travail accompli et nos valeurs partagées. C'est grâce à CapGame que cette thèse a aussi pu voir le jour.

Chère Candice, cher Aurélien, j'ai l'impression en finissant ce travail de me rapprocher un peu de cette inaccessible étoile que vous représentez depuis toutes ces années. Vous méritez cent bols et plus encore.

Chère Sol', sans toi je n'existerais pas.

Chère Audrey, merci pour notre amitié, notre complicité, nos souvenirs, nos quotidiens partagés.

Cher filleul, merci de m'avoir écouté déblatérer patiemment pendant que je changeais tes couches et te donnait le biberon. Tu es né avec cette thèse en toile de fond.

Cher Adrien, merci de prendre soin de ces formidables personnes tout en l'étant toi-même.

Cher Vincent, merci d'avoir partagé cette aventure avec moi.

Merci à Vincent et Thomas pour leur aide sur les schémas et leur talent visuel (<https://www.dufresnethomas.com/>), merci à Candice, Émeline, Aurélien, Sandrine et Morgane pour

leurs relectures assidues et leurs conseils pointus, merci à Marina et Candice pour leur aide sur la transcription des corpus. Merci Danielle et Emily pour votre aide sur la dernière ligne droite !

Chère Maman, cher Papa, chères sœurs, merci d'avoir cru en moi, de m'avoir aidée à aller jusqu'au bout, de m'avoir fait confiance. J'espère vous rendre fiers aujourd'hui.

Merci à tous ceux qui, par cette simple question « Alors, tu en es où de ta thèse ? » tant redoutée et pourtant pleine de tendresse, ont permis de réveiller en moi toujours plus d'acharnement. C'est avec un bonheur non dissimulé que je peux maintenant leur dire que je l'ai terminée !

Enfin, je souhaiterais remercier tant de personnes qu'il sera difficile, au risque de perdre tout à fait l'attention de celles et ceux qui me lisent, de nommer toutes celles et ceux qui m'ont construit et m'accompagnent encore tous les jours.

On m'autorisera ainsi cette liste, non exhaustive, pour remercier celles et ceux qui m'entourent.

Jérémy Boroy	Delphine Labes	Aurélié Canny
Ronit Laquerrière-Leven	Jean-Claude Chavrimoutou	Pruniers
Agnieszka Jastrzebska	Stéphane Bourdais	John Williams
Sabine Erbibou	Sioban Bourdais	Les Crush, Anne-Sophie,
Céline Gonzales	Charles Bertrand	Emilie, Gemma, Stéphanie,
Caroline Loudin	Robert Casanova	Rowan et Winter
Yoann Saubot	Sophie Hirschi	Elodia Mottot
Goulwen Jupy	Danielle Conge	Céline Dion
Hans Zimmer	Samuel Hibon	Tous mes collègues

Enfin, mes derniers mots vont vers toi mon amour, pour tout ce qui ne pourra jamais être écrit.

# Tables des matières

<b>RÉSUMÉ</b> .....	<b>3</b>
<b>ABSTRACT</b> .....	<b>5</b>
<b>REMERCIEMENTS</b> .....	<b>9</b>
<b>TABLES DES MATIÈRES</b> .....	<b>9</b>
<b>TABLE DES FIGURES</b> .....	<b>15</b>
<b>INTRODUCTION</b> .....	<b>20</b>
<b>CHAPITRE 1 : QUELS ESPACES EN LANGUE DES SIGNES FRANÇAISE ?</b> .....	<b>25</b>
1.    L'ESPACE EN LSF : DÉFINITION ET UTILISATION AUJOURD'HUI .....	25
1.1. <i>Espace : fait de langue en LSF</i> .....	25
1.2. <i>Espace : fait de langue en français ?</i> .....	26
1.3. <i>Espace de signation en LSF : définition</i> .....	28
2.    TACTIQUES LINGUISTIQUES DE L'UTILISATION DE L'ESPACE .....	31
2.1. <i>L'iconicité et les tactiques de transferts</i> .....	31
2.2. <i>La diagrammaire de la langue des signes ; le « spatial mapping »</i> .....	34
3.    L'APPROCHE LINGUISTIQUE DE L'ESPACE EN INTERPRÉTATION .....	36
4.    DÉFINITION DES ESPACES DE L'INTERPRÈTE EN SITUATION DE TRADUCTION .....	40
4.1. <i>L'espace d'énonciation de l'interprète</i> .....	40
4.2. <i>L'espace : tactique utilisée en interprétation vers la LSF</i> .....	44
4.2.1.    Tactiques spatiales : définitions et dénominations .....	44
4.2.2.    Amplification scénique et scénarisation.....	46
4.2.3.    Iconicité et synecdoque .....	48
4.2.4.    Le « spatial mapping » en interprétation .....	49
4.2.5.    Les transferts, le « role shifting ».....	50
4.2.6.    Les déictiques spatiaux.....	51
5.    L'ESPACE, UNE CONTRAINTE SUPPLÉMENTAIRE ? .....	53
6.    PRÉSENTATION DU CORPUS PRÉLIMINAIRE : ALÉSIA .....	56
6.1. <i>Présentation de la méthodologie</i> .....	56
6.2. <i>Observations préliminaires</i> .....	60
6.2.1.    Comparaison des entités spatialisées.....	60
6.2.2.    Un choix ergonomique plus qu'une contrainte .....	64
6.2.3.    Un espace contextuel indispensable .....	67
<b>CHAPITRE 2 : LA PLACE DE L'INTERPRÈTE EN SITUATION DE COMMUNICATION</b> .....	<b>70</b>
INTRODUCTION .....	70
1.    L'ESPACE DE L'INTERPRÈTE : LES « MODÈLES » DU RÔLE DE L'INTERPRÈTE .....	71

1.1.	<i>Du « Helper Model » au « Bilingual-Bicultural Mediator » en passant par le « Machine Model », où se situent les interprètes aujourd'hui ?</i> .....	71
1.2.	<i>Le positionnement de l'interprète en situation de communication</i> .....	76
2.	INTERPRÉTER EN LANGUE DES SIGNES, UN ACTE TOUJOURS MILITANT ?.....	80
2.1.	<i>Cadre des réflexions</i> .....	81
2.2.	<i>Organisation d'un focus group</i> .....	82
2.3.	<i>Un métier qui évolue</i> .....	84
2.4.	<i>Être militant, est-ce sortir du « cadre » ?</i> .....	86
2.5.	<i>Rendre visible une communauté linguistique particulière, le paradoxe de l'invisibilité</i> .....	89
2.6.	<i>La complexité du rapport entre interprètes et sourds</i> .....	92
2.6.1.	<i>L'émergence du débat autour de la pratique du feeding</i> .....	94
2.6.2.	<i>La différence de traitement envers les interprètes</i> .....	97
2.7.	<i>Être interprète, est-ce se battre pour garder sa place ?</i> .....	98
2.8.	<i>L'influence directe des professionnels sur l'accessibilité en LSF</i> .....	99
3.	CONCLUSION.....	101

### **CHAPITRE 3 : ANALYSE DE L'ESPACE LINGUISTIQUE ET CONTEXTUEL PARTAGÉ : LA DOUBLE**

#### **INTERPRÉTATION ..... 102**

INTRODUCTION.....	102	
1.	L'INTERPRÉTATION DES ALLOCUTIONS POLITIQUES : HISTORIQUE ET REMISE EN CONTEXTE 2017 / 2021.....	102
1.1.	<i>Dans les médias</i> .....	102
1.2.	<i>Lors des périodes électorales</i> .....	106
1.3.	<i>La place de la double interprétation : notre corpus en contexte</i> .....	107
1.3.1.	<i>Contexte de l'enregistrement du corpus</i> .....	111
1.3.2.	<i>Visibilité de la LSF à l'écran : le contexte de la crise sanitaire de 2020</i> .....	112
1.3.3.	<i>Évolution de la place des professionnels de l'accessibilité</i> .....	116
2.	DESCRIPTION DU CORPUS.....	120
2.1.	<i>Contexte médiatique</i> .....	120
2.2.	<i>Contexte des échanges entre Macron et Le Pen</i> .....	121
2.3.	<i>Description du corpus analysé</i> .....	122
3.	LE DISCOURS POLITIQUE.....	125
3.1.	<i>Contexte et définition</i> .....	125
3.2.	<i>Particularités du discours politique</i> .....	129
3.3.	<i>La relation entre le locuteur et le destinataire</i> .....	130
3.4.	<i>Particularités d'un débat politique</i> .....	133
4.	CONTRAINTES ET ENJEUX DE L'INTERPRÉTATION D'UN DISCOURS POLITIQUE.....	134
4.1.	<i>Introduction</i> .....	134
4.2.	<i>État des lieux</i> .....	135
4.3.	<i>Contraintes</i> .....	136
4.3.1.	<i>La traduction d'un domaine spécifique, le débat électoral</i> .....	136
4.3.1.1.	<i>Un espace de travail à partager et à négocier</i> .....	137

4.3.1.2.	La pression sociale et les attentes du public.....	140
4.3.1.3.	Les caractéristiques spécifiques de la langue d'arrivée.....	141
4.3.2.	Enjeux.....	143
5.	RÉSULTATS ET ANALYSES.....	146
5.1.	<i>Introduction</i> .....	146
5.2.	<i>Méthode d'analyse</i> .....	146
5.2.1.	La situation d'interprétation.....	146
5.2.2.	Description des interprètes.....	148
5.2.3.	Le logiciel ELAN : rôle et contraintes.....	151
5.2.4.	Les entretiens.....	154
5.3.	<i>L'espace partagé : quel rôle et quelle utilisation ?</i> .....	155
5.3.1.	Un espace collaboratif, une interprétation hors normes.....	155
5.3.2.	Un espace collaboratif, l'identification par le regard.....	158
5.3.3.	Aide et coopération pendant la traduction.....	161
5.3.4.	La gestion de son co-interprète.....	163
5.3.5.	Le passage de relais.....	165
5.3.6.	Conclusion.....	168
5.4.	<i>Marques de l'interprétation d'un débat politique / Gestion de la forme</i> .....	169
5.4.1.	Apostrophes, interpellations.....	170
5.4.2.	Quels espaces pour quel discours ?.....	172
5.4.3.	Signes non linguistiques (SNL).....	176
5.4.4.	Gestion de la forme : le décalage.....	180
5.4.5.	Gestion de la forme : des choix lexicaux et grammaticaux.....	184
5.4.6.	Conclusion.....	189
5.5.	<i>Espace linguistique : essai d'analyse des tactiques spatiales</i> .....	190
5.5.1.	La spatialisation.....	191
5.5.2.	La scénarisation.....	204
5.5.3.	Contraintes de l'analyse de l'espace de traduction.....	208

**CHAPITRE 4 : LA TECHNOLOGIE AU SERVICE DE L'ANALYSE DE LA LANGUE DES SIGNES ..... 210**

INTRODUCTION.....	210
1. LE TRAITEMENT AUTOMATIQUE DE LA LANGUE DES SIGNES : L'ASPECT LINGUISTIQUE.....	213
1.1. <i>Décrire a priori l'utilisation de l'espace dans la langue</i> .....	213
1.2. <i>Un outil : le schéma, source de confusion entre la préparation et la déverbalisation</i> .....	215
1.3. <i>Recueillir les données en LSF : quels outils de captation ?</i> .....	218
1.3.1. La vidéo.....	219
1.3.2. La capture de mouvements.....	221
1.3.2.1. Caméras infrarouges et marqueurs passifs réfléchissants.....	221
1.3.2.2. Les contraintes du système.....	224
1.3.2.3. Centrales inertielles.....	225
1.3.2.4. Caméra infrarouge sans marqueur : la Kinect.....	226
1.4. <i>Analyser les données recueillies</i> .....	228
1.4.1. Annoter les données.....	228

1.4.2.	Utiliser les données .....	229
1.5.	<i>La limite de ces approches</i> .....	232
2.	DE L'IMPORTANCE DE L'ESPACE EN SITUATION D'INTERPRÉTATION .....	232
2.1.	<i>Les contraintes actuelles de l'utilisation de nos corpus</i> .....	232
2.2.	<i>L'identification des tactiques spatiales en interprétation</i> .....	234
2.3.	<i>L'analyse de l'effort en interprétation vers la langue des signes</i> .....	235
3.	PREMIERS TRAVAUX ET EXPÉRIMENTATIONS .....	237
3.1.	<i>Méthodologie</i> .....	237
3.1.1.	Matériel utilisé .....	237
3.1.2.	Choix du corpus .....	238
3.2.	<i>Résultats</i> .....	239
4.	HYPOTHÈSES DE RECHERCHE ET PERSPECTIVES .....	241
4.1.	<i>Matériel et récupération des données</i> .....	241
4.2.	<i>Traitement des données</i> .....	242
5.	CONCLUSION .....	243
<b>CHAPITRE 5 : DE L'ESPACE DE PROJET À L'ESPACE SCÉNIQUE</b> .....		<b>244</b>
INTRODUCTION .....		244
1.	PRÉSENTATION DÉTAILLÉE DU CORPUS .....	244
1.1.	<i>La Paris Games Week</i> .....	244
1.2.	<i>Le Stand XBOX</i> .....	245
1.3.	<i>Les enjeux de l'interprétation LSF / Français</i> .....	247
1.3.1.	L'espace dédié .....	248
1.3.2.	La relation avec les animateurs .....	249
1.3.3.	La relation avec le public .....	252
1.3.4.	Les normes communicationnelles entendantes : le spectacle, les sollicitations, la musique .....	253
1.3.5.	De multiples contraintes .....	254
2.	ESSAI DE CADRAGE THÉORIQUE .....	255
2.1.	<i>Interprétation et rapport à la scène</i> .....	255
2.1.1.	L'interprétation théâtrale .....	256
2.1.2.	Occuper l'espace : incarner la forme du discours .....	263
2.2.	<i>Interprétation de service public : le rapport entre les bénéficiaires et les organisateurs</i> .....	265
3.	RÉSULTATS ET DISCUSSIONS .....	267
3.1.	<i>Évolution de la place de l'interprète : l'espace politique</i> .....	268
3.2.	<i>Le rôle de l'interprète : quel positionnement ?</i> .....	270
3.3.	<i>Plutôt qu'une situation, un projet de communication ?</i> .....	274
4.	CONCLUSION .....	277
<b>CHAPITRE 6 : PROPOSITION D'UN MODÈLE D'ESPACES DE L'INTERPRÈTE</b> .....		<b>278</b>
INTRODUCTION .....		278
1.	LE MODÈLE MEDAILS : MODÈLE DES ESPACES DANS L'ACTE INTERPRÉTATIF EN LANGUE DES SIGNES .....	278
1.1.	<i>Liste des espaces du MEDAILS</i> .....	279



2.	DÉFINITION ET DESCRIPTION DES ESPACES DU MODÈLE .....	282
2.1.	<i>Introduction</i> .....	282
2.2.	<i>Espace de travail</i> .....	286
2.2.1.	Espace physique.....	286
2.2.1.1.	Espace de l'orateur .....	287
2.2.1.2.	Espace technique .....	288
2.2.1.3.	Espace de désignation et de déplacement.....	289
2.2.1.4.	Espace de collaboration : le trilogue .....	291
2.2.1.5.	Espace de collaboration professionnelle : l'aide, le soufflage .....	293
2.2.1.6.	Espace de réception.....	294
2.2.2.	Espace personnel.....	297
2.2.2.1.	Espace de signation .....	297
2.2.2.1.1.	Espace référentiel .....	297
2.2.2.1.2.	Espace neutre .....	298
2.2.2.1.3.	Espace géographique.....	298
2.2.2.1.4.	Espace hiérarchique .....	299
2.2.2.2.	Espace auto-référencé .....	299
2.2.2.3.	Espace corporel.....	300
2.2.2.4.	Espace politique.....	301
2.3.	<i>Espace de projet</i> .....	303
2.3.1.	Espace de l'enjeu de la communication .....	303
2.3.2.	Espace économique.....	305
2.3.2.1.	Enjeux hiérarchiques et politiques .....	306
2.3.3.	Espace contextuel.....	308
2.3.3.1.	Espace privé.....	308
2.3.3.2.	Espace professionnel et organisationnel .....	308
2.4.	<i>Méta-espace</i> .....	309
2.4.2.	Espace sociétal.....	309
2.4.2.1.	La question du genre.....	309
2.4.2.2.	La crise sanitaire du Covid-19 .....	310
2.4.2.3.	Les débats de société .....	311
2.4.3.	Espace communautaire.....	313
2.4.3.1.	La communauté sourde .....	313
2.4.3.2.	Une communauté des interprètes ?.....	318
2.5.	<i>Le cas particulier de la double interprétation</i> .....	320
2.6.	<i>Quels espaces en interprétation de la LSF vers le français ?</i> .....	322
2.7.	<i>Conclusion</i> .....	322
3.	LA NOTION DE NORMES ET DE SYSTÈME EN INTERPRÉTATION / TRADUCTION .....	323
3.1.	<i>Le modèle MEDAILS : la théorie de l'acteur-réseau</i> .....	323
3.2.	<i>Le modèle MEDAILS : perspective contextualiste</i> .....	324
4.	INTERPRÉTER, DE LA BONNE GESTION DU SYSTÈME SPATIAL.....	326
4.1.	<i>Savoir gérer les espaces : la contre-invisibilisation de l'interprète</i> .....	326
4.2.	<i>La gestion de l'espace, un effort supplémentaire ?</i> .....	328

5.	LE MODÈLE MEDAILS : DE L'IMPORTANCE DE LA PRÉPARATION .....	330
5.1.	<i>La qualité en interprétation</i> .....	330
5.2.	<i>La préparation : le début de l'acte interprétatif</i> .....	332
<b>CONCLUSION</b> .....		<b>336</b>
<b>BIBLIOGRAPHIE</b> .....		<b>339</b>
<b>ANNEXES</b> .....		<b>351</b>
ANNEXE 1 : TRANSCRIPTION DU CORPUS PRÉLIMINAIRE ALESIA.....		351
ANNEXE 2 : REPRÉSENTATION GRAPHIQUE DES TACTIQUES UTILISÉES PAR LES SIX INTERPRÈTES DANS LE CORPUS ALESIA.....		352
ANNEXE 3 : EXTRAITS DES VERBATIMS – ENTRETIENS CORPUS ALESIA.....		353
<i>ILS 1</i> .....		353
<i>ILS 2</i> .....		359
<i>ILS 3</i> .....		362
<i>ILS 4</i> .....		365
<i>ILS 5</i> .....		373
<i>ILS 6</i> .....		378
ANNEXE 4 : RETRANSCRIPTION ÉCRITE DU FOCUS GROUP « INTERPRÉTER, EST-CE UN ACTE MILITANT ? » .....		385
ANNEXE 5 : RETRANSCRIPTION DES ENTRETIENS SUITE À L'INTERPRÉTATION DU CORPUS PRINCIPAL DE L'ENTRE-DEUX-TOURS, 2017 .....		413
<i>ILS 2</i> .....		413
<i>ILS 3</i> .....		414
<i>ILS 4</i> .....		418
<i>ILS 5</i> .....		420
ANNEXE 6 : ENTRETIEN AVEC ELODIA MOTTOT .....		424
ANNEXE 7 : BANDE DESSINÉE RÉALISÉE POUR LE MAGAZINE « ÊTRE » N°154.....		427
ANNEXE 8 : EXTRAITS DES VERBATIM - RETRANSCRIPTION DES ENTRETIENS, CORPUS PGW.....		430
<i>ILS 1</i> .....		430
<i>ILS 2 et 3</i> .....		437

## Table des figures

Figure 1 : Représentation de la place des entités dans l'espace .....	29
Figure 2 : Représentation du temps dans l'espace : horizontal .....	30
Figure 3 : Représentation du temps dans l'espace : sagittal.....	30
Figure 4 : Les proformes d'animaux .....	32
Figure 5 : Les proformes de personnes .....	33
Figure 6 : Tableau des principales tactiques spatiales en LSF .....	34
Figure 7 : Représentation des espaces pré-sémantisés de Millet (2004) .....	39
<i>Figure 8 : Représentation des espaces de l'interprète - Pointurier 2014.....</i>	<i>42</i>
Figure 9 : Modélisation de l'espace d'énonciation de l'interprète (selon Pointurier) .....	43
Figure 10 : Tableau des tactiques en interprétation simultanée (Pointurier, 2014 : 87).....	45
Figure 11 : Représentation des déictiques .....	52
Figure 12 : Schéma 3D de référence.....	57
Figure 13 : Diagramme des profils spatiaux des interprètes.....	59
Figure 14 : Comparaison du placement des entités dans l'espace de signation .....	61
Figure 15 : Schéma de l'évolution du métier d'interprète .....	85
Figure 16 : Capture d'écran du documentaire sur la grève à l'INJS dans les années 2000.....	91
Figure 17 Disposition d'une équipe d'interprètes de conférence vers les signes internationaux (SI), équipe mixte entendant/sourd, équipe pivot/relais. ....	94
Figure 18 : Vœux du 31/12/2013 du Président Hollande .....	104
Figure 19 : Journal de 6 h 30 de l'émission Télé-Matin du 4 juin 2010 .....	105
Figure 20 : Débat du débat entre Royal et Sarkozy en 2007 – Chaîne Public Sénat.....	108
Figure 21 : Débat entre Hollande et Sarkozy, retransmis en double interprétation en 2012 ( Public Sénat) .....	109
Figure 22 : Débat entre Le Pen et Macron, retransmis en double interprétation taille réelle en 2017 par la chaîne LCI.FR.....	110
Figure 23 : Débat entre Le Pen et Macron, retransmis en interprétation simple, taille médaillon en 2017 par la chaîne France Info .....	111
Figure 24 : Couloirs du débat entre Le Pen et Macron, Mai 2017 .....	112
Figure 25 : Discours du Président Macron à Mulhouse le 25 mars 2020, capture d'écran de la retransmission TV .....	113
Figure 26 : Point Presse Covid-19 du Pr Salomon le 31 mars 2020 (Ministère de la Santé).....	114
Figure 27 : Point Covid-19 du 18 février 2021 (Ministère de la Santé).....	115

<i>Figure 28 : Compte-rendu du Conseil des Ministres par Gabriel Attal. Photo de gauche : 18 novembre 2020 et photo de droite : 03 février 2021</i> .....	115
Figure 29 : Interview du Président Macron le 14 octobre 2020, à l'Élysée .....	116
Figure 30 : Allocution du Président Macron, le 24 novembre 2020.....	118
Figure 31 : Photo de gauche, Vœux du Président Macron le 31 décembre 2021. Photo de droite, Conférence de presse Covid-19 de Jean Castex, 27 décembre 2021 .....	119
Figure 32 : FranceInter.fr : débat avec double vélotypie en direct .....	120
Figure 33 : Capture d'écran du logiciel ELAN et de la grille d'analyse utilisée .....	125
Figure 34 : Représentation graphique de la place des interprètes en interprétation .....	138
Figure 35 : Représentation de la situation de communication globale, vue du dessus.....	147
Figure 36 : Capture d'écran du logiciel ELAN dans l'analyse de corpus.....	151
Figure 37 : Image comparative entre ELAN et ANVIL .....	153
Figure 38 : Schéma de référence pour recenser les entités spatialisées.....	154
Figure 39 : Extrait d'annotation de corpus, 03'12 .....	156
Figure 40 : ILS 4 : Situation de traduction passive (à gauche), situation de traduction d'un commentaire ironique (à droite) .....	157
Figure 41 Utilisation du déictique "ça" et du regard hors espace linguistique .....	161
Figure 42 Interaction entre ILS 2 et hors champ caméra (binôme actif).....	162
Figure 43 : Annotations sur le logiciel ELAN 11'23 .....	163
Figure 44 : Capture d'écran du corpus : regard au moment du relais 05'37.....	166
Figure 45 : Regard de l'ILS 1 - prise d'information contextuelle .....	167
Figure 46 : Schéma des espaces de l'interprète en double interprétation.....	168
Figure 47 : À gauche : marque non standard de l'ironie de Macron, à droite : réaction non verbale de Le Pen .....	173
Figure 48 : Capture d'écran du logiciel ELAN : annotations 04'59 - 05'13 .....	174
Figure 49 : Capture d'écran du corpus - regard espace des locuteurs .....	175
Figure 50 : Capture d'écran ELAN – 06'32 – 06'38.....	177
Figure 51 : Marquage du début du discours, avant la prise de parole 06'32''159 .....	178
Figure 52 : “Madame Le Pen” - yeux fermés – 06'33'717 + 06'34''870.....	178
Figure 53 : Prise à parti des journalistes - “Mais !” – 06'35''447 .....	178
Figure 54 : Marquage de “moi ce que je dis”-06'40''870 .....	179
Figure 55 : Reprise de la forme corporelle initiale pour marquer le discours - silence pour introduire un propos – 06'41''422.....	179
Figure 56 : Capture d'écran ELAN, 14'56 – 15'05.....	186

Figure 57 : Changement de rôle de l'ILS 4. À gauche : journaliste, au milieu : Macron, à droite : journaliste.....	187
Figure 58 : Capture d'écran - signe non linguistique reprenant l'attitude du locuteur .....	187
Figure 59 : à gauche : attitude "Journaliste" - 17'52"279. À droite : attitude "Macron" 17'52"580 ...	188
Figure 60 : Représentation des espaces ILS 1 00'00 - 00'32.....	192
Figure 61 : Représentation des espaces ILS 1 00'32 - 00'56.....	193
Figure 62 : Représentation des espaces ILS 1 00'50 - 01'10.....	193
Figure 63 : Représentation des espaces ILS 1 01'10 - 01'25.....	194
Figure 64 : Représentation des espaces ILS 1 01'25 - 01'37.....	195
Figure 65 : Représentation des espaces ILS 1 01'37 - 02'16.....	196
Figure 66 : Représentation des espaces ILS 1 02'16 - 02'46.....	197
Figure 67 : Capture d'écran du logiciel ELAN 03'05 - 03'45 .....	199
Figure 68 : Capture d'écran des SNL - Adresse à Le Pen (ILS 2 et ILS 4) .....	200
Figure 69 : Représentation des espaces ILS 2 3'00 - 4'41.....	200
Figure 70 : Représentation de la construction spatiale, ILS 4, 05'38 - 05'58 .....	202
Figure 71 : Représentation des espaces ILS 4 05'58 - 06'20.....	203
Figure 72 : Enregistrement du corpus DictaSign, deux caméras frontales et une caméra générale (Belissen, 2020) .....	219
Figure 73 : capture d'une vidéo du corpus "des 40 brèves" (Filhol, 2012).....	220
Figure 74 : Position des trois caméras dans le recueil des données in vitro de Schwartz, 2009 .....	221
Figure 75 : Making of du jeu "The Last of Us" - 2013 - Naughty Dog. ....	222
Figure 76 : enregistrement du corpus Mocap1 - position des marqueurs.....	223
Figure 77 : Tournage du corpus Catteau 2017-2018, photo issue de sa thèse.....	224
Figure 78 : Fonctionnement de la Kinect, illustration issue du travail de Masse, 2015 .....	227
Figure 79 : Schéma de l'espace en trois dimensionios (Dalle, 2005) .....	230
Figure 80 : représentation des résultats sur le placement des entités dans l'espace pour chaque interprète, corpus ALESIA et corpus Entre-deux-tours 2017 .....	234
Figure 81 : Schéma des efforts durant l'interprétation.....	236
Figure 82 : Matériel KinectINECT - Microsoft.....	237
Figure 83 : Premiers tests, matériel KINECT posé (entouré en rouge).....	238
Figure 84 : Vue du lecteur Kinect. En haut, caméra RGB classique face, au milieu en caméra latérale et en bas en caméra zénithale.....	240
Figure 85 : photos montrant la scène de face et le public à ses pieds. PGW 2019.....	245
Figure 86 : vue de la scène XBOX d'en haut, scène et public, avec les animateurs et les interprètes	247

Figure 87 : photo de l'espace (à gauche, fond vert) organisé pour les interprètes en LSF sur la scène XBOX.....	248
Figure 88 : Schéma de la scène XBOX. A, B et C représentent l'évolution de l'espace des interprètes .....	249
Figure 89 : Figure : interprète et animateurs faisant tous deux le signe "qui", repris par le public, pour jouer avec les fans présents.....	250
Figure 90 : Photo du public reprenant "bravo" en LSF suite aux sollicitations de l'animateur, complice de l'interprète.....	251
Figure 91 : un enfant sourd sur scène regarde l'interprète qui traduit les questions de l'animateur ...	252
Figure 92 : l'animateur et l'interprète tout près du public .....	253
Figure 93 : Extrait de "Don Pasquale" où les deux interprètes sont en fond de scène, repris en caméra à côté du sur-titrage, tandis que les comédiens principaux sont au centre de la scène.....	258
Figure 94 : Figure : Extrait de "Héritages" où l'interprète joue son propre rôle (Anne-Marie Bisaro, bougeant les mains au centre de l'image).....	259
Figure 95 : Illustration de Sandrine Allier-Guépin, Octobre 2021 .....	263
Figure 96: Scène Xbox de la PGW 2019. L'interprète se tient au centre de la scène, entre les intervenants, et retransmis sur écran géant.....	265
Figure 97 : Représentation graphique du MEDAILS .....	<b>Erreur ! Signet non défini.</b>
Figure 98 : Schéma de l'espace d'énonciation de l'interprète (Pointurier, 2014).....	283
Figure 99 : Vision en arborescence du MEDAILS.....	285
Figure 100 : Capture d'écran du discours d'Olivier Véran le 25 mars 2021, Huffington Post .....	290
Figure 101 : capture d'écran du discours de Macron à Mulhouse, le 25 mars 2020 .....	296
Figure 102 : L'interprète (qui pointe le doigt) est au centre de la scène, entre les deux animateurs...	302
Figure 103 : Continuum de l'espace de projet.....	304
Figure 104 : Continuum de l'espace économique .....	306
Figure 105 : Proposition de continuum opposé entre ce qui est vu comme "professionnel" et comme "militant" .....	315
Figure 106 : Graphique radar fictif représentant ce qui pourrait établir un profil d'interprète professionnel selon de nouveaux critères traitant de sa place dans la communauté : performance, adaptabilité, neutralité, militantisme, amabilité, tarification. ....	317
Figure 107 : Visualisation des deux communautés. Les points violets représentent la communauté des personnes sourdes signantes et les points oranges les interprètes. ....	317
Figure 108 : Arborescence des espaces du modèle MEDAILS – voir p.285 pour le voir en « paysage » .....	320

Figure 109 : Représentation de l'espace physique en double interprétation.....321

## Introduction

L'espace étant partie prenante de la langue des signes, c'est par cette modalité que la langue se réalise et que l'énoncé devient compréhensible. Mais au-delà de ce qui est aujourd'hui une évidence, il apparaît nécessaire d'aller plus loin, notamment dans le contexte de l'exercice d'interprétation.

Interprète professionnelle en langue des signes française / français et chercheuse en traductologie, c'est grâce à cette double orientation professionnelle que nous sommes arrivée à mener ce travail de recherche. En effet, la pratique du métier à temps plein dans un service parisien en parallèle de la réalisation de ces travaux de recherche a donné lieu à de constantes interactions entre la théorie et la pratique. Ce terrain quotidien est devenu un territoire d'expérimentation unique, source de multiples interrogations, auquel le cadre théorique de nos recherches a pu apporter quelques réponses.

Cette thèse est ainsi le produit d'une recherche-action, d'allers-retours permanents entre réflexions traductologiques, expérimentations concrètes et échanges professionnels entre pairs.

Déjà au début de notre pratique de l'interprétation en tant qu'étudiante interprète, cette notion d'espace et toutes ses influences nous a beaucoup questionnée.

Outil précieux pour rendre le discours intelligible, la maîtrise de l'espace ne bénéficie pourtant que de peu de travaux de recherche. En effet, s'il est un sujet d'étude courant chez les linguistes de la langue des signes (Cuxac, 1993 ; Millet, 2004 et suivants), il est plus rare chez les traductologues (Pointurier, 2014).

Ainsi, au-delà des réflexions autour de l'espace de la langue, nous nous sommes interrogée sur la pratique de l'interprétation en langue des signes / français dans son ensemble. Ces questionnements font en effet partie de notre quotidien : qu'est-ce qu'une interprétation de qualité ? Comment être meilleur dans notre pratique ? Comment mieux maîtriser la situation d'interprétation dans laquelle nous arrivons ?

La réponse la plus courante dans notre métier est le fameux *credo* « ça dépend ».

Oui, mais de quoi cela dépend-il ?

Les décisions en interprétation simultanée sont immédiates ; il semblerait donc judicieux de comprendre davantage certains choix qui nous paraissent « instinctifs » sur le terrain. En effet, si nous conscientisons notre véritable place dans le projet de communication, nous pourrons alors mieux nous préparer et, *in fine*, mieux traduire.



Dans la mouvance contextualiste, certains traductologues comme Reiss et Vermeer et leur Théorie du Skopos (1984/1991), Roy (2000), Bill Moody (2007) ou Llewellyn-Jones et Lee et leur “Role-space” (2014) ont théorisé l’idée que l’interprète n’agissait pas seul, que ses choix traductifs étaient effectués en fonction d’un système dans lequel il se trouve. La perspective contextualiste de la traduction propose en effet de regarder l’acte interprétatif comme un tout, et non simplement comme le passage d’une langue à l’autre.

Pym (2003) parle donc d’un contexte fondamental, une perspective de l’acte d’interprétation comme un environnement où l’interprète peut piocher des indices, des informations, puis analyser en fonction de l’enjeu de communication identifié les risques qu’il peut prendre ou non.

Ainsi, de notre point de vue, ne pourrait-on pas concevoir la qualité d’une interprétation comme le résultat de la gestion optimale des multiples espaces qui la composent ?

L’espace a toujours été notre sujet d’étude privilégié, situé au centre de nos préoccupations, que ce soit dans notre pratique ou dans nos études universitaires. Nous avons ainsi commencé notre travail de réflexion en analysant les choix traductifs et la gestion de l’espace par l’interprète en situation de communication. L’utilisation de tactiques spatiales comme les déictiques, les choix de placements et la mémorisation de ces espaces provoquerait-elle réellement un effort supplémentaire (Pointurier, 2014) ? Y a-t-il des pratiques spatiales différentes ? Comment les interprètes utilisent-ils cet espace linguistique ?

Nous avons, lors de notre corpus préliminaire, observé le rôle de l’espace dans la compréhension du discours final au travers des tactiques spatiales utilisées par les interprètes. C’est au sortir de cette première étude, lors d’échanges avec les interprètes de ce corpus et en confrontant nos observations avec un autre terrain de recherche, que nous nous sommes rendu compte que l’espace était en fait bien plus complexe qu’un simple aspect linguistique d’une langue en trois dimensions. L’espace est donc devenu, au fur et à mesure de nos analyses de corpus et de nos observations, non plus une simple modalité constitutive de la langue, mais un enchevêtrement d’influences et d’interactions construisant la situation d’interprétation dans son ensemble.

Pour nous, ce sont ces différents espaces dans lesquels se situe l’interprète qui pourraient le mener à prendre telle ou telle décision dans sa traduction.

Avant de présenter le déroulé de cette recherche, il nous semble important de faire un point terminologique. En effet, afin de faciliter la lecture de notre travail, certains choix de vocabulaire ont été faits. Nous parlons ainsi de « traduction » dans l’idée du travail de traduction que tout interprète ou traducteur réalise dans l’exercice de leur métier. Nous entendons par “traduction” l’acte interprétatif de

traduire, et non la réalisation d'un travail écrit différé qui serait en opposition à l'interprétation simultanée. Nous parlerons donc bien ici toujours d'interprétation orale (tant verbale que signée).

Certaines abréviations ont été également utilisées dans ce travail, comme LSF pour Langue des Signes Française, ou ILS pour Interprète en Langue des Signes.

De même, lorsque nous écrivons « personnes sourdes », il est également induit que nous parlons des personnes sourdes signantes, bénéficiaires de l'interprétation en LSF. Néanmoins, il est intéressant de noter pour des lecteurs non avertis que nous disons souvent qu'il existe autant de surdités que de personnes sourdes<sup>1</sup>. Ainsi, certaines personnes utilisent le français oral, le français écrit, d'autres la Langue Française Parlée Complétée, d'autres encore la LSF et pour certains tous ces modes de communication à la fois. Notre travail portant sur l'interprétation en LSF, les personnes sourdes avec qui nous travaillons sont des personnes signantes, habituées à interagir avec les interprètes.

Enfin, autre notion importante, dans d'autres écrits de recherches la différence est faite entre personnes sourdes et personnes Sourdes. L'utilisation de la majuscule a été proposée d'abord aux États-Unis par James Woodward en 1972, afin de différencier le terme "sourd" faisant référence à un état pathologique de l'oreille, du terme "Sourd", faisant référence à une partie de la population se considérant comme appartenant à une civilisation définie par une histoire, une culture, des arts autour de la Langue des Signes. Notre étude portant ici sur l'acte interprétatif et non la vision sociale de l'interprétation, nous avons choisi de rester neutre dans notre écrit et de parler uniquement de personnes sourdes, celles-ci pouvant se considérer comme Sourdes ou non.

Afin de répondre aux questionnements identifiés plus haut dans cette introduction, notre travail de recherche propose un parcours réflexif au travers de l'analyse de plusieurs corpus et situations de communication différentes.

Nous commencerons par la présentation générale des théories sur l'espace en langue des signes, que ce soit en linguistique ou en traductologie, et nous poursuivrons avec l'analyse de notre corpus préliminaire qui a permis de mettre en lumière cet enchevêtrement d'espaces autour de l'interprète. Afin de questionner ces hypothèses d'espaces et plus largement la place de l'interprète en situation d'interprétation, nous présenterons ensuite les différents modèles entourant le métier (Llewellyn-Jones et Lee : 2014, Wadensjö : 1995, 1998 ; Roy : 2000), et questionnerons la place de l'interprète aujourd'hui. La société évolue et de multiples débats de société la secouent régulièrement : quelle place décide de prendre alors

---

<sup>1</sup> Bedoin, D. (2018). I. Qui sont les sourds ?. Dans : Diane Bedoin éd., *Sociologie du monde des sourds* (pp. 7-22). Paris: La Découverte.

l'interprète ? Lui est-elle imposée ? Ces réflexions mettront en lumière l'existence de cet espace sociétal et communautaire dont le professionnel est partie prenante.

Durant tout ce travail, nous emploierons le terme « espace » pour décrire à la fois les espaces concrets qui entourent l'interprète, mais aussi des espaces plus symboliques tels que les espaces dont il est question ci-dessus : espaces sociétal et communautaire. En effet, ce concept porte, pour nous, une acception très large qui rejoint la définition qu'en a fait Bourdieu (1979) comme quoi l'espace réel serait la représentation de l'espace sociétal qui relie les individus entre eux.

Enfin, après l'identification de ces espaces particuliers, nous proposerons une description de la double-interprétation, cette situation particulière où deux professionnels se retrouvent face au public en même temps, pour traduire le même projet de communication mais deux discours différents. Quelles contraintes spécifiques ajoute l'interprétation d'un discours politique, d'un débat électoral ? Grâce à l'analyse de l'interprétation du débat de 2017 entre Marine Le Pen et Emmanuel Macron, nous étudierons les choix de chacun et chacune et mettrons en lumière l'espace collaboratif ainsi que leur utilisation de l'espace de signation.

Toutes ces observations sur l'espace utilisé par les interprètes nous mèneront à prendre conscience des limites de l'étude d'un corpus en deux dimensions d'une langue qui en comporte trois. Nous avons ainsi, en partenariat avec le CNAM et le Dr Jérôme Dupire, mené plusieurs expérimentations techniques pour proposer un meilleur confort d'analyse au chercheur. Après un rapide passage en revue des techniques existantes dans l'étude de corpus de langue des signes, nous proposerons des perspectives d'évolution pour la recherche sur l'interprétation en langue des signes, notamment en situation écologique. En nous appuyant sur les études déjà existantes (Braffort, 2016, 2021), nous proposons de poursuivre les recherches sur des corpus d'interprétation vers la langue des signes, afin d'identifier le rôle de l'espace en situation de traduction.

Après avoir identifié que la situation de communication était constituée de plusieurs espaces, nous avons poursuivi notre étude en questionnant cette fois la place de l'interprète dans une interprétation scénique. Lors de la Paris Games Week 2019, nous avons été au cœur du projet d'accessibilité des scènes XBOX à tous les publics. L'analyse de cette situation d'interprétation particulière a permis d'identifier encore d'autres espaces : l'espace de projet et l'espace scénique.

Nous proposons ainsi grâce à cette étude un nouveau cadre théorique pour situer la place de l'interprète dans ce système spatial. En effet, en identifiant ces différents espaces, nous mettons en lumière les

interactions qui les constituent. C'est en ayant conscience de ces possibles influences spatiales, en les identifiant et en pouvant les gérer le cas échéant que l'interprète sera en mesure de davantage maîtriser les aléas de la situation de communication.

À notre connaissance, aucune recherche traductologique n'avait envisagé l'action d'interprétation à ce niveau de représentation. Ce modèle (MEDAILS) des espaces de l'interprète, unique en son genre, pourrait ainsi devenir un outil pour les professionnels comme pour les étudiants. En dépliant et détaillant chaque espace qui le compose, l'interprète peut alors véritablement objectiver la situation dans laquelle il intervient, mieux l'appréhender, minimiser les risques et ainsi, nous le pensons, améliorer significativement ses conditions de travail et donc, *in fine*, la qualité de son interprétation.

# Chapitre 1 : Quels espaces en Langue des Signes Française ?

## 1. L'espace en LSF : définition et utilisation aujourd'hui

### 1.1. Espace : fait de langue en LSF

Il a souvent été dit, depuis les premiers travaux de Stokoe d'abord dans les années 1960 aux États-Unis, suivi en France par ceux de Cuxac en 1980, que la langue des signes est une langue visuelle, spatiale et en trois dimensions<sup>2</sup>. Les premiers travaux linguistiques français, dans les années 80, ont ainsi permis de comprendre et d'identifier la structure de cette langue, longtemps considérée comme du mime ou de la pantomime. Il est intéressant de s'interroger sur le contexte de ces travaux, essentiellement linguistiques jusqu'en 1994 (première thèse de traductologie sur la langue des signes, soutenue par Séro-Guillaume), qui s'efforçaient de comparer le français et la langue des signes afin de prouver que cette dernière était une langue. En effet, comment ne pas souhaiter conférer une légitimité linguistique à son outil de recherche ? Plusieurs modèles de recherche ont ainsi émergé depuis les années 80, dans la sphère linguistique ; Cuxac et Sallandre (2007) parlent de modèles assimilateurs et modèles non assimilateurs. Le premier utiliserait la méthode de description des langues vocales afin de l'appliquer aux langues signées tandis que le second chercherait à légitimer les distinctions notables et supposées entre les deux systèmes linguistiques. Toutefois, les tout premiers travaux de définition linguistique sont malgré tout attribués à des professeurs sourds au XIX<sup>ème</sup> siècle, qui se sont interrogés sur la description de la langue afin de mieux l'enseigner. La langue des signes (LS) utilise en effet un canal différent pour s'exprimer : le canal appelé visuo-corporel (dernière nomination après le canal visuo-manuel et visuo-gestuel, Millet 2004) ; en opposition au canal audio-vocal utilisé par les langues vocales. Pour décrire le fonctionnement de la langue, Millet dit ainsi :

Si le canal audio-vocal se prête peu à la mimétique, ce qui explique le caractère profondément arbitraire des langues vocales, le corps, inscrit dans l'espace, peut reproduire en quelque sorte tout ou partie du réel pour établir une communication avec autrui.<sup>3</sup>

C'est en effet la pierre angulaire des recherches sur la langue des signes française et sur les espaces constitutifs de cette langue : la théorie de *l'iconicité* de Cuxac (1993). Pour lui, la langue des signes « donne

---

<sup>2</sup> Agnès Millet, « La langue des signes française (LSF) : une langue iconique et spatiale méconnue », 2004, 31-44.

<sup>3</sup> Ibid. p.31

à voir » les éléments tels qu'ils sont représentés réellement. Dans ses premières recherches (1987), il met en valeur l'originalité unique de la langue qui n'aurait aucune syntaxe proche des langues vocales connues à ce jour. La langue serait construite autour des données visuelles de l'expérience sensible. Reprenant les théories saussuriennes (1972), il considère donc que le référent (le concept réel) et le signifié (le signe linguistique représenté) sont très proches. Ainsi, pour signer le concept de « bercer » par exemple, le signe standard représente en effet l'action de bercer un enfant. Le même système est utilisé pour signer le verbe "boire" par exemple. Les entités sont donc représentées dans l'espace telles qu'elles le sont dans le monde qui nous entoure : l'espace de signation servirait alors de représentation conceptuelle miniature. Les éléments sont placés les uns en fonction des autres dans l'espace qui entoure le locuteur signant. L'espace est « utilisé de façon pertinente » (Cuxac ; 2000), les entités sont placées de manière à créer du sens et à organiser le discours.

Séro-Guillaume (2005) décrit ainsi, en parlant d'apprentissage du français aux jeunes sourds, le fonctionnement de la langue : « [la langue des signes] permet d'évoquer très précisément le référent en mettant l'accent sur ses caractéristiques, « la trompe de l'éléphant » par exemple qui fournit sa matière au signe.»<sup>4</sup>. La langue des signes utilise donc parfois, pour nommer un concept, une caractéristique particulière pour désigner le tout, figure de style appelée synecdoque en français. Cet aspect illustré ici en linguistique est parfois utilisée en interprétation, tactique mise en lumière par Seleskovitch<sup>5</sup>, nous y reviendrons plus tard dans ce chapitre.

Les différentes recherches internationales sont divisées concernant l'iconicité des langues des signes. En effet, certains auteurs, structuralistes, insistent sur la phonologie et la syntaxe des langues des signes, mettant de côté la dimension iconique (Colletta, Millet 2002), tandis que d'autres ont établi des modèles théoriques spécifiques aux langues des signes, se démarquant des outils habituellement utilisés dans l'analyse des langues vocales (Liddell 1998).

C'est en opposition à ce système assimilateur que Cuxac a fondé sa théorie sur l'iconicité de la langue, et a proposé un modèle sémiologique différent.

## **1.2. Espace : fait de langue en français ?**

Au-delà des débats linguistiques, notre recherche étant traductologique et nos réflexions portant sur la pratique interprétative, il nous paraît intéressant de comparer l'utilisation de l'espace dans le système linguistique du français et dans celui de la langue des signes.

---

<sup>4</sup> Séro-Guillaume, Langue des signes et français : une approche psychomécanique, 2005, p. 26

<sup>5</sup> Voir p.48 de ce présent chapitre

Certes, le français n'utilise pas à proprement parler l'espace, puisque la langue reste vocale. Pourtant, au-delà des descriptions proposées qui séparent strictement le français de la langue des signes, en posant la première comme linéaire et la seconde spatiale, nous observons malgré tout que certaines utilisations de pronoms en français renvoient à l'espace.

Ainsi, Séro-Guillaume, dans le même article<sup>6</sup>, précise plus loin, en décrivant le français, la différence de valeur entre deux pronoms personnels : « moi » et « je ». Au-delà de l'aspect pédagogique qu'il soulève (comment enseigner la langue française écrite à des enfants qui n'ont pas la connaissance de la langue orale), il met en lumière la spatialisation du français. Il décrit :

À savoir que « moi » situe la personne dans l'espace : c'est à ce titre qu'il peut être accompagné de la désignation de soi. « Je » situe la personne dans le temps et l'événement, c'est pourquoi il est nécessairement suivi d'un verbe, comme en témoigne le « j'ai ! » du volleyeur qui signifie par là qu'il est à même de recevoir la balle.<sup>7</sup>

Cette différence spatiale est-elle alors modélisée en langue des signes, en situation d'interprétation ? L'interprète met-il en lumière la différence spatiale entre ces deux pronoms, la langue étant déjà elle-même spatiale ? Utilise-t-il des signes bien distincts pour chacun des pronoms employés ?

Souhaitant connaître précisément comment la communauté linguistique note cette différence, nous avons d'abord recherché la traduction stricte sur le dictionnaire collaboratif en ligne ELIX. Sur cette ressource numérique,<sup>8</sup> le pronom « moi » est traduit comme le pronom « je »<sup>9</sup>, l'index pointé vers soi. Nous avons ensuite demandé à trois interprètes leur avis sur la différence de valeur entre les pronoms « moi » et « je » en langue des signes. « Moi » nécessitait davantage d'emphase que « je », ce dernier pouvant même disparaître si la relation actancielle était suffisamment claire dans l'énoncé. De plus, le signe « moi » demande une configuration à deux mains la plupart du temps, soit pointées vers le buste, soit comme le verbe « être ». Nous remarquons alors que le « moi » est davantage spatialisé que le pronom « je » qui ne fait que marquer le sujet. La notion d'espace et de lieu dans le pronom « moi » est matérialisée en langue des signes. La mimique faciale apparaît comme importante également.

Ces indications semblent se vérifier dans notre corpus<sup>10</sup>, après analyse de seulement trois occurrences du pronom « moi » : trois traductions différentes sont employées, et le pronom « je » n'est jamais officiellement utilisé par un pointage ou autre, mais toujours sous-entendu ou marqué différemment

---

<sup>6</sup> Ibid. p. 31

<sup>7</sup> Ibid. p.27

<sup>8</sup> <https://dico.elix-lsf.fr/dictionnaire/moi>. Dernière consultation le 6 mai 2020.

<sup>9</sup> <https://dico.elix-lsf.fr/dictionnaire/je>

<sup>10</sup> Débat de l'entre-deux-tours des élections présidentielles 2017

(regard). Il semblerait alors, si nous faisons le lien avec la définition de Séro-Guillaume, que l'emploi du pronom « moi » situe la personne dans l'espace, et donc nécessite en langue des signes un pointage particulier vers la personne qui s'exprime. Le pronom « je » étant sous-entendu dans l'événement qu'il compose, il n'est pas à proprement parler visible dans le discours manuel, même s'il l'est sous d'autres formes (la position du buste ou le regard par exemple).

L'espace linguistique du français est donc bien visible dans la langue, et représenté tel quel en interprétation vers la langue des signes. L'espace serait donc un fait constitutif de la langue en général, et non réservé à la langue des signes.

### 1.3. Espace de signation en LSF : définition

Revenons à la langue des signes et à l'espace linguistique.

Dans la lignée de Cuxac (1993), Risler définit ainsi cet espace de signation : « portion d'espace que peuvent couvrir les mains à partir de mouvements des bras et du haut du corps [...] ; sorte de demi-sphère, devant le signeur, le comprenant<sup>11</sup> ». Pour définir l'espace de l'interprète plus spécifiquement, la définition de Pointurier est proche : « un demi-ovale en trois dimensions dont le centre est le plexus solaire du signant, et qui va généralement de la tête de l'interprète jusqu'aux hanches », un « espace de locution au sens premier<sup>12</sup> ».

Dans cet espace se placent les entités qui apparaissent au fil du discours, ce qui permet une organisation logique de la parole. Pointurier note à ce propos : « ce sera dans l'espace de signation que le temps sera introduit, que toutes formes de procédés discursifs pourront prendre forme et que le discours en lui-même évoluera selon l'agencement proposé par le locuteur<sup>13</sup> ». La langue des signes est en effet une langue qui « dit en montrant » (Sallandre ; 2001). Les entités, c'est-à-dire tous les différents éléments présents dans le discours, une fois placées, interagissent entre elles. Par exemple, dans la phrase : « Paul va au cinéma », les entités de personne (« Paul »), comme de lieu (« cinéma ») sont positionnées l'une après l'autre dans l'espace. L'action est également présente dans l'espace : elle effectue, en troisième position, un mouvement allant de « Paul » vers le « cinéma », pour représenter l'action d' « aller ». Il faut noter que les actions sont généralement placées en dernier dans l'espace de signation. En effet, il faut d'abord savoir où se rend Paul avant de spécifier l'action.

En langue des signes, l'énoncé serait donc : « /Paul/ - /cinéma/ - /aller/ », mais dans des placements bien définis, comme nous pouvons le voir sur le schéma ci-dessous :

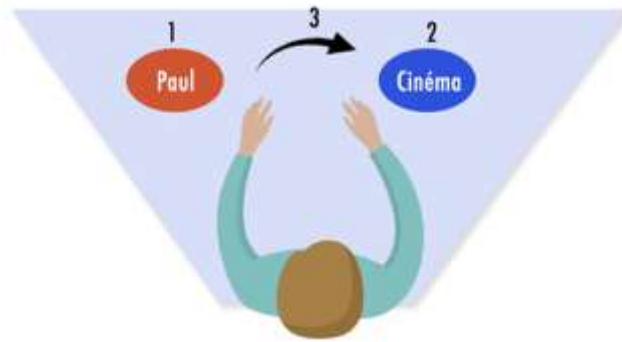
---

<sup>11</sup> Annie Risler, Point de vue cognitiviste sur les espaces créés en LSF : Espace lexical, espace syntaxique. In Lidil n°26, décembre 2002. Université Stendhal Grenoble, p 45.

<sup>12</sup> Pointurier, *L'interprétation en langue des signes : contraintes, tactiques, efforts*, 2014 p 171.

<sup>13</sup> *ibid.* p 91





*Figure 1 : Représentation de la place des entités dans l'espace*

Cet aspect linguistique a l'air figé au premier abord, mais finalement nous remarquons que les personnes signantes, locuteurs comme interprètes, font varier l'apparition des entités dans l'espace en fonction de la visée du discours choisie. En effet, une assertion simple comme indiquée plus haut existe rarement en soi, dans tout discours elle est généralement mise en situation, mise en espace. Le locuteur choisira d'insister sur Paul, sur le cinéma, sur le fait d'y aller etc. En fonction de ce choix, l'espace varie. Il est partie prenante du vouloir-dire du locuteur, il est organisé en fonction de la visée du discours.

En langue des signes, l'espace est ainsi primordial pour organiser son discours. L'espace de signation a une importance discursive depuis longtemps prouvée dans l'acte d'énonciation signé. Pointurier commence par définir l'espace de signation par rapport à l'espace physique, recoupant par-là les observations de Millet :

Concernant l'espace dans lequel s'exécute une langue gestuelle on distinguera l'espace réel de l'espace de signation, qui s'ils sont, au plan physique, identiques, sont fonctionnellement différents puisque le premier est l'espace dans lequel nous sommes et nous nous mouvons, tandis que le second est un espace linguistique, c'est-à-dire dont certaines portions vont être pertinentes dans le cadre de l'élaboration syntaxique et discursive<sup>14</sup>.

Toutes les natures d'entités peuvent être placées, que ce soient des personnes, des lieux, des concepts ou encore l'expression du temps. La ligne de temps peut être placée horizontalement par rapport à l'axe de l'interprète, de gauche à droite, s'il veut préciser une évolution du chiffre d'affaires entre deux années par

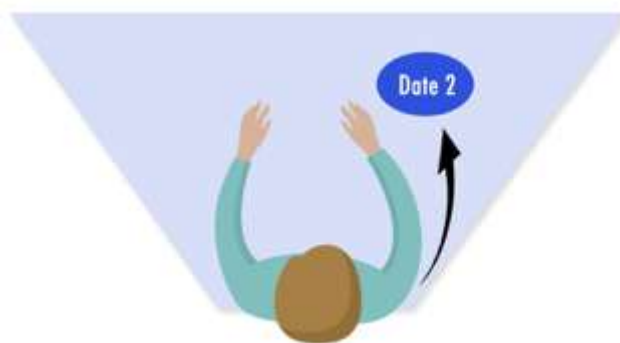
<sup>14</sup> Agnès Millet, *Le jeu syntaxique des proformes et des espaces dans la cohésion narrative en LSF*. 2006, p. 98

exemple. Il placera alors la première date à sa droite ou à sa gauche, la seconde à l’opposé de la première, et traduira l’action de l’évolution entre celles-ci.



*Figure 2 : Représentation du temps dans l'espace : horizontal*

S'il place la ligne de temps de façon sagittale, de derrière à devant, il traduira par exemple « depuis de nombreuses années jusqu’à maintenant » en marquant le temps à partir d’un repère non fixe derrière lui puis en faisant arriver l’évolution de derrière lui à devant ; le devant signifiant « maintenant ».



*Figure 3 : Représentation du temps dans l'espace : sagittal*

Un autre axe spatial peut être utilisé également et est décrit par la linguistique de la langue des signes : l’utilisation de l’axe vertical, de haut en bas. Celui-ci part du bas du corps du locuteur pour remonter vers sa tête. Cela permet de montrer par exemple l’idée de “grandir” ou bien de parler de notion de calendrier de façon diagrammatique.

Malgré ces aspects très généraux qui sont globalement traités de la même façon par les interprètes, il n'existe pas réellement d'usage commun prouvé dans le placement des entités dans l'espace de signation. L'intuition de départ serait de placer les entités selon la logique partagée par tous « Dieu est en haut les hommes en bas » (Pointurier 2012). En effet, une entité « patron » serait, intuitivement, placée au-dessus de celle « ouvrier » si le discours porte cette même logique. Nous vérifierons et proposerons de premières observations à la fin de ce chapitre, grâce à notre corpus préliminaire.

## **2. Tactiques linguistiques de l'utilisation de l'espace**

### **2.1. L'iconicité et les tactiques de transferts**

Sallandre (2007), reprenant les recherches linguistiques sur l'iconicité et les caractéristiques spatiales de la langue des signes, a établi, lors d'une analyse de corpus en langue des signes française, une typologie des outils grammaticaux de la langue.

Elle a ainsi catégorisé différents aspects constitutifs de cette langue et a schématisé le principe de l'iconicité.

Cet aspect est défini ainsi par Cuxac :

Vint ensuite la découverte que ces éléments étaient organisés en macro-structures visant à transférer, dans l'espace de réalisation linguistique, des messages en LS au moyen d'un processus d'iconisation qui anamorphose des expériences perceptivo-pratiques, réelles ou imaginaires (Cuxac 2000). Ces opérations cognitives, appelées « transferts » ont pour corollaire langagier des structures répertoriées (Cuxac 1996 ; Sallandre 2003) à fort taux d'iconicité. Elles-mêmes sont compositionnelles et analysables en éléments eux aussi porteurs de sens – des morphèmes – révélant une intense sémantisation du corps qui va bien au-delà des seules réalisations manuelles. Avec les structures de transfert, se fait jour une organisation matricielle du corps où la direction du regard, l'expression faciale, la posture corporelle, l'orientation du visage, et, concernant les membres supérieurs, chacun des paramètres (configuration, orientation, emplacement et mouvement) de chacune des deux mains, apportent leur contribution spécifique au sens global de la macro-structure.<sup>15</sup>

Cette typologie des aspects linguistiques de la langue nous intéresse dans notre désir de mener également une réflexion sur les différentes tactiques spatiales utilisées en situation d'interprétation. Les définitions

---

<sup>15</sup> Cuxac Christian, Antinoro Pizzuto Elena, « Émergence, norme et variation dans les langues des signes : vers une redéfinition notionnelle », 2010, p.37

proposées par Sallandre (2003) peuvent nous orienter sur les différents outils linguistiques utilisés par les professionnels.

Selon l'auteurice, en langue des signes, il est possible d'utiliser plusieurs stratégies de langue : l'utilisation des transferts personnels (TP), transferts situationnels (TS) ou transferts de taille et de forme (TTF) et l'emploi de signes standards ou de la dactylogogie (épellation manuelle de l'alphabet en langue des signes). La différence entre ces deux grandes catégories est la visée du discours : illustrative ou non. Sallandre propose des nuances à cette catégorisation en créant de multiples diversités de TP et de TS, qu'elle décrit dans sa thèse en 2007.

Pour elle, « faire un transfert c'est dupliquer une expérience réelle ou imaginaire et tenter de la reproduire dans l'espace de signation<sup>16</sup> ». Par exemple, le TS est le fait de représenter une situation particulière dans l'espace de signation, sans utiliser les signes standards mais en représentant les acteurs. Si on parle d'un chat qui se déplace, on utilisera le signe standard [chat] puis une configuration linguistique particulière pour le montrer dans l'espace et le faire se déplacer. Ce signe est une proforme, une forme représentant un acteur en situation qui ne porte pas de sens autonome. Il représente le corps de l'animal avec la main de l'interprète, dans notre exemple.

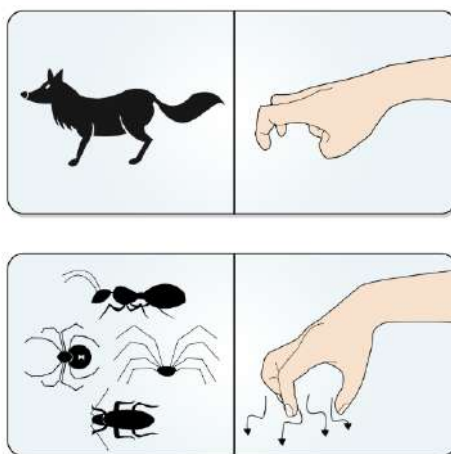


Figure 4 : Les proformes d'animaux

Les proformes peuvent être utilisées pour montrer un groupe de personnes, leur faire faire une action particulière, etc. Les mains représentent alors l'action en signifiant les acteurs de cette action. Le signe [manifestation] par exemple, est traduit par /un groupe de personnes défilant/.

<sup>16</sup> Marie-Anne Sallandre, « Va et vient de l'iconicité en langue des signes française », 2001, mis en ligne le 09 novembre 2010, consulté le 14 novembre 2017

Ces dessins ci-dessous illustrent ces mises en situation :

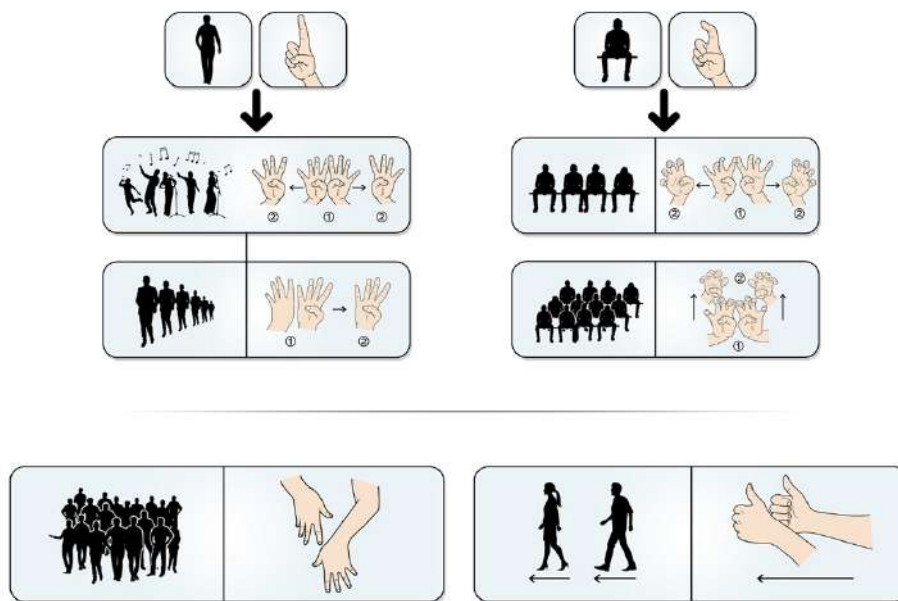


Figure 5 : Les proformes de personnes

Dans le dessin en bas à gauche, les personnes rassemblées sont signifiées par les mains du signeur, ressemblant à notre signe de [manifestation] un peu plus haut.

Sallandre analyse ainsi le processus d'iconicisation, mais son corpus de recherche porte uniquement sur des locuteurs sourds en situation d'énonciation, les thématiques principales étant des contes pour enfants. Elle note également que les locuteurs sont perpétuellement en « dynamique énonciative » (Sallandre, 1998), ils utilisent la langue comme moyen de communication face à une autre personne. Toutes les stratégies linguistiques sont ainsi analysées en situation dialogique. Nous retrouvons cet aspect dans notre travail sur des corpus proposés en situation expérimentale. En effet, même en contexte de laboratoire, les interprètes ont agi, selon leurs dires, comme s'ils se trouvaient face public<sup>17</sup>.

Voici la liste non exhaustive des principales tactiques linguistiques spatiales décrites par Sallandre. Il nous paraît intéressant de les présenter ici afin d'avoir comme référence une base linguistique pour déterminer les éventuelles tactiques spatiales employées par les interprètes : sont-elles similaires ? Comment sont-elles employées ? Sommes-nous d'accord avec leur définition en situation d'interprétation ? Pointurier (2014) a elle aussi décrit les tactiques utilisées en interprétation vers la langue des signes française, retrouve-t-on les mêmes aspects ?

<sup>17</sup> Voir à ce sujet notre analyse de corpus préliminaire, en fin de ce chapitre.

SS	Signe Standard	Signe stabilisé appartenant au lexique de la LSF. Le signe est effectué dans sa forme « neutre », c'est-à-dire sans emphase particulière d'aucun des paramètres et le regard est dirigé vers l'interlocuteur. Toutefois, un signe standard peut être spatialisé dans une portion d'espace pertinente dans l'énoncé, dans ce cas, seul le paramètre emplacement varie et le signe peut être regardé.
PT	Pointage	Signe manuel (avec index ou main plate) accompagné du regard qui introduit ou réintroduit une référence spatiale, temporelle ou actancielle.
TTF	Transfert de taille ou de forme	Lieu, objet ou personne décrits par leur taille ou leur forme.
TS	Transfert situationnel	Déplacement d'un objet ou d'un personnage (main dominante) par rapport à un locatif stable (main dominée). La scène est comme vue de loin.
TP	Transfert de personne	C'est ce qu'on appelle aussi souvent la prise de rôle, avec actant, procès, locatif. Le locuteur devient l'entité dont il parle. Tout le corps du locuteur est occupé par le rôle.
DT	Double transfert	C'est l'association simultanée d'un locatif de TS et d'un TP. Cela donne lieu à un morcellement corporel important (par exemple : mains qui placent un paysage vaste et tête qui fait le bonhomme qui avance).

Figure 6 : Tableau des principales tactiques spatiales en LSF

## 2.2. La diagrammaire de la langue des signes ; le « spatial mapping »

Séro-Guillaume (2008), interrogeant la théorie de l'iconicité, celle-ci voulant placer les éléments dans une spatialisation normée, a considéré que les entités étaient situées dans un diagramme linguistique

particulier. Pour lui, la langue est une chaîne de sens, qu'elle soit sonore en langues vocales ou bien visuelle en langues des signes. Les éléments apparaissent les uns à la suite des autres mais sont reliés par des liens logiques qui permettent la compréhension de l'énoncé. C'est donc la même logique en langue des signes et surtout en interprétation : la chaîne visuelle respecte une logique comprise par les interlocuteurs, dans « une logique visuelle propre à la langue<sup>18</sup> ».

Le signe placé s'inscrit alors dans un diagramme. Intuitivement, l'interprète distribue ainsi les parties d'un énoncé qui forment un ensemble signifiant, selon la logique dont nous parlions plus haut. Ce diagramme de communication n'est pas spécifique aux langues signées : toute personne peut accompagner ses propos de gestes, de mimes, de pointage contextuel pour donner plus de sens au discours prononcé. La différence avec les langues signées c'est qu'ici, lorsque le diagramme est mis en place par l'interprète, il devient autonome. Il permet de donner sens à un discours dans un espace donné et en très peu de temps.

L'interprète traite ainsi les effets de sens en reliant spatialement les unités lexicales les unes par rapport aux autres. Le fonctionnement de la langue des signes propose une organisation grammaticale spatialisée. Séro-Guillaume précise donc que les signes sont placés autour du locuteur, mais sont complétés par un mouvement particulier qui porte également du sens. Pour lui, l'utilisation de l'espace est la somme d'un signe placé à un endroit précis (un « morphème lexical ») et d'un geste dynamique signifiant qu'il appelle « diagrammèmes ». Ces derniers n'ont pas de statut propre, ils ne peuvent pas exister seuls dans le discours, poursuit-il, ils sont forcément associés à un signe « dont ils modifient l'emplacement, l'orientation ou la direction d'un mouvement<sup>19</sup> ». Cette construction entre les entités et les mouvements permet de créer des interactions.

Il poursuit ainsi en précisant « Le signeur distribue ses signes dans l'espace de façon à figurer leur position respective : par exemple, situer l'un par rapport à l'autre un arbre et une maison. Il a, alors, recours à des diagrammes »<sup>20</sup>. Les entités sont donc placées dans un réel système linguistique spatial, où les interactions se font et se défont.

Malgré tout, il serait erroné de penser que l'espace ne fonctionne que de manière binaire, comme c'est peut-être l'impression donnée jusqu'à maintenant. L'espace de signation permet trois dimensions, les entités peuvent être placées sur l'axe x, y ou z. Ainsi, lorsque le locuteur veut préciser un concept et ensuite le commenter, l'interprète pourra se situer un peu plus au-dessus de l'entité placée auparavant, la montrer et la commenter.

---

<sup>18</sup> Pointurier, 2014, op.cit, p.90

<sup>19</sup> Philippe Séro-Guillaume, Langue des signes, surdit  et acc s au langage, Paris, Editions du Papyrus, 2008, p. 115

<sup>20</sup> ibid. p. 116

Adoptant une définition similaire, Winston (1996) décrira ainsi l'idée de « cartographie spatiale » dans ses travaux : « Le rôle de la cartographie spatiale est de servir de référence dans le discours. Elle se réalise en associant une entité et une zone précise située dans l'espace de signation »<sup>21</sup>.

Pour elle, comme pour les chercheurs français qui ont pris la suite, le locuteur signant, interprète ou non, crée un véritable système linguistique à part entière pour permettre de créer un discours cohérent et logique pour tous.

### **3. L'approche linguistique de l'espace en interprétation**

L'utilisation et le rôle de l'espace en langue des signes ont été souvent décrits par les recherches linguistiques et notamment celles portant sur le traitement automatique des langues (TAL). Un laboratoire de recherche du CNRS, le LISN (Laboratoire Interdisciplinaire des Sciences du Numérique, autrefois LIMSI), traite ces questions depuis quelques années<sup>22</sup>.

En effet, décrire l'espace et surtout réussir à le modéliser est un des défis techniques du XXI<sup>ème</sup> siècle car la langue des signes est aujourd'hui une des seules langues à résister à l'automatisation. Ces recherches ont ainsi souvent été réalisées dans une visée prescriptive afin de déterminer des modèles linguistiques pouvant être dupliqués et assimilés par une machine. De plus, ces règles ont souvent été déterminées en analysant des corpus de locuteurs sourds, utilisant la langue des signes comme langue d'expression propre, et non en situation d'interprétation. Aucune étude à notre connaissance aujourd'hui ne traite du fonctionnement de l'espace en analysant un corpus à visée traductive.

Beaucoup de linguistes ont ainsi travaillé à une description précise des signes utilisés, à une identification des structures de grande iconicité et de tous les éléments linguistiques de la langue.

C'est dans cette idée de schématisation<sup>23</sup> de l'espace que Guitteny a considéré en 2007 qu'il y avait des usages de traduction à respecter afin de proposer une « bonne » interprétation.

Son article recense ainsi les usages à respecter dans le cadre de la pratique de la traduction. En étudiant une prise de parole directe et non une production en situation d'interprétation, il propose néanmoins des normes traductives en termes de placement dans l'espace. Pourtant, Guitteny utilise la représentation schématique de la pensée pour associer celle-ci à une représentation spatiale en LSF. Pour lui, le schéma serait la parfaite représentation spatiale d'un énoncé : il pourrait, de plus, se penser mentalement (ce qu'il

---

<sup>21</sup> « the (...) function of spatial mapping is for reference in discourse and is accomplished by associating a concept with an area located in the signing space » Elisabeth A. Winston, *Spatial mapping in ASL discourse*. 1996, p. 5

<sup>22</sup> Voir à ce sujet le chapitre 4.

<sup>23</sup> Voir à ce sujet notre analyse de l'outil schéma comme représentation de l'espace dans le chapitre 4



associe à la *déverbalisation* de Seleskovitch et Lederer, qu'il confond en fait avec la *préparation*<sup>24</sup>). Pour lui, l'espace de signation peut être représenté par un schéma : «[...] Différents outils peuvent être utiles, notamment les schémas. Ceux-ci, de par leur modalité visuelle, partagent certains traits de l'expression signée, notamment quant à l'organisation de l'espace »<sup>25</sup>. Il conseille donc, pour interpréter correctement en langue des signes, de passer par une étape de schématisation. Celle-ci permettrait une anticipation sur les placements afin de ne pas les confondre ni se tromper lors du positionnement des entités.

Force est de constater que cette normalisation est encore en vigueur dans les idées partagées par la majorité des professionnels, malgré le fait qu'elle ne soit pas systématiquement mise en œuvre sur le terrain. La langue des signes échappant à une uniformisation de sa pratique, beaucoup d'études ont cherché, pour installer et légitimer un métier encore jeune, à proposer une nomenclature commune à tous. Pourtant, l'idée que le schéma représenterait *in fine* l'espace utilisé pendant l'acte interprétatif ne fait pas l'unanimité. Une de nos collègues nous confiait à ce propos :

« Mais tellement... J'ai fait partie de celles qu'on a tenté de faire "dessiner" avant de traduire... Un massacre... (...) J'ai commencé là en mode « blocage », jusqu'à ce que je m'affranchisse de ces dessins-carcans. » Cette pratique vaudrait alors aussi bien qu'une autre pour préparer une interprétation, sans pour autant être une norme acceptée par tous.

De plus, l'idée de préparer en amont un schéma mental, ou bien de le représenter pendant l'écoute du discours, nous ramène aux travaux de Lev Vygotski (1934), théoricien de la pensée et du langage. Il sépare ainsi, dans le langage intérieur, la « pensée non-verbale » et la « pensée élaborée » qui fonctionneraient toutes deux comme un schéma de pensée.

Associant ces réflexions sur la pensée à la pratique de la prise de notes en consécutive, l'enseignement de cette technique s'est approprié l'idée de schéma conceptuel. En effet, dans la pédagogie de la prise de notes en interprétation consécutive, l'idée est de trouver une méthode commune d'enseignement. À l'écoute d'un discours, les apprentis-interprètes auraient alors pu le représenter schématiquement, et ce, de la même façon pour tous. Pourtant, comme le précise Seleskovitch un peu plus tard (1975) dans son ouvrage analysant la prise de notes en consécutive, malgré l'ambition de trouver des normes en termes de prise de notes, la pensée, telle que définie par Vygotski, paraît trop particulière et complexe pour pouvoir établir une sorte de schéma mental commun qui permettrait de trouver une méthode de prise de notes identique pour tous. Une norme schématique imposée reviendrait alors parfois pour certains comme un « carcan » à subir, comme nous le précisait notre collègue. Chaque prise de notes est différente, chaque pensée issue de l'écoute du discours est unique. Dans la proposition faite par Guitteny, nous retrouvons alors le même

---

<sup>24</sup> Pointurier, 2014, op.cit. p.102

<sup>25</sup> Pierre Guitteny, Langue des signes et schémas, TAL, 2007, volume 48 (3), p 202

biais : sans connaître le discours à l'avance et ayant chacun notre pensée propre, comment définir une schématisation mentale commune qui serait ensuite représentée dans l'espace ?

Comme nous l'avons dit plus haut, selon Guitteny l'étape de *déverbalisation* serait une action consciente de la part de l'interprète et lui permettrait de schématiser la situation énoncée pour être prêt ensuite à la dessiner dans l'espace. Sans s'attarder ici sur la confusion de son utilisation des concepts de la théorie interprétative de la traduction (TIT)<sup>26</sup>, nous soulignons ici le fait que l'espace a souvent été étudié de manière figée, sans observation de la réalité de la pratique quotidienne. Cette proposition de normalisation paraît bien sûr logique si l'on comprend que cette étude est menée dans le cadre d'une modélisation linguistique afin de permettre son automatisation informatique.

Elle a malgré tout été souvent considérée comme un apport théorique signifiant dans la pratique de l'interprétation puisque nous constatons qu'aucune autre étude n'a été menée depuis sur la spatialisation en interprétation.

Sans proposer une normalisation de l'espace, il est intéressant d'interroger le processus de construction de l'espace de signation en interprétation. Nous avons ainsi remarqué dans notre étude de corpus préliminaire (voir plus loin dans ce chapitre) que certains schémas et aspects visuels de la préparation peuvent aider l'interprète à construire un espace référentiel logique et proche de la réalité. *L'espace contextuel* est ainsi fondamental en interprétation, nous y reviendrons plus tard en décrivant les espaces de l'interprète identifiés aujourd'hui (voir chapitre deux et chapitre cinq).

Millet (2004) a elle aussi décrit l'espace comme étant normé et défini très précisément. Elle propose ainsi six positions spatiales différentes dans l'espace de signation.

Pour elle, il s'agit d'emplacements spatiaux « pré-sémantisés ». Les signes sont placés à des endroits précis dans l'espace de signation et prennent ainsi tout leur sens. Ces emplacements sont définis arbitrairement : pour elle, par exemple, les entités de lieu ne peuvent être placés que dans l'espace intermédiaire à droite ou à gauche (voir figure ci-dessous, emplacements n°6). Pour l'autrice :

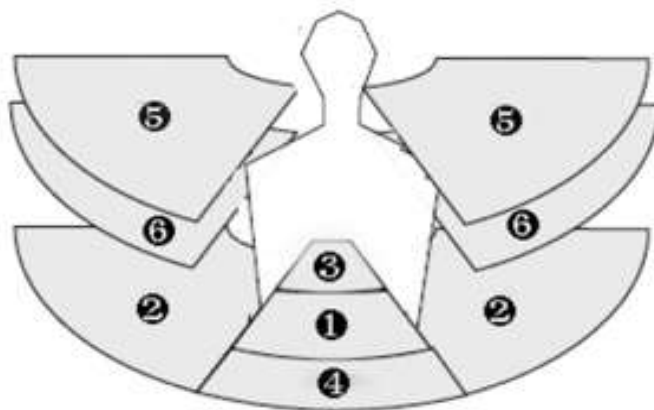
« (...) les signes vont être déplacés en fonction de leur rôle syntaxique. C'est ce que l'on nomme généralement la spatialisation, phénomène par lequel le mouvement inscrit le paramètre « emplacement » dans la logique des relations internes à la phrase. »<sup>27</sup>

---

<sup>26</sup> Voir chapitre 4

<sup>27</sup> Agnès Millet., La langue des signes française (LSF) : une langue iconique et spatiale méconnue. 2004, p. 36

Chaque entité, selon sa fonction et sa définition, aurait ainsi une place propre :



*Figure 7 : Représentation des espaces pré-sémantisés de Millet (2004)*

1. Espace neutre
2. Espace de la 3<sup>ème</sup> personne animée agent ou bénéficiaire
3. Espace de la 1<sup>ère</sup> personne animée agent ou bénéficiaire
4. Espace de la 3<sup>ème</sup> personne inanimée ; but
5. Agent indéfini « on »
6. Espace du locatif

Ces études linguistiques ont souvent été menées à partir d'analyses de corpus de locuteurs sourds, discours signés qui n'avaient que peu ou pas de portée générale (anecdotes, contes, explication d'une situation vécue ou réelle). Ces corpus mettent en effet en scène des situations d'expressions simples comme : « le cheval saute la barrière » ou la description réelle de leur environnement, ils ne traitent pas de politique sociale par exemple, thématique qui déplierait des concepts plus abstraits. Dans un corpus descriptif, il semble en effet évident que l'espace soit utilisé dans une visée purement iconique.

Nous sommes ainsi assez loin de parler d'interprétation de discours politique, et pourtant, dans la pratique aujourd'hui et même dans la pédagogie de certaines écoles, ce sont ces théories qui font référence. Il nous semblait important de les présenter ici afin de les confronter finalement avec une observation empirique de l'utilisation de l'espace.

## 4. Définition des espaces de l'interprète en situation de traduction

Ainsi, lorsque nous utilisons la langue des signes, l'espace et le corps du locuteur sont fondamentaux dans la création de la parole. L'espace nous entoure, il est partout autour de nous. Lorsque nous nous déplaçons, lorsque nous parlons à quelqu'un, lorsqu'un orateur prononce un discours - nous emplissons cet espace qui reste pourtant invisible. L'espace de la langue est fondamental dans son utilisation ; le son s'y répercute, résonne, rebondit sur les murs et arrive aux oreilles de celui qui l'écoute. Pour tous, c'est intuitif, personne ne connaît réellement son importance. Pourtant, lorsqu'un interprète en langue des signes se positionne à côté de l'orateur pour traduire son discours, prononcé en français, vers la langue des signes, la question de l'espace se pose encore plus frontalement, car cet espace effacé jusque-là devient alors visible aux yeux de tous. L'interprète, d'une certaine manière, pratique un lieu, équipé de son regard « interprétatif ». Il met en œuvre des compétences, suivant des prescriptions et influences qui fabriquent l'espace et/ou interagissent avec lui.

Mais de quels espaces s'agit-il ? Y en a-t-il de plusieurs sortes ? En effet, contrairement à ses collègues en langue vocale, l'interprète se place nécessairement au centre de la situation de communication, face au public et auprès de celui qui prononce son discours. Il est entouré par beaucoup d'aspects contextuels qui ont un rôle dans ses choix traductifs. Le professionnel entre en interaction avec ceux qui l'entourent et ce qui se trouve dans l'espace autour de lui (Pointurier 2014). Il doit donc s'approprier cet espace, pour lui permettre de le rendre visible et organisé. Nous allons définir ici les différents espaces qui entrent en jeu dans l'interprétation du français vers la langue des signes.

### 4.1. L'espace d'énonciation de l'interprète

En langue des signes, l'espace utilisé le plus évident est celui qui entoure le signeur : celui qu'il peut maîtriser et utiliser dans son environnement proche, l'espace de la langue. Pour autant, Pointurier (2014) a montré que l'espace physique, réel, qui entoure l'interprète, est fondamental dans l'interprétation. En effet, l'interprète est partie prenante de la situation de communication (Wadensjö : 1995, 1998 ; Roy : 2000), il interagit avec les participants et les éléments signifiants qui l'entourent. Il peut se déplacer, montrer du doigt un élément (le tableau, un participant, etc.) lorsque cela lui paraît cohérent pour faire appuyer son discours.

Les travaux de Pointurier ont permis de définir la notion d'espace en lien avec l'interprétation : l'espace de l'interprète pris dans sa globalité est alors nommé *espace d'énonciation*. Celui-ci comprend deux formes d'espace : *l'espace de travail* et *l'espace contextuel*. L'espace de travail a, à son tour, deux fonctions

différentes : celle de *désignation* et celle de *signation*. L'interprète peut ainsi, dans le premier cas, désigner des éléments concrets de la situation de communication dans laquelle il traduit, ceux-ci étant généralement accessibles rapidement (sans longs déplacements) ; comme le décrit Pointurier :

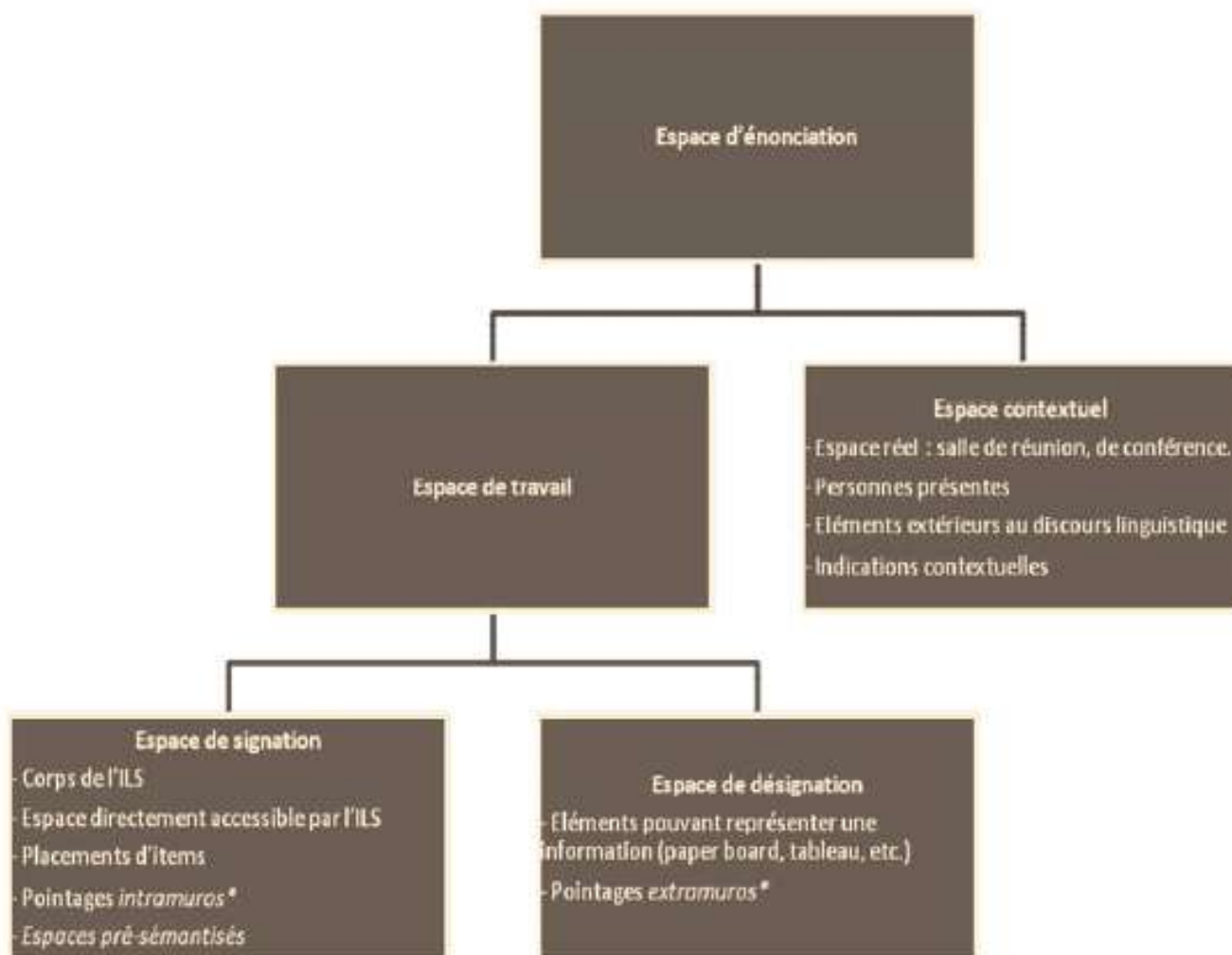
[c']est l'ensemble des éléments présents dans le lieu où se déroule l'évènement et qui peuvent, à un moment donné de l'interprétation prendre une valeur sémantique par le déictique (l'interprète pointe un mot, un schéma ou désigne une personne présente dans la salle)<sup>28</sup>

Pour résumer, l'interprète se situe donc dans un espace global d'énonciation, qui lui-même comprend un *espace contextuel* (c'est-à-dire ce qui l'entoure, l'endroit, le lieu où il travaille) et un *espace de travail* (son environnement proche, les orateurs la plupart du temps ; tout ce qui est ergonomiquement accessible). Ce dernier est composé d'un *espace de désignation* (ce que peut utiliser l'interprète dans son interprétation en pointant l'une ou l'autre des entités présentes) et l'*espace de signation*, plus linguistique celui-ci.

---

<sup>28</sup> Pointurier 2014, op. cit. p. 161

Voici une description de ces espaces selon l'auteur :



\*Nous qualifions de pointage *intramuros* ou *extramuros* les pointages internes ou externes à l'espace de signation respectivement.

Figure 8 : Représentation des espaces de l'interprète - Pointurier 2014

Nous avons retravaillé cette représentation dans une modélisation d'une situation de communication réelle (ici l'interprétation en situation pédagogique) :

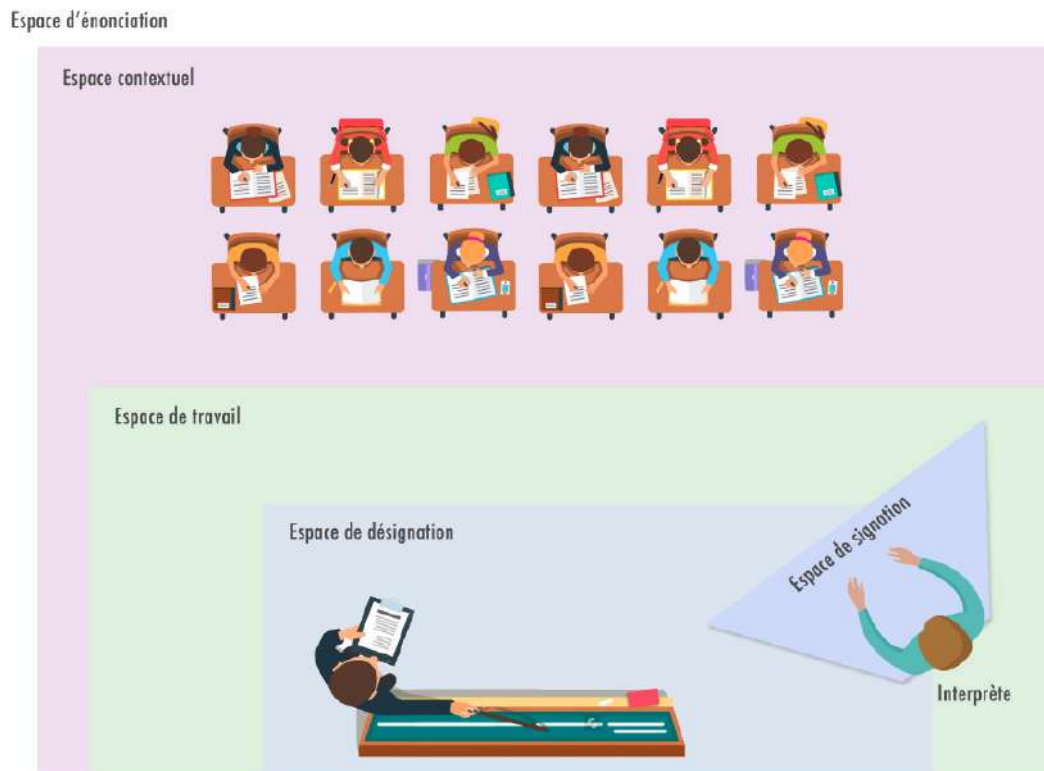


Figure 9 : Modélisation de l'espace d'énonciation de l'interprète (selon Pointurier)

Pointurier a travaillé en 2014 sur l'application du Modèle d'Efforts de la Simultanée de Daniel Gile (2009) aux interprètes en langue des signes. Elle analyse ainsi l'espace et les éléments qui le constituent comme faisant partie intégralement de la situation de communication et donc des informations à gérer par l'interprète en situation de traduction. C'est ainsi la première à décrire l'espace linguistique mais aussi l'espace contextuel et d'énonciation dans un second temps. Nous nous sommes appliquée, dans la suite de notre étude, à pousser la réflexion et à identifier encore davantage d'espaces.

## 4.2. L'espace : tactique utilisée en interprétation vers la LSF

Au-delà d'être un élément évidemment constitutif de la situation de communication, et donc d'apparaître comme influent sur les choix tactiques en situation de traduction, il est lui-même utilisé comme tactique en interprétation.

L'interprète utilise cet espace afin de construire son référentiel, mais il le fait en règle générale en interaction avec le bénéficiaire de la traduction. Le public doit percevoir les trois dimensions de la langue et ainsi comprendre au plus juste le discours traduit. Winston déclare ainsi :

Les locuteurs signants utilisent les tactiques spatiales pour rendre leur message intelligible à leurs interlocuteurs. Ces structures spatiales aident le destinataire à analyser les informations qu'il voit et permettent de rendre compréhensible la langue en un discours cohérent et construit.<sup>29</sup>

La compréhension du discours par le public est bien évidemment une finalité à prendre en compte dans l'utilisation de l'espace par l'interprète. Nous allons décrire ici quelles tactiques sont mises en œuvre, comment peut être utilisé l'espace et quelle fonction traductologique il sert.

### 4.2.1. Tactiques spatiales : définitions et dénominations

Gile (1995) propose de définir les choix interprétatifs des professionnels sous l'angle des tactiques employées. En effet, il remarque qu'en interprétation simultanée, l'oral permettant plus de liberté que l'écrit, les professionnels se permettent de faire des choix de traduction privilégiant l'intention du locuteur initial, son vouloir-dire, plutôt que la structure linguistique du discours original<sup>30</sup>. Ainsi, jonglant avec leurs capacités cognitives, les interprètes optent pour telle ou telle tactique en fonction de leurs ressources attentionnelles et de l'intention du locuteur. Gile propose en effet cette notion de tactique au regard du Modèle d'Efforts de l'Interprétation Simultanée qu'il élabore. Il recense ensuite une vingtaine de tactiques employées en simultanée que Pointurier reprend en les associant avec leur faisabilité en interprétation vers la langue des signes française. Toutes sont pratiquement validées mais effectuées d'une manière différente : l'aspect obligatoirement visuel du professionnel l'empêche de procéder à certaines tactiques

---

<sup>29</sup> « Signers choose to use spatial strategies to render messages meaningful for the audience. These spatial structures help the audience process the flow of information that they are watching, structuring it into coherent and cohesive shunts of meaningful language” Winston, 1996, op.cit. p.1

<sup>30</sup> Pointurier, 2014 op. cit. p 86.



de façon trop visible. Voici ci-dessous le tableau des tactiques proposées par Gile à gauche et celles validées ou non par Pointurier, à droite :

Tactiques en ligne	Équivalent LS
1- Reconstitution par le contexte	Idem
2- L'attente	Idem
3- Mobilisation du partenaire en cabine	Idem (plus rare, voir page 179-180)
4- Consultation de documents en cabine	Impossible
5- Restitution à un niveau d'abstraction plus élevé	Idem
6- Reproduction phonétique approximative	Dactylogogie et labialisation accentuée
7- Omission tactique	Idem
8- Interpellation des auditeurs	Idem
9- Explication ou paraphrase	Idem (scénarisation, paraphrases, etc.)
10- Simplification	Idem
11- Le discours parallèle	Idem
12- La naturalisation sauvage	Dactylogogie et/ou labialisation
13- Le transcodage	Idem (français signé, dactylogogie)
14- Le renvoi des auditeurs à une autre source d'information	Idem (pointage, utilisation du contexte)
15- La permutation des informations dans la restitution	Idem
16- La prise de note	Impossible
17- La modification du décalage chronologique orateur-interprète	Idem
18- La restitution anticipée des premiers segments de la phrase	Idem
19- La fermeture du microphone.	Idem (arrêt de l'interprétation)

Figure 10 : Tableau des tactiques en interprétation simultanée (Pointurier, 2014 : 87)

Nous remarquons que sur les dix-sept tactiques validées par Pointurier, six peuvent utiliser l'espace de signation (n° 1, 5, 9, 10, 11 et 15) et quatre l'espace de travail de l'interprète (3, 4, 8 et 14). Nous considérons que l'idée de consulter des documents en cabines peut être assimilée à celle de se renseigner auprès de son collègue, s'il est présent en binôme (demander une information du regard ou confirmer une information).

Il n'y a pas d'équivalences précises entre les aspects propres à la langue des signes et les tactiques recensées par Gile en langue vocale. Malgré tout, comme le fait Pointurier dans le tableau ci-dessus, nous pouvons « ranger » certaines tactiques identifiées en langue des signes sous les dénominations proposées par Gile. Nous pouvons déjà ici remarquer que plus de la moitié des tactiques proposées ici est en lien avec les espaces de l'interprète. L'espace deviendrait alors nécessairement une tactique interprétative.

Malgré la description de différentes tactiques employées en situation d'interprétation et leur définition proposées par Pointurier, aujourd'hui aucune étude ne recense toutes les tactiques spatiales que l'interprète peut utiliser en situation d'interprétation simultanée.

#### 4.2.2. Amplification scénique et scénarisation

Pour Séro-Guillaume (2006), l'interprète en langue des signes doit faire face à plusieurs contraintes historiques et contextuelles :

Essayer de reformuler un énoncé abstrait en se posant la question de savoir comment on signe tel ou tel mot, c'est courir à l'échec. Avant de poser la question de comment signer, il convient de scénariser le texte, autrement dit, de construire une image enrichie des interactions dynamiques sous-jacentes au texte. Ceci fait, on peut aborder la mise en signes avec plus de sérénité et d'efficacité <sup>31</sup>.

Ainsi, représenter un concept en langue des signes pour pouvoir le traduire serait d' « imaginer un événement », de procéder à une « amplification scénique »<sup>32</sup>.

Autrement dit, il s'agirait de reproduire l'action sous-jacente d'un concept que l'on perçoit pendant le discours pour faire passer le sens voulu par l'orateur. Séro-Guillaume prend l'exemple de la phrase *La tenue de deux manifestations va entraîner une démobilisation des sourds...* ; procéder à une amplification scénique dans ce cas serait obligatoire pour lui :

L'interprète devra poser devant lui un sourd, devant celui-ci deux manifestations, que ce dernier va considérer en se disant grosso modo et selon le contexte (il ne s'agit pas de proposer une interprétation définitive mais d'illustrer la démarche) deux manifestations ça suffit, inutile que je me déplace ou deux manifestations, ça n'est pas satisfaisant, je n'y vais pas. <sup>33</sup>

Un autre exemple assez explicite serait de prendre celui de la fraude fiscale. En langue des signes, il n'existe pas encore de concept défini et répandu pour pouvoir trouver une correspondance pertinente (au sens de Seleskovitch et Lederer 1984). La tactique est donc de trouver l'événement sous-jacent au concept, à savoir pour Séro-Guillaume de répondre à la question « qui fait quoi ? » et de proposer cet événement dans

---

<sup>31</sup> Philippe Séro-Guillaume, Langue des signes, surdité et accès au langage, 2008/2011, p. 187

<sup>32</sup> Philippe Séro-Guillaume, La scénarisation du sens en langue des signes et en interprétation. La langue des signes : genèse et description succinctes , in *Le sens en traduction*, Marianne Lederer , p 283.

<sup>33</sup> Ibid. p .283

l'espace de signation. Nous représentons alors les sujets et l'action qui illustrent le concept. Dans le cas de notre exemple, il pourrait s'agir de traduire : [personnes][impôts][fraude\*expression sourde][ne pas payer].

Cette tactique se révélerait plus efficace que d'autres en discours. Pourtant, elle peut paraître très subjective : est-ce possible que tous les interprètes construisent un concept de la même façon ? Comment faire appel de façon systématique aux universaux de sens d'une communauté ? Ces questions se posent dans la nature même de cette tactique spatiale.

D'autres tactiques pour traduire ce concept seraient effectivement de faire du transcodage ; à savoir uniquement réutiliser l'expression sourde voulant dire « fraude, interdit, voyou » et rajouter « impôts » en suivant le discours initial. Une autre tactique pourrait également être d'épeler dans l'espace les deux termes : utiliser la dactylogogie (l'alphabet visuel de la LSF). Malgré tout, pour Séro-Guillaume, « la représentation linguistique des actants est une condition sine qua none de l'intelligibilité du discours »<sup>34</sup> en langue des signes. Utiliser la scénarisation est malgré tout très contraignant selon l'auteur :

La contrainte qui s'impose à l'interprète, à savoir prendre en charge de façon idiomatique un discours inédit, est double. Elle ne relève pas de la seule mise en œuvre de processus linguistiques puisqu'il s'agit, première contrainte, d'imaginer un évènement, à savoir des entités et des comportements, dont, deuxième contrainte, l'évocation ne doit pas être poursuivie pour elle-même. Le caractère nécessairement concret de l'image proposée, l'évènement, autrement dit des gens qui agissent, ne doit pas imposer telle ou telle signification particulière.<sup>35</sup>

En effet, en prenant le parti de placer des acteurs dans le discours qui ne sont pas présents dans la locution d'origine peut prêter à confusion. Il s'agit alors, pour l'interprète de préciser que l'action présentée porte un sens pour elle-même et non pour ce qu'elle représente.

Cette tactique utilise donc l'espace et complète la liste ébauchée par Pointurier, qui place la scénarisation dans le même domaine que la paraphrase.

Nous étofferons cette liste en mettant l'accent sur les tactiques utilisant spécifiquement l'espace, si elles existent. Notre corpus préliminaire a montré une organisation de l'espace de signation très différente en fonction des interprètes et a permis d'identifier des profils spatiaux pour chaque interprète, pour une même compréhension du discours par les locuteurs sourds. Nous y reviendrons à la fin de ce chapitre.

---

<sup>34</sup> ibid. p. 282

<sup>35</sup> ibid. p. 283

#### 4.2.3. Iconicité et synecdoque

L'utilisation de la scénarisation en interprétation rappelle l'utilisation d'une autre tactique discursive en langue des signes : utiliser une représentation partielle d'un référent pour signifier le tout. En effet, en linguistique de la langue des signes, la langue illustre les concepts dans l'intention de leur donner une signification. Pour Cuxac, la langue « porte une intention sémiotique dans une visée iconicisatrice »<sup>36</sup>. L'interprète utiliserait alors l'illustration d'un concept pour pouvoir le faire percevoir par le public. Yau rajoute ensuite : « une représentation gestuelle d'un référent est condamnée à être partielle, parce qu'on ne retient qu'une partie des traits du référent à désigner »<sup>37</sup>. Au lieu donc d'illustrer le concept en entier, la langue n'utiliserait qu'une partie pour signifier le tout ; comme pour le signe *lapin* qui est traduit par ses oreilles ou bien *maison* dont le signe illustre le toit de la demeure.

Ainsi, toute la théorie de l'iconicité portée par ces linguistes a depuis été commentée et modifiée par Séro-Guillaume notamment, dans son concept de scénarisation que nous avons décrit précédemment ; mais ces observations sur la langue se rapprochent également de la Théorie Interprétative de la Traduction.

En effet, dès 1984, Seleskovitch et Lederer commentaient la notion de synecdoque en interprétation. La langue des signes ne serait donc pas la seule à utiliser une partie pour illustrer le tout ; tout orateur fonctionne de la même façon, en s'appuyant sur les connaissances qu'il partage avec son auditoire. La notion d'implicite et d'explicite est alors fondamentale, comme Lederer le décrit en 1994 :

L'explicite original est adapté aux connaissances de ses lecteurs, le traducteur adapte son explicite à ses propres lecteurs et ce faisant retrouve dans sa langue un autre équilibre entre l'explicite et l'implicite pour désigner les événements, les idées, les sentiments de l'original. L'explicite est marqué par des habitudes d'expression propres à la langue, aussi le traducteur trouve-t-il dans la sienne des formes conformes aux habitudes d'expression et reflétant néanmoins sa créativité. Le problème du traducteur est donc double : il doit connaître les tenants et aboutissants de chaque segment de texte pour en comprendre le sens et il doit être à même de désigner dans sa langue le même tout affectivo-cognitif en une synecdoque adéquate, qui créera l'équivalent de la synecdoque originale.<sup>38</sup>

En interprétation vers la langue des signes, l'interprète fonctionnerait alors de la même façon, mais en inversant le rapport explicite/implicite (Séro-Guillaume 2006 : 282). Ainsi, utilisant ses propres

---

<sup>36</sup> Christian Cuxac, Iconicité des Langues des Signes. Faits de Langues, Mars 1993, numéro 1, p. 47

<sup>37</sup> Shun-chiu Yau, Iconicité à deux niveaux : de la forme à la motivation. 1993, p.58

<sup>38</sup> Marianne Lederer, La traduction aujourd'hui. Le modèle interprétatif 1994, p. 62

connaissances pour percevoir l'implicite du discours original, il choisirait de l'explicitier ou non (en utilisant une *scénarisation* notamment) en fonction des bénéficiaires de sa traduction.

#### 4.2.4. Le « spatial mapping » en interprétation

Dans la littérature internationale, nous retrouvons la description des mêmes procédés utilisés en interprétation, notamment la notion de *spatial mapping*, décrite par Winston. Pour elle, la spatialisation et l'utilisation de cette cartographie dont nous avons parlé plus haut ne servent pas uniquement à placer et à faire interagir les entités entre elles, mais bien à rythmer et à donner une prosodie au discours. Ainsi, dans son article elle précise :

La cartographie spatiale (*spatial mapping*) n'est pas seulement le « dessin » d'une image, mais aussi des relations actanciennes entre idées abstraites dans un espace concret. Ce dernier sert à comparer les entités, à ajouter détails et images, à décrire les attributs physiques comme la couleur, la taille ou la forme mais aussi les émotions, attitudes, croyances, à montrer le temps qui passe et à marquer l'intonation en ASL (American Sign Language).<sup>39</sup>

La spatialisation des éléments permet à l'interprète de préciser les interactions mises en œuvre dans le discours mais aussi de thématiser certains éléments, de faire des commentaires et de maintenir une structure logique et intelligible. Winston insiste sur les « prosodic and referential functions »<sup>40</sup> que porte l'espace en langue des signes. Il ne s'agit pas simplement de l'utiliser comme schéma justement, ou dessin d'une action mais bien de faire vivre le discours, son rythme, sa prosodie et son intonation grâce à l'espace. La construction de l'espace de signation ne se résume pas à un schéma des actions et entités. Winston poursuit ainsi en précisant que le style est aussi important que le contenu : les tactiques spatiales peuvent aussi servir pour faire passer l'ironie, le sarcasme etc. L'interprète lui-même prend sa place dans l'espace et peut modifier son axe de traduction. Il ne se situe pas toujours fixe, face à son espace de signation, mais peut lui-même se situer à droite à gauche, en avant ou en retrait pour donner du sens à sa traduction. Winston insiste ainsi : « La fonction prosodique de l'espace est aussi utilisée pour ajouter du poids ou de l'emphase au discours, pour créer rimes et rythme<sup>41</sup> ».

---

<sup>39</sup> « Spatial mapping includes not only the “drawing” of a picture, it also includes the space to build relationships between abstract ideas, to compare entities, to add imagery and detail, to describe both physical attributes such as color, size and shape as well as non-physical attributes such as emotions, attitudes and beliefs, to show the passage of time, and to contribute to the prosody of ASL.” Elisabeth Å. Winston, *Spatial mapping in ASL discourse*. 1996, p. 3-4

<sup>40</sup> *ibid.* p. 1

<sup>41</sup> « This prosodic function of space is also used for adding stress or emphases to an utterance, for creating rhyme and rhythm” *ibid.* p. 4

#### 4.2.5. Les transferts, le « role shifting »

Lorsque l'interprète prend justement une place dans l'espace, il peut choisir également d'incarner une entité ou de spécifier une action ou un comportement. Pointurier dit à ce propos :

Dans les langues des signes et notamment en LSF, on a également recours à la *scénarisation* comme l'appelle P. Séro-Guillaume (2008), concept traductologique de prise en charge du discours qui fait appel aux notions de transferts de C. Cuxac, (2000) : dans le transfert personnel ou prise de rôle, le locuteur 'devient' l'entité dont il parle, personne, chose, animal ; dans le transfert de taille ou de forme, il décrit un objet par sa forme, sa hauteur, etc. ; dans le transfert de situation, il reproduit dans l'espace le déplacement d'un actant par rapport à un locatif stable. Dans les langues des signes, ces transferts prennent le plus souvent une forme visuelle. »<sup>42</sup>

Sallandre a déjà défini ces concepts de manière linguistique, comme nous l'avons indiqué plus haut dans ce chapitre. Elle a ainsi dressé une liste des usages linguistiques permettant d'incarner des entités dans l'espace.

En interprétation, Séro-Guillaume précise néanmoins que cette notion de transfert est un procédé discursif naturel utilisé par tous, personnes entendant comme personnes sourdes. En effet, pour lui, les deux notions de *transferts personnels* et *transferts situationnels* sont issues des notions de Piaget (1966) et de sa théorie d'apprentissage du langage. Endosser les personnages de son énoncé, véritablement être l'acteur que l'on joue dans le discours, à savoir utiliser un *transfert personnel*, serait l'*imitation différée* que l'on utilisait étant petit. Nous avons tous incarné à un moment ou un autre l'avion par exemple, en faisant les ailes avec nos bras. À moindre échelle et de façon plus linguistique, l'interprète ou l'orateur sourd peuvent utiliser ce genre de transfert pour traduire une action, un sentiment ou un concept.

Le *transfert situationnel* serait, lui, l'héritier du *jeu symbolique* de Piaget. L'enfant utilise alors ce qu'il a autour de lui, des objets qui ne représentent pas les acteurs précisément mais qui endosseraient ce rôle. Par exemple, l'enfant considère des couverts, le couteau et la fourchette, comme un couple de personnes humaines. Cette manière de signifier le monde visuellement a donc été reprise tout naturellement par une langue utilisant des procédés discursifs visuels selon Séro-Guillaume.

Ces procédés de transferts ont été les seuls issus de théories linguistiques se rapprochant de la littérature traductologique internationale. En effet, le fait d'incarner l'acteur présenté correspond à la tactique du

---

<sup>42</sup> Sophie Pointurier et Daniel Gile, Les tactiques de l'interprète face au vide lexical, 2012, p.165

« role shifting » de Stokoe, reprise dans les années 90 par la littérature anglo-saxonne et notamment Padden (1990).

#### 4.2.6. Les déictiques spatiaux

L'espace est ainsi utilisé par l'interprète pour distribuer ou incarner des entités. Cet espace peut être utilisé de multiples façons, comme nous l'avons vu, mais surtout porter, à la fin du discours, de très nombreuses entités spatialisées. Comment alors toujours donner du sens sans perdre les bénéficiaires de la traduction ? Pour Pointurier et Gile, cela nécessite, de la part de l'interprète, un effort supplémentaire de mémorisation.

« Par ailleurs, le placement spatial des éléments du discours signé par l'interprète sollicite un effort de mémorisation supplémentaire des emplacements dédiés, dans la perspective de leur activation ultérieure. Par souci de clarté, l'ILS (Interprète en Langue des Signes) fera attention à ne pas tout placer au même endroit : les actionnaires à droite, la filiale à gauche, les sous-traitants au milieu, les fournisseurs légèrement en hauteur [...] »<sup>43</sup>.

Arrêtons-nous ici sur la notion d'*activation* et de *réactivation*. En effet, une fois les entités placées et les actions jouées, comment faire comprendre que l'on parle de l'une ou de l'autre ? Le pointage dont nous parlions lors de la description des espaces de l'interprète était un pointage réel d'un objet dans l'espace de désignation de l'interprète ; par exemple, le tableau, le professeur, l'élève qui bavarde... Ici, nous parlons du pointage dans l'espace de signation lui-même, la désignation des entités du discours. L'interprète crée un espace éphémère : d'une portion de discours à l'autre, le sens change, varie, évolue ; l'espace avec lui. Le pointage sert alors de déictique pour l'interprète et les auditeurs : « ils permettent de pointer en cas de besoin telle ou telle portion de l'espace dans lequel le signeur développe son discours<sup>44</sup> ». Les déictiques peuvent prendre plusieurs formes : celle du doigt qui pointe, de la main qui montre ou bien de la main plate qui matérialise un endroit plus large. Ils endossent le rôle de réactivateur d'un espace proposé quelques temps plus tôt dans le discours. Cela permet de rappeler comme sujet signifiant une entité posée plus avant dans le discours, et de la commenter ou de la faire agir.

Ces pointages permettent également de thématiser ou de substantiver une notion. En effet, dans une scénarisation par exemple, Séro-Guillaume mettait en lumière que la contrainte était de faire comprendre

---

<sup>43</sup> *ibid.* p. 175

<sup>44</sup> *op. cit.* Séro-Guillaume, 2008, p. 116

le concept que l'action illustre et non pas l'action en elle-même. Dans ce cas, l'interprète peut utiliser alors un déictique, il pointe du doigt ou entoure le concept dont on parle. Il ajoute à ce propos : « Si besoin est, il peut thématiquer n'importe lequel des éléments de son discours [...], en pointant ce signe, ou l'espace où il vient d'être effectué, pour pouvoir en dire quelque chose [...] »<sup>45</sup>. Autrement dit, l'espace et l'utilisation de déictiques permettent de commenter et de prendre de la distance par rapport à une action donnée. L'interprète peut à la fois utiliser une scénarisation et la commenter. Le double effet du discours est alors respecté et compris.

Séro-Guillaume prend l'exemple de la phrase *L'arrestation des voleurs par les gendarmes a été compliquée*. Voici une version de l'interprétation qui peut être proposée : l'interprète pose alors ses deux entités : [voleurs] et [gendarmes], puis l'[arrestation], se recule un peu et pointe cette dernière entité avec un [déictique main plate] pour permettre de la commenter : [ça][difficile], comme nous le montre le schéma ci-dessous :

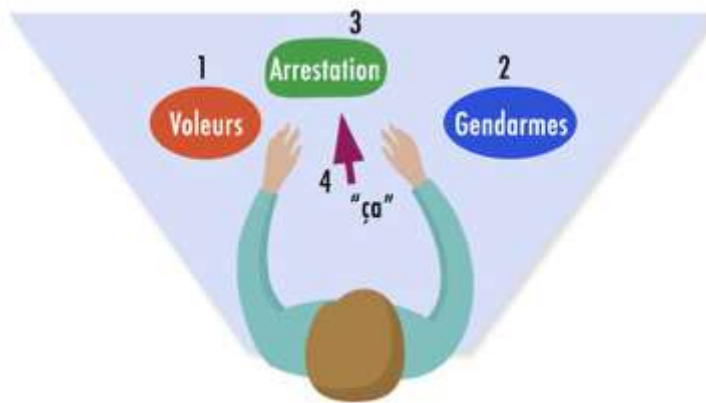


Figure 11 : Représentation des déictiques

Le pointage et l'utilisation des déictiques permet alors à l'interprète de situer le sens du discours dans son *diagramme* (voir plus haut) et de commenter le concept énoncé. Il peut donc à la fois scénariser un concept et en parler. L'espace permet à l'interprète de passer d'un discours à l'autre : parler du particulier et faire un commentaire de portée générale. Si nous prenons l'exemple de la phrase *La fraude fiscale est un vrai fléau pour notre économie*, l'interprète peut aussi utiliser une scénarisation pour le concept de fraude fiscale. Il devra donc présenter des acteurs et une action particulière pour « donner à comprendre » (Séro-Guillaume) ce concept. Pourtant, l'idée de l'orateur n'est pas de décrire la fraude fiscale mais bien de la

<sup>45</sup> *ibid.* p116



considérer comme connue de tous et d'en parler ensuite. Néanmoins, lors de l'utilisation de cette tactique, l'interprète doit être sûr que les actants mis en scène sont pertinents pour les bénéficiaires de la traduction. Le public doit avoir des connaissances dans le domaine et pouvoir repérer le concept et ce qu'il veut dire. Alors, si cela fonctionne, l'interprète utilisera le pointage pour montrer l'espace où a eu lieu la scénarisation et préciser que l'on parle bien de /ça/ (la fraude fiscale) en tant que fléau.

## 5. L'espace, une contrainte supplémentaire ?

Dans la citation de Gile et Pointurier plus haut, les auteurs décrivent l'utilisation de l'espace mais pointent également la notion d'effort. Pointurier (2014) complètera cette analyse en appliquant le Modèle d'Efforts de Gile des langues vocales aux langues des signes. Elle décrit ainsi les espaces de l'interprète, et notamment celui qui contient sa *zone de travail*. Il est intéressant de constater que dans l'analyse de son corpus, cette zone de travail (que nous appelons *espace de travail* dans notre modélisation) doit être négociée au départ et peut parfois apparaître comme une contrainte si elle évolue au fur et à mesure du déroulé de la situation de communication. En effet, à son arrivée dans le lieu où il doit traduire, une partie du travail de l'interprète consiste à anticiper son placement dans l'espace (face aux destinataires sourds et à côté des entendants, la plupart du temps) et sa zone de travail. La méconnaissance du métier par le grand public impose aux professionnels d'expliquer régulièrement les raisons qui les poussent à se placer à telle ou telle place et à parfois insister pour se positionner correctement (notamment dans le bureau d'un médecin par exemple<sup>46</sup>). Pointurier parle de *négociation* de l'espace et de la zone de travail. Or, cette dernière peut vite évoluer en fonction de la situation et des propos échangés. Ainsi, pour montrer du doigt un élément dans la pièce, qui deviendrait pertinent une fois la négociation du positionnement de l'interprète effectuée, l'interprète devra modifier son placement, et réévaluer sa zone de travail. Cette nécessité physique ajoute un effort supplémentaire à l'interprète en situation de traduction. Néanmoins, ce n'est pas toujours le cas : en cas d'interprétation de conférence, il n'est usuellement pas possible de se déplacer après négociation de l'espace de travail, pour des contraintes politiques et techniques<sup>47</sup>.

L'espace ici peut donc influencer la situation de communication, comme nous l'avons décrit à plusieurs reprises, mais même devenir une contrainte. Cette négociation nécessaire à l'interprète afin de se positionner au bon endroit peut entraîner un bouleversement social et hiérarchique des personnes en présence. Pointurier dit à ce propos :

---

<sup>46</sup> Pointurier (2014) - voir à ce sujet les espaces sociaux et hiérarchiques dans notre chapitre 6

<sup>47</sup> voir chapitre 3

Nous noterons au passage qu'en situation de liaison, la négociation de zones de travail n'est pas toujours une chose simple et requiert un certain tact de la part de l'ILS, au tribunal par exemple ou chez certains professionnels qui tiennent à matérialiser leur place dans la hiérarchie socioprofessionnelle par une frontière symbolique comme un bureau, une estrade. Les ILS sont habitués à ces négociations de placement qui permettent au bénéficiaire sourd d'avoir en face de lui son interlocuteur et l'interprète.<sup>48</sup>

Le placement particulier de l'interprète fait également apparaître un autre espace constitutif de cet espace d'énonciation. En effet, *l'espace politique*, ou bien *social*, qui est la place qui sépare l'interprète du locuteur entendant principal, peut être un enjeu de traduction assez complexe à envisager pour le professionnel. Il doit ainsi respecter des normes sociales propres à la situation dans laquelle il intervient (derrière le bureau d'un médecin par exemple), ou bien respecter une place hiérarchiquement symbolique mise en place (un PDG d'une entreprise seul en scène par exemple, ou bien le président de la République). Pour autant, cet espace est important également pour affirmer son positionnement de professionnel. Nous commenterons cet aspect plus avant dans notre étude de corpus principal.

Si cet espace vient à être modifié, à chaque déplacement de l'interprète les codes doivent être renégociés. Pointurier dit ainsi :

Toute sortie de cet espace (lors des réunions d'entreprise par exemple), [...] risque de perturber le caractère formel de la situation et de nuire au bénéficiaire de la traduction. [...] Dans ces conditions, tout glissement de l'espace de travail dans une zone non négociée serait une contrainte supplémentaire à gérer par l'interprète<sup>49</sup>.

En parlant de l'espace de signation propre à l'interprète cette fois, Pointurier observe dans son corpus que les interprètes s'appliquent à mémoriser le placement des entités dans leur espace référentiel afin de faciliter la compréhension du bénéficiaire sourd. Ainsi, ils tentent de garder les mêmes référents spatiaux durant leur propre discours afin de les réactiver le cas échéant. De plus, en travaillant en équipe, cet effort se fait également sur son collègue en interprétation active. En observant et restant attentif à l'interprétation de son collègue, certains placements pertinents peuvent être mémorisés et ainsi réutilisés durant son propre relais. En travaillant en équipe, ils souhaitent ainsi créer une cohérence spatiale entre eux. Nous analyserons cet aspect dans notre chapitre 3 en commentant l'usage de *l'espace référentiel* en double interprétation.

Afin d'économiser ces ressources attentionnelles (Gile, 1985) et de faciliter le travail des professionnels,

---

<sup>48</sup> op.cit. Pointurier, 2014, p. 188

<sup>49</sup> ibid. p 190

mais plus particulièrement des étudiants interprètes, une interprète québécoise, Bélanger (1995) a même proposé une automatisation des placements afin que l'espace référentiel soit ainsi le même pour tous. Pour pallier une potentielle confusion entre plusieurs entités, il s'agirait de mémoriser arbitrairement ces placements (par exemple, les hommes à droite et les femmes à gauche). Il est facile aujourd'hui de montrer que notre façon de gérer le discours et les entités présentées ne peut pas s'automatiser. En effet, il apparaît plus compliqué naturellement de mémoriser un espace artificiel créé qu'un espace discursif qui nous est propre. Nous verrons que cette logique spatiale a été interrogée par les interprètes de notre corpus préliminaire.

De plus, l'interprète en LS étant nécessairement positionné face au public, sur la scène, face caméra, ou bien assis en face des bénéficiaires de la traduction, l'espace qu'il prend, avant même que sa traduction effective commence, a une incidence sur son état d'esprit et sur sa concentration. Face caméra, dans les quelques secondes qui précèdent l'enregistrement, il est visible des techniciens, éventuellement des orateurs et de beaucoup de personnes qui pourraient interpréter ses mouvements et sa façon de faire comme signifiants. Le fait de dépendre de la technique (ne pas entendre la voix de l'orateur signifie pour l'interprète en situation que l'enregistrement n'a pas commencé), peut entraîner des situations délicates qui déconcentrent le professionnel. Lors de nos échanges avec des collègues de terrain, il est ressorti une anecdote qui a mis très mal à l'aise le professionnel concerné. Lors d'une interprétation d'un Live en direct sur Internet, le professionnel est apparu à l'écran, au début de la prise de parole de l'orateur. Malheureusement, l'enregistrement se faisant à distance et le son ne fonctionnant pas, l'interprète a pensé qu'il n'était pas encore en ligne. Beaucoup d'internautes ont ainsi pris des captures d'écran montrant l'interprète les mains sur les hanches, visiblement en train de discuter avec son entourage... Remarquant, trop tard, que la conférence avait déjà commencé, l'interprète a pris bon an mal an l'interprétation du discours en cours de route. Cette maladresse a coûté beaucoup de ressources attentionnelles au professionnel et a entraîné une perte de concentration durant les minutes qui ont suivi<sup>50</sup>. Ces déboires professionnels ont été expérimentés par des interprètes en langue vocale traduisant à distance pendant la crise sanitaire, n'ayant donc pas accès à la salle des parlementaires. Sans voir ce qu'il se passe, difficile de traduire au bon moment<sup>51</sup>. Ainsi, une modification de l'espace de travail durant l'exercice de traduction modifie le discours lui-même. Cet espace a donc une grande influence dans la situation. Cette grande visibilité de l'interprète peut être difficile à gérer psychologiquement et nerveusement. Certains interprètes mentionnent en effet le fait que finalement, lors d'une grande conférence publique, ce

---

<sup>50</sup> Échanges informels avec des professionnels de terrain.

<sup>51</sup> Article du journal « Le Soir » en Belgique, sur la crise sanitaire et les interprètes parlementaires, daté du 4 juin 2020 : <https://www.lesoir.be/305098/article/2020-06-04/les-interpretes-freelance-de-lue-se-disent-abandonnes?fbclid=IwAR08usF7pZh5XVpw8nC3ukN82-SoxUub95eS34Kg-D5Q8lzJ7XKfFGNgCOA>

n'est pas tant le contenu du discours et les contraintes techniques qui peuvent entraîner un stress supplémentaire, mais bien le fait de se trouver debout sur scène, en pleine lumière, face à un public extrêmement nombreux.

Cet espace direct qui entoure l'interprète est un facteur essentiel à la réussite ou à l'échec de l'interprétation.

Ainsi, dans la littérature française et internationale, le point de vue utilisé pour travailler sur l'espace a été celui de la contrainte ou bien de l'automatisation. L'espace n'a pas encore été en tant que tel analysé et observé comme faisant partie de l'environnement de l'interprète. Il est finalement multiple et peut endosser des enjeux considérables dans la prise en charge de la situation de communication par le professionnel.

## **6. Présentation du corpus préliminaire : ALÉSIA**

### **6.1. Présentation de la méthodologie**

Notre corpus préliminaire a été constitué dans le cadre du mémoire de Master de recherche en traductologie en 2016. Il est court et propose quelques pistes de recherche que nous présentons ici afin de les utiliser comme hypothèses sur notre corpus final.

Ce corpus est composé de douze vidéos : six interprétations filmées du français vers la langue des signes et six vidéos d'entretiens réalisés avec les interprètes volontaires.

Les interprétations durent quelques minutes tandis que les entretiens peuvent aller jusqu'à une heure de discussions. Cette étude a une visée exploratoire : les corpus sont courts et limités. Néanmoins, certains résultats et réflexions issus de cette analyse nous paraissent assez intéressants pour en faire état ici. Cette étude a été réalisée en gardant le thème de l'espace en toile de fond, mais proposant une réflexion plus large aux professionnels : les entretiens étaient semi-dirigés, les discussions orientées sur les choix de traduction durant le discours. Le discours de ce corpus est une visite guidée du site d'Alésia, initialement authentique puis réenregistré pour les besoins de l'étude.

Le profil des interprètes est varié : deux travaillent depuis plus de quinze ans, deux autres depuis plus de dix ans et les derniers depuis moins de cinq ans. Leur main dominante est identique : tous sont droitiers. Il s'agit de deux hommes et quatre femmes. Deux interprètes sont également enfants de parents sourds, considérant la langue des signes comme leur langue maternelle.

Les deux types de corpus (interprétations et entretiens) ont été transcrits de manière différente. Les interprétations ont été transcrites selon un schéma en 3D réalisé sur ordinateur afin de reprendre le placement des entités de chacun des interprètes durant tout le discours. Ensuite, des graphiques ont été réalisés présentant le « profil spatial » de chaque interprète en fonction des tactiques utilisées durant leur interprétation.

Les entretiens ont été retranscrits à l'écrit.



*Figure 12 : Schéma 3D de référence*

Ce schéma présente une idée des différents espaces utilisés durant les interprétations. Néanmoins, il est très compliqué de représenter en deux dimensions une langue utilisant tout l'espace linguistique autour du locuteur. La modélisation n'est pas assez fine et ne permet que peu de nuances dans le placement des entités. De plus, l'analyse est faite à l'œil nu par la chercheuse, qui elle-même, identifie les différents espaces que l'interprète utilise, en considérant peut-être trop rapidement une place attribuée à une entité. Pour répondre à ces contraintes, nous verrons dans le chapitre quatre comment l'apport informatique à l'analyse de la LSF peut aider la recherche en traductologie.

Les observations de ce corpus ont porté sur l'utilisation de trois espaces identifiés : haut près du visage, médian et bas. Nous avons également essayé d'illustrer la zone proximale : l'espace situé entre le corps du locuteur et l'espace devant lui.

Afin d'analyser les tactiques spatiales utilisées par les interprètes, huit tactiques ont été choisies et identifiées dans ce corpus préliminaire.

Voici les définitions que nous proposons pour chaque tactique employée :

**Spatialisation** : C'est le fait de placer des éléments, consciemment, dans l'espace autour de l'interprète pour leur donner du sens. La place précise de l'entité est choisie à dessein, il ne s'agit pas d'un placement « par défaut » d'une entité sur un espace neutre.

**Transfert personnel** : L'interprète incarne l'entité pour lui permettre de réaliser une action en étant lui-même le personnage présenté, il entre dans le rôle (voir plus haut).

**Transfert situationnel** : De la même façon, l'interprète représente une action pour ce qu'elle est, mais en la tenant cette fois à distance : il la positionne dans l'espace devant lui, à l'aide de proformes notamment.

**Mouvements du corps** : L'interprète accompagne avec son propre corps le choix de l'espace par rapport à l'entité dont il parle : il bouge physiquement les épaules ou le buste pour accompagner l'action / le signe.

**Déictiques** : Il s'agit des signes démonstratifs qui « pointent » ce dont on est en train de parler. Ils peuvent prendre la forme du doigt pointé ou bien de la main plate circulant dans l'espace. Ils indiquent toujours un sujet précis.

**Réactivation des placements** : Ayant la même fonction que les déictiques, la réactivation, à l'aide d'un pointage et du rappel de l'entité montrée du doigt, permet de rappeler le sujet de l'action présentée dans le discours. Il s'agit de la même fonction que le déictique mais qui ajoute une information supplémentaire et redondante : le nom de l'entité-sujet donnée comme rappel.

**Scénarisation** : Concept de Séro-Guillaume, cette tactique permet de déployer un concept donné en incarnant l'évènement qu'il représente, les actants (répondre à la question « qui fait quoi ? »).

**Directionnalité** : Il s'agit d'une fonction que peut porter le signe en lui-même : en fonction de la direction qu'il utilise, le sens est modifié. L'interprète peut alors choisir de le représenter et de l'actionner dans un espace précis pour signifier une action.

Après avoir classé en tableaux et analysé le nombre d'occurrences de chaque tactique pour chaque interprète, des profils spatiaux ont été réalisés en utilisant un graphique radar représentant la proportion de chaque tactique par interprète.

Voici le graphique radar regroupant les profils des six interprètes :

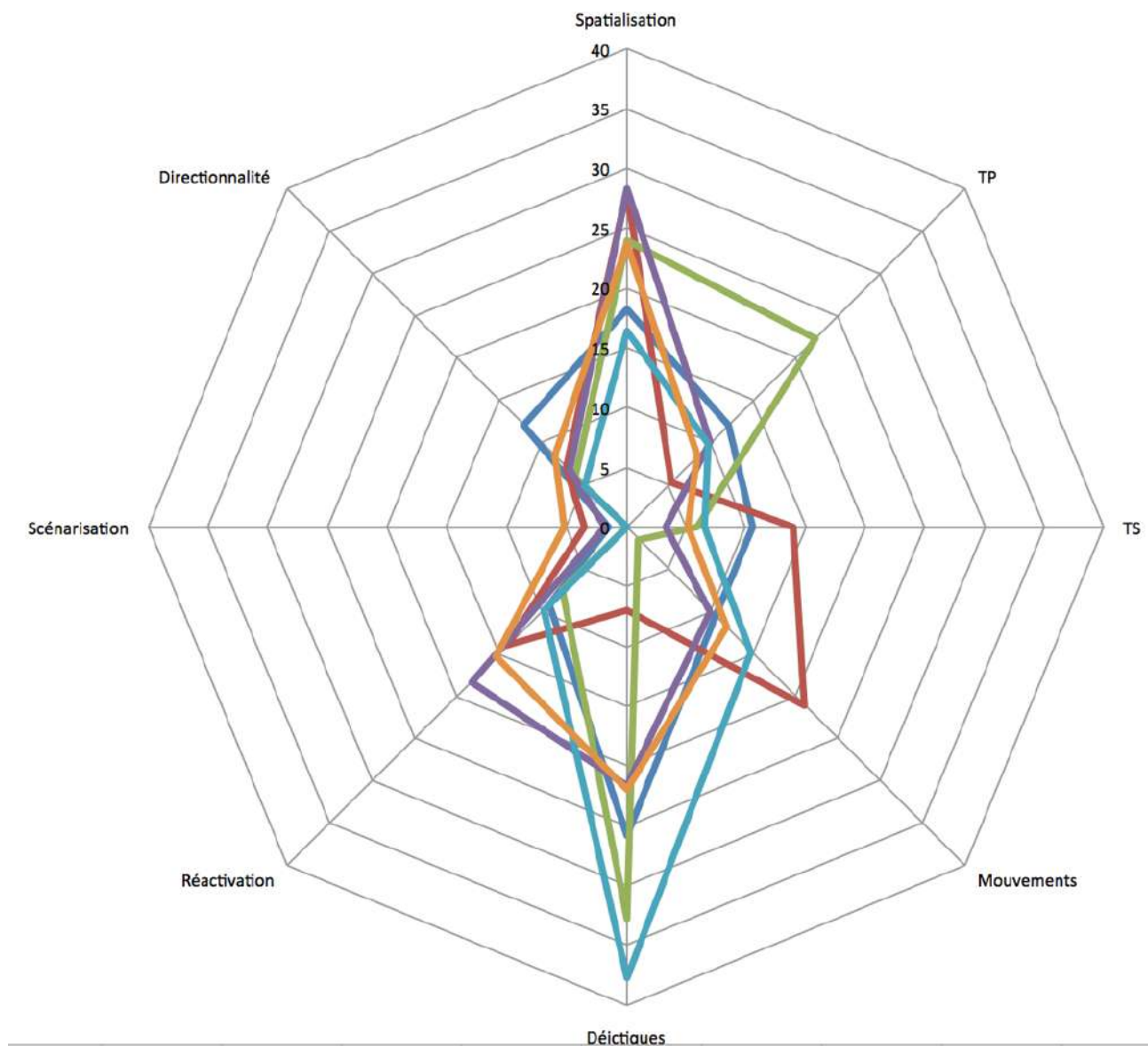


Figure 13 : Diagramme des profils spatiaux des interprètes

Ainsi, en fonction de la fréquence de chaque tactique spatiale utilisée, nous avons pu identifier les préférences traductives de chacun. Il est intéressant de noter dès à présent qu'aucune courbe graphique

n'est identique à une autre. Les pointes sur le graphique correspondent au pourcentage de la tactique utilisée. L'interprète 5 (en bleu sur le schéma), utilise par exemple beaucoup plus de déictiques que l'interprète 2 (en rouge sur le schéma). Chaque pointe du diagramme correspond ainsi à une tactique particulière, permettant de caractériser pour chaque interprète son utilisation spatiale dans l'interprétation étudiée. D'autres tactiques sont très peu utilisées. Pourquoi ? Demandent-elles plus de ressources cognitives que les autres ? Ces questions mériteraient d'être davantage creusées, c'est ce que nous souhaitons faire en poursuivant notre recherche après la soutenance de cette thèse.

Trente entités propres au discours ont été identifiées comme récurrentes et pouvant être comparées entre les interprètes.

Les limites de ce corpus apparaissent assez rapidement si nous nous interrogeons sur la définition des tactiques employées. À quel moment l'utilisation de l'espace devient une tactique propre à un choix de l'interprète, alors que l'espace est constitutif de la langue, qu'il fait partie de la grammaire de celle-ci ? Comment discriminer de manière formelle les tactiques entre elles ? Nous présentons ici les points de convergence qui nous paraissent pertinents pour la suite de notre étude afin de les approfondir et peut être d'apporter quelques réponses lors de l'analyse de notre corpus principal.

## **6.2. Observations préliminaires**

### **6.2.1. Comparaison des entités spatialisées**

Grâce aux six schémas réalisés par rapport à celui de référence, il apparaît clairement que les interprètes n'ont pas fait de choix identiques quant au placement des entités principales du discours. Nous identifions dans celles-ci les rôles principaux du discours (les Gaulois et les Romains). Les entités locatives sont également fondamentales : l'oppidum d'Alésia et le « lieu neutre » utilisé par les interprètes en début de discours sont spatialisés. Les entités temporelles sont également souvent placées dans l'espace. Les autres personnages du siège d'Alésia sont également présents : les renforts hypothétiques, la grosse armée gauloise et les alliés germains.



Voici les six schémas modélisant l'utilisation de l'espace des interprètes :

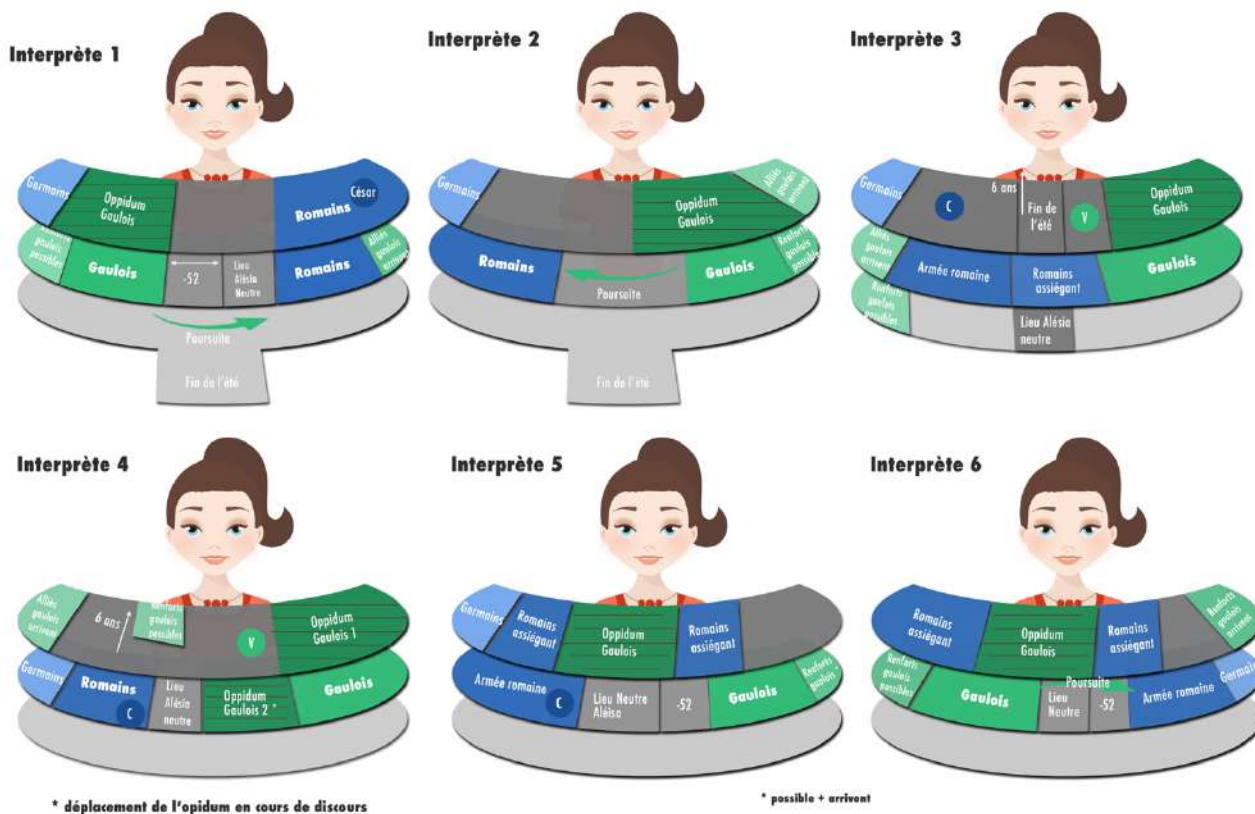


Figure 14 : Comparaison du placement des entités dans l'espace de signation

Il apparaît lors des premières conclusions de notre étude que les interprètes n'ont pas réalisé de schématisation en amont de leur interprétation, même en ayant préparé leur sujet. Ainsi, au départ, l'espace dit neutre est utilisé par la majorité des interprètes pour placer l'oppidum d'Alésia, sans savoir si cette entité était pertinente pour la suite du discours. Ils ont ainsi attendu la suite du discours pour préciser leur spatialisation. C'est à la notion d'oppidum que souvent la spatialisation se précise, elle se trouve alors en hauteur et au centre de l'espace référentiel.

Nous notons ainsi que l'espace neutre utilisé au départ devient réellement espace référentiel lorsque l'entité y est placée dans le but de s'y référer ensuite.

L'espace de signation n'est donc pas porteur de sens par essence : c'est l'interprète, positionnant ses entités comme référents, qui le rend pertinent.

La seconde remarque que nous avons faite est la valeur différenciée entre plusieurs entités, schématisée spatialement. Par exemple, les notions d'armée et de renforts ne sont pas différenciées par des signes standards mais par leur valeur spatiale. Le premier item, armée est un large espace situé au centre des deux espaces latéraux de l'interprète (en général d'un côté les Romains et de l'autre les Gaulois), alors que le second est un petit espace situé aux extrémités de l'espace référentiel de l'interprète.

La considération de la valeur des entités n'est parfois pas la même en fonction de chacune en termes de placement mais bien en estimation de l'importance par rapport au discours : les placements principaux, larges et centraux, sont bien réservés aux entités principales, en opposition aux entités secondaires placées aux extrémités. Cette observation s'est vérifiée chez tous les interprètes.

De même, la notion du temps est toujours placée au même endroit : dans l'espace médian ou bas, dans l'axe du buste de l'interprète.

Autre similarité dans l'utilisation de l'espace : la valeur locative intrinsèque de chaque entité était importante : les entités sont placées dans l'espace en fonction du discours, en fonction du confort de l'interprète (nous le verrons plus tard), mais également en fonction du sens réel de chacune. Par exemple, l'oppidum, c'est à dire une ville perchée sur une colline (suivant ce qui est dit dans le discours), est, chez cinq interprètes sur six placée en hauteur durant tout le corpus (sauf chez l'interprète n°6 qui l'a finalement replacé au centre médian au milieu du discours). Cette valeur locative est intéressante car le signe d'oppidum, réalisé par tous comme [colline/au-dessus/ville] pouvait suffire en lui-même à donner à concevoir l'action présentée. Malgré tout, tous ont choisi de le placer, en plus, en hauteur dans leur propre espace.

La spatialisation de l'entité Germains nous intéresse ici également, car pour un interprète de notre corpus, l'apparition de ces personnages dans le discours a été source de contrainte spatiale. En effet, ayant déjà construit son espace en positionnant les Gaulois à l'est (à sa droite) et les Romains de l'autre (à l'ouest, à sa gauche), il a fallu incarner les Romains faisant appel à des guerriers venant de l'est (les *Germains*). Mais si la solution la plus instinctive était d'incarner, grâce à un TP, les Romains faisant appel aux Germains, l'interprète s'est retrouvé coincé puisqu'à l'est des Romains se trouvent déjà les Gaulois. Cela aurait été une erreur discursive et peut-être même perturbante pour le bénéficiaire si l'interprète n'avait pas changé le référencement de son espace. L'interprète a ainsi reconnu lors de l'entretien avoir modifié son placement *in extremis* afin de positionner les Germains sur un espace différent.

Ici, le professionnel a donc été à la fois contraint par la logique géographique du discours (la valeur géographique du signe germain paraît indispensable) et sa logique spatiale déjà mise en place depuis le

début de sa traduction. En effet, ayant déjà placé, plus tôt dans le discours, plusieurs entités qui occupent l'espace, il se doit maintenant de trouver la juste place aux nouvelles entités arrivantes. Le discours en lui-même ne propose pas un placement définitif des entités, il s'agit d'un espace artificiel et éphémère créé par l'interprète (le fait de mettre en opposition droite et gauche les Romains et les Gaulois, par exemple, est un choix de traduction) mais qui est malgré tout soumis à des normes particulières. Le professionnel lui-même, se rappelant des entités et ayant réellement le plan du discours devant lui, cherche à positionner de nouveaux actants à une place logique.

L'espace référentiel appartient à l'interprète dès sa création, mais il n'est pas autonome dans sa gestion. Durant nos entretiens, nous avons relevé que certains interprètes, malgré le fait qu'une entité n'avait pas été placée efficacement au départ, ne modifiaient pas leur espace par peur d'entraver la compréhension du discours. Un des interprètes admet ainsi qu'il a choisi de ne pas repositionner une entité par souci de compréhension, car il aurait sinon fallu resémantiser l'espace (voir en annexe l'intégralité de la transcription de nos entretiens).

Ainsi, nous retrouvons dans nos analyses une certaine constance dans la valeur même des entités spatialisées (les personnages principaux, les lieux et le temps), et parfois certaines similarités spatiales (le traitement de l'espace neutre non référencé au départ, le temps et les entités à valeur locative éloignée). Néanmoins, nous le voyons dans la figure reprenant les six schémas des interprètes analysés, chaque entité n'est pas positionnée constamment au même endroit.

Pourtant, dans l'étude qu'a présentée Winston sur le *space mapping* et la prise en charge de l'espace en langue des signes américaine, l'autrice pose comme évident le fait que les mains dominantes des personnes signantes sont indicatrices de l'espace dominant utilisé. Elle déclare ainsi : « [Le signeur] articule chaque signe à différents endroits dans l'espace de signation, commençant par la droite, son côté dominant, puis traçant un arc de cercle vers la gauche, du côté non-dominant »<sup>52</sup>. Pour elle, les entités sont donc placées sur un côté « dominant » ou « non-dominant ».

Il est en effet de notoriété commune, en France également, de considérer que l'espace de la main dominante (donc à droite pour les droitiers par exemple), sert d'espace principal et qu'il est sollicité en priorité durant l'interprétation. Nous voyons pourtant que les entités principales ne sont pas traitées du même côté par six interprètes, pourtant tous droitiers. Il n'y a pas d'évidence alors à traiter l'espace en fonction de sa main dominante. En effet, tous les interprètes sont droitiers, les entités principales du discours sont les mêmes ; pourtant, elles ne sont pas toutes placées à droite dès le départ.

---

<sup>52</sup> « He articulates each sign at a different spot in the signing space, starting on the right, dominant side and moving in a rounded arc to the left, non-dominant side (...) » op. cit. Winston, 1996, p. 7

De la même façon, les interprètes, malgré une étape de préparation qui construit des connaissances extralinguistiques fondamentales pour permettre une meilleure appréhension du sujet, ne partent pas pour autant d'une image préconçue censée fonctionner durant tout le discours. Pendant l'interprétation, les interprètes comprennent le sens du discours et construisent leur espace sémantisé en fonction de son évolution.

Ces affirmations paraissent certainement évidentes, mais il est communément admis aujourd'hui dans la pratique de l'interprétation en langue des signes française que l'espace de signation soit normé par la caractéristique iconique de la LSF. Celle-ci est considérée comme une langue « imagée » et représentant la réalité à une taille micro. L'interprète devrait alors imaginer des images et des schémas mentaux qu'il réalise ensuite dans son espace de signation. L'espace construit serait la représentation de cette image mentale censée être produite pendant la phase de traduction du français vers la langue des signes. Les approches linguistiques tendent donc à prouver que l'espace en langue des signes est normé, comme nous l'avons vu dans la description de Millet (2004).

Nous remarquons ici en effet qu'une certaine logique intuitive paraît commune, mais que nous ne pouvons pas prétendre repérer une normalisation de l'utilisation de l'espace référentiel.

Les espaces pré-sémantisés de Millet n'apparaissent en effet pas pertinents ici : nous remarquons que l'entité locative principale du discours (l'oppidum d'Alésia), est située à la place de ce que l'autrice appelle l'endroit de l'agent indéfini. L'espace ne peut pas être soumis à une pré-sémantisation arbitraire en amont du discours : nous vérifions ici qu'il est construit au fur et à mesure de l'arrivée des entités dans le discours.

### 6.2.2 Un choix ergonomique plus qu'une contrainte

Lors des entretiens réalisés avec les interprètes, il est revenu régulièrement que leurs choix d'utiliser des tactiques spatiales était surtout encouragé par l'aspect pratique et ergonomique de son utilisation. Un des interprètes anticipe ainsi le confort dont il aura besoin pour spatialiser des actions plus tard dans le discours.

Leurs choix spatiaux sont ainsi guidés par leurs habitudes et leur confort manuel ; ce même interprète déclarera plus tard qu'il préfère placer le temps sagittalement (de derrière à devant) plutôt qu'horizontalement (de gauche à droite). Sans prêter une attention particulière au sens le plus judicieux à utiliser, il place le temps spontanément de cette façon. Il ajoute malgré tout que dans les situations de travail

en binôme il préférera suivre les réalisations temporelles déjà réalisées par son collègue, si celui-ci traduit en premier, pour ne pas perdre l'interlocuteur dans une représentation temporelle différente.

Ainsi, l'espace ici n'est une contrainte que dans le cadre d'un travail en binôme. L'espace référentiel est construit par rapport à un discours et peut ainsi être réalisé à plusieurs mains durant la situation de communication.

D'autres contraintes spatiales apparaissent malgré tout dans les réflexions de chacun. Un interprète note à ce propos que lorsque les entités sont nombreuses, il faut alors décider rapidement de l'utilisation spatiale qu'on en fait. Le fait de devoir respecter une logique discursive et ce qu'il est possible de représenter dans un espace restreint, contraint aussi par des aspects physiologiques rend parfois la tâche plus compliquée. Comment représenter une action très large spatialement, mettant en scène quantité d'actants et positionnée sur un lieu géographiquement très étendu avec seulement ses deux bras ? Vouloir utiliser l'espace réel paraît irréalisable compte tenu des contraintes d'échelle et de représentations en interactions. En effet comment construire un espace plausible pendant les quelques secondes de compréhension du discours avant sa reformulation ? Il apparaît alors que la plupart du temps c'est le principe de *synecdoque* qui est utilisé afin de faire comprendre le tout par du particulier, même spatialement.

C'est également dans le discours même que peuvent apparaître des contraintes sémantiques. Un interprète, par exemple, se trouve embarrassé par la valeur temporelle (quand cet événement a-t-il eu lieu ?) des entités qu'elle entend dans le discours : comment placer des éléments si on ne sait pas quelle valeur il représente dans le discours ?

Ainsi, la notion de confort et d'ergonomie apparaît plusieurs fois lors de notre entretien, notamment dans la motivation des choix tactiques. Une scénarisation sera plus facilement utilisée aux dépens d'un signe standard et d'indications de direction afin de gagner du temps.

L'espace est alors à la fois contrainte et ressource pour l'interprète.

Il apparaît rapidement que finalement, au-delà de n'appartenir qu'à l'interprète, l'espace tel qu'il est représenté doit également faire sens pour le bénéficiaire de la traduction. Les choix spatiaux de placement des entités sont donc motivés par une meilleure compréhension du bénéficiaire, cela paraît logique en effet de partager un espace cohérent et commun à tous. Les interprètes, pour traduire, doivent répondre à un enjeu de communication et s'adapter à un destinataire, même hypothétique.

La réactivation des placements, par exemple, est normalement définie en fonction du bénéficiaire : est-ce trop loin dans le discours pour que l'auditeur s'en souvienne ? Dois-je réactiver cette entité ? Nous notons pourtant que la réactivation des placements se fait directement en relation avec la propre sensation de l'interprète : si lui-même se rappelle l'emplacement de ses entités, alors les destinataires de la traduction aussi. Cependant, si lui sent que le fil est coupé, alors il choisira un procédé de réactivation. Cette façon de

faire rappelle le principe de l'intersubjectivité, mis en lumière notamment en psychologie de l'interaction. Brassac (2001) en parle notamment en décrivant le mécanisme cognitif en œuvre dans une interaction humaine. Les interprètes et leurs bénéficiaires seraient alors autant en interaction que s'ils étaient en train de communiquer les uns avec les autres, même ici dans un exercice sans audience.

Reprenant les analyses de Pointurier sur les tactiques et les contraintes de l'interprétation en langue des signes, nous pouvons également faire un parallèle entre les motifs énoncés par les interprètes quant à leurs décisions interprétatives et les « lois fondamentales » de Gile que Pointurier présente dans son travail :

Ces tactiques sont appréciées par l'interprète en fonction de leur coût lors de la phase de production : coût en temps et en capacité de traitement, coût en termes de perte d'information et enfin en termes d'incidences de la tactique sur l'interprète. Gile considère que l'intérêt des choix des tactiques des interprètes obéit à cinq lois fondamentales : la loi de maximisation du rendement informationnel, la loi de l'impact maximum sur le discours, la loi du moindre effort, la loi d'autoprotection et, enfin, la loi de recherche de la sécurité<sup>53</sup>.

Pour Gile, la première loi souligne que l'interprète privilégie naturellement l'ensemble des procédés qui permettent de récupérer un maximum d'informations sur le discours de départ (collaboration avec l'interprète en binôme, consultation des documents sur place, discussion avec les usagers, etc.). La seconde loi, dite de maximisation de l'impact du discours, peut venir à l'encontre de la première. En effet, en fonction du contexte d'intervention et de l'objectif poursuivi, le principe de loyauté envers l'orateur peut entraîner l'interprète à favoriser la forme du discours plutôt que le fond. Ce principe de loyauté n'est pas le même pour les interprètes en langue des signes, et nous en avons souvent débattu lors des séminaires de Gile à l'école d'interprétation<sup>54</sup>. En effet, la loyauté n'est pas appliquée à l'orateur qu'on traduit, mais à tous les participants en présence. Nous sommes davantage loyaux à la communication qui s'établit qu'envers l'un ou l'autre des participants. Nous traduisons par exemple, lorsque cela nous semble nécessaire, les lapsus des orateurs entendants pour signifier leur existence aux personnes sourdes. Il serait intéressant de déplier davantage ce concept de *loyauté* qui nécessiterait une approche plus sociologique du métier d'interprète en LS, mais nous ne pourrions pas le faire ici.

La loi du moindre effort sous-tend que les interprètes, comme tout le monde, ont tendance à choisir les tactiques les moins consommatrices en ressources attentionnelles. La loi de l'autoprotection consiste à dire que l'interprète se protégera face à un moment difficile en interprétation, pour éviter de se mettre en défaut. Discutable au regard de l'engagement de notre métier, mais ce réflexe, pour Gile, peut entraîner un choix

---

<sup>53</sup> Pointurier, Gile, op. Cit 2012 p. 86

<sup>54</sup> Daniel Gile était professeur à l'ESIT – Sorbonne Nouvelle

de tactiques plutôt qu'un autre. La loi de la recherche de la sécurité consiste à minimiser les perturbations sur les informations transmises : une tactique ne doit pas consommer trop d'énergie aux dépens d'une autre information.

Ainsi, lorsque nous avons analysé nos résultats, nous avons montré que les interprètes utilisaient l'espace de manière surtout à rendre l'interprétation confortable et ergonomique : cet aspect entre alors tout à fait dans la loi du moindre effort et celle de l'autoprotection énoncée ci-dessus. De plus, l'idée d'efficacité que les interprètes relèvent et ce rôle d'optimisation de la compréhension dans lequel se trouve l'espace rejoignent également tout à fait *la loi de maximisation du rendement informationnel* et *la loi de l'impact maximum sur le discours*. Nous remarquons ainsi que ces choix tactiques restent constants, même si les tactiques utilisées sont différentes. Les prises de décisions interprétatives regroupent des origines communes.

### 6.2.3 Un espace contextuel indispensable

Pym (2008) analyse et commente le processus traductif en prenant comme modèle théorique celui des Efforts de Gile (1985). Au contraire de ce dernier, Pym déclare ainsi que le processus de la traduction ne peut pas être simplement considéré comme une performance cognitive. Il s'inscrit ici entre les théories cognitivistes et contextualistes en apportant ses propres réflexions et analyses sur le sujet. Il finit ainsi par conclure qu'une analyse globale doit prendre nécessairement en compte les deux aspects théoriques. Pour lui, l'interprétation est un processus cognitif certes, mais qui dépend beaucoup de la situation de communication et de l'adaptation à un enjeu de communication défini par les participants en présence (ou non).

L'aspect qui nous intéresse ici est la partie sur la reprise de l'étude expérimentale de Gile. Celle-ci n'étant que cognitiviste, il a apporté un regard contextualisant. Ainsi, même dans un travail censé être dépossédé de toute situation de communication, comme nous l'avons fait dans cette présente étude, Pym considère que nous pouvons trouver des indices de contextualisation :

Il y a autant de théoriciens contextualistes que de définitions du terme contexte. Notre analyse utilise la notion d'« indices de contextualisation », que Gumperz définit comme « toute forme linguistique qui contribue à reconnaître et présupposer un contexte » (Gumperz 1982 : 131). Cette approche considère

que certaines caractéristiques textuelles nous permettent de présupposer ou supposer certains éléments sur la façon dont le texte est utilisé, et que cette interprétation subjective constitue le contexte.<sup>55</sup>

Ainsi, l'interprète ou le traducteur, grâce à ces indices, identifie le but de la communication les risques communicationnels qui pourraient nuire à l'objectif poursuivi. Il met ensuite en place une stratégie de communication et d'interprétation. Pym analyse en effet la présence d'omissions, parfois tactiques, dans les interprétations simultanées. Pour lui, le professionnel prend des décisions interprétatives en fonction du contexte et des risques et ressources cognitives à sa disposition.

Là où Pym utilise ces *indices de contextualisation* pour mieux étudier le processus interprétatif des professionnels s'étant soumis à l'exercice, nous remarquons de notre côté que les interprètes de notre étude cherchent eux-mêmes ces indices pour étoffer leurs décisions interprétatives.

Nous rappelons que la situation proposée était expérimentale : les interprètes avaient connaissance du sujet et du contexte dans lequel le discours avait été enregistré, néanmoins, au moment de l'interprétation, ils étaient seuls dans une salle, sans public, face caméra.

Pourtant, presque tous se sont imaginés dans une situation de communication réelle. Ainsi, le contexte leur a paru fondamental. L'espace réel qui les entourait a eu ainsi un impact sur leur interprétation, mais au lieu de devenir une interprétation figée face caméra, les interprètes se sont imaginé un autre espace, que nous appelons *espace contextuel*.

Ces considérations nous renvoient à l'approche fonctionnaliste de l'interprétation et à la Théorie du Skopos d'Hans Vermeer (1984). En effet, l'interprète se met en situation pour traduire. Même sans destinataire, il s'en « invente » un, ainsi qu'un enjeu de communication pour pouvoir traduire en suivant un objectif précis. L'interprétation est « l'usage prospectif du texte final », c'est une action traductive. L'interprétation reste alors une activité humaine avec une finalité propre.

Toutes les décisions interprétatives, et notamment le choix des tactiques spatiales tout particulièrement, sont ainsi prises par rapport au contexte de traduction et à l'enjeu de communication.

Ainsi, il nous intéresse de relever, au-delà de la Théorie du Skopos déjà analysée par d'autres autrices (Wadensjö, Roy) que Pym mentionne ici l'existence de l'*espace contextuel*. En effet, tout ce qui entoure l'interprète est porteur de sens, au-delà de l'espace référentiel et de l'espace d'énonciation. Nous pouvons

---

<sup>55</sup> "Contexts can be seen in many different ways, which is why there are many kinds of contextualists. Our analysis here uses the notion of « contextualization cue », which Gumperz defines as « any feature of linguistic form that contributes to the signaling of contextual presuppositions » (Gumperz 1982 : 131). This approach means that certain features in the text allow us to presuppose or assume certain things about the way the text is being used, and that interpretation constitutes a context." Anthony PYM, On omission in simultaneous interpreting. Risk analysis of a hidden effort , in Efforts and Models in Interpreting and Translation Research, 2008, p. 7



ainsi aller plus loin dans la description de ces espaces et identifier l'influence du positionnement de l'interprète dans une situation mais aussi dans un contexte donnés.

Après cette revue de la littérature sur l'espace linguistique et l'espace comme tactique possible de traduction, interrogeons-nous justement sur l'espace de l'interprète. Beaucoup d'auteurs ont étudié la place et le rôle de l'interprète en situation de communication. Quelle place est prise par le professionnel ? Comment sa perception a-t-elle évolué avec le temps ?

Tout en comparant nos premiers résultats avec nos observations sur notre second corpus, nous passerons également en revue les différentes théories traductologiques et sociologiques évoquant ces questions.

## Chapitre 2 : La place de l'interprète en situation de communication

### Introduction

Au-delà de l'espace proprement linguistique, qui sert à l'utilisation de tactiques particulières, l'interprète est également positionné dans un espace donné. Il se trouve dans une situation de communication et l'environnement qui l'entoure influence ses choix et son positionnement professionnel. La place de l'interprète et son positionnement professionnel ont été questionnés dans la littérature anglo-saxonne (Wadensjö, 1998 et Metzger 1999), et repris récemment en France, notamment par Pointurier (2014, 2016).

En effet, l'historique de la profession du métier d'interprète en France nous éclaire beaucoup sur la perception des professionnels et celle des usagers. Durant de nombreuses années et avant la période du « réveil sourd » (voir Pointurier<sup>56</sup> pour les détails historiques), les interprètes étaient en fait des « faisant office de », amis, famille, proches qui traduisaient pour les personnes sourdes. Le modèle était alors celui de l'aidant. Avec la création d'une formation et d'un diplôme professionnel dans les années 90, la profession s'est construite contre cet aspect : ne voulant pas reproduire des schémas éthiquement discutables (prendre part à une discussion qui ne nous concerne pas, ne pas laisser la place à la personne sourde, participer à l'invisibilité des personnes sourdes dans la société...), les interprètes ont d'abord adopté le principe d'un interprète « machine », froid et n'intervenant jamais dans la situation de communication. De là est partie l'image, que l'on entend aujourd'hui parfois encore, d'interprète « froid », « invisible », « neutre » à outrance. La nouvelle génération de professionnels, depuis les années 2000-2010, tend à aller contre cette attitude pour revendiquer la place d'expert biculturel. Pour autant, il est courant d'entendre les personnes sourdes se plaindre des jeunes générations d'interprètes et de leur investissement moindre dans la communauté sourde. Les interprètes suivraient alors un modèle moins figé dans leur pratique et paradoxalement seraient moins inclus dans le milieu sourd. Nous interrogerons cet aspect lors de l'analyse de nos résultats du focus group réalisé pour ce travail.

Nous ferons dans ce chapitre une courte revue de la littérature reprenant les principaux modèles de positionnement professionnel et la place de l'interprète dans la littérature traductologique. Nous questionnerons ensuite la place des professionnels aujourd'hui : traduction militante, traduction communautaire, y a-t-il une place particulière prise aujourd'hui par les interprètes en langue des signes

---

<sup>56</sup> 2014, op. cit.

française ? Pour répondre à ces questionnements, nous nous aiderons du focus group réalisé en avril 2020 et du corpus de l'interprétation du débat de l'entre-deux-tours des élections présidentielles en 2017.

## **1. L'espace de l'interprète : les « modèles » du rôle de l'interprète**

Dans la littérature internationale, le rôle de l'interprète et sa place dans la situation de communication ont été beaucoup questionnés et souvent schématisés dans de nombreux « modèles ». Certains ont disparu aujourd'hui, d'autres sont encore souvent cités dans les théories de la traduction. Établir un rapide retour sur ces différents points de vue nous permettra ensuite de mettre en perspective les réflexions des interprètes aujourd'hui, interrogés dans notre corpus. Nous évoquerons aussi le principe de « neutralité », élément constitutif du code déontologique de la profession d'interprète en LSF en France, qui a été beaucoup discuté.

### **1.1. Du « Helper Model » au « Bilingual-Bicultural Mediator » en passant par le « Machine Model », où se situent les interprètes aujourd'hui ?**

La profession d'interprète en langue des signes ne bénéficie ni d'un ordre professionnel, ni d'un diplôme d'État ni de tout autre cadre législatif indiscutable permettant de formaliser la pratique professionnelle. Ce métier s'est donc construit selon les tendances sociétales, les théories en vigueur et les évolutions communautaires de la population sourde. Le professionnel doit ainsi trouver sa place, et parfois même la définir, parmi de multiples injonctions contradictoires. Le modèle de l'interprétation de conférence (dont parfois sa formation est issue), celui de l'interprétation communautaire ou l'interprétation de service public, la définition d'un métier contre un existant préalable (celui des « aidants »), le rapport entre les langues de travail, parfois opposées : langue majoritaire vs langue minoritaire, l'enjeu de communication, le rôle de médiateur culturel / bilingue, la mise en lumière nécessaire des bénéficiaires sourds dans la société, le regard des pairs, la place dans la communauté sourde... Où se situer ? Malgré une littérature traductologique française peu foisonnante, le sujet du rôle de l'interprète en langue des signes a fait couler beaucoup d'encre et suscite encore aujourd'hui de nombreux débats, même entre professionnels.

La structuration du métier d'interprète en langue des signes remonte aux années 1980 ; une association professionnelle se crée alors pour tendre vers une professionnalisation allant contre l'existant à l'époque, les « faisant office de ». Cet « Helper Model » dans la littérature internationale, « modèle de l'aidant » en

français, illustre ainsi le rôle des « interprètes » de l'époque : ils assistent les personnes sourdes afin de surmonter leur « handicap de communication » (Napier, 2010). Ni interprètes ni travailleurs sociaux, ces personnes ne permettaient pas aux personnes sourdes de communiquer en leur nom, intervenaient dans les échanges, donnaient leurs avis, etc.

C'est ainsi que s'est construit, à la même époque que celle appelée le Réveil Sourd (prise de conscience des personnes sourdes françaises de leur langue, leurs droits et leur culture, en 1975, voir les écrits de Cantin (2014 et suivants)), le « Machine Model ». Les interprètes se considéraient alors comme des « outils », uniquement, des « ponts » de communication. Ils servent d'intermédiaires entre deux personnes, sans pour autant valoriser l'expertise culturelle et linguistique nécessaire pour exercer ce métier. À l'époque apparaît également le terme d'*invisibilité*, remis en cause aujourd'hui (Pointurier 2016). Ce modèle a été controversé dans la littérature internationale (Napier, 2010), mais il est pour autant encore beaucoup présent en France. En effet, le champ lexical utilisé par certains auteurs tourne autour de l'objet, de l'outil, ou même de la « prothèse linguistique »<sup>57</sup>. L'interprète n'existe pas en tant que personne, il n'a pas de place attribuée, donc pas de positionnement à proprement parler. Encore aujourd'hui, dans certaines illustrations du métier d'interprète, même humoristiques<sup>58</sup>, nous retrouvons l'idée du travail bien fait si l'interprète est « oublié ».

Pourtant, au-delà des articles français et de certains propos d'interprètes, nous avons observé que la réalité du terrain en France est tout autre. En effet, certains professionnels se revendiquant pourtant « invisibles » disent ensuite avoir une place particulière et même parfois intervenir dans la situation de communication (pour les besoins naturels de la traduction). D'autres encore, formés et diplômés à l'époque de l'apparition de ces termes d'« invisibilité » et de « neutralité », n'en épousent pour autant pas les diktats et parlent aujourd'hui de leur expertise linguistique et culturelle en situation d'interprétation. Ils admettent même prendre part aux échanges en cas de situation exceptionnelle (incompréhension totale de l'utilisateur, enjeu de communication mis à mal ou même parfois gain de temps). Ces propos sont issus de discussions informelles recueillies de façon non méthodologique. Pour autant, ce sont ces commentaires qui nous ont poussés à organiser finalement un focus group officiel, que nous décrirons plus tard dans ce chapitre.

Cette façon de considérer son métier rejoint donc finalement celle de beaucoup d'interprètes dans le monde. Ainsi apparaît le modèle de « facilitateur de communication », que Llewellyn-Jones et Lee (2014) considèrent comme un retour de l'humanité de l'interprète. Le professionnel est alors complètement présent dans la situation de communication, sans pour autant prendre part aux propos échangés.

---

<sup>57</sup> Bernard et al., 2017

<sup>58</sup> <http://urlr.me/RPzS8> Bande dessinée, Magazine « Être », voir annexe n°6, page consultée le 25 juin 2020

Déjà en 1968, Seleskovitch parlait de la notion de *trilogie*. Loin de considérer l'interprète comme absent de la situation, invisible, elle le définit ainsi :

L'interprète est un intermédiaire comme le comédien qui ajoute son jeu au texte de l'auteur ; comme lui il sait que ce n'est pas en s'effaçant mais en intervenant avec beaucoup de présence qu'il établira le contact dont il a la responsabilité. (...) Bien que son rôle soit différent de celui des interlocuteurs de la réunion, l'interprète y participe de façon aussi active qu'eux. C'est pourquoi une conférence internationale est un « trilogie » où l'interprète ne cherche ni à s'imposer ni à faire oublier sa présence, mais à assumer son rôle. L'interprète conscient de son apport personnel au bon déroulement de la conférence sait tirer une ligne de démarcation très nette entre l'intervention qui correspond à l'exécution de sa tâche (faire se comprendre les interlocuteurs), et qui fait de lui un participant au « trilogie » et celle qui le ferait abusivement intervenir dans le « dialogue » s'il teintait de ses propres convictions les messages qu'il transmet <sup>59</sup>.

Le professionnel est véritablement en collaboration avec les interlocuteurs de la situation de communication. L'autrice parle ici de conférence internationale et d'interprètes en langues vocales, mais cet aspect du rôle de l'interprète est repris dans le modèle du « bilingual-bicultural mediator » mis en avant par Llewellyn-Jones et Lee (2014) en interprétation en langue des signes. L'interprète représente alors l'expertise linguistique entre les deux personnes en présence, mais aussi l'expertise culturelle. La médiation n'intervient pas dans son rôle social, mais dans son rôle de transmission de deux modes culturels différents (la langue des signes et le français). Seleskovitch ajoute un aspect fondamental dans sa vision de l'interprétation : la collaboration, la co-construction entre le locuteur et l'interprète. En interprétation du français vers la langue des signes en situation de conférence, peut-on alors parler de co-construction spatiale également ? Les deux personnes en présence partagent le même espace, sont au même endroit physiquement, au contraire des interprètes en langues vocales, en cabine. Ce sont des questions que nous avons étudiées lors de nos diverses observations de corpus.

Nous citons tout à l'heure les interprètes assumant leur rôle de médiateur dans la situation de communication. Pour autant, ces propos n'ont pas été, pour la majeure partie d'entre eux, enregistrés à des fins de recherche, ou énoncés dans un cadre universitaire. Ces réflexions professionnelles sont issues de regroupements de collègues dans une même agence ou de discussions informelles sur le métier. En effet, nous avons remarqué que les commentaires sur leur rôle professionnel ne sont pas les mêmes en situation plus officielle, comme des colloques ou des regroupements professionnels<sup>60</sup>. Les interprètes admettent

---

<sup>59</sup> Seleskovitch, L'interprète dans les conférences internationales, 1968, p.181-182

<sup>60</sup> Assemblées Générale de l'AFILS (Association Française des Interprètes en Langue des Signes), colloques de l'EFSLI (European Forum of Sign Language Interpreter) etc.

parfois certaines contradictions entre l'idée qu'ils ont de leur métier et leur pratique réelle, sans aller pour autant jusqu'à remettre en question le modèle de « machine » ou d'« invisibilité » énoncé plus haut.

C'est en effet encore une idéologie très forte dans la pratique des professionnels français. Cet aspect vient peut-être de l'idée de « réparation symbolique » qu'évoque Pointurier dans sa thèse en 2014, en citant les travaux de Harvey<sup>61</sup> et de Turner<sup>62</sup>. L'histoire de la communauté sourde française est en effet douloureuse, et souffre encore de sa position de minorité linguistique et culturelle dans un pays majoritairement entendant et maîtrisant la langue française orale. Elle décrit ainsi :

La réparation symbolique peut se décrire comme la tendance inconsciente de l'interprète à privilégier en situation d'interprétation les intérêts et les normes socio-communicationnelles de la communauté minoritaire (les sourds) au détriment de celles de la communauté majoritaire (les entendants). L'analyse proposée par les auteurs français tend à laisser régulièrement dans l'ombre les besoins traductionnels des interprètes pour maintenir une forme de soutien envers la communauté sourde ; ce faisant ils ne s'autorisent toujours pas à objectiver l'interprétation en LSF, c'est-à-dire à considérer la LSF en dehors de la communauté sourde comme objet d'étude indépendant dans différents contextes.

L'autrice parle ici de la différence de traitement de l'interprétation dans la littérature universitaire française, mais nous pouvons aisément faire le lien avec ce qui nous intéresse ici : la place de l'interprète en langue des signes. Les professionnels auraient ainsi, en public ou en situation formelle, à répondre à l'injonction implicite de rendre hommage à la communauté sourde, ne pas prendre la place des personnes sourdes, de leur laisser la parole. Une des interprètes, lors d'un focus group réalisé en 2020, parlera même de *censure* de sa propre parole, découverte en commençant l'interprétation dans les années 80. Elle déclare ainsi : « Donc à ce moment-là, j'ai choisi de devenir interprète, en donnant la parole aux sourds. Mais paradoxalement, en muselant la mienne ». Lors d'entretiens informels, une autre interprète déclare : « on nous reprochera toujours d'être entendants ». Il est important de rappeler que ces propos sont énoncés par des interprètes en particulier et ne peuvent donc pas refléter une réalité précise ; néanmoins, ils ont l'avantage de pouvoir nous donner quelques indices sur la perception des interprètes en langue des signes sur leur propre rôle. En effet, le métier d'interprète regroupe aujourd'hui environ 600 professionnels en France. Cette petite communauté incluse dans la plus grande (mais néanmoins largement minoritaire) communauté sourde fonctionne ainsi comme toutes les autres. Les professionnels de terrain se connaissent, pour la plupart, connaissent aussi les modèles de pensées dominants et se catégorisent ainsi souvent eux-mêmes d'office (souvent en fonction de l'école dont ils sont issus et de leur statut professionnel (salarié,

---

<sup>61</sup> À. Harvey, « Shielding Yourself From the Perils of Empathy: The Case of Sign Language Interpreters », *Journal of Deaf Studies and Deaf Education* , 8-2, 2003, p. 207-213.

<sup>62</sup> TURNER, « Regulation and responsibility: the relationship between interpreters and deaf people », in *Interpreting Interpreting: Studies and Reflections on Sign Language Interpreting* , Harrington F.J., Turner G.H., 2001, p. 34-42

auto-entrepreneur, etc.)). À notre connaissance, aucun ouvrage théorique ne traite cet aspect sociologique de la profession d'interprète en langue des signes en France. Pourtant, selon notre point de vue, la place prise ou bien la place imposée dans cette communauté professionnelle influence le travail et le positionnement quotidien des professionnels.

Nous avons commencé à écrire ce chapitre avant l'épidémie de Covid-19 qui a touché le monde entier. Durant cette période particulière, la France a été confinée durant plusieurs mois. Les enjeux sociétaux ont changé : l'activité économique suspendue, les réflexions se sont portées sur le fonctionnement de la société. Il a été dit sur les réseaux sociaux, et accroché aux fenêtres : Nous ne reviendrons pas à la normalité, car la normalité, c'était le problème <sup>63</sup>.

Le métier d'interprète en langue des signes n'a pas échappé au débat. Un article paru dans la presse en juin 2020<sup>64</sup>, a suscité énormément de polémique sur un forum numérique regroupant plusieurs centaines de professionnelles. Ce forum a été créé afin de faciliter les informations entre toutes, de créer des débats et de discuter autour de faits de société. Il est privé, et les propos échangés ne peuvent être repris à des fins publiques. Nous reformulerons ici simplement les idées qui nous paraissent pertinentes pour notre réflexion.

Ainsi, nous retrouvons dans cet article une déclaration d'une interprète reprise par la journaliste qui permet d'illustrer parfaitement nos propos autour de la place de l'interprète.

Voici un extrait de l'article :

*« Plus récemment, alors qu'un militant s'exprimait au micro lors de la manifestation contre les violences policières du 13 juin, des grenades de gaz lacrymogène sont jetées sur une partie de la place de la République.*

*« Il y avait un groupe de sourd·es mais iels ne pouvaient pas entendre les détonations. J'ai alors outrepassé mon rôle d'interprète : il fallait que je les prévienne », concède-t-elle. »*

L'interprète parle d'outrepasser son rôle en prévenant les personnes sourdes d'un danger. Cette assertion a fait réagir beaucoup de professionnels, s'insurgeant du sous-entendu de cette déclaration : un interprète "dans son rôle" aurait alors laissé le public en situation dangereuse.

---

<sup>63</sup> [https://twitter.com/muse\\_cello/status/1246064637998743552?s=20](https://twitter.com/muse_cello/status/1246064637998743552?s=20), page consultée le 12 octobre 2020

<sup>64</sup> <https://www.lameute.info/posts/dans-le-mouvement-contre-les-violences-policieres-la-lsf-nest-pas-une-option>, page consultée le 12 octobre 2020

Il est évidemment probable que la journaliste n'ait pas repris fidèlement les propos, ou bien que cette phrase sortie de son contexte crée un sous-entendu fortuit.

Cependant, nous remarquons que dans cet article issu d'un journal plutôt militant et provocateur, au-delà des concepts de militantisme et d'invisibilisation, c'est aussi la *place* de l'interprète qui est abordée. Notre place d'interprète, celle qu'on prend et celle qu'on nous donne, est toujours un débat sensible aujourd'hui, au même titre que des notions plus régulièrement abordées telles que le sexisme ou le racisme.

Cependant, ce qui nous intéresse ici, c'est que les interprètes ont parlé dans cet article de la place du professionnel selon leurs points de vue. Elles ont, selon leurs propres mots, déconstruit le modèle existant afin de montrer qu'une autre solution existe. En effet, cet article pose beaucoup de questions et aborde beaucoup de thématiques : engagement/bénévolat professionnel, neutralité/impartialité, éthique/déontologie, racisme/sexisme, déconstruction du modèle sociétal... Il est hétéroclite mais nous propose une image de ce que pensent certains interprètes aujourd'hui. Il a eu le bénéfice également de provoquer un débat de plus de 54 pages parmi les professionnelles du forum.

Ainsi, au cours des échanges, une interprète fera allusion à l'interprète en tant qu'être dans un environnement social et culturel identifié. Elle parlera de « vécu / genre / classe sociale / race » de l'interprète qui façonnerait son travail et la place qu'il occupe en situation de communication. Dans cette énumération de ce qui entoure l'interprète nous remarquons qu'elle parle ici, non plus de la situation de communication *stricto sensu*, mais de la place de l'interprète dans un environnement sociétal et politique particulier. Sa place dans le milieu professionnel ou dans la communauté sourde influencerait-elle alors sa façon de traduire ? C'est l'hypothèse que nous proposons en identifiant des espaces plus grands : l'*espace sociétal* et le *méta-espace* dans lesquels évoluent chaque individu.

Mais nous reparlerons plus loin de l'espace plus global du professionnel ; revenons maintenant à la définition de sa place dans une situation proprement dite.

## **1.2. Le positionnement de l'interprète en situation de communication**

À chaque interrogation sur le positionnement du professionnel en situation de traduction se pose la notion d'enjeu de communication. La Théorie du Skopos (Reiss et Vermeer 1984/1991), rejoint cet aspect,



considérant que les attentes des intervenants et les objectifs de communication de chacun influent sur le processus interprétatif. Nous l'avons illustré plus tôt à propos de l'observation de notre corpus préliminaire du chapitre un. L'interprète est donc placé dans un schéma spatio-temporel propre, il traduit en situation, dans l'instantanéité.

Lors de l'analyse des résultats de notre corpus portant sur Alésia, nous avons observé que l'*espace contextuel* était primordial, et que l'interprète, par réciprocité, en faisait donc pleinement partie.

Après l'observation de la participation des interprètes dans la création de la situation de communication, nous arrivons à la prise en compte du bénéficiaire de la traduction dans le processus interprétatif. Dans une situation toujours expérimentale, sans public hormis le chercheur derrière la caméra, les interprètes ont pourtant pris en compte un éventuel public. À la manière de Roy (2000), nous identifions ainsi que l'interprète prend pleinement sa part dans la situation de communication et qu'il introduit ses propres normes et son propre niveau de compréhension de la situation. Dans notre corpus préliminaire, l'interprète se considère comme acteur dans la création du sens, il choisit en toute conscience une tactique spatiale en fonction de lui, du discours et du destinataire. Il est ainsi en collaboration avec un hypothétique public.

Moody (2007), dans son article questionnant la notion de « fidélité » en interprétation et par là même le rôle de l'interprète, résume ainsi :

La fonction, le but, du discours ou du message est, à juste titre, plus important que la croyance populaire selon laquelle la fidélité au message source est le but de toute traduction. En d'autres termes, le message cible doit servir le même objectif pour les bénéficiaires que le message source, en considérant « l'interprétation dans l'ensemble du processus de communication, de l'orateur à l'interprète en passant par le récepteur » (Stenzl, 1989 : 24).<sup>65</sup>

L'idée de « processus de communication » rejoint le concept de « Role-Space », concept de Llewellyn-Jones et Lee (2014) qui identifient l'interprète au cœur d'un système complexe de communication. Ainsi, l'interprète n'a pas le même positionnement dans toutes les situations : il s'adapte en fonction des intervenants, du contexte, de la situation et des enjeux de communication. Ses choix traductifs évoluent en fonction de l'espace qu'il occupe et de sa position dans le projet global. En effet, en partant de cette intentionnalité sous-jacente à chaque traduction, ne peut-on pas parler davantage d'un *projet* de communication que d'une situation de communication ? Nous allons questionner ce nouveau concept au moyen de plusieurs situations analysées dans notre travail. La fonction d'une communication donnée peut

---

<sup>65</sup> "The function, or purpose, of the text or the message was justifiably more important than the traditional belief that fidelity to the source message was the goal of all translation. In other words, the target message should serve the same purpose for the audience as the original message, considering "interpretation in the context of the entire communication process from speaker through the interpreter to the receiver." (Stenzl 1989:24). Bill Moody, "Literal v. Liberal" in *The Sign Language Translator and Interpreter*, vol. 1 #2, 2007

ainsi aller plus loin que la simple présence des intervenants au moment des interactions. L'influence du contexte, les savoirs de chacun, le positionnement du professionnel peuvent influencer la traduction.

Moody complète ainsi :

En fonction de chaque situation, l'interprète doit tenir compte de l'équilibre entre littéral et créativité, entre précision et aisance, entre encourager l'autonomie et proposer son aide, entre neutralité et plaider, entre contrôle et lâcher-prise. Ce réseau de multiples équilibres n'est pas figé, il est en constante évolution en fonction de la dynamique du discours et des objectifs poursuivis par les participants et de la situation de communication elle-même<sup>66</sup>.

Cette notion d'équilibre est très intéressante puisqu'elle révèle finalement le curseur que doit gérer le professionnel, l'adaptation à chaque situation. Le questionnement du positionnement et du cadre est constant.

Pointurier, dans son article de 2016, citera à ce propos les idées de Shlesinger, qui, lors des Assises de la Traduction et de l'Interprétation organisées à Paris en 2010, a proposé un autre point de vue sur la place de l'interprète en situation de communication :

Ainsi, Shlesinger (2010) met en avant qu'il n'est pas réaliste de demander aux interprètes de placer la pluralité des normes communicationnelles relatives à l'ensemble des situations rencontrées en interprétation communautaire dans un seul cadre conceptuel valable pour le tout. Elle propose de considérer les normes éthiques non pas comme un point de vue unique qui serait la posture professionnelle idéale de l'interprète, mais d'envisager la pluralité des situations comme autant de composantes possibles d'un même cadre éthique dont les contours s'adaptent à chaque situation de communication (juridique/judiciaire, médicale, conférence, pédagogique, etc.), et ce pour que les parties en présence (dont l'interprète) puissent trouver rapidement leur place<sup>67</sup>.

Il s'agit alors pour l'interprète de trouver sa place, en piochant dans son bagage communicationnel et éthique afin de s'adapter au mieux à la situation de communication.

Il est légitime alors de nous interroger sur cette *situation de communication*. Au vu de la multiplicité possible des interlocuteurs, du contexte, des normes de communication, des normes culturelles en présence, des enjeux de communication, n'est-ce pas alors un véritable *projet*, plus long dans le temps que le simple instant T de la traduction ? La place de l'interprète n'est-elle pas présente dès l'organisation de la situation,

---

<sup>66</sup> "Depending on each situation, the interpreter must consider the balance between literal and liberal, between accuracy and fluency, between encouraging autonomy and helping, between neutrality and advocacy, between managing and letting go. This web of balances is not fixed. It is constantly changing, depending on the dynamics and the goals of the primary participants and on the interpreted event itself." Ibid.

<sup>67</sup> Pointurier, 2016, "L'invisibilité de l'interprète, un vœu pieux ? » p. 2

le professionnel n'a-t-il pas une influence dans les choix faits par les acteurs en place dès la création du projet ? Nous étudierons ces aspects dans le chapitre cinq de ce travail, en analysant le projet XBOX à la Paris Games Week 2019.

Moody propose ainsi, dans son article de 2007, un dernier modèle, le « open process model », qui pousse à l'extrême la coopération entre le bénéficiaire de la traduction et l'interprète. Il propose ainsi une sorte de responsabilité bilatérale entre le professionnel et les participants de l'interaction. Ainsi, pour lui, « le processus interprétatif devient un discours partagé entre les interprètes et les participants ».<sup>68</sup> Sans aller jusqu'à l'observation de ce modèle en situation, l'auteur a le mérite d'illustrer le « cadre » parfois très large qui entoure la profession d'interprète en langue des signes.

En allant plus loin, nous avons observé également dans notre corpus préliminaire (et cela se vérifiera dans l'analyse de nos autres corpus) que la coopération entre le destinataire et le professionnel va plus loin ; il ne s'agit pas de s'adapter à une personne particulière mais bien à un groupe culturel et linguistique bien défini. En effet, les interprètes, après la réception du discours en français, s'adaptent alors aux normes culturelles du destinataire.

Toury (1995) met ainsi en valeur les normes d'usages repérables dans les traductions d'une même époque, d'un même système. Il remarque en effet que les professionnels s'adaptent, même inconsciemment, aux normes culturelles en vigueur dans leur public cible. Lorsque c'est le cas, Toury parle alors d'*acceptabilité de la traduction*, c'est à dire du niveau de réception de la traduction dans le public cible. Les interprètes sont alors très attentifs à la réception de leur travail et respectent ainsi des normes d'acceptabilité dans le choix de traduction. Cette notion sociologique est très intéressante ici, lorsque nous lisons les entretiens réalisés avec les interprètes. En commentant leurs décisions interprétatives, ceux-ci mettent le doigt sur une orientation des stratégies spatiales en fonction de leur environnement de travail. Ils s'adaptent ainsi à leur destinataire, même lorsque celui-ci n'existe pas. Ainsi, dans notre situation expérimentale sans réel destinataire de traduction, les six interprètes se sont imaginés un public présumé. Par exemple, en choisissant une *scénarisation* pour donner à concevoir la notion de « siège », un interprète a ainsi mis l'accent sur une norme socio-linguistique du public visé : la mise en images d'une action. En effet, nous avons observé qu'en situation fictive ou en situation de conférence, l'adresse du discours tend, par défaut, vers le public le plus naïf, afin de pouvoir rendre compréhensible le discours pour tous. Ainsi, il était préférable de passer par ce genre de tactique pour faire passer le sens du discours et l'intention du locuteur.

---

<sup>68</sup> « the interpreting process becomes a shared discourse between interpreters and participants » Moody, op. cit.

Supposant alors un public en face d'eux, s'inscrivant dans une place au sein d'une communauté linguistique et culturelle définie, les interprètes occupent un espace différent : ils prennent en compte aussi la place que prend la communauté autour d'eux dans laquelle s'inscrit le public à qui ils adressent leur interprétation. Nous supposons donc un autre espace et enrichissons encore la notion de multiples espaces entourant l'interprète. Nous vérifierons nos hypothèses tout au long de notre travail présenté ici.

L'interprétation en LS, dans beaucoup de pays du monde, a la spécificité de s'ancrer dans des terrains multiples. Ainsi, la littérature traductologique a beaucoup observé et comparé les situations d'interprétation de conférence, ou bien illustré les contraintes du travail de traduction en situation pédagogique, sans pour autant étudier la situation en tant que telle (Pointurier, 2014). Des travaux à paraître (Arcambal, 2022, doctorante en traductologie), étudient ces aspects et questionnent l'éthique de l'interprète en situation pédagogique. Peu de recherches empiriques portent sur d'autres situations de communication.

Pour autant, si nous parlons de projet de communication, il faut alors observer que l'interprète en LS en France exerce en effet dans de multiples endroits. Ainsi, comme le dit Pointurier :

[...] l'interprétation en langue des signes est plurielle et ne se limite pas à la seule interprétation de situations monologiques et unilatérales. Elle est multiple et s'inscrit dans un éventail de contextes équivalent à celui de nos collègues entre langues vocales, à la différence près que ceux-ci sont majoritairement spécialisés dans une forme d'exercice (interprétation de conférence, interprétation de liaison, d'affaires, interprétation en milieu social, interprétation en milieu médical, culturel, etc.) alors que les interprètes en langue des signes interviennent, en conférence comme en liaison, dans tous les domaines de spécialité, voire tous les contextes de l'activité humaine<sup>69</sup>.

Nos observations se limitent ainsi au contexte de leur réalisation. Nous avons étudié l'interprétation dite « de conférence », le plus souvent monologique, et l'interprétation « événementielle », parfois dialogique, afin de discuter de l'espace de l'interprète et de son utilisation en situation d'interprétation vers la langue des signes. Il serait judicieux de questionner les conclusions de nos travaux, et de réfléchir aux parallèles à faire dans d'autres situations de communication : la visio-interprétation, l'interprétation en milieu médical et l'interprétation en milieu judiciaire notamment.

## **2. Interpréter en langue des signes, un acte toujours militant ?**

---

<sup>69</sup> Pointurier, 2016, op.cit. p.2

En questionnant le positionnement de l'interprète en situation de communication, nous interrogeons aussi la place de l'interprète en langue des signes dans la société, et dans la communauté sourde. Si nous considérons le contexte de communication comme un des critères influençant le processus d'interprétation, nous devons élargir ce contexte à la place de l'interprète bilingue et biculturel, situé entre deux mondes différents. Comme le souligne Heyerick, interprète en langue des signes belge flamande dans son article questionnant la question de la présence des interprètes racisés dans notre profession, l'interprète se situe sur un axe entre deux mondes :

Lorsqu'on parle d'interprétation en langue des signes, on pense presque immédiatement au multiculturalisme, au multilinguisme. Cependant, nous avons tendance à limiter nos échanges, notre éducation et nos connaissances à ce que cela signifie sur la droite entre culture sourde et culture entendante (quelles que soient leurs définitions), et aux concepts bilingues/bimodaux des langues parlées et signées<sup>70</sup>.

En France, nous l'avons dit, malgré les modèles proposés par la littérature traductologique, la réalité de la pratique de l'interprétation est tout autre. Dans la société d'aujourd'hui, positionné entre une langue majoritaire et une communauté linguistique et culturelle minoritaire, comment et où l'interprète se situe-t-il ? Cette question nous paraissait importante car elle illustre finalement beaucoup de réflexions tactiques chez les interprètes en exercice.

En effet, l'interrogation autour de l'engagement professionnel questionne aussi la place de l'interprète dans l'espace sociétal qu'il occupe, la place dans la communauté sourde et entendante qu'il a, ou non. Plusieurs échanges entre professionnels ont fait ressortir la notion de « militantisme », et cela a fait écho à un article paru en 2003, écrit par deux interprètes en langue des signes française, « Interpréter est-il un acte militant ? »<sup>71</sup>. Depuis, aucun article n'a réellement traité cette notion, exceptant une réflexion appliquée au concept de la traduction par des professionnels sourds<sup>72</sup>.

## 2.1. Cadre des réflexions

Tout d'abord, pour essayer de répondre à cette question, nous avons réfléchi au terme *militant*. Cette notion touche de nombreux cadres théoriques, en histoire, sociologie, anthropologie, etc. Plusieurs

---

<sup>70</sup> "When we talk about signed language interpreting, we almost immediately think about multiculturalism, multilingualism. However, we tend to limit our conversations, education and knowledge to what this means on to the bicultural axis of deaf culture & hearing culture (whatever those entail) and to the bilingual/bimodal concepts of spoken and signed languages" #BlackLivesMatter, also in the signed language interpreting profession? / Isabelle Heyerick <https://strategicinterpreting.blog/2020/06/11/blacklivesmatter-also-in-the-signed-language-interpreting-profession/>

<sup>71</sup> Quipourt, C. et Gache, P., Interpréter en langue des signes : un acte militant 2003, pp 105-113

<sup>72</sup> Nana Gassa Gongga, « Traduire en langue des signes française : un acte militant ? », *Traduire*, 240 | 2019, 59-68.

dictionnaires proposent ainsi des définitions proches mais mettant en lumière un aspect différent du concept.

Le Robert (2022) indique : « Attitude de ceux, de celles qui militent activement au sein d'une organisation, d'un parti », ainsi que de « combat dans une lutte idéologique ». Nous retrouvons également cette définition (Larousse 2022) : "Être militant c'est participer de manière active à la propagation d'une idée, d'un mouvement". Le Littré (2022) mentionne, lui, que ce terme a une connotation religieuse et militaire.<sup>73</sup>

Ainsi, être interprète pourrait vouloir dire être "actif" dans une communauté. Mais lorsque ce métier est de rendre accessible la parole inaudible, est-ce être actif volontairement ou simplement faire son métier ? Si l'on est actif dans une organisation qui porte une idéologie particulière, alors sommes-nous militants par définition ?

Sans souhaiter chercher à définir ce terme complexe, nous souhaiterions partir des réflexions suivantes : L'interprète a-t-il une place dans le combat de la communauté sourde ? Est-ce que la place qu'il prend, qui lui est donnée ou bien qui n'existe pas influence son interprétation ? Comment prend-il en charge, ou non, cet aspect pendant son acte d'interprétation ? Est-ce une influence inconsciente qui le pousse à prendre telle ou telle décision pendant la traduction ?

Comme nous l'avons vu un peu plus haut dans ce chapitre, l'histoire de la langue des signes et de la communauté sourde est intrinsèquement liée à celle des interprètes. Dans les années 70 à 90 la période du « Réveil Sourd » est allée de pair avec une professionnalisation du métier. Par la suite, les professionnels se sont formés dans diverses universités, niveau Master, jusqu'à même apparaître dans la Loi pour une République Numérique en 2016, qui ouvre, entre autres sujets, l'accessibilité téléphonique à tous. Afin de permettre le développement des plateformes d'interprétation à distance, la Loi indique clairement la nécessité du diplôme bac + 5 reconnu par l'université française pour pouvoir accéder à ces métiers<sup>74</sup>.

Comment ce positionnement professionnel a-t-il influencé la façon de travailler des interprètes ?

## **2.2. Organisation d'un focus group**

À la suite de divers échanges informels sur la réalité du métier et la notion d'engagement, il est apparu qu'il serait intéressant de comparer les points de vue entre plusieurs professionnels ayant des profils différents. Nous avons ainsi réalisé un focus group, pour observer les attitudes et arguments de chacun face

---

<sup>73</sup> Définitions consultées le 26 avril 2020, corrigées le 02 juillet 2022

<sup>74</sup> Décret n° 2017-875 du 9 mai 2017 relatif à l'accès des personnes handicapées aux services téléphoniques

à cette question. Réalisés en mars 2020, durant la crise sanitaire due à l'épidémie de Covid-19, les échanges ont eu lieu à distance, utilisant la plate-forme ZOOM. Anecdote ayant son importance, les échanges entre interprètes n'étaient pas monnaie courante avant la crise sanitaire, certains services étaient assez isolés en région parisienne ou en province. Deux réseaux fonctionnaient sur le territoire entier, l'AFILS d'abord (Association Française des Interprètes en Langue des Signes), et le groupement professionnel Trait d'Union. Le second a profité de cette crise économique et sanitaire pour organiser des temps d'échanges entre plusieurs services français, issus de toutes les régions. Les professionnels assistaient alors à des conférences à distance sur différentes thématiques : l'interprétation en milieu médical lors de la crise, les risques psychosociaux, le management en temps de crise, etc. Ces réunions étant assez descendantes, naturellement les échanges ont continué entre professionnels à l'issue de ces temps formels. Profitant de l'opportunité de collègues volontaires pour échanger sur le métier, nous avons donc organisé ce focus group avec douze interprètes de différentes régions. Deux interprètes n'ayant pas du tout interagi durant cette réunion, nous retiendrons dix participants.

Voici leur profil :

Alias	Région d'exercice	Diplôme	École
Interprète - France D	Rouen / réseau national	2008	Rouen
Interprète - Lille	Lille	2002	ESIT - Paris 3
Interprète - Angers	Angers	2013	ESIT - Paris 3
Interprète - Chambéry	Chambéry	2010	Paris 8
Interprète - France AE	Montpellier / France	2005 (1996)	ESIT - Paris 3
Interprète - Paris S	Paris / Corse	2010	ESIT - Paris 3
Interprète - Paris 3	Paris	2013	Paris 8
Interprète - Paris 1	Paris	2010	Paris 8
Interprète - Paris 2	Paris	1998	SERAC
Interprète - Paris AE	Paris	2019	ESIT - Paris 3

En plus du focus group réalisé volontairement à des fins de recherches, les échanges spontanés qui ont eu lieu sur le forum professionnel<sup>75</sup> et sur le groupe de messagerie instantanée créé à des fins d'organisation

<sup>75</sup> Voir plus haut dans ce chapitre.

ont permis de nourrir nos réflexions et d’apporter des éléments de réponses à notre question : interpréter en langue des signes est-il, en 2020, un acte militant ?

### 2.3. Un métier qui évolue

Au début des échanges, il a été nécessaire de questionner l’évolution évidente du métier depuis plusieurs années. Des professionnels diplômés depuis plus de 15 ans n’ont pas évolué dans le même contexte que leurs collègues plus jeunes. Les formations ont changé, la société, la communauté sourde, même la langue en elle-même n’est plus la même.

Il a été ainsi souligné que les motivations pour devenir interprète ont elles aussi évolué.

Une<sup>76</sup> des interprètes déclare ainsi : « ce qui a poussé les premiers bilingues à être interprète, c’était l’engagement militant, contrairement à aujourd’hui. [...] Aujourd’hui, on est davantage à “donner la parole aux entendants plutôt qu’aux sourds” ».

Elle souligne que le militantisme n’est pas le même, il ne concerne plus uniquement un engagement des interprètes pour rendre visible la communauté sourde, mais aussi un double combat pour la reconnaissance culturelle et professionnelle du métier. En effet, à l’époque du “Réveil Sourd”, le combat portait sur la reconnaissance de la langue. Le métier d’interprète en langue des signes n’avait pas encore de cadre professionnel et de formation dédiée. Les “interprètes” d’alors se battaient d’abord pour la reconnaissance de l’existence des personnes sourdes comme minorité culturelle française pour ensuite s’engager pour leur métier. Aujourd’hui, la langue des signes est reconnue comme langue de la République depuis 2005, et le métier d’interprète en langue des signes est sanctionné par un diplôme universitaire de niveau Master 2. Ainsi, dira une interprète : « Il y a 30 ou 40 ans, on ne se posait pas la question de “comment on fait le travail”, mais “pour qui, et pourquoi” on le fait ».

Une autre interprète continue ainsi en parlant de l’évolution de la structuration du métier : « À l’époque, ce sont des interprètes militants qui ont fait que l’ANFIDA est devenu l’ANILS, puis l’AFILS<sup>77</sup>. On a enlevé la “déficience auditive” de notre métier. Ça, c’est du militantisme qui sort de nos conditions de travail ».

Nous en parlons plus haut dans ce chapitre, depuis la reconnaissance officielle du métier, ce dernier a changé. Est-ce que d’un militantisme au départ, aux côtés des personnes sourdes, nous serions devenus plus engagés que militants avec les années ?

---

<sup>76</sup> Les interprètes de notre Focus Group étant majoritairement féminines, par souci d’anonymat nous préférons l’attribut féminin pour les citer.

<sup>77</sup> ANFIDA : Association Nationale Française d’Interprètes pour Déficients Auditifs. ANILS : Association Nationale des Interprètes en Langue des Signes – disparition du terme « déficient auditif » en 1988.



Est-ce qu'avec l'officialisation des formations d'interprètes (dans les années 2000 environ), après la création du code de déontologie (1988), les interprètes ont glissé de "militants" pour la cause sourde, à "engagés" pour leur métier ?

Nous avons réalisé ce schéma qui illustre à notre sens l'évolution du positionnement des interprètes. Avec les retours des interprètes interrogés, nous comprenons qu'il y a eu un glissement du positionnement militant une fois la langue et la communauté sourde mieux reconnues par la société. Notre curseur indiquant « diplôme de master » est volontairement grossier et ne décrit pas la situation, plus nuancée, de l'époque. En effet, avant la création du diplôme universitaire existaient des formations professionnelles, reconnues par association de personnes sourdes et validées par des examens pratiques (afin d'obtenir la carte professionnelle de l'AFILS par exemple). Durant une certaine période, ces formations professionnelles ont coexisté avec les formations universitaires (l'association SERAC – pas encore rattachée à l'université Paris 8, et la MST de l'ESIT – Paris 3 par exemple).

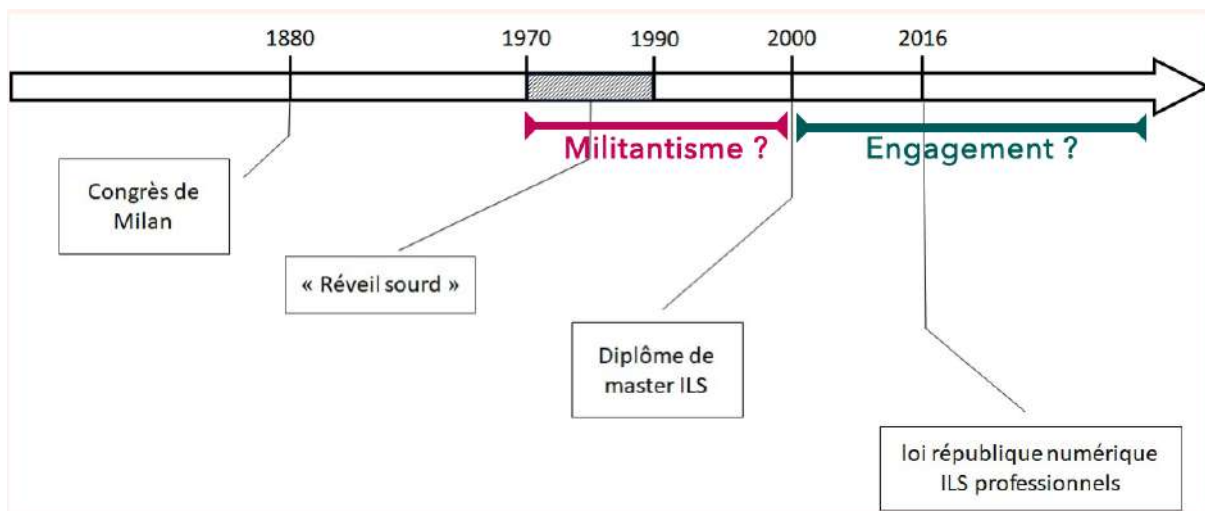


Figure 15 : Schéma de l'évolution du métier d'interprète

Ainsi, un comparatif sera fait entre l'évolution du militantisme du métier et l'évolution de la société elle-même, par une autre interprète :

C'est un peu comme l'histoire de l'humanité. Ce qui a piloté le monde au départ, c'étaient les croyances, les religions, essentiellement. Je schématise. Ensuite, il y a eu l'arrivée de la science qui a voulu tout rendre cartésien, tout calculable. Et puis, ensuite, on est arrivé à une réalité, qui est celle d'aujourd'hui, qui est une réalité économique. Et dans notre métier, c'est pareil. Les [interprètes] militants, étaient, en quelque sorte, des gens qui avaient des croyances, qui s'engageaient pour des croyances auxquelles ils s'attachaient. Ensuite, il y a eu la science. La science, ça a été l'arrivée du

diplôme. Et là on a observé - moi, j'ai observé en tout cas ! - l'arrivée de... alors je ne parle pas de génération, parce que dans toutes les générations d'interprètes, il y a des gens engagés. Mais l'arrivée de gens qui n'y croyaient plus. Ils vont au travail et rentrent chez eux, ils ne participent pas à la vie de la communauté sourde et à leurs combats. Est-ce que ça veut dire ne pas être militant ? Je ne sais pas. En tout cas, ils n'étaient pas spécialement engagés dans une cause. Et maintenant, la réalité économique fait qu'on se bat pour travailler, pour remporter des marchés. Pas forcément uniquement pour que les sourds soient reconnus.

Le bénévolat a ainsi parfois été controversé dans la communauté professionnelle. Offrir ses services et ses compétences pouvait être vu comme ne plus se battre économiquement pour la reconnaissance du métier : si nous pouvons travailler gratuitement, alors pourquoi nous battre pour une reconnaissance économique ? L'accessibilité étant en effet la cinquième roue du carrosse budgétaire de tout événement, pour quelle cause est-ce légitime de s'engager, et pour quelle autre, non ?

#### **2.4. Être militant, est-ce sortir du « cadre » ?**

Le terme "militant" a été beaucoup questionné. Qu'est-ce que se considérer "militant" dans un cadre professionnel ? Au-delà d'un point de vue plus sociétal, certains ont ainsi souligné qu'être militant pour garantir de bonnes conditions de travail aux professionnels (salaire, temps travaillé, informations de préparation) permettait de rendre visible le métier, et alors, par porosité, les personnes sourdes signantes elles-mêmes. C'était également permettre une accessibilité à tous dans des endroits où elle n'existe pas forcément : les tribunaux, les hôpitaux, etc. Une des interprètes déclarera parfois décider d'aller travailler "à perte" au tribunal par devoir militant.

Certaines ont échangé ainsi sur la différence entre plusieurs aspects du métier : on pouvait se considérer comme militant pour protéger le métier, pour valoriser la langue et enfin se battre pour l'accessibilité de la société aux personnes sourdes. D'autres ont parlé alors de "degré" d'engagement face à ces problématiques.

Un point conceptuel qui nous intéresse ici est ressorti des échanges : on parlerait d'*acte* militant et de *degré* d'engagement d'un même professionnel. Être engagé est une chose, agir en conséquence et ainsi devenir militant en est une autre. S'est alors posée la fameuse notion de "cadre" qui perturbe tous les débats autour de l'interprétation en langue des signes. Nous en parlions plus haut dans ce chapitre, les modèles autour de l'interprète ont fait couler beaucoup d'encre et font encore énormément débattre aujourd'hui.

Certaines interprètes ont ainsi déclaré que ce n'était pas dans leur fonction de devoir convaincre les personnes entendant présentes que la personne sourde pour laquelle elles traduisent a une langue, une

culture, une identité. C'était "sortir du cadre". Être interprète, c'est avoir le "devoir d'information", mais pas celui de "convaincre ou persuader".

Les avis étaient divisés sur l'engagement politique des interprètes : être interprète en langue des signes, est-ce être engagé envers la "cause sourde" ?

D'aucunes diront ensuite, un peu plus tard, qu'en effet, certains professionnels de la surdité répondent souvent à la question : "pourquoi ne pas devenir interprète ?", en ces termes : "Je suis trop militant, je ne pourrai jamais faire interprète ! Tu es interprète, tu dois être neutre". Ceux-ci sont pourtant la plupart du temps des professionnels dits "interface de communication", terme utilisé pour généraliser les interprètes non diplômés<sup>78</sup>, se retrouvant souvent en situation d'interprétation dans leur quotidien.

En effet, si l'interprète retrouve alors la parole, celle qu'un militant prend ou réclame, est-ce la "voler" aux personnes sourdes ? Une interprète dit à ce sujet "Avant, on était militant pour donner la parole aux sourds qui ne l'avaient pas. Maintenant qu'ils l'ont, si on devient militant, alors on leur prend cette parole." Certains tempèreront alors ces propos en proposant un positionnement plus adaptable : "Je me sens davantage dans un engagement professionnel que dans du militantisme", ou bien en proposant un militantisme plus modéré : "Lorsqu'on fait de l'information, c'est une lutte contre ce regard négatif porté par la société sur les sourds, sur cette réalité. Est-ce que ça devient alors une forme de militantisme ?"

Ce fameux cadre éthique, déontologique, rend parfois le positionnement professionnel plus compliqué alors qu'il devrait être un générateur de confort. Ainsi, une interprète engagée dans un autre parcours professionnel dira : "J'ai choisi cet autre engagement professionnel, parce que là au moins, il y a un vrai cadre. Dans le métier d'interprète, c'est tout le temps remis en cause, toujours, toujours".

Comment définir ce fameux cadre, est-on interprète uniquement lorsqu'on traduit, ou a-t-on une responsabilité professionnelle, du fait de notre statut, en dehors de la situation de traduction à proprement parler ?

Encrevé indique ainsi : "Cette visibilité nécessite de leur part un positionnement éthique irréprochable, notamment pour ce qui concerne la neutralité<sup>79</sup>". Elle précise ainsi sa pensée en parlant du rôle de l'interprète en situation de communication : il intervient dans les échanges pour assurer son rôle de traducteur mais pas pour donner son avis. Pour autant, la place de l'interprète s'arrête-t-elle à son rôle en situation de traduction ? Certaines interprètes lors de notre focus group se sont interrogées sur notre place avant/pendant/après.

---

<sup>78</sup> La définition du métier d'"interface de communication" n'étant encore pas consensuelle, nous ne rentrerons pas dans ce débat. Nous ne nions pas, pour autant, la complexité de l'exercice et la pluralité professionnelle que renvoie ce titre.

<sup>79</sup> Encrevé 2018, L'incarnation des interprètes et des traducteurs LSF/français lorsqu'ils œuvrent vers la langue des signes. 79-92.

Puisque la déontologie est un cadre à géométrie variable, ce sont nos individualités qui vont influencer si on va être militant (j'entends par « militant » : servir une cause plutôt collective), ou engagé. « L'engagement » m'évoque plutôt le personnel. À travers mon travail, est-ce que je vais m'engager personnellement ? Et est-ce que je vais être militante ? En d'autres termes, mettre le doigt sur toutes ces petites choses parce que j'ai la sensation de pouvoir faire bouger les lignes si j'arrive à sensibiliser une personne par-ci une personne par-là. Ou bien est-ce que je vais pratiquer mon métier au niveau technique uniquement (c'est-à-dire me concentrer sur l'interprétation et ne pas prendre le temps d'en faire un peu plus) ? J'ai la sensation que les lignes sont différentes chez les uns et chez les autres.

La même interprète sépare ainsi le côté “technique” du métier, l'interprétation proprement dite, et l'idée de faire “un peu plus”. Une autre interprète réagira en séparant les deux rôles : avant, et pendant.

Je ne me sens pas muselée, puisqu'avant de commencer l'exercice d'interprétation ou après cet exercice-là, j'ai pleinement ma place dans le lieu. J'arrive, je viens pour cette mission-là, qui sera un temps d'interprétation sur un moment donné ; mais tout ce qui se fait avant, ça me permet moi de me présenter en mon nom, expliquer être là pour votre situation de communication et ça va être ma mission parce que j'ai ce métier-là. [...] Mais j'ai plus l'impression que la place de l'interprète peut être vraiment légitimée dans ce temps d'interprétation. Je suis interprète, et là j'exerce les compétences pour lesquelles je suis sollicitée, mais il y a l'avant et l'après qui me permettent d'exister en tant que moi, dans cet environnement.

Cette prise de position renverse alors le point de vue de Pointurier (2016) qui pose l'idée de “l'interprète sans nom”. Elle prend pour exemple une situation “généralement admise” dans la pratique du métier d'interprète en LSF :

Nous donnerons l'exemple suivant : un interprète est présent pour traduire un entretien chez un médecin, il patiente en compagnie de la personne sourde dans la salle d'attente. Lorsque le médecin vient à leur rencontre, l'interprète se laisse présenter par la personne sourde en évitant toute interaction directe entre lui-même et le médecin. Dans cette configuration, l'interprète s'exclut ou se trouve exclu *de facto* de l'entretien qui n'a pas encore commencé. Et quand il traduit les premiers propos émis par le locuteur sourd tels que « Je suis Monsieur Untel et voici l'interprète », il laisse d'emblée son identité et son corps à l'espace du je de la personne sourde. Dépossédé du je de l'être, l'interprète est dépossédé du corps.

Cette façon de procéder ne prend pas en compte le fait qu'il appartient à l'interprète de maintenir les normes de communication des deux parties en présence pour les faire se rencontrer.<sup>80</sup>

Pour autant, cet aspect du métier a évolué et les personnes interrogées ne se reconnaissent plus dans ces situations. La présentation personnelle, la prise de contact avec les usagers en présence, sourds comme entendants, reste une prérogative de l'interprète qui fait l'unanimité de nos participants au focus group.

En dehors de notre focus group mais lors d'un débat ayant eu lieu peu de temps après, en juin 2020, sur le forum professionnel dont nous parlions plus haut dans ce chapitre, la notion de militantisme a également été abordée. L'article original<sup>81</sup> parlant en effet de la place du professionnel au sein de la communauté sourde, certaines ont ainsi réagi en précisant que les interprètes ne sont pas obligatoirement « activistes » pour être « concernés » ou « militants ». L'interprète précise ainsi que le militantisme est quotidien dans son métier, elle se bat pour informer et faire respecter les droits des sourds, sans pour autant « prendre la place » dans les réseaux sociaux.

Selon *Le Robert* (2022), l'activisme est une « attitude politique qui favorise l'action directe, voire violente, et la propagande active ».

La place du professionnel prend alors ici une couleur plus tempérée : tout en ne niant pas la place privilégiée de l'interprète pour rendre visible et audible des idées, il ne faut pas pour autant que l'action soit « violente », ni « directe ». Notre place de militant serait-elle alors présente, mais indirecte ?

## **2.5. Rendre visible une communauté linguistique particulière, le paradoxe de l'invisibilité**

L'espace pris par l'interprète rendrait finalement visible la population pour laquelle il travaille. La visibilité de l'interprète permet la visibilité des personnes sourdes.

Cela fait écho à l'article de Pointurier<sup>82</sup> portant sur le corps de l'interprète. Elle indique que trois dimensions rendent visible le corps de l'interprète en situation : la dimension linguistique en elle-même (la langue des signes utilise le corps de l'interprète tout entier), la dimension de médiation (l'interprète est physiquement présent dans la situation qu'il traduit) et la dimension de la communication (l'interprète connaît les normes communicationnelles des deux parties en présence et sait les appliquer afin de garantir la compréhension réciproque).

---

<sup>80</sup> Pointurier 2016, op. cit. p.7

<sup>81</sup> <https://www.lameute.info/posts/dans-le-mouvement-contre-les-violences-policieres-la-lsf-nest-pas-une-option>

<sup>82</sup> Sophie Pointurier. L'invisibilité de l'interprète : un vœu pieux ?.2016 , pp.24-31.

Dans les échanges auxquels nous avons assisté, nous pouvons mettre en lumière une quatrième dimension : la dimension politique. Le simple fait d'être présent, pour un interprète professionnel, met en lumière l'accessibilité choisie par le lieu dans lequel il intervient, et par là même toute la communauté linguistique à qui il s'adresse. Bien sûr, cette dernière dimension est valable notamment en situation de conférence, monologique, où les professionnels traduisent du français vers la langue des signes. Une interprète dira à ce sujet : "Quand on traduit, on prouve que ces personnes-là existent, qu'elles ont de la valeur, une véritable langue, etc."

Dans ses cours à l'ESIT, Séro-Guillaume, interprète en LSF et ancien directeur de la section Interprétation LSF, parlait même de "drapeau de l'accessibilité" en évoquant la place de l'interprète en situation politique. Rendre visible l'interprète signifie rendre visible la communauté linguistique à laquelle il s'adresse. Ainsi, il est légitime de s'interroger sur les conséquences de cette place symbolique du professionnel dans sa propre interprétation : comment gérer cette place particulière, cet espace qu'il incarne ?

Rendre visible la population signante en traduisant vers la langue des signes c'est aussi "prêter sa voix" en traduisant les personnes sourdes vers le français. Faire entendre une parole souvent réduite au silence. À ce sujet, une des interprètes de notre corpus dira qu'elle a donné la parole aux sourds en perdant la sienne (voir plus haut). Ainsi, le paradoxe est total : c'est en rendant visible que l'interprète s'invisibilise. Place hautement symbolique (et nous le verrons plus précisément lors de l'interprétation télévisée des conférences de presse Covid-19, voir chapitre trois), cette place est difficile à assumer pour les professionnels.

En effet, en posant la question à cette même interprète, savoir si à l'époque elle se considérait comme "militante", celle-ci a répondu "oui" à cette question. En effet, durant toute la période du Réveil Sourd et celle qui a suivi, quelques interprètes (encore connus et reconnus aujourd'hui), se sont engagés aux côtés des sourds pour traduire leurs revendications. Ces interprètes ont en effet traduit des manifestations politiques, des rendez-vous avec les décideurs à gros enjeux. Ils étaient peu nombreux et se partageaient donc la tâche sur tout le territoire, avec des conditions de travail moins confortables qu'aujourd'hui (notamment concernant le temps de traduction, le nombre de vacations par jour, etc.). Ils ne comptaient pas leur temps, ils étaient au "service" des sourds. Ces premiers interprètes, reconnus par les militants sourds, ont ainsi choisi de s'investir pour traduire ces moments historiques, parfois au détriment de leur propre santé professionnelle. Lorsque l'on discute de cela avec eux, notamment pendant nos stages en formation d'interprètes, ceux-ci répondent qu'il "ne s'agissait pas de la même époque. En ces temps-là, on était peu nombreux et on ne pouvait pas se permettre de ne pas traduire si on était fatigué, il fallait traduire

pour qu'ils soient entendus"<sup>83</sup>. Ils se disaient donc "militants" pour la cause sourde : à l'époque c'était un vrai projet politique.

Ainsi, voici le paradoxe : en prenant la parole pour traduire celle des sourds, en traduisant, devant les médias parfois, des moments importants, ils sont visibles, militants, présents, mais considérés comme "invisibles" par les sourds et même par eux-mêmes.

Une capture d'écran d'un reportage de 2003 témoigne de cet aspect. L'interprète n'est pas nommée, et est indiqué en sous-titre "traduit de façon neutre et fidèle tous les propos", alors que le locuteur qu'elle traduit est nommé. C'est un reportage réalisé par la communauté sourde pour illustrer leur combat face à l'institution de l'Institut National des Jeunes Sourds en 2003<sup>84</sup>.



Figure 16 : Capture d'écran du documentaire sur la grève à l'INJS dans les années 2000

Est-ce que l'uniformisation du diplôme universitaire a influencé le positionnement des interprètes ? Les motivations pour exercer ce métier ? Étions-nous militants avant, mais plus aujourd'hui ? Ou plus pour les mêmes raisons ?

<sup>83</sup> Propos recueillis dans le cadre de discussions informelles, interprète ayant exercé auprès des institutions culturelles à Paris en 1985.

<sup>84</sup> <https://www.sourds.net/2003/06/11/cinq-sourds-en-greve-de-la-faim-pour-sensibiliser-la-population/>

En effet, les parcours des interprètes aujourd'hui ne sont plus les mêmes. Ils arrivent en Master en ayant suivi un parcours parfois plus linéaire : entrée à l'université, licence en trois ans. S'ils réussissent les examens, ils peuvent devenir interprètes professionnels à 21 ans. Auparavant, les interprètes qui exerçaient avait déjà eu des expériences professionnelles, étaient plus âgés et moins « verts ». Cet aspect était très valorisé par les anciens : pour traduire au mieux diverses situations sociales, il faut avoir vécu, savoir comment fonctionne l'achat d'un bien immobilier, connaître un parcours médical et ses spécialités, etc. Tout fraîchement sorti d'un diplôme à 20 ans, comment traduire un suivi psychiatrique ou un discours politique ? Cette question en sous-tend une autre : comment bien connaître et comprendre une communauté linguistique particulière en si peu de temps<sup>85</sup> ? Faut-il alors avoir vécu dans la communauté sourde, être militant pour la cause, pour bien traduire et bien trouver sa place d'interprète ?

Ces aspects sociologiques du métier, ces réflexions sur le positionnement professionnel des interprètes mériteraient une étude à part entière. En effet, être à l'intérieur de l'une, en dehors des deux ou bien à l'intersection des cultures sourde et entendante impacte aussi le positionnement professionnel. De plus, faut-il identifier et assumer la place que l'on occupe afin de faire des choix professionnels en conscience ? Ce positionnement n'est pas anodin dans notre réflexion autour du métier d'interprète en LS aujourd'hui et de toutes ses acceptions.

## **2.6. La complexité du rapport entre interprètes et sourds**

Certains interprètes se sont alors interrogés sur cette parole donnée aux professionnels. Comment les sourds réagissent-ils si les interprètes (re)prennent leur place de militants ?

Le rapport politique entre les interprètes et la communauté linguistique à laquelle ils s'adressent et dont ils font, pour la plupart, partie, a toujours été source de perturbations. Nous l'avons dit, l'avènement du métier d'interprète va de pair avec la prise d'autonomie des citoyens sourds. «La fonction de l'interprète en langue des signes s'est forgée au cœur des enjeux d'autonomisation de la communauté sourde et en rupture avec le modèle existant» décrit Pointurier (2016). Traduire, c'était rendre visible la personne sourde, s'effacer donc devant sa parole et son message. L'idée n'étant pas, au départ, d'invisibiliser le professionnel humain effectuant cette traduction, mais de prendre le contre-pied d'une pratique centenaire qu'ont subie les personnes sourdes : être toujours représenté par un aidant, famille, conjoint, ami entendant, sans jamais avoir la parole. Le métier s'est alors inscrit dans cette tradition d'injonction négative : « ne pas être », et

---

<sup>85</sup> Si l'interprète bien sûr n'est pas de famille sourde.



non pas dans une structuration positive d' « être ceci ou cela ». Bien sûr, malgré une évolution notoire et un positionnement différent de la part des jeunes générations, nous subissons aujourd'hui cet héritage historique.

Ainsi, une interprète dira à ce sujet : « On a l'impression de faire pour, ou avec, les sourds, et finalement le revers de la médaille c'est que les sourds nous renvoient à "tais-toi, tu es un entendant, ta place n'est pas là !" » Le slogan « rien pour nous sans nous », revendiqué par toutes les personnes en situation de handicap, prend alors tout son sens. L'interprète n'est pas sourd et pourtant, il a une place majeure dans le combat pour l'accessibilité. Comment gérer alors cette ambivalence ?

Une interprète déclarera que « le militantisme des interprètes dépend aussi du militantisme des sourds », en illustrant ses propos par une situation de son territoire qui a fait écho aux autres personnes présentes. Les sourds se sont battus aux côtés des interprètes pour avoir un accès aux soins dans leur langue. La communauté sourde ne tarit pas d'éloges en parlant des professionnels investis dans ce projet qui travaillent tous les jours pour leur proposer leurs services de traduction à l'hôpital. Pour autant, dans la même ville, aucune personne sourde ne fait appel aux interprètes en payant "de leur poche" (même s'ils bénéficient de la PCH, Prestation de Compensation du Handicap, le « forfait surdité » pour payer leurs frais d'interprètes<sup>86</sup>), et la collectivité locale appelle régulièrement des "faisant office de" pour traduire les communications officielles. L'interprète illustrera la situation de façon assez ironique :

La fois où la municipalité va faire appel à nous, ça va être parce que : « Ah oui, mais Suzanne \*\*\*\* est malade. Vous ne pourriez pas traduire le meeting demain soir ? ». « Bah, bien sûr ! En fait, on a un planning ! En fait, c'est notre métier ! Non, on n'a pas deux interprètes, et... », enfin bref. Ça va très bien à tous les sourds de la ville, et du coup ça continue comme ça aussi.

Dans ce contexte, elle conclut qu'elle et son service ne se battent pas pour défendre leur profession aux yeux de cette mairie, car les sourds ne sont pas de leur côté. Leur "militantisme" atteint alors ses limites.

Comment alors connaître les limites de notre intervention, où s'arrête la défense de notre métier et de nos convictions sociétales légitimes, et où commence le combat des personnes sourdes elles-mêmes ?

---

<sup>86</sup> <https://www.surdi.info/prestations-et-financements-mdph/prestation-de-compensation-du-handicap-pch/>

### 2.6.1. L'émergence du débat autour de la pratique du *feeding*

Un autre débat a agité la communauté des interprètes durant la période de confinement due à la crise sanitaire du Covid-19. L'idée vient au départ de la situation des interprètes aux États-Unis : la pratique du "feeding". Ce terme est utilisé aujourd'hui dans les pays anglo-saxons pour décrire un dispositif en binôme. Un professionnel sourd fait face à la caméra pour reformuler l'interprétation d'un professionnel entendant face à lui (qui le « nourrit »). L'interprète entendant traduit alors en face de la scène, au premier rang, les propos de l'orateur en langue vocale à destination uniquement de son collègue interprète sur scène, sourd, qui reformule les propos à destination du public sourd.

Nana Gassa Gongga (2020) décrit ce système : « Cette nouvelle configuration du travail d'équipe entre interprètes en LS a sa propre terminologie. L'interprète entendant est appelé l'interprète-pivot ou *feeder* (Ressler, 1999; Stone, Russel, 2014) »<sup>87</sup>. Elle propose ainsi ce schéma :

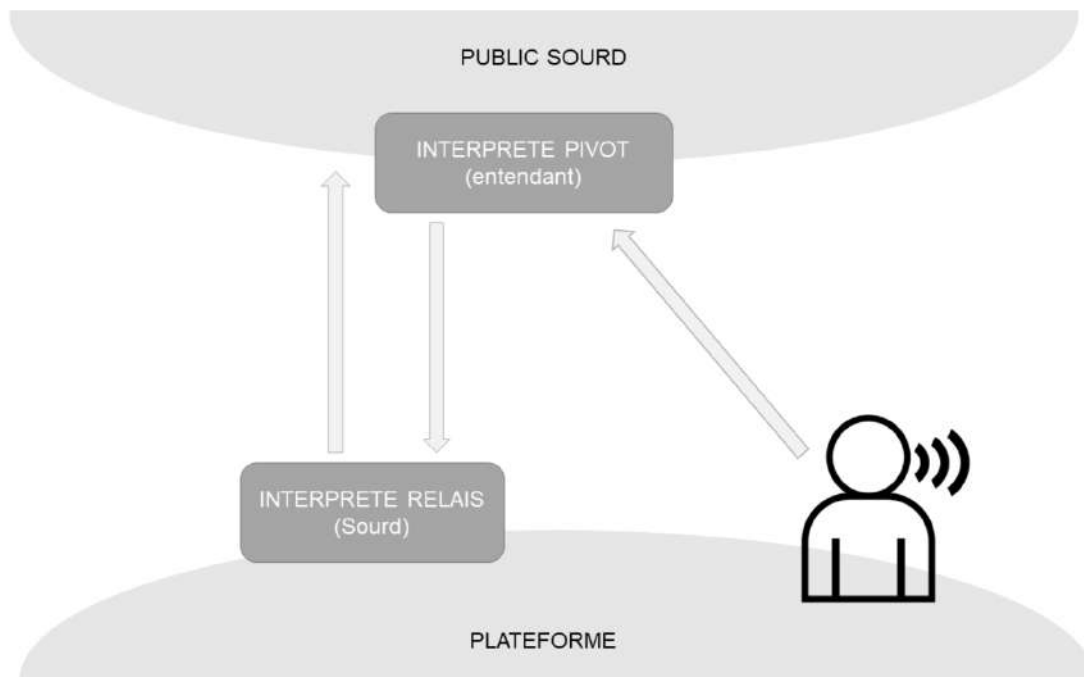


Figure 17 Disposition d'une équipe d'interprètes de conférence vers les signes internationaux (SI), équipe mixte entendant/sourd, équipe pivot/relais.

<sup>87</sup> Nana Gassa Gongga, «Interpréter en signes internationaux : état des lieux en France et à l'international», 2020

Elle illustre cette pratique lors de conférences internationales : la langue de départ serait l'anglais et la langue d'arrivée les signes internationaux<sup>88</sup>. Elle questionne néanmoins cet usage :

L'interprète-relais sourd traduit donc à partir d'un message déjà interprété par l'interprète-pivot entendant, alors que ce dernier pourrait interpréter directement le message de l'anglais vers les SI. Il s'agit là d'une double interprétation qui pourrait être évitée. À l'heure où les interprètes de conférence via l'AIC recommandent d'interpréter avec le moins de relais possible, d'aller directement à la source du discours à interpréter, cette situation vient détonner.<sup>89</sup>

En effet, comme en interprétation en langues vocales, il arrive de faire appel à des interprètes pivots lorsqu'il n'y a pas de professionnel disposant de la combinaison linguistique nécessaire. En situation de conférence internationale, l'interprète en langue des signes nationale n'est pas toujours formé aux signes internationaux (SI) et n'est donc pas à même de traduire directement dans cette langue. L'auteur note cependant que cette pratique ne pallie pas le manque de compétences linguistiques dans la langue d'arrivée, mais pourrait donner davantage de place aux personnes sourdes. Afin de rendre cette fois visible la personne sourde elle-même, l'interprète entendant s'effacerait et serait alors invisible aux yeux du public : dos à l'audience, face à la scène, généralement assis.

La proposition de généraliser cette pratique à l'interprétation en langue des signes française, et non plus en signes internationaux uniquement durant les conférences internationales, a été ainsi proposée par un traducteur sourd français. L'accueil parmi les professionnels a été mitigé et controversé. Au-delà de la problématique traductologique évidente que cela pose (décalage, charge cognitive, incarnation de la forme et du fond, traduction sourcière ou cibliste, omissions volontaires ou subies, gestion déséquilibrée des efforts<sup>90</sup>, relais multiples...), d'autres réactions plus épidermiques ont émergé : pourquoi prendre la place de l'interprète entendant, qui se bat encore pour faire reconnaître son métier en France ? Pourquoi légitimer une profession qui n'existe pas au seul avantage qu'elle met en avant une personne sourde ? Est-ce alors un problème de compétences des interprètes entendants passé sous silence ? Est-ce que le public cible en langue des signes ne comprend pas aujourd'hui les traductions proposées et se contente d'une approximation linguistique ?

---

<sup>88</sup> définition selon Nassa Gassa Gonga : "Les signes internationaux (désormais SI) sont la catégorisation d'une habilité propre aux sourds : une capacité de communiquer sans langue partagée. En effet, les SI ne sont pas une langue maternelle ou langue d'usage quotidien pour les personnes sourdes. Quand il y a usage des SI, cela est toujours en tant que langue acquise en sus d'une première langue et dans un contexte multilingue."

<sup>89</sup> Ibid. p. 7

<sup>90</sup> Gile., Le modèle d'efforts et l'équilibre d'interprétation en interprétation simultanée, 1985

Nana Gassa Gongga pose ainsi la question :

Est-ce que le fait d'être sourd a plus de valeur que le fait d'être formé et diplômé ? D'aucuns arguent que le « deaf extralinguistic knowledge »<sup>91</sup> permet de produire une interprétation raccord au « linguistic and experiential frame »<sup>92</sup> des sourds (NCIEC Deaf Interpreting Work Team (2009) cité par Adam et al., 2014, 8) ou bien que ce sont les sourds (public cible de l'interprétation en LS) qui doivent définir la norme et leur besoin en interprétation (Stone, 2009). Cependant, aucune étude systématique n'est venue corroborer ces affirmations et un complexe d'infériorité peut se ressentir chez plusieurs interprètes entendants.

Ce qu'elle appelle « complexe d'infériorité » nous intéresse ici quant à la place des interprètes au sein de la communauté sourde. D'aucuns, à la lumière de ce débat, se sont interrogés sur leur place, aujourd'hui controversée. Donner la parole aux personnes sourdes reste un lieu commun de notre métier. Leur laisser la parole et la visibilité tout en restant un maillon essentiel à sa compréhension par tous : serait-ce la nouvelle essence du métier d'interprète ?

Lors de notre focus group et durant des discussions informelles sur notre terrain professionnel, les interprètes ont souvent annoncé alors que la pratique décrite n'était pas le même métier que celui qu'ils exercent. Sans asseoir une opinion définitive à cette nouvelle pratique, celle-ci étant peu connue, l'idée majoritaire était que la traduction « sur une chaise et dos au public » n'était pas l'essence du métier d'interprète de conférence.

Une interrogation sur le terme « interprète sourd » a également été pointée du doigt par Sophie Hirschi, interprète de conférence en LSF et enseignante à l'ESIT, lors d'une conférence organisée par la Mairie de Paris<sup>93</sup> à laquelle elle était invitée, auprès de traducteurs sourds revendiquant cette pratique. Le terme « interprète » renvoie en effet à la traduction d'une langue source à une langue cible différente. Or, si le professionnel sourd sur scène utilise une traduction de son collègue entendant dans sa propre langue pour la refaire en miroir sur scène, alors il ne « traduit » pas dans le sens strict du terme, mais ne fait que reformuler à destination du public sourd. Le terme « interprète » n'est donc pas adapté à cette pratique. De plus, celle-ci étant revendiquée par des traducteurs sourds diplômés, pourquoi alors ne pas traduire directement depuis une retranscription en français écrit ? Le passage se ferait alors du français vers la langue des signes sans truchement d'un interprète entendant, et serait alors considéré comme de la traduction simultanée. Cette pratique est à interroger mais semble faisable aujourd'hui à la suite de

---

<sup>91</sup> « connaissance extralinguistique des sourds »

<sup>92</sup> cadre linguistique et expérientiel

<sup>93</sup> [https://bibliotheques.paris.fr/Default/doc/QUEFAIRE/106993/table-ronde-interprete-sourds-lsf-un-metier-d-avenir?\\_lg=fr-FR](https://bibliotheques.paris.fr/Default/doc/QUEFAIRE/106993/table-ronde-interprete-sourds-lsf-un-metier-d-avenir?_lg=fr-FR)

l'avènement de la retranscription écrite à la vitesse de la parole, comme la vélotypie, la sténotypie, etc. Cette proposition a été rapidement mise de côté par les interlocuteurs sourds présents à cette table ronde. La maîtrise du français écrit, même par les traducteurs sourds diplômés, restant un sujet sensible, il est probable que cet aspect ne puisse alors pas être débattu. Les professionnels sourds présents revendiquaient la “connaissance identitaire sourde”, nécessaire selon eux pour proposer une interprétation de qualité à destination d'un public signant. Beaucoup d'interrogations restent encore en suspens autour de cette nouvelle pratique, nous l'utilisons ici pour illustrer l'ambivalence des relations entre interprètes et sourds, même entre professionnels de la traduction, et interroger également la place et la visibilité de l'interprète en situation de communication. Malgré un fondement historique non discuté, la place des interprètes entendants est toujours soumise à controverse.

### 2.6.2. La différence de traitement envers les interprètes

Beaucoup de débats entourent cette question et font émerger le rapport difficile entre les interprètes et les sourds. Ne plus avoir besoin des interprètes reste une plaisanterie récurrente au sein de la communauté des signants. L'humour sourd met ainsi en scène des interprètes comme “objet de communication” qu'on jette une fois la société accessible en langue des signes. La place de l'interprète est souvent également discutée par rapport à son statut dans la communauté : ainsi, un interprète dit CODA (Children Of Deaf Adults) sera considéré comme plus légitime qu'un interprète non CODA, sans pour autant que jamais ne soit abordé la question des compétences linguistiques. L'assertion selon laquelle un interprète enfant de parents sourds connaîtrait mieux la culture, la langue et l'identité sourde est un lieu commun. Pour autant, certains enfants sont certes issus de parents sourds mais n'ont jamais pratiqué la langue des signes, n'ont que peu ou jamais fait partie de la communauté linguistique et culturelle des sourds signants, pour peu que leurs parents soient oralistes, c'est-à-dire utilisateurs du français oral et non de la langue des signes.

De la même façon, la question du genre, débat brûlant socialement aujourd'hui, l'est également au sein de la communauté des signants. Les interprètes en langues des signes aujourd'hui sont en effet majoritairement des femmes. Plusieurs explications à cet état des lieux peuvent être établies : un métier dit “social”<sup>94</sup>, du “care”, qui demande des études majoritairement en sciences humaines et sociales, préférées par les femmes.

---

<sup>94</sup> La dernière enquête de la DRESS (direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques) parue en 2005 sur les métiers du social, montre la forte féminisation de ces professions dites « intermédiaires » (près de 9 femmes sur dix sur 600 000 personnes exerçant en 2002).

Les interprètes de genre masculin sont, à cet effet, plus “exceptionnels” et rencontrent ainsi peu de critiques de la part des personnes sourdes.

Tous les interprètes aujourd’hui craignent la critique, et la traduction médiatisée rencontre peu de succès par peur des conséquences qu’elle peut susciter. La tension s’est apaisée depuis quelques années, notamment grâce à la présence plus fréquente de contenus accessibles en langue des signes. Auparavant, cette place était occupée par une petite dizaine de professionnels, tandis qu’aujourd’hui, beaucoup plus d’interprètes apparaissent à la télévision ou sur des plates-formes Internet. L’attention est donc moins focalisée et les critiques, le cas échéant, plus diluées.

Malgré tout, plusieurs groupes Facebook fleurissent régulièrement dans le seul but de critiquer les interprètes<sup>95</sup>, et beaucoup d’insultes sur les réseaux sociaux surgissent de temps à autre. Pour autant, jamais un homme n’est remis en question dans ces critiques, pas à notre connaissance. Coïncidence fortuite, fait statistique ou réalité sociale ?

Dans ce contexte, comment se considérer comme militant et légitime dans ce combat, lorsqu’on est une femme, entendante, issue de parents entendants par exemple ? Peut-on prendre la même place qu’un collègue CODA de genre masculin ? La légitimité de se considérer comme “interprète militant ou militante” serait-elle la même ?

Cette question a beaucoup sous-tendu nos échanges durant le focus group, et pose une nouvelle fois la place de l’individu par rapport à celle du professionnel.

## **2.7. Être interprète, est-ce se battre pour garder sa place ?**

D’autres ont également évoqué la dureté des interprètes eux-mêmes envers leurs pairs, ou bien envers les “faisant office de” qui sont légion en France aujourd’hui. Ces personnes bien intentionnées sont souvent sous le feu des critiques, parfois peu constructives, de la part des interprètes professionnels. L’affaire de “l’interprète” de la ville de Châlons-en-Champagne, jeune femme bénévole souhaitant “rendre service” en traduisant les propos du maire a ainsi été évoquée pendant notre focus group, l’affaire étant récente à l’époque (avril 2020). Un article d’un interprète montre la dureté des propos tenus à son encontre<sup>96</sup>. Cet article est un exemple, l’affaire ayant beaucoup fait parler d’elle sur des réseaux sociaux comme Twitter. L’idée alors de “militer pour notre métier” rendait parfois légitime les prises de position violentes envers des personnes qui paraissaient “remplacer” les professionnels.

---

<sup>95</sup> Groupe Facebook de critiques créées après une semaine d’interprétation en LSF du JT de France 2 en novembre 2014 :

<https://www.facebook.com/groups/794360447268967/>

<sup>96</sup> <https://interpretelsf.blog/tag/chalons-en-champagne/>

Une interprète de notre groupe posera alors la question de l'origine de ces réactions virulentes :

C'était pour revenir sur la colère qu'on peut éprouver, le fait de tirer sur tout le monde. Est-ce que ce n'est pas juste parce qu'on a un métier jeune, finalement ? Et qu'on est tout le temps en train d'essayer de se définir, d'exister, quelque part, face aux autres métiers, face à la situation, au quotidien dans notre travail ? Est-ce ce n'est pas aussi pour ça qu'on est hyper énervés ? (...)

C'est comme les autres métiers.

La question s'est aussi posée de l'existence économique. Historiquement, la reconnaissance du diplôme d'interprète et de la professionnalisation de ce métier a fondé les bases de la pratique aujourd'hui. Si des personnes non diplômées peuvent remplacer les interprètes qui le sont, et ce, gratuitement, comment faire reconnaître une mission professionnelle rémunérée aux yeux des collectivités publiques ? Dans un métier qui peut encore être précaire dans certaines régions, n'est-ce pas une inquiétude légitime économiquement parlant ?

Une interprète réagira à ce sujet en parlant de ce "tabou" économique pourtant toujours présent dans les réactions des professionnels. Lorsqu'un interprète se bat pour rendre accessibles les discours du maire de sa ville, est-ce pour gagner sa vie, obtenir une mission rémunérée ou bien par engagement militant ? Les deux aspects peuvent-ils être compatibles ? « Mais je trouve que c'est aussi un fait qu'on n'assume pas en tant que collectif : le fait que c'est une profession, qu'on en vit. Que certes, ça peut être une vocation, que certes, ça peut être une raison de militer ou de s'engager, mais que c'est aussi notre gagne-pain », dira cette interprète.

## **2.8. L'influence directe des professionnels sur l'accessibilité en LSF**

Nous le disions, le fait d'être présent dans un événement met en lumière l'accessibilité en LSF, qu'il y ait des personnes sourdes visibles dans l'assemblée ou non. Sur le terrain, il est fréquent que des interprètes se retrouvent à traduire "sans public" à la suite d'une demande de collectivité. Même sans captation et sans retransmission, un service d'interprétation est demandé. Il peut s'agir alors d'« image » pour les organisateurs, ou bien de manière plus positive d'*accessibilité universelle*<sup>97</sup>. Traduire « dans le doute », pour le cas où une personne sourde venait à franchir la porte de la salle de conférence, nous est tous arrivé. Au-delà du terrain d'expérimentation que ce genre de prestation propose (notamment pour les interprètes stagiaires, nombre d'entre nous ont usé leurs cerveaux dans ce genre de situation sans enjeux afin de travailler les techniques de traduction), il est légitime de s'interroger sur le bien-fondé de cette

---

<sup>97</sup> L'accès « à tout pour tous » : <https://handicap.gouv.fr/vivre-avec-un-handicap/acceder-se-deplacer/article/accessibilite-universelle>

pratique. Une interprète de notre focus group s'interroge ainsi sur le "choix" des prestations dans un service. À quel moment prend-on la décision de traduire ou non tel évènement ? Les raisons économiques de vie du service et des décisions hiérarchiques n'appartenant pas parfois aux interprètes de terrain peuvent sous-tendre la position exprimée, mais certaines missions soulèvent des questionnements. Elle dit ainsi :

Pourquoi on fait les choses ? Avec qui ? Comment ? Et à quel moment ? Et en effet, on va discuter de « est-ce qu'on va traduire telle mission ? Ce n'est pas intéressant économiquement, mais est-ce que ça a du sens ? ». *A contrario*, il y a des missions franchement pas intéressantes. On va traduire dans une salle où il n'y a personne, il n'y a pas d'auditoire, et on nous dit juste : « Non, mais c'est pour l'accessibilité, mais on n'a pas invité les sourds, ah vous nous proposez de les prévenir ? Non c'est bon, ce n'est pas la peine ». Ça n'a pas de sens mais en même temps, on gère une boîte, on est prestataires de service... donc on le fait. En même temps, pourquoi on refuserait de le faire ? C'est notre job. Il y a une espèce de va-et-vient entre ces deux trucs qui ne sont pas forcément corrélés.

L'ambivalence est donc réelle entre le fait de traduire "par défaut" ou bien de traduire auprès de personnes sourdes dans leur vie quotidienne. Pour autant, pour des prestataires de service, si la mission est faite et rémunérée, alors pourquoi est-ce un souci ? Dans les faits, il apparaît que les interprètes, conscients du manque de professionnels en France aujourd'hui<sup>98</sup>, peuvent avoir l'impression de « perdre leur temps » et d'être « mieux ailleurs » dira une interprète. De plus, traduire face à un public qu'on sait absent est assez inconfortable, le discours plus difficile à adresser. Et enfin, il est légitime de se questionner : être utilisé comme « vitrine » pour rendre un évènement accessible en apparence, alors que la société ne l'est pas encore et que beaucoup de personnes sourdes en souffrent au quotidien, est-ce dérangeant pour un professionnel de la surdité ? Serait-ce dommageable de subventionner un évènement public sans personnes sourdes, alors que ce même argent pourrait servir à traduire un mois de cours pour un étudiant sourd ? Toutes ces réflexions éthiques sont au cœur des interrogations quotidiennes des interprètes.

En effet, nous parlions de la multiplicité des formes d'interventions dans le métier d'interprète en LSF, il y a alors aussi peut-être une multiplicité de places et de positionnements professionnels.

À l'inverse de la demande "subie" par les professionnels, certains projets sont co-construits avec les interprètes eux-mêmes. Que ce soit lors de manifestations engagées, comme les interprètes ayant traduit les marches "Black Lives Matter", ou en interprétation politique, les interprètes sont visibles et revendiquent leur place pour faire "bouger les choses".

---

<sup>98</sup> Il n'existe pas de source officielle aujourd'hui qui pourrait soutenir ce propos. Malgré tout, sur le terrain, le manque de ressources est criant dans certaines régions et pour certaines prestations.



Ainsi, certains interprètes revendiquent cette “preuve par l’exemple”. Montrer aux décideurs que l’interprétation en LSF est susceptible d’être une valeur ajoutée essentielle à leur événement selon tous points de vue (fréquentation, marketing, publicité, accessibilité universelle, etc.) peut être gage de réussite. De belles avancées dans le domaine de l’accessibilité politique ont ainsi pu se faire grâce à des interprètes engagés. Nous détaillerons deux projets particuliers dans le chapitre suivant.

### **3. Conclusion**

Nous observons dans notre analyse et au gré des discussions avec les professionnels que le militantisme de l’interprète se situe à plusieurs niveaux : la cause des personnes sourdes en tant que minorité linguistique et culturelle, la défense de la langue des signes, le combat pour la reconnaissance du métier et pour les conditions de travail.

L’interprète est une personne qui interagit avec tous ces aspects, elle se situe dans un système sociétal et communautaire complexe. Cet espace qui l’entoure, nous avons choisi de l’appeler le *meta-espace*, ou *espace sociétal*. Ces dénominations sont bien sûr provisoires et servent simplement à identifier des influences spatiales plus étendues que la situation de communication telle qu’on la décrit aujourd’hui. Nous reprendrons cette idée de système spatial dans nos chapitres cinq et six afin de présenter notre proposition du modèle d’espaces de l’interprète.

Afin de continuer à interroger les influences des espaces autour de l’interprète et à analyser son positionnement professionnel, nous allons maintenant présenter notre corpus principal : la double interprétation en LSF du débat de l’entre-deux tours de l’élection présidentielle française de 2017.

# **Chapitre 3 : Analyse de l'espace linguistique et contextuel partagé : la double interprétation**

## **Introduction**

Au départ, nos analyses portaient sur l'interprétation en langue des signes du débat de l'entre-deux-tours des élections présidentielles de 2017 en France. Pendant nos observations et nos analyses, notamment sur le contexte d'intervention (l'interprétation médiatisée d'un discours politique), une pandémie mondiale nous a heurtés de plein fouet. Ces événements ont apporté un nouvel éclairage sur nos réflexions, il nous a semblé ainsi important de parler aussi dans ce travail de recherche du contexte de l'interprétation politique après 2017 et jusqu'à aujourd'hui. Nous commenterons donc l'évolution de la place des interprètes dans les médias. En effet, comme tous les autres, l'interprète exerce son métier au sein d'une société particulière, au cœur d'un système social défini. Ainsi, l'histoire, les événements sociaux et politiques auxquels il est confronté exercent une influence sur son positionnement professionnel. Dans notre chapitre deux, nous avons décrit ces multiples paradigmes et la place particulière de professionnel bilingue et biculturel dans la société française aujourd'hui. Nous allons décrire dans ce chapitre la particularité d'une interprétation politique, qui s'inscrit dans un projet militant porté par des personnes sourdes. De surcroît, en plus de devoir répondre à des enjeux et contraintes conséquents, les professionnels vont évoluer dans un espace de travail inédit : la double interprétation.

Nous commencerons par décrire la place de l'interprète dans les prises de parole officielles, puis nous décrirons notre corpus de recherche. Enfin, nous proposerons un cadre d'analyse autour de la description du discours politique et des contraintes de son interprétation. Nous présenterons ensuite nos réflexions et résultats sur l'analyse de ces espaces dans cette double interprétation.

## **1. L'interprétation des allocutions politiques : historique et remise en contexte 2017 / 2021**

### **1.1. Dans les médias**

Depuis la loi du 11 février 2005, il est fréquent d'entendre que l'accessibilité des médias aux personnes sourdes et malentendantes est obligatoire. Il existe cependant une nuance : le sous-titrage est

obligatoire sur tous les programmes des chaînes de grande écoute, cependant il n'existe aucune obligation légale de traduire ces émissions en LSF.

Il est ainsi décrit :

La loi n° 2005-102 du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées fait obligation aux chaînes de télévision publique et aux chaînes privées dont l'audience nationale dépasse 2,5 % de l'audience totale des services de télévision de rendre accessibles aux personnes sourdes ou malentendantes la totalité de leurs émissions, en dehors des messages publicitaires et de quelques programmes dérogatoires. Pour les chaînes hertziennes dont l'audience est inférieure à 2,5 % de l'audience totale des services de télévision, une convention conclue avec le Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA) fixe les proportions des programmes accessibles. Si la loi ne détermine pas la méthode d'adaptation des programmes devant être retenue, deux modalités permettent en pratique de répondre à cette obligation : le sous-titrage et la langue des signes française (LSF).<sup>99</sup>

Les chaînes ont ainsi le choix et elles se tournent dans la plupart des cas vers le sous-titrage automatique. En effet, dans le Journal Officiel toujours, le gouvernement souligne plusieurs contraintes à l'interprétation LSF :

La LSF est quant à elle moins utilisée que le sous-titrage. D'une part, elle s'adresse à un nombre de locuteurs objectivement moins élevé, d'autre part, à la différence du sous-titrage, il n'est pas possible de désactiver le dispositif pour les téléspectateurs ne souhaitant pas en bénéficier.<sup>100</sup>

Nous observons ici les deux arguments souvent utilisés par les médias pour justifier l'absence d'accessibilité en LSF : le fait que les locuteurs signants soient, sans chiffres reconnus cependant, vraisemblablement moins nombreux que les personnes sourdes maîtrisant le français écrit, et surtout que la LSF à l'écran a toujours eu cette image « gênante » pour les spectateurs n'en ayant pas besoin.

Cette idée a évolué en 2020, notamment pendant la diffusion des informations sanitaires sur la Covid-19.

En 2017 encore, l'interprétation en LSF des émissions de télévision est rare et la présence de la langue des signes dans les médias ne l'est que *via* le prisme de programmes dédiés : l'Œil et la Main sur France 5, ou certains JT en LSF, sur des chaînes locales. L'interprétation LSF de plusieurs journaux TV sur les chaînes d'information en continu s'est intensifiée depuis quelques années, sans pour autant être monnaie

---

<sup>99</sup> publiée dans le JO Sénat du 27/09/2018 - page 4898

<sup>100</sup> publiée dans le JO Sénat du 27/09/2018 - page 4900

courante<sup>101</sup>. Seuls quelques professionnels identifiés interviennent ainsi sur les plateaux TV, comme dans le journal de Télé-Matin sur France 2.

Cet aspect du métier et l'évolution de l'interprétation télévisuelle nécessiterait une étude à part entière, détaillant également la situation européenne et internationale. En effet, les pratiques ne sont pas les mêmes partout, et avec la mondialisation et les échanges transfrontaliers facilités, l'influence des pratiques venant du monde entier touche la France et la communauté sourde.

Ainsi, la langue des signes est peu présente dans les médias de grande écoute.

Cependant, la présence de la LSF à la télévision et l'interprétation de certains programmes n'est pas une condition suffisante à l'efficacité de l'accessibilité pour les personnes sourdes signantes. En effet, en langue des signes, la visibilité de la personne qui traduit est fondamentale. Or, historiquement en France, l'espace réservé à l'interprétation en LSF dans les médias est le fameux "petit médaillon", en bas à droite, qui fait écho à tous.



*Figure 18 : Vœux du 31/12/2013 du Président Hollande*

Pierre Schmitt, dans son article analysant l'espace utilisé par la langue des signes dans les médias, que ce soit par des interprètes sourds ou entendants, parle même de la « prison du médaillon »<sup>102</sup>. Il regrette ainsi que la langue des signes ne soit vue que comme un « dispositif d'accessibilité pour une minorité handicapée » et non pas comme « une langue de création à part entière ». La langue et l'interprète sont

<sup>101</sup><https://www.csa.fr/Proteger/Garantie-des-droits-et-libertes/Les-droits-des-personnes-handicapees/La-Langue-des-Signes>

<sup>102</sup>

Pierre Schmitt, 2016 : Sourds et interprètes dans les arts et médias : mises en scène contemporaines de la langue des signes, p. 131

relégués dans cette *prison du médaillon*. Il dénonce ainsi qu'« [à] travers le médaillon, ni les langues (...), ni leurs locuteurs – sourds et entendants –, ne sont représentés dans un statut d'égalité ». <sup>103</sup>

Seul le journal Télé-Matin de France 2 propose, depuis le 4 septembre 2006, un interprète à taille réelle, permettant de percevoir la langue des signes au même niveau que le français.



Figure 19 : Journal de 6 h 30 de l'émission Télé-Matin du 4 juin 2010

Car au-delà de la présence même de l'interprétation LSF dans les médias, il faut également être vigilant sur l'intelligibilité de cette dernière. En effet, au-delà de la portée symbolique de l'espace pris par l'interprète, traduire dans un petit médaillon en bas à droite comme sur la figure précédente revient finalement à traduire en “chuchoté” pour des millions de personnes derrière leur écran.

Pour commenter la place de l'interprétation en LSF à la télévision, il faut ainsi vérifier qu'elle est présente, dans quel espace elle se situe et ensuite veiller à la qualité des professionnels intervenants. Dans cette optique, afin de guider les médias et d'encourager la visibilité de la LSF à la télévision française, le CSA, les grandes chaînes de télévision et les associations nationales de professionnels et d'usagers ont signé en 2015 la “Charte de Qualité pour l'usage de la Langue des Signes Française dans les programmes télévisés.” <sup>104</sup> Éditée par le CSA, elle mentionne sept articles, dont le “respect du sens du discours”, ou bien encore l'obligation de traduire les éléments contextuels (“respect des règles inhérentes à l'interprétation professionnelle des programmes audiovisuels”), et enfin la “bonne visibilité du professionnel”. C'est ainsi la première fois que l'interprétation médiatique est décrite et envisagée comme prenant “idéalement 1/3 de

<sup>103</sup> *ibid.* p132

<sup>104</sup> <https://www.csa.fr/Reguler/Espace-juridique/Les-relations-du-CSA-avec-les-editeurs/Chartes/Charte-de-qualite-pour-l-usage-de-la-Langue-des-Signes-Francaise-dans-les-programmes-televises-15-janvier-2015>

l'écran". Cet "idéal" est malheureusement encore rarement atteint aujourd'hui. Depuis 2015, malgré tout, la visibilité n'a pas augmenté de manière spectaculaire, mais deux ou trois journaux TV sont traduits tous les jours, sur France Télévisions et les chaînes d'information continue<sup>105</sup>.

## 1.2. Lors des périodes électorales

Au-delà de la place de la LSF au quotidien à la télévision, l'accessibilité des contenus en période électorale a normalement une place propre.

Pour autant, le constat est le même que pour les contenus audiovisuels. Toujours dans le Journal Officiel, le ministère de la Culture poursuit<sup>106</sup> :

Par ailleurs, un rapport du Conseil supérieur de l'audiovisuel du 19 avril 2017 énonçait déjà la « qualité peu satisfaisante et un volume encore trop faible de programmes interprétés en langue des signes française » et la « très faible proportion de programmes consacrés à l'actualité électorale rendus accessibles (sous-titres et LSF) ». <sup>107</sup>

Dans un rapport de Catherine Goillot et Pierre Mormiche<sup>108</sup>, il est ainsi décrit :

[...] le CSA a adopté en janvier 2011 une délibération spécifique relative à l'accessibilité de l'information politique en période électorale, reprenant les mêmes dispositions, visant à « assurer l'accès, par sous-titrage ou langue des signes, des personnes sourdes ou malentendantes à l'ensemble des programmes consacrés à l'actualité électorale. Les autres éditeurs de services de télévision sont tenus de favoriser l'accès, par sous-titrage ou langue des signes, des personnes sourdes ou malentendantes aux principaux programmes consacrés à l'actualité électorale aux heures de forte audience et s'efforcent en particulier de rendre accessible la retransmission des débats organisés entre des candidats <sup>109</sup>

Plusieurs propositions de lois parues au Journal officiel remontent ainsi les difficultés des personnes sourdes signantes à avoir accès à l'information électorale. Les clips de campagne sont ainsi traduits en partie, par les groupes politiques les plus majoritaires, et peu de débats télévisés sont sous-titrés ou traduits.

---

<sup>105</sup> <https://www.csa.fr/Proteger/Garantie-des-droits-et-libertes/Les-droits-des-personnes-handicapees/La-Langue-des-Signes>

<sup>106</sup> Ibid, p. 8

<sup>107</sup> <https://www.senat.fr/questions/base/2018/qSEQ180303830.html>

<sup>108</sup> « Les enquêtes handicaps-incapacités-dépendance de 1998 et 1999- résultats détaillés ». INSEE, 2003.

[http://www.insee.fr/fr/themes/document.asp?reg\\_id=0&ref\\_id=IRDS8384](http://www.insee.fr/fr/themes/document.asp?reg_id=0&ref_id=IRDS8384).

<sup>109</sup> "L'accessibilité électorale nécessaire à beaucoup, utile à tous" Rapport remis le 17 juillet 2014 établi par Dominique Orliac, Députée du Lot et Jacqueline Gourault, sénatrice du loir-et-cher.

Toutefois, il était d'usage de traduire en LSF le débat d'entre-deux-tours des deux candidats retenus suite au premier tour. Mais les images d'archives demeurent introuvables. Tous les programmes sont disponibles à la demande sur Internet, mais aucun n'a gardé la version LSF. Les images présentées ici le sont grâce aux souvenirs des interprètes ayant travaillé sur ces projets, à la suite de notre demande auprès d'eux.

Il serait nécessaire, dans une étude approfondie sur la place de l'interprétation LSF dans les médias, de se renseigner auprès des archives des chaînes.

Depuis, à l'approche des élections présidentielles de 2022, un nouvel amendement a été inscrit au JO du 29 mars 2021, insistant sur la nécessité pour le candidat et son parti de rendre accessibles les contenus de leur campagne. En écho, l'observatoire de l'accessibilité des campagnes électorales de 2022 a été lancé en janvier 2022<sup>110</sup> par le CNCPH. Suite au premier relevé sorti en mars 2022<sup>111</sup>, il apparaît que très peu de candidats ou candidates rendent leur campagne accessible.

L'accès des personnes sourdes aux contenus politiques lors des périodes électorales est ainsi soumis à plusieurs problématiques : le français difficile d'accès pour une grande majorité de la population<sup>112</sup>, la qualité et la visibilité de la LSF lorsqu'elle est disponible, mais aussi l'accès au discours politique en lui-même.

### **1.3. La place de la double interprétation : notre corpus en contexte**

C'est en 2007 qu'apparaît pour la première fois une double interprétation télévisée du débat de l'entre-deux-tours des élections présidentielles entre Ségolène Royal et Nicolas Sarkozy, sur la chaîne LCP. Un interprète par candidat, deux médaillons à l'écran, une première en France. Évènement historique lancé par Jérémie Boroy, alors président de l'association UNISDA, qui s'est battu pour obtenir cette interprétation en direct, à deux, sur le même écran. À l'époque, les chaînes devant se battre pour récupérer le signal permettant de retransmettre le débat, Jérémie Boroy avait pris contact avec LCP afin de leur proposer de traduire en LSF les échanges. L'argument de l'exclusivité (aucune autre chaîne ne proposant d'accessibilité LSF) a permis de mettre en lumière l'initiative et par le même biais de récupérer le signal tant convoité. De longues semaines de préparation ont ensuite été nécessaires pour mettre en place cette double visibilité.

---

<sup>110</sup> <https://cncph.fr/lancement-de-lobservatoire-de-laccessibilite-des-campagnes-electorales-2022/>

<sup>111</sup> <https://cncph.fr/releve1/>

<sup>112</sup> [https://www.liturerre.org/D\\_ou\\_vient\\_lillettrisme\\_chez\\_les\\_personnes\\_sourdes-Intervention\\_de\\_Marie\\_Therese\\_L\\_Huillier.pdf](https://www.liturerre.org/D_ou_vient_lillettrisme_chez_les_personnes_sourdes-Intervention_de_Marie_Therese_L_Huillier.pdf)



Figure 20 : Débat du débat entre Royal et Sarkozy en 2007 – Chaîne Public Sénat

Pour toutes les présidentielles précédentes, seules les émissions de synthèse et d’analyse du lendemain étaient traduites en LSF, par un seul interprète, notamment via les équipes de France Télévisions et de l’émission de “L’Oeil et la Main”<sup>113</sup>.

En 2012, fortes des premières expérimentations de la précédente élection présidentielle, les chaînes ont repris ce même système de double interprétation, uniquement pour ce débat d’entre-deux-tours<sup>114</sup>. Le “double médaillon” était alors l’usage à l’époque. Les interactions étaient donc plus faciles à suivre, mais pas encore optimales pour écouter une langue visuelle et un discours politique.

<sup>113</sup> <https://www.france.tv/france-5/l-oeil-et-la-main/>

<sup>114</sup> <https://www.medias-sousstitres.com/television/elections-presidentielles-2012/article/le-debat-televisé-de-l-entre-deux>





Figure 21 : Débat entre Hollande et Sarkozy, retransmis en double interprétation en 2012 ( Public Sénat)

En 2017, les élections présidentielles bénéficient des précédents de 2007 et de 2012, ainsi le débat de l'entre-deux-tours est traduit et retransmis par les chaînes parlementaires. Certains candidats, comme François Hollande ou Nicolas Sarkozy, rendent accessibles quelques-uns de leurs meetings, mais ce n'est pas monnaie courante. Jérémie Boroy, devenu alors président de l'association Aditevent et militant pour l'accessibilité à tous des débats électoraux, dit ainsi<sup>115</sup> :

*Le candidat 2012 est-il, pour autant, plus impliqué que celui de 2007 ? « La question a fait du chemin, c'est indéniable, se félicite Jérémie, même si, en 2007, Ségolène Royal faisait déjà retranscrire ses discours en vélotypie et Nicolas Sarkozy par un interprète LSF. Il y a quelques jours, lors du meeting du Bourget, François Hollande avait prévu un dispositif vraiment très complet. L'UMP s'y met aussi. Mais le problème se pose surtout pour les petits partis. Quant au clip de candidature, tous avaient promis de réserver une fenêtre dans le fond pour y insérer un interprète en LSF ou un bandeau pour le sous-titrage. Mais, finalement, ils y ont renoncé au motif que, esthétiquement, ce n'était pas terrible ! »*

C'est aussi lui, en 2012, qui a participé au mouvement citoyen "Les Élections pour Tous"<sup>116</sup> et a été l'origine de l'expérimentation de la double interprétation un tiers d'écran dont nous allons parler ici.

En 2017, beaucoup de candidats proposent de rendre accessibles leurs meetings, mais ce n'est pas encore le cas partout. De nouveau, un mouvement citoyen se construit, cette fois rassemblant à la fois des personnes sourdes et des interprètes : le mouvement Acces\_Cible<sup>117</sup>. Attirant l'attention sur la non-

<sup>115</sup> <https://informations.handicap.fr/a--4573.php>

<sup>116</sup> <http://www.aditus.fr/projet/accessibilite-citoyenne/>

<sup>117</sup> Chaîne Twitter du mouvement : [https://twitter.com/acces\\_cible/](https://twitter.com/acces_cible/)

Article de Libération mentionnant le combat militant dans l'accessibilité des campagnes électorales en 2017 :

[https://www.liberation.fr/france/2017/02/04/traduire-un-meeting-en-langue-des-signes-c-est-moins-cher-qu-un-hologramme\\_1546211/](https://www.liberation.fr/france/2017/02/04/traduire-un-meeting-en-langue-des-signes-c-est-moins-cher-qu-un-hologramme_1546211/)

accessibilité des débats et des meetings électoraux, ils permettent ainsi de mettre en lumière une partie de la population n'ayant pas accès à ces rassemblements politiques. Présents dans les meetings mais aussi sur les réseaux sociaux, ils interpellent les candidats et les politiques afin qu'ils pensent à l'interprétation LSF.

Ainsi, de nouveau, en 2017, Jérémie Boroy, s'appuyant sur ses expériences de 2007 et 2012 et sur la société d'accessibilité dont il est à la tête, initie la double interprétation à taille réelle du débat entre Marine Le Pen et Emmanuel Macron.

Prenant contact avec les équipes de TF1 et LCI, ce sont ces chaînes qui proposent le 6 mai 2017 une double interprétation à "taille réelle" des propos des candidats.



*Figure 22 : Débat entre Le Pen et Macron, retransmis en double interprétation taille réelle en 2017 par la chaîne LCI.FR*

En parallèle, les chaînes du service public, via France Info, retransmettent le débat traduit, par un seul interprète, dans le médaillon historique.



*Figure 23 : Débat entre Le Pen et Macron, retransmis en interprétation simple, taille médaillon en 2017 par la chaîne France Info*

### 1.3.1. Contexte de l'enregistrement du corpus

Ainsi, en 2017, c'est la seconde fois qu'est expérimenté la double interprétation. En effet, le dispositif de deux interprètes apparaissant en simultanément à l'écran avait déjà été testé lors du premier débat électoral regroupant les onze candidats à l'élection présidentielle en avril 2017.

Initiative restée locale et diffusée dans une salle de meeting à Paris le 4 avril 2017, c'est la première fois le 6 mai 2017 que le débat est retransmis sur les chaînes de télévision Internet<sup>118</sup>.

Le dispositif est alors inédit : les interprètes prennent les deux tiers de l'écran tandis que les candidats sont, à leur tour, en médaillon central.

Tout un dispositif technique est mis en place afin de suivre les échanges : un vaste studio télé est mis à disposition par l'entreprise à l'origine du projet, deux caméras sont nécessaires pour cadrer les deux interprètes, un fond vert est accroché au mur et un dispositif lumière et son est installé.

---

<sup>118</sup>Article de LCI.fr mentionnant leur choix de diffuser le débat traduit en LSF : [https://www.lci.fr/elections/suivez-avec-nous-le-debat-macron-le-pen-en-langage-des-sourds-et-des-malentendants-2050804.html?fbclid=IwAR3ceSiE96SEq\\_YMtInpW2rR7kT\\_b2Yjyv11GEx1io85EvhOeffeWlnwYeQ](https://www.lci.fr/elections/suivez-avec-nous-le-debat-macron-le-pen-en-langage-des-sourds-et-des-malentendants-2050804.html?fbclid=IwAR3ceSiE96SEq_YMtInpW2rR7kT_b2Yjyv11GEx1io85EvhOeffeWlnwYeQ)



*Figure 24 : Couloirs du débat entre Le Pen et Macron, Mai 2017*

Pendant la retransmission en direct, des techniciens changent les cartels avec les noms des candidats, disposés sous chaque interprète, afin que le public puisse suivre les prises de parole. En effet, les interprètes sont deux à l'écran : ils incarnent donc chacun un journaliste et un candidat. Pour permettre une identification plus facile à l'oreille, les interprètes incarnant Emmanuel Macron traduisaient Nathalie Saint-Cricq, et ceux incarnant Marine Le Pen ont interprété les questions de Christophe Jakubyszyn. Les journalistes sont peu intervenus, essayant vainement de recadrer le débat durant les joutes verbales des deux candidats. Les interprètes ont donc traduit principalement les discours de Macron et Le Pen.

### 1.3.2. Visibilité de la LSF à l'écran : le contexte de la crise sanitaire de 2020

Durant la crise sanitaire en 2020 et la période de confinement strict imposé par les autorités, la place de l'interprétation LSF dans les médias a évolué.

Pour la première fois, est apparu à la TV française le président de la République avec à ses côtés une interprète professionnelle, recrutée par les équipes de l'Élysée pour traduire le discours présidentiel. C'est ainsi un moment historique pour la communauté des signants : le 25 mars 2020, pour la première fois, une interprète se tient aux côtés du Président de la République, non dans un ovale en bas à droite. Les deux discours apparaissent à égalité et aussi visibles l'un que l'autre.



Figure 25 : Discours du Président Macron à Mulhouse le 25 mars 2020, capture d'écran de la retransmission TV

L'interprète ainsi positionnée aux côtés du Président s'est retrouvée au cœur de beaucoup de discussions, débats et éloges autour de son travail. La mise en scène de l'interprétation, ainsi que l'espace occupé par l'interprète, a en effet été un facteur important de cette popularité soudaine, de la même façon que pour Lydia Callis, interprète aux côtés de Michael Bloomberg en 2012 à New York<sup>119</sup>.

À partir de ce jour et durant toute la crise sanitaire, la LSF sera très visible à l'écran. Non plus reléguée à un espace marginal sur l'image télévisuelle, les interprètes se situent au même niveau que les locuteurs. Notamment aux côtés du président de la République durant ses déplacements, mais également tous les soirs lors du point sanitaire de la Direction générale de la santé et du ministère de la Santé<sup>120</sup>.

<sup>119</sup> Pierre Schmitt op. cit., p.135

<sup>120</sup><http://www.slate.fr/story/189426/coronavirus-pandemie-confinement-langue-des-signes-lsf-television-interpretes-acces-information-sourds>



*Figure 26 : Point Presse Covid-19 du Pr Salomon le 31 mars 2020 (Ministère de la Santé)*

Ces informations quotidiennes sont le repère de beaucoup de Français durant cette crise sanitaire inédite, et la traduction en LSF est ainsi reconnue à sa juste valeur. Au-delà de la visibilité politique, c'est aussi une visibilité médiatique qui est gagnée. Le grand public prend conscience de la place de la LSF et les médias s'emparent du sujet<sup>121</sup>.

Mais cette visibilité politique n'a pas forcément été un choix volontaire de la part des médias ou du gouvernement.

En effet, le fait que l'interprète se situe aux côtés des politiques, sur un seul et même plan, n'est pas un choix militant, mais un choix purement pratique : durant le confinement, les équipes sont réduites au minimum et donc les techniciens moins nombreux. Une seule caméra, un seul cadrage est possible pour filmer les points presse quotidiens et suivre le Président dans ses déplacements. Un seul cadre pour les deux discours sera alors proposé, plus par nécessité technique et matérielle que par choix de la visibilité du discours interprété : en témoignent les nouvelles pratiques depuis le second confinement et les quelques mois qui ont passé. Les habitudes se sont réinstallées, les équipes ont pu être sollicitées à nouveau, et le cadre en bas à droite a retrouvé sa place, un peu plus grand qu'historiquement cependant, grâce à l'engagement des professionnels sur le terrain.

<sup>121</sup> <https://www.leparisien.fr/societe/coronavirus-ces-interpretes-rendent-la-langue-des-signes-enfin-visible-03-05-2020-8309814.php>



Figure 27 : Point Covid-19 du 18 février 2021 (Ministère de la Santé)

Malgré ce pas en arrière, la visibilité politique et médiatique de la langue des signes française durant la période de crise sanitaire de 2020 a permis une sensibilisation générale, non seulement des chaînes et des techniciens, mais également de l'opinion publique. Depuis leur présence à la télévision, beaucoup d'articles de journaux ont été écrits sur le métier d'interprète<sup>122</sup>, et la LSF s'est ainsi démocratisée. Le combat pour la visibilité de la langue, pour un plus grand espace sur l'image a pu trouver écho et toucher le gouvernement français.

Ainsi, depuis l'été 2020, le compte-rendu du conseil des ministres est traduit tous les mercredis midi<sup>123</sup>. Auparavant à taille réelle, l'interprète est dorénavant dans un autre plan à l'image, mais beaucoup plus grand qu'avant la crise sanitaire.



Figure 28 : Compte-rendu du Conseil des Ministres par Gabriel Attal. Photo de gauche : 18 novembre 2020 et photo de droite : 03 février 2021

<sup>122</sup><https://www.leparisien.fr/societe/coronavirus-ces-interpretes-rendent-la-langue-des-signes-enfin-visible-03-05-2020-8309814.php>

<sup>123</sup>[https://www.huffingtonpost.fr/entry/ce-compte-rendu-du-conseil-des-ministres-etait-hautement-symbolique\\_fr\\_5f0eefbbc5b6df6cc0b3d502](https://www.huffingtonpost.fr/entry/ce-compte-rendu-du-conseil-des-ministres-etait-hautement-symbolique_fr_5f0eefbbc5b6df6cc0b3d502)

Cette démocratisation de la langue a permis des avancées historiques en ce qui concerne la place de la LSF à la télévision. Il est ainsi décidé, lors du Comité Interministériel du Handicap, en novembre 2020, de rendre encore plus accessibles les allocutions gouvernementales :

Le gouvernement va par ailleurs dédier, en 2021, 10 millions d'euros au renforcement de l'accessibilité de sa communication. L'interprétariat en langue des signes et la vélotypie se sont déployés depuis le début de la crise sanitaire, l'objectif est désormais que cela perdure en toutes circonstances<sup>124</sup>.

### 1.3.3. Évolution de la place des professionnels de l'accessibilité

C'est dans ce contexte social que, lors de l'interview du Président de la République le 14 octobre 2020, vont apparaître, pour la première fois, deux interprètes en simultanée à l'écran. Une équipe de deux professionnelles incarne Emmanuel Macron (reconnaisable grâce à la cocarde), tandis que l'autre interprète traduit les questions des journalistes.



*Figure 29 : Interview du Président Macron le 14 octobre 2020, à l'Élysée*

Alors qu'auparavant ces projets étaient toujours à l'initiative des associations en lien avec les médias, c'est ici la Présidence de la République qui a, sous l'impulsion et la sensibilisation des professionnels qui sont intervenus ce soir-là, proposé cette double interprétation.

<sup>124</sup>[https://www.liberation.fr/france/2020/11/16/handicap-un-comite-interministeriel-en-deca-des-attentes\\_1805739/](https://www.liberation.fr/france/2020/11/16/handicap-un-comite-interministeriel-en-deca-des-attentes_1805739/)



Autre point historique et inédit : ce programme est diffusé, LSF incluse, sur toutes les chaînes de télévision et disponible en replay sur le site de l'Élysée<sup>125</sup>. Option d'habitude souvent effacée lors des replays, ou bien uniquement disponible sur Internet, ici l'interprétation LSF est proposée à tous.

Cette visibilité encore exacerbée a fait beaucoup réagir sur les réseaux sociaux, énormément de commentaires saluent cette initiative, et quelques médias satiriques reprennent même la présence de cette interprétation LSF pour commenter le débat<sup>126</sup>. Beaucoup de commentaires, critiques, moqueries... vont accompagner cette visibilité tout au long de l'année 2020. La langue des signes est devenue objet public, et l'accessibilité un sujet mis davantage en lumière. Et en 2020, ce sont les interprètes qui sont derrière cette avancée médiatique.

Peut-on alors parler de militantisme hérité de 2017 ?

En effet, les circonstances ne sont plus les mêmes. En 2017, les personnes sourdes organisaient le débat, proposaient les conditions techniques aux interprètes. En 2020, ce sont les interprètes qui se sont battus pour cette accessibilité auprès de l'Élysée. Ils prennent leur place dans les projets d'inclusion et endossent la gestion de projet lorsqu'il s'agit de parler d'accessibilité en langue des signes. Est-ce que cette place, acquise aujourd'hui, et que les interprètes prennent naturellement, est un héritage des précédents combats menés ?

Pour autant, nous avons observé un possible conflit de loyauté lors des discussions avec l'équipe d'interprètes qui est intervenue ce jour-là. En effet, le contrat initial du client était de traduire pour l'Élysée, d'interpréter en langue des signes les propos du Président et des journalistes. Nous ne pourrions parler ici des détails de cet engagement, qui restent confidentiels et à la discrétion de l'État. Néanmoins, ce sont indéniablement les interprètes qui ont encouragé les équipes à proposer cette double interprétation. Les professionnels se sont retrouvés à occuper une place qui ne les concernaient pas auparavant : parler de technique, parler d'image visuelle dans les médias, parler de la taille réservée à la LSF sur l'écran. Ces échanges dépassent les seules compétences interprétatives.

Est-ce une réappropriation du combat des personnes sourdes ? Au cœur du projet, les interprètes ne se battent ainsi plus uniquement pour leurs conditions de travail, car dans ce cas précis elles étaient respectées. Dans cette situation, en se mêlant de la réalisation, du rendu final de l'image, ont-ils outrepassé leur rôle ? En effet, le client était l'Élysée et ne demandait pas un conseil en accessibilité visuelle, il n'a pas souhaité non plus que les interprètes interviennent au niveau technique et médiatique. Pour autant, les interprètes

---

<sup>125</sup> <https://www.elysee.fr/emmanuel-macron/2020/10/14/covid-19-interview>

<sup>126</sup> <https://www.topito.com/top-trucs-retenir-interview-macron-covid>

ont pris cette place. Est-ce, au-delà de ce qu'on pourrait appeler du militantisme pour l'accessibilité, un devoir de citoyen ? Les interprètes sont-ils alors militants, du fait de leur métier, ou de leur citoyenneté ?

Malgré cette avancée politique et médiatique, depuis l'acceptation de la crise sanitaire sur une longue période et la philosophie de tous fin 2020 et 2021 de "vivre avec le virus", les médias se sont aussi adaptés à cette LSF présente à l'écran, et les réalisations restent inégales. Désireux de ne pas voir leur réalisation image passer à la trappe, souhaitant récupérer leur monopole sur la création visuelle et photo des prises de parole, ils ont renvoyé la LSF dans son petit cadre. Ainsi, en fonction des équipes techniques, des équipes de réalisation, la place de la LSF n'est pas toujours respectée. La considération envers la langue des signes et le public sourd varie en fonction des équipes sur place. Ainsi, en novembre 2020, pourtant un mois après le moment historique de la double interprétation à l'Élysée, l'allocution du président Macron est de nouveau traduite, mais le cadre de la LSF très restreint.



*Figure 30 : Allocution du Président Macron, le 24 novembre 2020*

Les équipes d'interprètes de l'Élysée n'ont pourtant pas changé entre ces deux dates. Mais la place occupée par les professionnels dépend beaucoup du contexte d'intervention, des personnes présentes, et de l'oreille des décideurs. Loin d'être acquise, la place de la LSF est un combat permanent et les interprètes nous diront à ce sujet : « gagner une bataille n'est pas gagner la guerre ! ». Issues d'échanges informels, ces discussions illustrent la place, qu'on pourrait qualifier de militante, occupée par les professionnels à cette époque.

De plus, il est difficile de généraliser ces avancées, car en fonction des institutions et des interprètes intervenants, le médaillon LSF n'est pas de la même taille.

Ainsi, le Premier Ministre Jean Castex sera traduit le 27 décembre 2021 par une équipe d'interprètes dans un médaillon plus petit que celui réservé à l'interprétation LSF des vœux du Président Macron le 31 décembre qui suivra. À quatre jours de différence, la prise en compte de la LSF n'est pas du tout la même.



*Figure 31 : Photo de gauche, Vœux du Président Macron le 31 décembre 2021. Photo de droite, Conférence de presse Covid-19 de Jean Castex, 27 décembre 2021*

D'où vient alors la décision ? Est-ce une différence de prise de position des interprètes sur place, une équipe de réalisation différente, un client différent ? Les retours des personnes sourdes, la facilité technique existante et la preuve par l'exemple sont autant d'arguments aux mains des professionnels pour garantir des conditions d'interprétation acceptables aujourd'hui. Est-ce de nouveau un héritage possible pour les futurs interprètes ? Est-ce notre rôle ?

Au vu des avancées historiques sur la place de la LSF à la télévision, il nous semblerait très opportun de poursuivre ces réflexions en réalisant une enquête plus poussée.

## 2. Description du corpus

### 2.1. Contexte médiatique

Notre corpus est donc l'interprétation simultanée du français vers la langue des signes du débat électoral de l'entre-deux-tours de l'élection présidentielle française de 2017, opposant Marine Le Pen et Emmanuel Macron. Il a eu lieu le mercredi 3 mai 2017, de 21 h à 23 h 30, et a été retransmis par TF1, France 2, France Info et les chaînes d'information en continu. Ce débat a été suivi par 16,5 millions de téléspectateurs, toutes chaînes confondues. Les locuteurs présents pour ce débat étaient quatre : deux journalistes et deux candidats. Afin d'encadrer les débats entre Marine Le Pen et Emmanuel Macron, c'est Christophe Jakubyszyn, directeur adjoint chargé du service politique de TF1-LCI et Nathalie Saint-Cricq, responsable du service politique de France 2, qui ont été désignés présentateurs du débat par les chefs de l'information de TF1 et de France 2.

Le sous-titrage était proposé par TF1 et France 2. De la vélotypie (retranscription en direct de la parole par des professionnels) était proposée sur la chaîne vidéo de FranceInter.fr (projet organisé par le même porteur que pour la double LSF). Sur France Info, comme nous le décrivons plus haut, c'est le choix d'un seul interprète pour traduire les échanges qui a été fait par la chaîne, tandis que la double interprétation LSF en "taille réelle" était disponible sur LCI.fr.



Figure 32 : FranceInter.fr : débat avec double vélotypie en direct

## 2.2. Contexte des échanges entre Macron et Le Pen

Il nous semblait intéressant également de préciser l'ambiance du débat, si nos lecteurs ne s'en souviennent pas, et le style de discours que les candidats ont proposé tout au long de la soirée. En effet, beaucoup de médias ont commenté ce débat qui a fortement marqué les esprits.

Contexte social non négligeable, c'est la première fois qu'une candidate issue d'un parti d'extrême-droite, le Front National, débat publiquement avec son adversaire politique. En effet, en 2002, le candidat Chirac avait refusé cet exercice électoral habituel depuis 1974. Il avait ainsi déclaré : « Face à l'intolérance et à la haine, il n'y a pas de transaction possible, pas de compromission possible, pas de débat possible. [...] Pas plus que je n'ai accepté dans le passé d'alliance avec le Front national, et ceci quel qu'en soit le prix politique, [...] je n'accepterai pas demain de débat avec son représentant. ».<sup>127</sup>

C'est donc une situation électorale inédite en France, mais en 2017 le doute n'est pas possible : les électeurs sont nombreux derrière le Front National, Emmanuel Macron se doit donc de répondre présent.

Information contextuelle non négligeable également, Marine Le Pen est une candidate bien connue de tous, non seulement par ses idées, mais également par sa manière de s'exprimer et d'apostropher régulièrement ses adversaires politiques. Considérée comme une redoutable oratrice, maniant mieux le verbe que les preuves qu'elle affirme, elle est un challenge pour qui doit l'interpréter. Emmanuel Macron n'est pas en reste : apparu depuis bien moins de temps sur la sphère politique, il s'est toutefois déjà illustré par des "bons mots" et une manière de s'exprimer très littéraire, voire "désuète".<sup>128</sup> Les deux orateurs promettent ainsi un débat haut en couleurs.

C'est en effet ce qui s'est passé, dès les premières minutes du débat. Tendue et agressive, le ton de la soirée ne s'est pas adouci durant 2 h 30. La candidate du Front National a, dès les premières minutes, attaqué son adversaire avec énergie, une hargne peu habituelle dans ce type d'exercice où les finalistes s'efforcent habituellement d'expliquer leur projet. Les échanges ont ainsi été analysés par la presse comme houleux et manquant de profondeur.

En effet, la joute oratoire s'est réalisée plus sur la forme que dans le fond, et parfois certains arguments étaient soulevés sans contextualisation ou suite logique.

Selon Élodie Mielczarek, sémiologue et spécialiste de la communication politique :

Le débat a été très pauvre au moins dans la première heure, uniquement sur des questions de forme, de posture. Il n'apportait pas grand-chose, pas de rebondissement particulier. Il y avait une vacuité du

<sup>127</sup> <https://www.lesechos.fr/2002/04/face-a-lintolerance-et-a-la-haine-chirac-refuse-le-debat-televisé-avec-le-pen-690367>

<sup>128</sup> [https://www.lemonde.fr/election-presidentielle-2017/article/2017/05/04/macron-le-pen-un-debat-impossible\\_5121883\\_4854003.html](https://www.lemonde.fr/election-presidentielle-2017/article/2017/05/04/macron-le-pen-un-debat-impossible_5121883_4854003.html)

discours et que l'on retrouvait notamment dans les éléments de langage qui revenaient en permanence des deux côtés : l'arrogance d'Emmanuel Macron dénoncée par Marine Le Pen, et de l'autre côté "les grosses bêtises", "ne mentez pas". Bref, des discussions méta-discursives, chacun commentant son propos ou le propos de l'autre, "vous dites ci, moi je fais ça", de manière souvent agressive. Cette stéréotypie du langage formait un tapis sonore assez vide de contenu.<sup>129</sup>

Le Monde parle ainsi de "passe d'armes" et de "coups"<sup>130</sup>. Toute la soirée, les candidats ont beaucoup utilisé l'invective, l'insinuation et les bonnes formules. Ainsi, ce débat a été considéré comme un échec de communication, davantage pour Marine Le Pen mais aussi pour Emmanuel Macron.

Quelles ont été alors les stratégies mises en place par les interprètes pour traduire le mieux possible ces échanges particuliers ?

### **2.3. Description du corpus analysé**

Nous le disions, notre corpus est la captation en direct de la double interprétation de ce débat. Deux interprètes apparaissent ainsi en même temps à l'image, traduisant chacun un locuteur différent. Cette organisation implique qu'ils traduisent parfois en même temps, lorsque les locuteurs se coupent la parole. Il s'agit d'un corpus authentique, cette expérimentation ayant lieu au départ pour servir l'accessibilité et le public sourd signant, et non servir à des fins de recherche. Les organisateurs et les interprètes nous ont ensuite donné leur accord pour l'utilisation de cette situation pour servir notre analyse. Nous faisons nous-même partie de ce corpus, sous l'appellation « Interprète 1 ». En effet, il était prévu au départ d'utiliser un extrait dans lequel nous n'étions pas présente. Après visualisation du corpus et analyse de sa pertinence, il est apparu pourtant que les premières minutes de ce débat étaient précieuses. Cette étude ayant été réalisée plus de deux ans après la réalisation de la traduction, nous avons choisi d'assumer la part de subjectivité dans l'analyse des résultats.

L'équipe d'interprètes qui a traduit ce débat regroupe 6 personnes : 5 femmes et 1 homme, d'expériences et d'âges divers à l'époque :

ILS 1 : femme, 3 ans d'expérience

ILS 2 : femme, 20 ans d'expérience

ILS 3 : homme, langue des signes : langue maternelle, 7 ans d'expérience

---

<sup>129</sup><https://www.sudouest.fr/2017/05/04/le-debat-macron-le-pen-decrypte-80-de-ces-sourires-sont-de-facade-3416549-6121.php>

<sup>130</sup>[https://www.lemonde.fr/election-presidentielle-2017/article/2017/05/04/macron-le-pen-un-debat-impossible\\_5121883\\_4854003.html](https://www.lemonde.fr/election-presidentielle-2017/article/2017/05/04/macron-le-pen-un-debat-impossible_5121883_4854003.html)

ILS 4 : femme, 15 ans d'expérience

ILS 5 : femme, 16 ans d'expérience

ILS 6 : femme, 20 ans d'expérience

La durée totale du corpus est de 2 h 30 (la durée réelle du débat). Nous avons pu récupérer la version LSF de ce débat via les organisateurs et les chaînes, le replay du débat traduit en LSF n'étant pas disponible sur Internet. Seul souci technique au départ, cette vidéo reprenant l'intégralité de l'interprétation LSF n'avait pas de son, enregistrée pour les personnes sourdes signantes. L'analyse de l'interprétation étant impossible dans ce contexte, un montage technique a été nécessaire entre le son récupéré sur le replay du débat<sup>131</sup> sans interprétation et le fichier LSF reçu.

Ainsi, notre corpus est complet : les images de l'interprétation en taille réelle et le son du débat original.

Les interprètes ont été répartis en deux équipes : trois interprètes se sont relayés pour traduire Emmanuel Macron (EM) et trois autres pour Marine Le Pen (MLP). Chacune des équipes devaient également traduire les interventions des journalistes, l'équipe MLP traduisant le journaliste homme et l'équipe EM la journaliste femme, afin d'identifier plus facilement qui prend la parole.

En effet, une des contraintes (que nous détaillerons plus bas dans ce chapitre) soulevée est le réflexe des interprètes de "tout traduire". Pour résoudre cet aspect, chacun des interprètes devait donc traduire deux voix différentes : homme et femme. Chaque interprète incarne donc un candidat et un journaliste.

Au vu de la durée conséquente de la vidéo à analyser, nous avons choisi de sélectionner un extrait de ce débat afin d'en analyser finement le contenu. En effet, notre travail de recherche porte sur la description de la gestion de l'espace dans l'ensemble du projet de communication, et pas seulement sur l'utilisation de l'espace linguistique ou de l'espace de travail. Notre corpus analysé dure ainsi 18 minutes et 33 secondes. L'extrait démarre 8 minutes après le début du débat entre les deux candidats (21 h 08), et se termine à 21 h 26.

Le choix de cet extrait s'est fait selon plusieurs aspects : durant ces 18 minutes, nous avons eu la possibilité de voir 4 interprètes sur 6 traduire, donc deux passages de relais par équipe. En effet, les interprètes se relaient au bout de 10-15 min chacun, et cet aspect a été travaillé en amont de la mission proprement dite. Comment passer le relais à l'écran en gardant une cohérence linguistique ? Est-ce nécessaire et faisable de passer le relais au même moment afin de bousculer la visibilité du débat une seule fois ? Ces questions se sont beaucoup posées lors de l'organisation de l'interprétation et nous pouvons voir les choix réalisés finalement dans cet extrait.

---

<sup>131</sup><https://youtu.be/iOAbBdlWgz0>

La collaboration entre les interprètes à l'écran et ceux hors champ est donc observable en partie. De plus, même si les échanges étaient très virulents tout au long du débat, cet extrait permet d'observer à la fois des parties de discours à jet continu (donc observation possible des tactiques spatiales utilisées, mais aussi de l'attitude de l'autre interprète ne traduisant pas), et des moments de "cacophonie" (terme employé par la journaliste) où les deux protagonistes se coupent sans cesse la parole et/ou apostrophent leur interlocuteur. De plus, la thématique porte sur l'économie des entreprises de tailles différentes et la place de la France par rapport à l'Europe. Nous avons ainsi pu observer différents types d'espaces linguistiques (la temporalité, la géographie, etc.).

Par la suite, des entretiens par téléphone et par courriel ont été organisés avec les interprètes de l'équipe présente sur place. Nous avons pu ainsi recueillir les premières observations de chacun et les ressentis immédiats des professionnels en présence. Nous les avons retranscrits par écrit.

Notre travail porte ainsi sur l'analyse de l'extrait proprement dit et la mise en perspective de nos observations avec le ressenti des professionnels intervenants.

Afin de permettre une observation fine, et de mettre en parallèle certains aspects simultanés de la situation d'interprétation (deux interprètes sont à l'écran en même temps, réagissent donc parfois au même moment), nous avons choisi l'outil ELAN pour annoter notre corpus.

Nous avons pu ainsi observer plusieurs aspects en parallèle : le regard, la forme du discours, le comportement en "repos" etc. Nous détaillerons notre méthode d'analyse plus bas dans ce chapitre.





Figure 33 : Capture d'écran du logiciel ELAN et de la grille d'analyse utilisée

Avant de présenter les contraintes et enjeux d'une telle interprétation, nous souhaitons revenir sur le genre du discours politique dans un débat électoral. En effet, ce style de discours influence fortement la parole des candidats, et donc, nécessairement, de l'interprétation.

### 3. Le discours politique

#### 3.1. Contexte et définition

Comme nous l'avons décrit plus haut, notre corpus est un débat électoral. Il appartient donc au genre du discours politique. Afin d'étudier plus précisément les contraintes et les enjeux liés à l'interprétation de ce type de discours, il nous a semblé important de remettre en perspective et de définir plus avant ce genre.

L'analyse du discours politique (ADP) est une méthode de recherche multidisciplinaire qui s'est développée en France, en Grande-Bretagne et aux États-Unis à partir des années 1960. Elle emprunte de nombreux concepts aux champs de la sociologie, de la philosophie, de la psychologie, de l'informatique, des sciences de la communication, de la linguistique et de la statistique textuelle ou de l'histoire.

Nous n’aurons pas ici la prétention de présenter une description exhaustive du genre du discours politique, mais simplement des bases théoriques qui nous permettront d’éclairer nos analyses traductologiques.

Tout d’abord, le discours renvoie immédiatement à *La Rhétorique* d’Aristote, ouvrage datant de 400 ans avant J-C et instituant les bases de l’« art oratoire ».

La rhétorique traditionnelle comporte cinq parties :

- L’*inventio* (invention ; art de trouver des arguments et des procédés pour convaincre)
- La *dispositio* (disposition ; art d’exposer des arguments de manière ordonnée et efficace)
- L’*elocutio* (élocution ; art de trouver des mots qui mettent en valeur les arguments, le style)
- L’*actio* (diction, gestes de l’orateur, etc.)
- La *memoria* (procédés pour que le public mémorise le discours perçu)

Cette base très ancienne est reprise aujourd’hui pour mettre en lumière les tactiques discursives des locuteurs, notamment en situation de communication politique.

Le discours politique a une fonction propre, il doit convaincre, persuader. Il utilise ainsi des caractéristiques propres à l’argumentation oratoire.

Cicéron, dans son *De Oratore*, disait ainsi : « Rien ne me semble plus beau que de pouvoir, par la parole retenir l’attention des hommes rassemblés, séduire les intelligences, entraîner les volontés à son gré en tous sens. »

De manière plus contemporaine, c’est Michel Foucault, en 1969, qui proposera la définition suivante pour le concept “discours” :

Un ensemble de règles anonymes, historiques, toujours déterminées dans le temps et l’espace qui ont défini à une époque donnée, et pour une aire sociale donnée, économique, géographique, ou linguistique donnée, les conditions d’exercice de la fonction énonciative<sup>132</sup>.

Foucault reprend ainsi plusieurs caractéristiques propres que nous allons passer en revue. Tout d’abord, le fait que ce genre de communication soit soumis à des normes, des règles, des consensus sociaux et culturels partagés par tous. Nous reviendrons plus loin sur les notions de “connu partagé”, l’idée du public complice avec l’orateur.

Ensuite, il indique que cette prise de parole tient place dans une situation de communication donnée - c’est encore davantage le cas lorsque l’on parle de discours politique. Ce dernier ne peut être pris comme tel,

---

<sup>132</sup> Michel Foucault, *L’archéologie du savoir*, Paris, Gallimard, 1969, p.154

sans contexte. Enfin, il parle de “fonction énonciative”, qui nous renvoie à la théorie de Jakobson (1963) sur les fonctions du langage.

Selon le linguiste<sup>133</sup>, tout acte de communication correspond à une des six fonctions qu’il a analysées :

- Fonction expressive (expression des sentiments du locuteur)
- Fonction conative (fonction relative au récepteur)
- Fonction phatique (mise en place et maintien de la communication)
- Fonction métalinguistique (le code lui-même devient objet du message)
- Fonction référentielle (le message renvoie au monde extérieur)
- Fonction poétique (la forme du texte devient l'essentiel du message)

C’est ici la fonction conative qui nous intéresse, puisque dans le discours politique, l’énoncé vise à agir sur l’interlocuteur. Il utilise ainsi des tactiques particulières pour provoquer l’adhésion de son public. Il s’agit d’un discours incitatif. Son but : convaincre le récepteur. Forts de cette analyse, nous comprenons davantage les enjeux liés à la traduction ou à l’interprétation d’un discours politique.

Comme le signale Petit<sup>134</sup>, le discours politique relève du domaine politique, qui est à son tour un domaine particulier, avec des participants définis, dans un contexte donné et prononcé dans un but particulier.

C’est Charaudeau (2000, 2005) qui a, avec Schäffner (2004) théorisé le discours politique :

Aussi la mise en scène du discours politique oscille-t-elle entre l’ordre de la raison et l’ordre de la passion, mélangeant logos, *ethos* et *pathos* pour tenter de répondre à la question qu’est censé se poser le citoyen : “Qu’est-ce qui fait que je devrais adhérer à telle ou telle valeur ?” Pour l’homme politique, c’est une affaire de stratégie pour la construction de son image (*ethos*) à des fins de crédibilité et de séduction, la dramatisation de sa prise de parole (*pathos*) à des fins de persuasion, le choix et la présentation des valeurs à des fins de fondement du projet politique<sup>135</sup>.

Demissy-Cazeilles, dans sa thèse en 2007, explique ce que l’auteur entend par là. L’*ethos* discursif ou *ethos* intra-discursif correspond à l’image qui se construit dans le discours et par le discours, donc dans l’utilisation de la parole à des fins particulières. Il illustre ici la visée du discours : convaincre le public que son image est à la hauteur de leurs attentes et qu’il peut donc être un candidat solide pour le poste.

Pour autant, malgré la volonté des politiques de remporter l’adhésion du public, ce n’est pas la clarté et la transparence qui prédominent en général lorsqu’on pense au discours politique.

---

<sup>133</sup> Roman Jakobson, « Closing statements : Linguistics and Poetics », 1963.

<sup>134</sup> Michel Petit, dans son intervention intitulée : Le discours politique comme discours spécialisé, lors des journées d’études de l’ERLA N° 12 « Aspects linguistiques du texte politique » à l’Université de Bretagne

<sup>135</sup> Charaudeau, 2005, Le discours politique. Les masques du pouvoir, p. 64 - 65)

Un discours politique, ou une allocution venant d'un membre de la classe politique est plus souvent perçu comme codé, prévisible, parfois même mensonger. La communication politique est telle dans notre monde médiatique contemporain que sa réputation n'est pas glorieuse, on parle souvent de "jargon politique", d'"entre-soi" ou le plus souvent de "langue de bois". Il suscite la méfiance. C'est depuis les années 1980 que le concept de "langue de bois"<sup>136</sup> apparaît dans les médias pour commenter le discours politique. Pineira-Tresmontant et Tournier en 1989 étudieront l'expression au regard de la métaphore qu'elle transporte, venant de la Russie puis de la Pologne. La langue de bois illustre alors les mots qui ne sont "ni simples, ni compréhensibles", un discours "conventionnel et stéréotypé".

Ainsi, au-delà d'une simple prise de parole par un représentant politique revêtant un autre genre discursif, le discours politique est un genre à part entière, avec ses contraintes, ses enjeux et ses normes. Comment alors imaginer une traduction d'un tel discours, quand justement le propre de l'exercice consiste à analyser le sens et à le reformuler ?

Nous en parlons un peu plus tôt, un discours est dit "politique" quand il est en lien avec un contexte précis. Comme l'affirment Bonnafous et Tournier (1995), le discours politique est un "espace public" où l'on se parle. Il représente donc une interaction entre des interlocuteurs qui a lieu dans un contexte, une situation de communication. Nous remarquons ici l'emploi de la terminologie de la fonction énonciative du discours, et de la traductologie.

Comme en traduction, et de la même façon que nous interrogeons dans notre chapitre deux la place de l'interprète dans sa temporalité et son espace sociétal, le discours politique est à analyser de la même façon. Tout discours politique, selon les spécialistes du genre, reflète ce qui se passe à un moment précis de l'histoire. Comme toute traduction, la parole politique est ainsi à recontextualiser, elle ne prend forme que dans une situation de communication donnée. Charaudeau dira à ce propos : « Ce n'est donc pas le discours qui est politique mais la situation de communication qui le rend politique. Ce n'est pas le contenu du discours qui fait qu'un discours est politique, c'est la situation qui le politise. »<sup>137</sup>

Un discours politique est donc analysé de multiples façons, mais ne sera jamais décorrélé de son contexte d'énonciation, de la même façon qu'une interprétation.

Les similitudes sont nombreuses entre la définition d'un discours, politique ici, et d'une interprétation. Mais la traduction n'est-elle pas un genre discursif particulier ?

---

<sup>136</sup> Pineira-Tresmontant et, Tournier. De quel bois se chauffe-t-on ? Origines et contextes actuels de l'expression *langue de bois*. 1989, pp. 5-19.

<sup>137</sup> P. Charaudeau, 2005, op. cit. p. 30

### 3.2. Particularités du discours politique

Pour interpréter un discours politique, il faut ainsi être conscient des caractéristiques propres à ce genre de discours. Nous étudierons plus bas dans ce chapitre les enjeux et contraintes propres à la traduction, mais certains aspects propres au discours politique nous semblent importants ici. Certaines caractéristiques sont propres à ce type de discours, comme la terminologie, nous en parlions plus haut, le “jargon” utilisé, le vocabulaire propre à la parole politique, mais aussi un contenu particulier, lié en général à l'actualité politique et sociale du pays et une organisation discursive adaptés à un contexte donné (un débat télévisé par exemple).

Le discours politique a une visée propre, il est lié à une topographie particulière, ce que certains auteurs appellent les “lieux discursifs”<sup>138</sup>. Un discours, une parole politique ne peut être décorée de son moment d'énonciation. Sa fonction est de proposer un projet, une image d'un candidat, et sa visée, de convaincre le public du bien-fondé de cette parole.

L'aspect esthétique du discours, la forme de la parole est ainsi primordiale en communication politique, et nous avons vu que la forme est le point d'affrontement des candidats Le Pen et Macron dans notre corpus. Le registre de langue est particulier, adapté à la fois au mode de transmission : la télévision, mais aussi adapté à un large public et à son adversaire politique. La parole doit donc à la fois être compréhensible de tous mais sans que l'image du candidat en soit altérée : la fameuse volonté de transmettre un *ethos* idéal, selon Charaudeau.

Hernandez-Bayter, dans sa thèse en 2014, observera ainsi :

La fluidité de la communication n'est pas assurée par une connaissance profonde du domaine de la part des deux acteurs mais plutôt par la clarté du discours et par la mise en mots de certaines valeurs communes qui permettent une compréhension plus rapide et qui font partie d'un schéma argumentatif préconçu dont l'objectif est d'obtenir l'adhésion du public.<sup>139</sup>

L'organisation discursive du discours politique dépend donc du public, de la situation de communication et du contenu du discours lui-même. Lors d'un débat politique, le discours est à la fois spontané et préparé, le langage est contrôlé mais réagit au contexte.

De plus, tous les discours politiques comportent un paratexte, un discours implicite très fort. Charaudeau dira à ce sujet :

---

<sup>138</sup> Krieg-Planque, 2010, « Un lieu discursif : « Nous ne pourrions pas dire que nous ne savions pas ». p. 12

<sup>139</sup> Hernandez-Bayter, 2014, p.34

Toute parole prononcée dans le champ politique doit être prise à la fois pour ce qu'elle dit et pour ce qu'elle ne dit pas. Elle ne doit jamais être prise au pied de la lettre, dans une naïve transparence, mais comme résultat d'une stratégie dont l'énonciateur n'est pas toujours le maître.<sup>140</sup>

Le registre de langue est particulier également. La poétique de la langue est choisie dans le but de persuader et de faire comprendre ses idées. En analyse du discours, beaucoup de figures de styles sont identifiées dans les tactiques employées, afin d'amplifier tel ou tel point du propos.

Ces figures stylistiques sont difficiles à faire passer en interprétation, notamment en langue des signes, cette dernière utilisant peu le verbe, soit les "signes standards", mais beaucoup plus d'images et d'iconicité dans son art oratoire propre.

Nous le décrirons ultérieurement, mais par exemple, traduire la forme d'une anadiplose (terminer une proposition ou une phrase par un mot et commencer la suivante par le même mot), peut se faire, à condition de l'anticiper. En revanche, l'anaphore, principe stylistique assez proche (répétition d'un mot), peut ne pas prendre corps du tout dans le discours de l'interprète en langue des signes, si celui-ci a choisi une autre tactique, comme celle de ne pas nommer explicitement le concept (imaginons une anaphore sur la *fraude fiscale*, exemple que nous utilisons comme illustration de la *scénarisation* dans notre chapitre un).

L'interprète doit aussi jouer avec les nombreuses interpellations des candidats entre eux, ou bien envers le public ou les journalistes. L'apostrophe, la suspension, l'utilisation de *punchlines* sont autant de tactiques discursives familières dans un débat politique, et d'autant plus de contraintes pour l'interprète.

De plus, au-delà du discours politique construit, argumenté et documenté, la parole politique fait parfois davantage appel à l'émotion qu'au raisonnement, en insistant sur une partie de l'histoire ou en commentant les propos de son interlocuteur. La forme du discours est ainsi primordiale, peut-être même plus stratégique encore que le fond pour le candidat politique.

### **3.3. La relation entre le locuteur et le destinataire**

Ainsi, le but visé par les candidats est de remporter l'adhésion du public. "Tous les coups sont donc permis", comme nous l'avons constaté durant le débat électoral de 2017. La forme prédomine sur le fond, afin de pouvoir emporter l'adhésion du public et créer ainsi une complicité.

Avant même le débat, le public se construit déjà une image du candidat, et ce dernier doit ainsi composer avec ce que pense l'opinion publique de lui mais aussi de son interlocuteur.

---

<sup>140</sup> P. Charaudeau, 2000, op. cit. p.5

Nous en parlions un peu plus haut, Giraudeau parle ainsi d'*ethos*, celui qui se construit avant même que le locuteur commence son discours. En effet, pour l'auteur, au préalable de la communication politique proprement dite (ici, la tenue du débat), une image se constitue auprès des interlocuteurs et du public. Les candidats sont déjà connus avant leur participation à ce débat politique, ils sont souvent interrogés dans les médias, analysés par les journalistes et font l'objet de beaucoup de conversations. Ils arrivent donc avec un bagage social et historique qui exerce une influence sur la réception du discours. Ainsi, une gamme de facteurs aide l'interlocuteur à construire cette image pré-discursive, tels que le statut socio-culturel du locuteur politique, sa formation et ses choix politiques. Ces traits permettent de donner un statut sociopolitique au candidat avant même la tenue du débat.

Quel est alors le rapport entre les candidats, les locuteurs de ce discours politique, et le public ?

Dans un discours politique est véhiculée une certaine idéologie. Hatim et Mason (1997), définissent ainsi ce concept : « hypothèses tacites, croyances et système de valeurs partagées collectivement par les groupes sociaux »<sup>141</sup>. Les auteurs parlent ainsi d'un "groupe social" comme d'une "communauté" particulière à qui s'adressent les locuteurs. Pour le *Robert*, c'est un « ensemble d'idées, de croyances et de doctrines propres à une époque, une société ou à une classe ». Tout nous renvoie ainsi à la définition du public comme un collectif propre, une entité faisant partie de la situation de communication.

De plus, en situation de débat politique, les candidats portent une couleur particulière et des idées et projets politiques définis par un parti. Le public anticipe alors, et connaît rapidement le programme des candidats et les valeurs qu'ils véhiculent. Ainsi, le public est parfois complice ou méfiant avec l'orateur, avant même que le débat ne commence.

En faisant référence à la traduction de tels discours, Demissy-Cazeilles (2007) continue d'analyser ainsi :

Cependant, comme nous allons pouvoir l'observer, ce n'est pas la véracité du message qui importe, mais bel et bien la manière de le délivrer, dans le but de produire sur le récepteur un certain effet extralinguistique. On évoque souvent le pouvoir des mots. Pourtant, ce ne sont pas les mots qui pervertissent la réalité, mais les émetteurs car, incapables de modifier le réel, ils essaient d'altérer la manière dont les événements seront reçus, perçus et reconnus par les récepteurs. Le discours incitatif peut être alors très fortement marqué d'un point de vue idéologique et foisonner de concepts qu'il faudra savoir décoder. Selon Katarina Reiss (2002, p. 57), « [la] traduction doit conserver avant tout la fonction d'appel, ou fonction d'incitation, que le texte adresse à son récepteur (auditeur ou lecteur) ». Il apparaît

---

<sup>141</sup>«the tacit assumptions, beliefs and values systems which are shared collectively by social groups" Hatim et Mason, 1997, p.144

donc primordial que la traduction produise le même effet que le texte original. Ce qui importe, c'est de conserver l'incitation.<sup>142</sup>

Ainsi, le locuteur a certes un pouvoir sur son discours, mais il n'est pas indépendant : la réception d'un tel discours par le public peut être influencée par de nombreux enjeux qui le dépassent. Le public recevant la traduction via le truchement d'un interprète est lui aussi dans cette attente, la construction de son propre attendu politique peut aussi entraver sa compréhension de la traduction et donc du discours initial.

De la même façon, nous pouvons pousser un peu plus loin notre réflexion : l'interprète étant lui-même en situation de réception du discours initial, il a lui aussi une influence sur le discours et sur sa perception du sens et de la forme. Il est à la fois en position de public et de locuteur, pendant sa traduction.

Cet aspect se retrouve aussi dans l'idée du "connu" partagé par les candidats politiques et par le public, et de cet autre "connu" partagé le plus souvent entre les interprètes et les bénéficiaires de la traduction, et pas par les locuteurs eux-mêmes. Il est assez rare en effet de voir un candidat politique se préoccuper de la traduction de son propre discours dans d'autres langues, quand pourtant l'enjeu est conséquent.

Marcellesi (1971) propose ainsi une définition de ce connu partagé :

[C'est] l'ensemble des notions que les locuteurs ont en commun et que dans leur discours ils peuvent supposer connues : vaste énoncé sous-jacent dont l'ignorance peut rendre impossible la compréhension des discours produits, il est formé par la connaissance d'évènements, de doctrines, de traditions, de principes et il est lié à un certain nombre de phénomènes affectifs.<sup>143</sup>

C'est ainsi le partage d'un imaginaire collectif et l'appartenance à un système démocratique qui permettent la constitution d'une identité nationale chez l'interlocuteur politique.

Les imaginaires de la communauté correspondent à tout un système d'images, de valeurs et de connaissances culturelles commun à tous les individus de la société, que le locuteur politique doit utiliser pour construire son argumentation discursive.

Ils se retrouvent alors constitutifs d'un groupe culturel donné, ce qui crée une certaine communion entre le public et le locuteur politique. Autrement dit, les deux entités partagent un ciment identitaire qui les rapproche et qui permet la circulation des informations contenues dans le discours. Ce même ciment identitaire, ce "pré-construit culturel"<sup>144</sup>, peut se retrouver dans la dualité publique bénéficiaire de la traduction et interprètes.

---

<sup>142</sup> Demissy-Cazeilles, 2007, pp. 141-148.

<sup>143</sup> Marcellesi, 1971, pp. 25-56.

<sup>144</sup> Demissy-Cazeilles, op. cit., 2007, pp. 141-148.



### 3.4. Particularités d'un débat politique

Nous avons tracé une ébauche de la définition du discours politique et de ses enjeux. La particularité de notre corpus porte sur le fait qu'il s'agit ici d'un débat entre deux personnes, qui plus est fortement symbolique puisqu'il s'agit du débat de l'entre-deux-tours<sup>145</sup>.

En France, ce n'est qu'en 1974 que le premier débat télévisé du deuxième tour de l'élection présidentielle voit le jour. Ce dernier a opposé Valéry Giscard d'Estaing et François Mitterrand. Le débat dit de « l'entre-deux-tours », legs du premier débat présidentiel télévisé proposé aux États-Unis en 1960 (John F. Kennedy *versus* Richard Nixon), deviendra dès lors l'un des rituels consacrés de la communication politique française, avec ses règles, ses contraintes, son formatage.

Il s'agit d'une opération de communication tant dans la forme que dans le fond : les candidats sont là pour présenter leur programme mais aussi pour affronter et décrédibiliser leur seul adversaire dans la course à l'élection, ainsi certains passages de débats présidentiels sont aujourd'hui historiques<sup>146</sup>. Le discours n'est donc pas une allocution à jet continu, mais de multiples interactions et interpellations mutuelles. Parfois même, c'est une cacophonie, comme dans notre corpus, les candidats se coupant sans cesse la parole sans s'écouter. Le genre est délibératif : il propose des argumentations sur des sujets précis et une opposition d'arguments entre deux locuteurs.

Il traduit en cela l'héritage de la joute oratoire propre à la culture française, ainsi qu'une prééminence accordée à l'argumentation dans l'exercice de la délibération politique.

Le débat politique est un format privilégiant l'égalité de statut et de conditions, normés par des règles spécifiques : égalité présumée des ressources des participants au débat, cohérence thématique, temps de parole égalitaire, présence de modérateurs. Charaudeau (1997) parle même de "contrat de parole" entre les candidats.

L'exercice étant tellement normé et théâtralisé qu'il paraît concevable d'envisager le débat politique comme une "scénographie" particulière (Maingueneau, 1991)<sup>147</sup>. La situation d'énonciation est alors une scène où interagissent des acteurs. L'énonciation est littéralement, selon l'auteur, "mise en scène".

Ainsi, beaucoup de disciplines se sont intéressées au débat politique télévisé, en analysant les dispositifs scéniques et filmiques mis en place (cadre, image, plan télévisés). Les approches sont multiples :

---

<sup>145</sup> Explication et définition du débat présidentiel sur le Publictionnaire :

<http://publictionnaire.huma-num.fr/notice/debat-politique-debat-televisé/>

<sup>146</sup> "Vous n'avez pas le monopole du coeur, M.Mitterrand" de VGE à M. le 10 mai 1974 ou bien "Il vaut mieux 5 ans de Jospin que 7 ans de Chirac" de Jospin à Chirac le 2 mai 1995

<sup>147</sup> Maingueneau, 1991, p. 112.

sémiotiques, voire sémio-pragmatiques, alors que d'autres approches, plutôt conversationnelles et argumentatives (Amossy, 1994 ; Gauthier, 1998 ; Kerbrat-Orecchioni, 2017) ont l'avantage de rendre compte des spécificités discursives et dialogiques de ces échanges.

Dans cette mise en scène, la construction du personnage est ainsi fondamentale. Le candidat doit se construire un rôle, se montrer sous ses plus beaux atours, tout en essayant de décrédibiliser son adversaire. Il doit ainsi se démarquer de son adversaire tout en mettant en évidence ce qui le rapproche du public. La parole est double, les interactions multiples : la parole est à la fois interne, vers son interlocuteur, son adversaire politique, mais aussi externe : elle interpelle le public et son audience.

Ainsi, le discours politique porte de multiples enjeux et de multiples contraintes. Le débat politique est un exercice théâtralisé, oratoire, très particulier. Quels sont alors les enjeux spécifiques à l'interprétation de tels discours, quelles sont les contraintes identifiées en amont de la traduction proprement dite ?

## **4. Contraintes et enjeux de l'interprétation d'un discours politique**

### **4.1.Introduction**

Nous en parlons plus haut, la parole politique est un genre discursif particulier, avec ses règles et ses normes. La traduction (ou l'interprétation) est aussi un exercice particulier avec ses propres règles et normes, ancré également dans un contexte particulier (voir les analyses des différentes traductions à différentes époques d'une même allocution politique). Pour autant, c'est seulement depuis les réflexions de Schäffner (2004) que la question se pose de lier analyse du discours politique et traductologie. En effet, les discours politiques exercent aujourd'hui une influence internationale importante - ils sont presque tous traduits, notamment dans les sphères européennes et/ou onusiennes. Pour autant, ce genre est peu analysé aujourd'hui, alors que les enjeux sont considérables. L'autrice dit ainsi qu'il serait judicieux de prendre en compte l'analyse d'un discours politique et de ses stratégies discursives via le prisme de la traduction, tant il est nécessaire de comprendre les enjeux, les caractéristiques du texte de départ, les références culturelles d'un texte pour le traduire.

En traductologie de langue des signes, aucune étude ne propose d'étudier le discours politique traduit (vers le français, lors d'allocutions de personnes sourdes politiques, ou bien vers la langue des signes) à ce jour. Il nous apparaît pourtant intéressant d'étudier cette traduction, peut-être d'ailleurs "spécialisée", car elle rassemble beaucoup de réflexions traductologiques : comment traduire un discours où la forme est aussi (peut-être davantage) importante que le fond ? Comment gérer les différences culturelles, sociales et politiques entre le discours cible et le public source ? Est-ce que l'espace politique est le même que l'espace

de conférence habituel ? Comment gérer une visibilité accrue par la parole politique ? Suivant les contraintes d'un tel discours (impossibilité d'interrompre, rapidité de l'argumentation, références complexes), comment faire passer certains concepts en respectant la structure linguistique et sociale de deux langues très éloignées ?

Nous proposons ici de recontextualiser l'interprétation politique en LSF en France et de souligner les contraintes et les enjeux qui y sont liés.

## 4.2. État des lieux

En France, nous comptons assez peu d'interprètes en LSF, pour autant il est courant d'entendre le chiffre d'environ 500 professionnels sans que cette indication soit certaine. Regrettant ce manque de précision, l'Association Française des Interprètes en Langue des Signes (AFILS) a lancé un grand recensement en 2021. En outre, parmi la centaine d'interprètes en exercice, ceux travaillant dans les sphères politiques se comptent en quelques dizaines seulement. En effet, la traduction et l'interprétation de discours politiques est une pratique récente. Les premiers vœux présidentiels traduits le sont en 2003 par Francis Jeggli, aux côtés du président Jacques Chirac. C'est en 2005, dans la Loi du 11 février - article 78, qu'il est mentionné que l'interprétation en langue des signes doit être proposée dans les services publics. Mais, malgré tout, peu de discours ou allocutions gouvernementales officielles sont traduits : historiquement, les vœux du 31 décembre le sont certes depuis 2003 (peu d'images sont archivées aujourd'hui, ces informations sont transmises entre collègues), mais seulement quelques chaînes de télévision proposent des journaux ou émissions interprétées en LSF en 2021. Le discours politique est ainsi un genre nouveau en interprétation vers la langue des signes, notamment en 2017 où nous n'avions pas encore connu le pic de l'accessibilité LSF proposée pendant la crise sanitaire<sup>148</sup>.

La rareté des situations de traduction politique provoque ainsi un manque de spécialisation de la part des professionnels et un engagement peu répandu. Cet exercice est réservé à quelques élus, pratique parfois choisie ou parfois subie, lorsque les professionnels sont salariés d'une agence.

Même si certains diplômes mentionnent le terme de "interprète de conférence", l'interprétation en langue des signes est un domaine où la spécialisation est difficile. L'École supérieure d'interprètes et de traducteurs (ESIT), par exemple, rattachée à la Sorbonne Nouvelle, n'a pas pour vocation de spécialiser

---

<sup>148</sup> voir plus haut dans ce chapitre.

les étudiants dans tel ou tel domaine, mais de leur transmettre une méthode qui leur permettra de traduire dans n'importe quelle situation. Le métier d'interprète en LSF est multiple et touche tous les moments de vie d'une personne. Il est possible de traduire un accouchement un jour et une intervention politique du Président le lendemain.

Dans ce contexte, interpréter un discours politique est une contrainte en soi : les codes et normes ne sont pas familiers, le vocabulaire, le style, la forme, tout est un exercice assez inédit.

De plus, dans le métier d'interprète LSF/FR court une injonction portée par certaines universités : un interprète en langue des signes ne peut traduire en situation de conférence avant d'avoir pratiqué cinq ans sur le terrain. Cette réserve est devenue injonction à la suite de retours sur la qualité des professionnels, notamment en situation où l'interprète est visible : l'interprétation de conférence. Il est donc conseillé de faire ses armes avant d'apparaître publiquement, sur scène, aux côtés de l'opérateur ou face à lui dans la salle, pour traduire son discours. Ainsi, malgré le talent et l'envie de certains jeunes interprètes, peu d'interprètes font le pas de traduire des conférences, notamment dans le domaine politique et télévisé. De plus, l'enjeu de visibilité n'est pas le même en situation d'interprétation de service public et en situation d'interprétation de conférence. Certains professionnels ne souhaitent pas que leur image soit médiatisée, et donc plus exposée aux critiques.

Ainsi, l'interprétation politique s'apprend sur le terrain, combinant appuis théoriques traductologiques et expérience pratique. De plus, au-delà de l'expérience proprement dite de la traduction, reste en amont tout le travail de préparation et d'acquisition de nouvelles connaissances, exercice obligatoire pour saisir les enjeux d'une communication politique.

Fort de la description de ce contexte professionnel particulier, nous allons maintenant préciser les contraintes propres à l'exercice que nous avons identifiées.

### **4.3. Contraintes**

#### **4.3.1. La traduction d'un domaine spécifique, le débat électoral**

Nous avons précisé et défini un peu plus haut dans ce chapitre les règles propres à la description du genre du discours politique. C'est un discours incitatif, avec une visée particulière, les stratégies de traduction doivent donc lui être propres. Chouarfia (2016), dans son article sur la définition de la traduction politique entre spécialisation et inclusion, dit ainsi :

La traduction du discours politique est l'un des enjeux phares de la traduction spécialisée. Dans ce type de traduction, non seulement les traducteurs sont tenus de connaître à la fois la terminologie et la phraséologie du domaine en question, mais ils sont également obligés d'être une encyclopédie ambulante en raison de la diversité des sujets qui pourraient être traités dans de tels textes.<sup>149</sup>

L'autrice soulève ainsi plusieurs contraintes liées à la parole politique : la terminologie, la structure de la langue dans ce champ lexical, mais aussi la connaissance nécessaire de beaucoup de sujets et références pouvant être induites dans le discours, afin d'en saisir véritablement le sens. De plus, en interprétation, il faut aussi s'adapter à la forme immédiate de la parole : apostrophes, silences, interjections, rapidité des arguments, informations phatiques, etc.

Dans notre situation de communication ici étudiée, nous avons décrit les principaux locuteurs comme étant des orateurs particuliers, proposant des idées particulières. Le choix de traduire l'un ou l'autre a dû se faire en assumant clairement les idées politiques de chacun, pour mieux les traduire. Comme le dit Seleskovitch (1968, 181-182), il fallait alors clairement établir sa présence et assumer ses positions pour mieux transmettre le vouloir-dire des candidats interprétés.

Assumer son rôle, c'est aussi le maîtriser dans sa forme particulière : les deux candidats se sont beaucoup invectivés, ont souvent utilisé des phrases percutantes, parfois blessantes, pour décrire ou solliciter leur adversaire.

Ainsi, l'esthétique de la langue politique est propre à la langue dans laquelle le discours est prononcé, ici le français. Comment faire passer ces éléments formels à des bénéficiaires ne maîtrisant pas ces codes discursifs ou linguistiques ? Comment adapter culturellement sa traduction tout en restant fidèle à la poésie de la langue d'origine ?

#### *4.3.1.1. Un espace de travail à partager et à négocier*

L'espace étant au cœur de nos réflexions de recherche, nous avons ainsi observé l'agencement particulier de cette interprétation dans notre corpus.

En effet, l'espace de travail apparaît d'abord comme une contrainte : les interprètes ne sont pas positionnés près des candidats sur le plateau TV mais dans une salle à part. Dans ce cas de figure, seul l'écran du retour image propose des indications contextuelles sur l'attitude des locuteurs. Vu leur statut politique et la

---

<sup>149</sup> "Translation of political discourse is one of specialized translation central issues. In this kind of translation, not only are translators required to be familiar with both terminology and phraseology of the field in question, they are also compelled to be a walking encyclopedia due to the diversity of topics that could be dealt with in such texts" Chouarfia, Fatima. (2016). Traduction du discours politique entre spécialisation et inclusion, p.13

tension du débat, difficile de les rencontrer avant l'interprétation, eux ou leur équipe de communication, afin de mieux saisir les enjeux de leur volonté discursive, comme ce peut être le cas lors d'autres allocutions politiques.

Ainsi, les interprètes ne partagent pas leur espace de travail avec les orateurs, et ne peuvent donc penser à une forme de collaboration entre eux. De plus, au-delà de traduire sans les orateurs à proximité, ce qui arrive parfois, ils traduisent même sans public, sans aucune visibilité sur les bénéficiaires de la traduction. Le studio réservé est interdit au public, puisque les caméras de télévision retransmettent l'intégralité du débat traduit sur les chaînes correspondantes. L'adaptation au public est donc biaisée : comme nous le verrons dans nos résultats d'analyse, les interprètes ne font que s'imaginer une audience. L'espace de travail est donc vide de tout participant à la communication, mais pour autant il n'est pas isolé : le studio fourmille de techniciens, de spots lumineux et d'installations audiovisuelles.

Les interprètes travaillent à deux en simultanée, placés côte à côte, chacun filmé par une caméra indépendante : deux discours sont finalement interprétés en même temps dans cette situation.

Traduire face caméra est un exercice particulier qui contraint encore l'espace à disposition de l'interprète : son propre espace de travail est fixe, il ne peut se permettre de se déplacer pour utiliser son environnement ou faire appel à son collègue, et même son regard doit fixer l'objectif lorsque l'adresse du discours le demande. La collaboration entre les interprètes est donc discrète, mais elle est, malgré tout, nécessaire : l'interprète dit "binôme actif" se place juste à côté de la caméra afin d'être en soutien à celui qui traduit.

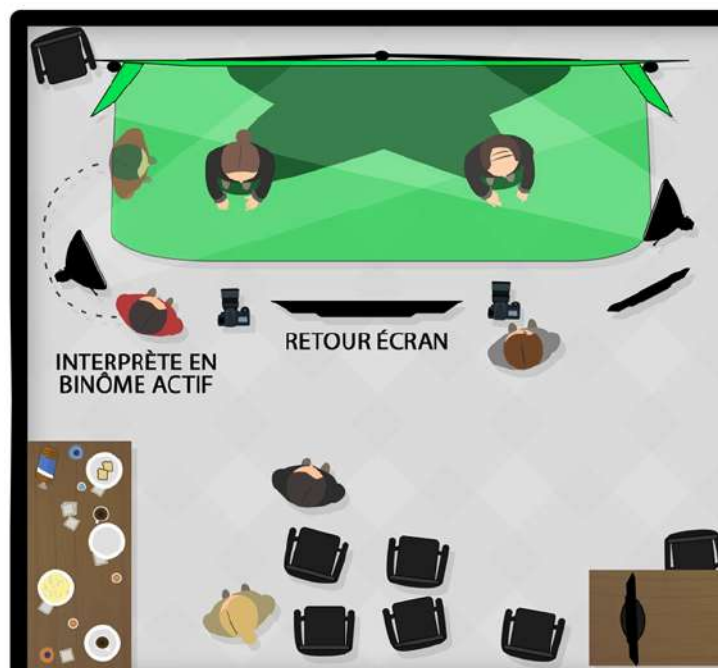


Figure 34 : Représentation graphique de la place des interprètes en interprétation

Nous observons sur cette image que la situation de communication est complexe : les interprètes traduisent au milieu d'un studio particulier et aux côtés de professionnels divers. Nous détaillerons ces espaces dans la description de la situation plus précisément plus bas dans ce chapitre.

Ainsi, à la manière dont le définit Pointurier (2014), cette organisation et cet espace de travail ont dû être négociés. Dans cette situation, c'est l'équipe organisant l'accessibilité face aux chaînes de télévision qui a contractualisé les conditions techniques, mais, pour autant, ce sont les interprètes qui ont intégré l'espace propre de l'interprétation et qui ont dû s'organiser en conséquence. Ainsi, l'espace a dû être négocié dans cette situation à plus d'un titre : non seulement l'espace technique, puis linguistique de l'interprète, mais également l'espace de réception pour le public sourd. En effet, le petit médaillon étant historiquement l'espace réservé aux interprètes en langue des signes, le fait de se retrouver à taille réelle, occupant un tiers de l'écran a été une petite révolution parmi les techniciens médias. Il a fallu ainsi argumenter et justifier ce choix auprès de beaucoup, même de la population sourde elle-même, nous le décrirons plus loin lorsque nous parlerons des enjeux.

En effet, Pointurier dira en 2018, sur son blog personnel<sup>150</sup> : « La place qu'un orateur a dans une interaction traduite est le reflet de celle qu'il a dans la société. Et c'est la double peine de l'interprète : la sienne et celle du demandeur. »

Au-delà de ce que nous appellerons l'espace de travail technique et l'espace de travail social, l'espace professionnel physique est lui aussi partagé.

C'est la première fois qu'une double interprétation se réalise en studio, côte à côte pour l'équipe de professionnels que nous avons observée. Des questions se posent alors : Dois-je attendre que mon collègue ait terminé de traduire pour traduire la réponse ? Dois-je reprendre ses placements ? Dois-je manifester un mouvement non verbal pour traduire l'attitude du locuteur que je traduis sans pour autant bouleverser la visibilité de l'interprétation de mon collègue ? En effet, les interprètes sont deux à l'écran, mais même si les interactions deviennent ainsi plus visuelles, la langue des signes reste une langue utilisant un seul canal non simultané. Il est possible de comprendre, ou du moins d'entendre deux discours superposés et quelques interruptions, pour autant il est difficile de suivre visuellement deux discours simultanés. Attirer l'attention sur soi pour un mouvement uniquement formel, phatique, a-t-il du sens dans ces circonstances ?

L'influence de l'espace linguistique sur les interprètes est importante : enjeu usuellement autonome et indépendant en situation de communication, l'exercice de traduction devient ici une collaboration discursive.

---

<sup>150</sup><https://sophiepointurier.jimdofree.com/2018/11/05/on-ne-coupe-pas-la-parole-aux-interpr%C3%A8tes/>

Ces contraintes ont été beaucoup questionnées par les professionnels lors de la préparation de cette interprétation.

Réduisons encore le spectre, nous arrivons maintenant à l'espace propre de l'interprète. Il peut être influencé par son collègue pour placer certains concepts ou entités, nous l'avons dit, mais l'exercice est encore plus particulier. En situation classique d'interprétation langue des signes française / français, le professionnel se doit de tout traduire. Que ce soit en situation de liaison ou bien en conférence, l'interprète traduit tous les éléments contextuels qui l'accompagnent : quelqu'un qui frappe à la porte ou le téléphone qui sonne, mais aussi les conversations chuchotées ou les commentaires méta-situationnels.

En situation de conférence, même si les éléments contextuels sont moins nombreux, l'interprète traduit les interactions de tous les orateurs. Il fait ainsi des choix décisifs quant à la priorisation de la parole. C'est un sujet que nous ne pourrions pas aborder en détail dans cette recherche, mais qu'il est nécessaire de pointer. Naturellement, les professionnels ont donc l'habitude de traduire une intervention subite, ou bien une question posée au milieu d'une phrase, pour indiquer à la personne que l'orateur s'est fait couper la parole. Ici, il faut rester fidèle à son locuteur dédié (Macron ou Le Pen) et même tendre l'oreille parfois pour finir de traduire son discours : l'idée est bien là, que le public sourd se rende compte des interactions réelles et de l'impolitesse parfois des personnages politiques en situation de débat. L'interprète n'est plus autonome dans le choix des interactions.

#### *4.3.1.2. La pression sociale et les attentes du public*

Nous l'avons mentionné plusieurs fois, l'expérimentation étant inédite, les attentes de la part de la communauté des personnes signantes (sourdes, proches, professionnels) étaient nombreuses. Beaucoup de publicité a été réalisée autour de l'évènement, notamment parce que le porteur de projet est influent dans la communauté sourde. De plus, le travail de préparation s'étant aussi réalisé en partenariat avec certaines figures d'associations nationales sourdes, le bouche à oreille (ou plutôt le main à œil !) s'est fait rapidement.

Malgré les grandes avancées dans l'accessibilité proposée par les médias au fil des années, la communauté sourde a toujours été très sévère envers les professionnels télévisés, réclamant une qualité indispensable à l'exercice et un espace visuel plus grand, mais souvent assez maladroitement, allant même parfois jusqu'à la mention publique de certaines personnes et d'insultes en ligne. L'expérimentation du journal de 20 h en



2014 a par exemple suscité énormément de réactions parmi la communauté. Odieuses accusations, irrespect et insultes ont été le jeu de beaucoup, de la part des personnes sourdes mais aussi de certains interprètes. Au-delà de la forme insultante de certains commentaires, beaucoup ont soulevé un problème de fond : l'évaluation de la qualité des professionnels intervenant sur le domaine public, et notamment politique. La Fédération Nationale des Sourds de France publiera un communiqué<sup>151</sup> à charge contre les chaînes et contre les interprètes.

En 2021, ce sujet est toujours tabou même s'il suscite beaucoup de réactions de la part de tous, sourds comme professionnels. La crise sanitaire a démocratisé la visibilité de la langue des signes sans que pour autant soit interrogée la place des journalistes sourds eux-mêmes et la formation et la qualité de professionnels intervenant dans ces milieux.

En 2017, ce passif, connu des professionnels accentuera l'angoisse inhérente à l'exercice. De plus, le chef de projet étant sourd lui-même, les interprètes choisis pour cette expérimentation l'ont été justement suivant un critère de qualité. En effet, aucun des interprètes que nous analysons dans notre corpus n'avait l'habitude de travailler ensemble avant mai 2017, tous ont été choisis arbitrairement par l'entreprise cliente. Il fallait donc être à la hauteur de ce choix.

#### *4.3.1.3. Les caractéristiques spécifiques de la langue d'arrivée*

Nous l'avons dit, le discours politique est presque considéré par certains<sup>152</sup> comme une langue de spécialité. Langue politique, elle reste peu accessible aux personnes sourdes signantes, malgré l'avènement des réseaux sociaux dans les années 2010. L'accès des personnes sourdes à la parole politique est possible, en 2017, uniquement pour les vœux du Président de la République le 31 décembre et le débat de l'entre-deux-tours. Par rapport à une communauté entendante, qui peut être familière de cette parole via la radio ou de la télévision, les personnes sourdes n'ont que peu accès à ce genre de discours.

De plus, comment s'adapter, face à cette réalité, tout en traduisant un discours politique à un rythme télévisuel ? En effet, même les concepts les plus complexes peuvent être traduits en langue des signes, mais certaines tactiques mises en place pour y arriver peuvent prendre un temps conséquent. Comment alors rester fidèle à la forme si importante mais aussi au fond ?

Collombat (2010) parle ainsi, d'« empathie rationnelle », concept qui peut illustrer notre réflexion. L'autrice explique ainsi qu'il est nécessaire d'identifier ce que le bénéficiaire peut ressentir tout en sachant

---

<sup>151</sup><https://www.youtube.com/watch?v=96vboZxKP6k&fbclid=IwAR0DH2YOcMCOFNURCkeeHL06HZLYQcvfGYO4pXyWmilFNZ1lnmiOtK6Qfs>

<sup>152</sup> Schäffner, 1997 ; Gagnon, 2009

où se placer. Éprouver la place de l'autre sans pour autant perdre la sienne. Nous avons ainsi l'habitude de dire dans notre milieu qu'il "ne faut pas être plus royaliste que le roi" ! L'idée étant de définir les limites de sa propre culture, connaître la culture de l'autre et savoir ainsi comment ajuster sa traduction en conséquence. L'interprète doit appréhender les clefs de compréhension du public auquel il s'adresse, afin de pouvoir interpréter en appliquant les normes attendues, comme le théorise également Toury (1995).

Au-delà du strict discours politique proprement dit, s'est aussi posée la question des idées véhiculées par le Front National, incarnées par Marine Le Pen. Comment gérer sa propre réaction à certains propos ? Si certaines idées sont loin de nos idéaux personnels, comment les incarner le plus fidèlement possible sans être influencé par sa propre pensée ?

Seleskovitch (1968) avait déjà identifié la faisabilité d'un tel enjeu, et Collombat (2010) rajoute, en parlant de traduction :

L'empathie n'implique pas une identification à l'autre : pour qu'elle puisse jouer pleinement son rôle différentiel, il est essentiel que le traducteur ait conscience de son identité et que celle-ci soit suffisamment affirmée pour qu'il soit en mesure de prendre de la distance par rapport au texte et surtout par rapport à la perception qu'il en a.<sup>153</sup>

Au-delà du positionnement strictement théorique de l'interprète par rapport au locuteur qu'il traduit, le professionnel doit aussi interroger sa place face à une langue d'arrivée nécessairement plus imagée, plus spatiale et parfois éloignée de la forme d'un discours politique prononcé en français.

L'interprète a ainsi nécessairement préparé en amont les échanges, le contexte, les paroles politiques et les arguments préférés de l'un et de l'autre. De plus, la variété des profils auxquels il s'adresse est considérable et l'interprète peut difficilement adapter sa traduction pour viser tel ou tel profil de personnes sourdes, c'est le lot de toute interprétation de conférence. Il doit s'adapter au public le plus naïf ainsi qu'au public plus élitiste. Pour autant, il est intéressant d'observer que parmi les interprètes en langue des signes, beaucoup se retrouvent dans l'assertion de Ladmiral (1983), à savoir que tous les traducteurs finissent par adopter une tendance cibliste, car quelle que soit leur attirance pour le texte original ils s'adaptent finalement au public cible. C'est ce que nous avons en effet observé dans notre corpus, l'idée étant de proposer de rendre compte de la véritable parole politique mais aussi de faire passer des concepts peut-être peu traduits en langue des signes.

Cette volonté cibliste de l'interprétation fait écho à notre chapitre deux et à l'interrogation sur la place des professionnels dans la communauté. Souvent considérés comme "drapeaux" de l'accessibilité (Séro-Guillaume, 2008), les interprètes ont ici un rôle fondamental dans la transmission de l'information. De plus, l'instantanéité de l'interprétation la différencie de la traduction. En effet, il est rare d'interpréter "pour

---

<sup>153</sup> Collombat, L'empathie rationnelle comme posture de traduction, 2010, p.65

la postérité”, alors que certaines traductions littéraires sont encore lues et commentées des années après leur écriture. En traduction, un roman traduit l’est pour une certaine durée, il peut donc “servir la cause” plus longtemps.

En interprétation vers la LSF, les probabilités d’une interprétation visible longtemps sont plus réduites : il faut que celle-ci soit filmée, enregistrée puis disponible en replay sur une plate-forme dédiée. De plus, il n’est pas certain que le public sourd aurait visionné l’intégralité du débat électoral de l’entre-deux-tours... comme les entendants d’ailleurs !

L’interprétation politique est donc réalisée *in situ*, sur un projet donné, les choix interprétatifs se font en contexte et en situation.

#### 4.3.2. Enjeux

Ainsi, les enjeux de l’interprétation d’un tel débat sont multiples et variés. Pourtant, ils paraissent bien identifiés au départ : selon la Théorie du Skopos (Vermeer 1978), la réussite de la traduction serait de traduire dans la même visée que propose le discours initial. Reprenant ainsi la forme et le fond, les interprètes doivent donc à leur tour convaincre et persuader. Mais préciser et identifier les enjeux d’une interprétation, c’est aussi connaître sa place face au client et ainsi savoir envers qui nous devons être loyal (Gile, 2005). Qui nous demande de traduire et pourquoi ?

Ainsi, la situation ici est assez particulière car ce ne sont pas les candidats eux-mêmes qui sont demandeurs de l’interprétation, mais le média qui invite la parole. Pendant la campagne électorale 2017, quelques candidats ont fait traduire leurs meetings, comme Hamon, Macron ou Mélenchon. L’enjeu est simple : convaincre le public sourd que ce candidat est le meilleur. L’objectif est davantage réalisable quand le public est déjà complice (en tant que spectateur d’un meeting politique). Ici, la visée de la traduction est tout autre : les médias souhaitent une retranscription fidèle de la parole des deux candidats afin que le public ait le loisir de juger si l’un ou l’autre serait meilleur pour le poste de président. L’interprétation en langue des signes participe alors à l’image politique que le média veut transmettre du candidat. La loyauté est multiple : l’interprète se doit d’être loyal à son client, l’entreprise cheffe de projet, au média, le client final, mais aussi à la communauté à laquelle il s’adresse.

En effet, de la même façon dont nous parlions de l’*éthos* ultérieurement, les personnes sourdes ont déjà une image politique de certains candidats. Ainsi, il est de notoriété commune qu’en 2002 et même précédemment, le candidat Jean-Marie Le Pen était le favori de certaines personnes sourdes car c’était le seul à sous-titrer ses interventions. De même, il avait apparemment la réputation de correctement articuler et de pouvoir ainsi se faire comprendre en lecture labiale, même sans sous-titrage. Les personnes sourdes

ayant alors accès à sa parole auraient voté majoritairement pour lui en 2002. Bien sûr, cette anecdote est à prendre avec prudence, mais elle peut illustrer la responsabilité de l'image politique qui pèse sur les interprètes. Donner la parole à un candidat jusque-là peu ou jamais traduit reste un enjeu important et une contrainte supplémentaire à assumer pour les professionnels intervenants. Lors d'un débat électoral, l'enjeu est sociétal. De plus, au vu de l'inédit de l'expérimentation, l'enjeu était même historique !

Cet état d'esprit de vouloir rendre audible un discours peut-être inaudible au demeurant rappelle les débats traductologiques entre sourciers et ciblistes. Ainsi, pour Schleiermacher (1813) par exemple, une bonne traduction serait de respecter la pensée de l'auteur original, d'essayer de saisir le sens de ce qu'il souhaitait dire même au-delà des mots. Comme Berman et son « auberge du lointain » (1999), il faudrait alors communiquer une sensation d'étrangeté au public cible, pour qu'il prenne réellement conscience de l'œuvre originale. En effet, il est important aussi de ne pas dénaturer la parole politique en souhaitant tout expliquer à tout prix : le discours politique est, nous l'avons dit, parfois nommé « langue de bois » ou « jargon politicien », et l'effet produit par ce discours doit donc être le même sur les entendants comme sur les sourds. La limite est ainsi ténue entre le choix de tactiques particulières, pouvant paraphraser l'idée s'agissant de certains concepts complexes et l'idée de garder l'essence même du discours politique.

Cette notion est d'autant plus importante en langue des signes car cette langue est souvent considérée comme une langue de la compréhension. Lors d'une conférence sur l'adaptation artistique en langue des signes<sup>154</sup>, Emmanuelle Laborit, comédienne et metteuse en scène sourde, dira qu'il a été difficile de proposer une langue des signes parfois absconse. En effet, dans la sphère artistique, la langue est parfois dénuée de sens, elle ne transmet que des sensations artistiques et des émotions particulières. Or, l'artiste expliquait que lors de son adaptation du poète Henri Michaux, elle s'est évertuée dans sa première version à expliquer la prose, à faire passer un message, à proposer une version pédagogique du texte. Pour Emmanuelle Laborit, il était impensable qu'en langue des signes le public ne puisse pas tout comprendre. Les personnes sourdes signantes ayant été souvent éduquées dans le français oral, la langue des signes est pour eux la langue de la compréhension, une langue perceptible sans effort, une langue naturelle. Accepter qu'il soit possible de proposer sur scène une langue qui ne voulait rien dire et ainsi renouveler le sentiment d'incompréhension chez le public sourd, comme un parti pris, a été un moment important dans sa carrière artistique.

Le parallèle est aisé à faire avec l'interprétation politique. En effet, le discours politique, nous l'avons dit, semble regorger de formes alambiquées, de jeu de mots ou de sons parfois, de phrases qui paraissent pleines d'esprit sans qu'elles ne veuillent forcément rien dire. Les interprètes doivent alors faire aussi passer ces

---

<sup>154</sup> <https://www.paris.fr/evenements/table-ronde-danse-et-culture-sourde-15955>

sensations de langue, donner à voir cette « langue de bois » qui ne veut parfois rien dire, tout en sachant que les personnes sourdes regardent ce débat afin de comprendre la parole politique.

De plus, le discours politique est ici particulier puisqu'il s'agit d'un débat. Avant la mission, pendant la phase de préparation, beaucoup de personnes sourdes ont interrogé les professionnels sur le pourquoi de la double interprétation. En effet, ils ne s'attendaient pas à autant d'interactions. Il est habituel que les personnes sourdes pensent que les locuteurs entendants respectent leur tour de parole et ne se coupent jamais la parole : en effet, étant toujours tributaires d'un seul interprète traduisant toute la situation, ils n'ont jamais qu'un discours en même temps. Même le contexte d'un débat politique, notamment entre Macron et Le Pen, a dû être parfois expliqué.

Tout cet aspect méta-situationnel nous laisse encore entrevoir l'influence de multiples espaces sur une seule mission d'interprétation. Ici, il s'agit de l'influence de ce que nous appelons le *méta-espace*, c'est-à-dire l'espace sociétal qui entoure toute pratique interprétative : l'époque, la communauté à laquelle il s'adresse, le passif sociétal et télévisuel.

Au-delà de la contrainte linguistique se pose aussi une contrainte plus médiatique : l'image télévisuelle doit être « jolie ». Le média derrière cette situation de communication est un groupe privé : TF1-LCI, qui propose, il nous semble, moins cette accessibilité pour rendre service à la société que pour gagner des galons marketing auprès du public. Leurs discours lors de l'organisation de l'évènement semblaient en effet plutôt portés sur l'inquiétude de communication que sur la qualité de l'accessibilité. Certaines injonctions étaient alors de mise : le regard toujours face caméra, même en situation d'attente, sans possibilité de regarder sciemment la tenue du débat sur le retour image ou bien son collègue. Les contraintes vestimentaires ressemblaient à celles indiquées en situation de conférence, avec un accent particulier toutefois sur le maquillage nécessaire à l'image télévisuelle. Cet aspect paraît peut-être anodin, mais pour autant, l'idée de rester parfois debout fixe, dix minutes, maquillé face caméra sans possibilité de bouger est une contrainte dépendante de ce que nous avons appelé *l'espace contextuel* qui n'est pas négligeable dans la concentration nécessaire à l'exercice.

Cela étant dit, il serait injuste de décrire la situation en ne présentant que des inconvénients et des enjeux considérables à assumer. La visibilité d'une telle expérimentation agit aussi comme moteur, la poussée d'adrénaline permet de s'engager dans l'évènement, et l'envergure de l'organisation provoque une certaine fierté : se retrouver dans un tel projet a été un honneur ressenti par tous les interprètes intervenants, comme nous l'avons vu lors de nos entretiens. Beaucoup de termes comme « challenge » ou « défi » ont été utilisés, et les réflexions toujours positives.

## **5. Résultats et analyses**

### **5.1. Introduction**

Après ces réflexions autour du discours politique et de l'interprétation, nous allons maintenant présenter les résultats de nos analyses préliminaires et les discuter.

En effet, comme nous le disions plus haut dans ce chapitre, sur un corpus de 2 h 30, nous n'avons gardé que 18 minutes et 33 secondes pour l'analyse de ce travail de recherche.

En effet, au vu de sa durée et de sa densité, il sera nécessaire de poursuivre le travail d'analyse dans un second temps.

L'extrait analysé commence donc 8 minutes après le début du débat. Les sujets abordés sont économiques, le débat sur les aides aux entreprises et le rôle économique de l'état, notamment autour de l'affaire "Whirlpool" et les employés en grève à l'époque<sup>155</sup>. La retranscription écrite du corpus est consultable en ligne<sup>156</sup>.

Nos réflexions s'appuient sur nos propres observations mais également sur les discussions et entretiens menés avec les interprètes de notre corpus à la fin de la prestation. Ces entretiens ont eu lieu juste après la mission, davantage sous la forme d'un retour d'expérience que comme un entretien de recherche. En effet, ce corpus au départ n'était pas encore un objet de recherche.

Après avoir rapidement présenté notre méthode d'analyse, nous mettrons en lumière plusieurs observations. Dans un premier temps, nous aborderons l'utilisation et le rôle de l'espace partagé, la collaboration entre collègues dans cette double interprétation.

Nous parlerons ensuite du traitement du genre du discours politique en interprétation, notamment dans la forme du discours, en faisant état de la scénographie du débat et du rapport au public.

Enfin, nous terminerons par une ébauche d'analyse sur l'espace linguistique et les tactiques spatiales utilisées. Nous en profiterons pour expliciter les contraintes de l'analyse de l'espace de signation sur un corpus en deux dimensions.

### **5.2.Méthode d'analyse**

#### **5.2.1. La situation d'interprétation**

---

<sup>155</sup>[https://www.lemonde.fr/emploi/article/2017/04/26/tout-comprendre-a-la-fermeture-de-l-usine-whirlpool-a-amiens\\_5118204\\_1698637.html](https://www.lemonde.fr/emploi/article/2017/04/26/tout-comprendre-a-la-fermeture-de-l-usine-whirlpool-a-amiens_5118204_1698637.html)

<sup>156</sup><https://www.vie-publique.fr/discours/203174-debat-televisé-entre-m-emmanuel-macron-et-mme-marine-le-pen-candidats>

Notre analyse portant sur les différents espaces de l'interprète, il nous paraît pertinent de décrire ici précisément la situation d'interprétation.

Voici un schéma représentant l'espace global du projet d'interprétation :



Figure 35 : Représentation de la situation de communication globale, vue du dessus

L'interprétation de ce débat se réalise dans une salle à part du studio où sont présents les candidats et les journalistes. La perception de la situation interprétée se fait donc directement par un retour image du programme du débat, donné par le client (ici, TF1/LCI), ainsi qu'un retour son déporté. Toute la régie doit être réalisée en direct. En effet, le flux LSF est envoyé à la chaîne en direct (avec un léger différé pour les téléspectateurs). Les interprètes doivent donc recevoir le son et l'image afin de traduire en direct, pour que la captation LSF et le programme soit envoyés à la chaîne qui les retransmet. La régie doit réaliser une post-production en direct (incrustation des bandeaux et du fond gris). Les interprètes sont donc positionnés dans un studio "fond vert" qui prend tout l'espace de la tête aux pieds.

La captation se fait par une caméra sur chaque interprète.

La console régie est positionnée dans le studio, ainsi que les techniciens qui y travaillent. Ce sont eux qui sont responsables de l'envoi du flux LSF déjà habillé (ils réceptionnent la caméra qui filme du fond vert, ajoutent en incrustation le fond gris et les bandeaux des locuteurs).

Le studio étant assez grand, la table de travail du client responsable de la production, ainsi que la table des interprètes, pour la préparation, se situent derrière les caméras.

Une table café et en-cas est positionnée dans un coin de la pièce. Des chaises sont positionnées près des espaces de traduction, pour les interprètes en relais.

Détail non négligeable, il s'agit d'un studio professionnel, qui contient donc de multiples spots lumineux braqués sur les interprètes. Il n'y a pas de fenêtres laissant passer la lumière extérieure, pour permettre un contrôle de l'image. La température est donc assez élevée.

Quelques personnes évoluent donc dans cet espace, puisqu'il regroupe techniciens, interprètes et client. Ces déplacements peuvent parfois perturber les interprètes en situation de traduction active et passive (nous appelons "traduction active" lorsque l'interprète traduit le locuteur qui s'exprime, et "traduction passive" lorsque l'interprète est toujours à l'écran mais que le locuteur ne parle pas), puisqu'ils sont dans leur champ de vision direct.

Information pragmatique mais qui, dans notre analyse, peut avoir un sens, les sanitaires sont situés en dehors du studio, accessibles par un badge. Le badge n'est pas nominatif, il est gardé par le responsable de production. Les interprètes souhaitant sortir doivent donc demander le badge afin d'accéder à l'extérieur et le rendre ensuite. Ce détail peut paraître anecdotique, mais ce système influence les professionnels : durant 2 h 30 de débat, il est nécessaire de s'organiser pendant les relais pour sortir faire une pause, si besoin est.

Après la situation d'interprétation, il s'est avéré finalement qu'aucun des interprètes n'est sorti pendant le débat. La pression était telle, aux dires des professionnels, que quitter la situation ne serait-ce que quelques minutes (le temps de demander le badge, sortir et rentrer) n'était pas souhaitable. Nous pouvons alors nous demander s'il en aurait été autrement, et si cela aurait impacté la situation d'interprétation, si les sanitaires et/ou la sortie étaient situés dans le studio ou tout près, facilement accessibles.

Les interprètes sont également conditionnés par leur façon de s'habiller. La consigne était un haut noir sobre, pas de veste. Les interprètes se sont donc changés avant le débat et se sont également maquillés. Un raccord maquillage étant parfois nécessaire durant la soirée, leurs affaires se trouvaient également à l'intérieur du studio en cas de besoin.

### 5.2.2. Description des interprètes

Dans notre corpus, nous étudions donc quatre interprètes différents, deux incarnant Macron et deux incarnant Le Pen. Nous avons déterminé leur temps de passage à l'écran et leur temps de traduction *active* et *passive*.



En effet, dans un corpus de double interprétation, malgré des simultanités de traduction, une des contraintes de l'exercice a également été de rester à l'écran, face caméra, en situation de traduction mais sans traduire. Nous avons appelé cette posture la *traduction passive*. En effet, même si la reformulation n'a pas lieu, l'interprète est toujours dans l'effort d'écoute, de compréhension et de mémorisation parfois. Il peut également être dans un effort d'observation de son collègue pour repérer ses tactiques, tout en gardant en tête qu'il doit être immobile et donner à voir une image parfaitement neutre (position des bras en bas du corps et regard face caméra). Lors des échanges avec les interprètes, il s'est avéré d'ailleurs que c'est cette situation de *traduction passive* qui était la plus difficile, car moins habituelle et plus contraignante que celle de traduire activement. De plus, il faut être prêt et avoir un temps de réaction extrêmement rapide à chaque intervention de son locuteur dédié. Il faut donc être attentif au discours en cours, pour pouvoir rebondir sur les propos entendus (notamment en recontextualisant l'intervention du locuteur, nous le verrons ultérieurement mais aussi pour réduire au maximum le décalage de la traduction pour permettre au public d'avoir l'information en même temps - nous verrons la gestion du décalage plus loin dans ce chapitre également).

A contrario, nous avons appelé *traduction active* les moments où l'interprète reformule vers la langue des signes les propos entendus. Nous avons calculé le pourcentage de traduction active pendant le relais total afin de nous rendre compte de la situation dans son ensemble. Cela nous permet de mieux comprendre les enjeux de traduction passive et les efforts demandés pour traduire parfois très rapidement de très courtes prises de parole. Nous proposons également de noter les traductions courtes, réactions ou allégations rapides par rapport aux discours plus construits et plus longs. Les tactiques de traduction sollicitées sont en effet très différentes et ne demandent pas la même gestion de l'espace. Nous avons noté cet aspect réactions / discours à jet continu.

Il nous semblait important également de noter lors de quel relais nous avons analysé chaque interprète. Comme nous le disions précédemment, nous avons sélectionné notre corpus au début de la situation de communication analysée. Les premiers interprètes analysés sont donc ceux qui ont commencé à traduire la soirée. Ils n'ont donc pas encore endossé le rôle de binôme actif (voir plus bas à ce sujet. Ce sont eux qui ont démarré la soirée, et ont donc expérimenté pour la première fois la double interprétation de ce débat. Cela peut influencer leurs tactiques, nous remarquerons en effet que les ILS prenant le relais seront plus à l'aise sur certains aspects.

Voici les temps de passage analysés pour chaque interprète :

ILS 1 : Marine Le Pen - 1<sup>er</sup> relais - femme - 3 ans d'expérience :

temps à l'écran : 5'51

temps de traduction passive : 1'16

temps de traduction active : 4'35 → **78,56%**

dont réactions : 1'45

discours à jet continu : 2'50

ILS 2 : Emmanuel Macron - 1<sup>er</sup> relais - femme - 20 ans d'expérience :

temps à l'écran : 5'40

temps de traduction passive : 2'39

temps de traduction active : 3'01 → **54,9%**

dont réactions : 0'08

discours à jet continu / réactions : 2'53

Même dans une traduction active assez longue, le discours n'était pas aussi construit que dans le cas de l'ILS 1. Il nous a été compliqué de discriminer les deux styles de discours.

ILS 3 : Marine Le Pen - 2<sup>nd</sup> relais - homme - 7 ans d'expérience

temps à l'écran : 10'29

temps de traduction passive : 2'39

temps de traduction active : 7'50 → **61,8%**

dont réactions : 1'58

discours à jet continu : 5'52 (en plusieurs fois)

ILS 4 : Emmanuel Macron - 2<sup>nd</sup> relais - femme - 15 ans d'expérience

temps à l'écran : 12'48

temps de traduction passive : 5'38

temps de traduction active : 7'10 → **56%**

dont réactions : 0'42'

discours à jet continu : 6'28 (en plusieurs fois)

En pourcentage, c'est donc l'ILS 1 qui a traduit le plus longtemps à jet continu, tandis que pour les trois autres les chiffres sont à peu près équivalents. Ces chiffres sont indicatifs et à prendre avec précaution. Ils permettent simplement de situer nos analyses en contexte.

### 5.2.3. Le logiciel ELAN : rôle et contraintes

Souhaitant analyser, parfois image par image, des prises de parole simultanées et donc des traductions qui se chevauchent, il nous paraissait nécessaire d'utiliser un logiciel pouvant proposer d'annoter plusieurs pistes en même temps sur une vidéo.

Nous avons donc utilisé le logiciel ELAN, utilisé pour annoter des fichiers vidéo, beaucoup utilisé dans l'analyse linguistique de la langue des signes.

Cette utilisation nous a permis d'annoter en effet, en parallèle, plusieurs parties du discours, et de procéder à une extraction des données.

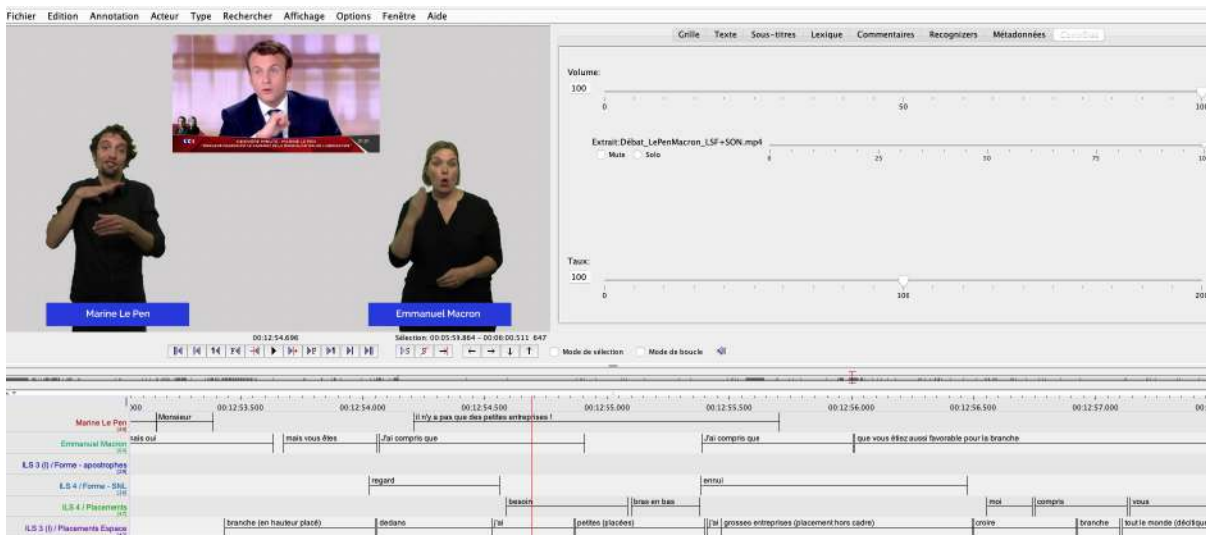


Figure 36 : Capture d'écran du logiciel ELAN dans l'analyse de corpus

Dans cette capture d'écran, vous trouverez donc un exemple d'annotation simultanée. Les deux locuteurs parlent en même temps, tandis que les interprètes les traduisent. Nous avons créé plusieurs lignes afin de différencier certains signes non linguistiques (marque de la forme notamment, voir plus bas dans ce chapitre), et la traduction en elle-même.

Néanmoins, ce logiciel contraint l'observateur à une gestion complexe des "acteurs" et des pistes, qui, dans le cas de plusieurs locuteurs, deviennent compliqués à organiser. En effet, c'est au fil de l'analyse et de l'annotation que sont apparus certains aspects pertinents : les signes non linguistiques, la gestion des apostrophes, la gestion du regard, l'activation de certains espaces, etc. Or le logiciel demande de créer une liste d'actants qui peut être abondée mais pas modifiée en cours d'analyse. L'analyse donne alors un effet brouillon. Nous avons ainsi, durant certains passages, annoté nous-même, avec un simple papier et un

crayon, les observations effectuées. De plus, notre recherche portant sur l'observation de l'espace, il est difficile d'annoter une vidéo en deux dimensions avec un système de commentaire parallèle. Il n'est pas possible par exemple d'insérer une plage vide afin de "dessiner" un espace pertinent ou une utilisation lexicale particulière.

De la même façon, nous avons également répertorié certaines prises de relais, certains changements de regard, grâce à un tableau Excel et une analyse à l'œil nu sur un lecteur vidéo. Le player d'ELAN ne permet en effet pas d'analyser la vidéo avec une vitesse d'image par image, ce que permet un logiciel vidéo simple (VLC notamment). De plus, le logiciel ELAN ne propose pas de liberté dans la police d'annotation (gras, couleurs, souligné, etc), ce qui nécessite donc de créer une piste par observation pertinente.

Bien sûr, c'est notre méconnaissance de cet outil qui nous a empêché de nous en servir totalement. Après avoir suivi quelques conseils de collègues chercheurs et testé nous-même ce logiciel, nous avons commencé notre analyse de corpus, sans formation ou accompagnement dédié. Au vu des contraintes de temps (cette recherche étant menée en parallèle de contraintes professionnelles), nous n'avons pas pu nous former afin d'appréhender cet outil comme une véritable aide. Nous avons donc utilisé cet outil comme une prise de notes, un aide-mémoire, permettant de marquer certains passages dédiés, sans pour autant aller plus loin.

Enfin, il nous est apparu après recherches qu'il serait judicieux de se tourner vers d'autres outils d'annotation, comme le système ANVIL<sup>157</sup>. Sandrine Schwartz (2009), linguiste de la LSF ayant travaillé sur l'analyse des interactions en langue des signes tactile, explique ainsi ses choix quant à ce logiciel. Elle précise ainsi que ce logiciel « [est] un outil permettant l'annotation image par image, dans des pistes hiérarchisées définies par l'utilisateur, en ayant la possibilité d'établir un code couleur correspondant aux éléments annotés »<sup>158</sup>. ANVIL permet en effet plus de liberté et d'annotations adaptées à chaque chercheur, même s'il contraint le professionnel à savoir utiliser du code informatique pour créer les outils (connaissance du langage XML). Les recherches de Schwartz, menées sur différentes dyades et triades de personnes sourdaveugles, ont permis de recenser plusieurs contraintes concernant l'analyse vidéo (2D) et l'utilisation de l'espace en interaction dialogique tactile, contraintes similaires aux nôtres. De plus, cet outil a été également comparé avec le logiciel ELAN<sup>159</sup> par des professionnels de l'analyse vidéo comme les membres du laboratoire LIMSI.

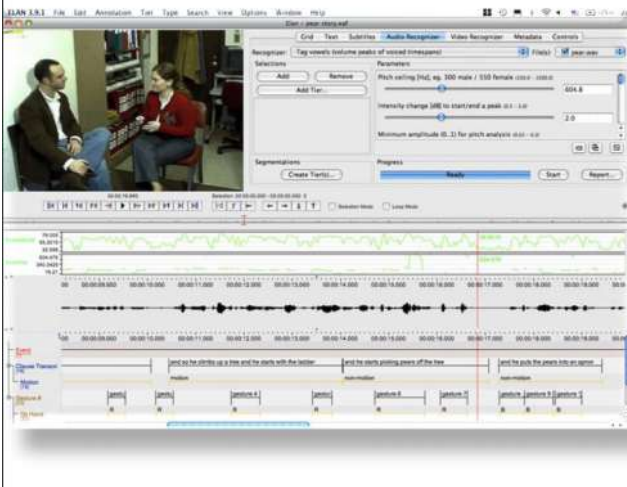
---

<sup>157</sup> <https://www.anvil-software.org/>

<sup>158</sup> Schwartz, 2009, p.157.

<sup>159</sup> [https://tals.limsi.fr/tuto/1.Annotation\\_principes.pdf](https://tals.limsi.fr/tuto/1.Annotation_principes.pdf)

## Elan



## Anvil

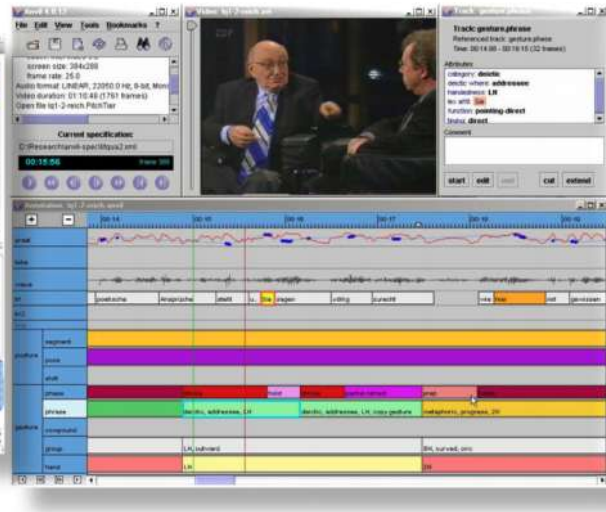


Figure 37 : Image comparative entre ELAN et ANVIL

Ce logiciel étant connu par des linguistes spécialisés dans l'analyse de l'espace en LSF (voir chapitre quatre), il nous paraît cohérent dans nos futures recherches de nous former plus avant à la maîtrise de ces outils afin d'améliorer encore notre analyse.

Afin de représenter l'espace et de voir l'importance des entités spatialisées utilisées par les interprètes plus précisément, nous avons également repris notre méthode d'analyse du corpus ALESIA. Nous avons ainsi réalisé un schéma modèle / référence et indiqué les entités placées par les interprètes dans ce support. Il est évident que les annotations ont été réalisées manuellement et qu'elles restent approximatives : à la fois dans l'observation initiale de l'emplacement précis mais aussi dans la représentation graphique. Nous proposerons dans le chapitre quatre de nouvelles expérimentations pour contrer ces biais d'analyses de l'espace dans un corpus en 2D.

Voici le schéma de référence :

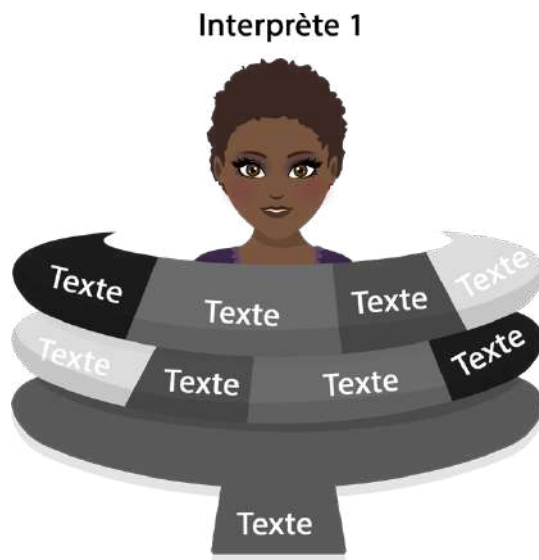


Figure 38 : Schéma de référence pour recenser les entités spatialisées

#### 5.2.4. Les entretiens

Cette situation de double interprétation n'étant pas un corpus de recherche au départ, les entretiens n'ont pas été réalisés dans un cadre scientifique.

Présumant de l'intérêt de cette situation, nous avons donc envoyé par courriel un questionnaire rapide à destination des professionnels ayant traduit. Seulement quatre sur six nous ont répondu. Étant partie prenante de l'équipe des interprètes, nous avons également appuyé nos analyses avec nos propres réflexions et ressentis. Cette recherche étant la seule dans ce domaine à notre connaissance, il nous paraissait intéressant de lier recherche et pratique de terrain sans occulter la propre vision de l'interprète-chercheur. Les questions sont assez fermées car elles reprennent certaines réflexions et intuitions déjà discutées au moment même de l'interprétation lors d'échanges informels. Le questionnaire a permis d'aller plus loin que ces réflexions partagées entre professionnels. Les réponses obtenues ne permettent donc pas une analyse précise des enjeux mais peuvent illustrer certaines observations.

Voici les questions que nous avons posées<sup>160</sup> :

1. Comment as-tu appréhendé ce débat ? Est-ce une prestation politique “classique” ?
2. Qu’as-tu pensé de l’idée d’être deux interprètes traduisant à la fois ? En cas d’interruption de la parole, qu’as-tu ressenti ? Arrives-tu à te concentrer sur la voix du locuteur dédié ?
3. Comment as-tu géré le regard pendant la traduction ?
4. As-tu adapté tes signes ou ta façon de traduire au vu de cette double interprétation ?
5. Comment as-tu fait pour appréhender la réception de ce débat (public) ?
6. As-tu modifié ton espace de signation par rapport à d’habitude ?
7. Si tu as des remarques supplémentaires, n’hésite pas !

### 5.3. L’espace partagé : quel rôle et quelle utilisation ?

#### 5.3.1. Un espace collaboratif, une interprétation hors normes

L’enjeu principal de ce corpus est la gestion des interactions et des interruptions multiples. Une des premières contraintes identifiées même avant le début de la traduction a été de “s’empêcher” de tout traduire. Dans notre métier, nous sommes souvent confrontés à des situations où plusieurs orateurs interagissent et se coupent la parole. L’interprète doit alors faire des choix, essayer de rendre le discours exhaustif et montrer la disparité et les interruptions. Les choix se font ainsi la plupart du temps selon plusieurs critères : l’importance supposée de ce qui est dit (c’est un choix de l’interprète, sur le moment), les enjeux de communication (dans quelle situation nous sommes, ce que souhaitent les participants, sourds comme entendants) et la technique de traduction (économie, fatigue...).

Par exemple, dans un discours où l’orateur a la parole parle à jet continu, tandis que l’autre l’interrompt, l’interprète choisira plus volontiers de continuer à traduire le discours principal, il ne manifestera l’interruption que si elle est répétée.

Time	Speaker	Text
00:03:11.500 - 00:03:12.000	Marine Le Pen [34]	
00:03:12.000 - 00:03:12.500	Emmanuel Macron [40]	
00:03:12.500 - 00:03:13.000	Marine Le Pen [34]	Vous savez très bien que les TPE PME n'en ont pas profité
00:03:13.000 - 00:03:13.500	Emmanuel Macron [40]	Madame

<sup>160</sup> L’intégralité des quatre entretiens est reprise en annexe n°4.

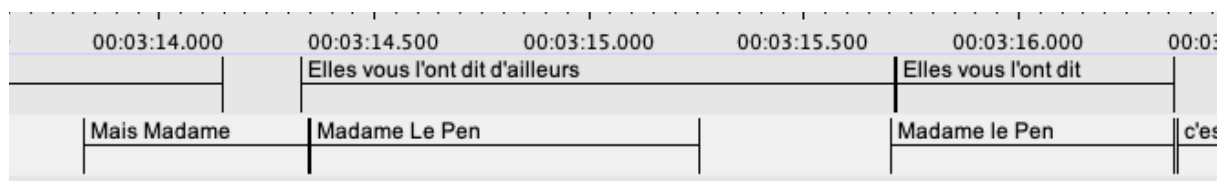


Figure 39 : Extrait d'annotation de corpus, 03'12

Ici, par exemple, à 03'12 du discours, Macron essaie de couper la parole à Le Pen, sans succès jusqu'à 03'17. Si l'interprète avait été seul pendant ce relais, il aurait sûrement manifesté l'interruption uniquement à la troisième occurrence (03'15''50).

Ces observations et réflexions ne résultent pas d'une analyse précise (il faudrait pour cela analyser le débat traduit par un seul interprète sur la chaîne France Info<sup>161</sup>), mais de réflexions menées en amont de la situation d'interprétation.

Lors des phases de préparation de cette traduction, l'équipe d'interprètes s'est en effet interrogée sur les "réflexes" acquis par l'expérience du métier, le vouloir "tout traduire" - c'est-à-dire effectuer des choix sur la traduction quand plusieurs locuteurs parlent en même temps.

Ici, la consigne était de s'attacher à un seul locuteur afin de montrer le débat au plus proche de la réalité, de montrer les réactions des candidats afin que le public s'imprègne des caractères de chacun.

Les interprètes devaient donc se concentrer sur une seule voix durant toute la traduction. Le début de l'exercice n'a pas été évident et nous voyons donc quelques hésitations et chevauchements (observations à 02'12 par l'ILS 2, avant le début de notre corpus proprement dit).

De plus, au-delà de traduire une seule personne, il s'agissait aussi de traduire les journalistes. Pour plus de confort sonore, les interprètes incarnant Le Pen traduisaient le journaliste homme, et les interprètes de Macron la journaliste femme.

Enfin, dans une situation d'interprétation *in situ*, en situation de réunion par exemple, lorsque les intervenants se coupent la parole, il arrive que l'interprète interrompe le discours afin de réclamer des prises de paroles plus cadrées. Ici, en situation de conférence, de débat politique télévisé, il n'en était pas question, même si l'interprétation avait été *in situ*.

L'interprète doit donc gérer l'incarnation d'un locuteur principal et d'un locuteur secondaire et doit reconnaître les prises de parole à l'oreille, n'ayant que peu de visibilité sur le retour image.

En effet, la consigne avait été également de fixer la caméra, que ce soit bien sûr en traduction active mais aussi en traduction passive (lorsque le locuteur ne parle pas).

<sup>161</sup> Le débat était aussi traduit de façon "classique" par un seul interprète à la fois sur la chaîne France Info. Voir l'introduction de ce chapitre.



Le projet d'interprétation est donc particulier sur plusieurs points. En effet, le propre de l'interprète étant de traduire les échanges et les prises de paroles de locuteurs qui se répondent, il n'est jamais en situation passive en traduction. Pour faire simple, dans une situation de communication la parole est présente en permanence, sauf événements propres aux échanges (silence partagé). Les seuls moments de silence seraient une prise de note (un médecin qui tape un rapport sur son ordinateur et demande au patient de patienter), un silence entendu ou gêné éventuellement, une pause dans la situation (événement extérieur), etc. Même dans ces moment-là, l'interprète est toujours en situation de traduction, il partage le silence avec les participants (le silence est d'ailleurs tout autant de la communication).

Ici, la situation de communication continue de se dérouler, mais pour autant l'interprète doit "attendre" que "son" locuteur prenne la parole. Quelle attitude adopter ? Quel regard ? Il ne s'agirait pas de polluer l'espace visuel des personnes sourdes en adoptant une situation de repos gênante (bras croisés, gestes de la vie courante). Les interprètes se devaient d'incarner le locuteur même lorsque celui-ci ne parle pas.

En effet, le silence ici est tout aussi signifiant que la prise de parole : si l'interprète ne bouge pas, il est en situation de repos, le locuteur ne parle pas. Si l'interprète incarne une position particulière, c'est pour montrer la réaction du locuteur (par exemple, un petit rire étouffé ou un "hum").

Nous pouvons comparer sur ces deux photos de corpus la différence entre une position passive d'attente, de matérialisation de silence, et une réaction minimale, sans prise de parole :



*Figure 40 : ILS 4 : Situation de traduction passive (à gauche), situation de traduction d'un commentaire ironique (à droite)*

Ainsi, aux dires des interprètes durant les entretiens, le fait de ne pas devoir bouger du tout, d'incarner le locuteur, d'être très attentif aux micro-interruptions de celui-ci était presque aussi fatiguant que la traduction d'un discours à jet continu.

Après un relais en moyenne, les interprètes ont pris l’habitude et nous observons peu de chevauchements de traductions (dans une volonté d’interprétation exhaustive). Mais nous avons remarqué un « oubli » de l’ILS 2 de traduire un commentaire, l’interprète ayant peut-être « décroché » durant son passage de traduction passive. Notant son regard, nous avons identifié que c’est son collègue qui lui a fait remarquer son oubli, qu’il s’est dépêché de rattraper (voir exemple plus bas dans ce chapitre).

### 5.3.2. Un espace collaboratif, l’identification par le regard

Il s’agit là d’une caractéristique particulière de la situation analysée.

Nous l’avons dit, les espaces sont multiples. L’interprète partage l’espace de traduction avec son collègue passif, partage avec les locuteurs principaux le retour image situé en milieu de scène, et partage l’espace hors caméra avec les collègues en binôme “actif” (celui qui aide directement son collègue si besoin est). Voici comment se découpaient les rôles pour un locuteur :

1<sup>er</sup> relais (environ 15 min) :

ILS 1 = traduction face caméra - ILS actif

ILS 2 = aide hors caméra, en face de l’ILS 1 - ILS en binôme actif

ILS 3 = repos, écoute active loin des caméras - ILS en binôme passif

2<sup>ème</sup> relais (environ 15 min)

ILS 2 = traduction face caméra - ILS actif

ILS 3 = aide hors caméra, en face de l’ILS 2 - ILS en binôme actif

ILS 1 = repos, écoute active loin des caméras - ILS en binôme passif

3<sup>ème</sup> relais (environ 15 min)

ILS 3 = traduction face caméra - ILS actif

ILS 1 = aide hors caméra, en face de l’ILS 3 - ILS en binôme actif

ILS 2 = repos, écoute active loin des caméras - ILS en binôme passif

Les échanges se font donc également avec l’ILS en binôme actif (rouge).

Nous avons donc cherché comment se matérialisaient ces espaces, comment étaient-ils identifiés ? Sont-ils repérables en traduction ?

En effet, la gestion des espaces par l'interprète actif est très claire, et se matérialise uniquement par le regard.

D'un simple regard, il est facile d'identifier quel est l'espace qui préoccupe l'interprète en situation de traduction.

Nous avons donc identifié plusieurs espaces :

- Le regard vers l'interprète en binôme actif
- Le regard vers l'interprète en binôme actif de l'autre ILS
- Le regard vers les locuteurs (écran, retour image)
- Le regard vers le collègue ILS actif
- Le regard public / caméra
- Le regard de "traduction" : activation des espaces linguistiques

Même si nous avons observé durant notre corpus le changement de regard et d'espaces, lors des entretiens un interprète nous dira qu'il était justement très vigilant quant à son passage d'un espace à l'autre :

Interprète 2 : « Je regardais mon collègue au début mais comme on m'a signalé que cela se voyait à l'écran, j'ai essayé de ne plus le faire et de « sentir » quand il avait fini pour commencer à traduire, sauf si le chevauchement de parole était trop long. »

La coopération existe bel et bien à plusieurs points de vue : un message donné par un collègue hors caméra, et une attention particulière à son co-interprète pour traduire de façon la plus lisible possible.

De notre côté, nous avons observé plusieurs éléments sur cette gestion du regard.

Le retour image était positionné latéralement, entre les deux caméras face aux interprètes. Ainsi, les regards vers cet écran se font, naturellement, plus souvent lors de phases de traduction passive, ou lors de multiples interactions (notamment à 15'23 et suivants). Les regards vers l'ILS en binôme actif ne sont pas réguliers, ils sont marqués lors des prises de relais, ou lors des aides ponctuelles (noms propres, prise de parole d'un locuteur). Il est intéressant de noter également que le regard peut se poser sur l'ILS actif de l'autre interprète, si l'attention est attirée.

Nous avons observé ainsi chez l'ILS 2, 30 occurrences de regards différents durant son relais. C'est l'interprète qui a le moins de traduction de discours à jet continu. Son relais dure 5'40 (temps d'écran) dans notre corpus, pour un temps de traduction de 03'01. Ce temps de traduction n'est pas continu, dans cette partie du discours Emmanuel Macron interrompt souvent Marine le Pen sans pour autant arriver à récupérer la parole.

S'agissant d'un relais au début de la situation (nous sommes à 8 minutes du début) de traduction, les regards sont davantage portés vers l'espace en dehors de la traduction, nous observons même quelques réactions très furtives (sourire) à ce qui se passe hors caméra (vraisemblablement des réactions aux propos). Ces réactions ne sont que très peu perceptibles à l'image, elles le sont lors de l'analyse image par image que nous avons effectuée.

Ainsi, par un changement de regard, nous notons déjà le passage d'un espace à l'autre, le passage d'une situation de traduction active à une situation passive.

Il est intéressant de noter également que ces regards sont parfois utilisés simultanément à des tactiques spatiales. C'est là toute la richesse de l'interprétation multilinéaire. Tout le corps est utilisé pour traduire, chaque geste, regard ou mimique faciale est signifiant.

Ainsi, nous décrivons plus bas dans ce chapitre l'utilisation des tactiques spatiales proprement dites (scénarisation, déictique, etc.), mais nous avons remarqué que l'ILS 1, à 00'29 de notre corpus, utilise un déictique pour mettre en lumière la "situation horrible" décrite par l'orateur. En pointant du doigt cette situation, l'interprète, à la fin de son geste, en profite pour jeter un micro-regard au retour image pour vérifier peut-être l'intention du locuteur.

Cette utilisation pratique du regard, à la fois en activation d'espace et en vérification de l'information est utilisée à plusieurs reprises dans notre corpus.

Nous l'observons également à 15'32, où, profitant du déictique "ça", l'ILS 4 tourne le regard hors espace linguistique de traduction (vraisemblablement vers son collègue).

Nous émettons l'hypothèse que l'interprète, profitant du déictique, utilise alors son regard non plus comme un élément linguistique signifiant mais pour une prise d'informations rapide auprès de son collègue hors champ (relais ou description d'un événement extérieur).



*Figure 41 Utilisation du déictique "ça" et du regard hors espace linguistique*

### 5.3.3. Aide et coopération pendant la traduction

Nous l'avons décrit plus haut dans ce chapitre, les relais de traduction et d'entraide sont rodés et permettent un roulement conscient des responsabilités.

En effet, c'est l'ILS en binôme actif qui se doit d'être très attentif à la situation de communication (prise de parole des différents locuteurs), mais aussi à l'interprétation de son collègue afin d'aider si le besoin se fait ressentir. Dans notre métier, un petit débat lexical se pose concernant la situation de cet interprète, qui n'est ni en repos tout à fait, ni en traduction. D'aucuns parlent de « soufflage » tandis que d'autres simplement d'« entraide ». Sur le terrain, c'est davantage le premier terme qui est utilisé pour spécifier le rôle de l'interprète en binôme actif. Ce terme est emprunté au théâtre (nous retrouvons ici les similitudes entre l'interprétation et la comédie, voir chapitre cinq). Un souffleur est en effet « une personne qui souffle leur rôle aux acteurs, en cas de trou de mémoire<sup>162</sup> ». Cette définition peut rappeler celui que nous décrivons comme l'interprète en binôme actif, cependant il est, à notre sens, plus complexe encore.

Au-delà d'aider strictement sur la traduction, l'interprète en binôme actif permet d'être un référent de la situation de communication, sans pour autant être à l'écran. C'est lui qui informe parfois d'un événement extérieur, ou d'un message important à faire passer.

---

<sup>162</sup> Article et définition de du Petit Robert 2022, définition en ligne. Page consultée le 12 mars 2022

Dans notre cas, l'interprète hors caméra était aussi le garant de l'image à l'écran. En effet, nous l'avons dit, la position de traduction passive était fondamentale pour le public, et l'espace de signation contraint par un cadre caméra. Il est donc possible que durant cette situation de traduction, l'interprète en relais actif soit également là pour arbitrer l'espace caméra.

Son rôle est donc important, et la traduction un véritable sport d'équipe. Nous avons ainsi remarqué dans notre corpus que lors de la prise de relais de l'ILS 2, nous observons une interaction avec l'ILS en binôme actif. À 07'04, lors de la tentative d'interruption par le journaliste des deux locuteurs, l'interprète a un rapide regard vers son collègue et se met ensuite à traduire l'interruption (avec un décalage assez conséquent). Nous observons ici le tâtonnement de l'interprète à traduire deux locuteurs uniquement et à identifier la voix du journaliste comme étant un locuteur attribué.



Figure 42 Interaction entre ILS 2 et hors champ caméra (binôme actif)

Au-delà des informations contextuelles, nous retrouvons dans notre corpus une entraide plus classique, une aide sur les noms propres ou un concept mal entendu. Par exemple, à 11'20, l'ILS 4 commence à épeler le mot "Saint Nazaire" puis se reprend sans finir son épellation (dactylologie) pour donner le signe<sup>163</sup> de la ville. Ce changement durera moins d'une seconde, et est à peine perceptible car la labialisation de l'interprète sera "Saint Nazaire" du début de l'épellation à la fin du signe standard.

---

<sup>163</sup> En langue des signes, les noms propres ont des signes qui leur sont attribués. Cela permet de ne pas épeler tous les noms propres, mais de les intégrer à la langue. Chaque personne a ainsi son nom en français, qu'il peut épeler, et un nom-signe qui lui est attribué. C'est le cas également pour la plupart des personnages de la vie politique, culturelle ou médiatique, et certaines villes de France. Les signes "locaux" étant connus des habitants de la région, il est probable que l'ILS 4 dans notre exemple ne connaisse pas le signe de cette ville des Pays de La Loire, tandis que son collègue, étant originaire de la région, le connaisse. Ici, le signe de la ville de Saint Nazaire est l'image du pont qui enjambe l'estuaire de la Loire.

### 5.3.4. La gestion de son co-interprète

Nous avons décrit ici les échanges entre l'interprète en situation de traduction et son collègue en relais, ainsi que les vérifications locuteurs.

Mais toute la richesse de notre corpus réside dans le fait que l'espace de traduction est partagé directement, puisque l'interprétation ne se fait pas à deux, mais à quatre mains. Ainsi, pour reprendre notre exemple sur la ville de Saint Nazaire, que l'ILS nomme par son nom-signe, nous remarquons qu'un peu plus loin dans notre corpus, l'ILS 3 reprend le signe de son collègue pour recontextualiser l'information, alors que le locuteur n'a pas nommé la ville de Saint Nazaire.

Lors de l'explication d'Emmanuel Macron (début 11'16 et fin 11'32), Marine Le Pen lui coupe la parole (11'23 à 11'29) en disant :

“Vous les avez vendus aux Italiens aussi ceux-là. (...) Bah pardon vous les avez vendus aux Italiens. Mais si. (...). Mais si !”.

Vous pouvez voir ci-dessous la retranscription précise et minutée des prises de paroles et des traductions simultanées.

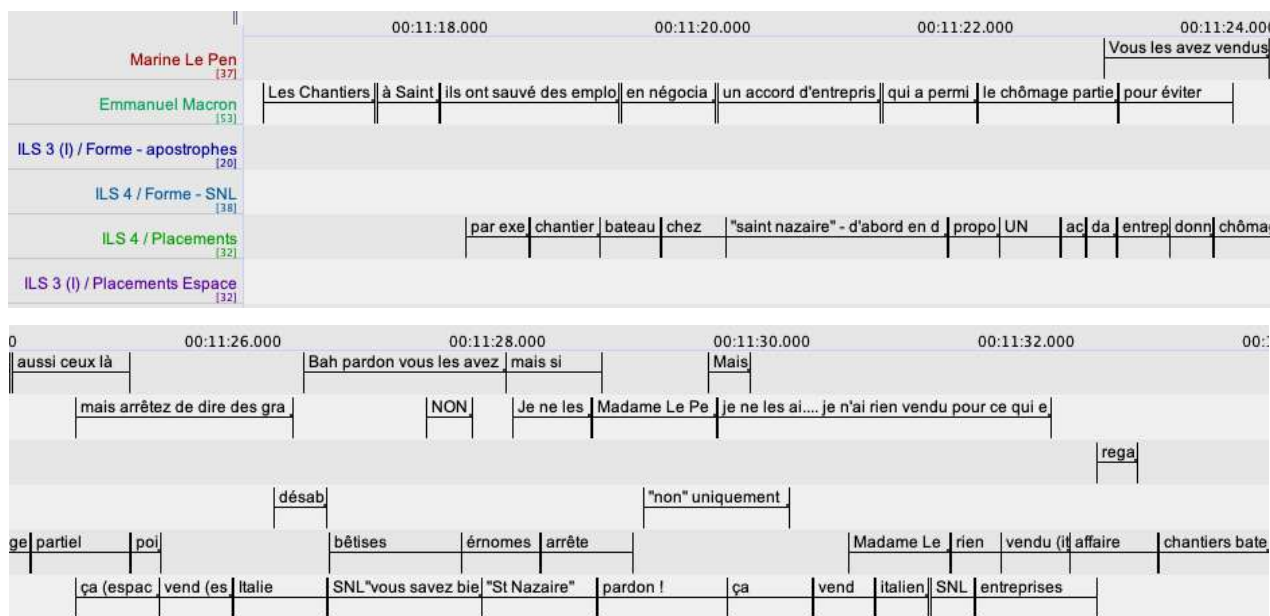


Figure 43 : Annotations sur le logiciel ELAN 11'23

L'ILS 3 incarnant Le Pen commence à traduire à 11'24 (soit une seconde après) et rajoute, en plus de la notion de "vente aux Italiens" l'idée de "entreprise à Saint Nazaire". Ce passage est intéressant, car il choisit de recontextualiser son interruption. En effet, s'il avait utilisé uniquement "ça" pour signifier la vente de quelque chose, l'actant aurait été trop sous-entendu dans son espace pour faire sens. Il a donc remplacé l'entreprise à St Nazaire (en utilisant le signe utilisé un peu plus tôt par son collègue à l'écran). Par contre, alors que Marine Le Pen intervient 4 fois, qu'elle répète deux fois chaque information (vente aux italiens et interjections "mais si !" "mais si !"), l'interprète ne traduira que l'idée de la vente aux italiens, en faisant une répétition. Il ne marquera pas les interruptions courtes ("mais si !"). Étant en décalage, même très léger, il est possible que ce ne soit en effet pas pertinent de traduire de courtes interjections sans situer le contexte, et notamment après l'interruption. Traduire "mais si!" alors que le discours est passé peut paraître inutile.

Nous remarquons également que même si les interprètes visiblement se regardent pour traduire (légers regards et reprise des signes), ils ne comparent pas leurs espaces linguistiques. En effet, tandis que l'Italie sera placée sur la droite de l'interprète ILS 3, le même pays dans la même idée de "vente" sera placée sur la gauche de l'ILS 4. À la reprise de cette idée de vente, nous observons exactement la même tactique que précédemment dans le cas de la ville de Saint Nazaire. Alors que Macron dit simplement "je n'ai rien vendu", l'ILS 4 choisit de traduire "Je n'ai rien vendu / aux italiens/", dans une perspective de recontextualisation.

Un peu plus loin dans notre corpus, à la minute 12'43, nous remarquons l'exemple inverse. La thématique est l'idée d'un "accord de branche". Ce concept est particulier car il ne veut pas dire grand-chose à qui n'est pas spécialiste en économie d'entreprise. Il n'existe pas de traduction conceptuelle de ce terme en LSF.

Ainsi, Macron dit : « Eh bien c'est au niveau de la branche qu'on pourra négocier ».

L'ILS 4 traduira par la paraphrase :

"Groupement global / petit groupe thématique / ça (déictique pour substantiver) / négociier / à l'intérieur".

La paraphrase est donc assez dépliée, elle met en image l'idée de l'accord de branche : ce n'est pas au niveau du code du travail que cela se passe mais au niveau des regroupements d'entreprises de même activité.

Pour autant, même si l'ILS 3 est en traduction passive à ce moment-là, il ne reprendra pas ce signe. De 12'51 à 12'59, les locuteurs se coupent la parole et utilisent ce même concept. L'ILS 4 gardera l'idée de



“groupes thématiques” ainsi qu’un déictique pour substantiver le concept. L’ILS 3 lui, va utiliser l’idée littérale de “branche” qu’il va placer au-dessus de sa tête, pour montrer du doigt les diverses branches et dire “il n’y a pas que des petites entreprises”. Les deux interprètes vont reprendre deux fois chacun ce concept, en gardant leur stratégie initiale sans reprendre l’idée de l’autre.

À la question qui sera posée en fin de traduction, la réponse des uns a été qu’il est difficile de reprendre un choix tactique d’un collègue sans se l’approprier. En effet, ici la technique pour pallier le manque de correspondance entre les deux langues est différente : dans un cas (ILS 4), l’idée porte sur un groupement qui ne fait pas partie du tout (l’idée que ce n’est pas le code de travail qui régit les conditions mais un accord “plus bas” dans la hiérarchie), alors que pour l’ILS 3, c’est l’idée de “branche multiple” qui ressort. En effet, ce concept n’est pas utilisé de la même façon par les deux locuteurs, ils ne veulent pas dire tous les deux la même chose.

Les interprètes, lors de l’entretien, assumeront leur choix qui était relatif à une situation propre, et à une intention d’un locuteur en particulier. Certains signes sont donc plus stratégiques à reprendre que d’autres.

#### 5.3.5. Le passage de relais

Les interprètes actifs, face caméra, se passent donc le relais environ toutes les 15 minutes. Avant la traduction, il a été convenu entre les interprètes de l’équipe de changer au même moment, à quelques secondes près, en profitant d’une pause relative dans le discours, afin de ne pas perturber le public. En effet, nous présumons que le changement d’interprète a une conséquence sur la réception de la traduction : “style” de langue, utilisation de l’espace, etc. Nous ne pouvons, au sein de cette recherche, aller plus loin, mais il serait très intéressant d’analyser les discours avant et après les passages de relais, ainsi que de questionner la collaboration entre deux interprètes actifs.

Nous observons ici dans notre corpus que le passage de relais étudié (le premier de la soirée) se passe assez simplement. L’ILS 2 est le premier à passer le relais, et après un regard furtif parallèle à 05’38 (l’espace n’est plus le même qu’en cas d’entraide, il se positionne vers l’emplacement de l’interprète relais), il part de la situation à 05’40. L’ILS 4 arrive face à la caméra à 05’41’’71 et commence à traduire à 05’42’’10, soit quelques millièmes de seconde après, les orateurs parlant en même temps à ce moment précis. En effet, Macron a repris la parole à 05’39, soit une seconde après le passage de relais décidé. L’ILS 4 reprend donc à ce moment précis, avec seulement 3 secondes de décalage. Il ne reprendra d’ailleurs que pour cette rapide intervention non terminée (Macron ne finit pas sa phrase : “J’assume... t (...) mais (...) Je l’assume d’autant plus que (...) vous (...) mais (...”).

Il n'y a pas réellement d'espace à observer ici, le locuteur n'étant que dans la réaction à son interlocuteur. Pas de signes à reprendre directement après le passage de relais.

Le second passage de relais se fait à partir du même moment. En effet, nous remarquons qu'au même moment où l'ILS 2 regarde légitimement son collègue ILS 4 pour le relais, l'ILS 1 regarde exactement dans la même direction. Il ne regarde pas son propre collègue mais l'autre relais. Voici la capture d'écran de ce moment :



Figure 44 : Capture d'écran du corpus : regard au moment du relais 05'37

Il nous semble qu'à ce moment précis, le mouvement utilisé et l'espace construit par l'interprète nécessite un mouvement de buste vers sa gauche, soit vers le relais de son collègue (son propre relais étant situé à sa droite). Cette prise d'information est donc pratiquement imperceptible et fusionnée avec une tactique spatiale : tourner son buste pour spatialiser une entité.

De la même façon, et nous remarquerons souvent cette tactique utilisée par l'ILS 1 durant tout son relais, la prise d'information par le regard est effectuée à 05'40, lors d'une utilisation spatiale. En effet, c'est au même moment que le signe "vend" spatialisé vers l'extérieur (soit en français : *vendre à un autre organisme que l'état*) que le regard se porte sur le relais à venir.



*Figure 45 : Regard de l'ILS 1 - prise d'information contextuelle*

Le véritable relais se fera lors d'une pause de discours, à 05'50. Le locuteur n'étant pas en train de parler, l'ILS 3 arrive à 05'54.

Nous pouvons noter que lors de sa première traduction, l'ILS 3 est un peu pris au dépourvu, il devra tourner son regard vers le retour image (soit les locuteurs), avant de se mettre à traduire, ce qui nous semble être une prise de parole un peu précipitée. Il commence un signe un peu "brouillon" à peine perceptible, à moins d'une analyse image par image, pour enchaîner ensuite en suivant la forme du discours. Alors que l'ILS 1 avait spatialisé l'idée de la vente, l'ILS 3 ne reprendra pas l'espace construit auparavant.

Nous avons remarqué que l'hypothèse selon laquelle les espaces peuvent être récupérés d'un interprète à l'autre afin de permettre une cohérence spatiale durant tout le discours, paraît peu expérimentée dans notre corpus. Dans le corpus analysé précisément, soit 18 minutes, cela ne se voit pas, ainsi que lors de notre visionnage à plusieurs reprises du corpus dans son intégralité (soit 2h30 et une dizaine de prise de relais), la reprise de l'espace construit n'est pas évidente.

Il apparaît donc que chaque interprète construit son espace selon sa propre tactique linguistique et ses propres choix traductifs. De plus, lors du visionnage de ce débat par le public sourd, cela n'a pas été noté par les bénéficiaires de la traduction.

Lors de nos entretiens en dehors de l'analyse de ce corpus, nous avons noté qu'il pouvait exister une confusion spatiale lors d'un relais entre un interprète droitier et un interprète gaucher. En effet, plusieurs bénéficiaires sourds nous ont indiqué que cela pouvait être perturbant. De la même façon, certains interprètes gauchers<sup>164</sup> se retrouvent parfois dans l'obligation de reprendre certains espaces construits par

---

<sup>164</sup> Notamment ceux de notre corpus analysé dans le chapitre cinq

leur collègue droitier, ce qui peut poser des difficultés. Néanmoins, à d'autres moments, le public indique qu'il est complètement indifférent à la main dominante de l'interprète, et certains collègues font fi de cet aspect dans leur prise de relais. De la même façon que nos multiples observations sur la gestion de l'espace, cet aspect mériterait une analyse plus fine afin de vérifier cette hypothèse.

### 5.3.6. Conclusion

Ainsi, nous avons pu observer dans notre corpus que l'espace partagé exerçait une influence non négligeable sur la traduction. Au-delà de maîtriser uniquement l'espace de sa traduction, l'interprète se doit d'être attentif à l'espace de son co-interprète, au fait qu'il traduise uniquement un orateur sur les deux, à la présence de l'interprète relais et à sa position face à la caméra.

Cette influence multiple (et parfois contradictoire) de tous ces espaces demande à l'interprète une gestion encore plus fine de sa traduction et de son positionnement.

Nous avons réalisé un schéma des espaces de la situation analysée, en référence à notre schéma initial proposant une définition des espaces de l'interprète (Pointurier : 2014) décrit dans le chapitre un.

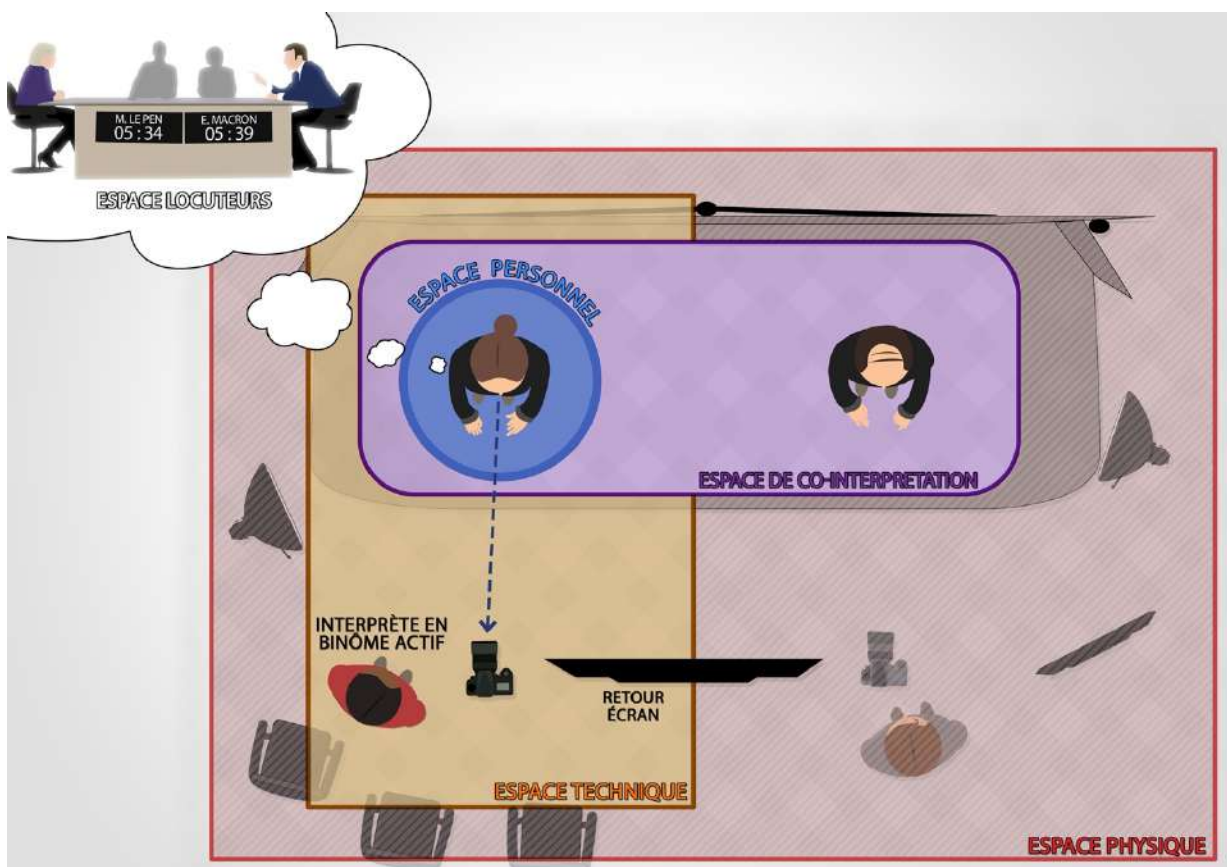


Figure 46 : Schéma des espaces de l'interprète en double interprétation

Ainsi, nous remarquons que dans la situation de communication *in situ*, les espaces sont déjà multiples. L'interprète en situation de traduction active gère donc, du plus petit au plus grand :

- L'espace de signation
- L'espace personnel
- L'espace de co-interprétation
- L'espace des locuteurs
- L'espace technique
- L'espace physique

Soit six espaces déjà identifiés en ne prenant en compte que l'espace de la traduction proprement dite (et pas l'espace sociétal par exemple) que l'interprète doit gérer. Ce schéma permet d'étoffer notre hypothèse selon laquelle l'interprétation se réalise dans un réseau d'espaces complexe duquel le professionnel fait partie. Ce modèle des espaces complet est détaillé dans notre chapitre six.

#### **5.4. Marques de l'interprétation d'un débat politique / Gestion de la forme**

Comme nous le présentions plus haut dans ce chapitre, un des enjeux de cette interprétation était également de faire percevoir la forme du discours. La forme est bien évidemment essentielle, autant que le fond, est-il important de le rappeler ? Nous souhaitons malgré tout mettre en lumière les tactiques d'interprétation liées plus particulièrement à cet aspect, au vu du genre du discours : le débat politique.

Comme nous le décrivions plus haut dans ce chapitre, l'idée d'un débat et d'un échange d'idées en vue d'une élection présidentielle est de créer du lien avec le public. De montrer une image de soi "présidentiable", de mettre en avant son programme et ses arguments politiques, mais aussi sa personnalité. Agir sur l'interlocuteur, utiliser des phrases symboliques, utiliser le fond et la forme de son discours pour convaincre les téléspectateurs, voilà tout l'enjeu de ce débat politique.

Créer du lien nous renvoie à la fonction conative du discours, selon Jakobson<sup>165</sup> ; le discours doit marquer le destinataire, l'influencer. Afin de marquer son discours, nous retrouvons en politique la fonction phatique, destinée à vérifier que le message est bien reçu, à garder le contact avec le public. Dans notre corpus, le débat s'est finalement beaucoup tenu entre les deux locuteurs, oubliant parfois le public. En

---

<sup>165</sup> Jakobson, op.cit. 1960

effet, entrant dans une joute verbale parfois proche de la cacophonie, il n'était pas évident de marquer le discours et d'entrer dans une proposition discursive continue.

Ainsi, nous allons passer en revue quelques tactiques relevées durant nos observations, tactiques utilisées pour traduire les apostrophes et interpellations, nous montrerons les marques de la forme du discours dans la traduction, le traitement de certains concepts politiques et économiques et finirons par conclure sur cette première partie d'analyse.

#### 5.4.1. Apostrophes, interpellations

La première observation que nous avons pu faire sur notre corpus est l'utilisation du regard comme marqueur de changement d'espace discursif. En effet, la langue des signes utilise tout le haut du corps pour faire sens. La langue ne se résume pas à une position et à un mouvement des bras. Le visage est essentiel, notamment, pour marquer les registres de langue, les mimiques faciales et le regard.

Ainsi, le changement d'attitude est clair chez les professionnels entre une attitude de "repos" pendant une traduction dite "passive" (à l'écran mais sans discours à traduire), et une attitude de confrontation non verbale. Un regard vaut mille mots comme dit le proverbe, et c'est d'autant plus vrai en LSF !

En français, il est d'usage de dire que le niveau de langue "soutenu" est marqué par une élocution très nette, un vocabulaire recherché, une syntaxe complexe ainsi qu'une utilisation du passé simple et du mode subjonctif. En LSF, la marque d'une langue soutenue réside davantage dans la forme du discours, dans l'attitude de la personne signante. En effet, un même signe avec un visage plus relevé, le menton en haut, marque la supériorité ou l'infériorité que le locuteur veut montrer. À notre connaissance, il semble qu'aucun article de recherche ne traite l'aspect des niveaux de langue en LSF, ces observations sont issues de notre expérience de terrain et de nos échanges avec des locuteurs natifs en LSF.

Dans notre corpus, les deux locuteurs n'ont pas utilisé la même forme d'interpellations. Marine Le Pen emploiera plusieurs fois l'expression "Monsieur Macron" pour marquer son discours, mais parfois en utilisation à la troisième personne. Par exemple, « Monsieur Macron nous dit maintenant qu'il n'est pas responsable de cela ! » (05'53). Alors qu'Emmanuel Macron, de son côté, n'emploie jamais la forme indirecte, mais s'adresse toujours à son adversaire politique avec une ironie non dissimulée. Il répètera très régulièrement « Madame Le Pen... » avec un air ironique, désabusé, ou même déçu.

Les interprètes qui traduisent Le Pen vont ainsi employer plus souvent une marque corporelle pour marquer l'ironie ou le jugement de valeur, plutôt qu'un signe standard indiquant "Monsieur Macron", ou bien ne pas préciser l'interpellation par le nom, mais traduire simplement l'apostrophe dans son sens.

Par exemple, à 03'26, Le Pen va interrompre Macron en disant :

« Pour toutes les entreprises, Monsieur Macron, y compris pour les grosses ! »

L'ILS 1, en situation de traduction passive, se met à traduire à 03'27 :

« Vous savez / pour \*vraiment\* (signe appuyé) toutes les entreprises / y compris les \*grandes entreprises\* (signe placé) / ça – déictique / important »

L'emphase est ainsi mise sur le « vraiment » avec un air entendu, pour souligner l'ironie et le sous-entendu de Le Pen comme quoi Macron ne créerait de charges que pour les petites entreprises et non les entreprises proches de son réseau professionnel précédent (banques, etc.). L'apostrophe « Monsieur Macron » n'est pas reprise.

Les interprètes du côté de Macron vont eux, sans apparemment se concerter en amont, utiliser réellement les signes standards “Madame / Le Pen” (MLP ayant un nom-signes en LSF il n'est pas nécessaire de l'épeler, le discours est donc fluide), en marquant la marque du “Madame”. Cette marque est typiquement française. En effet, en LSF, il est bien sûr possible d'employer un “Madame” ou un “Monsieur” (les signes existent), mais cela est un emprunt culturel au français, l'interjection ne se faisant pas naturellement de la sorte en LSF. Dans une langue naturelle, les personnes sourdes parlent d'untel ou d'unetelle en utilisant simplement son nom de famille. La marque du nom “Madame” en langue des signes est généralement employée par les interprètes, majoritairement, ou lors de discours adressés à un public mixte. Ce nom est à la fois la marque d'un registre soutenu mais aussi d'une appartenance culturelle au français. Les interprètes choisissent donc de marquer cet aspect français, plusieurs fois durant notre corpus, en s'appuyant sur cette locution pour marquer la forme employée par l'orateur.

Il est intéressant de noter que cette exhaustivité, même dans l'interpellation, est permise grâce à la double interprétation. En effet, les locuteurs se coupant régulièrement la parole lors de l'emploi de ces expressions (“Madame Le Pen...” est employé en réaction à un argument énoncé par la personne en question), si l'interprète était seul il aurait à choisir entre l'énoncé principal et la réaction. Ici, les interprètes incarnant chacun un locuteur, il est possible de marquer également les réactions très rapides, très courtes, de chacun des candidats en réponse à son interlocuteur.

Cette emphase sur le nom et la marque du « Madame » en LSF (que nous pourrions traduire littéralement en allongeant la syllabe du nom de famille : “Madame Le Peeeen”) va souvent de paire avec un signe non

linguistique (mimique faciale) pour marquer la forme du discours que nous décrirons plus bas dans ce chapitre.

#### 5.4.2. Quels espaces pour quel discours ?

Le marquage de l'interpellation est aussi visible dans l'utilisation de l'espace linguistique. En effet, les interprètes oscillent entre l'utilisation d'un espace diagrammatical construit, qui accueille les actants et les interactions et l'espace réel ou suggéré. Nous marquons ici la différence entre l'*espace fictif, traductif*, utilisé par les interprètes, l'utilisation de l'*espace réel* (la pièce où ils se trouvent, s'ils pointaient leur collègue ou la caméra par exemple), et l'*espace réel-suggéré* qui est l'espace des locuteurs. En effet, les interprètes utilisent cet espace pour marquer leur discours. Lors des apostrophes par exemple, la main se tourne directement vers la caméra, comme s'ils s'adressaient à leur adversaire directement. Pour autant, dans la traduction, même en réception directe, il est clair que le discours est adressé à l'autre locuteur et pas au public. Le face caméra, pourtant, pourrait suggérer une interaction avec le public. Dans l'espace des locuteurs, c'est le cas : les candidats sont face à face et se regardent pour s'interpeller et se répondre. Lorsqu'ils parleront aux français directement, à la toute fin du débat, ils se tourneront vers la caméra. Suivant des contraintes linguistiques évidentes, les interprètes n'ont pas le loisir de se répondre directement entre interprètes. Ils sont face caméra, et considèrent donc que leur *espace réel* (l'interaction possible avec son co-interprète) est aboli. Seul compte l'*espace des locuteurs*, lorsqu'ils s'adressent à l'autre candidat, ils s'adressent à la caméra, et pas à leur collègue situé pourtant à côté.

Il faut alors marquer la différence spatiale entre l'adresse aux français et l'adresse au candidat : les interprètes utilisent alors leur regard (plus "doux" lorsqu'il s'adresse aux français, plus "vague"), et l'espace comme marque de l'ironie. Ils ponctuent également leur discours par de réelles apostrophes lexicalisées ("Madame", "Madame Le Pen", ou bien "vous, les français", en pointant la caméra). Les interprètes utilisent également le regard et le mouvement des sourcils pour marquer l'ironie, pas forcément face caméra.

Nous voyons un exemple ici de la marque de l'ironie du discours (illustration de gauche) et, sur l'illustration à droite, la marque de réaction de Le Pen à un commentaire de Macron.





Figure 47 : À gauche : marque non standard de l'ironie de Macron, à droite : réaction non verbale de Le Pen

Ce passage d'un espace à l'autre, l'utilisation de l'espace des locuteurs comme s'il était le sien s'illustre également à un passage de notre corpus où Macron fait directement référence à ce qu'il se passe sur scène.

À 04'58 de notre corpus, Macron parle de groupes privés revendus (ou non), ou récupérés par le gouvernement. Le Pen, déstabilisée apparemment, cherche dans ses dossiers une précision.

Macron : “Quand vous avez un groupe privé, qui est détenu par des capitaux privés...

Oui, vous feriez bien de vérifier !”

Le Pen : “Oooh oui, je vais vous retrouver ça immédiatement ...”

Macron : “Mais allez-y !”

Le Pen : “Et vous allez voir que vous allez être en difficulté une fois de plus !”

Macron : “Parce que.. parce que... non mais je connais un peu les dossiers ...”

Le Pen : “Janvier 2015 !”

Macron : “et l'économie française !”

Ces dialogues ayant lieu en simultanée, voici la notation sur ELAN :

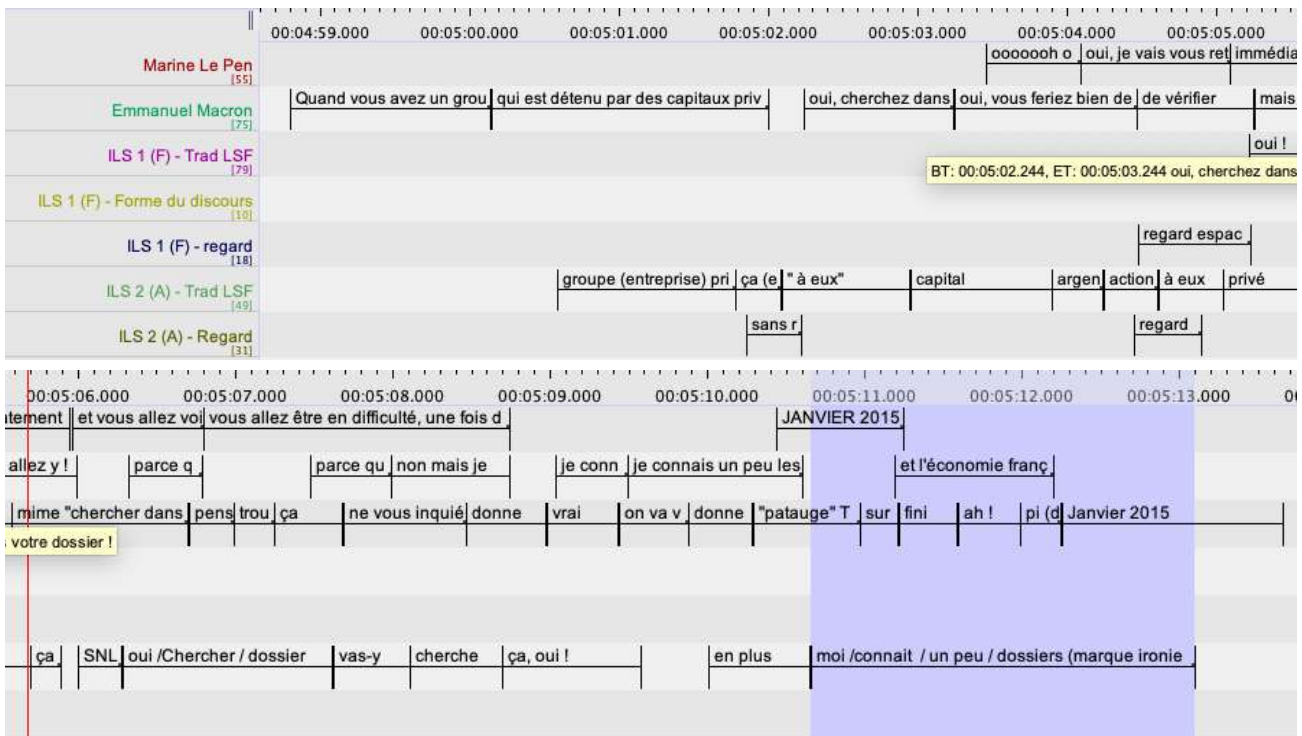


Figure 48 : Capture d'écran du logiciel ELAN : annotations 04'59 - 05'13

Cet échange dure donc 14 secondes.

Nous allons l'analyser plus finalement car plusieurs aspects sont très intéressants dans cet extrait.

C'est la première fois (et la seule fois) durant la soirée qu'un des locuteurs fera directement référence à l'espace partagé avec son interlocuteur. Les seules autres références sont celles des journalistes lorsqu'ils décrivent la salle au début, notamment le compteur de temps affiché à côté des locuteurs.

Ici, Macron s’interrompt donc pour interpeller Le Pen en réponse à une action de sa part, à 05’02. Les deux interprètes vont avoir le même regard de vérification de l’espace réel des locuteurs à 05’04 (nous observerons que les deux secondes de temps de réaction sont constantes durant tout notre corpus). Le regard se porte en effet directement vers le retour écran.

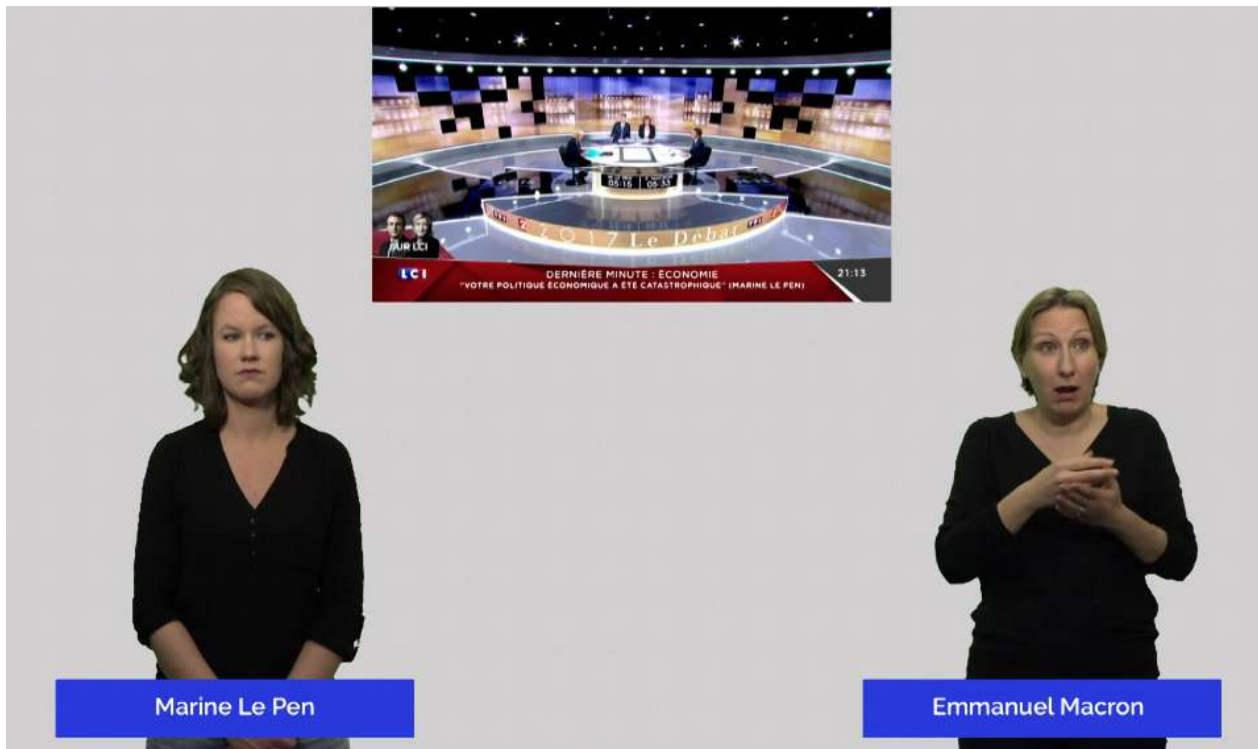


Figure 49 : Capture d’écran du corpus - regard espace des locuteurs

À l’écoute de cette interpellation, le réflexe des interprètes est donc de vérifier l’espace des locuteurs (nous confirmerons cette hypothèse en échangeant avec elles). En effet, afin de montrer et donner à voir la scène, il faut cette fois-ci se référer à l’espace réel et non construit par le discours.

Ensuite, en traduction, nous observons que l’ILS 2 continue son discours de façon normale (le regard est superposé à un signe qui ne lui est pas attaché) jusqu’à 05’06 ; là elle traduira l’apostrophe “oui, cherchez dans vos dossiers!” - l’idée précédente n’étant pas terminée au moment où Macron interpelle Le Pen.

Pour autant, l’ILS 1, en situation de traduction passive, va traduire tout de suite la réponse de Le Pen “ooh oui, je vais vous retrouver ça”, à partir de 05’05 dans notre corpus, soit une seconde plus tôt.

La chaîne discursive est donc rompue : l’ILS 1 a commencé à répondre trop tôt, puisque l’ILS 2 incarnant Macron n’avait pas encore encouragé l’autre à chercher dans ses dossiers. Malgré un regard “collègue” et “vérification”, l’ILS 1 a traduit son locuteur sans attendre son collègue afin de respecter les interruptions de discours. Finalement, l’ILS 1 va continuer à traduire l’idée de chercher dans les dossiers une information qui pourrait mettre en difficulté son adversaire. Au moment où l’ILS 1 traduit “vous allez être en difficulté”,

exactement au même moment (05'10); l'ILS 2 précise "je connais un peu les dossiers économiques" en marquant l'ironie, réponse qui n'intervient que plus tard dans le discours initial normalement.

Nous observons ici plusieurs aspects de la double interprétation qui sont, à notre sens, révélateurs de la difficulté de la co-interprétation. En effet, les contraintes ici sont multiples : nous avons décrit en plusieurs paragraphes ce qui a pris 14 secondes pendant la traduction. De plus, les locuteurs ont parlé en même temps et sont peu audibles. Enfin, la référence à l'espace réel est une surprise dans un discours plus centré sur lui-même depuis le début du débat. Les choix sont donc rapides et définitifs, et le temps de réflexion très court.

Nous n'avons pas précisément demandé aux bénéficiaires de la traduction leur avis sur ce passage en particulier, et n'avons pas pu vérifier la compréhension de ce passage. Ce corpus serait l'occasion, dans un travail de recherche plus approfondi, d'analyser plus avant ces aspects de co-interprétation.

#### 5.4.3. Signes non linguistiques (SNL)

Comme nous l'avons noté tout à l'heure, la forme du discours est très marquée également par l'utilisation de signes non linguistiques (SNL) de la part des interprètes.

En effet, la langue des signes fonctionne avec une attitude corporelle qui fait sens plus encore qu'en français. Cet aspect linguistique non "verbal" permet de montrer la forme du discours, le ton, sans pour autant rajouter une lourdeur grammaticale ou lexicale, c'est un aspect linguistique de la langue des signes utilisant le corps et le visage sans signes standards.

Ainsi, chaque interprète fait usage de ces SNL très régulièrement. Par exemple, ne serait-ce que pendant une minute, depuis le relais de l'ILS 4 à 5'37, cette dernière utilisera pas moins de 10 signes non standardisés, comme des haussements d'épaules, des mouvements de main voulant dire « mais enfin » etc. Il nous semble qu'à l'analyse de ce corpus, l'utilisation de ces SNL est beaucoup plus fréquente que lors d'autres interprétations. Cet aspect montre la forme marquée du discours, la volonté de donner un genre précis à sa parole, enjeux qui se retrouvent dans le genre du débat politique, notamment lorsqu'il est houleux.

En effet, l'enjeu de cette soirée et de cette première expérimentation était de proposer aux personnes sourdes une retranscription du débat, tant dans le fond (mais qu'ils auraient pu retrouver d'une autre manière), que surtout dans la forme. Même si le public se rendait bien compte des interruptions de parole, qu'ils savaient que les candidats ne s'écoutaient pas parfois, ici ils ont la possibilité de percevoir toutes les astuces de langue, l'ironie, le sarcasme, la lassitude parfois ou la déception, ou même la colère. C'est cette palette de couleurs de discours qu'il était important de donner à voir lors de cette soirée.

Ainsi, par exemple, lorsque Marine Le Pen coupe la parole à Emmanuel Macron une nouvelle fois (06'32), ce dernier lui répond :

Macron : Madame Madame Le Pen.... Mais Madame Le Pen ne veut pas faire un débat sur le fond. Ce n'est pas grave... ! Elle veut parler du passé. Moi (...), ce que je dis... (...), c'est que (...) / pause / CE DONT nous avons besoin.

Il emploiera un ton las, un peu déçu, fatigué peut-être, souhaitant mettre au jour la stratégie de Le Pen d'attaquer en permanence sur la forme du discours et sur ses anciennes fonctions de ministre.

Il est intéressant de noter que l'ILS 4, incarnant Macron, va traduire "Madame Le Pen" pratiquement exactement au même moment que le locuteur. Emmanuel Macron en effet s'était tu lors de l'interruption de la candidate, le journaliste a également tenté d'interpeller Marine Le Pen - sans succès, elle continuera de parler. Après une courte pause, Emmanuel Macron reprend alors la parole (06'32''257) en accentuant ses paroles "Madame Le Pen", puis en prenant à partie les journalistes "Madame Le Pen ne veut pas faire un débat sur le fond".

L'ILS 4 a eu alors le temps, malgré son décalage, de le rattraper en ne faisant pas une longue pause, et traduit "Madame Le Pen" presque au même moment : 06'33''018.

Juste avant, elle aura employé ce que nous appelons un signe non linguistique, non verbal, c'est à dire une attitude qui illustre le vouloir dire du locuteur.

Voici sa traduction précise :

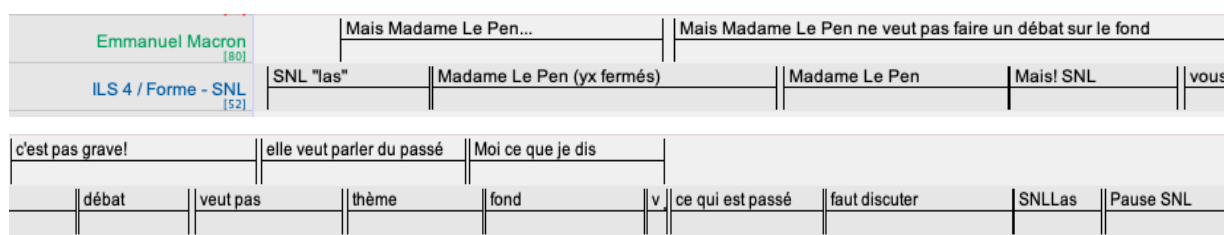


Figure 50 :

Capture d'écran ELAN – 06'32 – 06'38

Finalement, pour traduire cette intervention de 6 secondes, l'interprète emploie cinq fois la tactique « attitude » plutôt qu'un signe linguistique standardisé. La première itération marque la lassitude, puis une tentative de prendre la parole, et enfin pour ponctuer sa pensée. De plus, l'interprète ferme les yeux pendant la traduction de "Madame Le Pen" en signes lexicaux, pour marquer de nouveau le ton du discours. Voici les illustrations de ces aspects, même s'ils sont bien sûr plus intéressants en vidéo :



*Figure 51 : Marquage du début du discours, avant la prise de parole 06'32''159*



*Figure 52 : “Madame Le Pen” - yeux fermés – 06'33'717 + 06'34''870*



*Figure 53 : Prise à parti des journalistes - “Mais !” – 06'35''447*



*Figure 54 : Marquage de “moi ce que je dis”-06’40’’870*



*Figure 55 : Reprise de la forme corporelle initiale pour marquer le discours - silence pour introduire un propos – 06’41’’422*

Nous avons interrogé les interprètes sur ces aspects, l’ILS 4 dira notamment à ce sujet :

C’est un exercice périlleux et fatiguant mais qui a le mérite de rendre vraiment compte de la teneur du débat dans son intensité. Le métier ne présente souvent qu’un seul ILS qui ne peut traduire qu’un locuteur à la fois. Cette configuration permet vraiment de montrer, et surtout de faire ressentir le non verbal. Enfin !

Nous l’avons en effet remarqué tout au long du débat, les interprètes incarnant Macron ont beaucoup utilisé cet aspect afin de montrer la lassitude et l’état d’esprit du locuteur.

De quelle autre manière la forme du discours, le genre du débat politique a-t-il pu être illustré ? Nous continuons nos observations sur quelques tactiques employées par les interprètes pour donner à voir ces échanges politiques.

#### 5.4.4. Gestion de la forme : le décalage

Nous l'avons déjà dit à plusieurs reprises, il n'était pas évident de s'installer dans une traduction, les discours à jet continu étant très rares durant tout notre corpus. Dans notre passage analysé, voici les plus longues périodes de discours non interrompu :

ILS 1 : 2'50

ILS 2 : 2'53

ILS 3 : 1'51

ILS 4 : 3'03

Il est d'usage de considérer qu'en interprétation de conférence, une période de quelques minutes est nécessaire afin de s'installer dans le discours, d'orienter sa concentration et de faire des choix plus précis. Ici, au vu des enjeux de traduction, il est nécessaire que ce "temps de chauffe" soit réduit le plus possible, puisque les interruptions sont très nombreuses.

De plus, le décalage doit être extrêmement maîtrisé afin de proposer au public une interprétation pratiquement en temps réel, afin qu'ils prennent conscience de la teneur et de la rapidité des échanges.

C'est une des contraintes supplémentaires que nous retrouvons ici. Le débat étant télévisé et très suivi, notamment sur les réseaux sociaux et médias écrits qui permettent de suivre en live les échanges, il faut que les personnes sourdes aient accès aux informations pratiquement à la même seconde que les autres. L'idée étant que les membres d'une famille mixte sourd-entendant regardant le débat à la télévision puissent réagir au même moment.

Lors de discours à jet continu, usuel en temps normal dans un format conférence, le temps de décalage peut être plus long. L'interprète peut attendre la fin d'une idée afin de construire son discours, son espace diagrammatical, de la manière la plus judicieuse possible. Ici, certaines idées sont très entremêlées de sous-entendus politiques, de connus partagés, d'insinuations personnelles, et, pour autant, il faut réagir très vite afin de faire des choix de traduction les plus simultanés possibles.

Ainsi, les prises de décisions doivent être rapides, par peur d'une nouvelle interruption, qui peut perturber le discours initial mais aussi son écoute (superposition des voix). Le décalage est donc très court, même



lors de phrases plus complexes ou de sujet “de fond”. Il est difficile d’attendre l’idée pour pouvoir placer pertinemment tel ou tel concept, l’espace est ici utilisé comme tactique rapide et précise.

Les styles des interprètes oscillent donc entre une traduction dite “linéaire” (nous décrirons plus bas en quoi cette classification peut être galvaudée), et une traduction dite “spatialisée”.

En effet, l’espace sert aussi beaucoup à recontextualiser un propos, à placer un implicite (montrer du doigt un espace sans le nommer par exemple), etc. Or, dans un discours à visée politique, les insinuations sont parfois difficiles à percevoir (sur d’anciennes lois, d’anciens projets ou “affaires” politiques qui relient les deux candidats). Il apparaît alors nécessaire d’être plus proche du discours initial plutôt que de construire un espace référencé plus imagé.

Prenons pour exemple, la minute 06’40 de notre corpus.

Macron : “Ce dont nous avons besoin, aujourd’hui, je l’ai dit, c’est de la simplicité. Pour les TPE - PME, c’est ce que je propose. On a besoin d’avoir beaucoup plus de pragmatisme. Et on a besoin d’avoir une politique en faveur de l’investissement public et privé. (Interruption) C’est indispensable pour lutter contre le chômage. Il n’y a pas de fatalité !”

-- 06’58

Si Macron avait été seul au micro, l’interprète aurait attendu de comprendre l’implicite de la phrase “on a besoin d’avoir beaucoup plus de pragmatisme”, comme elle nous le confiait lors de l’entretien. La compréhension de ce genre de message sous-jacent se fait à la fois par une préparation minutieuse et par une connaissance économique et une mémorisation pointue des enjeux, mais aussi parfois par l’explicitation plus loin dans le discours même du locuteur. Comprendre l’idée ne signifie pas forcément la traduire en langue des signes, l’expliciter, mais cela permet à l’interprète de savoir où se situer, et de choisir en conséquence de recontextualiser ou non, de mettre en exergue telle entité ou telle autre.

L’ILS 4 n’a pas le loisir d’attendre la suite car Marine Le Pen est déjà en train d’interrompre son adversaire. Le choix a alors été fait de placer son curseur sur une traduction plus “sourcière”, en gardant une linéarité du discours et des éléments non spatialisés précisément. Le décalage est très court. Nous allons essayer de retranscrire à l’écrit l’interprétation proposée en langue des signes. Il nous faut prévenir un lecteur non averti : l’effet isolant de la transcription mot à mot ne rend pas hommage à une traduction politique. Il faut donc imaginer un discours soutenu de la part de l’interprète.

Voici la traduction de l’ILS 4 à 06’42 (soit 2 secondes après !) :

Nous, on a besoin aujourd'hui, je l'ai déjà dit, de simplicité/ ça (*pointage déictique pour substantiver*). Envers les TPE PME (*spatialisé*). Je propose ça (*pointage - placement*). Nous avons besoin de quoi ? Besoin d'être concret, clair. Besoin aussi d'un pouvoir politique, pour encourager l'investissement privé / public (*spatialisé*), les deux. C'est important pour que le chômage / se battre / baisser. (*scénarisation*) : "c'est comme ça, tant pis", on ne peut pas dire ça!"

-- 07'00

L'ILS a seulement deux secondes de décalage durant toute cette partie. De plus, nous observons ici que l'espace est conscientisé à plusieurs reprises : pour placer les TPE / PME, pour situer l'idée dans son ensemble et l'appuyer (le déictique sur le "ça" en LSF). Même dans des choix très rapides et une pseudo-linéarité du discours, l'espace est utilisé de façon pertinente.

Pour faire face à cette rapidité d'exécution et cette nécessité de choix instantané, l'omission choisie a aussi parfois été une tactique pour mettre en valeur la forme du débat politique.

Ainsi, nous avons remarqué qu'à plusieurs reprises, les interprètes ont omis certaines parties du discours afin de privilégier la forme.

Pendant un décalage de 4 ou 5 secondes par exemple, sur une portion de discours, lorsque le candidat s'interrompt brusquement pour prendre à partie son adversaire, l'interprète interrompt également son discours, mais un peu plus tôt, tout en le gardant cohérent, afin de traduire presque au même moment l'interpellation. Le plus important à ce moment-là étant de montrer en effet qu'ils prennent la parole, qu'ils interagissent, quitte à reboucler ensuite le discours dans la phrase suivante. C'est le cas par exemple lorsque le sujet porte sur les chantiers de l'Atlantique à Saint Nazaire : Macron est installé dans un discours qui explique comment aider les entreprises au bord de la faillite en intégrant une responsabilité du gouvernement. Le Pen lui coupe la parole en déclarant "vous les avez vendus !", petite pause, "vous les avez vendus aux Italiens eux aussi !".

L'ILS 3 qui traduit ce passage, avouera en fin de soirée qu'il n'avait pas saisi la référence du "eux aussi" présumant qu'il s'agissait d'autres entreprises mentionnées auparavant dans le discours (Whirpool, SFR). Il choisit donc d'omettre cette partie du discours, qui ne fait pas sens, pour répéter "aux Italiens ! vendus aux Italiens !". Il déclarera durant l'entretien qu'il avait préféré ne pas traduire linéairement "eux aussi" sans faire une référence précise à un concept qu'il n'avait pas, pour se concentrer sur l'exagération de l'idée de la répétition "aux Italiens !".

De la même façon, Macron perdra le fil de son discours pour réagir à cette allégation, il ne finira donc pas sa phrase pour répondre "Mais pas du tout !". L'ILS 4, de la même façon, va interrompre son discours

(mais plus tôt que le locuteur original) pour traduire à l'aide d'un signe non linguistique "Mais enfin... pas du tout !" d'un air las.

L'histoire se répète notamment pendant le passage de 13'49 à 14'00, où c'est cette fois Macron qui interrompt Le Pen. Au moment de traduire l'interpellation, l'ILS 4 (Macron), aura un regard vers son collègue avant de commencer à traduire. Est-ce pour vérifier une information, saisir un signe, une aide extérieure ? Les mots de Macron sont assez inaudibles à cet instant, seule l'interruption du discours est claire. L'ILS 4 choisira de marquer la forme du discours par les épaules, les bras et le regard, n'ayant pas forcément saisi le sens, plutôt que d'omettre toute cette portion du discours.

Ainsi, durant tout notre corpus, nous observons une gestion du décalage sur un curseur. Les interprètes diront tous à la fin de la soirée que les traductions étaient toujours "sur le fil". Il fallait à la fois avoir un décalage nécessaire, voire indispensable, afin de comprendre et de traduire tous les enjeux du discours, mais parfois le réduire au minimum pour donner à voir la forme du discours et les interruptions. Il a fallu montrer également que les locuteurs se coupent la parole, et lorsque les mots étaient inaudibles ou peu clairs, alors interrompre simplement sans s'embarrasser de signes lexicaux. Le plus important est en effet de montrer qui parle, comment, or les mots prononcés sont parfois très rapides, uniquement dans le but de déstabiliser l'adversaire.

Ce procédé a été questionné par les interprètes pendant et après la situation de traduction. En effet, l'ILS 3 et l'ILS 5 notamment, indiquaient qu'il était peut-être gênant pour les personnes sourdes d'avoir une image parasitée par un signe très court, non significatif, qui peut les perdre sur le discours construit de l'autre candidat. En effet, parfois les interpellations sont très rapides "Pas du tout Monsieur Macron !", ou bien "Mais non...".

Si les interprètes incarnant ce locuteur lèvent les bras, les personnes sourdes seraient tentées de croire que c'est une prise de parole réelle, détourneraient leur attention du locuteur en train de parler pour se concentrer sur celui-ci. Pour « rien » finalement, puisqu'il s'agissait d'une réaction rapide au discours.

Les personnes entendant ont la perception de ces interruptions, puisque l'oreille a la faculté de pouvoir entendre plusieurs sources en même temps, mais de n'en écouter qu'une seule. Le regard ne peut pas le faire, même si les signes sont perceptibles dans un champ de vision, il est difficile de les comprendre, on ne voit qu'un mouvement. La temporalité des personnes sourdes, du fait du canal de perception, est donc différente.

Malgré tout, l'équipe a finalement décidé qu'il était nécessaire de donner à voir la situation de communication dans sa plus grande exhaustivité, malgré le parasitage possible. Certains choix ont été faits

durant notre corpus et parfois certaines réactions n'ont pas été traduites. Les raisons peuvent être multiples : omissions subies ou choisies, incompréhension, temps de réaction trop lent, fatigue, choix conscient de ne pas le traduire.

Les réactions du public sourd à cette interprétation ont été également multiples, mais globalement la majorité d'entre eux était satisfaite d'avoir pu se rendre compte de la cacophonie du débat. Ils avaient eu l'impression de suivre, au même niveau que les entendants, les échanges houleux et parfois grotesques des deux candidats se disputant. Ces réactions n'ont pas été recueillies dans le cadre de cette recherche mais directement sur le terrain le soir de l'interprétation. Les personnes sourdes dont la LSF est native<sup>166</sup> étaient même très satisfaites de pouvoir suivre deux interprètes en même temps, elles ont déclaré ne pas être gênées par les interprétations simultanées, au contraire<sup>167</sup>. D'après elles, c'était enfin sur un pied d'égalité qu'elles percevaient les discours politiques et les manières de s'exprimer.

#### 5.4.5. Gestion de la forme : des choix lexicaux et grammaticaux

Une autre manière pour marquer la forme et l'intention du discours dans notre corpus est l'utilisation d'un bouleversement grammatical, notamment dans l'utilisation des adresses au candidat ou au public. Prenons cet exemple :

Marine Le Pen (en parlant des TPE / PME) :

“Vous avez fait comme s'ils n'existaient pas !”

Traduit par :

ILS 1 : “Il les a dédaignés ! Il n'en a que pour les grands groupes, ça n'est pas acceptable”

La tactique de l'ILS 1, que nous avons traduit ici de façon littérale (l'ILS n'utilisant que des expressions non standardisées), ponctue son discours en prenant le public à partie à la fin de sa traduction (marquage et utilisation de l'espace en pointant du doigt le concept de “ça n'est pas possible”).

---

<sup>166</sup> Les personnes sourdes ne sont pas toutes égales face à la langue des signes. Certains locuteurs, issus de familles sourdes signantes notamment, sont installés dans la langue depuis leur enfance. D'autres ont acquis cette langue plus tard et sont peut-être moins à l'aise face à un discours politique, notamment souvent interrompu.

<sup>167</sup> Réaction de journalistes sourds ayant suivi le débat en direct

Nous remarquons ici que pour cette simple phrase, l'ILS 1 a replacé le contexte (en replaçant les entreprises dans son espace linguistique), pour commenter la position de Macron. De plus, tactique assez courante en LSF, au lieu de placer les petites entreprises pour en parler, l'interprète utilise le contraire, en positionnant les grands groupes et en marquant leur préférence. C'était en effet la volonté de Le Pen de marquer cet aspect chez son adversaire politique. L'interprète a également choisi de prendre à partie le public, plutôt que de s'adresser à Macron dans sa traduction.

Ce changement de narrateur marque, à notre avis, un choix formel du discours pour marquer la volonté de l'orateur.

Cet extrait du discours est un exemple qui illustre plusieurs occurrences dans notre corpus. En effet, la tactique qui consiste à passer par le contraire en mettant l'emphase traductive sur l'élément tu dans l'énoncé initial a beaucoup été utilisé chez les interprètes traduisant Le Pen. Malgré tout, c'est une tactique qui n'a pas été vraiment conscientisée par les interprètes. Lors de nos échanges informels sur les choix de traduction, l'ILS 3 dira notamment qu'il n'avait pas identifié cet aspect comme une tactique choisie, considérant être "dans le discours" et ayant perçu cette stratégie interprétative comme pertinente sur le moment.

Nous notons ici l'importance de l'espace linguistique permettant de marquer, en utilisant un déictique spatial, l'appui sur un concept en particulier pour le commenter.

La prise en compte du public dans les traductions des interprètes a été un point récurrent dans notre corpus.

Au-delà des choix grammaticaux et lexicaux, la forme du débat était aussi intéressante pour sa scénographie. Quatre orateurs étaient présents sur le plateau pour seulement deux interprètes en situation de traduction. En plus des interruptions des deux locuteurs principaux, il a fallu également donner à voir les tentatives journalistiques de recadrer le débat. Quelles tactiques ont été employées ?

Comme observé précédemment, c'est le regard qui a permis à la fois de vérifier la prise de parole (simultanéité des voix) et donner l'information discursive au public. Le regard permet d'informer qui prend la parole, mais pas seulement : c'est la position du corps dans l'espace qui est fondamentale.

Nous pouvons illustrer cet aspect à la minute 15'03, relais de l'ILS 4.

L'ILS 4 traduit à la fois Emmanuel Macron et la journaliste Nathalie Saint Cricq.

Voici une retranscription du dialogue :

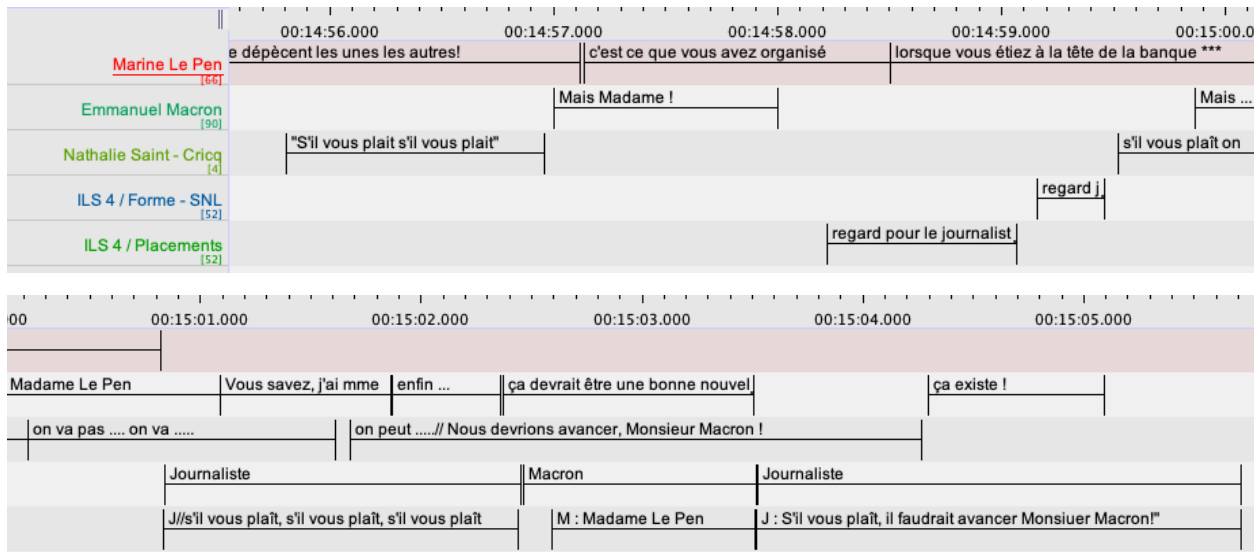


Figure 56 : Capture d'écran ELAN, 14'56 – 15'05

À 15'00, trois personnes parlent donc en même temps. Marine Le Pen finit sa phrase, Macron l'interrompt et la journaliste essaie de prendre la parole pour recadrer le débat.

Ce ballet d'interruptions a été incarné par l'ILS 4 qui incarne donc à la fois Macron et Saint Cricq. La journaliste prend la parole à 14'55 pendant un discours de MLP, puis Macron à 14'57, la journaliste reprend à 14'59 pour terminer à 15'04.

L'ILS 4 commence par un regard (14'58), vraisemblablement pour se remettre en mémoire le positionnement de l'espace des locuteurs, puis commence à traduire la journaliste à 15'00, enchaîne sur Macron à 15'02, pour ensuite reprendre la journaliste à 15'03 et traduire sa phrase entière "Il va falloir avancer Monsieur Macron".

Comme nous pouvons le voir sur la retranscription ELAN, évidemment certaines parties du discours ont été omises, notamment toutes les petites interruptions courtes et rapides, presque inaudibles. L'ILS 4 choisit donc malgré tout de passer de la journaliste à Macron, et ces prises de paroles sont très claires, par un mouvement du corps, un positionnement dans l'espace et le regard. À la vidéo, nous observons très nettement le changement de locuteur en un dixième de seconde.



*Figure 57 : Changement de rôle de l'ILS 4.  
À gauche : journaliste, au milieu : Macron, à droite : journaliste*

Le regard est clairement différent entre ces trois images, les sourcils sont froncés au moment de l'interruption de Macron et le visage en arrière. La journaliste est marquée par l'avancée du buste vers l'avant, dans l'idée de faire cesser le débat, reprenant l'image d'une personne qui souhaiterait interrompre une altercation entre deux individus.

Un autre exemple illustre très bien cet aspect de changement de narrateur sans pause lexicale. À 17'50, Saint Cricq reprend la parole en réussissant cette fois à parler au-dessus des voix des candidats. L'interprète utilise toujours le même espace pour la symboliser, un peu en arrière et un espace grammatical plus central. Elle utilisera le même signe non verbal que la journaliste elle-même, comme l'atteste cette image :



*Figure 58 : Capture d'écran - signe non linguistique reprenant l'attitude du locuteur*

En l'espace de trois centièmes de seconde, de 17'52''187 à 17'52''432, l'ILS 4 va changer d'attitude et traduire littéralement :

“Il y aura d'autres questions ... Jamais, jamais !”

Le premier groupe lexical est la journaliste tandis que Macron prend la parole à “jamais”.



*Figure 59 : à gauche : attitude "Journaliste" - 17'52''279.  
À droite : attitude "Macron" 17'52''580*

Ce changement de locuteur presque instantané est assez inouï, car ce choix tactique nécessite des réalisations très rapides et un changement de tous les paradigmes de la langue : espace, mouvement, regard, visage, configuration de la main.

Un autre exemple à la toute fin de notre corpus, selon les mêmes éléments, permet d'illustrer ce changement de rôle presque instantané :

17'52 : retour de Macron, incarnation : menton haut tête en arrière, ironie

18'02 : omission choisie pour respecter la position de Macron, hautain, “vous profitez de la souffrance des gens” (la journaliste parle et insiste)

18'21 : retour de la journaliste, bras écartés, “on a compris” espace bien plus large, changement de perspective et d'attitude

18'24 : retour de Macron, tête en avant, menton rentré (“j'y étais moi”)

18'26 : journaliste retour, espace différent, en arrière (“on ne va pas y passer 3h”)

18'29 : Macron

18'31 : journaliste.



Néanmoins, la scénographie de ce débat n'est pas toujours aisée à montrer, et les choix du « tout traduire » n'est pas toujours effectif. En effet, à la minute 17'04, le discours d'Emmanuel Macron est très incarné. Il utilise un vocabulaire engagé "Je vais me battre" et élève la voix. À quatre reprises, la journaliste tentera une intervention, sans succès. Marine Le Pen reprendra la parole. Le débat est très houleux. La même interprète (ILS 4) qui traduira les interruptions moins d'une minute plus tard (17'52) ne les traduit pas ici. Aucune interruption de son discours ne sera faite, et les propos de la journaliste ne seront pas traduits. Il est cependant nécessaire d'ajouter que même à l'oreille, les interruptions ont été difficiles à percevoir, tant les candidats haussent la voix et se prennent à partie dans cet extrait. Il est possible donc que l'interprète, concentrée sur le discours de Macron, n'ait simplement pas entendu ces courtes prises de paroles.

#### 5.4.6. Conclusion

Tous ces aspects, tous ces choix de traductions ont été beaucoup questionnés et analysés par les interprètes durant les entretiens et avant / pendant la situation de traduction.

L'idée de s'adresser à un public particulier, notamment dans un contexte à grand enjeu (première expérimentation, débat d'élections nationales etc ; voir notre présentation du corpus au début de ce chapitre), a été souvent identifié par les interprètes.

Durant notre entretien, l'interprète 5 dira ainsi :

Par moment où le discours me semblait manquer de clarté, je pensais aux personnes sourdes et je me [demandais] si on laisse dans la brume ou si on aère un peu (faut-il encore en être soi-même capable)

L'idée de privilégier la forme plutôt que le fond, comment se positionner face à un tel discours sera aussi commenté par la même interprète :

Cependant, ce type d'intervention dans un domaine qui est loin d'être un domaine de prédilection [pour les personnes sourdes] me questionne quant à ce que l'on doit en faire ressortir : rendre les échanges, le programme, les projets de chacun le plus clair possible ou rendre au plus près le côté obscur, parfois hermétique des discours, l'utilisation du jargon, de l'implicite dans nos traductions, [qui est monnaie courante pour les entendants mais pas pour les sourds]?

L'ILS 4 commentera également :

Je ne pensais pas particulièrement à quelqu'un, je pensais juste à ce moment unique qui est tellement puissant pour une communauté ! Alors je pensais à l'avancée sociale, mais pas à quelqu'un en particulier, plutôt au public en général.

Nous remarquons donc que la prise en compte du public est permanente chez les interprètes. C'est le premier objectif de traduction qui est ressorti à la suite des échanges.

Nous pouvons mettre cet aspect en perspective des théories de Toury (1995) concernant la traduction culturelle et l'appropriation des normes linguistiques communautaires. Les interprètes sont inscrits dans cette communauté et ont conscience de ces normes particulières. Ils s'attachent ainsi, durant leur traduction, à la rendre la plus proche possible des attentes du public.

Ce curseur sans cesse déplacé entre le discours source et le public cible est le propre de l'interprétation simultanée, en situation de communication particulière. Il est évident que c'est dans cette situation précise que ces choix traductifs ont été réalisés, au croisement de toutes les influences que nous avons décrites tout au long de nos travaux.

L'idée est donc de répondre à l'objectif de la situation de communication, de répondre à la demande du client, tout en satisfaisant les demandes et les attentes des bénéficiaires. Les injonctions sont ainsi multiples et l'adaptation permanente des professionnels pour répondre à ces objectifs. C'est l'idée que nous souhaitons montrer à travers notre travail et que nous questionnerons plus avant dans notre chapitre final : la gestion des espaces qui entourent l'interprète comme stratégie nécessaire pour atteindre l'objectif fixé par le projet de communication.

### **5.5.Espace linguistique : essai d'analyse des tactiques spatiales**

L'observation de l'utilisation des espaces linguistiques pendant une interprétation du français vers la langue des signes, en situation réelle et non en laboratoire, était au départ le cœur de notre recherche. Pour autant, analyser la gestion de l'espace en interprétation demande finalement un champ d'analyse bien plus large que prévu. Les observations que nous proposons d'illustrer ici permettront de mettre en lumière certaines contraintes de cette analyse et de questionner la notion même de tactique spatiale. En effet, nous souhaitons au départ enrichir le tableau des tactiques utilisées par les interprètes, proposé par Gile et

Pointurier (2014). Pour autant, notre corpus n'étant constitué que de l'interprétation de quatre professionnels sur une durée de 18 minutes, il est difficile de considérer cet extrait comme une démarche globalisante sur l'interprétation du FR vers la LSF. Nous avons pour ambition néanmoins d'observer et de répertorier les tactiques spatiales utilisées en situation réelle, objectif qui est apparu finalement difficilement réalisable. En effet, en souhaitant calculer le nombre de tactiques spatiales utilisées est apparue la distinction nécessaire entre un espace spatialisé volontairement vs un espace syntaxique (grammaire de la langue). De plus, nous l'avons dit plus haut dans ce chapitre, les temps de discours continu ont été assez rares. En outre, l'analyse à l'œil nu de l'utilisation de l'espace dans un corpus ne proposant qu'une vision face caméra n'est pas très précise, ni exhaustive.

Ces contraintes ont ainsi réduit notre champ d'étude, nous proposerons ici des observations préliminaires à une recherche plus approfondie que nous aurons, nous l'espérons, la possibilité de poursuivre dans un prochain travail.

#### 5.5.1. La spatialisation

Nous avons souhaité analyser ici la gestion de la spatialisation par les interprètes. Quel espace de signation est construit ? Comment les entités sont spatialisées ? La thématique du discours dans notre extrait tourne autour de l'économie des entreprises. Nous remarquons ainsi que les emplacements géographiques (France / Europe) et hiérarchiques (France / pays souverain ou bien ministres / citoyens) ont été souvent utilisés. Mais l'espace a été construit différemment selon les discours et les interprètes, nous proposons de commenter ces observations préliminaires.

Ainsi, en observant les tactiques de l'ILS 1, nous nous sommes rendu compte que cet interprète construit plusieurs types d'espace durant son relais. Dans notre corpus, de 00'00 à 2'46, nous avons observé un changement de grammaire spatiale à sept reprises. Nous avons l'impression que l'interprète « repart à zéro » en recommençant de nouvelles spatialisations lorsque le discours change d'actants.

Nous avons essayé de représenter visuellement la place des entités, mais le rendu en deux dimensions ne rend pas hommage à la finesse des placements.

Nous proposons de détailler l'utilisation de l'espace à la lumière du découpage du discours initial. Voici la séparation des espaces en fonction de la parole de Le Pen, d'abord le discours initial puis le schéma des espaces de l'ILS 1 :

ESPACE N°1 :

Pourquoi est-ce que vous n'avez pas fait profiter M. Hollande de vos recettes à l'époque ? Et si vous n'avez pas de recettes parce que vos résultats ont été, en l'occurrence, extrêmement mauvais, faut le dire, en matière de chômage, alors pourquoi vous vous présentez à la présidence de la République ? C'est quand même la seule vraie question qu'on doit poser parce que vous avez eu les mains libres pour mettre en œuvre cette politique, et cette politique a été catastrophique parce que vous avez fait la seule chose que vous savez faire :

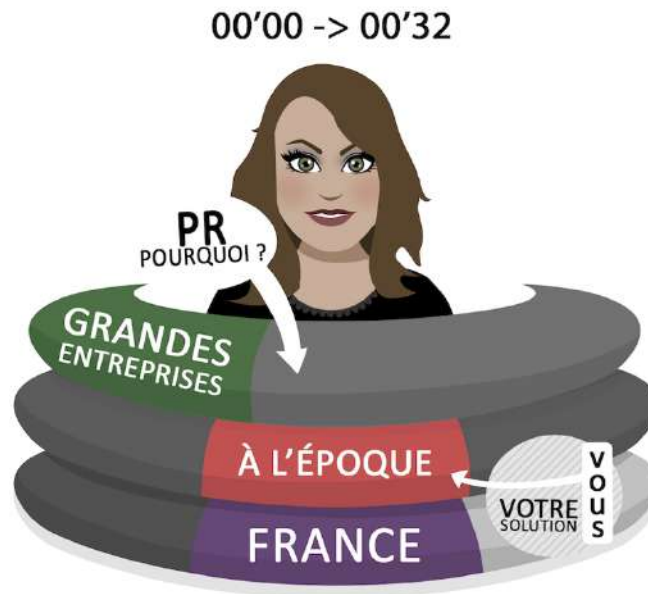


Figure 60 : Représentation des espaces ILS 1 00'00 - 00'32

ESPACE N°2 :

vous avez aidé les grands groupes, comme d'habitude, le CICE, vous l'avez accordé en priorité aux grands groupes. Les TPE et PME qui réclamaient qu'on aille leur alléger leurs difficultés, leur donner de l'oxygène, vous avez fait comme s'ils n'existaient pas.

00'32 -> 00'50

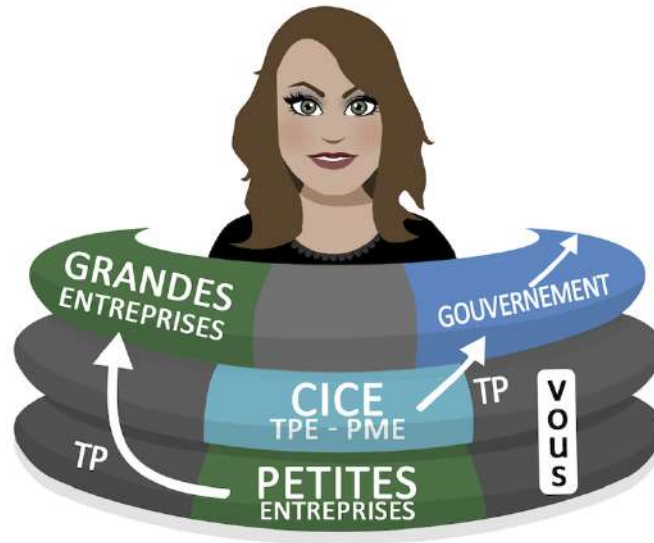


Figure 61 : Représentation des espaces ILS 1 00'32 - 00'56

ESPACE N°3 :

Parce que vous avez refusé de supprimer la directive détachement des travailleurs et qu'aujourd'hui ce sont 300 000 à 500 000 emplois qui ne sont pas accessibles à nos compatriotes français parce qu'ils sont remplis par des travailleurs détachés, soit qui fraudent soit qui ne fraudent pas, parce que ceux qui fraudent sont quasiment aussi nombreux en l'occurrence que ceux qui ne fraudent pas.

00'50 -> 01'10

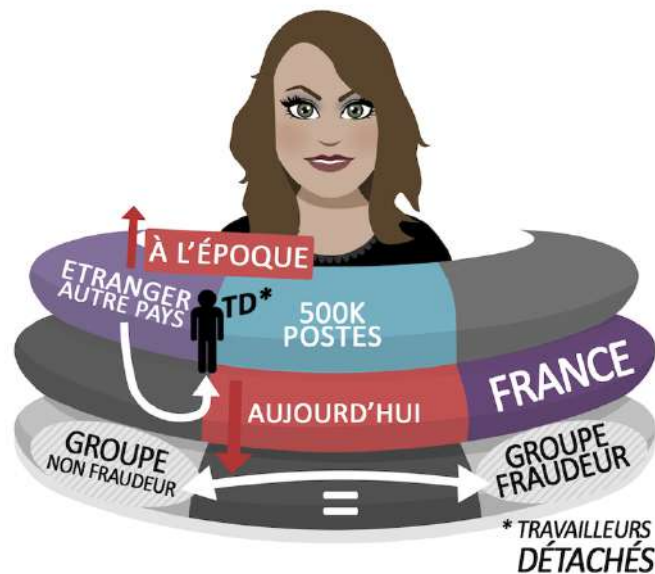


Figure 62 : Représentation des espaces ILS 1 00'50 - 01'10

ESPACE N°4 :

Vous n'avez pas baissé les charges des TPE, PME. Vous n'avez pas mis en œuvre des délais de paiement pour les TPE, PME ; pas de guichet unique ; pas de simplification administrative ; pas de patriotisme économique, ça vous horripile car vous êtes un européiste convaincu.

01'10 -> 01'25

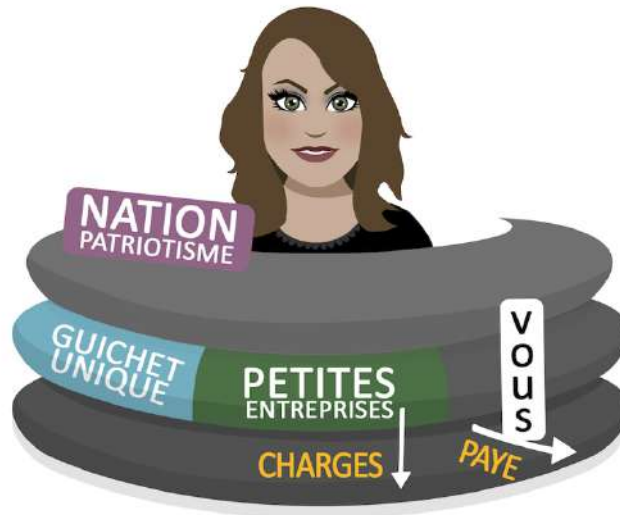


Figure 63 : Représentation des espaces ILS 1 01'10 - 01'25

ESPACE N°5 :

Tout ce qui vise à donner un avantage dans la commande publique à nos entreprises françaises, vous êtes contre parce qu'il faut se soumettre. Vous êtes la France qui se soumet aux exigences de l'UE, à la concurrence internationale déloyale.

01'25 -> 01'37

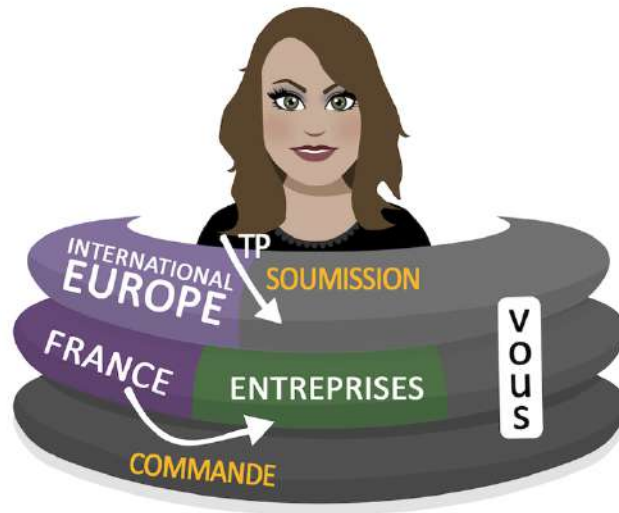


Figure 64 : Représentation des espaces ILS 1 01'25 - 01'37

ESPACE N°6 :

Les agriculteurs ne vous ont pas vu les soutenir face à cette concurrence internationale déloyale, les industriels ne vous ont pas vu. Ah si, un certain nombre, pardon encore une fois, de grandes entreprises vous ont vu, ce sont celles que vous avez fait acheter par des grands groupes américains évidemment au détriment de l'intérêt national, c'est Alstom, c'est Technip, il y en a eu toute une série d'autres avec, dans le cadre du conflit d'intérêts, les problématiques avec l'ancienne banque chez qui vous travailliez. Donc, vous voyez, vous n'avez pas d'esprit national. Vous ne pensez pas à l'intérêt supérieur de la nation. Vous défendez, je le reprocherai toujours, des intérêts privés.

01'37 -> 02'16

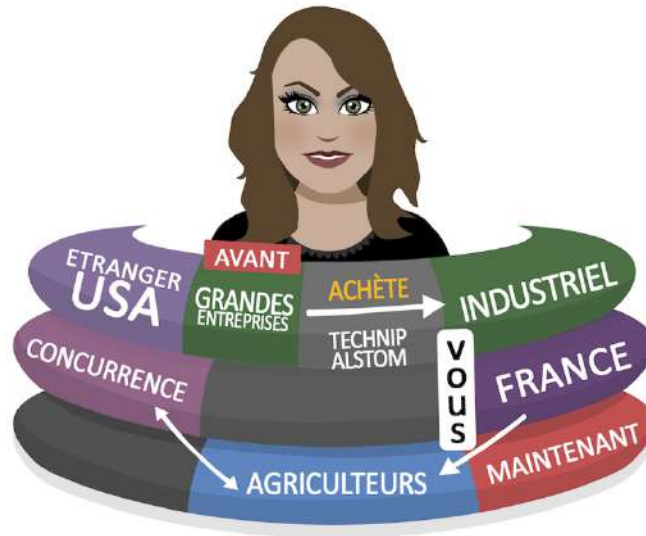


Figure 65 : Représentation des espaces ILS 1 01'37 - 02'16

ESPACE N°7 :

Je pense que les Français en ont pris conscience. Le problème c'est que derrière il y a de la casse : de la casse de votre politique, il y a Whirpool, il y a des entreprises qui délocalisent. Et puis, ça n'est pas une anecdote, Monsieur Macron, ce sont les entreprises que vous avez vendues : SFR, par exemple à votre ami, M. Drahi, le patron de BFM, 6 000 emplois perdus.



02'16 -> 02'46

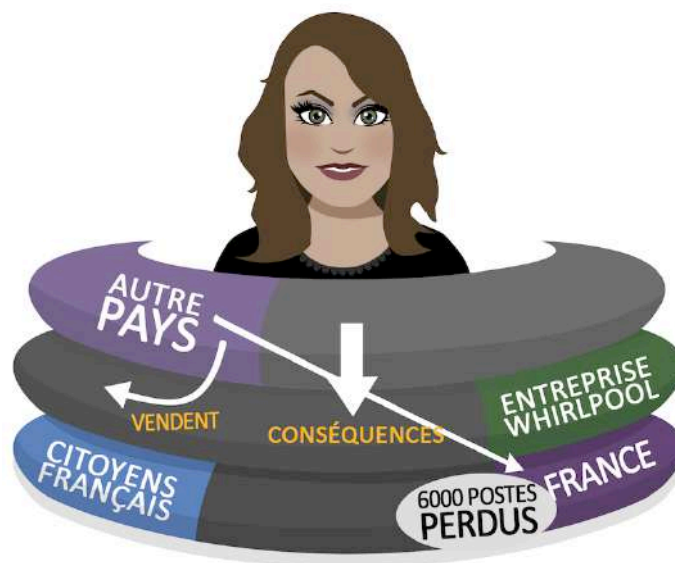


Figure 66 : Représentation des espaces ILS 1 02'16 - 02'46

Ainsi, à chaque nouvelle construction, les espaces sont renommés et repointés. Nous remarquons ainsi que la gestion de l'espace est diverse mais que certains emplacements reviennent à chaque nouvel espace. Pour faciliter la lecture et la représentation de ces diagrammes spatiaux, nous parlerons toujours dans nos indications du point de vue du destinataire de la traduction.

Dans un premier temps, nous avons observé que l'ILS 1 revient face caméra lors de l'utilisation de deux tactiques :

- pour épeler (utiliser la dactylogogie) :

« CICE » à 00'34 / « TPE/PME » à 00'38 / « ALSTOM et TECHNIP » à 01'56 / « SFR » à 02'34 / « BFM » 02'38

- pour donner des chiffres

« 500 000 postes » 00'55 / « 6000 postes » 02'42

Soit uniquement des moments d'information « brute » et plus complexes à capter pour le public. Pour ces deux types d'information, l'interprète change clairement son attitude, ses épaules reviennent face et l'épellation ou le chiffre se réalisent le regard face caméra, les mains devant elle, dans l'espace dit « neutre » (Millet, 2006).

Durant tout le reste de cet extrait de discours, les entités sont toutes spatialisées et les déictiques nombreux.

Ainsi, la notion de « étranger » « international » ou « Europe » est toujours placée en haut à gauche de l'interprète, un peu éloigné de son épaule. Cette entité a la même place dans tous les espaces construits. Pourtant, à l'inverse, la « France » est placée le plus souvent en bas à droite mais varie pourtant dans l'espace 1 où elle est plus centrale et dans le 5 où elle est tout à fait de l'autre côté (voir représentations visuelles dans les pages précédentes). De la même façon, la notion de « nation », pourtant ici nation française, apparaît en haut à gauche dans la construction spatiale n°4. Nous émettons l'hypothèse qu'il s'agissait davantage ici de rendre de la symbolique de la « nation », de la « patrie » comme quelque chose qui nous dépasse, plutôt que de l'emplacement ou du lieu « France ».

L'emplacement « vous » qui représente donc Macron, que ce soit lorsque Le Pen parle de son adversaire à la troisième personne en marquant l'ironie ou bien comme le sujet de son discours lorsqu'elle l'interpelle, est toujours positionné à la même place dans la construction spatiale observée. Macron est toujours manifesté par le signe « personne » ou bien matérialisé par deux mains qui présentent un sujet. Enfin, les entités « grandes entreprises » sont le plus souvent en hauteur dans l'espace en haut à droite tandis que les « petites entreprises » plus au centre, en bas. Pour conclure, c'est la notion temporelle qui est importante dans la construction de l'espace ici : Le Pen martèle son discours de « à l'époque » qu'elle compare à « aujourd'hui » et la comparaison de ces deux situations est réalisée grâce à la spatialisation temporelle (le buste recule ou avance).

La construction spatiale est donc assez dense mais reste similaire dans toutes les constructions spatiales établies par l'ILS 1 durant son relais, nous retrouvons les mêmes logiques.

Ensuite, lorsque nous passons à l'observation de l'ILS 2 pendant les prises de parole de Macron (souvent interrompues), nous remarquons que l'espace n'est pas construit en diagramme, il nous semble qu'un seul espace comprend la totalité du discours de Macron de 02'38 à 05'39. Nous observons que c'est la même « maquette » qui est utilisée. Bien sûr, il ne s'agit pas ici d'un discours à jet continu, mais de tentatives d'explications et de prises de parole face à Le Pen.

Voici la partie du corpus en français :

M. Macron : Ça fait donc à peu près trois minutes que Mme Le Pen nous parle de sa stratégie pour lutter contre le chômage en France.

Mme Le Pen : (...)

M. Macron : Madame Le Pen, ce qui est extraordinaire c'est que votre stratégie, et c'est normal ça fait des décennies que ça dure, votre stratégie c'est seulement de dire beaucoup de mensonges et de dire tout ce qui ne va pas dans le pays mais vous ne proposez rien. Parce que si vous aviez suivi le film de ces dernières années, les charges ont baissé, le CICE c'est une baisse des charges.

Mme Le Pen : (...)

M. Macron : Non, le CICE c'est pour toutes les entreprises.

Mme Le Pen : (...)

M. Macron : Madame Le Pen, c'est pour cela que le projet que je porte, il propose de baisser de 6 points les charges des TPE, PME. C'est pour cela que je propose de baisser l'impôt sur les sociétés à 25%. Vous ne proposez rien.

Mme Le Pen : (...)

M. Macron : Vous ne proposez rien.

Mme Le Pen : (...)

M. Macron : Madame Le Pen, les Français et les Françaises méritent mieux que cela, je vous assure. Ils méritent d'abord la vérité plus que les insinuations parce que si vous étiez bien renseignée sur tous les cas industriels que vous avez cités, vous sauriez que c'est très différent. Je n'étais pas ministre quand SFR a été vendu et SFR était la propriété d'un groupe totalement privé qui était Vivendi.

Mme Le Pen : (...)

M. Macron : « Non, je n'étais pas ministre.

M. Macron : « SFR était la propriété d'un groupe privé qui s'appelle Vivendi. Nous sommes dans un État où la propriété privée est respectée. C'est le groupe Vivendi qui l'a vendue, ne dites pas de bêtises. Vous en dites beaucoup. Ce n'est qu'une des bêtises que vous avez proférées toute à l'heure. Surtout, cela ne fait pas avancer le pays. »

Mme Le Pen : (...)

M. Macron : « Mais personne ne voulait la vendre. Simplement quand vous avez un groupe privé qui est détenu par des capitaux privés. Oui, cherchez dans vos dossiers. Vous feriez bien. Vérifiez, allez-y.

Mme Le Pen : (...)

M. Macron : « Je connais un peu les dossiers et l'économie française. »

Mme Le Pen : (...)

M. Macron : « Mais Madame Le Pen, vous ne parlez pas du même sujet. Vous parlez d'Alstom et de General Electric. Mais nos concitoyens méritent mieux que ça. »

Ces échanges sont souvent superposés. Voici une représentation de cette retranscription sur ELAN afin de voir la simultanéité des discours.

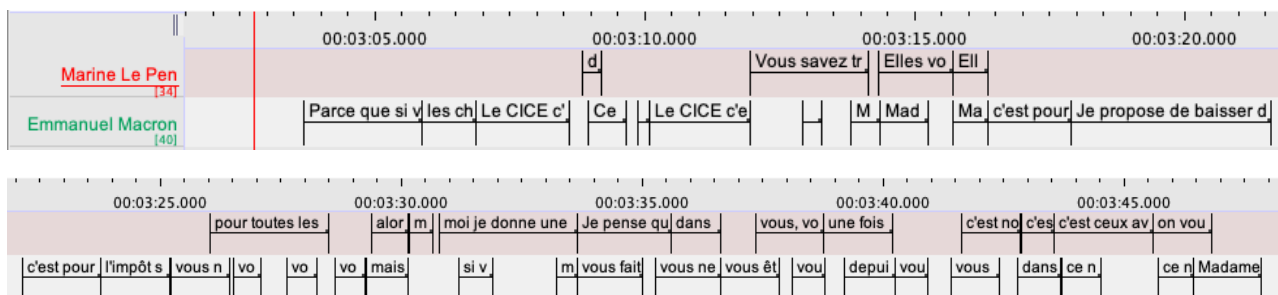


Figure 67 : Capture d'écran du logiciel ELAN 03'05 - 03'45

Ainsi, lors de ces prises de parole, c'est l'adresse qui est très importante. Macron essaie d'interrompre Le Pen, il répète son nom à plusieurs reprises. L'ILS 2 est donc énormément dans la forme et utilise l'apostrophe en LSF, comme la main tendue vers la caméra ou bien un signe « réaction » pour commenter ce qui vient d'être dit. Nous observons que le même pointage caméra (main plate) pour apostropher Le Pen est utilisé par l'ILS 4. Il s'agit de signes non standardisés (SNL). Voici une capture d'écran de ces deux signes :



Figure 68 : Capture d'écran des SNL - Adresse à Le Pen (ILS 2 et ILS 4)

De plus, nous observons certaines similitudes dans les constructions spatiales des interprètes. Voici la construction de l'espace par l'ILS 2 :

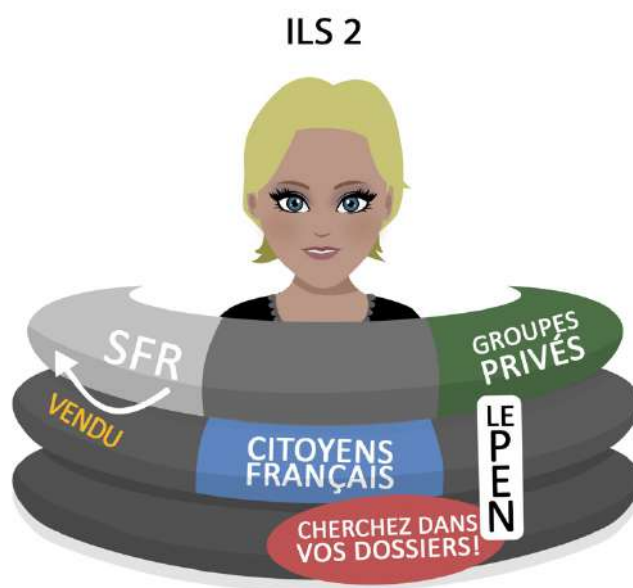


Figure 69 : Représentation des espaces ILS 2 3'00 - 4'41

Ainsi, l'entité « Le Pen » est placée à deux endroits dans l'espace de l'interprète. Soit l'adresse est directe : le regard et le pointage sont face caméra, soit l'entité est placée. Lorsque Macron commente son bilan (« cela fait trois minutes que Madame Le Pen... ») en parlant de son adversaire à la troisième personne, l'ILS 2 le place en bas à droite de l'espace, soit exactement au même endroit où Macron était placé dans les espaces de l'ILS 1. L'ILS 3, à son tour, placera au départ de sa prise de relais, l'entité « Macron » au même endroit que ses collègues. L'ILS 4 place aussi son adversaire à la même place. Cet espace serait-il l'espace de la troisième personne ironique ?

Pour autant, au moment où Le Pen énumère les anciens membres du gouvernement d'Hollande, dont Macron fait partie, en citant des ministres « de gauche », l'ILS 3 place ces personnes sur sa droite, à gauche de l'espace de signation. Mais ensuite, même lorsque le discours ne parle plus de l'ancien gouvernement mais du bilan de Macron tout simplement, l'entité « Macron » reste à la même place dans la construction spatiale de l'ILS 3. L'entité a donc « glissé » pour suivre le sens du discours, depuis l'emplacement en bas à droite pour être situé à gauche dorénavant. Il serait nécessaire de pouvoir représenter visuellement ce que nous essayons de décrire, car la notion de profondeur est importante également. En effet, si nous considérons l'espace de signation selon trois axes : antéro-postérieur (du corps de l'interprète vers l'extérieur), vertical (de haut en bas) et médio-latéral (de droite à gauche), alors dans le cas du glissement de l'entité « Macron », c'est un glissement latéral qui s'est effectué. Les coordonnées sur les axes verticaux et antéro-postérieurs sont les mêmes. De nouveau, cette observation à l'œil nu mériterait une véritable identification des coordonnées géométriques afin de vérifier quelles sont les changements effectués en cas de glissement d'entités dans l'espace.

Durant notre observation des entités spatialisées dans ce corpus par quatre interprètes différents, nous avons aussi identifié des similitudes sur les entités dont il est souvent question. Par exemple, chez l'ILS 1 et l'ILS 3 qui interprètent tous deux Le Pen, les « grandes entreprises » et les « petites entreprises » sont situées au même endroit, de la même façon que l'entité « France » vs l'entité « International » ou « Europe ».

Ensuite, nous remarquons que, de la même façon que pour l'ILS 1, les chiffres et les épellations sont toujours placés dans l'espace central, face caméra. L'entité « citoyen français » sera elle aussi placée au même endroit : en bas à gauche, plus au centre, comme l'ILS 1. Une autre similitude que nous retrouvons est le mouvement directionnel du signe « vendre » en parlant des entreprises françaises vendues à des actionnaires étrangers. Les entreprises sont placées en haut à droite dans l'espace de l'ILS 2, et le signe « vendre » vers l'espace en haut à gauche. Même si le point de départ n'est pas tout à fait le même que

pour l'ILS 1 (les « grandes entreprises » étant plutôt à gauche), l'idée de la vente à l'étranger est placée au même endroit.

Pour autant, une chose qui nous paraît intéressante ici est la spatialisation de la dactylogogie. En effet, l'ILS 2 épelle TPE plutôt la droite de l'espace et PME, tout à côté. Ensuite, elle pointera l'un et l'autre afin de commenter l'action (ici la baisse des charges). Il ne serait pas nécessaire pour activer l'espace, via un déictique, que les entités soient matérialisées par des signes standards, il est possible de pointer de la dactylogogie, emprunt au français. L'ILS 1, pourtant, utilisera la dactylogogie uniquement pour faire passer l'information, dans l'espace devant elle, puis un second signe pour matérialiser l'entité déjà épelée et préciser la relation actancielle dont il est question. Dans un cas, la dactylogogie prend la valeur de l'entité tandis que dans le second, c'est simplement une information brute qui n'a pas de valeur spatiale.

Point intéressant également, l'ILS 4 utilisera l'espace un peu différemment de ses collègues, notamment car durant une portion de discours, Macron emploiera un ton ironiquement pédagogique, confrontant son adversaire sur les failles de son argumentaire.

Voici la prise de parole de Macron en français (05'38 – 06'20) :

ESPACE N°1 :

Mais c'est faux, je n'étais pas ministre pour SFR. Quant à General Electric et Alstom, M. Montebourg s'est battu, je me suis battu à ses côtés pour que ça ne soit pas vendu. On peut rentrer, si vous voulez, dans l'intimité du dossier. Vous n'allez pas tenir longtemps parce que comme vous les confondez les uns avec les autres.

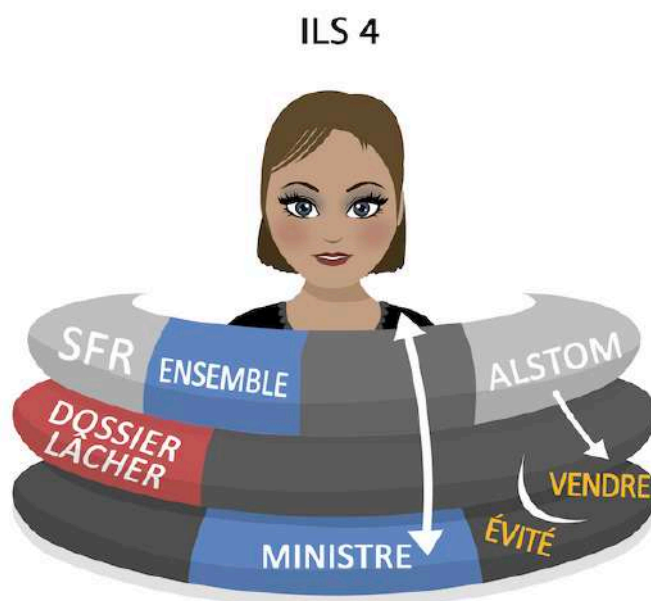


Figure 70 : Représentation de la construction spatiale, ILS 4, 05'38 - 05'58

ESPACE N°2 :

Y en a un qui fait des téléphones et l'autre ça n'a rien à voir, il fait à la fois des turbines et du matériel industriel. Ce n'est pas la même chose.

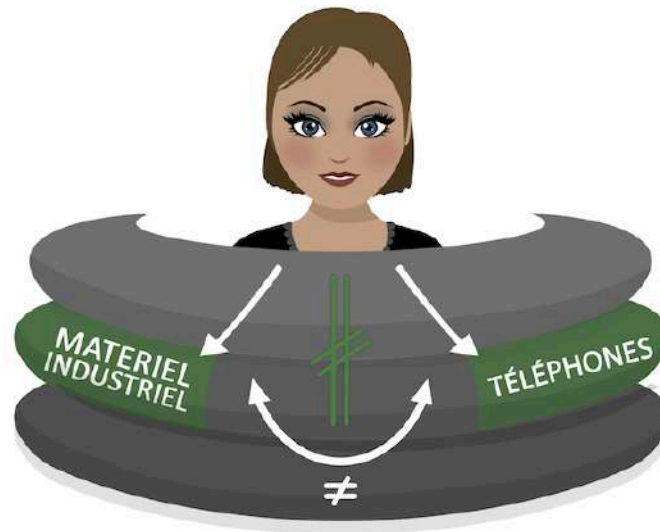


Figure 71 : Représentation des espaces ILS 4 05'58 - 06'20

L'ILS 4 construira ainsi deux espaces différents : le premier s'emploiera à spatialiser les entreprises dont il est question, et le second à établir une claire comparaison. À la différence de ses collègues, dans le premier espace construit, la notion de « vente » ne se fera pas du centre de l'espace vers l'extérieur gauche, mais sur l'axe antéro-postérieur. ALSTOM est ainsi placé sur la droite de l'espace, et les signes « vendre / éviter » réalisée de l'arrière vers l'avant, depuis le corps de l'interprète. On posera l'hypothèse qu'en effet Macron ne précise pas à qui s'adresse la vente, l'espace reste sur la même place hiérarchique (le plan vertical est le même entre les points de départ et d'arrivée du signe). Dans le second espace construit par l'interprète, les signes sont extrêmement spatialisés clairement, avec l'utilisation du signe « de ce côté » et « de l'autre » pour bien préciser la différence entre les deux industriels. Le ton est exagérément explicatif, l'ILS 4 emploiera un espace large et séparé en deux parties distinctes.

Après ces premières observations, nous remarquons ainsi la richesse spatiale de chaque construction interprétative. L'espace est toujours signifiant et endosse un rôle qui sert parfois le fond et parfois la forme. Malgré tout, lors de nos tentatives d'explications précises et de représentations graphiques, nous nous sommes heurtée à plusieurs contraintes qui ne nous ont pas permis d'aller jusqu'au bout de ce travail.

### 5.5.2. La scénarisation

Concept de Séro-Guillaume (2008), la *scénarisation* est ainsi décrite par l'auteur :

[E]ssayer de reformuler un énoncé abstrait en se posant la question de savoir comment on signe tel ou tel mot, c'est courir à l'échec. Avant de poser la question de comment signer, il convient de scénariser le texte, autrement dit, de construire une image enrichie des interactions dynamiques sous-jacentes au texte. Ceci fait, on peut aborder la mise en signes avec plus de sérénité et d'efficacité.<sup>168</sup>

Les images enrichies, comme les appellent Séro-Guillaume, ont été beaucoup utilisées dans notre corpus. Plusieurs scénarisations sont également identifiées par Pointurier (2014), notamment la *scénarisation induite* et la *scénarisation de composition*. La première indique que l'image construite par l'interprète dans sa traduction, en présentant explicitement les acteurs de l'action, est déjà présente dans le discours initial. La seconde est une scène créée de toutes pièces par l'interprète pour donner à voir le sens du concept. La scénarisation induite est très régulièrement utilisée en interprétation vers la langue des signes, elle est identifiable notamment dans l'utilisation des *transferts personnels*. En effet, lorsque le discours initial propose une interaction entre plusieurs actants, l'interprète peut incarner l'un, l'autre ou les deux et proposer l'action *in situ*. Ainsi, la diversité des transferts personnels est conséquente, comme le montrent les travaux linguistiques de Sallandre (2001). Elle définit ainsi le concept :

Dans les transferts de personne, il s'agit, pour le locuteur, en s'effaçant de la situation d'énonciation, d'être et de montrer un autre en train d'accomplir une action. C'est là tout l'enjeu et la difficulté de ce type de transferts, manifestés structurellement par des degrés d'iconicité variables, dans lesquels le locuteur oscille sans cesse entre le soi propre et le soi transféré.<sup>169</sup>

Elle propose ainsi six transferts personnels différents, qui utilisent la technique d'incarnation d'une entité. Elle a étudié ces concepts sur des corpus de locuteurs signants employant à dessein des énoncés iconiques lors de corpus narratif (contes, description d'image). Pour autant, nous retrouvons l'emploi des transferts personnels en interprétation de nombreuses fois également durant notre corpus politique. Mais la différence fondamentale est que l'interprète oscille entre plusieurs "soi" : son soi propre, interprète, qui se manifeste dans le passage de relais, les regards collègues ou locuteurs etc., le "soi transféré" utilisé dans les transferts personnels, ainsi que le "soi locuteur", utilisé lorsque c'est le locuteur principal qui est incarné. Le transfert personnel est alors beaucoup plus complexe et permet des stratégies interprétatives plus diverses.

---

<sup>168</sup> Philippe Séro-Guillaume, op. cit., 2008/2011, p. 187

<sup>169</sup> Sallandre, op.cit, 2001, p.12



À notre sens, les transferts sont également utilisés pour permettre de mettre en lumière la forme du discours. Par exemple, au début de notre corpus (00'14), Le Pen pose une question directe à Macron. L'ILS 1 fait le choix d'incarner le personnage « Macron » qui candidate à la présidence de la république, plutôt que de poser la question directement en utilisant le « vous ».

Le Pen : Alors pourquoi vous vous présentez à la Présidence de la République ?

ILS 1 : *Moi je suis candidat pour être Président de la République!* ← ça, mais pourquoi ? (sourcils froncés)

L'ILS 1 incarne ainsi, en TP, le candidat Macron qui candidate, d'un air ironique, pour ensuite pointer du doigt ( ← ) sa propre prise de rôle et demander “pourquoi?”. Notre hypothèse est que cet aspect a permis de montrer l'ironie présente dans la question, et la moquerie derrière. Incarner de façon très légèrement “ridicule” le candidat, plutôt que lui poser la question directement, a permis de montrer l'intonation et la volonté de la locutrice. Pour autant, un autre choix aurait pu être fait pour montrer l'ironie du discours, même en question directe.

Un peu plus loin dans notre corpus (09'41), nous retrouvons la même tactique employée par l'ILS 3. Marine Le Pen s'adresse une nouvelle fois à Macron en lui faisant un reproche.

Le Pen : Mais ça je vois que vous refusez d'en assumer la responsabilité !

ILS 3 : *Moi / Remarque / Vous / ← TP + regard Responsabilité / Je m'en défausse expression sourde / SNL mépris / c'est évident ! expression sourde / ça personne ←*

Ici, de la même façon, au lieu de s'adresser directement à son adversaire en face (donc un regard face caméra pour l'interprète), ce dernier utilise un transfert personnel (TP), en incarnant Macron qui se défausse de ses responsabilités. Il va même encore plus loin, car il spatialise Macron en pointant du doigt en fin de phrase sa position dans l'espace pour montrer que c'est lui qu'on accuse de ne pas assumer.

Il aurait été pourtant possible en langue des signes de pointer du doigt la caméra jusqu'au bout (puisque c'est fait au départ pour le “vous”) et de le prendre à partie en disant “vous n'assumez pas!”. Le choix tactique qui est fait ici ne l'est donc pas uniquement pour combler un écart lexical (Pointurier, 2014) entre les deux langues, mais, à notre sens, pour mettre en lumière l'accusation de l'orateur. La scénarisation de composition utilisée ici (montrer l'actant et l'action) jouerait donc un rôle d'amplificateur. Nous pourrions alors parler pour nommer ces deux exemples de *scénarisation de composition amplifiée*.

Ainsi, la scénarisation telle que la présente Sero-Guillaume est plus complexe, et parfois difficilement discriminable d'une simple spatialisation dans l'espace. Nous avons ainsi identifié des scénarisations que nous pourrions appeler des *scénarisations étendues*. En effet, sous-partie peut-être des *scénarisations de composition* qui proposent une véritable saynète en action dans l'espace, parfois la tactique de scénarisation paraît plus légère et ne propose d'explicitier qu'une petite partie de l'implicite, sans montrer tous les actants en présence.

L'exemple du concept d'« accords de branche » que nous avons déjà utilisé dans notre illustration de la co-interprétation, permet ici aussi de clarifier cette tactique. Voici un extrait de notre corpus de 12'40 à 12'51 reprenant ce concept :

Macron : Eh bien c'est au niveau de la branche qu'on pourra négocier.

ILS 4 : Groupement global / petit groupe thématique / ça (←) / négociier / dedans

Le Pen : Dans une branche, il y a des grosses et des petites entreprises, Monsieur, il n'y a pas que des petites entreprises !

ILS 3 : regard / branche (*haut*) / dedans / j'ai / petites → / j'ai / grosses entreprises ← / Croire / branche / tout le monde → ← / petites entreprises → / non !

Dans notre exemple, nous constatons deux emplois différents de cette tactique pour le même concept.

Dans un premier temps, l'ILS 4 utilise la notion sous-jacente de "grand ensemble se séparant en petit ensemble thématique" pour signifier la "branche". Par la suite, l'ILS 3 reprend l'image de la "branche" métaphorique telle qu'elle est utilisée dans le discours source, mais en la situant dans l'espace. La branche est alors un sous-ensemble spatialisé en hauteur (on reprend donc le "gros ensemble" de l'ILS 4), lié par un socle commun. Ensuite, les petites entreprises sont placées d'un côté en opposition aux grosses entreprises (spatialisation), puis la branche placée une nouvelle fois en hauteur, montrée du doigt en balayant toutes les branches ( → ←) pour indiquer ensuite qu'il n'y a pas que de petites entreprises.

Les deux interprètes ont utilisé l'espace haut pour signifier la hiérarchie, mais l'un a utilisé deux entités (gros ensemble et petit ensemble) non présents dans le discours initial tandis que l'autre a repris la métaphore française en rajoutant de la spatialisation. Dans ce concept de branche coexistent plusieurs tactiques spatiales : la *scénarisation de composition étendue*, et la *spatialisation* des entités qui interagissent.

D'autres exemples tirés de notre corpus permettent d'illustrer ces tactiques. Par exemple, à 6'59 :

Macron : Il n'y a pas de fatalité !

ILS 4 : *C'est comme ça et tant pis!* ← non, on ne peut pas dire ça !

La première partie du discours en italique est jouée par l'interprète, dans l'espace. Cette expression est située à droite de son espace, en transfert personnel (regard au ciel), puis montrée du doigt (←) pour indiquer que cette assertion n'est pas acceptable pour le candidat. Il s'agit donc, pour les deux auteurs cités plus haut, d'une *scénarisation de composition*, puisque le concept déplié est ici simplement la *fatalité*.

Séro-Guillaume définit la scénarisation comme l'idée d'« imaginer un événement »<sup>170</sup>, qu'il rattache au concept de Pottier de l'amplification scénique (voir chapitre un). Ainsi, nous avons remarqué dans notre corpus que les scénarisations ne sont pas forcément de véritables saynètes créées, mais parfois une illustration simple de ce que veut dire l'orateur. Les actants ne sont pas tous nommés et l'implicite réside encore dans la tactique employée : c'est seulement un aspect du concept qui est mis en lumière.

Par exemple, nous illustrons ici la manière de traduire une "entreprise menacée" (15'02) :

Macron : Par exemple, quand Peugeot était menacé ; l'Etat a investi et est monté au capital.

ILS 4 : "Par exemple / Au moment où / Peugeot / TP difficile - entreprise oscillante + regard / gouvernement / fait quoi / investi ( ← + regard) / capital / sauve / entreprise / SNL - évident"

Ici, l'interprète utilise donc un TP (symbolisé par le regard), pour donner à voir l'idée d'une entreprise brinquebalante, oscillante, en difficulté. Le placement de cette entité permet ensuite au verbe "investir", directionnel, de littéralement mettre de l'argent dans l'entreprise. Ainsi, la scénarisation ici est très rapide et ne met en lumière qu'un concept dans la phrase. Pour autant, dans le concept menacé, les actants identifiables ne sont pas explicités, seul le résultat de l'action l'est. Par exemple, il aurait été possible de passer par une périphrase plus étirée : "menacée de fermeture" ou "menacée de faillite", mais cela voulait dire alors expliquer l'implicite.

Au-delà de la scénarisation proprement dite, ici, l'emploi que fait l'interprète du TP ne serait-il pas uniquement une mise en lumière d'une partie de l'implicite, soit la tactique de la synecdoque de Lederer (1994) ? Cette scénarisation - car s'en est une si nous analysons grammaticalement la présence d'un sujet et d'un verbe pour traduire un nom ou un adjectif - ne serait-elle pas alors encore d'une autre forme ? Une *scénarisation de composition de l'implicite* ?

---

<sup>170</sup> Séro-Guillaume, op.cit. 2006, p.283

Toutes ces observations permettent de pointer du doigt la précision nécessaire à l'analyse des tactiques spatiales et la finesse de celles-ci, difficiles à classer.

La cartographie spatiale est également utilisée dans le cas de termes géographiquement placés. La spatialisation du concept permet ainsi une scénarisation induite, en prenant comme référence l'espace géographique réel. Ainsi, à plusieurs reprises les orateurs parlent de "travailleurs détachés" que les interprètes traduisent par l'idée d'une personne que l'on récupère dans un pays étranger pour l'emmener travailler en France (index pointé vers le haut pincé par l'autre main puis ramené vers soi, au départ loin de l'espace du corps du signeur). Parfois, lorsque les orateurs insistent, l'idée du "moins cher" est notifiée également. Cette spatialisation est la matérialisation d'une action dépliée dans l'espace, c'est un transfert situationnel qui est utilisé (TS) et qui montre le déplacement de la personne venant d'ailleurs. De plus, l'espace utilisé est l'espace géographique induit dans l'esprit de tous : la France est au centre et les autres pays autour. Comment classer alors cette tactique ? Est-ce une spatialisation simple, une scénarisation simple ne contenant qu'un actant en TS, ou bien tout autre chose ? Le concept est en effet plus étiré qu'en français, puisqu'il explique déjà la notion de travailleurs étrangers venant d'ailleurs pour travailler en France, mais pour autant ressemble au signe standard du « détachement ».

Ce passage en revue de certaines tactiques spatiales nous permet de comprendre le rôle fondamental et complexe de l'espace de signation. Nous n'avons pas pu, pour autant, aller au bout de nos observations, empêchée par des contraintes techniques.

### 5.5.3. Contraintes de l'analyse de l'espace de traduction

La contrainte que nous avons en effet rencontrée durant l'analyse des tactiques spatiales proprement dite est l'identification de l'espace utilisé. En effet, il est difficile à l'œil nu de discriminer la position des entités. Nous avons bien observé et identifié que les interprètes construisaient leur espace actanciel de façon consécutive. En effet, chose que nous n'avons pas identifié sur le corpus ALESIA qui ne durait pas assez longtemps, nous remarquons ici que les interprètes fonctionnent en « chapitres spatiaux ». À chaque portion de discours signifiante, ou bien lorsque l'interprète met en valeur une tactique particulière, l'espace diagrammatical est reconstruit. Il nous semble que cette reconstruction est marquée par la répétition du nom de l'entité, par l'arrivée de nouvelles entités, par un signe signifiant « passons à la suite » ou bien par la position du buste de l'interprète qui revient face.

De plus, l'espace de signation est construit par le discours mais aussi utilisé en référence à un espace physique clairement identifié. Par exemple, dans notre corpus, de 16'02 à 16'45, les deux candidats parlent en même temps. La thématique est la description de la situation dans l'entreprise Whirpool, lorsque les candidats sont allés tour à tour rendre visite aux salariés grévistes. Beaucoup d'espaces sont utilisés : l'espace de la situation réelle (le parking de Whirpool et la salle de presse), l'espace actanciel construit par les interprètes et l'espace des locuteurs (ils se prennent à partie). Le passage d'un espace à l'autre est très rapide et très subtil. L'analyse à l'œil nu de ces interactions est très complexe, vu la rapidité des échanges et les interruptions d'idées. Enfin, pour véritablement comparer la place des entités, nous aurions besoin de nous appuyer sur des données mathématiques plus précises, des coordonnées de points obtenues via une machine et non repérées par l'œil humain. Ce qui nous semble à la même place ne l'est peut-être pas, et identifier quelles coordonnées sont modifiées à chaque « glissement » de signe nous apporterait de précieuses informations sur la gestion discursive de l'espace, notamment dans la construction des scénarisations. De plus, nous avons remarqué que les espaces sont, logiquement, beaucoup utilisés pour situer le temps et la géographie (l'espace physique et réel). La notion hiérarchique est également spatialisée durant tout notre corpus (la thématique économique a beaucoup encouragé les différents pouvoirs des institutions, la France vs l'Europe, les grandes vs les petites entreprises, etc.). Retrouve-t-on alors des similitudes qui pourraient corroborer la considération des espaces comme un schéma normé (Millet, 2006) ?

Afin d'aller plus loin, nous aurions ainsi besoin de données fiables concernant la position des entités dans l'espace. Nous aurions aussi besoin de trouver un système de description des espaces précis et simple à comprendre. En effet, nous avons bien conscience que décrire un espace en trois dimensions à l'écrit peut paraître indigeste, il serait judicieux de trouver des outils en trois dimensions permettant de représenter une interprétation vers la LSF dans un espace graphique. Afin d'aller plus loin dans cette réflexion et nous rapprocher de ces outils dont nous avons besoin, nous nous sommes intéressée au domaine informatique et à la reconnaissance automatique de la langue des signes.

# Chapitre 4 : La technologie au service de l'analyse de la langue des signes

## Introduction

Le Traitement Automatique des Langues est une discipline à la frontière de la linguistique, de l'informatique et de l'intelligence artificielle. Elle désigne au départ toutes les activités de conception d'outils informatiques et de manipulation automatique de données langagières (Fuchs 1993). Aujourd'hui, c'est plus simplement une discipline qui a pour objectif de modéliser, grâce à l'informatique, le langage, qu'il soit écrit, parlé ou signé. Ainsi, ce domaine de recherche considère le fonctionnement de la langue dans une perspective formelle : on cherche à décrire la langue telle qu'elle existe naturellement. Cependant, les corpus réalisés à ce jour sont principalement non écologiques, enregistrés dans un laboratoire dédié, utilisant des outils de captations parfois conséquents. Néanmoins, plusieurs études récentes (Braffort, Filhol 2021) tendent à récupérer des corpus issus de discours déjà enregistrés à d'autres fins que celles de la recherche (corpus MediaPi-Skel<sup>171</sup>) afin d'étudier la langue dans des conditions les plus écologiques possibles.

Ainsi, la représentation et la modélisation de la LS dans le domaine du TAL sert à divers domaines de recherche : sciences du mouvement, perception / réception, traduction automatique, etc.

En effet, les études en TAL portent sur divers sujets, tels que l'analyse de la prosodie en LS (Catteau, 2020, Bigand and al. 2021, le corpus SignAge 2017-2022), la description du mouvement (Benchiheub, 2017) ou encore la recherche sur les outils d'annotation (Braffort, Segouat, 2011).

Un des enjeux poursuivis par les chercheurs est par exemple la volonté d'anonymiser les corpus en langue des signes<sup>172</sup>. En effet, la vidéo étant le médium privilégié des sourds signants, comment protéger l'anonymat ? Les techniques classiques utilisées par le traitement d'image (flou, mosaïque, masque) dégradent la reconnaissance identitaire mais aussi la compréhension fine de la langue, les expressions du visage étant constitutives de la création du sens. L'étude de Mercier et Dalle (2017) porte ainsi sur le traitement du visage en vidéo qui permettrait de modifier la partie identitaire sans modifier la partie expressive, tandis que d'autres (Braffort, Segouat, Filhol) s'attachent à travailler sur la représentation du discours par un avatar.

---

<sup>171</sup> <https://www.ortolang.fr/market/corpora/mediapi-skel>

<sup>172</sup> [https://www.acaps.asso.fr/wp-content/uploads/2018/07/sujet\\_these\\_perception-de-la-langue-des-signes-francaise.pdf](https://www.acaps.asso.fr/wp-content/uploads/2018/07/sujet_these_perception-de-la-langue-des-signes-francaise.pdf) : proposition de thèse en 2018 au LISN

De ce fait, la recherche sur l'automatisation de la langue des signes investit aussi le domaine économique. En effet, la traduction automatique de la langue n'est pas seulement une innovation technologique mais aussi une solution d'accessibilité qui n'existe pas encore aujourd'hui aussi fluidement que pour d'autres langues. Se positionnant comme une solution permettant de pallier aux contraintes des interprètes professionnels ("chers et peu nombreux"<sup>173</sup>), beaucoup de projets voient le jour depuis quelques années<sup>174</sup>. Le système KEIA, par exemple, a été adopté par le gouvernement français début 2022 afin de proposer une traduction des contenus des pages gouvernementales par un avatar signant<sup>175</sup>. Ce système est plébiscité par les pouvoirs publics car il permet, à terme, de proposer une traduction automatique, sans gestion de projet, intégrée et à coût fixe, indépendante du nombre de contenus produits. Un autre projet, ROSETTA<sup>176</sup>, a, quant à lui, été financé par BPIFrance et le programme Investissements d'Avenir afin de réfléchir à une solution d'accessibilité pratique, peu coûteuse et rapide des programmes télévisés (sous-titres automatiques et traduction automatique par avatar signant).

Notons également que l'idée de pouvoir trouver une solution d'analyse universelle pour les langues des signes paraît être une image d'Épinal. À l'image des langues orales, les langues des signes fonctionnent en effet sur le même mode, spatial et visuel, mais leurs grammaires nationales peuvent beaucoup varier. La reconnaissance d'éléments constitutifs de la langue prend alors plus ou moins d'importance. En effet, en ASL (American Sign Language), l'épellation étant très utilisée dans la production linguistique, la reconnaissance de la configuration de la main prend une part importante tandis qu'en LSF la notion d'espace de signation et d'iconicité est plus signifiante (Braffort, 2020).

Ainsi, la question de la représentation de la dimension spatio-temporelle propre à la langue des signes est une thématique récurrente dans les études réalisées par les informaticiens et les linguistes (Ben Mlouka 2012, Dalle Lenseigne 2005, Braffort 2005-2020, Filhol 2012 - 2021).

L'espace est en effet un élément signifiant dans la création du sens dans un discours signé, comme nous le décrivons dans le chapitre un de ce présent travail. Un signe est caractérisé par plusieurs paramètres : la position de la main, son mouvement dans l'espace, sa vitesse de production, sa direction, sa temporalité, le mouvement du visage associé, la position du buste, la labialisation, etc. Ainsi, si un de ces paramètres

---

<sup>173</sup> [https://plus.enactus.org/s/project/a0d3n000005uzF8AAI/gesture?language=en\\_US](https://plus.enactus.org/s/project/a0d3n000005uzF8AAI/gesture?language=en_US)

<sup>174</sup> KEIA : <https://www.keia.io/>

GESTURE :

[http://www.projet-gesture.fr/?fbclid=IwAR2rJq0LTnGAG35hpIRHI5P50GVMPikmw5JYa4cAu8LsZVBHSug\\_claif2U](http://www.projet-gesture.fr/?fbclid=IwAR2rJq0LTnGAG35hpIRHI5P50GVMPikmw5JYa4cAu8LsZVBHSug_claif2U)

Koda <https://koda-inc.fr/?fbclid=IwAR3OfpgFUNLmuvmwS8va8T8cDqor65QpNzFeVJYKaxYj0xr1HzHIX091rxI>

ASLAN : <https://cursus.edu/articles/42106/projet-aslan-la-3d-au-secours-de-la-langue-des-signes>

SignAll : <https://www.signall.us/technology>

ViSiCAST : <http://www.visicast.cmp.uea.ac.uk/Summary/summary1.htm>

<sup>175</sup> <https://www.gouvernement.fr/actualite/anae-l-avatar-3d-de-l-etat-qui-informe-en-langue-des-signes-francaise>

<sup>176</sup> <https://rosettaccess.fr/index.php/demonstrateur-final-rosetta/>

est modifié, le sens varie. La description du fonctionnement de la langue doit prendre en compte tous ces aspects et apprendre à la machine à reconnaître un mouvement d'un autre, à reconnaître un signe d'un autre en reconnaissant une direction différente.

Ainsi, le TAL nécessite de comprendre et formaliser l'utilisation de l'espace de signation afin de servir plusieurs objectifs distincts, en fonction des études : la reconnaissance des signes par l'ordinateur, la production d'avatar signant ou encore la TAO (traduction assistée par ordinateur) plus récemment.

Filhol (2021) décrit ainsi le TAL au service de la traduction automatique :

Comme pour beaucoup de tâches dans l'ère du TAL moderne, deux approches existent principalement en traduction automatique :

- celle à base de règles, modélisant les connaissances linguistiques et les opérations de transferts de langue source à langue cible ;
- celle reposant sur des algorithmes d'apprentissage automatique (méthodes statistiques) entraînées sur des corpus parallèles pré-alignés, c'est-à-dire des corpus bilingues de traductions annotées avec les correspondances entre les deux versions.<sup>177</sup>

Partant de ce point de vue, l'analyse de corpus vidéo en LS peut être réalisée de deux manières différentes. En fonction des disciplines et de l'objectif de recherche, les chercheurs peuvent d'abord mettre en lumière un paramètre linguistique afin de le retrouver dans le corpus final et observer sa réalisation (Benchiheub 2017 en sciences du mouvement, ou bien Kazcmarek 2020 en TAO). Mais certaines équipes procèdent à l'inverse et partent de l'analyse de leurs corpus pour identifier finalement des paramètres constitutifs de la langue, notamment dans les études récentes sur la réalisation d'avatars à partir de corpus linguistiques journalistiques (Filhol, 2021).

Ainsi, plusieurs aspects du TAL nous intéressent ici, notamment la réalisation ou la récupération du corpus signé et les outils d'analyse. En effet, nous nous sommes aperçue dans notre recherche qu'il était nécessaire, pour aller plus loin dans l'analyse de l'espace en situation d'interprétation, de se focaliser sur deux points : faciliter la création d'un corpus quantitatif et non plus qualitatif et identifier une manière plus aisée de réaliser l'analyse des données spatiales sans nécessité d'annotation manuelle.

En effet, malgré de récentes études s'intéressant à la traduction, à notre connaissance aucune recherche véritablement traductologique utilisant de tels outils n'existe aujourd'hui en France.

Afin de répondre à certaines de nos interrogations de recherche, à savoir véritablement identifier si la gestion de l'espace nécessitait un effort supplémentaire (Gile, Pointurier, 2014) et quelles seraient les

---

<sup>177</sup> Filhol, 2021 p. 8



tactiques spatiales utilisées par les interprètes, nous nous sommes tournée vers les outils utilisés dans le TAL. En effet, certains outils utilisés en TAL pourraient être éprouvés en situation écologique et nous permettre ainsi de réaliser un recueil de données directement en situation de communication.

Nous commencerons ainsi par présenter quelques études linguistiques observant l'espace dans leurs corpus, pour ensuite présenter les applications qui nous semblent possible grâce aux recherches présentées. Après la description de la première expérimentation que nous avons réalisée, nous exposerons nos perspectives et hypothèses de recherche. Ce chapitre n'a pas l'ambition de proposer un état de l'art exhaustif des études en TAL des langues des signes. Notre domaine de recherche n'est ni la linguistique ni l'informatique. Pour autant, la littérature existante permet de cadrer nos premiers balbutiements dans la captation de corpus en trois dimensions et dans l'analyse des données récoltées en situation d'interprétation.

## **1. Le traitement automatique de la langue des signes : l'aspect linguistique**

### **1.1. Décrire *a priori* l'utilisation de l'espace dans la langue**

Plusieurs laboratoires (LISN, CNRS mais aussi l'IRIT, Toulouse) travaillent sur ces sujets depuis quelques années (les premières recherches sur ce sujet datent de Braffort, 1996), dans le domaine du traitement automatique de la langue. Pour autant, ce sont davantage les sciences du langage (Millet, Cuxac) qui cadrent les réflexions sur le fonctionnement de la langue *a priori*.

En effet, après réalisation du corpus, il faut déterminer ce qui constitue l'espace, ce qui doit être utilisé par les chercheurs comme signifiant et donc considéré comme paramètre essentiel à la formalisation du modèle linguistique. Pour se faire, l'ordinateur a besoin de modèles linguistiques précis pour apprendre ce qu'est une langue. Les chercheurs partent ainsi le plus souvent d'un modèle écrit, préexistant, afin de reconnaître ou de travailler sur son équivalent oral. Ces modèles existent depuis plusieurs années dans le domaine des TAL.

En langue des signes, nous l'avons dit, il n'existe pas aujourd'hui de système d'écriture standard pour la transcription. Comparativement aux autres langues, les langues des signes sont peu dotées et bénéficient d'écrits linguistiques depuis seulement quelques dizaines d'années. Afin de concevoir un modèle cohérent, il faut donc décrire et annoter la langue le plus précisément possible. En effet, la plupart des modèles existants dans le domaine du TAL sont des modèles linéaires créés pour et par les langues vocales.

Ainsi, une des pistes explorée par le TAL en langue des signes (Braffort, Dalle, Filhol et al.) semble consister à :

- identifier les paramètres signifiants de la langue par observation, connaissance et expertise de la langue des signes
- construire un modèle générique qui intègre ces paramètres  
reconnaître automatiquement les signes composant le discours à partir des données captées.

Cependant, en fonction des études et de l'objectif poursuivi, le travail du LISN tend aujourd'hui à se tourner vers d'autres disciplines du TAL : génération automatique des signes, traduction assistée par ordinateur, reconnaissance des formes graphiques, etc. Ainsi, l'utilisation de l'espace en langue des signes est décrite de plusieurs façons par les chercheurs.

Une méthode consiste à créer un système de représentation conçu à partir des analyses linguistiques. Reconnaissant l'espace comme un paramètre essentiel à la langue, il est cependant souvent considéré comme signifiant seulement s'il est matérialisé par un pointage ou un regard. C'est l'ancrage spatial qui intéresse les chercheurs et non son rôle. Filhol (2021) décrit ainsi le cadre de la langue comme :

un espace géométrique affiné, et un signe comme un enchaînement de postures dans celui-ci. Sa description est donc la spécification d'une figure géométrique dynamique, dont les contraintes géométriques s'expriment avec les éléments standards de la géométrie euclidienne.<sup>178</sup>

Il s'agit ici de caractériser une trajectoire, calculée selon la vitesse, la durée et les points de départ et d'arrivée d'un signe, qui pourra être ainsi reconnue par rapprochement au modèle.

Renonçant à considérer l'espace comme une valeur absolue, Filhol appelle les signes spatialisés des "objets géométriques" qui sont placés en contexte, dans des référentiels relatifs aux signeurs :

Une idée supplémentaire est de permettre l'expression des objets géométriques non seulement à partir de points du corps (dépendances internes vues ci-dessus), mais sur des objets contextuels variables, non connus au moment de la description mais fournis en contexte lorsque le signe est réalisé. (...) Ainsi, la spécification de "pointage" présentera un *argument* "cible", dont on suppose que la valeur sera fournie une fois le signe en contexte.<sup>179</sup>

Pour Benchiheub (2017), qui a travaillé en sciences du mouvement et non en linguistique de la langue des signes, « une autre particularité de la LSF est de placer des éléments du discours dans des endroits spécifiques dans l'espace de signation. Pour rappeler ces éléments ultérieurement, il suffit de désigner leur position avec le regard ou avec un pointage »<sup>180</sup>. Le chercheur utilise en effet une définition a posteriori de l'observation du corpus pour ensuite savoir comment traiter ce paramètre dans son analyse. Le rôle du

<sup>178</sup> Filhol 2021 p. 11

<sup>179</sup> *ibid.* p. 10

<sup>180</sup> Benchiheub. (2017), p. 12

regard détermine alors l'existence de l'entité /espace/, ce qui rejoint d'ailleurs nos analyses précédentes<sup>181</sup>. Ainsi, la valeur /espace de signation/ n'existe que lorsque le sujet ne regarde plus la caméra : « Pour le regard, le segment correspond aux images dans lesquelles les yeux sont fermés (valeur « fermé ») ou ne regardent pas vers la caméra (valeur « espace de signation ») »<sup>182</sup>.

De la même façon, Kaczmarek (2021) définit le rôle de l'espace en langue des signes suivant le modèle de Cuxac (voir chapitre un). L'autrice considère ainsi, que, compte tenu de l'iconicité de la langue, l'espace est contraint par la représentation d'une réalité. Ainsi,

le contenu en LS se doit d'être visuel, et précis lorsqu'il se réfère à des relations existantes dans la réalité physique. Par exemple, lorsque l'on signe à propos de deux villes, et de la relation géographique qui les unit, le signeur doit convenablement situer les deux villes dans l'espace l'une par rapport à l'autre, en termes de distance et d'orientation<sup>183</sup>

Partant de ce principe, l'espace est ainsi construit selon une règle topographique stricte. Nous verrons plus loin dans ce chapitre les limites de cette approche appliquée à l'interprétation vers la LSF.

## **1.2. Un outil : le schéma, source de confusion entre la préparation et la déverbalisation**

Afin de pallier le manque de forme écrite de la langue des signes, un des outils apparaissant intéressant pour rendre compte de la multimodalité de la langue des signes est le schéma. Source d'étude récente (Filhol, 2021), il permet de comprendre les interactions entre les entités et notamment de représenter l'espace visuellement sur un support permanent.

Néanmoins, il nous paraît important ici de commenter ce postulat, car l'étape de schématisation apparaît pour ces auteurs comme une étape nécessaire à la traduction du français vers la langue des signes. En effet, Filhol (2021) parle ainsi de « tâche essentielle au métier de traducteur en LS » comme la production d'un « schéma représentant le sens de l'énoncé source, plus ou moins optimisé directement pour la langue des signes »<sup>184</sup>.

Cette étape de schématisation permettrait alors de représenter directement l'espace de signation tel qu'on veut le signer, comme une volonté du traducteur de rendre sa pensée "spatiale".

---

<sup>181</sup> Voir chapitre 3.

<sup>182</sup> *ibid.* p 67

<sup>183</sup> Kaczmarek et Larroque, (2021), page 111

<sup>184</sup> Filhol 2021 p.41

Pour autant, organiser l'espace ne semble pas vouloir dire obligatoirement le schématiser, car cet outil renvoie à un enchaînement d'interactions entre plusieurs entités. Or, l'espace en langue des signes n'est pas seulement la matérialisation des relations géographiques, hiérarchiques ou temporelles, mais bien parfois un support de compréhension pour le sens, utilisé intuitivement par le signeur. C'est justement son rôle précis dans la matérialisation du sens que nous cherchons à étudier dans nos recherches.

De plus, dans le processus d'interprétation, l'étape de schématisation n'est pas toujours nécessaire, elle est davantage considérée par les professionnels, notamment de la traduction, comme une étape nécessaire à la *préparation*, selon nos observations de terrains et nos échanges entre pairs. En effet, en traduction, la temporalité étant davantage étirée, il serait nécessaire pour extraire le sens d'un texte en français écrit de le représenter sous une autre forme, notamment le schéma et les prises de notes imagées. Cette mise à l'écrit des relations actanciennes servirait en effet davantage à matérialiser le « qui fait quoi ? » selon les mots de Séro-Guillaume (2014). Une fois en situation d'interprétation, l'utilisation de l'espace repose davantage sur des réflexes linguistiques que sur un schéma préexistant dans la tête du professionnel.

De plus, les auteurs (Filhol, Kaczmarek) parlent de schématisation comme étape obligatoire pour la traduction du français vers la langue des signes, mais pas de la langue des signes vers le français. En effet, pour eux, la LS étant une langue « visuo-gestuelle », elle aurait besoin d'une « mise en image » pour s'affranchir des mots en français. C'est là qu'intervient la confusion autour de la définition du concept de déverbalisation.

Ainsi, pour Filhol :

Une tâche essentielle au métier de traducteur en LS est la **déverbalisation**, qui consiste à produire un schéma représentant le sens de l'énoncé source, plus ou moins optimisés directement pour la langue des signes<sup>185</sup>.

Kaczmarek reprend aussi ce concept dans son étude :

Dans le cas des langues des signes, cette transition implique également un changement de modalité: on passe au visuo-gestuel. De fait, traduire du français vers la langue des signes française suppose un passage par la pensée visuelle, c'est-à-dire mettre le sens en image. Cette étape supplémentaire, dite de **déverbalisation**, permet d'affranchir la traduction de l'influence des constructions de l'écrit sans tomber dans le transcodage. L'exercice de reformulation, couplé à l'usage de schémas, permet au traducteur d'extraire dans un premier temps le sens du message qu'il doit faire passer, et de le reconstruire dans un second temps dans une forme propice en langue cible. (Pierre Guitteny, 2007. D. Seleskovitch et M. Lederer, 2014)<sup>186</sup>

---

<sup>185</sup> ibid. p41

<sup>186</sup> Kaczmarek 2021, page 113

L'autrice parle ainsi de déverbalisation comme une étape pour "mettre le sens en image" qui permettrait de s'affranchir des mots en français. Elle reprend en effet le postulat de Guitteny (2017) dont nous parlions dans notre chapitre un<sup>187</sup>.

Un autre chercheur en TAL de la même école de pensée utilise lui aussi le concept de déverbalisation en commentant le travail des traducteurs sourds de son corpus :

les brèves journalistiques AFP sont signées par des locuteurs sourds professionnels dans un registre journalistique. Leur processus de traduction repose sur un travail de *déverbalisation* qui se détache du fonctionnement du français écrit. Cet aspect est important, car il fournit une langue des signes standard non influencée par la langue source.<sup>188</sup>

Pour ces auteurs, la déverbalisation consiste donc à représenter schématiquement le sens sur un format visuel, et cette étape serait nécessaire au processus de traduction entre le français et la langue des signes, afin de pouvoir réussir à passer de la langue source, linéaire, à la langue cible, spatiale.

Il nous paraît ainsi pertinent à ce stade de rappeler la définition du concept de *déverbalisation* tel qu'il a été pensé par Seleskovitch et Lederer en 1989 :

Le processus de l'interprétation correspond à une prise de conscience des idées, nous disons aussi du « sens ». À l'oral, on constate que, dans le continuum du discours, toutes les 7 à 8 secondes, cette prise de conscience s'accompagne de la disparition des formes verbales. Il se produit une *déverbalisation* qui ne laisse subsister qu'un état de conscience du sens ; celui-ci peut alors s'exprimer avec spontanéité, en toute liberté par rapport aux moyens d'expression de la langue originale.<sup>189</sup>

Ainsi, ces auteurs parlent bien de la déverbalisation comme, littéralement, la « disparition des formes verbales » dans l'appropriation du sens par le sujet. Il est nécessaire de rappeler également que ce principe d'« état de conscience du sens » est une étape cognitive quotidienne, qui n'est pas propre au processus de traduction. La déverbalisation consiste par exemple à pouvoir reformuler un dialogue entendu la semaine précédente, ou un film vu la veille, sans pour autant se rappeler des formes verbales précises employées par les locuteurs.

Rappelons aussi que l'idée de *verbe* n'est pas propre aux langues vocales, mais bien une acception du *verbe* dans le sens de *parole*, qui peut donc tout à la fois être parlée ou signée. Le principe de déverbaliser la parole, d'en comprendre le sens en s'affranchissant de sa forme linguistique est donc une étape cognitive

---

<sup>187</sup> voir chapitre 1. 3ème partie

<sup>188</sup> Benchiheub, op. cit., p 79

<sup>189</sup> Seleskovitch et Lederer, 1989, page 41

dans le passage de n'importe quelle langue à une autre. Les interprètes et traducteurs déverbalisent ainsi tout autant en traduisant de l'allemand à l'anglais que de la langue des signes vers le français. Rappelons d'ailleurs que le concept de déverbalisation comme étape de traduction a été réfléchi par des interprètes en langue vocale, ce concept ne semble donc pas rattaché à l'idée d'une pensée visuelle.

De la même façon, si nous entendons que cette étape d'appropriation du sens est nécessairement hors de toute parole, la schématisation n'est pas de la déverbalisation car elle pose sur le sens un autre *verbe* : celui du dessin. Schématiser, c'est encore verbaliser, mais sous une forme visuelle.

### **1.3. Recueillir les données en LSF : quels outils de captation ?**

Le premier écueil méthodologique réside dans le fait que les langues des signes ne disposent pas de système d'écriture. Avant de pouvoir ainsi observer les règles quant à l'utilisation de la langue, il faut nécessairement enregistrer des corpus vidéo, déterminer des outils pour l'annotation vidéo et apprendre ensuite comment repérer automatiquement les formes linguistiques à partir d'une vidéo.

Les problématiques sont donc multiples : Comment créer un corpus capable de discriminer les relations spatiales entre les entités ? Quelles technologies utiliser ? comment analyser et reconnaître formellement et de manière efficiente ces relations dans le corpus signé, les étiqueter et les nommer dans un modèle actanciel ?

L'enjeu de ces études réside donc dans la réalisation d'un corpus afin d'analyser les éléments de discours. Ainsi, la réalisation du corpus initial nécessite de réfléchir à l'objectif souhaité, notamment dans le choix de la technologie utilisée. Boutet et Blondel (2016) en font la liste<sup>190</sup> en précisant que la vidéo ou tout support visuel est la seule source d'analyse possible en langue des signes. Données nécessaires afin de « développer des méthodes qui apportent une objectivité nécessaire à la validation scientifique », la réalisation de ces corpus demande une attention particulière. Le choix des technologies et du mode utilisé (vidéo brute en deux dimensions, système de captation en trois dimensions, captation du regard, etc.) dépend de l'objectif poursuivi, mais aussi, et surtout, des moyens du laboratoire. Ces contraintes entraînent un nombre peu important de corpus vidéos en LS aujourd'hui disponibles pour la recherche : ils sont consultables pour la plupart sur les sites [ortolang.fr](http://ortolang.fr) ou bien <https://cocoon.huma-num.fr/>.

---

<sup>190</sup> op. cit., Chapitre 2 : Les corpus de LSF, Dominique Boutet et Marion Blondel, 2016 in Braffort 2016

### 1.3.1. La vidéo

Au départ, comme dans beaucoup de corpus autour de la langue des signes (et notamment en traductologie), l’outil le plus utilisé est la caméra simple. La transcription écrite de la langue des signes n’existait pas, c’est la vidéo qui est la modalité la plus répandue pour l’analyse et la recherche.

La langue des signes est facilement compréhensible en deux dimensions, puisqu’il est bien sûr possible de discuter en langue des signes à distance, ou bien faire appel à de la visio-interprétation. Moins confortable cependant, la vidéo a la contrainte de ne proposer qu’un plan face au locuteur et de perdre la perception de la profondeur qui, comme nous l’avons vu, est une dimension fondamentale dans la construction et la compréhension des LS. Cette contrainte que nous avons rencontrée dans l’analyse de notre propre corpus a poussé certains chercheurs à proposer une installation de plusieurs caméras pour permettre une visualisation totale de l’espace que prend la langue et de son utilisation.

Ainsi, le corpus Dicta-Sign a été enregistré en 2012 (Braffort et al., 2010; Efthimiou et al., 2012; Matthes et al, 2010) en utilisant trois caméras : une face à chaque locuteur et locutrice et une représentant la scène générale.



Figure 72 : Enregistrement du corpus DictaSign, deux caméras frontales et une caméra générale (Belissen, 2020)

Un second corpus a été réalisé en 2020 et adapté pour la reconnaissance automatique (DictaSignLSF-v2), proposant des corpus de dialogues en langues des signes française, allemande, grecque et britannique. Deux

caméras ont été utilisées (frontale et latérale) et une supplémentaire vue de haut, permettant ainsi plus de détails sur les mains et les emplacements de signation<sup>191</sup>.

On voit en effet que la caméra uniquement face pose problème, comme ont commencé à expliquer les chercheurs dans la réalisation des corpus suivants : 40 brèves<sup>192</sup> et WebSourd AFP 2017. Ces vidéos sont réalisées avec deux caméras : une face et une sur le côté (un seul locuteur).



*Figure 73 : capture d'une vidéo du corpus "des 40 brèves" (Filhol, 2012)*

Ces différentes méthodes de captation permettent de vérifier, pour le chercheur, certains signes ou emplacements qui seraient confus de face. Mais cette prise de vue vidéo nécessite obligatoirement un traitement manuel des données par un chercheur maîtrisant la langue si tel est l'objectif poursuivi ; certaines études en effet ne passent plus par l'étape de l'annotation (Bull, Braffort, Gouiffès 2020) pour ces raisons.

De plus, la caméra latérale étant elle aussi en deux dimensions, les espaces peuvent toujours paraître superposés et la précision de leur identification n'est pas certaine. Ainsi, certains chercheurs ont complété ce dispositif en rajoutant une caméra zénithale ou en légère plongée, permettant de désambiguïser certains

<sup>191</sup> Pas d'illustrations, mais décrit dans le travail de Benchiheub, 2017..

<sup>192</sup> <https://www.ortolang.fr/market/corpora/40-breves>



signes encore confus avec seulement deux caméras. Schwartz (2009) utilisera ainsi trois caméras dans son analyse des stratégies de synchronisation interactionnelle chez des locuteurs sourdaveugles : une caméra sur chaque interlocuteur et une caméra en “semi-plongée” (à défaut de pouvoir en accrocher une au plafond, dira-t-elle<sup>193</sup>).



Figure 74 : Position des trois caméras dans le recueil des données in vitro de Schwartz, 2009

Afin de tendre vers des données plus précises (notamment des points sur chaque articulateur du signeur) et en trois dimensions, les chercheurs se sont tournés vers la capture de mouvements (Mocap).

### 1.3.2. La capture de mouvements

#### 1.3.2.1. *Caméras infrarouges et marqueurs passifs réfléchissants*

La capture de mouvements (motion capture en anglais, ou “mocap”) est une technique permettant d’enregistrer dans le temps des positions dans l’espace. Cette technique peut être appliquée à des objets ou des êtres vivants, et permet une restitution visuelle de ces mouvements en trois dimensions via un ordinateur. Ce dispositif garantit un niveau de fiabilité et une résolution plus importante des données que celles obtenues par analyse vidéo. La technique de capture de mouvements la plus répandue utilise des

---

<sup>193</sup> Schwartz, 2009, p.146.

caméras infrarouges captant des marqueurs réfléchissants sur le sujet. Ainsi, autant de marqueurs souhaités sont positionnés sur le sujet et captés par les caméras infrarouges, en fonction de la résolution visée. Ces différentes positions sont captées par le système qui les enregistre sous forme numérique (parfois sous forme de vecteurs 4D par exemple). Une visualisation de l'évolution dans le temps de ce nuage de points 3D est alors directement accessible ensuite.

C'est aujourd'hui la technique la plus connue et la plus répandue dans l'industrie audio-visuelle, pour créer des personnages réalistes de cinéma d'animation ou de jeux vidéo.



Figure 75 : Making of du jeu "The Last of Us" - 2013 - Naughty Dog.

Nous observons dans la vignette supérieure gauche les deux acteurs positionnés sur le décor de la scène, portant les combinaisons avec les marqueurs. En haut à droite une vignette montre le résultat final une fois l'habillage (skin) réalisé en fonction du nuage de points recueilli.

Cette technologie peut être également utilisée avec des marqueurs actifs plutôt que passifs et des cellules photosensibles. À la différence de la première proposition, ce sont les marqueurs et non les caméras qui envoient un signal infrarouge à la cellule qui les réceptionne. Les marqueurs sont identifiés en temps réel comme des points dynamiques.

Identifiée comme une source fiable et précise de captation de la langue en 3D, cette méthode a été utilisée dans plusieurs domaines de recherche. Le corpus le plus récent réalisé grâce à cette technique est le corpus MOCAP1, (Braffort et al., 2016) et destiné à la recherche pluridisciplinaire. Les corpus existants aujourd'hui ne sont appliqués qu'à des situations de monologues. Ainsi, le corpus propose à travers huit locuteurs, de la description d'images, de l'explication d'une brève histoire, de plusieurs exercices de narration et de la traduction d'énoncés français. C'est spécifiquement cette dernière proposition qui nous intéresse car la tâche de traduction avait "pour objectif d'enrichir le corpus WebSourd avec de la 3D afin d'analyser plus finement les structures spatiales en LSF"<sup>194</sup>. À notre connaissance, les résultats de ces analyses ne sont pas encore publiés.

Ce corpus a été réalisé grâce à un système de capture de mouvements optique OptiTrack.



*Figure 76 : enregistrement du corpus Mocap1 - position des marqueurs<sup>195</sup>*

---

<sup>194</sup> ibid. p45

<sup>195</sup> Photo issue de ibid. p.48

Cette technologie a déjà été utilisée pour la création d'autres corpus, notamment le corpus Cigale (Boutet et al. 2014) ou le corpus de Catteau (2020)<sup>196</sup>.



Figure 77 : Tournage du corpus Catteau 2017-2018, photo issue de sa thèse

#### 1.3.2.2. Les contraintes du système

Proposant des résultats idéaux en termes de visualisation 3D et de spatialisation, le modèle VICON<sup>197</sup> est celui que nous avons identifié comme le plus souvent utilisé en langue des signes. Technologie à la pointe de la capture de mouvements, il permet d'obtenir un rendu graphique très performant et des données très précises sur les mouvements d'un sujet capté. Néanmoins, ce système a plusieurs contraintes.

Dans un premier temps, la captation via le dispositif VICON demande de nombreuses caméras et de nombreux marqueurs. La captation doit être réalisée en studio, dans un espace dédié et vaste. Préalablement à l'enregistrement, une phrase de calibration systématique est réalisée pour aligner les données des caméras. Comme nous l'observons sur les illustrations ci-dessus, les sujets doivent également porter des combinaisons avec de nombreux marqueurs réfléchissants. Enfin, il est nécessaire également de « nettoyer » les données recueillies afin de pouvoir les utiliser : cette étape étant fastidieuse, elle est coûteuse en temps et en budget.

---

<sup>196</sup> Catteau, (2020)

<sup>197</sup> <https://www.vicon.com/applications/life-sciences/>

De plus, en fonction de la résolution des données que l'on veut obtenir, le nombre de caméras et de marqueurs doit être adapté. Ainsi, il semblerait que pour enregistrer un mouvement linguistique de la parole signée, une cinquantaine de marqueurs et plusieurs caméras soient nécessaires pour obtenir des données exploitables (Catteau, 2020).

L'enregistrement du corpus crée donc une situation artificielle au sein de laquelle la liberté de mouvements est différente d'une situation écologique, tant sur le plan de la capacité à se mouvoir que mouvement que de la liberté d'expression. De fait, ce dispositif semble difficilement adaptable à l'enregistrement d'une interprétation en situation réelle.

Pour finir, le matériel est très onéreux et n'est pas à la portée de tous les laboratoires de recherche. Le prix dépend du nombre de caméras nécessaires, des logiciels achetés pour le traitement des données et de la version du matériel. Lors de nos discussions avec la société MocapLab<sup>198</sup>, au début de nos travaux, nous avons échangé sur la possibilité d'emprunter le studio de motion capture pour réaliser nos corpus. Même avec un partenariat négocié, il restait encore à charge 30 000€ pour une demi-journée de captation.

### *1.3.2.3. Centrales inertielles*

Une centrale inertielle est un instrument capable d'intégrer et de calculer des mouvements et des déplacements, à l'aide de capteurs gyroscopiques, accéléromètres et magnétomètres. Ce sont des capteurs de mouvements, dont la technologie est moins invasive et moins coûteuse qu'un système de Mocap. En temps réel, ils peuvent calculer l'orientation et l'accélération de la partie du corps où ils sont positionnés. C'est la technologie utilisée dans certaines manettes des jeux vidéo, comme la Wii, ou dans le calcul du nombre de pas ou d'étages montés sur les smartphones aujourd'hui. Catteau (2020) l'a également utilisé dans son corpus, à l'aide de la combinaison Noitom Perception Neuron 32.

Néanmoins, cette technique nécessite un recalibrage régulier, ce qui contraint la captation. Comme le souligne Catteau (2020), le signal dérive fréquemment, amenant à des enregistrements parfois inutilisables.

---

<sup>198</sup> <https://www.mocaplab.com/fr/>

#### *1.3.2.4. Caméra infrarouge sans marqueur : la Kinect*

À la différence du Vicon, qui enregistre des points blancs sur fond noir (image IR), la Kinect tente en permanence de résoudre un matching entre un modèle biomécanique de l'humain debout : la tête est en haut, au bout du bras se trouve l'avant-bras et globalement, la rotation au niveau du coude ne peut se faire que dans une certaine plage d'amplitude, et une détection d'humains dans une image vidéo classique (2D). Le système bénéficie également pour résoudre cette correspondance de l'illumination et la caméra infrarouges pour dresser une carte de profondeur de la scène (troisième dimension). Ainsi, ce dispositif utilise des caméras infrarouges sans nécessité de marqueurs chez le sujet analysé. Contrairement à des caméras classiques qui sont des dispositifs « passifs », ces caméras RGB-D<sup>199</sup> sont dites « actives ». Une caméra RGB-D est une caméra qui fournit simultanément une image couleur et une carte de profondeur caractérisant la distance des objets vus dans l'image<sup>200</sup>. Une trame de lumière infrarouge est projetée sur les objets, qui, en la réfléchissant permettent de positionner des points en profondeur dans l'espace. Masse (2015) décrit ainsi :

La valeur de chaque pixel n'est pas une couleur ou une intensité lumineuse, mais la distance mesurée à l'objet le plus proche dans ce rayon passant par le centre optique du capteur. L'image de profondeur est d'abord segmentée en zones correspondant à un utilisateur. Le principe de l'estimation subséquente de squelette doit donc permettre d'estimer les positions des membres à l'intérieur de cette zone à partir de la donnée de profondeur.<sup>201</sup>

---

<sup>199</sup> Red Green Blue-Depth

<sup>200</sup> Masse. 2015

<sup>201</sup> *ibid.* p. 19

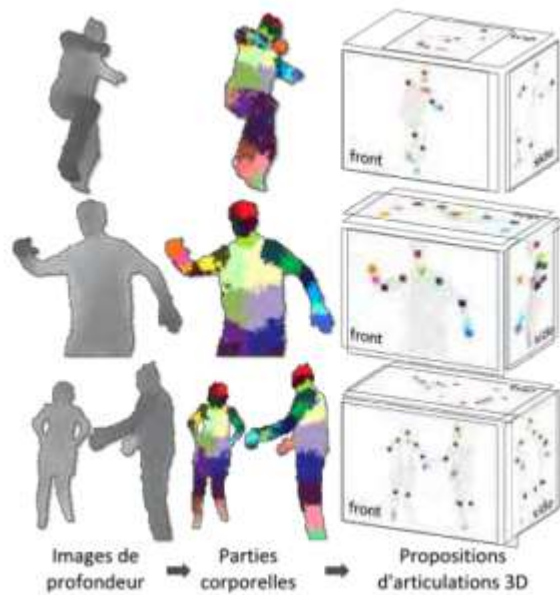


Figure 78 : Fonctionnement de la Kinect, illustration issue du travail de Masse, 2015

Sur la figure n°68, à gauche, la caméra détecte la profondeur des objets, au milieu les différentes parties corporelles. L'assemblage de ces deux types de données crée une proposition d'articulation en trois dimensions (à droite).

Conçue pour Xbox (Microsoft) en 2008, Kinect a bénéficié d'une seconde version en 2013 et a été appliquée à beaucoup de domaines, comme dans le projet MediMoov<sup>202</sup> (rééducation fonctionnelle), ou KinesicMouse<sup>203</sup> pour contrôler un jeu vidéo avec le visage. Elle est aussi beaucoup utilisée en installation artistique ou dans le domaine du fitness. Microsoft a également travaillé sur la reconnaissance du mouvement des doigts<sup>204</sup> afin de faire fonctionner l'interaction mouvement de la main et machine.

Ce système a aussi été utilisé dans la recherche universitaire, notamment dans l'étude de Zafrulla et al. (2011), ainsi que dans le projet DictaSign (2012) qui permettait aux utilisateurs de proposer un signe, reconnu par la machine, et proposer une traduction en utilisant la base de données à sa disposition. Il semblerait qu'il ait également servi dans la réalisation du corpus SignAge<sup>205</sup>, afin de récupérer des données sur des personnes signantes âgées sans utiliser de matériel trop invasif, mais il n'existe pas encore de résultats à ce projet, à notre connaissance.

<sup>202</sup> <https://www.medimoov.com/>

<sup>203</sup> <https://kinesicmouse.xcessity.at/>

<sup>204</sup> <https://www.microsoft.com/en-us/research/wp-content/uploads/2016/07/SIGGRAPH2016-SmoothHandTracking.pdf>

<sup>205</sup> <https://www.sfl.cnrs.fr/signage>

## 1.4. Analyser les données recueillies

### 1.4.1. Annoter les données

La contrainte de l'analyse de corpus en langue des signes tient majoritairement au fait que le format vidéo implique une annotation laborieuse<sup>206</sup>. En effet, la description du corpus en traductologie nécessite parfois une analyse image par image, rendu plus facile par des outils informatiques d'annotation tel que ELAN (Brugman et al., 2002), ANVIL (Kipp, 2001) ou iLex (Hanke, 2002). Ces logiciels permettent la synchronisation de métadonnées avec la vidéo sous forme de partition<sup>207</sup>. Malgré ces progrès, l'annotation nécessite toujours un expert humain pour traiter les vidéos, ce qui contraint la recherche à réaliser des corpus restreints. Une analyse quantitative est en effet difficilement envisageable en l'état, car l'annotation des corpus demanderait un temps considérable aux équipes de recherche. La contrainte est double : le temps d'annotation et la précision des éléments linguistiques observés par l'œil humain et non par un ordinateur. Ainsi, beaucoup d'études ont porté sur cet aspect, poursuivant l'objectif de trouver un outil de notation simple et facile d'utilisation (projet LS-COLIN, 2000 par exemple<sup>208</sup>).

De plus, si la contrainte technique du format vidéo demande au chercheur d'annoter manuellement les formes linguistiques observées, se pose également la problématique suivante : quels sont les moments clés du discours à annoter ? Quel signe est signifiant ?

Il faut déterminer au départ ce qui est pertinent pour l'objectif poursuivi, et faire ainsi le deuil d'une observation exhaustive de tous les phénomènes linguistiques : par exemple, annoter la position du regard uniquement dans le cas où il sert à activer l'espace de signation (Braffort et al., 2011).

Dans cette méthode, il faut ainsi traiter d'abord l'énoncé pour déterminer les événements linguistiques qui nous intéressent.

Enfin, autre contrainte importante, la dimension multilinéaire de la langue des signes. En effet, certains éléments sont superposés pour produire du sens, comme le mouvement des yeux, le pointage de la main et la configuration d'une entité dans l'autre, tout ceci positionné dans un espace signifiant. Cette synchronisation des éléments demande beaucoup de vigilance, d'effort et d'attention multiple de tous les éléments constitutifs de la langue des signes (visage, mouvements de la main, buste, etc.) pour une toute petite portion de discours.

---

<sup>206</sup> Braffort, Chételat-Pelé et Segouat, 2011, p.32

<sup>207</sup> voir illustration et explication du logiciel ELAN dans le chapitre trois

<sup>208</sup> [https://www.irit.fr/LS-COLIN/Articles/LS\\_COLIN\\_RLSF01.htm](https://www.irit.fr/LS-COLIN/Articles/LS_COLIN_RLSF01.htm)



#### 1.4.2. Utiliser les données

Analyser un corpus de langue des signes revient à faire à la fois du traitement de l'image mais aussi de l'analyse de mouvement (calcul de l'énergie, de la vitesse et de l'intensité du signe réalisé pour le lier à sa signification sémantique).

Ainsi, une des problématiques indirectes du traitement automatique de la langue des signes porte sur la représentation formelle de l'espace. Ainsi, selon Hadjadj (2017), qui travaille sur la génération automatique de signes, « de nouveaux modèles linguistiques qui prennent en compte les spécificités liées à la modalité visuogestuelle des LS, à savoir la multilinéarité, l'espace de signation et l'iconicité »<sup>209</sup> ont dû être créés. Afin de décrire le fonctionnement de l'espace, le chercheur a utilisé plusieurs stratégies notamment la relation entre deux lieux utilisés dans son corpus. Il met ainsi en rapport deux localisations spatiales identifiées et les prennent en référence. Il s'intéresse également à une utilisation de l'espace précise : la notion de temps, la notion de durée, la localisation géographique, etc. Les modèles existants (Millet, voir chapitre un de cette présente étude) permettent un cadre théorique dans lequel s'inscrit ces observations. En effet, l'analyse normative est obligatoire dans ce cas de figure : la réflexion des chercheurs s'attache à la génération automatique et non à la description du fonctionnement de la langue en traduction.

L'espace est ainsi considéré la plupart du temps comme une entité fixe organisée en trois dimensions. Pour s'appliquer à décrire les paramètres de la main en langue des signes par exemple, plusieurs informations sont enregistrées : position, orientation, configuration et mouvement. Ce dernier est ainsi calculé en positions successives qui changent en fonction du temps. Une fois les signes identifiés, l'espace est à son tour découpé en plusieurs valeurs (hiérarchique, géographique, etc.) (Lenseigne 2004, Dalle 2005).

Les laboratoires comme le LIMSI à Paris-Saclay ou l'IRIT à Toulouse proposent ainsi de découper l'espace comme une figure géométrique.

Braffort souligne ainsi que l'espace de signation reste encore un écueil majeur à la recherche autour de la modélisation de la langue :

Seuls quelques-uns de ces modèles intègrent pourtant la structure spatiale des énoncés LS. Soit ils découpent l'espace en un ensemble discret de valeurs d'emplacement, soit ils font le choix d'un espace continu dans lequel tout point de l'espace peut représenter un emplacement linguistique. (...) Dans ce travail (Lenseigne et Dalle, 2005) la représentation symbolique de l'espace de signation consiste en un cube autour du signe divisé en plus petits

---

<sup>209</sup> Hadjadj, 2017, p.37.

cubes égaux matérialisant les différents loci (emplacements linguistiques) possibles. Chaque locus peut être attribué à une entité du discours, et étiqueté sémantiquement avec des rôles tels que personne, date, etc.<sup>210</sup>

Lenseigne et Dalle (2005), proposent ainsi un modèle d'espace conçu comme une « analyse de séquence d'images dans un contexte réduit »<sup>211</sup>. Après plusieurs études (Hienz et al., 1999 et Liang - Ouhyoung, 1996) portant sur des signes isolés, la nouveauté ici est l'intérêt porté sur les énoncés et donc les interactions nécessairement spatiales entre les entités. La grammaire en langue des signes propose en effet une simultanéité de plusieurs éléments de langue : configuration, mouvement et position dans l'espace.

Ainsi, les auteurs définissent l'espace de signation comme un « volume cubique divisé régulièrement en /Emplacements/ »<sup>212</sup>. Avant même d'analyser le discours, le modèle spatial est ainsi construit comme un agencement des différentes entités de l'énoncé et les relations sémantiques qui les relient, ce qu'ils nomment "localisations spatiales". Après identification des différents attributs et création d'un arbre de relations, les auteurs ont développé un logiciel permettant de visualiser en trois dimensions le discours original.

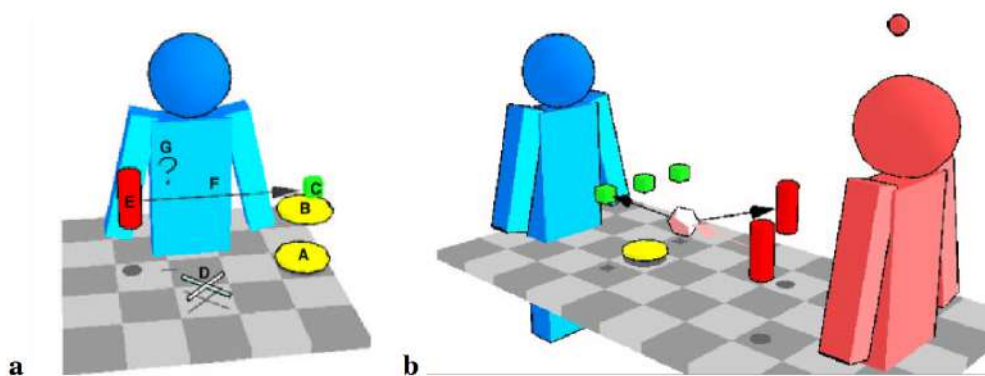


Figure 2: (a) Exemple de construction de l'espace de signation visualisé sous forme d'une scène 3D pour la phrase (traduite signe à mot): à Toulouse (A), au cinéma Utopia (B), le film qui passe (C), jeudi 26 février à 9h30 (D), la personne (E), qui a fait le film (F), qui-est-ce ? (G). (b) Exemple de construction de l'espace de signation en situation de dialogue : (locuteur à gauche) Sur le site, il y a un espace pour le public, un pour l'administration et un pour les salariés . (locuteur à droite) Les salariés peuvent consulter leur espace et ça ne regarde pas le public (extrait du corpus TALS : CE1.mov).

Figure 79 : Schéma de l'espace en trois dimensionios (Dalle, 2005)

Cette représentation en trois dimensions permet en effet de vérifier les interactions spatiales et d'identifier certains espaces utilisés. Représentant les entités par des formes différentes pour spécifier leur nature

<sup>210</sup> Braffort (2016) p.111

<sup>211</sup> Lenseigne et Dalle 2005, p.1.

<sup>212</sup> ibid. p.3

(colonne rouge pour une personne, rond jaune pour un lieu et carré vert pour un objet), nous visualisons rapidement l'utilisation de l'espace dans une phrase simple.

Pour Lenseigne<sup>213</sup> (2004), l'espace de signation pourrait être décrit comme une « séquence de gestes » dans trois dimensions. Pour lui, le système de notation déjà défini grammaticalement en amont de l'analyse de données visuelles peut répondre à la problématique de l'espace de signation. En effet, contrainte informatique majeure, il propose pour la contourner de déterminer des unités spatiales à chaque entité grammaticale. Ainsi, si la notion d'espace se trouve implicitement contenue dans chaque entité et interaction, alors elle sera matérialisée informatiquement de la même façon qu'une autre notion. La représentation choisie est alors celle du graphique.

D'autres travaux (Hadjadj, 2017 ou Belissen 2020) portant sur la génération ou la reconnaissance automatique des signes proposent de matérialiser l'espace utilisé par un signe comme un point dans leur graphique, ou bien comme une trajectoire définie.

Plus récemment, Filhol (2021) propose de construire l'espace selon les relations spatiales qui existent entre deux entités. Il explique ainsi que la variabilité de ce type de construction est infinie, ce qui bloque la description fermée des phénomènes linguistiques. Il prend ainsi en compte l'iconicité comme cœur de sa description et propose un « modèle formel adapté à l'utilisation en informatique de ces langues naturelles, qui prenne en compte leurs dimensions orale (...) et iconique dans l'espace gestuel »<sup>214</sup>. Il parle ainsi de l'espace signifiant comme l'idée que « le signe lexical est dépendant du contexte de signation »<sup>215</sup> (puisque l'espace de matérialisation du signe peut évoluer en fonction de ce que l'on veut dire). Il considère ainsi que l'espace de la langue est une forme géométrique dynamique dans lequel se positionne les entités du discours, identifiées selon les règles géométriques en vigueur. Informatiquement, l'espace est donc représenté par l'argument <loc> associée à une règle générale (le concept exprimé). La règle est donc définie ainsi :

– *place-proform (prf, loc) : placement dans l'espace de signation de prf à l'emplacement loc*

---

<sup>213</sup> Lenseigne, (2004).

<sup>214</sup> op. cit. Filhol 2021 page 5

<sup>215</sup> ibid. page 9

### **1.5.La limite de ces approches**

Partant de ce principe, l'espace est ainsi construit selon une règle topographique stricte. Or, dans l'expression signée, même si certains traits linguistiques suivent en effet une certaine réalité, il peut être tout à fait possible de situer deux villes dans un espace qui ne serait pas géographiquement le même que dans la réalité, notamment en situation d'interprétation.

Il n'existe ainsi pas, pour le moment, d'études portant sur la description simple de l'utilisation de l'espace en situation de traduction dans les langues signées. En effet, en France les recherches sont le plus souvent linguistiques et utilisent des corpus en situation non écologiques. Même les corpus non réalisés à des fins de recherche, récupérés de sociétés de presse (Média Pi pour MédiaPi-SKEL ou bien WebSourd pour 40 brèves) ne sont pas des enregistrements de terrain ou de production spontanée. Il s'agit de textes écrits et répétés à des fins journalistiques, leur forme est comparable à un texte de prompteur.

Dans la littérature internationale, plusieurs équipes de recherche se sont intéressés également à la langue des signes dans les médias, utilisant ainsi les corpus vidéos déjà disponibles, comme Simper-Allen, Mesch (2019) en Suède. Analysant l'espace dans les journaux télévisés signés, ils ont relevé des espaces plus utilisés que d'autres (utilisant des « tokens » pour marquer la référence dans l'espace) et un cadre de signation plus restreint du fait de la contrainte de la caméra. Pour autant il s'agit là aussi de discours signés et répétés, et non de l'expression spontanée d'une interprétation simultanée.

Une autre contrainte que nous avons soulevée plus haut, lors de la phase d'annotation du corpus, est la quantité de données récoltées. Afin de pouvoir mener une recherche quantitative, il serait nécessaire de trouver un moyen d'obtenir une quantité conséquente de données afin de constituer des échantillons représentatifs.

## **2. De l'importance de l'espace en situation d'interprétation**

### **2.1.Les contraintes actuelles de l'utilisation de nos corpus**

Que ce soit dans l'analyse de notre corpus préliminaire (ALESIA) ou principal (interprétation du débat de l'entre-deux-tours des élections présidentielles de 2017), nous nous sommes heurtée à plusieurs limites.

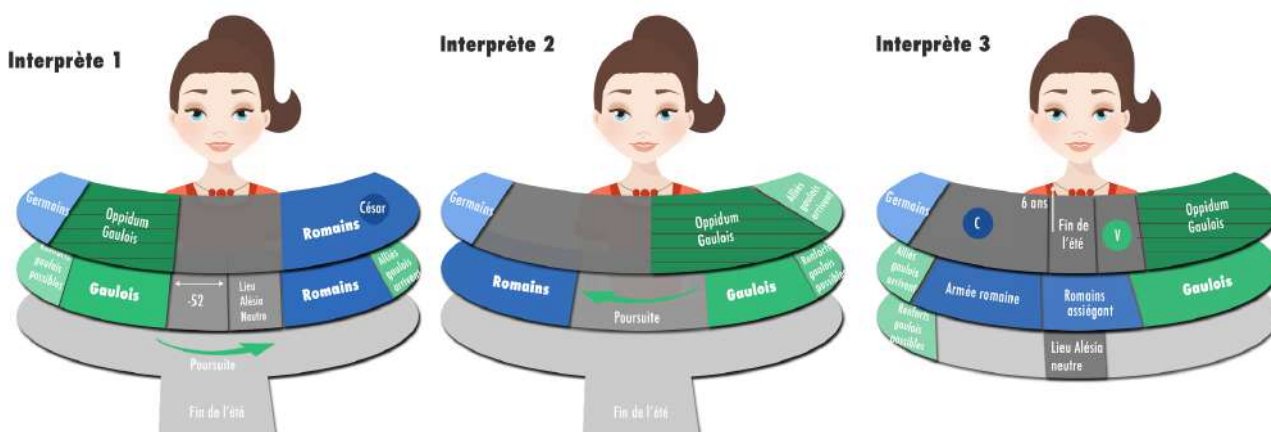
Les corpus sont des vidéos en deux dimensions filmées de face et cette prise de vue unique a créé des situations d'occlusion de signes, dues aux mains qui se superposent et à la rapidité des enchaînements.

De plus, les analyses ont dû se faire à l'œil nu et les annotations, manuellement. C'est la contrainte de temps (le corpus est d'une durée de 2h37) qui nous a poussé à ne pas pouvoir proposer d'analyse complète de l'espace dans notre second corpus. Même en sélectionnant un extrait plus réduit (18 min), les données spatiales étaient trop conséquentes pour permettre une précision d'annotation utile à l'exploitation des données.

Dans notre corpus ALESIA, l'échantillon est trop réduit pour véritablement émettre des conclusions sur l'utilisation de l'espace : six interprètes ont traduit un corpus de dix minutes chacun en situation non écologique. Cela a cependant permis de constituer quelques hypothèses de recherche, sans pour autant les valider scientifiquement.

Pour autant, au contraire du corpus de l'entre-deux-tours, la durée de ce corpus a permis une annotation manuelle et la proposition de modèles d'espace en fonction de chaque interprète.

La grille d'utilisation de l'espace que nous avons proposé pour chaque interprète est réalisé selon une résolution peu fine: trois altitudes sur l'axe vertical, deux sur l'axe antéro-postérieur et environ six sur l'axe transverse.



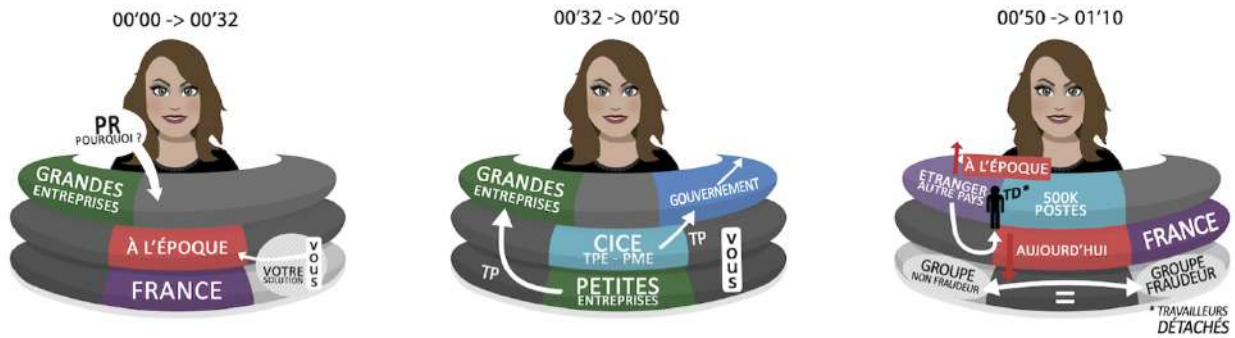


Figure 80 : représentation des résultats sur le placement des entités dans l'espace pour chaque interprète, corpus ALESIA et corpus Entre-deux-tours 2017

Cette analyse préliminaire manque ainsi de précision, proposant une grille approximative d'emplacements utilisés (notamment en profondeur et en hauteur).

Le biais repose en effet sur le fait que le chercheur a déjà une grille préalable dans laquelle "ranger" les emplacements qu'il identifie comme signifiants dans le corpus.

Ainsi, au lieu de partir d'une grille pré-existante, il serait intéressant que la machine elle-même construise un modèle de l'utilisation des espaces tel qu'ils sont exploités par les interprètes. Par exemple, dans notre corpus, l'entité /Romains/ apparaît le plus souvent sur la droite de l'interprète. Mais est-ce toujours strictement au même endroit ? Est-ce que la réactivation de l'espace utilisé est très précisément à la même place ?

De surcroît, nous pouvons également nous interroger sur la résolution de cet espace au regard des capacités perceptives du bénéficiaire.

## 2.2.L'identification des tactiques spatiales en interprétation

Lors de notre première analyse sur ALESIA, puis sur le corpus de l'interprétation du débat de l'entre-deux-tours de 2017, nous nous sommes heurtée à la même problématique : la limite humaine de l'analyse ne nous permet pas d'aller plus loin dans la compréhension des utilisations qui sont faites de l'espace. Nous aimerions comprendre si l'utilisation de l'espace est liée au côté pratique ou dans approche sémantique. Exerçant dans plusieurs contextes (conférence, service public), les interprètes gèrent leur espace de signation en fonction de nombreux paramètres (référentiel, corporel, etc., voir à ce sujet notre chapitre six). Comment ces paramètres environnementaux viennent-ils s'articuler avec les besoins implicites de la génération du discours ?

Pourrait-on mieux identifier ce qui relève de la scénarisation, de la spatialisation, du déictique ou encore d'autres tactiques spatiales ? Existe-t-il des différences inter-individuelles dans ces stratégies ?

Serait-ce possible d'identifier si telle ou telle tactique est plus efficiente sur la création du sens ? Plus agréable en réception de la communication ?

Compte tenu des modèles proposés à la suite du travail réalisé sur le corpus ALESIA<sup>216</sup>, nous pourrions nous diriger vers la construction d'un profil spatial propre à chaque interprète. Des études récentes (Bigand, Prigent, Berret, Braffort 2021) exploitent cette caractérisation de la signation au travers de la capture de mouvements, sur la base de paramètres dynamiques et arrivent à identifier une personne signante sur la base de son profil cinématique de signation.

### **2.3.L'analyse de l'effort en interprétation vers la langue des signes**

Au-delà de l'identification des tactiques spatiales à proprement parler, nous nous interrogeons également sur la gestion de l'espace en fonction du contexte d'interprétation.

La manière d'utiliser l'espace n'est-elle pas dépendante d'autres intérêts que celui de rendre intelligible le discours ? L'espace permettrait-il d'optimiser des ressources individuelles, qui ne seraient disponibles qu'en quantité finie ? L'utilisation de tactiques spatiales est-elle dépendante du contexte de traduction (liaison, conférence, visiointerprétation) ? Est-ce un effort supplémentaire ou bien au contraire une volonté de s'économiser ?

Sur la base des travaux de Gile sur l'effort dans l'exercice d'interprétation, nous avançons l'idée que l'interprétation en langue des signes, en plus de dépendre de ressources cognitives, est soumise à l'influence de facteurs énergétiques et psychologiques (voir figure n°71 ci-dessous).

---

<sup>216</sup> voir notre chapitre un.

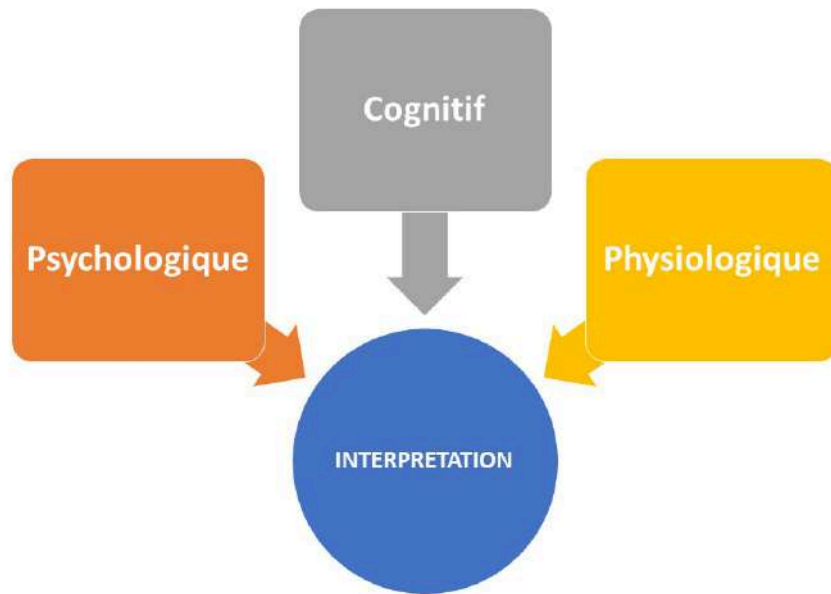


Figure 81 : Schéma des efforts durant l'interprétation

Les composantes d'ordre cognitif sont celles présentées dans les travaux de Gile (1995, 2009-a).

Les composantes d'ordre psychologique sont liées, par exemple, à la perception du contexte pendant l'interprétation (public bienveillant ou non, etc.) ou à l'existence de problématiques d'ordre personnel (voir à ce sujet l'espace privé, chapitre six).

Les composantes d'ordre énergétique relèvent du fonctionnement biologique du corps humain. Par exemple, un jeune interprète sera moins à même de maintenir un effort long d'interprétation, au contraire d'un interprète plus chevronné. Cette notion de performance physique, et donc d'entraînement, est à rapprocher du contexte de l'activité physique humaine et de travaux qui ont déjà été menés dans le cadre de recherches menées dans le domaine des activités physiques et sportives par exemple.

C'est à partir de ces considérations que nous proposons d'utiliser l'outil de capture de mouvements à des fins d'évaluation de dépenses énergétiques réalisées pendant l'acte d'interprétation simultanée. Toumieux (2015)<sup>217</sup> a ainsi proposé d'utiliser une méthode indirecte d'évaluation de la dépense énergétique d'une activité physique. Cette proposition pourrait être avantageusement transposée dans notre contexte et permettre ainsi, de proposer un système d'évaluation de la dépense énergétique réalisée par l'interprète en situation.

Comme dans une activité physique classique, cette énergétique serait propre à chaque individu et aurait une incidence sur la qualité *in fine* de la réalisation des mouvements. Celle-ci, prise au sens large, constitue en effet un facteur de qualité de l'interprétation qui gagnerait à être objectivé. L'efficacité de la

<sup>217</sup> Toumieux, 2015 – « STAPS UN JOUR STAPS TOUJOURS ! »



transmission du message pourrait ainsi être évaluée au regard de cette dépense énergétique, qui pourrait devenir un indicateur pertinent dans le cadre de la formation des interprètes.

### 3. Premiers travaux et expérimentations

Compte tenu des contraintes de dispositifs de capture de mouvements utilisés, les corpus disponibles aujourd'hui ont, à notre connaissance, tous été enregistrés en situation contrôlée.

En tant qu'interprète, il nous semble fondamental de pouvoir utiliser cette technologie dans le contexte qui est le nôtre : d'une part pouvoir étudier l'activité d'interprétation (au contraire des corpus étudiés aujourd'hui réalisé en situation de production simple) et d'autre part se positionner au plus près de la situation écologique de l'interprétation.

Cette partie présente nos travaux préliminaires portant sur la construction d'un outil qui permettrait d'atteindre ces objectifs.

#### 3.1.Méthodologie

##### 3.1.1. Matériel utilisé

À la suite d'une évaluation des matériels disponibles, notre choix s'est porté sur le dispositif Microsoft Kinect. Celui-ci fonctionne avec un boîtier caméra et un adaptateur secteur et ordinateur PC.



Figure 82 : Matériel KinectINECT - Microsoft

Le boîtier est positionné à hauteur de la personne signante, à environ deux mètres devant elle. Il ne nécessite aucun marqueur sur la personne, ni d'installation logicielle ou de paramètres spécifiques. Nous observons sur la figure n°83 la situation expérimentale, le boîtier (entouré en rouge) de la Kinect posé en face du signeur. L'ordinateur reçoit en temps réel les mouvements et les enregistre sous forme de trajectoire de points.



Figure 83 : Premiers tests, matériel KINECT posé (entouré en rouge)

### 3.1.2. Choix du corpus

Le choix du corpus s'est porté sur le discours d'Edouard Philippe<sup>218</sup>, alors premier ministre, présentant le projet de réforme des retraites en décembre 2019. Sujet d'actualité ayant déjà fait l'objet d'interprétation en langue des signes, la compréhension du contexte et des enjeux abordés était plus aisée. De plus, le rythme de parole, le débit, le registre de langue et les thématiques abordées le rende similaire à notre corpus du débat de l'entre-deux-tours. Un discours politique étant contraint tant par la forme que par le fond, par la densité des informations énoncées mais aussi par le registre de langue et la prosodie choisie,

<sup>218</sup> <https://www.lecese.fr/content/systeme-universel-des-retraites-allocation-du-premier-ministre-edouard-philippe>

il nous a paru pertinent de tester immédiatement avec ce style de discours une expérimentation de modélisation de l'espace. De plus, souhaitant rester dans une analyse descriptive et non prescriptive de l'espace, choisir un discours dense dès le départ était intéressant.

Afin d'observer la réaction du logiciel et la finesse de captation de la KINECT, nous avons traduit une minute de discours, après plusieurs essais non enregistrés. Nous avons ainsi traduit de 31'47 à 32'50, ce passage du discours parlant de l'âge de la retraite, de la perspective dans le temps, et des différents acteurs avec qui le gouvernement a discuté. Pendant l'exercice d'interprétation, le lecteur permet de visualiser la captation des mouvements et la représentation en squelette de points.

### **3.2.Résultats**

L'enregistrement effectué est construit autour d'un montage des flux du discours original et de la Kinect (squelette et captation caméra RGB). La vidéo est disponible ici<sup>219</sup> : [Essai\\_Kinect](#).

Même si l'avantage principal de cette captation réside dans l'enregistrement précis des positions du squelette (et de leur traitement automatisé a posteriori), le confort de visualisation produit par ce genre de données nous permet déjà de positionner la caméra de manière libre et d'outrepasser les contraintes présentes lors de l'utilisation de caméra 2D.

---

<sup>219</sup> <http://urlr.me/LR4mt>

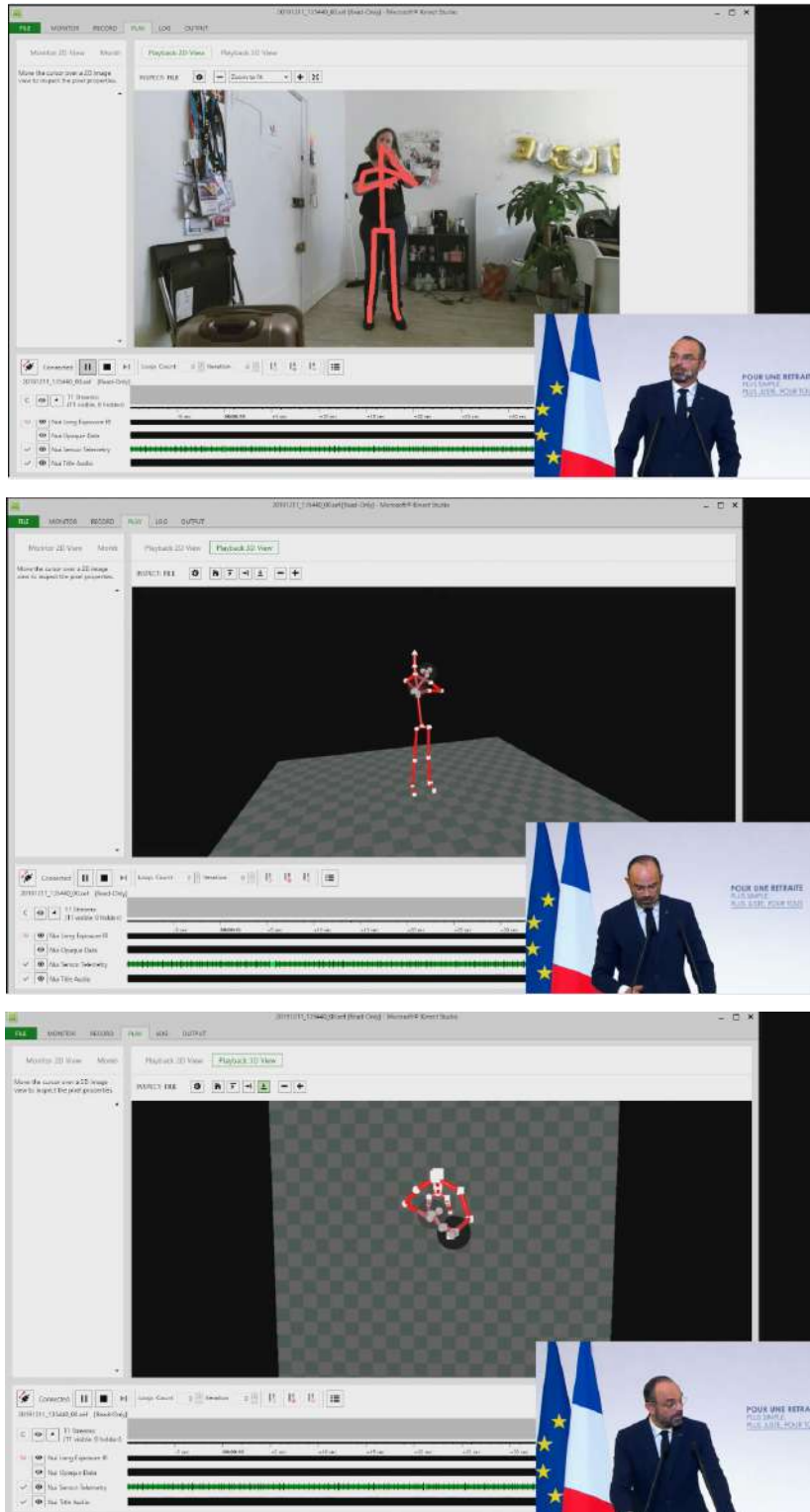


Figure 84 : Vue du lecteur Kinect. En haut, caméra RGB classique face, au milieu en caméra latérale et en bas en caméra zénithale.

En effet, une fois l'enregistrement réalisé, le lecteur fourni permet de repositionner librement le point de vue de la caméra (vue zénithale, latérale) sans aucun traitement nécessaire.

Les points qui construisent le squelette sont au nombre de 22, situés sur les articulations du sujet (de la tête au pied, ainsi que trois points qui représentent les mains).

Dans la version utilisée, elle est également capable d'identifier des points significatifs sur le visage.

La détection et le suivi des doigts n'est pas encore possible, et, à l'époque de l'écriture de cette thèse relève du domaine de la recherche<sup>220</sup>.

## 4. Hypothèses de recherche et perspectives

### 4.1. Matériel et récupération des données

Les premières expérimentations nous confortent dans l'idée que Kinect est utilisable pour étudier l'activité d'interprétation en langue des signes, même si les capacités techniques du dispositif ne sont pas directement comparables à celles des systèmes de capture de mouvement traditionnellement utilisés (par exemple le Vicon). Cette considération sera l'objet de nos perspectives de recherche.

Matériel peu cher, auquel nous avons pu avoir accès grâce aux partenariats avec l'association CapGame<sup>221</sup> et Microsoft, il est léger, facile à déployer et est facilement utilisable en milieu écologique. Transportable, nous pouvons désormais envisager son utilisation dans toutes les situations de communication de la vie de l'interprète et permettre d'augmenter le volume de données constitutives d'un corpus.

D'autres outils permettent aujourd'hui de récupérer un squelette de points comme le logiciel OpenPose, cependant il apparaît que pour obtenir un squelette en trois dimensions il soit nécessaire d'y associer plusieurs caméras, ce qui, au vu de l'objectif de capter des situations d'interprétation, ne semble pas idéal. Afin de permettre d'enregistrer les mouvements des doigts, nous proposons d'associer un autre dispositif à la Kinect : le Leap Motion Controller<sup>222</sup>. Également discret et simple d'utilisation, il est dédié à la reconnaissance des doigts de la main. Ce dispositif semble correspondre au cadre que nous nous sommes fixés : résolution du suivi, coût et rapidité de mise en œuvre. Il forme ainsi un ensemble cohérent en complément du Kinect. Il apparaît cependant que son champ de captation soit limité (il faut que les mains du signeur soient spécifiquement au-dessus de la machine, ce qui peut être compliqué dans le cas d'une interprétation dans un espace non contraint) ce qui pourrait limiter la captation.

---

<sup>220</sup> Voir par exemple les travaux :

<https://www.microsoft.com/en-us/research/wp-content/uploads/2016/07/SIGGRAPH2016-SmoothHandTracking.pdf>

<sup>221</sup> <https://www.capgame.fr/>

<sup>222</sup> <https://docs.ultraLeap.com/tracking-api/leapc-guide/leap-concepts.html>

Il conviendra également de prendre en considération que, si discret soient-ils, ces matériels constituent une perturbation des espaces de la situation de communication qu'on ne peut ignorer. Il faudra donc s'appliquer à prendre un soin particulier à l'intégration de ces dispositifs dans une situation naturaliste.

#### **4.2.Traitement des données**

En plus de bénéficier d'un volume de données significatif en situation d'interprétation, la numérisation de ces informations permet d'envisager des traitements informatiques aujourd'hui maîtrisés, comme l'apprentissage automatique ou les traitements statistiques d'un grand nombre de données.

Par exemple, il est donc envisageable de partir de ces données pour étudier une tactique spatiale déjà identifiée en amont : le pointage. Cette tactique étant nécessairement liée à l'activation d'un espace signifiant (voir chapitre trois et la littérature présentée plus haut dans ce chapitre), il paraît intéressant de récolter des données statistiques sur le nombre de fois où elle apparaît dans une traduction et à quels moments.

Le choix de cette tactique particulière repose sur des paramètres qui semblent assez uniques en LSF :

- configuration de la main : index pointé et les autres doigts repliés dans la paume de la main
- orientation : geste toujours paume vers le bas
- mouvement : idée de “montrer du doigt” en profondeur dans l'espace (jamais du haut vers le bas par exemple)
- utilisation d'une seule main

Des études autour du pointage ont déjà été réalisées en langue des signes québécoise (Parisot 2010) et montrent qu'il sera nécessaire de considérer cet élément linguistique dans toute sa variété et pas seulement selon ces quatre paramètres.

Enfin, afin de pleinement éviter la confusion de ce signe avec d'autres, il semble nécessaire de discriminer les signes pouvant être très proches. Le signe /fille/ par exemple, est le même mais avec le paramètre orientation qui est modifié. Le signe /similaire/ ou /pareil/ est caractérisé de la même façon mais le mouvement va de droite à gauche et les deux mains sont utilisées.

Le modèle AZee (Filhol, 2020) nous semble tout-à-fait applicable dans ce contexte en permettant de dégager les paramètres constitutifs du signe et d'éviter ainsi au maximum ces confusions.

Ces données récoltées pourront ensuite être croisées avec d'autres méthodes plus traditionnelles dans la recherche en traductologie, comme des interviews réalisées avec les interprètes participants au corpus. Nous pourrions ainsi questionner l'utilisation de cette tactique à tel endroit dans le discours, analyser si

l'interprète choisit de façon consciente cette tactique plutôt qu'une autre, et, dans un questionnaire ouvert, interroger la fatigabilité et le sentiment de chaque professionnel face à son interprétation. Quelles tactiques utilisent-ils lorsqu'ils se sentent fatigués ? Est-ce que certains moments où ils se sentaient plus fatigués sont identifiables grâce à la récolte des données chiffrées et des nuages de points ?

Nous changeons ainsi de paradigme : nous observons l'espace dans sa dimension empirique pour en déduire des habitudes de traduction. Grâce aux études récentes<sup>223</sup>, nous savons qu'il est possible d'identifier les caractéristiques de la langue signée de chaque locuteur. Quid de l'utilisation de l'espace par chacun ? Les zones spatiales utilisées sont-elles réellement celles du quadrillage proposé en linguistique ? Quel impact a la main dominante sur la gestion de l'espace ?

La proposition d'un découpage figé de l'espace paraît en effet caduque si on l'applique à des situations de communication diverses. Ainsi, quelle serait l'optimisation spatiale idéale pour chaque situation analysée ? Est-ce que l'habitude d'une interprétation en visioconférence face à un écran d'ordinateur modifie la gestion de l'espace en général ? Est-ce que la station debout doit être nécessairement préférée à la position assise ? Est-ce que tous ces paramètres ont un impact sur la lisibilité du discours signé ?

## **5. Conclusion**

Les travaux préliminaires menés dans ce contexte traductologique apparaissent très prometteurs. L'utilisation des données récoltées nous permet d'envisager l'ouverture de nouveaux axes de recherche en interprétation en LSF. Les prochaines étapes de cette approche technologique résident dans l'intégration logicielle Kinect et LeapMotion, la réflexion sur l'intégration matérielle de ces dispositifs et la collaboration avec des équipes de recherche spécialisées dans l'analyse de grande quantité de données et leur visualisation.

---

<sup>223</sup> Catteau et al. op.cit, 2021

# Chapitre 5 : De l'espace de projet à l'espace scénique

## Introduction

Après avoir discuté et commenté nos réflexions sur l'espace partagé et les contraintes de l'interprétation de discours politique, nous souhaitons dans ce chapitre creuser la notion d'espace contextuel, celui qui entoure l'interprète, mais aussi creuser l'idée développée dans notre chapitre deux concernant le projet de communication. Ainsi, l'espace sociétal, celui qui entoure le professionnel et dont il fait partie en tant que médiateur culturel, influe sur son positionnement et ses choix de traduction.

Nous aimerions ici présenter notre observation d'une situation d'interprétation particulière : la traduction en LSF de la scène XBOX lors de la Paris Games Week 2019. Avant de réfléchir à un cadre théorique pouvant orienter nos réflexions, il nous paraissait pertinent de présenter tout d'abord ce corpus, afin de permettre à notre lecteur de se représenter la situation assez particulière.

Nous passerons ensuite en revue les différentes réflexions autour de l'observation de ce corpus, nous nous interrogerons sur la catégorie à laquelle appartient cette situation (interprétation scénique, théâtrale, interprétation de service public). Avec l'aide des entretiens réalisés auprès des professionnels qui ont traduit ces scènes, nous discuterons nos observations sur l'espace et son influence sur les choix traductifs.

## 1. Présentation détaillée du corpus

### 1.1. La Paris Games Week

Ce corpus a été réalisé lors du festival célébrant le jeu vidéo en France et à l'international : la Paris Games Week 2019<sup>224</sup>, qui s'est déroulée du mercredi 30 octobre au dimanche 3 novembre 2019. Ce salon se déroule à la Porte de Versailles, au Parc des Expositions de Paris et a rassemblé 317 000 visiteurs en 2019.

C'est un événement gigantesque, le 3<sup>e</sup> salon "gaming" européen, qui propose 80 000 m<sup>2</sup> de stands, de divertissements et de compétitions esport. Les plus grands éditeurs de l'industrie du jeu vidéo tiennent des stands gigantesques, permettant de faire découvrir leurs nouveautés au public, de faire tester les jeux phares

---

<sup>224</sup> Voir la vidéo de présentation officielle : <https://youtu.be/2VcUHKj2Nj4>



et les dernières nouveautés, et enfin de proposer des shows, animations, concours et streaming de célébrités au public.

Pour la première fois en 2019, le salon s'est ouvert à tous les publics, permettant à tous de profiter de l'évènement. En partenariat avec l'association CapGame<sup>225</sup>, les publics en situation de handicap étaient les bienvenus : parcours dédiés, entrée spécifique, billet à tarif réduit, interprétation en langue des signes française, associations expertes dans le jeu vidéo pour tous regroupées dans un espace "Jouez comme vous êtes", visites VIP, etc. Certaines marques ont ainsi joué le jeu de l'accessibilité à tous, notamment XBOX. C'est dans ce contexte qu'une équipe d'interprètes professionnels en LSF / français a été mandatée afin de traduire la scène du stand XBOX.

## 1.2. Le Stand XBOX

Le stand XBOX propose 1200<sup>m</sup><sup>2</sup> d'animations et de jeux dédiés à la marque. La scène de spectacle, équipée avec son et lumière, permet de rassembler le public déambulant dans les allées et de les regrouper autour de la marque. Véritables outils marketing, les scènes des stands permettent aux marques de créer leur communauté et de fédérer les publics à grand renfort de cadeaux et de jeux concours.

XBOX a donc décidé de permettre à tous de participer à ces évènements. La scène propose des animations toute la journée, sans interruption, de l'ouverture à la fermeture du salon. Des animateurs professionnels présentent ainsi toute la journée des shows pour le public.

Faire du bruit, attirer l'œil, faire bouger et danser la foule, tel est le but de la scène XBOX. Il ne s'agit pas de discours ou d'allocutions officielles : la scène alterne entre des animations "roue des cadeaux" et célébrités qui jouent en direct, devant leurs fans.



Figure 85 : photos montrant la scène de face et le public à ses pieds. PGW 2019

<sup>225</sup> <https://www.capgame.fr/>

Ainsi, cinq interprètes professionnels se sont relayés sur certains créneaux pour traduire la scène XBOX. Le choix a été fait, pour cette première année, de privilégier les moments “festifs”, soit les animations appelées “roue des jeux”, qui se déroulaient à l’ouverture du salon durant la matinée et en fin d’après-midi. Entre temps, d’autres moments ont été traduits, notamment les animations “phares” des gamers célèbres venant faire leurs démonstrations sur scène autour de certains jeux grand public (Minecraft, Forza, FIFA...).

Il est intéressant de noter qu’au départ, seuls certains créneaux ont été contractualisés entre XBOX et le service d’interprètes. Mais les interprètes étant présents sur le salon durant la journée entière et tous les jours (l’évènement s’est déroulé sur 5 jours), ils sont finalement venus traduire davantage de moments festifs, devant la demande et l’engouement des spectateurs sourds, en accord avec la marque.

Les interprètes ont traduit des créneaux d’1 h à 1 h 30, en binôme.

Deux animateurs, voire trois parfois, occupaient la scène et avaient la charge de faire vivre les animations et fédérer le public. Le principe était simple : proposer des slogans à crier en chœur, mettre de la musique pour faire danser, sélectionner des personnes dans le public pour leur proposer de monter sur scène et de peut-être gagner des cadeaux XBOX (allant du tapis de souris à la nouvelle console de jeu). Il y avait également très régulièrement des lancers de cadeaux et de goodies (tee-shirts, porte-clefs etc.) vers le public.

Les fans sont rassemblés au pied de la scène (voir photo ci-dessus) en foule compacte, bruyante, réagissant aux provocations des animateurs en criant, dansant, etc. L’ambiance est particulièrement survoltée, il est important de le noter pour décrire les conditions de traduction des professionnels. Les personnes présentes dans le public veulent à tout prix gagner les cadeaux et avoir leur moment de gloire en montant sur scène. Les sollicitations sont nombreuses, et le public prend régulièrement à partie les animateurs et assimilés (techniciens, interprètes) pour espérer obtenir leur attention et ainsi monter sur scène. Plus de différences entre les animateurs, réellement chargés par la marque de choisir une personne parmi le public et les techniciens arrangeant la scène ou les interprètes traduisant les propos. Les fans usent de tous les stratagèmes pour attirer l’attention, y compris en parlant directement aux interprètes.



*Figure 86 : vue de la scène XBOX d'en haut, scène et public, avec les animateurs et les interprètes*

### **1.3. Les enjeux de l'interprétation LSF / Français**

En 2019, il s'agissait donc pour la première fois d'interpréter en simultanée, en langue des signes et en français (lorsque des personnes sourdes montaient sur scène), ces moments d'animations et de spectacles. Aux dires des personnes sourdes présentes dans le public<sup>226</sup>, ces scènes n'avaient jamais attiré leur attention auparavant, étant essentiellement du bruit. La rendre accessible en langue des signes a cristallisé de nombreux enjeux.

Le public sourd était présent dès les premiers jours, l'événement étant très connu et rassemblant énormément de fans de jeux vidéo. De plus, de la publicité autour de la présence de langue des signes pour la première fois avait été réalisée par les organisateurs, les sourds étaient donc au rendez-vous.

---

<sup>226</sup> Nous avons pu discuter avec le public directement lors de l'événement.

### 1.3.1. L'espace dédié

L'espace utilisé par les interprètes et dédié à la langue des signes sur scène avait été décidé dès le départ. Pas de négociation de l'espace de travail par les interprètes eux-mêmes, c'est l'organisation et les responsables de l'événement qui ont décidé de leur emplacement. Les interprètes devaient donc être situés, au départ, côté jardin, dans un endroit lumineux, face à un retour son et image. La scène étant grande, cet emplacement était un peu loin des animateurs mais permettait à ces derniers de déambuler sans passer devant l'interprétation en LSF.



*Figure 87 : photo de l'espace (à gauche, fond vert) organisé pour les interprètes en LSF sur la scène XBOX.*

De plus, une caméra était dédiée à l'interprétation LSF afin de permettre au public absent de visualiser les événements via les réseaux sociaux. La scène était filmée en permanence et accessible à tous via les réseaux XBOX.

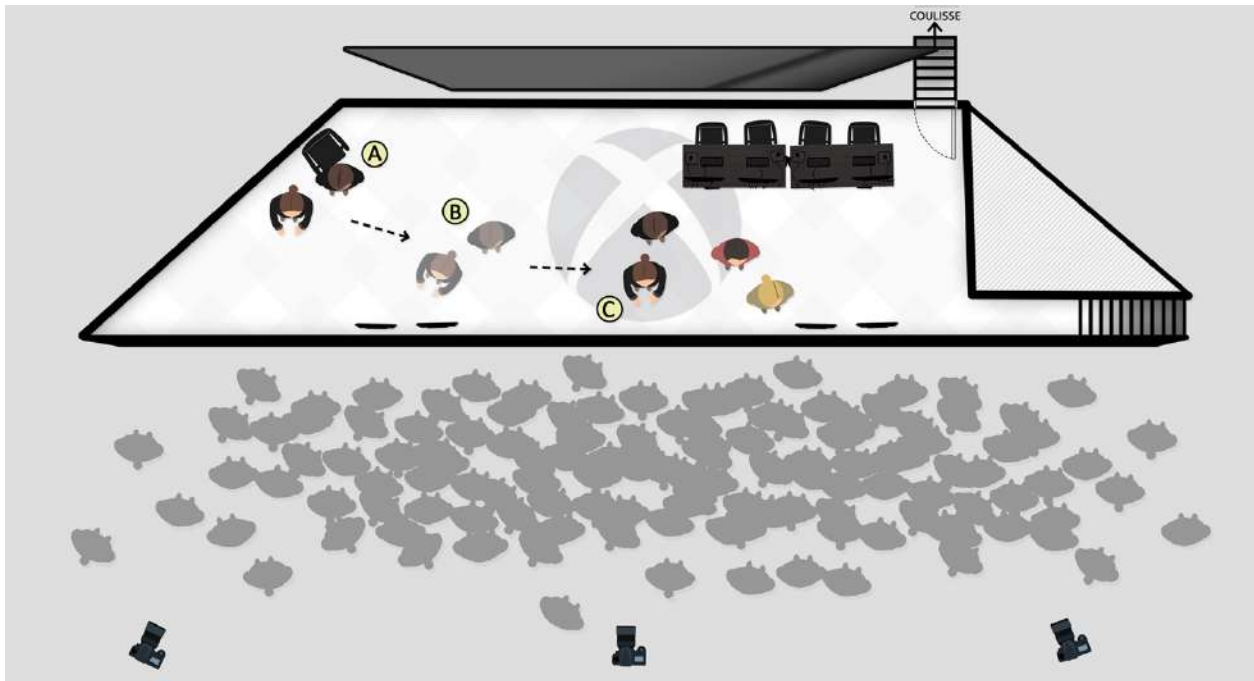


Figure 88 : Schéma de la scène XBOX. A, B et C représentent l'évolution de l'espace des interprètes

Cet espace, testé au départ sans public et sans son ni lumière, a évolué au fil des interprétations scéniques. Dès la première scène, l'espace physique des interprètes a été complètement bouleversé, car naturellement les interprètes se sont rapprochés des animateurs et du centre de scène. En effet, leur espace de travail initial (A sur notre schéma) a finalement évolué pour devenir un espace de déambulation central sur la scène (encadré B sur notre schéma). Parfois, les interprètes se sont même positionnés au milieu des deux animateurs (emplacement C). Nous discuterons ces choix spatiaux plus bas dans ce chapitre grâce à l'éclairage des professionnels eux-mêmes.

Au vu des premières observations, il est néanmoins aisé de se rendre compte que le premier objectif de ce rapprochement spatial était de mettre en œuvre la complicité nécessaire entre les animateurs et les interprètes.

### 1.3.2. La relation avec les animateurs

En effet, il est apparu très tôt que la coopération totale entre les animateurs et les interprètes était nécessaire afin de gagner un public plus large et de remplir les objectifs de la marque : fédérer, proposer des contenus inédits et se rappeler à la mémoire du public. Le stand XBOX étant le seul à proposer de la langue des signes, c'était un aspect que les animateurs ne pouvaient pas oublier (les autres marques, fort

du succès d'XBOX en 2019, ont d'ailleurs demandé aux mêmes équipes de traduire leurs scènes lors de la Paris Games Week 2020, qui n'a finalement pas eu lieu à cause de la crise sanitaire).

Considérant la présence des professionnels de la langue des signes, et donc d'un nouveau public comme autant d'arguments pour divertir encore davantage le public, les animateurs ont pris à parti très tôt les interprètes<sup>227</sup>.



*Figure 89 : Figure : interprète et animateurs faisant tous deux le signe “qui”, repris par le public, pour jouer avec les fans présents*

Le rôle des animateurs, en effet, notamment durant “la roue des jeux”, est de sélectionner une ou deux personnes pour monter sur scène et tenter de gagner un cadeau. Comment sélectionner une personne ou une autre parmi une foule en délire ? Plusieurs astuces faisaient partie de leur panoplie : crier le plus fort possible, sauter, danser, se démarquer par un costume ou un accessoire, ou bien encore : utiliser la langue des signes.

Ainsi, il n'était pas rare que les animateurs demandent comment dire tel mot ou tel autre en langue des signes afin de proposer au public de jouer avec. Utilisant ces mini-cours de LSF d'un jour sur l'autre, retenir le signe vu la veille valait l'accès à la scène pour le public.

<sup>227</sup> Voir une vidéo de la scène XBOX illustrant ces jeux communs : <https://www.youtube.com/watch?v=WHx3IfE6zjo>



*Figure 90 : Photo du public reprenant "bravo" en LSF suite aux sollicitations de l'animateur, complice de l'interprète*

De plus, choisir une personne parmi le public est toujours un jeu biaisé : les animateurs sont des professionnels qui ont à cœur de choisir des profils différents afin de mettre en valeur chacun. Il fallait donc faire monter sur scène un enfant, une ado timide, un gameur costumé, etc., autant de profils divers pour que chacun se reconnaisse.

Très investi dans la visibilité de tous, l'animateur principal souhaitait mettre en valeur et faire monter les personnes sourdes sur scène. Pour cela, le concours des interprètes était indispensable et il n'était ainsi pas rare qu'on le voie demander à l'oreille du professionnel si des sourds étaient présents et s'ils souhaitaient monter. Plusieurs enfants et adultes sourds sont ainsi montés sur scène durant les 5 jours, une première durant un tel évènement. L'interprète sur scène avait alors à charge de traduire vers le français les propos de la personne montée sur scène. Sans micro, il s'agissait alors de ce que nous pourrions appeler une "interprétation chuchotée" de la part de l'interprète. Il traduisait les propos de la personne sourde à l'animateur qui se chargeait de les répéter pour tous.



*Figure 91 : un enfant sourd sur scène regarde l'interprète qui traduit les questions de l'animateur*

Nous remarquons ici que l'espace de travail est nécessairement changeant : en fonction de la place des animateurs, de la personne montée sur scène (sourde ou entendante) et des sollicitations du public. Sur notre photo ci-dessus, l'interprète est au centre de la scène, entourée des deux animateurs et de l'enfant.

### 1.3.3. La relation avec le public

Fort de ces observations, le public a lui aussi remarqué que l'interprète pouvait exercer une influence sur le choix de la personne qui montera sur scène. Les personnes sourdes, ravies de cette lumière sur leur langue et leur présence, se manifestent auprès des interprètes lors de leur arrivée au pied de la scène. Le public entendant, majoritaire, sollicite beaucoup les interprètes en leur demandant des faveurs, pendant qu'ils sont en train de traduire.

La scène étant en hauteur et le public est tout près des interprètes. Il est même arrivé que les personnes attrapent la jambe des professionnels pendant la traduction, pour attirer leur attention (vite repris par les agents de sécurité).





*Figure 92 : l'animateur et l'interprète tout près du public*

L'animateur proposant un discours malgré tout à jet continu, se devant de toujours garder une ambiance intacte sur la scène, toutes ces sollicitations envers l'interprète se font pendant l'interprétation. Le professionnel gère ainsi la relation avec l'animateur principal et les sollicitations du public sourd et entendant pendant qu'il traduit les échanges sur scène.

#### 1.3.4. Les normes communicationnelles entendants : le spectacle, les sollicitations, la musique

Un autre enjeu de traduction a contraint les professionnels à adapter leur pratique à la situation. En effet, la scène ressemble davantage à un show à l'américaine qu'à une scène de conférence habituelle. Les personnes sourdes n'ayant jamais profité d'une interprétation en langue des signes simultanée de ce genre d'événements, les normes de communication leur sont inconnues.

Il a fallu alors traduire le bruit, l'ambiance, la musique, les interpellations des animateurs et l'ambiance générale, autant d'informations contextuelles que les professionnels devaient intégrer à leur interprétation du discours de l'animateur. En effet, ici, la forme prime. Le fond du discours est généralement le même et ici plus que dans n'importe quelle autre situation, c'est la forme qui est maîtresse de la communication. Plaisanteries, sollicitations, réclamations, apartés simulés entre les différents animateurs, suspense... tous

ces aspects paraissent normaux pour un tel divertissement scénique, mais constituent peut-être une nouveauté pour un public naïf. De plus, l'évènement demandant beaucoup de préparation logistique et matérielle, les professionnels devant intervenir sur plusieurs points du salon (la scène XBOX n'était qu'une partie de leur emploi du temps), les interprètes eux-mêmes n'avaient pas en tête au départ toutes ces tactiques particulières.

Le travail de préparation a été réalisé avec les animateurs dans le but de sensibiliser au public sourd, à la langue des signes et surtout à la scène partagée. En effet, une des craintes avancées était le fait que "la sauce ne prenne pas" et que les animateurs, comme certains locuteurs, ne souhaitent pas partager la scène et la lumière. Pendant la préparation de cette mission, c'est ainsi les interrogations sur le genre de public, le style de discours, le caractère des animateurs et la gestion de la fatigue et du bruit qui ont été les questionnements des professionnels.

Une fois leur rôle bien installé et l'espace trouvé aux côtés des animateurs, permettant une réelle intégration de la LS sur la scène, la contrainte de l'interprétation a alors éclaté au grand jour. Traduire des effets de forme, de suspense, garder intacte la complicité du public avec l'animateur tout en préservant sa place : autant de contraintes interprétatives avec lesquelles les interprètes ont dû conjuguer.

#### 1.3.5. De multiples contraintes

Ainsi, l'interprétation en langue des signes de la scène XBOX durant la PGW 2019 a été source de nombreuses contraintes : trouver sa place dans l'équipe d'animation, trouver sa place sur scène, gérer les sollicitations du public, collaborer avec les animateurs, retranscrire l'ambiance et le style des animations proposées, traduire les discours et les témoignages du public sur scène, gérer le bruit et la lumière présents en permanence. Le contexte de l'interprétation est en effet particulier : il faut s'imaginer des halls immenses de plusieurs milliers de mètres carrés, abritant une foule bruyante et compacte et plusieurs centaines de stands proposant tous du bruit, de la lumière et des animations sonores afin d'attirer l'attention. La scène XBOX n'est pas en reste, et malgré un régulateur sonore obligatoire pour tous<sup>228</sup>, le volume varie entre 85 et 100 décibels (DbA).

De la même façon que pour notre corpus principal, ces observations n'étaient au départ pas réalisés à des fins de recherche. Il s'agissait d'un projet professionnel auquel nous avons participé. Trouvant finalement

---

<sup>228</sup><https://event.parisgamesweek.com/Data/ElFinder/s485/2019/CGV/PGW-2019-Questionnaire-obligatoire.pdf>

que la pertinence de la notion d'espace dans ce contexte n'était plus à prouver, nous avons souhaité présenter ici cette situation particulière afin de discuter des espaces de l'interprète.

C'est ainsi que nous avons réalisé après les événements deux entretiens avec trois des cinq professionnels intervenants sur scène. Un entretien semi-dirigé d'1 h 30 d'abord, puis une seconde entrevue avec les deux autres professionnelles ensemble, d'une durée d'1 h 30 également, ont été réalisés après le festival.

Comment les interprètes ont-ils ainsi géré leur espace de travail ? Comment se sont-ils positionnés dans un espace de projet plus global ? En quoi cela a-t-il influencé leur interprétation ?

Nous essaierons de répondre à ces questions en interrogeant l'espace particulier ici, en réfléchissant d'abord à notre cadre théorique puis en discutant ces aspects grâce aux entretiens réalisés auprès des professionnels après l'événement.

## **2. Essai de cadrage théorique**

### **2.1. Interprétation et rapport à la scène**

Nous l'avons dit, le propre de l'interprétation du français vers la langue des signes est d'être visible de tous. Mises à part certaines situations particulières et assez exceptionnelles (interprétation anonymisée<sup>229</sup> ou à destination d'un public très réduit<sup>230</sup>), l'interprète est positionné sur scène, à côté des orateurs principaux ou bien retransmis sur écran. Le corps de l'interprète comporte en effet plusieurs dimensions dans la situation (Pointurier, 2016) : sa dimension linguistique, la langue des signes étant portée par le corps, une dimension de médiation, c'est par son corps que le message passe entre les différents interlocuteurs et une dimension de communication, les normes de communication passent par son positionnement, son attitude, sa maîtrise des langues en présence pour que tous se comprennent. Sur scène, en interprétation dite "de conférence" (nous commenterons cet emploi plus loin dans ce chapitre), la relation n'est pas directe entre les bénéficiaires. Pour autant, le corps de l'interprète fait partie de la situation et l'espace qu'il occupe alors prend tout son sens.

---

<sup>229</sup> La langue des signes ne comportant pas d'écrit, il est difficile de recueillir des témoignages anonymes. Ils sont alors souvent repris par un autre locuteur signant en "miroir", ou parfois grimés de masques et gants pour que la personne ne soit pas reconnaissable.

<sup>230</sup> Il y a quelques années, avant la médiatisation du métier et sa reconnaissance, certains interprètes (comme c'est encore le cas aux US ou dans certains congrès internationaux accueillant des langues majoritaires et minoritaires signées), les interprètes se positionnaient parfois face à la personne sourde, en bas de scène. Seulement les premiers rangs voient alors l'interprète, qui n'est pas retransmis sur la scène principale. Cette place va toutefois à l'encontre de l'accessibilité universelle (les personnes sourdes sont libres de se placer où elles le souhaitent dans la salle, et ont le droit de ne pas être reconnues comme telles. L'interprétation en LSF peut également servir à d'autres publics : entendants bilingues, devenus sourds, curieux ... etc), ce positionnement spatial n'est pas celui employé aujourd'hui dans la majorité des situations. Il serait intéressant dans une étude complémentaire de comparer diachroniquement les espaces de l'interprète, et de les comparer avec l'évolution sociale autour de la notion d'accessibilité.

Nous avons retrouvé peu de références traductologiques portant sur l'interprétation et la scène. Dans certains articles (Schmitt, 2016), des observations généralement partagées par tous sont utilisées pour illustrer l'espace social de la langue. Pour autant, à notre connaissance en France, aucun article étudiant la place et le rôle de l'interprète sur scène n'a été écrit aujourd'hui.

Dans notre corpus, les interprètes sont placés sur scène, aux côtés des orateurs : la mission s'apparente alors naturellement à de l'interprétation de conférence. Pour autant, les discours ne sont pas à jets continus, il s'agit de traits humoristiques, d'interactions avec le public, de moments de danse, de chansons, de jeux concours. La situation ressemble davantage à une émission de divertissement télévisée qu'à une conférence. De plus, les interprètes peuvent interagir avec le public, entendant comme sourd.

Quel est alors l'espace utilisé par l'interprète ? Comment a été négocié l'espace de travail ? Quelle place a été réservée aux professionnels sur scène ?

### 2.1.1. L'interprétation théâtrale

Au vu du type de corpus que nous avons observé ici, il nous a paru intéressant de nous pencher sur la description de l'interprétation scénique afin de trouver un cadre théorique à nos réflexions.

En effet, tel que nous apparaît le rôle des interprètes dans la situation, il s'apparente davantage à de la traduction scénique proprement dite, utilisée dans le théâtre, qu'à de l'interprétation de conférence.

Pourtant, une différence de taille apparaît : l'interprétation théâtrale n'est pas improvisée, elle est le mélange entre une traduction préalable et un jeu de comédien connaissant son texte par cœur. Au théâtre, sur scène, l'interprète incarne son texte à la manière d'un comédien. Son intervention est préparée et mise en scène pour correspondre aux attentes de la pièce jouée.

Dans notre corpus, les interprètes sont sur scène, mais traduisent un texte qui n'est pas écrit, une performance d'acteurs, un spectacle sans cesse en mouvement et qui change perpétuellement de mise en scène en fonction des enjeux de l'activité.

Dans le théâtre en langue des signes, comme dans beaucoup de domaines, il existe autant de pièces que de points de vue sur la présence de cette langue sur scène. La différence fondamentale avec les autres adaptations théâtrales est que non seulement, l'interprète est visible de tous, mais qu'il est incarné par un comédien. Les autres langues de traduction du théâtre peuvent apparaître par exemple en sur-titrage ou en voix off. La langue est en présence, mais le corps de l'interprète disparaît. En langue des signes, les deux sont visibles.

À ce sujet, Surbezy et Péran diront :

Si l'interprétation en LSF relève aussi des éléments signifiants constitutifs du spectacle, la présence des corps sur la scène, en trois dimensions, susceptibles de déplacements, dotés d'une plus grande réactivité..., prend une ampleur autre, nous semble-t-il. Et si ces corps en mouvement ne doivent pas, au même titre que les surtitres, parasiter le jeu des acteurs, ils occupent une position privilégiée, apportant au spectacle une forme de magie, de poésie que seule une telle interprétation, qui parfois relève presque de la chorégraphie, peut apporter.<sup>231</sup>

Ils précisent ainsi que le corps de l'interprète joue un rôle dans la mise en scène. Il porte la langue et la traduction, mais l'espace qu'il prend peut révéler autre chose. À la fois, il ne faut pas qu'il "parasite" le jeu des acteurs (le mot choisi est fort), mais pour autant le corps sur scène peut apporter une saveur poétique et chorégraphique. Le corps de l'interprète, du comédien LSF et son espace, sont en permanence un domaine de réflexion.

Cette visibilité ne plaît justement pas toujours aux metteurs en scène et les discussions autour des choix artistiques sont légion dans le domaine du théâtre dit "bilingue" en français et en langue des signes. L'espace théâtral de la langue est changeant, il évolue en fonction des pièces et des choix artistiques.

Comme souvent dans le domaine de l'accessibilité, et notamment autour de la langue des signes, deux philosophies s'affrontent, même si elles se révèlent complémentaires *in fine*. Nous parlons ici des adaptations LSF nécessitant une traduction de l'œuvre originale, et non des créations bilingues originales. Première possibilité, les adaptations se réalisent *a posteriori* de l'œuvre initiale et la mise en scène n'est ainsi pas modifiée par l'interprétation. La langue des signes, via un comédien/interprète LSF, est alors souvent située bord scène, à cour ou à jardin. L'interprétation LSF est alors assimilée à du sur-titrage : la langue, et avec elle, l'interprète, ne font pas partie de la mise en scène. Ils sont sur le côté, et leur espace est fixe, il n'évoluera pas durant la pièce. Leur appellation dans la distribution est souvent "comédien LSF" et "adaptation LSF".

D'autre part, dans certaines adaptations LSF, le choix peut être fait d'intégrer la traduction et la langue des signes dans la mise en scène, même si les interprètes n'incarnent pas un personnage à proprement dit, mais traduisent tous les propos. La pièce *Don Pasquale*, datant du début du XIXe siècle, de Gaetano Donizetti et mise en scène par Valentin Schwarz, a été adaptée en LSF par deux interprètes professionnels de

---

<sup>231</sup> Surbezy et Péran, 2010, p. 80

l'association Accès Culture, à l'Opéra National de Montpellier en 2019. Dans la distribution, ils sont appelés "adaptation LSF" ou "chansigneurs", et non par le nom d'un personnage (ou sa caractéristique).



Figure 93 : Extrait de "Don Pasquale" où les deux interprètes sont en fond de scène, repris en caméra à côté du sur-titrage, tandis que les comédiens principaux sont au centre de la scène.

Leur espace est double : ils incarnent une adaptation LSF, pas des rôles à proprement parler, mais pour autant évoluent et déambulent sur l'espace scénique pour suivre l'action et incarner leurs différents personnages. Ils sont à la fois "interprètes" et responsables de l'adaptation en langue des signes, mais habitent l'espace scénique de la même façon que les comédiens.

Il est possible aussi de faire le choix d'adapter *a priori* l'œuvre originale, d'inclure alors la langue des signes dès les premiers moments de l'adaptation scénique. L'interprète fait partie de la mise en scène, déambule, son espace est changeant, comme dans l'exemple ci-dessous, mais il incarne même parfois son propre rôle, comme dans la pièce *Héritages*, de Bertrand Leclair, mise en scène par Emmanuelle Laborit et présentée à IVT en 2008. Anne-Marie Bisaro, interprète professionnelle exerçant à Paris, incarnera son propre rôle ("interprète" dans la distribution), dans l'histoire et sur scène<sup>232</sup>. L'espace qui lui est réservé ici est alors le même que pour les autres comédiens, son personnage étant secondaire, il apparaît régulièrement en laissant pour autant la place principale aux premiers rôles.

Dans sa note d'intention, la metteuse en scène refuse pourtant de parler de traduction :

<sup>232</sup> Voir au sujet du rôle de l'interprète cet extrait vidéo : <https://vimeo.com/ondemand/heritages/158890889> qui résume le rôle porté par l'interprète et son utilisation dans la pièce.

La contrainte que l'on se donne est double : il s'agit, d'une part, de mêler sur la scène la langue des signes et le français sans recourir à la traduction mais en restant compréhensible tant au public sourd qu'au public entendant. (...) "nous exploiterons notamment sur le plan théâtral cette confrontation sur la scène de deux langues, et donc de deux univers, qui n'est possible que parce que l'une des deux langues est visuelle et l'autre orale."<sup>233</sup>

Le texte a pourtant été traduit, en langue des signes et en français, puis incarné par une interprète professionnelle.



Figure 94 : Figure : Extrait de "Héritages" où l'interprète joue son propre rôle (Anne-Marie Bisaro, bougeant les mains au centre de l'image)

Nous ne souhaitons pas ici proposer de panorama exhaustif sur la place de l'interprète dans le théâtre en langue des signes<sup>234</sup> mais simplement illustrer l'espace scénique qui peut être utilisé par les professionnels.

Le positionnement spatial sur scène résulte donc d'un choix. Un choix qui n'appartient pourtant que rarement à l'interprète lui-même, contraint de suivre les directives artistiques du metteur en scène ou du scénographe. Malgré tout, même si c'est le metteur en scène qui aura le dernier mot, il est arrivé aux interprètes travaillant à leurs côtés de réussir à les convaincre du bien-fondé d'un espace plus rapproché.

<sup>233</sup> <https://www.theatreonline.com/Spectacle/Heritages/34275>

<sup>234</sup> Lire à ce sujet Schmitt 2016, ou Schmitt et Schetrit 2013. Peu d'articles se sont intéressés à la place de l'interprète plutôt qu'à la place de la langue des signes dans le théâtre.

À force de négociations, les interprètes se retrouvent dans un espace plus central, près de l'action principale. Même sur une scène théâtralisée, l'espace est source de discussions et de négociations. Est-il alors interprète qui discuterait ses conditions d'intervention ou bien comédien suivant une mise en scène ? L'ambiguïté est en effet déjà présente lors de la description du rôle de l'interprète. Il est souvent nommé "comédien LSF" pour préciser l'incarnation du personnage sur scène, et peut-être le dédouaner d'une "simple" interprétation. Pourtant, les mêmes professionnels (qui sont généralement interprètes professionnels en dehors de leur rôle au théâtre, comme dans l'association Accès Culture<sup>235</sup>), traduisent le texte, puis le jouent sur scène.

Est-ce un terme usité pour coller aux normes de la distribution théâtrale (le mot "interprète" pourrait entraîner des confusions pour un public en contexte culturel), ou bien la preuve d'un réel changement de positionnement ?

L'association Accès Culture décrit ainsi le travail des professionnels :

Des spectacles d'une grande force visuelle (théâtre, danse, opéra) sont adaptés en langue des signes française (LSF) par des comédiens LSF. Un véritable travail d'adaptation du texte en français vers la langue des signes est réalisé par ces comédiens LSF en amont des représentations tout en préservant l'esprit de la mise en scène. En collaboration avec l'équipe artistique, ils sont intégrés au spectacle.<sup>236</sup>

De la même façon, une des professionnelles intervenant dans le milieu artistique nous expliquera la volonté de garder ce statut de comédien :

D'une part, parmi nous, il y a des sourds, qui ne sont donc pas interprètes; d'autre part, il y a parfois un gros boulot d'adaptation de certains textes avec une certaine latitude artistique laissée au comédien LSF (en accord avec le metteur en scène biens sûr); on a aussi remarqué que lorsqu'on est identifié comme comédien, on vient plus difficilement nous attraper en loges pour nous demander d'aller interpréter à l'accueil qui n'arrive pas à s'en sortir avec un sourd qui aurait réservé, ou alors pour traduire le mot d'accueil... on ne demanderait pas à un comédien d'aller tenir le bar avant sa pièce, de même, on ne demanderait pas à un comédien LSF d'apparaître avant que le spectacle commence. Cela ne fait pas très longtemps qu'on utilise cette terminologie et même si certains pensent qu'elle est exagérée (sur certaines pièces, d'accord, on est dans le coin, mais quand on le peut, on est intégré au maximum), on y trouve beaucoup de bénéfices et de lisibilité de la part du public, des compagnies et des théâtres qui nous accueillent.

---

<sup>235</sup> <http://accessculture.org/wp-content/uploads/2019/07/brochure-accessculture-lsf-stt-19-20.pdf>

<sup>236</sup> <https://accessculture.org/langue-des-signes/>



Ainsi, entre la traduction et la performance artistique dans une langue étrangère, la frontière est mince pour les experts du genre. Deux interprètes professionnelles, qui traduisent des performances scéniques (théâtre, concert, etc.) diront à ce sujet :

Au départ, il y a un besoin de faire autre chose, d'utiliser cette langue qui fait notre métier depuis quinze ans, mais de façon différente », explique Rachel Fréry. « Avec le spectacle vivant, on est dans autre chose que de l'interprétation, raconte Séverine Michel, c'est plutôt de l'adaptation, il y a une part de créativité, alors que dans la traduction, on doit être le plus neutre possible et simplement traduire.<sup>237</sup>

Ces professionnelles font ainsi la différence ici entre “simplement traduire” et “adapter”. Leur rôle est alors différent.

Dans le théâtre, la place de l'interprète serait alors davantage symbolique que dans une situation d'interprétation traditionnelle. La place prise sur scène, l'espace utilisé devient alors la traduction de l'espace sociétal, selon Schmitt :

Or, étant donné le statut contemporain de langue minoritaire et langue minorée de la langue des signes (Garcia et Derycke, 2010), la rendre évidente sur la scène, c'est la rendre évidente au sein d'une société où la plupart des espaces lui sont refusés. Qu'il le veuille ou non, tel l'interprète en langue des signes, l'artiste signant est engagé dans un contexte qui attribue une valeur militante à son activité.<sup>238</sup>

Nous retrouvons ici l'aspect militant que nous avons questionné dans notre chapitre deux. Pour cet auteur, le fait, par essence, d'interpréter en langue des signes sur scène fait du professionnel un militant pour la cause des sourds. Sa simple présence véhicule un message sociétal, comme le soulignent aussi Surbezy et Péran :

Pour le spectateur entendant, l'interprétation en LSF constitue un plus apporté au spectacle – ce qui nous semble être un formidable vecteur de diffusion et de sensibilisation à cette langue.<sup>239</sup>

Schmitt, en questionnant la place de l'interprète (entendant) dans la création artistique, commente également :

À la sortie du spectacle, un interprète professionnel évoquait la « portée informative » des créations artistiques qui permettent aux entendants de comprendre ce qu'est la langue des signes, en suscitant une rencontre à la fois

---

<sup>237</sup> Blog de S.Barrère : <https://interpretelsf.blog/tag/theatre/>

<sup>238</sup> Schmitt, 2011, p. 106,

<sup>239</sup> Agnès Surbezy et Bruno Péran, op. cit. 2010, 78-88.

imaginaire et médiatisée, à travers l'espace théâtral comme cadre d'expérience (Goffman, 1986), et surtout concrète et directe à travers le spectacle en langue des signes en tant qu'évènement où sourds et entendants se côtoient.<sup>240</sup>

À travers ces illustrations théoriques et nos observations des créations bilingues langue des signes / français, il est aisé de percevoir que l'espace utilisé par la langue des signes (et donc par l'interprète), est un enjeu de taille dans la situation de communication.

Cela rejoint nos conclusions qui placent l'espace comme un élément constitutif de l'interprétation elle-même.

Pour Schmitt, dans ses écrits en 2016 puis en 2020, la place utilisée par la langue des signes sur scène et dans les médias est tout à fait le reflet de la place de cette langue dans la société d'aujourd'hui. Il affirme que l'inégalité visuelle et spatiale est le reflet du traitement des sourds comme une minorité linguistique et culturelle. Lui parle d'"espace visuel subalterne"<sup>241</sup> pour parler du bord scène ou de la "prison du médaillon"<sup>242</sup>.

D'après nos recherches, il est aujourd'hui le seul à avoir écrit sur l'espace proprement dit utilisé par la langue des signes sur scène et dans les médias. Il observe ainsi le rôle des interprètes entendants tout en regrettant que les personnes sourdes ne soient pas davantage mises en avant.

Il propose une étude spatiale de l'interprétation par défaut, en présentant des observations à charge contre les médias. Il parle de l'accessibilité LSF, en médaillon, comme un "dispositif supplémentaire" ou "dispositif d'accessibilité"<sup>243</sup> qui a la même place que les sous-titres inclus *a posteriori*. Il déshumanise ainsi les interprètes réduits à un espace scénique réduit pour préférer un espace partagé pour les deux langues.

Il regrette ainsi, en analysant la performance de l'artiste sourde Amber Zion au SuperBowl de 2014, qu'elle soit reléguée dans un espace habituellement utilisé par les interprètes entendants :

Ce partage inégal et l'emploi du médaillon tendent à renvoyer l'usage de la langue des signes au statut d'interprétation, au sens de traduction simultanée.<sup>244</sup>

L'espace est donc signifiant. Au-delà de l'espace linguistique (l'espace utilisé par la langue), l'espace parfois négocié par la personne signante (interprète ou non) a une valeur significative. La perception n'est pas la même, le rôle de l'espace est alors un rôle militant et sociétal. Pour envoyer un message aux

---

<sup>240</sup> op. cit. Schmitt, 2016, p. 133

<sup>241</sup> ibid, p. 133

<sup>242</sup> ibid, p 132

<sup>243</sup> ibid, p 134

<sup>244</sup> Ibid, p131

décideurs et rendre hommage aux professionnels, Sandrine Allier-Guépin, illustratrice sourde, avait réalisé cette illustration :



Figure 95 : Illustration de Sandrine Allier-Guépin, Octobre 2021

Nous voyons ainsi que la place de l'interprète, l'espace de réception des bénéficiaires de la traduction est fortement politique et militant. La place occupée, même si elle ne concerne pas directement la production traduite, exerce donc une influence sur l'interprétation.

### 2.1.2. Occuper l'espace : incarner la forme du discours

Comme nous l'avons observé dans notre chapitre trois et l'analyse de la double interprétation, l'espace est vecteur de sens, notamment dans la transmission de la forme. Un mouvement rapide du corps, ou bien une incarnation spatiale d'une entité ou d'un actant peut donner à voir l'ironie d'un discours, ou un sous-entendu implicite.

Ici, pas question d'implicite, la scène XBOX affiche clairement son objectif de communication : regrouper le public autour d'animations festives. Le choix des mots n'est donc pas le plus important pour les animateurs, il faut surtout appuyer son discours, ne jamais perdre l'attention du public et proposer des moments ludiques.

L'interprète doit alors suivre ce rythme, ce flot continu de paroles, cette forme ludique et festive sur scène afin que le public ne décroche jamais.

Bien sûr, la forme n'est pas qu'un simple vecteur de sens, dans le discours original ou dans son interprétation, elle participe à la constitution du sens.

Israël (1995) dira à ce sujet :

La forme peut être définie comme la somme des caractéristiques phoniques, lexicales, morphologiques et syntaxiques du système identifiées par le linguiste, consignées dans les grammaires et les dictionnaires et physiquement présentes dans tout acte de parole. (...) Comme chaque langue a sa propre structure, il est peu possible de trouver une correspondance systématique de forme.<sup>245</sup>

En effet, qu'est-ce que la forme en français ? Ici, les animateurs jouent avec plusieurs éléments : l'intonation de la voix (voix élevée pour interpeller, cri pour encourager, voix chuchotée pour créer du suspense), les déplacements sur scènes (attirer l'attention de l'un ou l'autre des participants), des moments de silence conscients, un champ lexical simple, festif, pas de grands discours. Le vocabulaire employé est uniquement celui autour de la marque XBOX / Microsoft. Parfois, des interruptions musicales sont créées afin de faire bouger le public, ou bien leur proposer un jeu autour de cette musique.

Tous ces effets produisent un effet voulu par les orateurs sur le destinataire. Comment se positionner alors en traduction ? Israël poursuit sa réflexion à ce sujet :

Déverbaliser, c'est s'interroger sur le sens du texte, et en même temps évaluer les "moyens verbaux mis en œuvre à tous les niveaux cités (les quatre paramètres exposés plus haut)" afin de "distinguer ce qui est simple application du code et du genre et ce qui relève de la stratégie, de l'effet à produire sur le destinataire"<sup>246</sup>

En effet, l'enjeu pour les interprètes était ici de créer le même effet sur les différents publics présents sourds et entendants. But ultime de la traduction (Seleskovitch), cet objectif semble encore plus complexe ici, puisque l'effet sur les personnes entendants est presque exclusivement du bruit, du son. L'espace sonore emplit toute la situation, comment rendre ce son en visuel, en incluant les personnes sourdes dans la fête ? Quelles ont été les stratégies employées autour de la forme pour créer le même sentiment chez tous ? Comment les interprètes ont-ils transmis ce bruit visuel ?

---

<sup>245</sup> Israël, 1995, p. 120

<sup>246</sup> Ibid. p. 122.

## 2.2. Interprétation de service public : le rapport entre les bénéficiaires et les organisateurs

Depuis le début de ce chapitre, nous tentons de trouver un cadre théorique pour l'étude de notre corpus. Situation plurielle, la place de l'interprète sur cette scène de la Paris Games Week pose beaucoup de questions. À la frontière entre interprétation scénique et interprétation de conférence, le positionnement des professionnels serait-il plutôt rapporté à de l'interprétation de service public ?

En effet, dans notre situation, l'interprétation se fait *in situ*. L'interprète est retransmis sur l'écran à destination de tous, mais il est directement en interaction avec le public, il le voit et interagit avec lui, comme les animateurs entendants sur scène. Il n'est pas positionné à part de la scène, dans un studio télévisé comme pour notre corpus principal, où aucune interaction n'était possible avec le public.



Figure 96: Scène Xbox de la PGW 2019. L'interprète se tient au centre de la scène, entre les intervenants, et retransmis sur écran géant.

Ainsi, selon la définition de Pöchhacker (2004 : 16-17), cité par Pointurier (2016), l'interprétation de conférence est, le plus souvent, “une situation monologique unilatérale sans interaction, sans rapport de

hiérarchie ou de domination sociale”<sup>247</sup>. Ici, nous le voyons même sur l’illustration ci-dessus, les interactions avec le public sont nombreuses. Les animateurs de la scène sont en effet chargés de maintenir une certaine frénésie dans le public, en faisant monter des personnes sur scène pour gagner différents lots. La scène est un endroit sacré où tous souhaitent monter.

Il est intéressant de noter ici, que loin de la vision sociale dégradée qu’aurait le public sur la place de l’interprète en langue des signes, les professionnels étaient vus comme “privilegiés”, par le simple fait qu’eux étaient déjà sur scène. Les spectateurs sont en effet dans l’attente ultime de pouvoir monter. Les interprètes et le public se tenant tout à côté, il est arrivé fréquemment qu’ils soient pris à partie pour obtenir un “passe-droit” et que les spectateurs puissent monter<sup>248</sup>.

Nous voyons ainsi que, même si l’interprète se situe sur scène, aux côtés de l’orateur, il n’est pas évident de considérer cette situation comme une interprétation dite “de conférence”.

L’interprète en langue des signes traduisant pour une minorité culturelle et linguistique, cette situation s’apparenterait-elle alors davantage à une interprétation de service public ?

Voici la définition qu’en fait le *Knowledge Center on Interpretation*, de la Commission Européenne :

L’interprétation dans les services publics (ISP) est « le type d’interprétation qui a lieu entre les résidents d’une communauté. Elle se déroule dans un contexte de services publics, lorsque les usagers d’un service ne parlent pas la langue majoritaire du pays. <sup>249</sup>

Pointurier rajoute, dans son essai en 2016 :

Lorsque deux personnes sont en face à face, l’interprète doit permettre à ce « face à face » de s’établir, de se maintenir et d’aboutir : son attention est mobilisée à chaque seconde, à chaque instant, tout au long de son intervention. L’interprète a en réalité une charge cognitive de travail que nous pourrions représenter comme la somme des charges cognitives des deux personnes en présence lors d’un entretien. En somme l’interprète n’est pas « l’outil » dans la communication, il est la personne qui permettra à la communication de s’installer et à l’événement de se dérouler.<sup>250</sup>

Elle précise également que “l’interprète a conscience de son rôle dans l’interaction, il a une éthique professionnelle qui influe sur ses choix et sur les mots qu’il utilisera lors de sa restitution.”<sup>251</sup>

---

<sup>247</sup> Pointurier (2016), op. cit. p. 12

<sup>248</sup> Voir à ce sujet plus loin dans ce chapitre, la description du corpus et de la situation de communication

<sup>249</sup> [https://ec.europa.eu/education/knowledge-centre-interpretation/public-service-interpreting/public-service-interpreting-definition-andcontext\\_fr#:~:text=L'interpr%C3%A9tation%20dans%20les%20services,la%20langue%20majoritaire%20du%20pays.](https://ec.europa.eu/education/knowledge-centre-interpretation/public-service-interpreting/public-service-interpreting-definition-andcontext_fr#:~:text=L'interpr%C3%A9tation%20dans%20les%20services,la%20langue%20majoritaire%20du%20pays.)

<sup>250</sup> Blog de Pointurier : « Interprétation de service public » <https://sophiepointurier.jimdofree.com/profession-interpr%C3%A8te/>

<sup>251</sup> Ibid.

Tous ces aspects décrivent, à notre sens, tout à fait le rôle des interprètes dans notre situation. Ils se retrouvent entre deux communautés : l'une majoritaire, ayant les codes de l'évènement, du show, de la musique, et l'autre minoritaire, découvrant peut-être pour la première fois ces mini spectacles au sein d'un gros salon de jeux vidéo. Ils se doivent de maintenir les interactions entre eux, puisque c'est leur rôle et l'objectif poursuivi par leur client : la marque XBOX souhaite inclure tout le monde. Le projet de la LSF sur la scène était donc porté par les animateurs et les interprètes : faire que tous se retrouvent au même niveau pour célébrer la marque.

Les interprètes font alors partie intégrante du projet scénique de communication. Comme nous pouvons le voir sur la photo ci-dessus, même leur place sur la scène est centrale : ils portent un rôle essentiel dans l'interaction.

Ainsi, nous constatons que l'essai de cadre théorique réalisé pour cette étude peut se nourrir de divers champs de recherche.

En effet, certes dans notre corpus les interactions sont présentes, ainsi que la différence sociale entre les deux langues, néanmoins l'interprétation de service public est vue comme un domaine de spécialité à part entière, avec des enjeux humains, éthiques, psychologiques, culturels et techniques propres à cette pratique. Ici, nous sommes dans l'interprétation de loisirs, de spectacles, de shows dans un festival. Les enjeux éthiques et humains existent mais ne revêtent pas autant d'importance que dans une situation d'interprétation médicale ou judiciaire.

On ne parle pas ici d'"instances de la République" mais d'une entreprise privée souhaitant rendre inclusive sa publicité (car il s'agit bien d'une forme de publicité).

Comment se positionnent alors les interprètes ? Quel est leur rôle dans la situation et comment se déterminent-ils ?

### **3. Résultats et Discussions**

Après avoir passé en revue les cadres théoriques qui nous ont permis de détailler plus avant le rôle des interprètes dans cette situation, nous aimerions maintenant questionner leur implication.

Plusieurs termes sont utilisés pour parler de la situation : situation d'interprétation, évènement, projet. Dans notre analyse de la scène de la PGW, nous avons remarqué l'influence d'autres aspects sur cette situation. Au-delà d'une simple "situation" à un instant T, serait-il plus pertinent de parler de *projet* ? Metzger (1995) parlait déjà de l'idée de "interpreted event", soit un « évènement interprété » en français. Ce concept regrouperait peut-être davantage les multiples objectifs et enjeux d'une interprétation, au-delà de la simple situation sur place.

En effet, les interprètes sont parties prenantes de la scène XBOX. Nous l’observons davantage en commentant les entretiens réalisés auprès des interprètes ayant participé à cet évènement. Ils n’apparaissent pas simplement pour traduire un discours, ils font partie du spectacle. Leur rôle paraît aussi important que celui de l’animateur. Nous commenterons plus en détail dans cette partie l’évolution de la place des interprètes dans cette situation, leur place physique mais aussi leur rôle au sein du projet.

### **3.1. Évolution de la place de l’interprète : l’espace politique**

Nous le disions plus haut dans ce chapitre, la place physique des interprètes a évolué entre le premier jour et le dernier jour du projet scène XBOX. Nous n’analysons pas ici des choix tactiques sur une portion de discours en particulier, mais bien le projet dans son ensemble.

Aux dires des interprètes, la négociation de l’espace de travail ne s’est pas effectuée de manière conscientisée. Lors des essais techniques, la place de l’interprète était côté jardin. Cette place a évolué, naturellement, au fil des situations.

Pour autant, cette place a toujours fait l’objet de réflexions, et même si finalement les interprètes se rapprochaient des animateurs, rien n’était acquis. Leur liberté spatiale a été conscientisée et réfléchi par les interprètes. Aucun espace n’est idéal finalement, c’est ainsi ce que remarque l’ILS 2 durant notre entretien :

(Nous avons trouvé notre place) au doigt mouillé ! Les deux places ont du positif et du négatif. Sur le côté on est visible, mais ça cassait l’ambiance car les sourds passaient de l’un à l’autre. Le fait d’être à côté, on était plus intégrés et dans l’ambiance, et les animateurs nous demandaient des informations. Mais on passait notre temps à “retenir nos signes” car les gens passaient devant nous. Donc les deux ont du bon et du mauvais.

On essaie, là je suis trop près, trop loin, on voit.

Ainsi, cette place fait l’objet de négociations en amont de la situation, mais également pendant la traduction. Les interprètes sont toujours attentifs à leur situation, et s’adaptent à l’environnement de travail, même en plein milieu du discours. L’espace est donc un enjeu à part entière ; afin de permettre une bonne visibilité il faut parfois adapter sa traduction en conséquence, notamment en “retenant ses signes” par exemple, soit ne pas traduire et reprendre quelques secondes plus tard, au risque de casser le rythme du discours.

De plus, l’ILS 1 soulignera également qu’il ne fallait pas “empiéter sur les animateurs”. Il fallait donc jouer sur l’espace politique également.



Nous avons identifié ainsi un espace tout autant constitutif de la situation : l'*espace politique*, que nous pourrions appeler la « zone tampon ». Cette zone tampon correspond à l'espace entre l'interprète et le locuteur principal. Cette distance est fondamentale dans la compréhension de la situation de communication, dans l'identification du propriétaire du discours et de son interprète. Il faut donner à voir une image globale de la scène. D'un coup d'œil, le public doit savoir qui est l'animateur et qui est l'interprète, par la présence sur scène, par la place qu'ils occupent.

Cette zone permet de remarquer que l'interprète n'est pas associé à la scène en elle-même, qu'il n'est pas tout à fait égal à l'orateur, il est suffisamment loin pour qu'il soit identifié comme tel. Dans une situation commune de conférence, l'interprète est ainsi souvent à l'opposé de l'orateur sur scène, à cour ou à jardin. Il peut également être situé un peu plus près du public, ou au contraire, un peu plus loin - pas forcément sur le même plan. Cette différence de plan permet d'identifier les rôles.

Cet espace politique est, à nos yeux, également un gage de fiabilité. L'orateur se sent à sa place, il ne se sent pas spolié par une autre personne sur scène qui détournerait l'attention du public. La confiance s'installe alors entre les deux professionnels sur scène.

Cet enjeu est directement lié à l'idée de *proxémie*, en communication. L'anthropologue américain Hall (1978) nomme ainsi l'utilisation de l'espace qui varie entre les individus pendant qu'ils communiquent. La proxémie est pour lui "l'ensemble des observations et théories que l'Homme fait de l'espace en tant que produit culturel spécifique."<sup>252</sup> Cet espace est donc signifiant, puisqu'il permet de baliser déjà la communication entre les orateurs et interprètes sur scène. C'est la création de ce schéma spatial sur scène qui permet de remplir auprès du public l'enjeu de communication voulu par le client.

Dans la situation analysée, la zone est réduite au minimum ou même parfois associée à celle de l'animateur. Pourtant, les rôles de chacun sont identifiables.

Au-delà de l'espace politique avec les animateurs sur scène, l'espace de travail évolue lui aussi en fonction de la traduction. Cet espace physique, qui entoure l'interprète, est en effet un espace malléable utilisé, ou non, par les professionnels pour traduire.

L'ILS 1 précise ainsi qu'il "joue" avec cet espace, qu'il "laisse regarder le public. Ça se passe à l'écran, il faut donc laisser regarder mais traduire les commentaires".

En effet, les interprètes notent que le sens passe aussi par cet espace de travail physique, il est déjà pertinent et ne nécessite pas de doubler l'information. Nous rappelons en effet que les personnes sourdes ont une temporalité visuelle différente, puisqu'ils ne peuvent pas saisir un discours visuel en LSF et regarder

---

<sup>252</sup> Hall, 1966

l'écran, tandis que les personnes entendantes peuvent regarder une action à l'écran en écoutant des commentaires simultanés.

Ces espaces marquent donc l'appartenance de l'interprète à la scène dans son ensemble, et ses multiples éléments spatiaux : espace politique, espace de travail fluctuant, espace du public, et espace plus large : espace de projet.

C'est en effet un projet de communication à part entière dans lequel s'inscrivent les professionnels. Il ne s'agit plus simplement d'influencer son propre espace de travail mais aussi l'espace scénique tout entier. L'interprète exerce une influence sur la communication, sur la bonne tenue de la scène. Comment voit-il son rôle ? Comment gère-t-il son cadre éthique, son positionnement objectif ?

### **3.2. Le rôle de l'interprète : quel positionnement ?**

Ce rôle d'interprète "scénique" a été beaucoup questionné, sur place mais aussi lors des entretiens que nous avons effectués.

En effet, au vu de l'ambiance décrite plus haut dans ce chapitre et de l'enjeu de communication, la place de l'interprète est questionnée. Même dans notre cadre théorique, nous ne savions pas où placer tout à fait cette situation : interprétation théâtrale, interprétation de conférence, interprétation de service public ?

Comment les interprètes se sont identifiés et comment ont-ils adapté, ou non, leur positionnement, pour répondre à l'enjeu ?

L'ILS 1 nous dira ainsi :

J'ai eu l'impression d'être un peu dans un entre-deux, entre interprétation et animation parfois, il y a des moments de musique où tout le monde saute, tu ne vas pas faire un chansigne pour traduire les paroles ! Mais l'idée c'est de retransmettre l'ambiance.

Il n'y a rien à comprendre parfois, juste une bulle à retransmettre. Une ambiance chaleureuse de jeu. On a été identifié comme faisant partie de l'animation. On a assumé ce rôle et ça a fonctionné. C'était un choix. Nous n'avions pas anticipé pour autant.

L'ILS 3 renchérit :

On ne faisait pas que de l'interprétation. Il y a de la musique à fond, tout le monde danse, que faire ? Tu laisses les gens faire, tu recules ? Mais tu ne t'avances que quand ça parle ?

Il va falloir participer, on n'est pas qu'interprète (...). On était une équipe avec les animateurs mais en ne prenant pas leur place. (...)

On a réussi cet équilibre, pour les sourds, on voit l'interprète rigoler avec l'animateur c'est cool mais on ne se substitue pas.

Nous notons que dans ces deux extraits d'entretien, les interprètes soulignent le fait qu'à leurs yeux ils n'étaient pas qu'interprètes, mais que pour autant ils ne se sont jamais substitués aux animateurs, et n'ont jamais considérés comme tels par le public. Ils étaient donc en collaboration avec les locuteurs principaux, en co-construction de l'espace scénique.

En effet, nous le soulignons plus haut, la scène XBOX était un espace ludique et festif. Les interprètes se sont alors beaucoup interrogés sur la forme du discours, sur leur fidélité à l'intention, sans pour autant animer eux-mêmes.

Ils sont ainsi questionnés leur "cadre" éthique, leurs injonctions professionnelles acquises par rapport à une situation aussi particulière.

L'ILS 1 dit ainsi : "Mon cadre, c'est une fidélité à l'intention, à pourquoi la personne s'exprime. J'ai un cadre mais il est adaptable aux enjeux. C'est la question "Pourquoi tu es là ?" qui définit mon cadre. Mon cadre est toujours le même, mais la réponse à cette question varie."

L'interprète parle ainsi de cadre et de variations. Nous retrouvons ici notre image du curseur, qui fonctionne à tous les niveaux de l'interprétation. Nous le savons, l'interprète évolue dans son interprétation et fait varier ses tactiques en fonction de l'enjeu auquel il doit répondre. Ici, alors que le rôle est très éloigné de celui de l'interprète de conférence classique, le cadre est modulable mais il est pourtant toujours le même. À ce sujet, l'ILS 2 commentera également :

Je me dis qu'être interprète, c'est un acte, c'est passer d'une langue à l'autre. Cela étant, on ne se font pas dans le décor. Le fait de refuser de jeter des cadeaux, ça va à l'encontre de l'ambiance à l'encontre de l'image globale. Pour moi, jeter des cadeaux c'était fun.

Et puis ça donne une contenance, au lieu d'être piquet comme ça, d'attendre que ça parle, eh bien tu fais quelque chose.

Tu jettes des cadeaux, t'as le sourire, tu fais partie de l'image, tu n'es pas juste l'interprète qui s'active que quand ça parle.

L'interprète parle alors de "décor", de l'image de la scène. L'interprète doit faire partie de cette image, de cette vision globale de la communication. Ainsi, tout peut être fait pour remplir cet objectif, y compris ce qui paraîtrait être "en dehors du cadre", comme jeter des cadeaux à l'instar des animateurs sur scène. La forme est aussi importante que le fond, mais la forme n'est pas seulement celle du discours. C'est aussi la forme de la communication tout entière que l'interprète doit incarner. Cet aspect est identifiable chez les interprètes en langue des signes, à la différence des interprètes en langue vocale qui ne sont pas partie

prenante de cet espace scénique. Ici, l'interprète habite cet espace, il est visible de tous, son corps fait partie de l'interprétation. Jeter des cadeaux serait alors une forme de traduction du discours, extrême, uniquement corporelle.

Assumé, ce rôle est décrit ainsi par l'ILS 3 :

Mais ça peut choquer des gens. (...) L'interprète qui danse sur scène avec les gens ... ça ne se fait pas ! Normalement l'interprète se recule : le spectacle il est là. Tandis que là, on était dedans !

À aucun moment j'ai eu l'impression d'outrepasser mes droits. Pas du tout. Non, je n'ai vraiment fait que traduire. Et participer à l'ambiance. Et c'est ça traduit aussi, c'est participer à l'ambiance ! On aurait fait le piquet, on aurait tout cassé !

On est interprète dans une situation, une ambiance, il faut que tout passe !

(...) Là, c'était un show bilingue finalement.

Cette implication scénique a elle aussi été l'objet de questionnements. Assumer son rôle, c'est aussi remplir un objectif de communication qui varie même dans une seule et unique situation de communication. En effet, ces scènes bilingues étaient un événement inédit, jamais encore traduit. C'est alors l'interprète qui incarne la transmission de ces codes, inconnus pour la plupart du public.

L'ILS 1 souligne alors qu'il fallait jongler entre la forme festive de la scène, mais aussi le contenu du discours qui pouvait paraître très pertinent à certains moments.

Là, l'enjeu pour moi était très ludique, bien sûr, mais selon la situation c'était différent. (...) Si ça se trouve, il y a un gamer sourd dans le public, c'est la première fois qu'il assiste à des commentaires techniques (sur un jeu) ? Tu ne peux pas faire un détriment de sens pour faire passer l'ambiance ; il y a des informations techniques que le sourd veut vraiment comprendre, tant pis pour la forme.

L'ILS 2 parlera de choix constants durant cette situation. En effet, nous retrouvons une nouvelle fois cette idée de curseur et d'adaptation au moment présent. L'objectif de communication, dans ce genre de situation, peut varier d'une seconde à l'autre. Ainsi, à une situation de communication correspondent plusieurs enjeux et objectifs. C'est pour cela qu'il nous semble pertinent de parler de projet de communication global.

L'ILS 2 parle de son rôle de médiateur, de passeur culturel :

On était plus comme des passeurs d'accès je trouve, d'accessibilité. Il y a des moments où sincèrement on ne pouvait pas traduire certaines choses (le bruit etc.) Et des moments où c'était visible à l'écran. On a passé notre temps à

faire des choix en fait ! Peut-être un peu plus que d'habitude, parce qu'on en fait toujours des choix quand on traduit. (...)

Là, il y avait plein de choix à faire. Des choix par défaut, des choix par choix.

L'interprétation est faite de choix. Lieu commun certes, mais ces observations multiples nous permettent un peu plus de décrire le rôle de l'interprète comme un enchevêtrement multiple d'objectifs à atteindre, avec autant de tactiques pour les réaliser.

Dans cette situation particulière, la question de la neutralité s'est également posée. En effet, cela rejoint nos interrogations du chapitre deux. Situation inédite en tout point, il s'agissait d'un moment important pour les personnes sourdes. Pour autant, les entendants n'avaient pas forcément conscience de cet aspect, notamment le public. Comment l'interprète se situe-t-il dans ce rapport avec les personnes sourdes ? Est-on vraiment à égale distance des deux communautés pour lesquelles on traduit ?

Les interprètes interrogés reconnaîtront leur influence de la communauté sourde sur leur place.

L'ILS 1 dira :

Ce n'était pas forcément un rapport général avec le public sourd. C'était plutôt car il y avait des gens chouettes qui étaient là, et à ce moment-là j'avais plus envie de traduire pour eux. Quand ils ont fait venir le fils d'une personne que je connais sur scène, eh bien tu as envie que le gamin il gagne son cadeau ! Il y a ce côté là où on reste un peu communautaire !

Corroboré par l'ILS 3 :

C'est tellement rare que ce genre de choses soient accessibles. On lance juste des cadeaux. J'avais envie qu'ils aient des cadeaux. Alors pourquoi eux plus que d'autres ? Parce que si tu prends l'historique, avant ils n'y avaient jamais accès. Alors là...

Cet aspect communautaire de l'interprétation vers la langue des signes influence donc le positionnement de l'interprète. L'espace social dans lequel évolue l'interprète est fondamental : sachant que cette accessibilité est innovante, que les personnes sourdes bénéficient pour la première fois de ce service, l'interprète adapte sa traduction.

Nous remarquons une fois de plus, s'il était nécessaire de le faire, que les différents espaces dans lequel évolue l'interprète influencent aussi l'interprétation *in situ* d'un événement, alors qu'ils ne sont pourtant pas identifiables de suite.

L'ILS 3 continuera à ce sujet :

Le côté vraiment "pour les sourds". Le côté "On est là, c'est génial quoi !" Ça y est, il y a de l'interprétation sur scène, ce qu'il n'y a jamais eu avant, ou très peu. Des sourds qui participent à des tournois face à un public d'entendants... Il y avait vraiment ça, ce côté fierté. De me dire, on y est, on est là, on est en train de faire ça ! Fièrè pour les sourds, et pour nous. Pour tout le monde. Ce n'était pas moi personnellement, c'était vraiment te dire : Regardez, ils sont là, on les montre, pour moi ça a été un grand pas dans l'accessibilité. Je me suis dit, il se passe un truc, vraiment, pour le coup. Vraiment une fierté !

L'ILS note ainsi que ce projet dépasse la seule situation dans laquelle on interprète. C'est une prise de conscience générale qui s'effectue. Au-delà d'une simple situation, comment est défini alors ce projet de communication ? Comment les interprètes s'en sont-ils emparés ? Comment se sont-ils adaptés ?

### **3.3. Plutôt qu'une situation, un *projet* de communication ?**

Les interprètes ont clairement identifié qu'à leurs yeux, le rôle incarné sur la scène dépasse la simple fonction de traduction.

Nous parlions dans nos travaux du corps comme point visible de l'accessibilité (Pointurier, 2016), du corps comme espace politique de l'interprétation.

L'ILS 2 indiquera à ce sujet :

En tant qu'interprète on est habitué à être dans l'ombre, au contraire. À ne jamais être en avant, jamais se mettre en avant. Mais là, si, car on représentait la langue des signes, alors que pourtant il y avait des sourds qui étaient là. Mais si on était trop "discrets", je pense que ça aurait desservi la présence des sourds aussi. Tu vois une fois de plus, l'image c'est qu'on se tire (vers le haut) mutuellement. Le fait d'accepter de sortir un peu de nos marques, d'être très visibles là où normalement on devrait être dans l'ombre, ça permet justement d'attirer avec nous les sourds.

L'interprète souligne que son rôle est d'être un vecteur de l'accessibilité. Qu'en incarnant ce rôle, il fait bénéficier le public pour lequel il traduit du projet dans son ensemble. Au-delà de l'interprétation propre des échanges, des contenus, des discours sur scène, la situation s'inscrit bien dans un projet plus global.

Pierre Schmitt (2016) parle lui de "fait social multiforme" en commentant la place de l'interprète dans une situation donnée :

De la prison du médaillon aux mises en scène égalitaires, d'un dispositif d'accessibilité à destination d'une minorité handicapée à un espace de valorisation d'une langue minoritaire et de ses locuteurs, elle est un fait social multiforme.<sup>253</sup>

L'interprète porte donc une langue, une visibilité, une présence spatiale qui le caractérise en tant que fait social.

Nous avons remarqué au détour de nos analyses que cet espace pris par l'interprète et donc par la langue des signes, est moins un choix militant que le résultat de multiples prises de décisions par plusieurs acteurs. En effet, dans notre corpus il ne s'agit pas au départ d'un acte militant à proprement parler. Les interprètes parlent en effet de ce projet, comme un autre, n'ayant pas forcément pris conscience de l'enjeu final pour la communauté sourde et le monde vidéoludique. L'ILS 2 dira ainsi : "Je dirais que l'enjeu énorme, je suis content de ne pas en avoir eu conscience avant, car ça m'aurait bloqué."

Ainsi, l'espace n'est pas forcément négocié ou conscient dès le départ. Il évolue, il est modifié par les acteurs de la scène, les sourds parfois, les clients, les locuteurs et les interprètes eux-mêmes. Les professionnels évoluent autour d'un projet, d'un public, d'une ambiance.

Même si l'objectif était que tous et toutes prennent part à la fête, le projet XBOX semble plus global, tourné vers la communauté XBOX unie et inclusive.

Les enjeux de l'espace de l'interprétation sont donc sous-jacents et non conscientisés de la part des acteurs en jeu. Chacun évolue selon son propre espace professionnel, et c'est lorsque ces espaces sont harmonieux que le projet prend forme.

L'ILS 1 dira : « Au début, on n'osait pas trop. Le rapport avec les animateurs s'est bien passé, ils nous ont intégrés. Alors, petit à petit, on s'est retrouvé sur le même plan que l'animateur principal. » Et un peu plus tard : « les animateurs nous ont intégré car c'était intéressant pour eux. Ils ont bien vu que la LSF pourraient leur apporter quelque chose, c'était donnant donnant. »

L'interprète se retrouve donc au cœur de tous les positionnements, il joue même un rôle plus complexe que les animateurs eux-mêmes, puisqu'il se retrouve à endosser le même rôle (ou pratiquement), et à faire entrer une communauté, jusque-là exclue, en communication avec une autre.

Le cadre de l'interprétation évolue donc en prenant conscience de ces objectifs. Cela nous rappelle à la définition de ce concept par Bélanger, interprète au Canada :

Toute communication repose sur une définition sociale de la situation dans laquelle elle se déroule. La reconnaissance de la situation se fait à partir d'un modèle ou d'un cadre que les acteurs peuvent rattacher à une

---

<sup>253</sup> Schmitt, 2016, op.cit. p.133

expérience culturelle. La définition de la situation se fait d'abord en donnant une étiquette qui correspond à un cadre d'interprétation puis en les ajustant pour arriver à une définition commune avec les autres participants.<sup>254</sup>

Dans ce genre de situation, qui pour nous s'apparente à un *projet*, le modèle ou le cadre auxquels se rattachent les interprètes est inédit. L'« étiquette », telle que la présente Bélanger, est difficile à trouver et c'est cette recherche de modèle idéal pour l'interprète qui le fait évoluer dans son espace politique, scénique et social.

De plus, l'interprète n'est pas seul à faire ses choix, il est influencé par le projet dans son ensemble, une équipe, des collègues à qui se référer. L'ILS 2 dira qu'il "s'est nourri des autres et de leur attitude", et l'ILS 3 "c'était un travail d'équipe, même avec le public sourd".

La coopération et la co-construction de la traduction prennent alors tout leur sens.

La gestion de ces multiples paradigmes est donc un travail qui appartient *in fine* à l'interprète, mais ce dernier se nourrit de multiples influences pendant toute son évolution.

Nous retrouvons ici la notion de *système* dont parle Bélanger. La définition du Larousse (2020) indique pour ce concept : « Ensemble de procédés, de pratiques organisées, destinés à assurer une fonction définie ».

L'interprétation serait alors un système de communication complexe. Bélanger continue en parlant d'« attache successive à des systèmes culturels » pour définir le va et vient de l'interprète entre les sourds et les entendants. Au-delà de deux systèmes propres ici, l'interprète jongle entre de multiples paramètres différents et autant d'acteurs.

L'interprète est réellement inscrit dans un système, puisqu'en traduisant, il ne se projette pas simplement dans la situation qu'il interprète, mais bien dans un système plus global. L'ILS 2 nous le fait comprendre en indiquant :

Une fois de plus, en tant qu'interprète, si on nous laisse un petit peu faire des choses "hors normes", ça peut permettre d'ouvrir des portes pour des personnes sourdes.

Ainsi, il questionne son positionnement par rapport à tout un système général, à une place des personnes sourdes bien après le seul exercice de traduction. C'est un projet de communication qui s'inscrit au présent mais aussi au futur : traduire mais aussi avoir conscience de sa propre traduction, aux choix *in situ* qui créent un précédent pour de futurs projets. Par exemple, ici la place sur la scène XBOX ne sera pas forcément remise en question sur de prochaines éditions. Les acteurs de la situation étant satisfaits du

---

<sup>254</sup> Bélanger, 1998a, p.3



projet, cette négociation qui a déjà eu lieu permettra à de futurs interprètes de s'inscrire dans un espace déjà déterminé.

Cette prise de conscience influence aussi les choix de traduction, comme nous l'ont indiqué les interprètes pendant les entretiens : "D'être là ça permet encore d'ouvrir une énorme porte, pour que les sourds puissent être présents, et les interprètes aussi plus tard. C'est une grosse industrie dans laquelle nous avons réussi à entrer." (ILS 2).

#### **4. Conclusion**

À la suite de nos analyses autour de ce corpus de l'interprétation des scènes XBOX lors de la Paris Games Week, nous souhaitons mettre en lumière les multiples espaces qui entourent une situation de communication donnée.

En effet, nous parlions de l'espace contextuel, qui permet de prendre en compte une situation un peu plus large que les alentours immédiats de l'interprète. Pour autant, cet espace contextuel est encore trop restreint au regard de ce que nous pouvons appeler *l'espace de projet*.

Cet espace de projet que nous avons identifié durant les analyses et entretiens du corpus de ce chapitre regroupe de multiples influences. En effet, au-delà des objectifs de communication usuels, il s'agit également de répondre à des objectifs d'équipe, des objectifs de communauté et des objectifs de client. Ce système est alors beaucoup plus complexe et influence de multiples façons les interprètes. Ces diverses injonctions influent sur l'espace interprétatif du professionnel : son espace de signation, son espace de travail dans un premier temps (sa place sur la scène, la relation avec l'animateur, le public, la gestion de la proxémie et de l'espace politique). Dans un second temps, son espace dans le projet de communication tout entier, sa relation avec l'équipe, le public, la collaboration et la co-construction de la traduction. Sa place dans la communauté, cet espace sociétal que nous avons identifié dans notre chapitre deux a aussi une importance, ainsi que sa place au sein du projet de scène bilingue. En effet, il interagit avec les autres acteurs du projet comme un professionnel de l'accessibilité, incarnant la langue des signes et l'inclusion. La situation de communication est alors plus étoffée qu'un moment T dans un objectif de communication identifié. À chaque interprétation, le professionnel évolue dans un système particulier qu'il est nécessaire de déconstruire pour mieux comprendre les influences sur les tactiques interprétatives.

Après ces analyses de divers corpus, nous souhaitons maintenant conclure nos réflexions en proposant une illustration de ce système complexe des espaces de l'interprète.

# Chapitre 6 : Proposition d'un Modèle d'espaces de l'interprète

## Introduction

Comme nous l'avons vu durant tout notre travail d'analyse et les différents apports théoriques que nous avons proposés, les paradigmes sont nombreux pour qualifier le rôle de l'espace en situation d'interprétation. L'interprète en langue des signes se trouve en effet confronté à une gestion spatiale multiple qui dépasse la simple gestion de l'espace linguistique de la langue.

Ainsi, plusieurs espaces ont été identifiés, établis selon plusieurs perspectives. Dans ce chapitre, nous allons décrire tous ces espaces en proposant des questionnements et réflexions autour de chaque entité. Nous interrogerons la notion même de *situation de communication* en proposant un concept plus global permettant d'entourer toutes ces influences.

Considérant ces espaces comme faisant écho aux *normes* identifiées par Toury (1995) ou Chesterman (1993), nous introduirons nos propos en comparant ces systèmes.

Nous décrirons ensuite le modèle que nous avons construit : MEDAILS, pour enfin détailler tous les espaces qui le composent. S'appuyant sur les théories spatiales déjà décrites (Pointurier, 2014), nous proposerons un dépliage plus détaillé des éléments spatiaux. Nous commencerons par détailler l'*espace de travail*, le plus évident en situation d'interprétation, pour conclure sur les enjeux essentiels de l'*espace de projet* et du *méta-espace*.

Enfin, nous discuterons autour du positionnement professionnel de l'interprète dans ce modèle. Nous conclurons en identifiant le rôle de ce MEDAILS et pourquoi, à nos yeux, il est fondamental d'en conscientiser tous les aspects afin de mieux appréhender le processus d'interprétation. Cet outil permet en effet une meilleure prise en compte de l'acte interprétatif dans son ensemble, une meilleure préparation en amont et donc une meilleure traduction *in fine*.

## 1. Le modèle MEDAILS : Modèle des espaces dans l'acte interprétatif en langue des signes

Après avoir cheminé à travers nos analyses et observations de nos corpus, voici le Modèle des Espaces Dans l'Acte Interprétatif en Langue des Signes (MEDAILS) que nous souhaitons présenter. Ce

modèle permet de visualiser l'interprétation, non plus comme une situation ponctuelle de communication, mais comme un événement plus large et plus complexe, un système spatial auquel l'interprète est confronté. Nous avons choisi de représenter ce modèle comme l'illustration d'une situation de communication. Il permet de visualiser tous les enjeux spatiaux qui entourent l'interprète et son acte de traduction.

### **1.1. Liste des espaces du MEDAILS**

Notons que les espaces que nous allons décrire peuvent en effet être nommés autrement : contexte, environnement de travail, place hiérarchique, etc. Cependant, il nous semblait important de proposer des termes inédits afin de souligner la nouveauté de ce travail de description. Cette recherche étant réalisée dans un but pédagogique, l'emploi d'un concept nouveau, non galvaudé (nous entendons souvent parler de « contexte », dans l'exercice de notre profession, sans l'avoir jamais réellement décrit) permet de prendre conscience, à notre sens, de la richesse de ce système et de mieux l'appréhender.

Voici un essai de représentation graphique des espaces qui constituent ce projet de communication, le modèle MEDAILS :

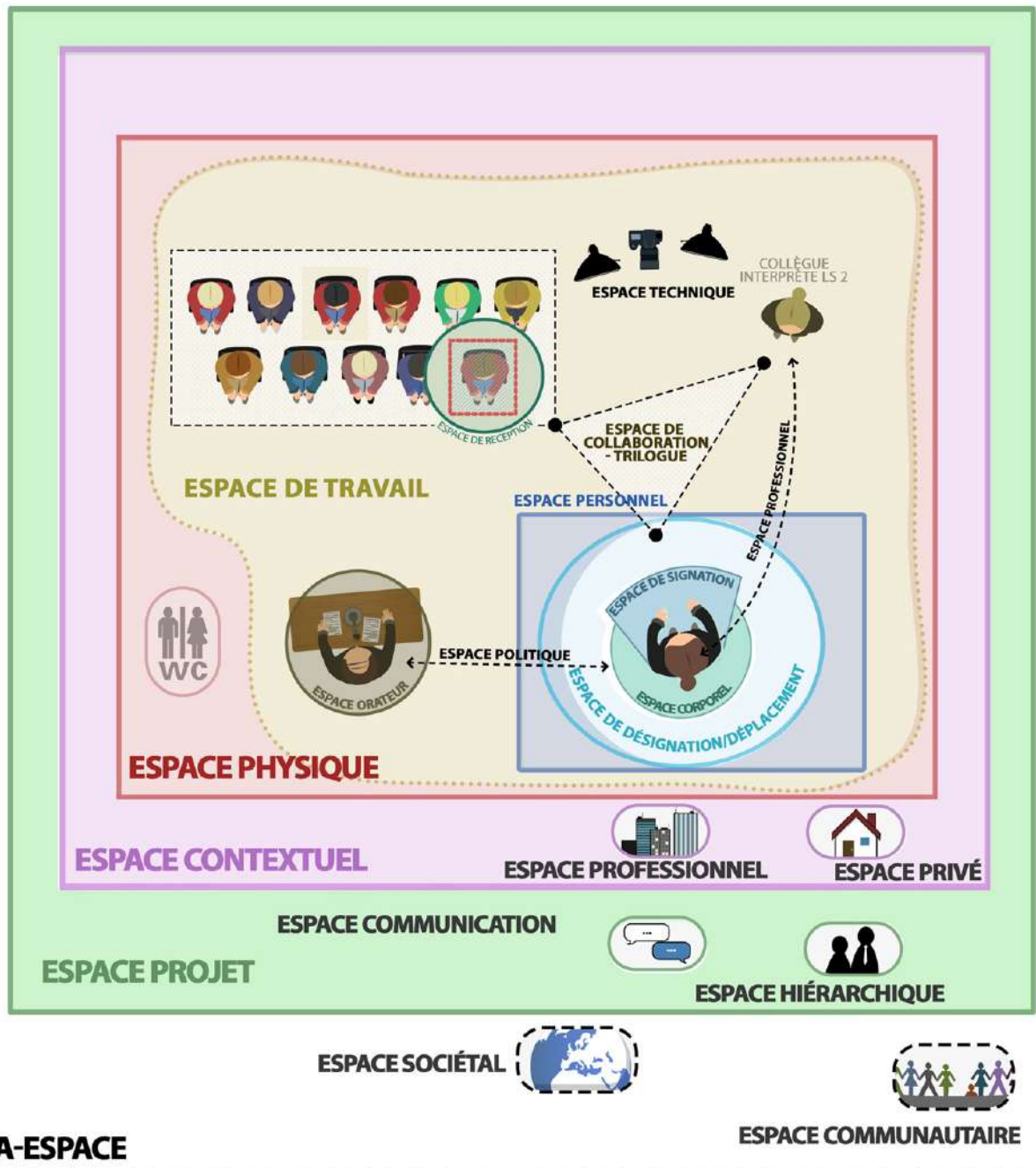


Figure 97 : Représentation graphique du MEDAILS

En complément, voici la liste des espaces que nous avons identifié comme composant ce projet interprétatif, sous forme de liste, car tous les espaces sont contenus les uns dans les autres, à la manière de poupées russes :

#### Métra-Espace

- Espace sociétal

- Espace communautaire

#### Espace du projet

- Espace de l'enjeu de communication

- Espace hiérarchique et économique

#### Espace contextuel

- Espace privé

- Espace organisationnel

#### Espace de travail

##### Espace physique / concret

- Espace de l'orateur

- Espace technique

- Espace de désignation / déplacement

- Espace de collaboration / trilogie

- Espace de collaboration professionnelle

- Espace de réception

##### Espace personnel

- Espace de signation

- Espace référentiel

- Espace neutre

- Espace géographique

- Espace hiérarchique

- Espace auto-référencé

- Espace corporel

- Espace politique / gestion de l'autre

L'interprétation, d'un point de vue contextualiste et fonctionnel, prend alors une envergure beaucoup plus grande à l'observation de ce schéma. En effet, au-delà même de la situation de communication, l'interprétation se révèle, après ces différentes analyses, être un événement plus large qui englobe d'autres réalités que le contexte physique et communicationnel des participants en présence.

Nous avons établi ce modèle en observant principalement des situations de conférences, mono-dialogiques, du français vers la langue des signes. Il serait judicieux de confronter ce modèle à d'autres situations d'interprétation, et identifier quels espaces les composent, y a-t-il des ajouts, des disparitions ?

Ce modèle permet de représenter les influences que subit l'interprète durant l'acte interprétatif. Certaines injonctions sont immédiates, ponctuelles, et répondent à un besoin de communication d'un instant T.

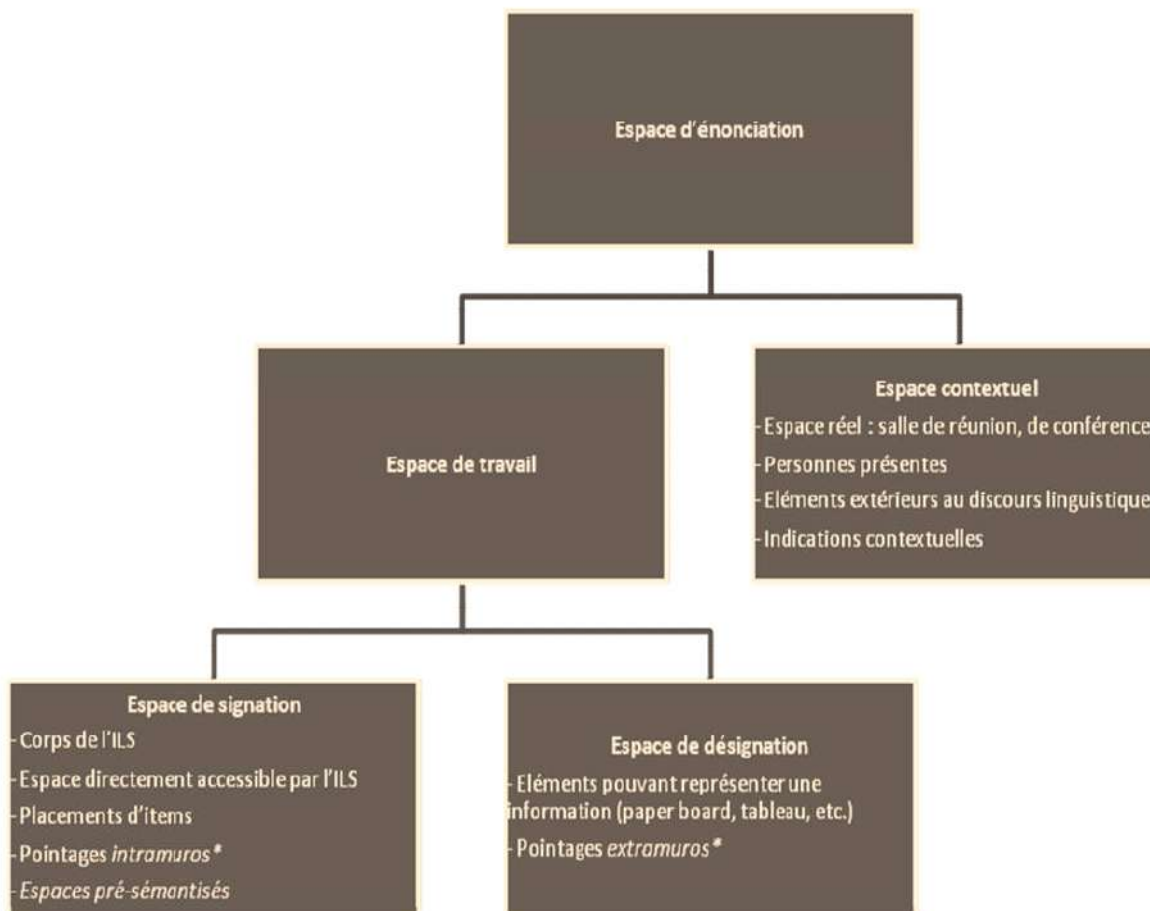
D'autres choix peuvent se faire en fonction du positionnement de celui-ci, de sa place dans l'espace social et communautaire.

Pour nous, ce modèle permet de prouver que l'interprétation est un système spatial dans son ensemble. Selon *le Robert 2022*, un système est un « ensemble abstrait dont les éléments sont coordonnés par une loi, une théorie », ce qui nous apparaît comme une bonne définition de l'acte interprétatif. En effet, ce système multi-dimensionnel, comportant des acceptions abstraites comme concrètes, permet de considérer l'interprétation comme un ensemble qui fait sens, non seulement circonscrit dans une situation d'interprétation, coordonné par une « loi », une éthique pourrait-on dire ici. De plus, voir l'interprétation comme un réseau spatial permet de mieux comprendre les paradigmes qui le composent et mieux les appréhender. En effet, un changement infime de cadre spatial, une décision qui modifie un espace (comme *l'espace politique* ou *l'espace de désignation* par exemple) peut avoir un réel impact sur l'enjeu de communication et la réussite de l'interprétation. Il est souvent dit qu'une même situation d'interprétation mais avec un interprète différent peut changer le cours de la communication, c'est également le cas pour n'importe lequel des espaces du MEDAILS.

## **2. Définition et description des espaces du modèle**

### **2.1.Introduction**

Au fil de nos analyses, de nos réflexions et de nos conclusions, nous avons identifié certains espaces ; nous allons maintenant tenter de les définir plus précisément afin de décrire ce MEDAILS. Comme nous l'avons présenté à la fin de notre chapitre un, Pointurier (2014) propose une représentation de l'espace d'énonciation de l'interprète qui constituerait le schéma suivant :



\*Nous qualifions de pointage *intramuros* ou *extramuros* les pointages internes ou externes à l'espace de signation respectivement.

Figure 98 : Schéma de l'espace d'énonciation de l'interprète (Pointurier, 2014)

Elle propose ainsi un découpage de l'espace contextuel en deux sous-espaces : l'espace de désignation et l'espace de signation, qui contiendraient les éléments linguistiques et sémantiques de la langue.

Néanmoins, le modèle des espaces proposé par l'autrice n'est pas descriptif mais interroge la notion de contrainte en interprétation LSF / Français, en référence au modèle d'efforts de Gile. Ainsi, reprenant certains items proposés par Pointurier, nous souhaitons aller plus loin dans sa proposition de modélisation. Pour nous, l'espace d'énonciation n'est pas découpé uniquement en un espace de travail et un espace contextuel, il est multiple et fait référence à des éléments plus complexes. Nous sommes partie de la situation de communication telle que nous la connaissons dans la littérature traductologique afin de construire un modèle spatial plus général. Il est entendu que nous parlons ici de la notion d'espace en interprétation ; en situation de conversation ou d'exposés, la notion d'espace varie et l'utilisation de la langue aussi.

Afin de modéliser ces éléments spatiaux autour de l'interprète et d'interroger la valeur de l'espace en situation d'interprétation, nous avons choisi de les identifier et de les classer par type général. Cependant, ces espaces ne sont pas figés et comme nous l'avons montré plus haut dans ce chapitre, ils sont amenés à

évoluer, et parfois même à se mélanger, même au cours de l'interprétation *in situ*. Cette proposition de schéma spatial est une ébauche concernant le tissu d'influence sur l'acte d'interprétation, il est nécessaire de l'éprouver et le questionner.

Après la représentation graphique que nous avons proposé plus haut dans ce chapitre, voici une proposition en arborescence afin de mieux appréhender la diversité de ces espaces :



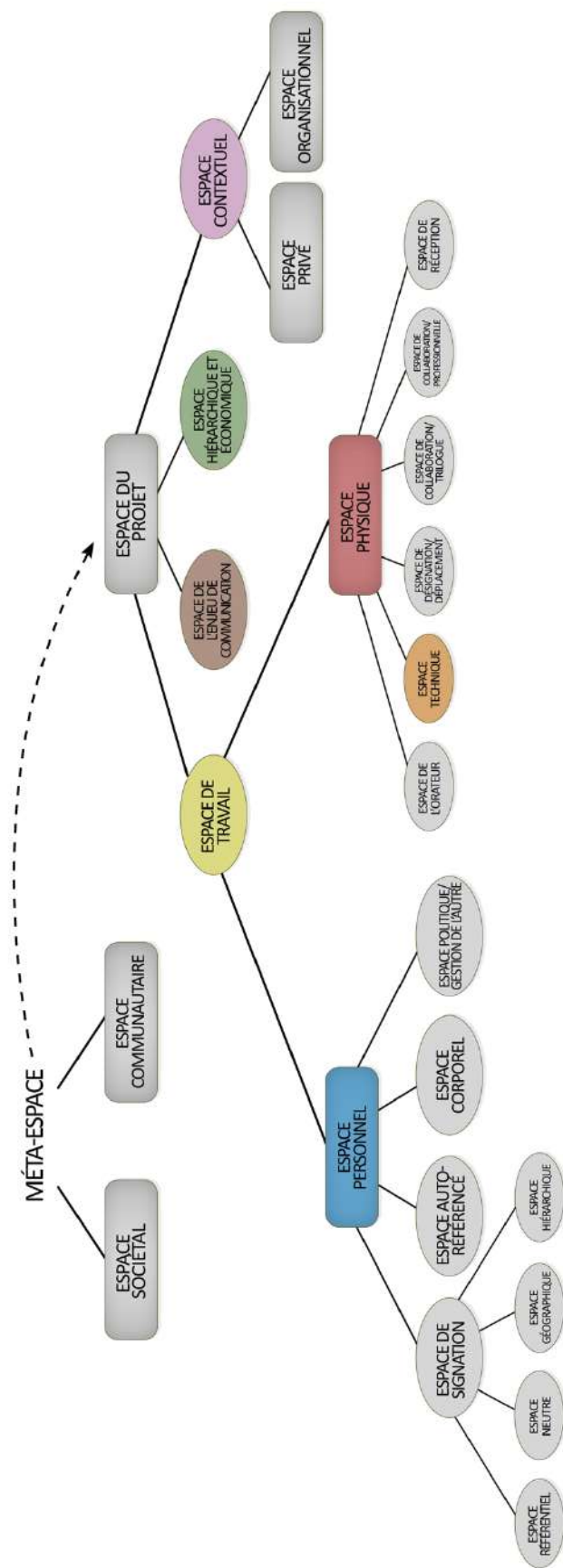


Figure 99 : Vision en arborescence du MEDAILS

## 2.2.Espace de travail

Avant de rentrer plus avant dans ce que nous appellerons non plus une *situation* de communication mais un *projet* de communication, nous aimerions d'abord présenter notre découpage de l'*espace de travail* (en jaune sur notre schéma). Reprenant l'item déjà identifié auparavant par Pointurier, cet espace est composé de deux sous-espaces, eux-mêmes composés encore de multiples ensembles. Il s'agit de l'espace identifié dans lequel se déroule la situation de communication. Il comprend à la fois l'*espace physique*, en rouge sur notre schéma (le lieu, la pièce, les personnes en présence ou non) et l'*espace personnel*, en bleu (le corps de l'interprète, sa relation avec le ou les locuteurs).

### 2.2.1. Espace physique

Il s'agit de la pièce, du lieu, de l'environnement dans lequel se trouve l'interprète pour traduire le discours concerné. Élément essentiel de la communication, puisqu'en fonction des critères de luminosité, de bruit, de proximité des espaces ou non (voir *espace de désignation* et *espace de l'orateur*), la situation peut évoluer. De plus, certains éléments inhérents au lieu de travail peuvent exercer une influence sur la concentration de l'interprète : fait-il chaud dans la pièce, froid ? Est-il face à son ordinateur ou bien sur la scène d'un amphithéâtre de 1000 personnes ? Est-il seul ou entouré d'une équipe ? Cet espace physique fait bien sûr partie de l'espace contextuel plus général. Cet espace physique répond à des enjeux de confort, besoin indéniable en situation d'interprétation. Le fait de traduire dehors, à l'intérieur, dans un environnement agréable ou au contraire assez stressant (bruits d'usines, couloir sombre, voiture...) a un impact sur l'interprète et donc sur sa gestion de l'interprétation, mais également sur les participants en présence. Sur place, il comprend l'endroit du relais, où il sera en binôme actif ou en repos si l'interprète travaille en équipe. Cela regroupe aussi la disposition des lieux : où est la sortie en cas de besoin, les sanitaires ? Est-ce que l'endroit est calme, le repos possible ?

Cet espace comprend, selon nos observations, six sous-espaces, qui vont de l'espace de l'orateur jusqu'à l'espace de réception des personnes bénéficiaires de la traduction.

### 2.2.1.1.Espace de l'orateur

L'espace de l'orateur est la place que prend le locuteur principal de la situation. Il peut être multiple, puisqu'il est conditionné aux nombres de personnes prenant la parole dans une situation particulière. Comme tous les autres, il peut être modifié au cours même de la situation. En situation de conférence et de discours d'un locuteur unique, il exerce une influence considérable sur l'espace politique et l'espace corporel de l'interprète (voir plus bas dans ce chapitre). Cet espace est également lié à la position hiérarchique de la personne ; en situation d'interprétation de service public, l'espace du médecin ou du policier a une importance dans les enjeux de discours, de la même façon qu'un directeur face à un salarié. Il est important pour l'interprète de prendre connaissance de la place utilisée par le ou les orateurs afin de se positionner correctement dans la situation. Pointurier dira à ce sujet :

Nous noterons au passage qu'en situation de liaison, la négociation de zones de travail n'est pas toujours une chose simple et requiert un certain tact de la part de l'ILS, au tribunal par exemple ou chez certains professionnels qui tiennent à matérialiser leur *place* dans la hiérarchie socioprofessionnelle par une frontière symbolique comme un bureau, une estrade.<sup>255</sup>

Cette *place* dont parle Pointurier est, à notre sens, l'espace de l'orateur, signifiant dans la situation de communication ici décrite.

De plus, cet espace occupé par le locuteur principal peut permettre à l'orateur de mieux comprendre et appréhender son vouloir-dire. Le voir déambuler ou non derrière son poste de travail, accompagner son discours de gestes, avoir un air hésitant... ces informations peuvent être tout-à-fait signifiantes dans l'interprétation.

Dans notre corpus du débat politique entre Macron et Le Pen, leurs attitudes réciproques apportaient beaucoup au discours et aux arguments énoncés. Ainsi, comme nous l'aborderons tout à l'heure en parlant des espaces en double interprétation, les interprètes ont besoin d'avoir cet espace de locuteur en visuel, c'est pour cela aussi que le retour image est indispensable en situation de conférence médiatisée. Les interprètes, dans notre corpus, s'imaginaient ainsi l'espace des deux candidats et ont pu ainsi se représenter la place des journalistes, d'Emmanuel Macron et de Marine Le Pen. Le retour image est toujours nécessaire en cas d'interprétation en "cabine", voir l'espace du locuteur est nécessaire pour une bonne interprétation.

---

<sup>255</sup> *ibid.* p 188

### 2.2.1.2. Espace technique

L'espace technique n'est pas visible, à notre sens, dans toutes les situations, il est le plus souvent matérialisé dans les interprétations médiatisées ou de visio-interprétation. Nous appelons *espace technique* l'espace de la caméra, du retour image, du retour son, des projecteurs, du fond etc. La place du matériel technique, et des professionnels allant de pair, est essentielle dans l'espace de travail de l'interprète en situation médiatisée. De la même façon que l'espace de travail est négocié, l'espace technique l'est aussi. Il est courant, au vu de la jeunesse de notre métier, que les techniciens chargés de la captation de la langue des signes oublient des éléments importants pour la bonne réalisation de la mission : son, retour image, cadre trop grand, fond non neutre etc. Au moment de la réalisation de la prestation, les interprètes doivent alors intervenir afin de proposer une solution pour la bonne tenue de la mission. Ils doivent ensuite gérer leurs propres tactiques spatiales avec le cadre caméra et l'espace qui leur est laissé. Dans notre corpus de l'entre-deux-tours par exemple, les interprètes ne peuvent beaucoup évoluer et sont restreints à un espace peu large, par rapport à une autre situation où l'interprète peut se déplacer (dans son espace de désignation par exemple).

Nous notons ici que l'aspect technique, qui prend son sens en situation médiatique ou d'interprétation à distance, va de pair avec la pratique de l'interprétation de conférence en langue vocale. En effet, c'est un élément prépondérant dans le bon déroulement de la situation, au point où certaines agences proposent la prestation technique comprise dans la prestation d'interprétation afin de garantir une bonne gestion de cet espace.

L'espace technique existe également en situation de visio-interprétation. En fonction de l'outil utilisé, ordinateur, tablette, smartphone, mais aussi du logiciel dont se sert l'interprète, cet espace peut être source de confort ou non. Il peut également être négocié, si la mission consiste à téléphoner pour une personne sourde dans la rue, sur un bout de banc, avec un matériel qui n'est pas le sien. La négociation technique existe alors, et cet espace doit être confortablement installé pour le bon déroulement de l'interprétation. Dans l'exemple ci-dessus, le téléphone doit pouvoir idéalement être posé afin de pouvoir signer des deux mains, comporter un kit main libre, etc., éléments qui peuvent évoluer en fonction des besoins de l'interprète sur place.

Nous remarquons également que cet espace technique a nécessité une montée en compétences chez les interprètes. En effet, l'apparition de nouvelles technologies pour l'interprétation (le centre-relais téléphonique<sup>256</sup> par exemple), ou une montée des interprétations médiatisées ou à distance (dues à la crise

---

<sup>256</sup> Il s'agit du "téléphone pour les sourds". Promulgué via le décret n°2017-875 du 9 mai 2017 et mis en place à partir du 8 octobre 2018, le service permet aux personnes sourdes de contacter n'importe quel interlocuteur au téléphone, en passant par une plate-forme d'interprétation à distance, voir <https://www.fftelecoms.org/nos-travaux-et-champs-d-actions/telecom-responsable/lancement-du-premier-service-de-telecommunications-interpersonnelles-dedie-aux-personnes-sourdes-malentendantes-sourdaveugles-et-aphasiques/>

sanitaire de 2020 - 2021) ont obligé les interprètes à assimiler un minimum de compétences techniques afin de mener à bien leur interprétation, et de parler la même « langue » que les équipes techniques. Néanmoins, l'inédit de l'aspect technique du métier, qui nécessitait auparavant uniquement le corps de l'interprète et une bonne lumière, est une contrainte pour certains interprètes, peu à l'aise avec l'outil informatique ou le langage technique associé.

Cet espace est ainsi fondamental dans le bon déroulement de la situation.

### 2.2.1.3. Espace de désignation et de déplacement

L'espace de désignation a déjà été défini par Pointurier (2014) dans son étude autour des contraintes de l'interprétation. Elle le décrit comme "l'ensemble des éléments présents dans le lieu où se déroule l'évènement et qui peuvent, à un moment donné de l'interprétation prendre une valeur sémantique par le déictique (l'interprète pointe un mot, un schéma ou désigne une personne présente dans la salle)"<sup>257</sup>. Cet espace est donc une zone assez mobile, qui peut regrouper à la fois l'*espace personnel* de l'interprète, mais aussi l'*espace politique* et l'*espace du locuteur*. Au contraire de l'espace physique sur lequel il a peu d'influence, ici c'est une zone primordiale dans son espace de travail afin de mener à bien son interprétation. En effet, il est monnaie courante dans l'exercice de traduction d'ajouter des informations au discours en utilisant les informations concrètes, à portée, afin que le discours prenne sens. Certains codes lexicaux peuvent également être mis en place grâce à la présence de ces outils réels, présents dans l'espace. Par exemple, si la présentation projetée du locuteur présente deux schémas, l'un vert et l'autre bleu, il peut être judicieux de traduire "schéma bleu" et "schéma vert" si le titre des schémas ne permet pas une tactique plus rapide (notamment dans le domaine scientifique). Cet espace a aussi un impact sur la gestion de l'attention visuelle des bénéficiaires de la traduction, qui doivent ainsi « jongler » entre l'espace désigné par l'interprète pour appuyer sa traduction et la production signée en tant que telle.

De plus, il est probable que durant l'interprétation, l'interprète soit amené à se déplacer dans cet espace, pour justement avoir à portée une information signifiante. Faisant évoluer alors la place de chacun (parfois le locuteur se déplace dans l'autre sens pour laisser la place à l'interprète, ou au contraire le gêne dans sa progression) et les espaces déterminés au départ, l'interprète modifie son espace de travail.

Ce déplacement peut avoir plusieurs conséquences sur le discours traduit car beaucoup d'espaces sont alors impactés par cette modification. Si l'espace politique, entre l'interprète et le locuteur principal, se réduit, alors une négociation légère de la part du professionnel sera nécessaire afin d'« expliquer » son geste.

---

<sup>257</sup> *ibid.* p 161

L'espace de réception du bénéficiaire est lui aussi influencé par ce déplacement, la personne recevant la traduction devant s'adapter à ce nouveau positionnement.

De plus, cet espace de désignation est parfois réduit au minimum, interdisant tout déplacement, notamment en cas d'interprétation médiatisée où le professionnel traduit face caméra. Le cadre est fixe et prévu dès le départ, l'interprète est dans l'impossibilité de faire évoluer cet espace. L'espace de désignation devient alors un espace virtuel, que l'interprète imagine sans s'appuyer sur l'information concrète. Par exemple, lors de traductions médiatisées de membres du gouvernement, ces derniers présentent parfois des diapositives explicatives. Afin de proposer une référence qualitative au public, l'interprète devra alors se renseigner sur le cadre final : le document est-il projeté à sa gauche ou à sa droite ? Vers quel espace virtuel doit-il utiliser un déictique si besoin ? Il est courant que l'interprète pointe de l'autre côté. Cette confusion est consécutive de plusieurs facteurs : le retour image est en miroir par rapport à la vraie situation, l'espace de travail peut ne pas correspondre visuellement à ce que l'interprète avait en tête. D'autre part, si l'espace technique n'est pas négocié correctement alors il n'y a pas de réelle collaboration entre l'interprète et les techniciens, et le professionnel ne peut pas identifier à quel endroit seront projetées les slides. Nous observons sur la figure ci-dessous que l'interprète pointe du doigt le schéma tout en se trompant de côté.

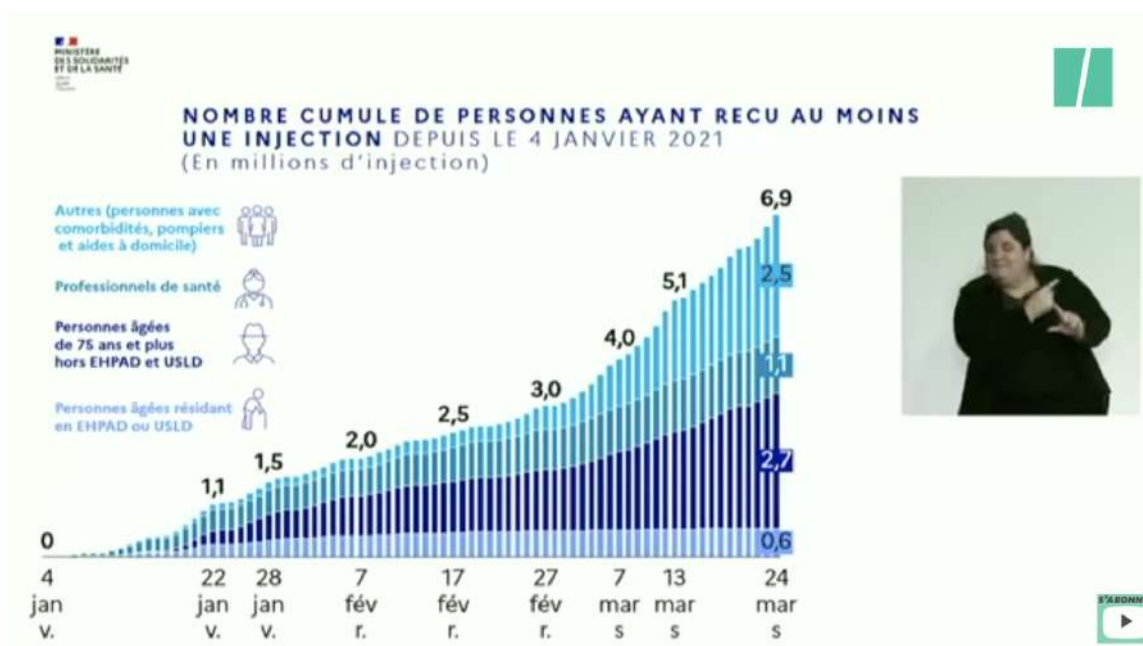


Figure 100 : Capture d'écran du discours d'Olivier Véran le 25 mars 2021, Huffington Post

Cet espace de désignation regroupe donc l'espace réel, contenant des informations pertinentes pour le discours, autour de l'interprète. Même en situation de conférence, il existe et peut être utilisé par les professionnels pour ajouter des informations pertinentes.

### 2.2.1.4. Espace de collaboration : le trilogue

À la façon dont Seleskovitch (1968) décrivait le *trilogue*, nous avons identifié un espace pouvant représenter cette situation, l'espace qui englobe à la fois le locuteur principal entendant, le locuteur sourd et l'interprète. À notre sens, c'est un espace de collaboration particulier, source d'interactions visibles et invisibles. C'est la place comprise entre les parties prenantes de la communication : primordiale en interprétation de service public, elle est moins porteuse de sens en situation d'interprétation de conférence. Dans cet espace du trilogue peuvent se passer des échanges de regards et des interactions sociales et dynamiques. La collaboration peut se matérialiser par des rétroactions de la part du bénéficiaire de la traduction, des échanges d'informations entre les trois participants, tel que "je ne vais pas trop vite ?" de la part du locuteur entendant ou bien "oui oui, j'ai compris" de la part du bénéficiaire sourd en réponse à une dactylologie<sup>258</sup>.

Cet espace est important dans la gestion de la situation de communication, car c'est dans celui-ci que l'interprète puise ses "indices" de communication, tels que les appelle Pym (2008)<sup>259</sup>. Il repère ainsi au fil de son interprétation si le message passe, si les enjeux évoluent et comment les participants réagissent à leur dialogue. Cela lui permet de s'adapter au fur et à mesure des échanges.

De plus, nous pouvons réfléchir au parallèle entre cet espace du trilogue et l'espace discursif. Salazar Orvig (1999) définit ainsi ce dernier : "On entend par espace discursif le réseau de significations qui se tisse au cours de l'échange verbal, et par rapport auquel tout énoncé prend sens"<sup>260</sup>. Pour elle, il s'agit d'un lieu de construction du sens. Le dialogue est l'idée même d'apparition du sens petit à petit, construit par les interlocuteurs en présence. En situation d'interprétation, le professionnel crée également du sens avec les usagers en présence. Nous pouvons en effet faire le parallèle avec les enjeux de communication pendant une situation d'interprétation, c'est au fur et à mesure du discours, du trilogue, que le sens se tisse et que la communication se crée entre les participants. L'espace évolue lui aussi, tout comme le sens et la communication.

L'autrice parle d'étapes de "mise en résonance" de termes, de concepts, qui font appel à des références personnelles chez chacun des interlocuteurs et permettent de construire un discours compréhensible par tous ceux en présence. Elle identifie ainsi l'évolution du discours comme une "dynamique du flux" qui évolue perpétuellement et n'est jamais figée. L'espace discursif est ici un lieu où se construit le discours, qui n'est pas seulement porté par les mots prononcés par les interlocuteurs mais aussi par ce qui les entoure.

---

<sup>258</sup> Il est en effet assez courant que dans une interprétation directement adressée (la plupart du temps en interprétation pédagogique ou de service public), les tactiques énergivores utilisées par l'interprète ne soient pas effectuées jusqu'au bout, l'interprète s'assurant que le bénéficiaire ait compris l'information avant la fin de la tactique (par exemple, l'épellation du début d'un mot jusqu'au feedback de la personne pour dire qu'elle a saisi le contexte). Voir à ce sujet les travaux d'Arcambal, 2022

<sup>259</sup> « indices de contextualisation » (Gumperz : 1982, in Pym 2008)

<sup>260</sup> Salazar-Orvig, 1999, p.158

Cet aspect fait écho à notre description de l'espace de projet, l'espace contextuel qui entoure l'interprète (chapitre cinq). Cet espace est tout autant signifiant dans la prise en compte des enjeux que le discours lui-même. C'est la situation tout entière qui crée le discours, le langage et l'extra-langagier sont signifiants. Ainsi, Salazar Orvig parle du discours comme un partage de communication, un échange intéressé par les deux parties pour remplir le but de la communication. De plus, il est nécessaire de noter que les deux parties en présence ne poursuivent pas nécessaire le même objectif, l'interprète doit donc se positionner différemment selon qu'il incarne l'un ou l'autre interlocuteur.

De surcroît, la temporalité du discours est particulière puisque ce dernier se nourrit de l'expérience partagée des interlocuteurs. Plus les échanges avancent, plus les participants ont une "mémoire discursive" et ajoutent ou complètent des éléments ayant apparus plus tôt dans le discours. L'espace discursif, tout comme l'espace de la communication, évolue ainsi de façon synchronique (il est modifié en fonction du comportement des participants en présence), mais aussi diachronique (tout au long de la discussion). Ces éléments font ainsi écho à l'idée de co-construction du sens (Wadensjö, Pointurier) en interprétation. Le discours, tout comme l'interprétation, est une création commune de tous les participants en présence, régi par un ensemble complexe d'influences spatiales.

De plus, ce qui crée l'espace discursif comme une situation d'interprétation est la présence d'un savoir partagé par tous. Même si les personnes ne se connaissent pas, il est évident qu'un patient derrière le bureau d'un médecin, un praticien et un interprète, même en se rencontrant pour la première fois, savent que le but de l'entretien est nécessairement médical, ils savent également qui est le médecin et qui est le patient, qui a le "savoir" majoritaire et qui est en demande. Ces schémas de communications sont partagés par tous, et font partie de l'espace de collaboration. Ces significations macro-communicationnelles n'ont pas besoin d'être explicitées, mais pour autant cadrent les échanges. Or, l'interprète est partie prenante de cet espace. Ne serait-ce que sa présence indique au professionnel et au bénéficiaire qu'ils ne partagent pas la même langue, et donc par extension pas la même histoire, pas les mêmes références culturelles, etc. Cet espace de significations partagées, cet espace discursif est, pour nous, l'espace du trilogue en situation d'interprétation. Selon nos observations de terrain, nous avons identifié cet espace virtuel comme un triangle équilatéral (nous ne parlons pas de place physique ici, mais bien de l'espace de la communication, l'espace du trilogue). Chaque point étant symbolisé par un participant du trilogue, si les dimensions du triangle changent, le centre de gravité est modifié. De plus, ce barycentre évolue en fonction du poids de chacun des sommets du triangle. Si un des points de la figure (et donc un des participants) prend plus de poids qu'un autre, alors le centre de gravité doit nécessairement trouver une nouvelle place et se réaligner. Il s'agirait de tester et analyser cette assertion, mais si nous considérons la communication comme une figure géométrique, alors l'interprète est le garant de la position du centre de gravité.



En situation de conférence, cet espace est plutôt abstrait, mais souvent imaginé par les interprètes en situation. Nous avons en effet remarqué dans notre corpus préliminaire, ainsi que dans notre corpus principal, que même face à une caméra, les professionnels imaginent leur public et s'adaptent à ce qu'ils pensent être compris de tous. Néanmoins, ils n'ont pas de retours en direct, ni d'interactions en règle générale avec le ou les locuteurs principaux, cet espace prend donc moins d'importance en conférence qu'en interprétation de service public, où il est fondamental. De plus, si nous reprenons l'idée d'un espace de significations partagées avec le locuteur principal, en situation de conférence cet aspect n'existe généralement pas. En effet, dans un discours politique par exemple, si l'interprète n'est pas sur scène à côté de l'orateur, ce dernier oublie la majeure partie du temps qu'il est interprété. Il est alors indépendant dans son espace de discours, et n'est pas en collaboration directe avec l'interprète et le bénéficiaire de la traduction. L'espace du locuteur devient hermétique.

#### *2.2.1.5. Espace de collaboration professionnelle : l'aide, le soufflage*

En dehors des situations d'interprétation de service public, où il est rare d'intervenir à deux professionnels (même si cela peut arriver), les interprètes travaillent la plupart du temps en binôme ou en trinôme. Au-delà de la nécessité cognitive et physique qui engendre cette organisation, l'équipe est aussi indispensable au bon déroulé de l'interprétation. En effet, idéalement, durant l'acte d'interprétation, le professionnel n'est pas seul et travaille en collaboration avec son collègue. Principe de "soufflage" ou de "collaboration", l'idée est de partager certaines contraintes à deux. En effet, nous avons observé l'importance primordiale de l'équipe dans notre corpus de l'entre-deux-tours. L'interprète en "binôme actif" se situe près de la caméra, afin d'être dans le champ de vision de son collègue, et peut ainsi l'aider à appréhender le discours. Il a un rôle d'aide et de soutien. En cas d'information manquante, il peut ainsi signer une date ou un nom propre à son collègue, mais aussi indiquer un contresens en communiquant le sens réel à l'interprète actif. En effet, il est en situation d'interprétation "passive", sa concentration est donc différente car elle est portée sur l'écoute active du discours et non sa reformulation. Prenons en perspective le modèle d'efforts de Daniel Gile (2009), qui propose la description de l'acte d'interprétation comme la somme de l'Effort de Réception (ER), l'Effort de Production (EP), l'Effort de Mémoire (EM) et l'Effort de Coordination (EC). Selon nos observations, l'interprète en situation de binôme actif porte alors ses efforts sur la réception (ER) et éventuellement la mémoire (EM), attendant que l'interprète actif utilise ou non les informations données. Les efforts sont ainsi similaires entre les deux positions active ou passive. L'aide de l'interprète en binôme peut éviter certaines omissions et permet un partage de l'élaboration du

sens dans certaines situations. La présence d'un binôme actif peut ainsi permettre de partager la charge cognitive et pallier aux éventuels manques de l'interprète en situation d'interprétation.

Néanmoins, nous observons que l'interprète actif doit nécessairement porter également son attention sur son collègue, en plus des autres efforts nécessaires à l'interprétation. Cela peut peut-être rajouter un élément de plus dans l'effort de coordination, mais confirmer ces données il semblerait nécessaire de réaliser des analyses plus poussées sur le rôle de l'interprète en binôme actif. En effet, nous avons observé sur le terrain que certains interprètes considèrent parfois cette aide comme une contrainte supplémentaire ; le soufflage nécessite en effet une complicité professionnelle entre les deux interprètes et une expérience dans la collaboration pour que celle-ci se passe bien. En effet, pour l'interprète actif, choisir d'utiliser ou non cette aide est une charge cognitive supplémentaire (parfois influencée par le fait de ne pas souhaiter être impoli, maladroit, incertain du sens proposé, etc).

Toujours est-il que nous observons ainsi un autre espace qui a son importance dans l'acte d'interprétation : l'espace de collaboration. En effet, au-delà de l'aide à proprement parler pendant le discours, ce dernier peut jouer un rôle de coordination de la situation : indiquer un prochain relais, donner une information de contexte (en informant son collègue d'un événement trop loin de lui, etc.) ou même préparer un café ou de l'eau pour le prochain relais. Cette coopération professionnelle paraît triviale mais joue aussi sur la position de l'interprète actif et sur sa gestion du contexte de communication. De plus, cet espace varie en fonction de la relation entre les interprètes : s'ils se connaissent, il peut être chargé en interactions et source de confort (ou même de réconfort !) ou bien disparaître s'il n'y a aucune interaction entre les interprètes.

#### *2.2.1.6.Espace de réception*

L'espace de réception est l'espace occupé par le ou les bénéficiaires de la traduction. Lui aussi, comme tous les autres, ne prend pas la même forme en fonction du discours interprété. En situation d'interprétation de service public, il sera dans le triangle du trilogue, tandis qu'en situation de conférence in situ il sera dans le public, parfois invisible aux yeux de l'interprète. Cet espace que nous appelons espace de réception est également la place prise par l'interprète dans la transmission de la langue. Ainsi, lorsque l'orateur et l'interprète sont sur scène, les bénéficiaires ont-ils un champ visuel confortable afin de percevoir les deux en même temps ? L'interprète est-il bien éclairé ? À-t-il des conditions de travail confortables qui permettent une réception de la traduction optimale ?

En situation d'interprétation médiatisée, et notamment télévisuelle, l'espace de réception de l'interprète est la place qu'il occupe à l'écran. Est-il situé dans un médaillon de médiocre qualité, ou bien dans un rectangle en paysage occupant un tiers voire un cinquième de l'écran ? Y a-t-il deux interprètes si les interactions

sont nombreuses ? Comment la personne sourde reçoit-elle la traduction, sur quel support, un téléphone, une tablette, un téléviseur ? En fonction de ces différents paramètres, le confort de réception n'est pas le même pour les bénéficiaires.

Bien que ne concernant pas directement les interprètes, nous avons remarqué qu'il était pourtant primordial dans la prise en compte générale de la situation de communication pour le professionnel. En effet, cet espace de réception est en étroite lien avec l'espace technique que nous décrivons plus haut dans ce chapitre. Il n'est pas rare de voir ainsi les interprètes négocier leur espace de réception comme ils négocient leur espace de travail ou leur espace technique. Dans notre vie professionnelle, nous avons même organisé des réunions de travail avec nos clients, concernant cet espace de réception, afin que ce dernier évolue toujours vers une réception plus confortable.

Car la façon dont les bénéficiaires reçoivent l'interprétation a un réel impact sur la façon dont traduit le professionnel. En effet, le sentiment d'une « bonne » ou d'une « mauvaise » traduction va souvent de pair avec la place qu'occupe l'interprète sur l'écran. Ainsi, en situation médiatisée où le médaillon final se révèle très petit et dans laquelle la langue des signes n'est pas compréhensible à moins d'avoir le nez sur l'écran, il nous est déjà arrivé d'assister à un sentiment de découragement des interprètes se préparant à traduire. Lors de la situation du 14 octobre 2020 (voir à ce sujet notre chapitre trois), le moment était historique pour deux raisons, la double interprétation de la parole présidentielle et pour l'espace de réception qu'il offrait aux bénéficiaires.

Ainsi, lors de la prise de parole télévisée du président Macron le 25 mars 2020, lorsque l'interprète est apparue à taille réelle derrière celui-ci, le moment fut historique pour la communauté des personnes signantes. C'était la première fois que visuellement, à la télévision, la langue des signes apparaissait à la même place que la langue française, par le truchement d'une interprète. L'espace de réception est complètement bouleversé ici, puisqu'il occupe la moitié de l'écran. De plus, l'image qu'il renvoie de la position politique de la langue des signes est très importante - même s'il s'est avéré finalement qu'il ne s'agissait pas d'un choix politique mais simplement pratique, crise sanitaire oblige (voir chapitre trois).



Figure 101 : capture d'écran du discours de Macron à Mulhouse, le 25 mars 2020

Ainsi, dans cette situation particulière, l'espace de réception du discours n'a pas eu un impact direct sur l'interprète elle-même (comme elle le racontera aux médias), mais pour toutes les interprétations qui ont suivi. En effet, au début de la crise sanitaire, les interprètes apparaissent, après Mulhouse qui a fait jurisprudence, à taille réelle à côté des membres du gouvernement lors des points Covid-19 notamment. Les interprètes avaient conscience de cet espace de réception "taille réelle", et cette information semble avoir influencé leur manière de traduire.

De plus, au fil de nos échanges entre pairs, il nous est arrivé également de discuter autour des tactiques employées à l'écran. En effet, l'effort d'écoute pour les usagers n'est pas le même face à un interprète en deux dimensions à travers un écran qu'en taille réelle sur une scène proche d'eux. Les signes sont alors parfois modifiés ou certaines tactiques préférées afin de penser au confort d'écoute des personnes signantes.

L'espace de réception est ainsi étroitement lié à l'espace politique, puisqu'il concerne aussi la place que prend l'interprète sur scène. Ainsi, comme nous l'avons remarqué dans notre corpus PGW, l'espace de réception est au départ situé à l'arrière de la scène, dissocié des animateurs principaux. Finalement, au fur et à mesure des interprétations, l'espace de réception sera parallèle à l'espace politique, l'interprète se retrouvant finalement au centre de la scène, au milieu des animateurs.

Nous remarquons donc ici que cet espace de réception fait partie intégrante de la situation de communication et même du *projet de communication* dans son ensemble.

### 2.2.2. Espace personnel

L'espace personnel est identifié comme l'espace autour de l'interprète, qu'il occupe seul pendant son interprétation et doit gérer de manière indépendante. Cet espace est composé de plusieurs sous-ensembles pertinents. Tout d'abord, l'espace de signation qui est l'endroit de la langue des signes ; dans cet espace clairement identifié se trouve d'autres sous-espaces que nous nous sommes attachés à définir ici. Ensuite, l'espace auto-référencé, qui fait également partie de la langue en elle-même mais qui se situe directement sur le corps de l'interprète. Puis, son espace corporel et enfin ce que nous avons appelé l'espace politique.

#### 2.2.2.1. *Espace de signation*

L'espace de signation a déjà été défini dans notre chapitre un et a fait l'objet d'études linguistiques autour de son utilisation dans la langue des signes. Il est ainsi le plus aisé à définir dans notre modèle ; c'est l'espace linguistique de la langue. C'est dans cet espace, situé autour du corps de l'interprète, que la langue prend sens et permet la parole.

Cet espace est néanmoins découpé en sous-espaces, identifiés par les linguistes (Millet, 2006) comme étant signifiant à certains moments du discours, en fonction du choix du locuteur. Millet dit ainsi que l'espace de signation est composé de "certaines portions [...] pertinentes dans le cadre de l'élaboration syntaxique et discursive."<sup>261</sup>

Cet espace linguistique comporte en effet plusieurs sous-espaces que nous avons identifiés. Ils sont en effet les mêmes physiquement, et peuvent même parfois se superposer, mais portent des valeurs distinctes.

##### 2.2.2.1.1. Espace référentiel

Cet ensemble constitue l'espace de signation mais n'est activé que lorsqu'il accueille les entités spatialisées dans l'espace. Il prend forme et sens lorsque le locuteur décide de positionner des actants et les faire interagir. Il accueille les déictiques et est réactivé lorsque le discours le demande (par le regard ou un déictique manuel). Certains linguistes l'ont ainsi identifié comme étant plutôt l'espace de la parole, tandis que l'espace de signation serait celui de la langue (Braffort, introduction à ses travaux de recherche,

---

<sup>261</sup> Millet, 2006, op. cit. p. 98

2010). Cet espace n'est pas normé, malgré quelques tentatives à ce sujet (Bélanger, 2006). Aucun espace ne porte réellement de valeur figée dans le discours, il évolue au fil des choix de l'interprète.

#### 2.2.2.1.2. Espace neutre

Dans son schéma sur les espaces pré-sémantisés (Millet, 2004), l'auteur propose un espace neutre qui serait situé devant le signeur, au niveau médian de son espace linguistique. À notre sens, après analyses et observations sur plusieurs de nos corpus, cet espace non référentiel peut être situé n'importe où dans l'environnement qui entoure le signeur. Par exemple, comme nous le remarquons sur l'ILS 1, l'utilisation de la dactylogogie est réalisée en espace neutre. Pour autant, l'interprète place son épellation en haut à droite, espace plus ergonomique pour la réception comme la production du terme. Ainsi, à notre sens, l'espace neutre en interprétation est un espace utilisé pour proposer un terme ou un pan de discours qui n'aura pas nécessité à être réactivé plus tard. Il n'a pas de relation directe avec les autres entités déjà placées ou l'environnement de travail, mais peut être situé n'importe où dans l'espace linguistique.

#### 2.2.2.1.3. Espace géographique

Il nous semble intéressant ici de différencier l'espace référentiel, qui accueille les entités du discours selon une hiérarchie et une organisation relative aux choix de l'interprète, et l'espace que nous proposons d'appeler géographique. En effet, nous l'avons vu lors de l'analyse de notre corpus et des choix autour de l'idée de "travailleurs détachés", l'espace utilisé est celui qui, ramené à une plus petite échelle bien évidemment, fait directement référence à la position géographique des uns et des autres. Ainsi, la France sera parfois matérialisée par l'espace situé devant soi, tandis que les Etats-Unis seront à gauche de l'espace du signeur et la Russie à droite. Cet espace géographique est une carte virtuelle placée devant l'interprète qu'il peut activer au moment qui lui semble pertinent pour parler d'une relation géopolitique par exemple. Cet espace est à notre sens différent de celui qui accueille véritablement une entité (espace référentiel) car il est assez normé chez les locuteurs de la langue des signes. En fonction de l'endroit où l'on se trouve lorsqu'on parle de tel ou tel pays, les positions géographiques évoluent. Cet espace peut recouvrir une carte du monde, mais également à un niveau plus petit une carte spatiale de la maison, ou du bâtiment où se trouvent les usagers par exemple. L'interprète aura tendance à utiliser cet espace "réel" afin de rendre son interprétation pertinente, en positionnant le salon ou la cuisine à l'espace où il est vraiment dans la maison, tout ceci dans son propre espace de signation. Ce savoir partagé est essentiel dans la bonne tenue des échanges et fait partie des choix tactiques essentiels pour le professionnel (voir l'espace de

désignation). Néanmoins, cet espace géographique peut être tout-à-fait bouleversé ou effacé en fonction du discours traduit. L'usage veut qu'en effet certains espaces soient réellement référencés, mais pour autant nous avons observé sur le terrain que les États-Unis ou la Russie pouvaient prendre une toute autre place que celle qu'ils occupent sur une carte du monde.

De plus, il est intéressant de noter ici que cet espace géographique peut demander un effort supplémentaire de la part de l'interprète. En effet, il n'est pas rare et nous l'avons aperçu durant notre corpus, que l'interprète marque une petite hésitation avant de placer un pays ou une région du monde. Le choix d'utiliser l'espace géographique est fait, généralement, pour éviter d'avoir à épeler le pays ou la région. Il est donc important de ne pas se tromper sur la référence géographique proposée, et de ne pas placer l'Ouzbékistan au mauvais endroit sur la carte ! Cet appel à des savoirs parfois enfouis peut se révéler être une contrainte supplémentaire, nous commenterons cet aspect plus bas dans ce chapitre.

#### 2.2.2.1.4. Espace hiérarchique

Nous avons identifié cet espace dans le positionnement des entités telles que les “grosses entreprises” ou les “petites entreprises” dans notre corpus. De la même façon, les politiques et les salariés étaient souvent placés au même endroit chez tous les interprètes. Cet aspect reprend l'idée de placer les entités selon la logique partagée par tous “Dieu est en haut, les hommes en bas” (Pointurier, 2012). Il semble que ces relations spatiales hiérarchiques ne soient identifiées que lorsqu'il s'agit de système politique, professionnel ou familial. De plus, parfois ces systèmes sont bouleversés et en fonction du propos énoncé, ils peuvent s'inverser. Néanmoins, leurs relations actanciennes sont spatialisées d'une façon propre et souvent en opposition ou en regroupement.

La composition précise de l'espace de signation et son utilisation en situation d'interprétation nécessiterait des analyses comparatives plus détaillées, poursuivant nos recherches (chapitre trois). En effet, la recherche sur l'espace en linguistique est encore jeune, et la pratique peu définie.

#### 2.2.2.2. Espace auto-référencé

L'espace d'auto-référencement est situé directement sur le corps de l'interprète. Utiliser son corps fait partie de la langue des signes, au-delà de l'espace situé juste devant soi. En effet, les références déictiques peuvent parfois se situer directement sur le corps humain, comme si nous parlons d'organes, de

membres du corps, etc. (le signe standard pour “foie” consiste à pointer là où il est situé dans le corps associé à une labialisation). De même, en langue des signes, le corps peut être utilisé comme une carte virtuelle (nous notons ici que l'*espace géographique* est donc bouleversé et se retrouve superposé à l'espace auto-référencé), afin de parler de villes de France par exemple.

Cet espace peut parfois devenir encombrant, comme le soulignait Pointurier (2016) dans son article sur l'invisibilité du corps de l'interprète. En effet, dans des domaines plus sensibles comme la sexualité ou la violence, utiliser son espace corporel pour faire référence à des concepts peut être compliqué. Le choix de l'interprète peut alors varier, utiliser son corps comme un espace ou mettre les signes à distance.

### 2.2.2.3. *Espace corporel*

L'espace corporel est tout simplement le corps de l'interprète. Il ne prend sens dans la langue uniquement au moment où il est activé pour devenir un espace auto-référencé. Pour autant, il est visible de tous dès son apparition sur scène par exemple et devient alors un espace qui peut influencer aussi le professionnel. La position sur scène, la tenue vestimentaire ou encore les chaussures peuvent influencer l'interprétation. Ces détails peuvent paraître triviaux, mais à notre sens font partie à part entière d'une situation de communication. En effet, si vous aviez prévu d'être assis derrière une table en réunion et que vous êtes finalement sur une petite estrade face à une assemblée de personnes, avez-vous les chaussures adaptées ? Sont-elles assez confortables pour tenir debout pendant un long moment ? Avez-vous une veste qui vous permet d'être libre de vos mouvements ? Vous sentez-vous à l'aise ? C'est cette notion de confort qui peut parasiter la concentration et donc les ressources cognitives de l'interprète (Gile, 1992). Pointurier (2014), indique ainsi :

Ce point est régulièrement abordé lors des formations d'interprètes, à savoir comment se présenter physiquement, comment ne pas attirer l'attention sur soi au-delà du message que l'on véhicule et, enfin, comment modérer ce qui est souvent perçu par les auditeurs entendants comme l'attraction du jour<sup>262</sup>.

Elle continue un peu plus loin :

Parce que son corps est omniprésent dans l'élaboration visuelle du message, l'ILS fait attention à plusieurs niveaux : il ne se met pas outrancièrement en valeur et son apparence doit être en cohérence

---

<sup>262</sup> Pointurier, 2014, op.cit, p.148



avec le lieu pour lequel il intervient, en privilégiant les couleurs sobres et en évitant tout ce qui peut attirer l’œil.<sup>263</sup>

L’espace corporel est donc signifiant dans la situation de communication et devra alors faire partie intégrante de la gestion du discours mais aussi de la préparation.

#### 2.2.2.4. *Espace politique*

L’interprète est seul au moment de son interprétation, mais il partage généralement le discours et la scène avec, bien évidemment, le locuteur principal. Il doit ainsi gérer la présence de l’orateur et collaborer avec lui afin de traduire au mieux son discours. Sur une scène de conférence, dans une salle de classe ou lors d’un exposé professionnel, la distance entre l’interprète et l’orateur principal n’est pas laissée au hasard. En effet, afin de percevoir la communication dans son ensemble, les personnes bénéficiaires de la traduction doivent avoir dans leur champ de vision l’interprète évidemment, mais aussi le locuteur principal et tout autre élément signifiant (comme le tableau ou les slides projetées). Cet espace est donc préparé au moment de l’arrivée des interprètes et discuté avec les personnes sourdes, puis *négocié* avec les locuteurs principaux (Pointurier, 2014). En effet, l’interprète occupe un espace normalement réservé aux locuteurs directs, il se doit donc, dans la plupart des cas, d’expliquer sa présence, son travail et les besoins des usagers. De plus, une fois son espace trouvé (voir à ce sujet la description de l’espace de désignation), il doit gérer la “zone tampon” entre lui et l’orateur. Ce que nous avons appelé *espace politique* est en effet cette zone, qui, socialement, est très importante. Certains écrits sur l’interprétation en langue des signes (Bernard et al., 2007) indiquent ainsi qu’il est nécessaire de se retrouver “quelque pas en arrière” du locuteur afin de montrer visuellement qui est l’interprète et qui est le locuteur principal. En situation d’interprétation de service public, il est en effet d’usage de négocier la place derrière le bureau du praticien, un peu en arrière de la chaise de ce dernier, afin de ne pas empiéter sur son propre espace. En situation de conférence, sur une scène de spectacle par exemple, l’interprète se trouve souvent à cour quand l’orateur est à jardin ou inversement, aux dépens parfois de la visibilité globale souhaitée par les usagers, mais respectant un équilibre scénique partagé par tous.

Pour autant, nous l’avons observé dans notre corpus à la Paris Games Week, cet espace politique a été totalement bouleversé dès le premier jour des conférences pour être finalement étroitement lié à l’*espace de l’orateur*. Les interprètes étaient parfois situés au milieu des animateurs, au centre de la scène.

---

<sup>263</sup> *ibid.* p 149



Figure 102 : L'interprète (qui pointe le doigt) est au centre de la scène, entre les deux animateurs

Dans cette image, l'espace politique est superposé à l'espace de l'orateur. L'espace politique a donc un fort enjeu dans la communication et peut évoluer tout au long du discours, même après négociations préalables.

*A contrario*, cet espace est contraint en situation d'interprétation politique. En effet, dans certains contextes il est négocié au départ et ne peut évoluer tout au long de la situation, pour des raisons diverses. Hiérarchie nationale (quand l'orateur est le Président de la République ou un membre haut placé du gouvernement), cadrage caméra automatique (sans personne pour modifier le cadre pendant le discours), etc., beaucoup de facteurs influencent cet espace politique notamment en situation de conférence où il est beaucoup moins souple.

Cet espace politique est complexe et il est source de beaucoup de réflexions traductologiques sur la place de chacun dans la situation, sa valeur sociale et hiérarchique, aux frontières de la sociologie et de l'anthropologie.

À notre sens, cet espace politique est fondamental dans la perception des usagers de la part de l'orateur. En effet, Séro-Guillaume (2002) indique que l'interprète est la matérialisation visible de la présence de personnes sourdes qui sont, elles, mélangées au public général. Pointurier (2014) parle « d'incarnation de l'accessibilité », Burgat (2013) de « miroir du sourd ». L'espace politique prend alors tout son sens : si le

locuteur se trouve à côté de l'interprète, permettant aux bénéficiaires de voir à la fois le discours parlé et signé, la notion d'égalité est plus grande que si l'interprète est très éloigné sur scène. Cet espace politique est très lié à ce que nous avons appelé l'*espace de réception* des usagers, qui exerce une grande influence sur la situation de communication.

### **2.3.Espace de projet**

Nous sortons de l'espace concret de la situation pour entrer dans l'espace de projet, qui, pour nous, englobe non seulement la situation de communication telle qu'elle est admise par tous mais comprend aussi des enjeux qui dépassent le simple environnement physique et linguistique. Nous parlons ici du *projet de communication*, qui considère l'acte d'interprétation comme faisant partie d'un réseau spatial complexe où de multiples influences entrent en jeu.

Ainsi, l'espace de projet comprend l'objectif de communication, les enjeux qui sont parfois connus ou non de l'interprète en situation, mais aussi le contexte même dans lequel intervient le professionnel. En fonction de son statut professionnel, l'interprète peut ne pas réagir de la même façon dans une situation précise, parfois l'aspect économique entre alors en jeu.

Pour nous, l'espace de projet commence bien en amont de la situation proprement dite mais englobe aussi cette dernière, et c'est pour cela que nous proposons d'appeler l'acte d'interprétation un *projet d'interprétation*.

#### 2.3.1 Espace de l'enjeu de la communication

Ainsi, dans toute situation d'interprétation, il est nécessaire de comprendre et d'appréhender les enjeux du discours et le but poursuivi par chacun des participants. C'est le lieu de cet espace, qui lui aussi peut évoluer, car les réponses nécessaires peuvent être anticipées ou découvertes sur place. En fonction des connaissances qu'a l'interprète sur les enjeux poursuivis, sa réaction et ses choix traductifs pourraient évoluer.

Quel est le contexte de cette interprétation ? Qui a organisé la mission, et quelle est sa place dans la hiérarchie représentée ? Ainsi, pour une même situation, un entretien entre un manager et un salarié par exemple, les enjeux ne sont pas les mêmes si l'entretien est à l'initiative de l'un ou de l'autre. De plus, dans un métier situé entre une communauté majoritaire (les entendants) et une communauté minoritaire (les sourds), l'enjeu n'est pas le même si c'est l'un ou l'autre qui a fait appel à l'interprète. Ce sont ces aspects que l'interprète doit appréhender pour mieux comprendre le vouloir-dire de chacun.

Cet espace à également une temporalité particulière et un lieu particulier. De multiples questions permettent la conscientisation de cet ensemble : Où se situe-t-on ? Est-ce une procédure sur du long terme, l'interprète a-t-il suivi tous les rendez-vous ? Découvre-t-il pour la première fois les personnes en présence, le lieu où il intervient ? Est-ce une situation unique, dans un but particulier, connaît-il les personnes présentes ? Si l'interprète sait qu'il traduit pour une cause humanitaire par exemple, cet enjeu lui confère-t-il une place différente ? S'il intervient en binôme, connaît-il déjà son ou sa collègue ? Est-ce une personne appréciée ? Nous avons observé l'importance de cet espace dans notre analyse du projet Paris Games Week<sup>264</sup>. En effet, c'était une situation particulière, et les interprètes lors des entretiens de conclusion ont bien mis en avant qu'elles avaient appréhendé les enjeux bien avant d'être sur place :

Ce n'est pas la première fois qu'on fait des projets un peu étonnants, donc je me suis dit : "ok on verra !" Mais je savais que ce serait différent, étonnant, on avait bien anticipé.

Elles étoffent ensuite en indiquant que même s'il y avait beaucoup d'inattendu sur place, les règles du projet étaient claires et elles savaient qu'elles auraient à réfléchir sur leur place, leur positionnement et leur rôle sur ces scènes XBOX.

En fait, dans ce cas précis les interprètes ont fait partie du projet dès le départ, l'équipe a construit avec le client final et les personnes sourdes sur place le projet d'interprétation de ces scènes XBOX. Cela étant dit, le degré d'implication des interprètes n'était pas le même pour chacun d'entre eux. Nous avons représenté la différence de positionnement des professionnels en fonction de leur place dans le projet : de la gestion totale au renfort ponctuel extérieur :



Figure 103 : Continuum de l'espace de projet

Nous observons sur cette représentation graphique que l'implication ne sera pas la même en fonction de notre place sur la flèche. Historiquement, les interprètes n'étaient pas porteurs de projet ; leur implication était positionnée sur le marqueur vertical de notre schéma. La place des interprètes oscillait ainsi entre « renfort long terme » connaissant bien la situation sans en faire partie et « témoin du projet », soit client direct de l'entreprise organisatrice sans pour autant être porteur du projet. Cependant, nous avons remarqué

<sup>264</sup> Voir chapitre cinq.

dans nos différents corpus et dans notre vie professionnelle que la place de l'interprète va parfois au-delà de cette simple place de « prestataire de service » pour véritablement occuper celle de « chef de projet accessibilité » aux côtés des clients. Il nous semble ainsi logique de penser que si l'interprète ne prend aucune part au projet, qu'il se situe tout à gauche sur notre schéma, le résultat de son interprétation finale ne sera pas le même qu'un interprète positionné tout à droite.

Ainsi, cet espace existe mais évolue et ne prend pas la même importance chez les uns ou chez les autres, il fait pour autant partie prenante de la communication dans sa globalité.

Si nous réfléchissons à décrire cet espace dans notre corpus du débat de l'entre-deux-tours, nous observons que la place des interprètes sur la flèche ne sera pas du tout la même que dans celle occupée par les professionnels de la PGW. En effet, pour le débat, c'est une organisation extérieure qui a tout proposé et qui a fait appel aux interprètes. Ces derniers n'ont pas fait partie de l'organisation du projet. Les espaces étaient plus rigides (notamment l'espace de travail, séparé de celui des locuteurs), par rapport à ceux de la scène XBOX qui, eux, ont évolué par l'initiative des professionnels. L'enjeu de communication est différent, les interprètes n'ont pas la même place dans le projet initial, ils n'ont pas la même relation avec les bénéficiaires et les clients.

Le devoir de réserve nous impose une discrétion sur le sujet, mais nous savons que l'organisation de la double interprétation du 14 octobre 2020 à l'Élysée a montré également l'importance de cet espace dans l'appréhension de la situation de communication *in situ*. C'est l'anticipation et le travail en amont, avec les interprètes comme personnes ressources, qui modifie le positionnement de ces derniers une fois face caméra.

Cet espace fait donc partie pour nous de la communication à part entière, nous parlons alors d'un projet plus global qui influence l'interprétation finale.

### 2.3.2. Espace économique

Le contexte de communication est important dans la gestion de l'interprétation, mais le contexte professionnel de la personne qui traduit l'est aussi.

En effet, le positionnement de l'interprète ne sera pas nécessairement le même en fonction de son statut professionnel. Est-il salarié ? Installé en entreprise individuelle, ou en micro-entreprise<sup>265</sup>? Est-il chef d'entreprise ? Est-il interprète de l'institution où il intervient, ou bien d'un service extérieur ?

---

<sup>265</sup> Le statut d'auto-entreprise (AE) a pris un essor considérable dans la profession d'interprète LSF / Français autour de l'année 2018, pour la simplicité administrative et le peu de charges qu'il propose, sans pour autant protéger autant les professionnels qu'un statut libéral ou salarié.

Nous avons appelé cet espace économique en référence aux influences hiérarchiques et économiques qui peuvent peser sur l'interprète *in fine*. En effet, dans un projet de communication, l'espace n'exercera pas la même influence sur l'interprète en fonction de sa place sur ce que nous avons modélisé comme un continuum, de la même façon que la place occupée par l'interprète dans le projet global :



Figure 104 : Continuum de l'espace économique

L'appréhension économique de la situation n'est pas la même en fonction de la place de l'interprète sur ce continuum. Bien sûr, une fois en situation de traduction, cet espace économique peut disparaître, mais il nous semble qu'il impacte le positionnement du professionnel en amont de la vacation et notamment pendant l'étape de préparation. Est-on plus investi lorsque la situation que l'on traduit est importante pour l'entreprise que l'on gère, ou avec laquelle nous sommes associés ? Prend-t-on davantage de distance lorsqu'on se retrouve en renfort ponctuel ? En effet, est-ce que la relation avec les locuteurs, les clients, la relation politique avec les personnes en présence prend-elle moins d'importance quand l'interprète ne représente pas sa propre entreprise, mais une autre pour laquelle il travaille en renfort ?

Si l'interprète est porteur de projet, va-t-il se positionner plutôt en retrait pour ne pas influencer la situation davantage, ou bien au contraire va-t-il s'investir davantage, sa connaissance du projet l'aidant dans son interprétation ? À quel point son impartialité peut-elle être remise en question ?

Cet espace économique et hiérarchique a pour nous une forte influence sur le positionnement du professionnel et sa relation avec les acteurs du discours. Quelle influence l'implication de l'interprète dans le projet de communication a sur son interprétation ?

Nous proposons ici des débuts de réflexion qu'il serait judicieux, comme pour nos autres analyses, de mener plus avant.

### 2.3.2.1. Enjeux hiérarchiques et politiques

Le point de vue économique d'une situation d'interprétation va de pair avec les enjeux hiérarchiques qu'elle sous-tend. En fonction de son statut en effet, la place dans le projet de communication

de l'interprète peut évoluer. Les espaces fluctuent, et l'interprète évolue entre injonction hiérarchique et choix personnel.

La relation avec l'interprète en binôme peut évoluer aussi, puisque la notion de concurrence apparaît entre deux interprètes indépendants, tandis qu'elle n'existe pas entre deux interprètes salariés (même si certaines influences de positionnement dans l'entreprise peuvent jouer). Ainsi, durant notre Focus Group, un interprète critiquera assez vertement le statut d'autoentrepreneur, en pointant du doigt la concurrence économique qui influence les relations professionnelles :

C'est à dire qu'avant on était forcément affiliés à une structure. Structure qui a forcément des valeurs, des façons de faire qui varient en fonction des régions et des situations d'exercice. Le statut d'autoentrepreneur, de free-lance, etc, c'est une idée, mais pour moi c'est très solitaire et égoïste. Il y a tout de suite une notion de tarifs, de concurrence, de qualité aussi, on ne travaille plus en équipe.

En discutant autour de la notion de militantisme et de la notion de positionnement dans un projet, un interprète ajoutera :

Ce qui prime quand même pour beaucoup d'entre nous, c'est de manger, c'est le rapport économique. Dans certaines régions, il y a beaucoup de professionnels, beaucoup d'agences et beaucoup d'indépendants. Il y a un challenge, il faut se positionner très vite ; il y a beaucoup de concurrence qu'il faut gérer. Donc, forcément ça laisse moins de place peut-être au militantisme.

En effet, le statut d'interprète en langue des signes évolue, et tandis qu'il était plus institutionnel dans les années 90, il devient indépendant en 2021. Les profils des interprètes évoluent, la situation économique de la région d'exercice aussi. Toutes ces influences économiques et hiérarchiques modifient la relation de l'interprète à la situation de communication.

Pour terminer, la notion d'espace de projet et notamment ses enjeux économiques se retrouve dans les missions bénévoles. En effet, certains interprètes mettent leurs compétences à destination d'une cause particulière, à certains moments de leur carrière. La plupart du temps, leur implication bénévole commence avant la situation d'interprétation proprement dite, ils font partie intégrante du projet. C'est la contrepartie habituelle pour une personne bénévole : faire partie de l'organisation, du projet, aider en apportant ses compétences. Pour un interprète, c'est donc une mission dans laquelle l'espace de projet prend beaucoup d'importance, mais pour autant l'enjeu économique tendrait à disparaître. Pas tout-à-fait peut-être, car un investissement bénévole ponctuel peut mener à un investissement rémunéré à terme.

Ainsi, de la même façon nous retrouvons ici de nombreux facteurs, économiques, hiérarchiques et sociaux, qui sous-tendent la situation de communication et qui peuvent influencer l'interprète dans son travail de traduction.

### 2.3.3. Espace contextuel

L'espace contextuel est ce que nous appelons l'environnement personnel de l'interprète, le moment dans sa journée de travail, sa place professionnelle et son organisation privée. Plus trivial, cet aspect est important dans un métier essentiellement humain. Les choix traductifs peuvent varier en fonction du sentiment de l'interprète au moment où il traduit, en fonction d'un contexte d'ordre privé ou d'ordre professionnel.

#### *2.3.3.1. Espace privé*

Dans un premier temps, l'espace privé est pour nous ce qui est relatif à l'organisation personnelle de l'interprète. Comment est-il venu sur le lieu de l'interprétation ? Son trajet s'est-il bien passé ? Apprécie-t-il l'endroit où il se trouve ? Est-ce une semaine de travail conséquente qu'il doit assumer, ou bien le retour de ses congés d'été ? La fatigue peut, en effet, influencer ses choix tactiques, et son avis sur le projet également.

À notre sens, cet espace peut avoir une conséquence sur les choix traductifs de l'interprète, sur sa façon d'être et de traduire.

#### *2.3.3.2. Espace professionnel et organisationnel*

Cet espace comprend le planning de la journée de l'interprète, la durée de déplacement entre chaque vacation, le lieu de chaque vacation, les horaires de travail (est-ce une journée plutôt courte ou bien remplie) etc. En fonction de ces paramètres, l'interprète peut modifier sa façon de faire, peut se retrouver très détendu face à la situation d'interprétation ou au contraire plutôt stressé.

Le contexte professionnel regroupe aussi le nombre de vacations qu'il doit assurer avant et après celle-ci, s'il attend avec impatience la fin de la mission ou bien si elle fait partie d'un bon moment de la journée. Sa relation professionnelle avec ses collègues et sa hiérarchie (espace économique et hiérarchique) peut aussi influencer cet espace strictement organisationnel. À notre sens, ces aspects de détail sur la logistique d'une journée d'interprétation influencent à leur tour le positionnement de l'interprète et sa relation à la situation d'énonciation.



## 2.4. Méta-espace

En réfléchissant aux influences autour de l'interprétation et à ce qui définissait précisément une situation d'énonciation, tout en questionnant la place de l'interprète dans son métier et dans les communautés pour lesquelles il travaille<sup>266</sup>, nous avons identifié un espace que nous avons appelé méta-espace. Celui-ci dépasse complètement le projet et la situation de communication. En effet, c'est la place qu'a l'interprète dans le système social tout entier, la place qu'il a dans les communautés linguistiques dans lesquelles il intervient. Son genre, son statut social, sa nationalité influencent à leur tour l'énonciation et son interprétation. Ces influences et ces enjeux sociétaux peuvent être inconscients pour l'interprète, mais ils peuvent modifier son positionnement au moment de l'interprétation et ses choix traductifs.

### 2.4.2. Espace sociétal

Nous considérons l'espace sociétal comme un ensemble très vaste où se situe l'interprète. C'est le système social dans lequel il est né, ses interactions avec le monde qui l'entoure. Nous ferons ici un focus sur certains exemples d'évènement sociétaux qui illustreront comment cet espace peut bouleverser la place du professionnel et finalement son acte interprétatif.

#### 2.4.2.1. *La question du genre*

La place qu'a l'interprète dans la société à laquelle il appartient modifie son comportement social et professionnel. Son histoire, son vécu, son statut socio-professionnel influencent aussi sa façon de traduire.

Le genre impacte déjà la situation d'interprétation, car il est d'usage que la personne sourde puisse choisir l'interprète en fonction de son genre, notamment pour l'interprétation d'un rendez-vous médical ou d'une situation particulière (une femme interprète est régulièrement demandée pour un rendez-vous gynécologique ou obstétrique par exemple). Se considérer comme homme, femme ou d'une autre catégorie influence donc déjà notre pratique et notre relation avec le bénéficiaire de la traduction.

De plus, dans une société encore loin d'être égalitaire pour tous et toutes, être de genre féminin impacte aussi la situation d'interprétation. Beaucoup de collègues interprètes ont fait remonter des propos sexistes ou des commentaires sur leur façon d'être, que n'ont pas subi (ou peu), les interprètes de genre masculin. Durant nos études, une de nos professeures nous racontera ainsi une anecdote sexiste, la prenant pour

---

<sup>266</sup> Voir à ce sujet le chapitre deux.

exemple en nous mettant en garde sur notre pratique du métier. Lors de la négociation de son espace de travail, et à la question de comment se positionner pour être à la fois à côté de la personne entendante et face à la personne sourde, un homme (vraisemblablement le plus élevé hiérarchiquement dans la pièce) répondra à l'interprète : "Vous n'avez qu'à vous asseoir sur mes genoux !" en riant. Notre corps visible, notre genre, notre visibilité et notre identification en tant que femme impacte donc la situation d'interprétation dans laquelle on intervient.

Un autre exemple montrera dans notre propre pratique professionnelle qu'il est d'usage, lorsqu'un client ne connaît pas la personne cheffe de projet, de se tourner systématiquement vers le collègue de genre masculin afin de lui demander des informations sur la situation d'interprétation, même lorsque c'est l'interprète de genre féminin qui a géré le projet au départ. Ces exemples sociétaux sont légion dans la pratique du métier, puisque le propre de celui-ci est de se rendre partout, dans toutes les couches sociales et dans toutes les hiérarchies. Les missions d'interprétation dans lesquelles nous intervenons sont le reflet social de notre époque et de notre fonctionnement.

Même lors de la réussite du projet d'accessibilité du 14 octobre 2020, la double interprétation à l'Élysée retransmise sur les chaînes de télévision, au milieu des félicitations et des messages de satisfaction sur ce dispositif, un internaute a critiqué le manque d'hommes. Habitué des réseaux sociaux et des notes polémiques, le commentaire de cet internaute montre pour autant que le genre est un facteur qui revient régulièrement comme étant signifiant, conséquence du corps visible de l'interprète.

Nous travaillons donc, en France, dans un système social qui influence notre positionnement professionnel. Comment cela se passe-t-il dans les autres pays ? Dans les autres systèmes sociaux ?

Notre éducation, notre catégorie socio-professionnelle, notre famille et même notre lieu d'habitation influencent notre statut social et donc la situation d'interprétation elle-même.

#### *2.4.2.2. La crise sanitaire du Covid-19*

La société toute entière a été bouleversée par la crise sanitaire que le monde entier a traversé à partir de 2020. Tout le monde a dû s'adapter face à la dangerosité du virus, et les pratiques professionnelles et personnelles ont changé.

Ainsi, cette situation sociale et sanitaire dépasse le projet de communication et pourtant exerce une influence considérable sur les espaces qui le composent. Le masque obligatoire a rendu la négociation de l'espace de travail plus complexe (distances sanitaires, respect de la loi, confort ou inconfort du masque transparent ou du masque jetable, tissu etc.), et l'interprète a dû s'adapter à une nouvelle situation de communication, parfois en visio-interprétation par exemple.

### 2.4.2.3. Les débats de société

L'interprète fait partie de la société dans laquelle il évolue, et ne peut faire fi des débats et des bouleversements qui la secoue.

Lors des prises de conscience de l'invisibilisation de certaines catégories de la population, notamment grâce au #blacklivesmatter et les manifestations autour de la mort d'Adama Traore en France, beaucoup de questions linguistiques se sont posées dans la communauté sourde, notamment autour des signes identifiants des groupes particuliers.

Par exemple, historiquement le signe utilisé pour dire "personne de couleur noire" est la main en forme de "n" sur le nez. Ce signe a été beaucoup discuté et parfois discrédité dans la communauté des signants, notamment car il fait référence à une particularité physique (le nez) relevant d'un point de vue raciste (considérant le nez blanc comme normal, en opposition au nez noir). Des voix d'interprètes ou de personnes sourdes racisées se sont alors faites entendre pour dénoncer l'utilisation de ce signe et lui préférer un autre. En effet, l'utilisation d'un signe à composante raciste encourage la diffusion de certaines valeurs qui ne sont plus les mêmes qu'à l'époque de la création de ce signe. Les débats en ont alors fait émerger d'autres : la place de l'interprète est-elle de reprendre les signes considérés comme "militants" dans des interprétations à destination de tout public, notamment dans les médias ?

Ainsi, une interprète dira à ce sujet dans un forum professionnel :

On connaît le même phénomène avec le mot "noir-e" qui a longtemps porté une valeur péjorative hérité du passé colonialiste, ce qui a provoqué l'apparition de l'usage des mots tels que "black" ou "renoi" pour ne pas dire "noir" ou "personne de couleur" (=ne pas utiliser le mot portant une valeur péjorative).

Les personnes concernées se sont réapproprié le mot "noir" de manière plus militante pour lui ôter sa valeur péjorative, et c'est un mot qui revient dans l'usage aujourd'hui.

Cette remarque faisant référence à une question sur notre rôle en tant qu'interprète de diffuser ou non ce combat militant, et quel signe et quel mot utiliser en situation d'interprétation. Afin de respecter la parole de chacun, certains interprètes décident alors de suivre le choix des personnes concernées et d'utiliser les signes qui apparaissent sur les réseaux sociaux<sup>267</sup>, tandis que d'autres préféreront garder le signe historique. Sans juger sur le choix qui sera fait par chacun, nous observons ici l'impact évident que ce débat linguistique a eu sur la profession et sur les choix interprétatifs de l'interprète. De nombreux

---

<sup>267</sup> Témoignage de Catherine Zlatkovic sur Facebook : [https://facebook.com/story.php?story\\_fbid=10222419541860066&id=1314153393](https://facebook.com/story.php?story_fbid=10222419541860066&id=1314153393)

questionnements interprétatifs auront lieu dans notre vie professionnelle autour du signe “noir”, “blanc” ou “racisé” à utiliser en interprétation politique.

Autour de l'émergence de la vague #metoo et de la prise de conscience d'un système patriarcal ancré dans nos identités, des questions linguistiques se sont également posées autour du genre, et de la façon de nommer les communautés LGBTQ+ par exemple. En effet, après ces prises de conscience, les choix traductifs sont différents.

En langue des signes il n'existe pas à proprement parler de genre neutre, masculin ou féminin. Certains substantifs existent sans détermination sociale, comme le concept de petit ami, petite amie ou compagne, compagnon. De nombreuses questions se sont ainsi posées entre pairs afin de déterminer quel mot utiliser vers le français. Lorsque la personne sourde signe “J'habite avec m\*\* /compagne-on/” ; sachant que ce concept est non généré, comment le traduire en français ? L'interprète connaît parfois le genre de la personne qui partage la vie de la personne sourde. Mais est-ce à l'interprète de déterminer le genre adossé au concept ? Comment savoir sans poser la question si la personne signante souhaite qu'on explicite le genre ou non, si le sujet n'est jamais arrivé dans les prises d'informations précédentes ? En contexte médical par exemple, assumer vers le français de parler d'une compagne lorsque la personne est une femme sourde peut avoir des conséquences sur le point de vue du médecin sur cette famille, cela pourrait être vu comme celle d'« oute » la personne, c'est-à-dire révéler son appartenance sexuelle à son insu et sans son consentement. Plusieurs solutions ont été alors questionnées : demander dans la salle d'attente ce que préfère la personne sourde ? Mais n'est-ce pas s'introduire dans un champ privé que l'interprète n'a pas à connaître ? Si tant est que l'interprète connaît la personne sourde mais non l'inverse, cette dernière peut considérer comme impoli qu'on lui demande son appartenance sexuelle. Une autre solution serait alors d'employer en français un terme non généré, telle que “la personne qui partage ma vie”. Malgré tout, dans la langue française, volontairement cacher le genre dans la thématique de vie de couple peut sous-entendre justement une situation atypique (dans le sens non attendu par le système en place).

Cet exemple montre ainsi la complexité sociale dans laquelle se retrouve l'interprète en situation de traduction : il fait partie d'un système complexe qu'il ne peut ignorer. Ces questions apparaissent en parallèle de l'évolution des débats sociaux dans la société.

À notre sens, cet espace social recoupe aussi une autre réalité : celle des réseaux sociaux. Nous en parlions dans notre chapitre deux en questionnant la place de l'interprète ; la visibilité des médias et la probabilité de se retrouver, après une interprétation, visible sur les réseaux, est importante. Cet espace social numérique est alors un autre aspect à prendre en compte pour l'interprète, une autre problématique apparaît avec l'évolution des systèmes sociaux et des systèmes de communication.

### 2.4.3. Espace communautaire

Au-delà du système social se greffe également l'espace communautaire : la place qu'occupe l'interprète entre deux communautés linguistiques, celles des entendants et celles des sourds. Nous avons questionné ce point dans notre chapitre deux en interrogeant le côté militant des interprètes en langue des signes aujourd'hui. En effet, les interprètes se retrouvent au centre d'une double alliance : être inclus dans la communauté entendante majoritaire, à laquelle ils font partie logiquement, mais aussi dans celles des sourds signeurs.

#### *2.4.3.1. La communauté sourde*

La place du professionnel est complexe parmi ces multiples injonctions : l'interprète est entendant, mais bilingue en langue des signes, parfois issu de cette communauté directement (les enfants de parents sourds par exemple, ou par alliance si sa famille comporte des personnes sourdes signantes), et entendant - une autre communauté encore avec ses propres règles et son propre fonctionnement.

Il serait judicieux de mener une étude sociologique profonde, en France, sur le fonctionnement de ces différentes communautés et comment l'interprète en langue des signes se situe parmi elles.

Dans l'attente, cet espace communautaire que nous avons identifié nous paraît pertinent car il est source de questionnements pour le professionnel et influence, consciemment ou non, sa façon de traduire.

La communauté des personnes sourdes signantes est minoritaire en France : aucun chiffre officiel ne l'atteste, mais beaucoup parlent de plusieurs centaines de milliers de personnes. Ces personnes sourdes, considérées comme handicapées par la société majoritaire, militent pour la reconnaissance de leurs droits (à la langue, à la culture, à l'éducation, à l'information, etc.). Les interprètes sont associés à ces combats, soit en étant porte-parole, soit en assumant leur militantisme ou même pourtant en étant éloignés de ces questionnements.

L'image qu'a l'interprète dans cette communauté influence son positionnement professionnel. Ainsi, notre collègue Elodia Mottot, se présente dans un article de Médiapart<sup>268</sup> comme :

Elodia Mottot, hCoda, interprète LSF/fr racisée, activiste féministe anti-raciste et anti-audiste, @elodia.lsf.

---

<sup>268</sup> Tribune de Médiapart du 15 Février 2021 : <https://blogs.mediapart.fr/les-invites-de-mediapart/blog/150221/stop-la-censure-des-minorites-sur-les-reseaux-sociaux>

Assumant son côté militant, elle renvoie une image particulière de son statut d'interprète, notamment dans sa participation à de nombreux combats militants souvent médiatisés<sup>269</sup>.

Nous l'avons contactée afin de l'interroger sur sa pratique, et sur son positionnement militant : celui-ci a-t-il une influence majeure sur sa place d'interprète ?

Elodia nous a ainsi répondu que :

Mon positionnement en tant qu'interprète en dehors des situations de communication est affirmé, souvent reconnu (en bien ou en mal), étendu à mes réseaux sociaux, mais c'est ce que je suis au quotidien, sur le terrain, ou dans ma vie personnelle.

J'ai aussi conscience que je ne suis pas perçue comme une interprète « 9-17 h ». Les enjeux inhérents à l'accessibilité des personnes sourdes, et à la reconnaissance culturelle de la communauté signante ne s'arrêtent pas quand j'enlève ma casquette d'interprète. Mes responsabilités dans ma vie personnelle et familiale sont également concernées par ces mêmes enjeux, je ne peux pas simplement fermer une porte quand ma journée de travail se termine. Ou fermer une porte quand je quitte ma maison. Dans l'un ou dans l'autre, ces deux espaces s'influencent<sup>270</sup>.

L'interprète fait ainsi la différence entre les interprètes dit « 9 h-17 h » qui feraient leur journée de travail sans s'impliquer davantage, et les autres, plus militants. Elle-même parle d'« espaces » en parlant de son engagement politique, son métier et sa vie privée, et note l'influence des uns sur les autres. Elle poursuivra en nous parlant de ses choix traductifs, en rapport avec son investissement pour que la société évolue :

Dans une interprétation vers la LSF, je vais donc employer des signes d'usage qui proviennent de personnes concernées, et/ou respectueuses de leurs spécificités. Je choisis consciemment de contribuer à la normalisation de ces signes.

Elodia nous dit ici qu'elle a justement conscientisé sa place visible et médiatisée et qu'en connaissance de cause elle souhaite diffuser certains signes pour les normaliser, dans son métier d'interprète.

Cela étoffe ainsi notre hypothèse comme quoi l'identification de sa place au sein des deux communautés, connaître son identité en tant qu'interprète entre deux langues de valeur différentes est importante pour maîtriser tous les enjeux de l'acte interprétatif.

---

<sup>269</sup> Article cité plus haut dans le chapitre 2, Journal numérique « La Meute » : <https://dai.ly/x7tfybp> et <https://www.lameute.info/posts/dans-le-mouvement-contre-les-violences-policieres-la-lsf-nest-pas-une-option>

<sup>270</sup> Voir entretien en totalité, Annexe n°5.

Tous les interprètes cependant ne sont pas d'accord avec cette visibilité politique et sociale du métier, comme nous l'observons sur le terrain. L'engagement en faveur du combat des personnes sourdes n'est pas identifié de la même façon par tous, ainsi un interprète dira, dans notre focus group :

Et enfin, pour finir mon propos, moi, je me suis engagé *ailleurs*<sup>271</sup> il y a un peu plus de deux ans maintenant, bientôt trois. Pourquoi, parce que je n'avais pas cette notion d'engagement dans le métier d'interprète, cette notion de militantisme. C'est-à-dire qu'on traduit, on a un but, on a une cause certes mais c'est plat, c'est vide.

Le positionnement de l'interprète varie alors sur le curseur entre l'engagement professionnel et militantisme. Au vu des injonctions de discrétion, de réserve, de neutralité etc., est-ce qu'être un bon professionnel voudrait dire ne pas être militant pour la cause sourde ? Il serait alors trop connoté "militant pour les sourds" et n'assurerait plus l'équilibre entre entendants et sourds ? Pourtant, être militant est majoritairement apprécié des personnes sourdes, la visibilité peut servir la cause. Il est communément admis également qu'un interprète se doit d'être « discret », pour ne pas « prendre la place de ». Mais si l'interprète assume son côté militant et devient très visible, notamment dans les médias, est-il alors considéré comme « moins professionnel » ?

Où se situe-t-on alors sur ce continuum ? Est-ce que le militantisme est opposé à la neutralité ? Est-ce que la visibilité médiatique de l'interprète est opposée à son objectivité ou à la réserve professionnelle qu'il doit normalement exercer ? Et à l'inverse, si l'interprète est un militant affiché, est-il moins professionnel dans l'exercice de son métier ?

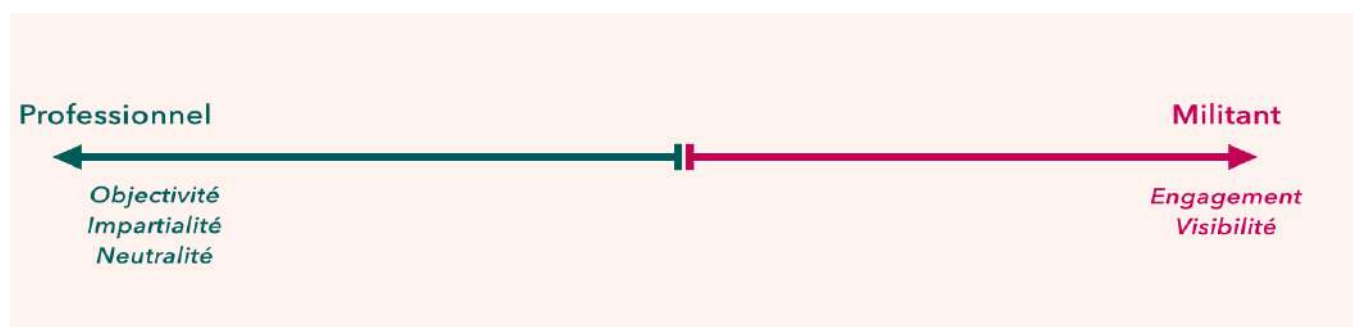


Figure 105 : Proposition de continuum opposé entre ce qui est vu comme "professionnel" et comme "militant"

<sup>271</sup> anonymisation volontaire, le domaine d'intérêt étant trop identifiable.

Est-ce que ce schéma serait juste, est-il opportun d'opposer ces deux notions comme le font certaines écoles de pensée ?

Cet espace communautaire prend alors tout son sens, qu'on se sente faisant partie des luttes militantes ou non. La place des interprètes au sein de la communauté sourde a d'ailleurs toujours fait débat parmi les personnes sourdes elles-mêmes. L'évolution du métier montre en effet que les interprètes s'inscrivent de plus en plus dans un parcours de formation initiale. Ainsi, après trois ans de licence et deux ans de master, ces jeunes adultes (moins de 25 ans la plupart du temps) n'ont parfois que peu profité de la culture sourde et n'ont pas forcément baigné suffisamment dans la communauté linguistique. De plus, ils manquent parfois d'appréhension de la vie pour pouvoir comprendre les enjeux inhérents à certaines situations (la vente d'une maison, un accouchement, un licenciement ou un entretien d'embauche par exemple). Ces jeunes adultes n'ayant appris la langue des signes que par la voie académique, il leur est reproché parfois de ne pas être assez inclus dans la communauté et de ne pas vraiment connaître ce groupe linguistique et culturel. L'inclusion dans la communauté est un enjeu important pour les personnes sourdes, qui parfois ne reconnaissent la qualité d'un professionnel uniquement car celui-ci en fait partie intégrante (en étant CODA ou en étant particulièrement impliqué dans la communauté).

Est-ce que l'aspect militant ou engagé d'un interprète serait alors un critère pour évaluer sa qualité professionnelle ? Pourrait-on évaluer un professionnel en fonction de sa performance technique comme de son engagement ou sa ponctualité ? Est-ce qu'une grille de critères pour évaluer un bon interprète serait alors établie en fonction de son implication et son militantisme, au même titre qu'un autre critère comme le prix ou l'amabilité ?



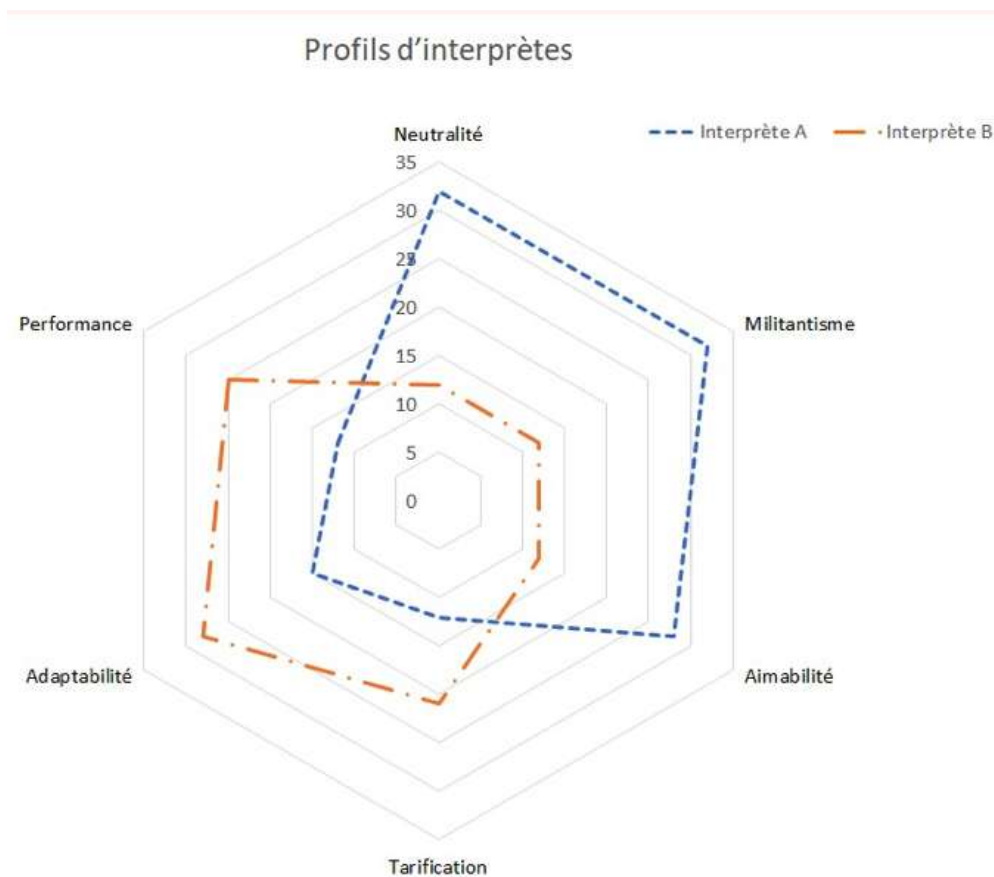


Figure 106 : Graphique radar fictif représentant ce qui pourrait établir un profil d'interprète professionnel selon de nouveaux critères traitant de sa place dans la communauté : performance, adaptabilité, neutralité, militantisme, amabilité, tarification.

La place que prend l'interprète dans la communauté est alors un nouvel espace à gérer pour celui-ci. En fonction de son implication, qui peut varier en fonction des années et des parcours de vie, son positionnement professionnel ne sera pas le même. Nous avons schématisé l'idée de ces communautés disparates ainsi :

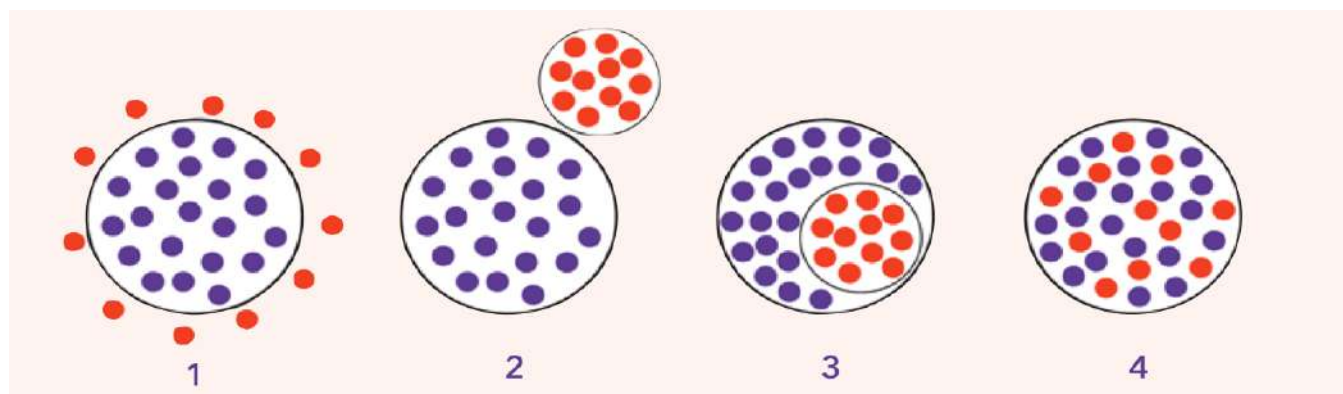


Figure 107 : Visualisation des deux communautés. Les points violets représentent la communauté des personnes sourdes signantes et les points oranges les interprètes.

Ainsi, au moment de l'interprétation, où se situe le professionnel parmi ces quatre schémas ? Le premier considère que les personnes sourdes forment un tout duquel les interprètes ne font pas partie même s'ils le côtoient. Le second considère que les interprètes sont une communauté à part entière, interagissant avec la communauté sourde sans pour autant en faire partie. La troisième représentation considère que la communauté sourde est un tout dont fait partie la communauté des interprètes, mais qui ne se mélangent pas. Le quatrième schéma considère l'idée d'une communauté de personnes signantes, dont font partie à la fois les personnes sourdes et les interprètes. La place de l'interprète évolue ainsi en fonction de sa place au sein de l'espace communautaire. Ce dernier peut évoluer, en fonction de la situation et des personnes rencontrées, entre la représentation un ou quatre. De plus, il faudrait ajouter à ces schématisations la représentation de la communauté entendante, pour réellement identifier où se situe l'interprète.

En fonction du projet de communication, l'interprète oscille entre plusieurs représentations. Mais par exemple, en situation pédagogique, lorsque les interprètes sont à l'origine de nouveaux signes<sup>272</sup>, pourquoi ne s'autorisent-ils pas à diffuser ces signes dans la communauté, s'ils en font partie ?

La place de l'interprète dans cet espace communautaire, mérite, à notre sens, d'être analysée et surtout conscientisée par les professionnels de terrain.

#### *2.4.3.2. Une communauté des interprètes ?*

En plus de la communauté sourde et de celle des entendants, le professionnel fait aussi partie du groupe "interprète". Est-ce une communauté ? Comment fonctionne ce groupe ? Toujours est-il que la place au sein de ses pairs est également une source de questionnements.

Les interprètes diplômés représentent peu de professionnels : environ 500 en France, mais toujours sans chiffre officiel. Il est compliqué en effet d'établir un recensement précis de la population car le métier d'interprète n'est pas soumis à l'obligation du diplôme en France. Nécessaire dans l'exercice de l'interprétation en centre relais téléphonique (Décret n° 2017-875 du 9 mai 2017), beaucoup de personnes pratiquant l'interprétation LSF / Français n'ont toujours pas de diplôme. De plus, même en ne comptant que les interprètes diplômés, cela ne représente pas la réalité du métier : beaucoup d'interprètes diplômés arrêtent d'exercer, d'autres sont à temps partiel ou se reconvertisent assez tôt. Ce métier ne bénéficie pas d'une grande longévité : fatigue, reconnaissance, salaire et autres contraintes spatiales difficiles à gérer rendent la pratique du métier d'interprète en langue des signes peu endurente dans le temps. C'est ce que nous essayons de clarifier en mettant au jour ce modèle des espaces, MEDAILS : l'interprète est au cœur

---

<sup>272</sup> Voir à ce sujet les travaux d'Arcambal, 2022, sur l'interprétation pédagogique

de multiples injonctions qu'il est nécessaire d'identifier, afin d'en connaître les contraintes et mieux les anticiper.

De plus, la pratique du métier d'interprète en langue des signes est multiple et très diversifiée : il existe presque autant de chapelles que d'interprètes ! Les débats sont constants entre les différentes manières de former les jeunes professionnels, sur le cadre théorique (linguistique ou traductologique notamment) qui encadre le métier, sur la façon de l'exercer... Les forums professionnels ou les regroupements entre pairs peuvent être source d'appréhension pour certains, par peur d'être confronté à des jugements sur leur pratique. Même dans notre focus group, celui-ci regroupant plusieurs interprètes de toute la France et de différentes appétences théoriques, après la présentation de la méthode et la nécessité d'anonymat, il y a eu une remarque :

Modératrice : (...) tout sera anonymisé. Mais bien sûr, il y aura quand même les années d'expérience, la pratique, l'année du diplôme et la région d'exercice. Comme chacun sait, il est possible quand même qu'il y ait des gens qui devinent de qui il s'agit, on ne va pas se voiler la face.

\* Yeux levés au ciel par Interprète - Chambéry\*

\* Sourire entendu - Interprète France - D + Interprète - Paris AE\*

Mais il n'y a pas nos noms, donc l'idée c'est que ce dont on parle ce soir reste entre nous, on ne s'en servira pas à des fins... malveillantes.

\*Sourires entendus - Interprète Lille, Interprète Paris 1, Interprète Paris AE, Interprète France D\*

Interprète - France AE : ... ni commerciales !

Modératrice (rire) : Ou commerciales, en effet !

Ce rapide échange entendu entre tous montre bien l'importance de sa place au sein de la communauté professionnelle comme étant source de débat. On ne peut faire fi de cet état des lieux en pratiquant le métier d'interprète en langue des signes.

Ainsi, au-delà de la réflexion sociologique, les questions qui se posent ici sont relatives à l'espace communautaire que nous avons identifié, qui influence le professionnel dans sa pratique.

Tous ces espaces sont donc intrinsèquement liés les uns aux autres, à la manière d'une poupée russe. Le plus grand espace est le méta-espace, qui comprend à la fois l'espace sociétal et l'espace communautaire, tandis que le plus petit est l'espace physique qu'occupe l'interprète à l'instant où il traduit. Après la lecture de la définition de ces espaces, voici de nouveau le schéma en arborescence le représentant :

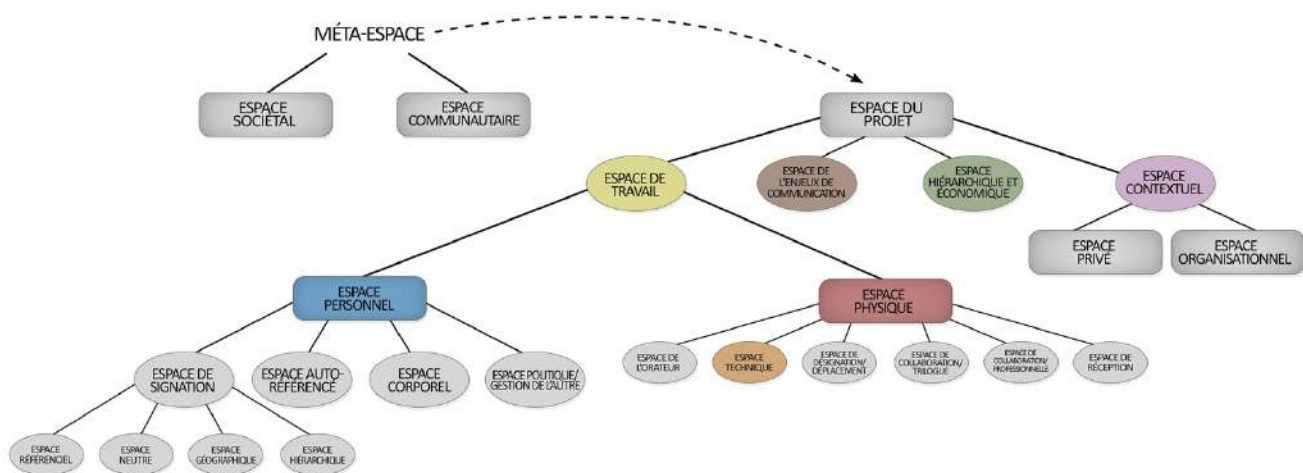


Figure 108 : Arborescence des espaces du modèle MEDAILS – voir p.285 pour le voir en « paysage »

## 2.5. Le cas particulier de la double interprétation

Comme nous l'évoquons durant notre analyse de corpus du chapitre trois, le choix de la double interprétation a entraîné une modification de plusieurs espaces dans la situation de communication initiale. Nous proposons de confronter notre modèle au projet d'interprétation du débat d'entre-deux-tours. À la lumière de la définition des espaces présentées dans ce chapitre, voici la représentation de l'espace physique comme nous l'avons identifié dans notre corpus principal :

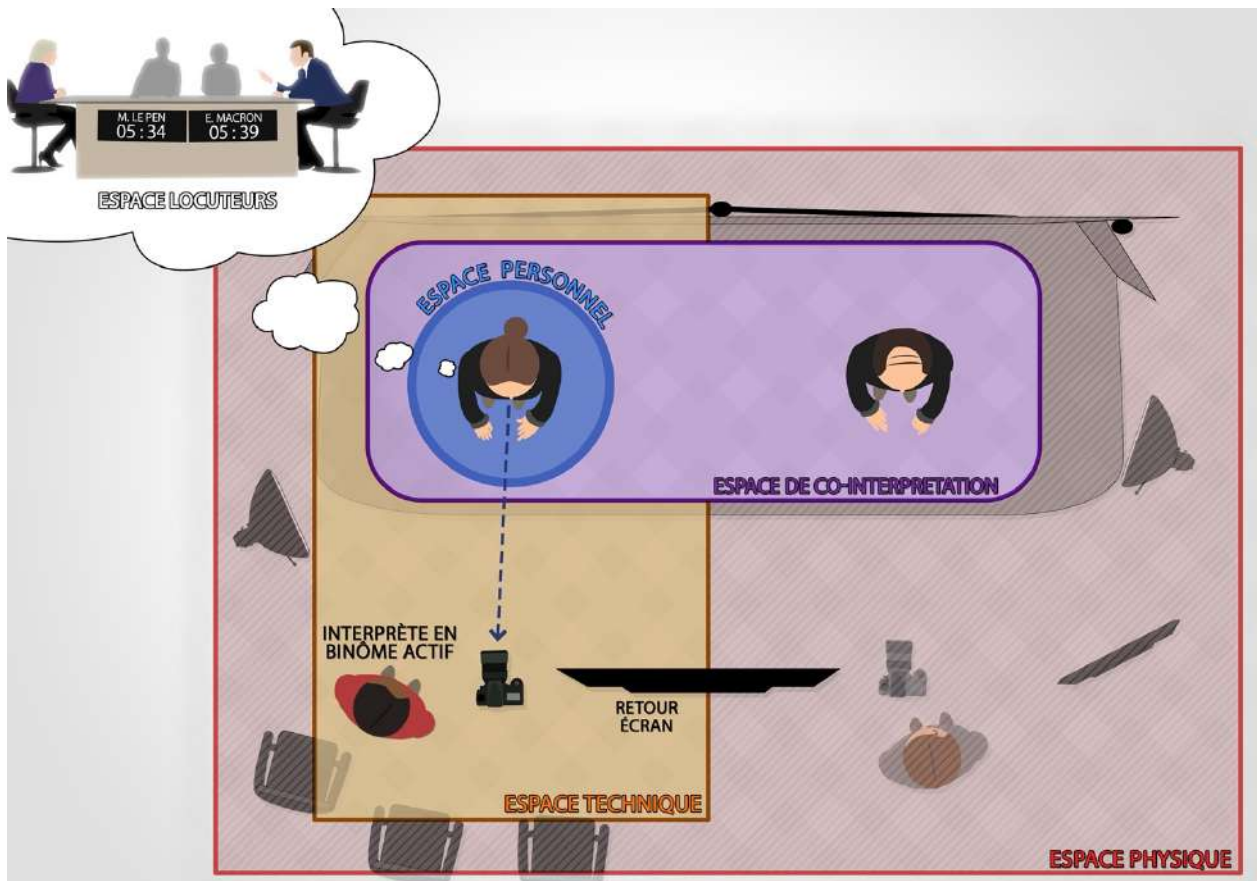


Figure 109 : Représentation de l'espace physique en double interprétation

Nous remarquons ici que certains espaces sont modifiés et un autre apparaît, qui n'existe pas en interprétation seul face caméra : l'espace de co-interprétation. C'est celui de la collaboration avec son collègue interprète actif, et pas uniquement son collègue interprète binôme. Situé en violet sur le schéma, cet espace existe bel et bien puisque les interprètes ont souvent regardé dans cette direction, identifié des signes particuliers etc. De plus, en double interprétation, donc parfois en situation d'interprétation "passive" (ce que nous avons opposé à l'idée d'interprétation "active"), l'interprète qui est face caméra peut gérer ces espaces différemment : vérifier une information, jeter un regard à son collègue etc., la temporalité est différente.

Son espace de travail est aussi également modifié : l'espace technique prend beaucoup de place, il le partage avec son collègue en interprétation active, et l'espace des locuteurs ne lui est pas accessible directement, il doit l'imaginer ou s'y référer grâce au retour image.

En travaillant de pair avec son collègue face caméra, même son espace référentiel et hiérarchique peuvent être influencés par ceux de son collègue, et inversement. En effet, en essayant de reprendre certains signes, en permettant à l'autre de terminer son idée avant de reprendre : toutes ces traces de collaboration interprétative ont un impact sur la gestion des espaces autour de l'interprète.

De la même façon que nous avons schématisé particulièrement le cas de la double interprétation, nous aimerions poursuivre l'étude des espaces de l'interprète en confrontant le modèle proposé à toutes sortes de situations d'interprétation. Comment ces espaces existent-ils en situation d'interprétation de service public ? Pédagogique ? Y a-t-il des espaces propres à certaines situations qui n'existent pas dans d'autres ? Sont-ils encore plus détaillés ? Il serait judicieux d'éprouver nos intuitions par des analyses empiriques plus poussées.

## **2.6. Quels espaces en interprétation de la LSF vers le français ?**

Notre étude porte essentiellement sur l'interprétation du français vers la langue des signes, étant donné que nos corpus principaux ne proposaient que ce sens de traduction. Ces espaces ont donc été identifiés à la faveur de cette modalité, étant bien entendu que les professionnels travaillent également dans l'autre sens. Les espaces proposés ici sont donc issus d'une vision principalement basée sur le corps visible de l'interprète dans la situation de communication. Or, en interprétation de la langue des signes vers le français, le corps est justement invisible puisqu'alors c'est la personne sourde qui devient visible. Dans ce cas de figure, seule la voix de l'interprète importe, son corps est volontairement (du moins au maximum, même s'il est visible dans certaines situations) dissimulé aux yeux du public. C'est la personne sourde qui occupe alors certains espaces que nous allons identifier ci-après. Ce "retournement de situation", qui arrive assez régulièrement dans notre milieu professionnel, mériterait une analyse comparative avec le modèle que nous allons présenter ci-dessous. Il serait intéressant de questionner chacun de ces espaces et de les confronter avec une situation où l'interprète traduit vers le français.

## **2.7. Conclusion**

Nous avons ainsi remarqué que les frontières entre ces espaces sont minces, ils évoluent en fonction de la situation mais aussi au cours de celle-ci, selon les choix que fait l'interprète. Certains espaces se superposent, d'autres disparaissent ou prennent une place considérable dans la situation.

De plus, nous pouvons nous interroger encore davantage sur les multiples aspects qui peuvent modifier ces schémas spatiaux. En effet, quid de la présence d'autres professionnels de l'accessibilité, comme des professionnels de la vélotypie ou des codeuses en Langue Française Parlée Complétée ? Comment partager ces espaces, est-ce nécessaire ? Est-ce que tous ces espaces sont identiques à toutes les situations d'interprétation en langue des signes ? En français ? En langues vocales ? Il serait judicieux d'éprouver ce modèle dans d'autres expériences empiriques.

### 3. La notion de normes et de système en interprétation / traduction

Nous avons vu au fur et à mesure de notre travail de thèse combien les influences étaient importantes dans le processus d'interprétation ou de traduction. Dans la mouvance contextualiste, certains traductologues comme Reiss et Vermeer avec leur Théorie du Skopos (1984/1991), Roy (2000), Bill Moody (2007) ou Llewellyn-Jones et Lee et leur "Role-space" (2014) ont théorisé l'idée que l'interprète n'agissait pas seul, que ses choix traductifs étaient effectués en fonction d'un système dans lequel il se trouve. La perspective contextualiste de la traduction propose en effet de regarder l'acte interprétatif comme un tout, et non le passage d'une langue à l'autre. S'inscrivant dans cette mouvance, notre modèle propose de s'interroger sur ce qui compose ce tout, et comment l'identifier et l'appréhender.

#### 3.1. Le modèle MEDAILS : la théorie de l'acteur-réseau

À partir des années 1980, Bruno Latour et d'autres chercheurs comme Michel Callon et Madeleine Akrich ont théorisé ce qu'ils appellent la sociologie de la traduction : la théorie de l'acteur-réseau. Ils font partie du courant constructiviste de la sociologie : ils considèrent que la société est un objet qui se compose, s'établit et se maintient. La société n'est pas, par essence, le résultat d'une action humaine mais la société est un *fait*. Cette théorie considère ainsi le rôle dominant des humains mais aussi des non-humains (des "actants", qui peuvent tout à la fois être des objets, des faits scientifiques, mais aussi des énoncés ou des éléments de contexte, ou encore des "forces extérieures" pour Callon (2006)). C'est l'association de ces acteurs les uns aux autres qui prend métaphoriquement la forme de réseau.

C'est à la lecture de l'idée de *réseau* que le parallèle se fait naturellement avec l'idée que l'interprète, dans une situation de communication, se trouve au centre d'interactions spatiales. En effet, pour Latour, chaque événement est le résultat de multiples interactions entre plusieurs lieux. Callon (2006) dit ainsi que pour Latour, « la société est le résultat toujours provisoire des actions en cours »<sup>273</sup>. Il parle même de « forces extérieures » qui influencent le fait social, comme des relations sociales de domination ou de pouvoir. Ainsi chaque décision et chaque mouvement d'un acteur sont le résultat de multiples mouvements de différents lieux. C'est cet assemblage qui collabore à la décision et à son exécution. Callon et Latour prennent des exemples très concrets pour illustrer leur théorie, comme celui d'un accident de voiture. En temps normal, lors de l'utilisation de la voiture au quotidien dans la voie publique, les micro-interactions

---

<sup>273</sup> (Akrich et al., 2006), Sociologie de l'acteur-réseau, Callon, p. 267

présentes entre les acteurs restent invisibles. Mais lorsqu'un accident survient, tout se révèle. Les acteurs sont alors les automobilistes, les policiers, les badauds, tandis que les actants sont les feux tricolores, le passage piéton, le trottoir, les voitures, la route, le rapport des forces de polices, etc. Ainsi, dit Callon (2006) :

(..) les éléments qui cadraient silencieusement les micro-interactions deviennent visibles ; ils semblaient passifs, ils révèlent maintenant leur véritable nature. (...) Ce sont des actants qui, au lieu de maintenir une frontière imperméable entre lieu de l'accident et ses contextes, remettent en jeu une série d'autres lieux, d'autres acteurs qui viennent se mêler à la scène.<sup>274</sup>

C'est là que ce système de réseau et de micro-interactions invisibles fait écho à notre modèle des espaces de l'interprète. En effet, ces espaces (qui peuvent contenir tout à la fois des acteurs et des actants) déterminent le cadre des multiples décisions de l'interprète. Ces interactions sont invisibles au quotidien, elles ne se révèlent qu'en situation d'interprétation, notamment lorsque quelque chose vient perturber la situation de communication et que l'interprète doit alors ajuster son comportement professionnel.

La situation d'interprétation deviendrait alors un *fait* à construire, qui s'établit à la suite de l'influence de multiples cadres, et non le *résultat* d'influences non maîtrisées.

### **3.2. Le modèle MEDAILS : perspective contextualiste**

Ainsi, considérant l'acte traductif comme faisant partie d'un tout, Pym (2003) parle du contexte comme un élément fondamental : une perspective de l'acte interprétatif comme un environnement où l'interprète peut y piocher des *indices*, des informations, puis analyser en fonction de l'enjeu de communication identifié les *risques* qu'il peut prendre ou non.

Ainsi, de notre point de vue, à la manière dont Pym considère les *erreurs* de traduction comme une adaptation à un certain contexte, ne pourrait-on pas concevoir la qualité d'une interprétation comme la gestion optimale des multiples espaces qui la compose ? En effet, Pym parle de priorisation par les professionnels des choix qu'ils ont à effectuer en fonction du contexte et de l'enjeu de communication.

De surcroît, l'idée de notre modèle MEDAILS est de proposer l'interprétation comme un système, à la manière dont Toury (1995) proposait le polysystème en traduction. En effet, Chesterman (1993) et Toury vont déployer le concept de normes, comme des comportements répondants à des injonctions sociétales. La traduction doit être alors dépositaire de ces normes, mais doit s'adapter également aux normes de la

---

<sup>274</sup> Ibid. p. 270



société d'arrivée. Ces normes sont des outils pour le traducteur, comme l'indique Hermans (1999) qui considère la traduction comme une « activité sociale et communicationnelle »<sup>275</sup>.

Nous considérons en effet l'interprétation en langue des signes sous une approche fonctionnaliste, l'interprétation répond à une utilité, elle a une fonction propre. C'est à notre sens ce à quoi répondent les espaces de notre modèle. Tous ont un rôle propre, qui, à l'image d'un puzzle spatial, se mettent en place afin de permettre une réussite de l'activité de traduction.

En effet, si nous considérons ces normes comme un ensemble de valeurs partagées et négociées par le groupe, ne seraient-elles pas finalement ce qui définit les différents espaces ? En effet, ces normes évoluent en fonction des époques, des contextes, deviennent des comportements. Assimilant ce système, l'interprète évolue dans ces espaces en procédant à ce qu'il considère comme le meilleur choix possible à un instant donné. Cela rejoint la définition de Chesterman<sup>276</sup> :

La « bonne » traduction... est celle qui se trouve en conformité avec les idées dominantes d'un système particulier, par exemple, celle qui adopte des solutions considérées comme bonnes dans une situation de communication donnée, acceptées comme un résultat correct.

C'est cette idée de système spatial qui nous intéresse et qui fait référence à notre modèle, comme un réseau de différentes normes spatiales issues des environnements où l'interprétation a lieu. Ainsi, la norme sociale voudra qu'on ne puisse avoir le même comportement dans une salle d'attente d'hôpital que dans le salon d'accueil de l'Élysée. Les normes mises à jour par Toury (1995) telles que *initial norms*, *preliminary norms* et *operational norms*<sup>277</sup> peuvent pour nous être rattachées à des espaces identifiés en situation d'interprétation. En effet, nous pouvons considérer le *méta-espace* et l'*espace de projet* comme répondant à ce qu'il appelle les normes initiales. L'interprète doit appréhender et comprendre le fonctionnement de ces espaces et des injonctions qui le composent afin de prendre conscience des enjeux de communication : les normes préliminaires. Ces dernières sont rattachées à l'espace de projet mais aussi l'espace de travail, tandis que les normes opérationnelles sont les outils de l'espace personnel.

Considérant les normes professionnelles identifiées par Chesterman<sup>278</sup>, les normes de responsabilité (*accountability norms*), les normes de communication (*communication norms*) et les normes de relation et ressemblance (*relation norms*) peuvent aussi être attachées à des espaces de notre modèle, comme l'*espace politique* et l'*espace contextuel*.

---

<sup>275</sup> HERMANS, 1999, p. 165

<sup>276</sup> "the "correct" translation... is the one that fits the correctness notions prevailing in a particular system, i.e. that adopts the solutions regarded as correct for a given communicative situation, as a result of which it is accepted as correct." *Ibid.* p.166, cité par A. Chesterman, 1993, p.10

<sup>277</sup> Normes initiales, normes préliminaires et normes opérationnelles

<sup>278</sup> op. cit. Chesterman, 1993, p. 8-9

En interprétation, le moment est unique et cadré par des normes, des indices, un contexte, une fonction, un enjeu de communication particulier. Ces éléments se retrouvent dans ce qui définit l'acte d'interprétation : un puzzle d'espaces signifiants. Pour l'interprète, est-ce alors un acte conscient ou inconscient de suivre ces normes en vigueur ?

Considérant le modèle MEDAILS, n'est-ce pas alors une bonne coordination entre tous ces espaces normés et une prise de conscience de la valeur de chacun afin de les prioriser, qui mènerait l'interprète à une « bonne » interprétation ? Une gestion optimale de la situation de communication ? Qu'est-ce qu'une interprétation réussie, est-ce un objectif de communication rempli par toutes les parties en présence ? Si l'enjeu n'est pas atteint, est-ce à l'endroit de l'interprétation qu'il s'est passé quelque chose ? Nous pensons que prendre conscience de ces espaces, considérer l'interprétation comme un tout spatial peut permettre à l'interprète de conscientiser certains choix et de travailler en conséquence afin de tendre vers une interprétation la plus qualitative possible.

## **4. Interpréter, de la bonne gestion du système spatial**

### **4.1. Savoir gérer les espaces : la contre-invisibilisation de l'interprète**

La question du positionnement de l'interprète dans un schéma spatial, savoir s'il se considère comme militant ou non par exemple, reconnaître son impact sur la situation pose la problématique de la neutralité du professionnel. Concept très souvent questionné en traductologie (Seleskovitch et al., Pointurier, Arcambal 2022), la *neutralité* en interprétation en langue des signes, présente dans le code déontologique<sup>279</sup> de l'Association Française des Interprètes en Langues des Signes (AFILS), a parfois été délaissée pour la notion d'*impartialité* par exemple. Dans notre modèle, l'interprète a une place importante au carrefour de tous ces réseaux spatiaux, décèle-t-on alors des traces de la voix de l'interprète dans le traduit ? Assurément oui, puisque dans toute traduction/interprétation, il y a non seulement des compétences mais aussi des affinités, une façon d'être dans la tonalité de l'autre, qui fait entendre la voix de l'autre mais aussi celle de l'interprète (El Qasem, 2017).

La visibilité de l'interprète en langue des signes n'est plus à prouver, c'est l'essence même du métier. L'interlocuteur sourd est dépendant du regard qu'il porte sur l'interprète. Même en interprétation vers le français, les interprètes sont positionnés face au locuteur sourd afin d'être vus de celui-ci pour interagir le cas échéant. Ils sont alors souvent perçus par le public, même entendant.

---

<sup>279</sup> <http://www.afils.fr/code-ethique/>

Pour autant, et nous l'avons éprouvé dans notre vie professionnelle, il est fréquent d'entendre après ce que la majorité des interprètes appellent une « interprétation réussie » l'exclamation d'un client (le plus souvent entendant) se félicitant d'avoir complètement oublié l'interprète.

Est-ce qu'une interprétation réussie serait alors d'être invisible ou bien, au contraire, très présent et visible au sein de ce système spatial ? Gérer les enjeux qui en découlent afin de mieux maîtriser l'interprétation finale et la communication entre les personnes sur place, est-ce prendre sa place ?

Le mot *invisible*, vu comme une qualité, est encore présent dans la description du métier d'interprète (explicite dans Bernard et al., (2007), et d'autres articles et revues, Guitteny, une bande dessinée de Marchesan Blondeau - 2020<sup>280</sup>) etc.

Barrère parlera même dans son blog (2014) de :

Créature dont l'effacement est la condition nécessaire et tragique du succès de sa tâche, l'interprète devient l'autre, celui qui parle pour se faire oublier de tous. Situation paradoxale pour un interprète en langue des signes, nécessairement visible pour être compris mais qui se doit d'être le plus transparent possible, tandis qu'il joue les deux rôles, le locuteur entendant et le locuteur sourd, tel un comédien à qui on soufflerait le texte au fur et à mesure. Il n'existe plus en tant qu'individu, mais en tant qu'interprète.<sup>281</sup>

Nous ne commenterons pas l'allusion à Seleskovitch<sup>282</sup> et le concept de l'interprète comme comédien. Là où l'autrice au départ proposait cette similitude en pointant le fait que le comédien, comme l'interprète, « ajoute son jeu au texte de l'auteur », soulignant ainsi la part indéfectible de l'interprète dans la communication, Barrère semble considérer que l'interprète est une « créature » « transparent-e » qui « disparaît ».

De notre point de vue, ce n'est pas tant la disparition du professionnel qui conditionne la réussite de la situation d'interprétation, mais, au contraire, le fait qu'il prenne la juste place qui lui incombe. Si nous prenons comme appui notre modèle MEDAILS, alors l'interprète, s'il se fait oublier, a trouvé l'équilibre spatial idéal : prendre sa place tout en laissant la communication se dérouler suivant les participants en présence. Invisible nous semble être un terme erroné pour qualifier l'interprète en langue des signes, celui-ci étant le plus visible possible pour assurer un confort dans l'espace de réception de la personne sourde.

L'idée serait alors que les participants en présence dans la situation de communication ne perçoivent pas l'interprète comme un *élément perturbateur* de la situation de communication mais comme un *élément facilitateur*. Il fait partie prenante de la situation et de ce système spatial, coordonne ces espaces, qu'il a

---

<sup>280</sup> <http://urlr.me/RPzS8> ; voir Annexe n°6.

<sup>281</sup> <https://interpretelsf.blog/2014/03/29/linterprete-artiste-tragique-comique/>

<sup>282</sup> Seleskovitch, 1968.

conscientisés, en collaboration avec les participants en présence. Mais son rôle est subtil : il prend part à la situation pour la rendre intelligible des participants sans pour autant la façonner. Une fois les participants mis en relation, c'est leur responsabilité ensuite de réussir ou d'échouer dans la communication établie.

Considérer la visibilité de l'interprète comme gage d'une interprétation réussie, c'est prendre en référence les principes éthiques de la traduction de Zhang (2000)<sup>283</sup> qui a beaucoup questionné la fidélité en traduction. Elle la divise en trois catégories : la fidélité au vouloir-dire de l'auteur, la fidélité au lecteur de la langue d'arrivée (l'intelligibilité), et la fidélité à la langue d'arrivée (l'élégance). Elle reprend ces concepts du premier traductologue, Yan Fu (1853 - 1921), « fidélité, intelligibilité et élégance ».

Considérant la langue des signes comme nécessairement spatiale, il nous paraît judicieux d'emprunter ce terme d'*élégance* pour décrire la place de l'interprète.

De fait, l'interprète agit alors en *élégance* : il impose sa présence, quoi qu'on en dise, négocie son *espace de travail* dans un *espace de projet* qu'il a identifié, interagit avec les participants, organise son travail et la situation (sensibilisation, prise à partie, explication technique) et laisse ensuite la relation de communication être prise en charge par les interlocuteurs en présence.

Ce concept d'élégance nous paraît fort à propos si nous considérons l'acte d'interprétation comme un système complexe et fragile qui va demander de la délicatesse à l'interprète pour établir un équilibre spatial, nécessaire à une interprétation réussie.

L'interprète est alors extrêmement visible dans la situation d'interprétation, et ne disparaît jamais des échanges - il n'est pas non plus transparent. Pour autant, il gère avec élégance et délicatesse l'équilibre spatial de l'interprétation, qui permet à tous les participants en présence d'endosser à leur tour leur vrai rôle : celui de participants à la situation de communication. Il nous semble ainsi qu'une interprétation réussie est l'équilibre spatial maintenu du début à la fin tandis qu'une communication réussie est à la charge des participants.

#### **4.2. La gestion de l'espace, un effort supplémentaire ?**

Après la description détaillée de chacun de ces espaces, il apparaît finalement que de nombreuses injonctions pèsent sur les épaules de l'interprète et rendent sa tâche complexe. En partant d'un modèle d'espaces plus réduit composé notamment de l'espace de désignation dans son espace de travail, Pointurier (2014) a identifié la gestion de l'espace comme un effort supplémentaire dans l'acte d'interprétation. En

---

<sup>283</sup> SUN Xuefen, La traduction juridique du français vers le chinois : éléments de réflexion, 2000 cité dans : Zhang, 2006

effet, elle identifie dans son corpus une gestion de l'espace peu adéquate par une interprète, qui mettront à mal son interprétation. Elle le décrit ainsi :

Pour ce qui concerne notre corpus, l'interprète a choisi une tactique qui s'est avérée infructueuse et qui lui a coûté en termes d'énergie et de concentration. Elle a dû gérer un changement de son espace de travail qu'elle n'a pas su mener à terme. Imaginons la situation idéale où l'ILS aurait immédiatement compris l'enjeu et se serait déplacée. Elle n'aurait probablement perdu « que » les cinq secondes de discours le temps de son déplacement. L'interprète, tout en assurant la simultanée, doit donc être également attentif à son espace de travail et nous supposons qu'il ne perçoit peut-être pas dans l'instant le moment où son espace de travail est en train de changer. Si nous transposons cet exemple à l'ILV, il nous semble que les difficultés techniques n'auraient pas été les mêmes. Les bénéficiaires de l'ILV auraient simplement regardé la démonstration et l'interprète n'aurait eu ni à se déplacer, ni à traduire le fond et la forme graphique.<sup>284</sup>

Pointurier identifie ainsi la gestion de son espace de travail comme une contrainte supplémentaire pour l'interprète en langue des signes, notamment en comparaison avec l'interprète en langues vocales (ILV dans la citation). En effet, elle met en lumière le fait que l'espace est source d'enjeux de gestion et nécessite une solide coordination. Il apparaît dans le corpus de Pointurier que l'interprète n'ait pas pris conscience de l'importance de son espace de travail (et notamment de son espace de désignation). Elle poursuit un peu plus loin en parlant de la saturation cognitive, liée à ce qu'elle identifie comme l'*Effort de Composition*. Afin de réactiver l'espace de signation, d'utiliser l'espace référentiel de la bonne façon, il faut mémoriser les entités précédemment utilisées. Elle le décrit ainsi :

Nous observons que l'Effort de Mémoire et l'Effort de Production ont une composante spatiale forte, due à la nature même de la langue des signes, et qui se manifeste en interprétation vers la LS dans l'Effort de mémorisation et de gestion de l'espace sémantisé<sup>285</sup>.

Après avoir organisé son espace de signation, l'interprète mémorise les emplacements qu'il a assignés à chaque entité pour ensuite n'avoir plus qu'à les réactiver grâce à des éléments sémantiques (déictique, regard...). L'interprète attribuerait donc davantage de ressources attentionnelles à la mémorisation de cet espace sémantisé, de manière à respecter la dimension spatiale de la langue des signes. Pointurier relie cet effort de mémorisation de l'espace à un autre effort qu'elle nomme *Effort de Composition*. Il s'agit de la « Construction d'Entités de Scénarisation et leur modélisation dans l'espace de signation. ». La mise en

---

<sup>284</sup> Pointurier, 2014, op.cit. p188-189

<sup>285</sup> Ibid. p. 318

place de scénarisations dites de composition (employées principalement pour faire face à l'écart lexical existant entre les deux langues) dans la production de l'interprète entraînerait donc une surcharge cognitive du professionnel. C'est pourquoi elle propose un Modèle d'Effort de la simultanée proche de celui de Gile (2003), mais auquel elle ajoute un effort de mémoire de l'espace référentiel au sein de l'effort de mémorisation. Au sein de celui de production, elle ajoute un effort de spatialisation, un effort de référence aux indications contextuelles, et un effort de composition (des scénarisations). Enfin, elle ajoute un effort d'auto-gestion de l'espace qui correspond à la gestion par l'interprète de son environnement de travail et de l'espace contextuel dans lequel il intervient.

Ces efforts nous paraissent intéressants dans l'identification qu'ils font des espaces autour de l'interprète. Celui-ci doit en effet coordonner et prendre conscience de l'impact de ces espaces.

En prenant réellement conscience de tous ces espaces, en assumant que la gestion spatiale fait partie de l'acte interprétatif en langue des signes, serions-nous alors mieux outillés pour mieux traduire ? De fait, l'espace peut devenir une aide dans l'acte interprétatif plutôt qu'une contrainte, si on l'identifie comme un élément à prendre en compte dans sa préparation.

## **5. Le modèle MEDAILS : de l'importance de la préparation**

Tous ces aspects nous amènent dorénavant à questionner l'existence de ce MEDAILS. Après avoir défini l'acte d'interprétation comme un réseau spatial complexe, à quoi peut-il servir ? Est-il simplement source d'efforts ? L'interprète maintient un équilibre, il doit conscientiser et coordonner ces espaces, agir avec élégance et délicatesse pour réussir le puzzle de la communication. Quels outils a-t-il à sa disposition ?

### **5.1. La qualité en interprétation**

La notion de qualité en interprétation en langue des signes est un sujet encore compliqué à aborder. La performance des professionnels est rarement questionnée, même si comme dans tout métier, certains bénéficiaires se plaignent des interprètes qui parfois interviennent à leurs côtés tout comme parfois les félicitent. La profession s'est longtemps battue pour une reconnaissance du diplôme d'interprète en langue des signes, pourtant considérer le diplôme comme un gage de qualité constante est une image d'Épinal. Ainsi, en 2020 a émergé dans l'écosystème sourds / interprètes le débat autour du métier de « feeding » ou de « co-interprétation ». Organisation souvent utilisée aux États-Unis ou dans d'autres pays anglo-saxons, cette technique propose l'intervention de deux interprètes : un entendant qui traduit de la langue vocale à la langue des signes et un sourd qui reformule de la langue transmise par son collègue entendant

(« feedée ») à la langue des signes, face public et face caméra. Cela permet, même si le discours original est en langue vocale, de voir un interprète sourd à la télévision<sup>286</sup> et de proposer une langue native, plus proche culturellement aux téléspectateurs (De Meulder et Heyerick, 2013).

En effet, cette double reformulation a été organisée pour pallier, dans certains pays, la langue des entendants, jugée très peu idiomatique et très peu comprises du public sourd<sup>287</sup>. Cet écueil serait dû à la qualité de la formation des interprètes, inégales selon les pays. La technique du feeding a ainsi été plébiscitée par certains sourds en France, notamment pendant la période de la crise sanitaire et la grande visibilité des interprètes entendants à la télévision, pour plusieurs raisons. Beaucoup de reportages<sup>288</sup> ont été réalisés autour de Vivien Fontvieille, traducteur sourd et figure de proue de ce mouvement en France. Les arguments encourageant cette pratique portaient sur la qualité des interprètes entendants mais aussi sur la nécessité de rendre visible les personnes sourdes et de proposer des modèles linguistiques natifs.

Aucun article français à notre connaissance ne s'est emparé de la question, malgré beaucoup de débats dans les forums professionnels : énormément de questions traductologiques sont soulevées par l'idée d'un maillon supplémentaire à la chaîne interprétative, comme le soulignait Sophie Hirschi, interprète en langue des signes et enseignante dans le master Interprétation LSF à l'ESIT, lors d'un débat organisé autour de cette thématique par la Ville de Paris, en octobre 2020<sup>289</sup>.

Nous ne pourrions pas ici passer en revue toutes les implications de ce débat, multiples et complexes, allant de la traductologie à la sociologie. En effet, la présence d'un interprète pivot dans ce schéma de commination et son influence sur l'exhaustivité de la traduction rendent peu encourageante cette pratique. Pour autant, il est nécessaire de rendre visible les personnes sourdes et de proposer des modèles linguistiques natifs au public sourd. Au vu de notre MEDAILS cependant, cela implique une incidence sur ce réseau spatial déjà complexe, puisqu'en rajoutant un maillon dans la chaîne interprétative, les espaces seraient potentiellement multipliés par deux !

Pour autant, c'est un sujet sensible qui nous intéresse ici, sous-entendu dans ces débats : l'idée de préférer un interprète sourd à un interprète entendant soulève l'idée de qualité et de compréhension fine de l'interprétation.

La plupart du temps, on tend vers une interprétation réussie plutôt que la réaliser complètement, tant les paradigmes sont nombreux à gérer. L'immédiateté de la situation implique qu'on pourrait toujours faire mieux. Néanmoins, il est difficile, même alors que les étudiants interprètes sont en formation, de leur donner des outils pour réussir leur interprétation. En effet, lors de nos séances d'ateliers interprétatifs à l'ESIT, nous échangeons régulièrement avec les futurs professionnels autour de la qualité de

---

<sup>286</sup> Voir la description de ce principe dans notre chapitre 2, 3.6.1.

<sup>287</sup> Jobse, 2019

<sup>288</sup> Lien vers le reportage de Media Pi : "L'émergence en France du feeding"

<sup>289</sup> Site Internet : annonce de la conférence "Interprète sourd, un métier d'avenir ?"

l'interprétation. Comment donner des critères de réussite à un acte éminemment subjectif ? De la même façon, lors de la rédaction des critères de réussite à l'examen professionnel de sortie du Master 2 à l'ESIT, la question s'était posée autour de l'équipe pédagogique. Comment évaluer une interprétation à l'aide de critères objectifs, et non selon un sentiment subjectif de « réussite » ?

Pour nous, ce modèle spatial pourrait être une réponse pédagogique et professionnelle à un aspect fondamental de l'acte interprétatif, qui pourrait être gage de qualité : la préparation.

## **5.2. La préparation : le début de l'acte interprétatif**

Durant notre carrière professionnelle, nous avons souvent remarqué que les jeunes interprètes, notamment, ne saisissent pas ce que veut dire réellement préparer une mission d'interprétation. Or, c'est pour nous la clef de l'acte interprétatif : pouvoir anticiper tous ses paradigmes, analyser de la manière la plus détaillée possible ce qu'il va pouvoir se passer afin de mieux appréhender les impondérables une fois sur place. Il nous semble ainsi que la préparation de l'acte interprétatif pourrait être perçue comme du « defensive design »<sup>290</sup>, soit appliquer la Loi de Murphy : tout ce qui peut mal se passer risque d'arriver, il faut alors tout anticiper afin de trouver des solutions d'évitement.

Ainsi, nous avons souvent remarqué que les stagiaires interprètes considèrent la préparation comme le seul document envoyé par le formateur. Si finalement les documents de préparation ne sont pas disponibles, ils arrivent sur une situation sans l'avoir réfléchi ou appréhendée. C'est le sentiment qui revient également lorsqu'on entend des interprètes se plaindre d'être « parachutés » sur une mission d'interprétation : ont-ils eu les informations nécessaires pour appréhender tout le schéma spatial ? Les ont-ils cherchées ?

La préparation nous semble en effet beaucoup plus complexe que la lecture d'une présentation pédagogique dans le cadre d'une formation. Notre schématisation du MEDAILS pourrait ainsi aider à mieux appréhender la richesse de l'acte interprétatif et prendre conscience de tous les aspects à travailler, idéalement, avant d'intervenir. En effet, prendre conscience de ces espaces permet de mieux comprendre les normes adossées à chacun. On appréhende alors plus précisément les enjeux sous-jacents et ce qu'il se passe dans la communication : la traduction est davantage maîtrisée. Ainsi, en plus de préparer le contenu thématique de l'interprétation, il faudrait préparer son environnement spatial. Cela permettrait également de jouer sur la production interprétative : faire parfois des choix traductifs particuliers en ayant conscience des influences spatiales qu'il y a derrière.

Pour nous, ce MEDAILS serait donc un bon outil à appréhender, notamment dans l'enseignement de l'interprétation et du positionnement professionnel, mais aussi sur le terrain par les interprètes eux-mêmes.

---

<sup>290</sup> Définition du concept : blog Simplicable : <https://simplicable.com/new/defensive-design> (consulté le 12 février 2022)



Première ébauche de ce que pourrait représenter le réseau spatial de l'interprétation, il mériterait d'être éprouvé, commenté et corrigé afin de convenir à tous.

En effet, se poser les bonnes questions face aux espaces identifiés permettrait de cadrer le concept de préparation en lui donnant un fil rouge, une sorte de guide pratique que pourraient suivre les professionnels avant chaque intervention.

Nous proposons ainsi le tableau suivant, qui reprend chaque espace et indique en face les questions à se poser afin de mieux en comprendre les enjeux. De notre point de vue, il nous semble que si l'interprète répond à chaque question du tableau ci-dessous tout en travaillant le contenu thématique de sa prochaine mission d'interprétation, il sera mieux armé pour traduire et réussira davantage à atteindre l'objectif d'une interprétation réussie et de qualité.

Ensemble d'espaces	Liste des espaces	Les questions à se poser
<b>Méta espace</b>	Espace sociétal	Qui suis-je ? Quel est mon genre ? L'endroit où je vais peut-il impliquer un débat social ? Un débat de vocabulaire, de lexique ? Qui vais-je rencontrer ? Mon apparence renvoie-t-elle à une image particulière, qui peut influencer dans un sens ou dans l'autre les participants ?
	Espace communautaire	Quelle est ma place au sein de la communauté sourde ? Cela a-t-il un impact pour la compréhension de l'environnement interprétatif ? Est-ce un sujet militant ou controversé qui va être traité ? Est-ce une mission attendue par la communauté ?
<b>Espace de projet</b>	Projet général	Quel est le projet de communication ? Le contexte ? Où vous situez-vous sur le curseur entre renfort ponctuel et chef de projet ?
	Espace de l'enjeu de communication	Quelle est la situation ? Liaison, réunion, formation, conférence ? Pourquoi est-il organisé ? À l'initiative de qui ? Connaissez-vous le but poursuivi (embauche, licenciement, médical...) par les participants ? Connaissez-vous le contexte d'interprétation, est-ce la première fois qu'ils font appel à un interprète ? Connaissez-vous leur histoire ? Si l'objectif poursuivi est chargé émotionnellement, savez-vous comment réagir ? Qu'avez-vous prévu pour relâcher la pression ensuite ? Pouvez-vous discuter avec le/la professionnelle présente ?
	Espace hiérarchique et économique	Pour qui travaillez-vous ? Est-ce votre propre client ? Si oui, avez-vous la nécessité de garder ce contrat ? Si non, comment réagissez-vous face à l'obligation hiérarchique ? Est-ce une obligation commerciale ou

		un choix de mission, comment vous positionnez-vous ? Avez-vous envie de traduire cette situation ? Si oui, si non, comment l'appréhender ? Avez-vous des collègues sur qui vous appuyer pour en discuter ? Avez-vous un relais possible ?
<b>Espace contextuel</b>	Espace privé	Comment allez-vous venir sur le lieu de l'interprétation ? Anticiper les transports, les écueils éventuels, les chaussures en cas de marche etc.
	Espace organisationnel	Avez-vous anticipé votre planning ? Aurez-vous le temps d'enchaîner les missions, ou bien est-ce juste ? Allez-vous être stressé par l'horaire, ou fatigué par une autre mission ?
<b>Espace de travail / espace physique</b>	Espace physique	Connaissez-vous la disposition des lieux ? Avez-vous identifié la sortie en cas de besoin, les sanitaires ? Y aura-t-il une pause ? Si vous avez besoin d'aller dehors, est-ce possible ou vos déplacements sont-ils limités (badge...) ? Avez-vous à votre disposition de quoi vous restaurer ? Boissons chaudes à disposition, ou bien un thermos personnel ? Et pour la pause méridienne ?
<b>Espace physique</b>	Espace de collaboration professionnelle	Avec qui travaillez-vous ? Connaissez-vous bien cette personne ? Savez-vous comment elle travaille ? Les relais, le soufflage, la communication ? Si vous êtes seul, pouvez-vous demander à l'interprète précédent ce qu'il s'est passé ?
	Espace de collaboration / trilogie	Qui sera présent, quel est leur rôle au sein de la communication ? Leur place hiérarchique ? Quelle est la relation entre les interlocuteurs en présence ? Ont-ils l'habitude de communiquer entre eux ? Avez-vous des interactions avec les uns et les autres, ou bien est-ce une situation monologique ? Dans quelle langue ? Est-ce possible de demander des précisions le cas échéant ?
	Espace technique	Avez-vous besoin d'un matériel spécifique ? Visio, caméra, lumière, fond neutre ? Ordinateur ? Connaissez-vous le fonctionnement de ces outils, allez-vous interagir avec un professionnel de la technique ? Savez-vous comment lui parler, quoi lui demander ? Quels sont vos besoins précis ?
	Espace de réception	Savez-vous dans quel espace les participants entendants comme sourds vont regarder votre interprétation ? Avez-vous un micro vers le français si la salle est grande ? De la lumière en LSF ? Est-ce qu'à la télévision le médaillon est suffisant ? Est-ce que cet espace impacte votre façon de signer s'il est en 2D ou en 3D ? Etes-vous bien placé dans la pièce ? Est-ce que la personne vous considère comme un « allié » ?

	Espace de l'orateur	S'il y a un locuteur principal, où est-il placé par rapport à vous ? Pouvez-vous entrer en interaction avec lui ? Est-il nécessaire de se présenter à lui, lui expliquer votre métier ? Sait-il qu'il est traduit ? A-t-il l'habitude des interprètes ?
	Espace de désignation / déplacement	Avez-vous l'espace nécessaire pour vous déplacer le cas échéant ? Avez-vous identifié les éléments qui pourraient être pertinents dans votre espace ? Ces outils vont-ils être utilisés ? Visioprojecteur, tableau, télévision, documents d'identité... ?
<b>Espace de travail / espace personnel</b>	Espace politique	Avez-vous déjà discuté avec l'orateur principal de la place que vous allez prendre ? Est-ce que cela lui convient ? Si vous vous déplacez durant l'interprétation, est-ce accepté ? Avez-vous anticipé si vous deviez passer devant lui, ou l'inverse ? Est-ce possible de l'interrompre le cas échéant afin de demander des précisions ?
	Espace corporel	Où êtes-vous placé dans la pièce ? Est-ce confortable debout, assis ? S'il y a relais, avez-vous préparé votre espace de repos tout en étant visible de votre collègue ?
	Espace de signation	Avez-vous anticipé les éventuelles entités du discours ? Avez-vous essayé de faire un "discours fictif" pour permettre d'anticiper les relations spatiales ? Y a-t-il une idée hiérarchique, politique, géographique ? Si vous avez reçu des supports de préparation, pouvez-vous anticiper le lexique qui vous demandera davantage de ressources techniques ?

La compréhension des espaces du MEDAILS et ce tableau peuvent être des outils à la disposition des interprètes afin de mieux appréhender le processus interprétatif, et mieux comprendre leur rôle au sein de celui-ci. Anticiper au mieux les risques d'aléas et diminuer le nombre d'inconnues peut permettre aussi d'alléger la notion d'Effort en interprétation simultanée.

## Conclusion

Nous voilà à la conclusion de ce travail de recherche. Après avoir passé six années à l'élaboration de cette thèse, il me semblait pertinent sur ces dernières pages de parler à la première personne du singulier. J'espère que cette pirouette stylistique ne perdra pas les lecteurs, mais permettra au contraire de les associer à ma nouvelle identité de jeune chercheuse.

Dans le premier chapitre de ce travail, après avoir passé en revue l'utilisation de l'espace de signation en interprétation et les tactiques spatiales associées grâce à l'analyse de notre corpus expérimental Alésia, j'ai conclu qu'il n'existait pas de normes quant à l'utilisation de l'espace de signation. Dans le deuxième chapitre, grâce à l'échange entre pairs, j'ai questionné plusieurs aspects éthiques qui entourent notre pratique : l'invisibilité supposée ou le militantisme par exemple. Après ces aspects contextuels, j'ai étudié mon corpus le plus conséquent dans le chapitre trois : la double interprétation du débat entre Macron et Le Pen en 2017. Cette analyse a permis de mettre en lumière l'importance de la collaboration professionnelle, la gestion des enjeux de communication et des caractéristiques spécifiques de la langue d'arrivée. Tentant de proposer un début d'analyse des tactiques spatiales, j'ai mis en lumière certaines tactiques utilisées par les interprètes avant de me heurter à des contraintes d'analyse et de représentation de l'espace. La limite étant les outils utilisés, mon chapitre quatre a proposé une ouverture sur la recherche informatique appliquée à la langue des signes et des perspectives de recherche concernant la réalisation et l'analyse de corpus d'interprétation en situation naturaliste. Enfin, la question de l'espace de projet, la question globale de ce qui compose une situation d'interprétation a été posée dans le chapitre cinq, pour conclure finalement par la description du modèle MEDAILS (Modèle des Espaces dans l'Acte Interprétatif en Langue des Signes) dans le chapitre final.

Mon travail portant majoritairement sur l'interprétation de conférence, il serait maintenant intéressant de questionner ce modèle dans d'autres situations, autour d'autres corpus naturalistes. Cette thèse propose un travail préliminaire que j'aurais plaisir à poursuivre. Collègues traductologues en langue des signes, Pointurier (2014 et suivants) et Arcambal (2022, à paraître) ont identifié de nouveaux efforts en référence aux travaux de Daniel Gile. Autour de l'interprétation de service public et l'interprétation en milieu pédagogique, ces autrices ont réfléchi sur l'impact de l'interprète sur la communication et sur la gestion de la traduction en elle-même. Confronter ce modèle à leurs propres analyses serait très intéressant, comme de l'ouvrir à d'autres situations d'interprétation.

Dans ce monde où le télétravail devient la norme, et avec lui l'interprétation à distance, la visio-interprétation, quels sont les espaces dont il est question ? Comment mieux les appréhender ? Faut-il davantage porter ses efforts sur l'un ou l'autre de ces enjeux spatiaux ?

Ce modèle nécessite également d'être discuté dans toute sa dimension éthique : quels sont les impacts de nos décisions sur les enjeux de communication ? Est-ce possible d'échouer sur la gestion d'un espace ? Quelles sont alors les influences notables sur les participants en présence ?

Enfin, plus largement, dans une société en perpétuel mouvement, où se situe l'interprète ? On parle aujourd'hui d'accessibilité et d'inclusion des personnes en situation de handicap. Notre métier est de plus en plus visible et de plus en plus médiatisé, mais on ne montre pourtant pas la partie immergée de l'iceberg. Quelle est notre place en tant que professionnels de l'accessibilité ?

L'interprète est un funambule de la communication, sur le fil du sens. Il a besoin, pour que la traversée se passe sans encombre, d'anticiper le trajet, et ainsi de tous les dispositifs de sécurité nécessaires : l'aide de ses collègues, la préparation, la minimisation des aléas, etc.

Comprendre les espaces qui l'entourent, se questionner sur le contexte de son interprétation, au sens large du terme, sont des étapes de préparation qui me semblent essentielles dans l'acte interprétatif. Cet outil, sous forme de schéma et de tableau, pourrait permettre aux interprètes de conscientiser leurs décisions interprétatives et de mieux préparer les situations dans lesquelles ils interviennent.

En effet, ce travail aura finalement permis de répondre, en partie, à ce questionnement sur la qualité de mon propre travail. Grâce à ces années de recherche, mon métier a considérablement été enrichi dans sa pratique quotidienne. Les interactions entre lectures théoriques un jour et réflexions entre collègues le lendemain ont énormément fait évoluer ma perception du métier, ma façon de préparer et ma façon de traduire.

Il me semble évident qu'aujourd'hui, dans ce métier encore jeune, la recherche fondamentale et la pratique professionnelle doivent aller de pair.

Nous sommes interprètes en langue des signes et en français, tant de service public que de conférence, notre place est privilégiée au cœur du système. Il me semble important aujourd'hui de profiter de ce positionnement pour encourager la visibilité de toute la diversité sociale, politique, intellectuelle et linguistique dont est composé le monde qui nous entoure.

Encourager la recherche autour de ce métier et considérer la traductologie comme étant au croisement de plusieurs disciplines permettra aux professionnels de continuer à réfléchir sur leurs pratiques et aux responsabilités qui leur incombent.



## Bibliographie

- Akrich, M., Callon, M., & Latour, B. (2006). *Sociologie de la traduction, textes fondateurs*. (p. 304). Presses de l'Ecole des Mines. <https://hal-mines-paristech.archives-ouvertes.fr/hal-00397086>
- Amossy, R. (1994). Les dessous de l'argumentation dans le débat politique télévisé. *Littérature*, 31-47. Persée <http://www.persee.fr>.
- Arcambal, E. (2022), *L'interprète en langue des signes en milieu pédagogique : adaptabilité, enjeux, éthique, tactiques*, thèse de doctorat, Sorbonne Nouvelle.
- Bacot, P. (2018). Catherine Kerbrat-Orecchioni, Les débats de l'entre-deux-tours des élections présidentielles françaises. Constantes et évolutions d'un genre. Paris, L'Harmattan, 2017, 372 p. *Mots. Les langages du politique*, 117(2), 149-152. Cairn.info. <https://doi.org/10.4000/mots.23516>
- Bart, C. (2003). L'analyse du discours politique : De la théorie des champs à la sociologie de la grandeur. *Mots*. <https://doi.org/10.4000/mots.6323>
- Bedoin, D. (2018). I. Qui sont les sourds ?. Dans : Diane Bedoin éd., *Sociologie du monde des sourds* (pp. 7-22). Paris: La Découverte
- Bélanger, D.-C. (1998a). *Un modèle multidimensionnel de la communication en présence d'un interprète en langue des signes*. 23.
- Bélanger, D.-C. (1998b). *Les spécificités de l'interprétation en langue des signes québécoise. De l'analyse à la préservation de l'équilibre d'interprétation*. [https://www.academia.edu/15987281/Les\\_sp%C3%A9cificit%C3%A9s\\_de\\_linterpr%C3%A9tation\\_en\\_langue\\_des\\_signes\\_qu%C3%A9bécoise](https://www.academia.edu/15987281/Les_sp%C3%A9cificit%C3%A9s_de_linterpr%C3%A9tation_en_langue_des_signes_qu%C3%A9bécoise)
- Belissen, V., Braffort, A., & Gouiffès, M. (2020). Dicta-Sign-LSF-v2 : Remake of a Continuous French Sign Language Dialogue Corpus and a First Baseline for Automatic Sign Language Processing,

Dicta-Sign-LSF-v2 : Refonte d'un corpus de dialogue continu en Langue des Signes Française et une première référence en traitement automatique de langue des signes (ELRA, Trad.). *LREC 2020, 12th Conference on Language Resources and Evaluation*. <https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-02541792>

Ben Mlouka, M. (2012). Analyse automatique de discours en langue des signes : Représentation et traitement de l'espace de signation. *Volume 3 : RECITAL*, 3, 2019-2232.

Benchiheb, M.-E.-F., & Braffort, A. (2017). *Contribution to the analysis of the 3D movements of the French Sign Language (LSF) in Action and Perception, Contribution à l'analyse des mouvements 3D de la Langue des Signes Française (LSF) en Action et en Perception* (Numéro 2017SACLS559) [Université Paris Saclay (COMUE)]. <https://tel.archives-ouvertes.fr/tel-01839676>

Bernard, A., Encrevé, F., & Jeggli, F. (2007). *L'interprétation en langue des signes*. PUF.

Bonnal-Vergès, F., & Risler, A. (2007). La répétition du mouvement en langue des signes française (LSF). *Faits de Langues*, 29, 99-115. <https://doi.org/10.1163/19589514-029-01-900000009>

[Bourdieu, P. \(1979\), La distinction, critique sociale du jugement, Paris, Les Editions de Minuit, 672 p. \(Le sens commun\)](#)

Boutet, D., & Garcia, B. (2006). Finalités et enjeux linguistiques d'une formalisation graphique de la langue des signes française (LSF). *Glottopol*, 7, 31-52.

Braffort, A. (2016). *La langue des signes française (LSF) : Modélisations, ressources et applications*. ISTE Editions.

Braffort A., Chételat-Pelé E. et Segouat J. (2011), « Corpus de langue des signes : situer les biais des méthodes d'annotation et d'analyse », *Corpus*, 10 |

Bras, G., Millet, A., & Risler, A. (2004). *Anaphore et deixis en LSF : Tentative d'inventaire des procédés. Silexicales*, pp 57-64.



- Bull, H., Braffort, A., & Gouiffès, M. (2020). MEDI-API-SKEL -A 2D-Skeleton Video Database of French Sign Language With Aligned French Subtitles. *12th Conference on Language Resources and Evaluation (LREC 2020)*, 6063-6068. <https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-02952340>
- Cantin, Y. (2014), « La vision des « vaincus » : écrire l’histoire des sourds hier et aujourd’hui » *Surdités, langues, cultures, identités : recherches et pratiques* n°64
- Catteau, F. Blondel, M., & Sallandre, M.-A. (2020). *Translating sign language poetry into spoken French—The prosodic impact when switching modalities, Traduire la poésie en langue des signes – L’empreinte prosodique lors du changement de modalité* [Université Paris 8]. <https://hal.archives-ouvertes.fr/tel-03403671>
- Chesterman, A. (1993), « From “is” to “ought”: Laws, norms and strategies in Translation Studies », *Target*, vol. 5, n°1, p. 1-20
- Chouarfia, F. (2016). Traduction du discours politique entre spécialisation et inclusion. *Studia Romanica Posnaniensia*, 43, 17. <https://doi.org/10.14746/strop.2016.425.002>
- Connell, R., (2005), *Masculinities*, Berkeley, University of California Press, 2005 [1995]. (2015). *Politix*, 109(1), 170-172. Cairn.info. <https://doi.org/10.3917/pox.109.0170>
- Collombat, I. (2010). L’empathie rationnelle comme posture de traduction. *Transcultural: A Journal of Translation and Cultural Studies*, 1(3), 56-70.
- Cuxac, C. (1993). Iconicité des Langues des Signes. *Faits de langues*, 47-56. Persée <http://www.persee.fr>.
- Cuxac, C., & Antinoro Pizzuto, E. (2010). Émergence, norme et variation dans les langues des signes : Vers une redéfinition notionnelle. *Langage et société*, 131(1), 37-53. Cairn.info. <https://doi.org/10.3917/lis.131.0037>
- Dalle, P., Braffort, A., & Collet, C. (2007). Accessibilité et langue des signes : Modélisations, méthodes, applications. *Conférence Internationale Sur l’Accessibilité et Les Systèmes de Suppléance Aux*

*Personnes En Situations de Handicap « Pour Une Meilleure Insertion Dans La Société »*.  
<https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-01633759>

De Meulder, M., & Heyerick, I. (2013). (Deaf) Interpreters on television: challenging power and responsibility. In L. Meurant, A. Sinte, M. Van Herreweghe, & M. Vermeerbergen (Eds.), *Sign Language Research, Uses and Practices: Crossing views on theoretical and applied sign language linguistics* (pp. 111-136). (Sign Languages and Deaf Communities). Mouton de Gruyter.

Demissy-Cazeilles, O. (2007). Langage et propagande : La traduction française de trois discours de George W. Bush. *Hermès, La Revue*, 49(3), 141-148. Cairn.info.  
<https://doi.org/10.4267/2042/24138>

Dickinson, J., & Turner, G. (2009). Forging Alliances The Role of the Sign Language Interpreter in Workplace Discourse. In *Interpreting and Translating in Public Service Settings Policy, Practice, Pedagogy* (p. 171-183). Manchester: St. Jerome.

El Qasem, F. (2017), « La Voix Du Traducteur Comme Instance Préfacielle : L'exemple de L'Orientalisme d'Edward Saïd. » *Bulletin d'études Orientales*, vol. 65, pp. 109–21

Encrevé, F. (2018). « L'incarnation des interprètes et des traducteurs LSF/français lorsqu'ils œuvrent vers la langue des signes ». In S. Hibbs, A. Şerban, & N. Vincent-Arnaud (Éds.), *Corps et traduction, corps en traduction*. Lambert-Lucas. <https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-01711655>

Ferré, G. (2003). Christian Cuxac, La Langue des Signes Française (LSF) : Les voies de l'iconicité, Paris-Gap, Ophrys, Bibliothèque de Faits de Langues n°15 -16, 2000. *L'information grammaticale*, 56-57. Persée <http://www.persee.fr>.

Filhol, M., & Ferret, O. (2021). *Modélisation, traitement automatique et outillage logiciel des langues des signes* [Université Paris-Saclay]. <https://hal.archives-ouvertes.fr/tel-03197108>

Foucault, M. (1969). *L'archéologie du savoir* (Gallimard).

- Froeliger N. (2008) : Les traducteurs sont-ils des normopathes ?, *La tribune des langues vivantes*, 45 : 2, 5-11
- Fusellier-Souza, I., & Leix, J. (2003). L'expression de la temporalité en Langue des Signes Française (LSF). *L'expression de la temporalité en Langue des Signes Française (LSF)*, 31, 207-230. <https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00187179>
- Gagnon, C. (2017). *La place de la traductologie en analyse des discours politiques* (p. 57-72). <https://doi.org/10.4000/books.apu.4611>
- Gagnon, C., & Lehoux-Jobin, E. (2019). La traduction des discours politiques classiques de l'histoire du temps présent : Contexte canadien. *Babel*, 65. <https://doi.org/10.1075/babel.00094.gag>
- Gianni, Frederick, Christophe Collet, et François Lefebvre. « Modèles et méthodes de traitement d'images pour l'analyse de la langue des signes », *TAL*. Volume 48 – n°3/2007, pages 175 à 200.
- Gile, D. (1985). Le modèle d'efforts et l'équilibre d'interprétation en interprétation simultanée. *Meta*, 30(1), 44-48. Érudit. <https://doi.org/10.7202/002893ar>
- Gile, D. (2005). *La traduction, la comprendre, l'apprendre*. Presses Universitaires de France.
- Gile, D. (2005). La recherche sur les processus traductionnels et la formation en interprétation de conférence. *Meta*, 50(2), 713-726. Érudit. <https://doi.org/10.7202/011013ar>
- Guitteny, P. (2007). Langue des signes et schémas. *Revue TAL*, 48(3), 205--229.
- Hadjadj, M. (2017) Modélisation de la Langue des Signes Française : Proposition d'un système à compositionnalité compositionnalité sémantique. Modélisation et simulation. Université Paris Saclay (COMUE)
- Hall, E. T., (1966) (trad. de l'anglais par Amélie Petita, postface Françoise Choay), *La Dimension cachée* [« The Hidden Dimension »], Paris, Points, 1978 (1<sup>re</sup> éd. 1971 en français, 1966 en anglais), 254 p. ([ISBN 978-2-02-004776-0](https://doi.org/10.1017/9782020047760))

- Harvey, M. « Shielding Yourself From the Perils of Empathy: The Case of Sign Language Interpreters », *Journal of Deaf Studies and Deaf Education* , 8-2, 2003, p. 207-213.
- Hermans, T. (1999) « Translational Norms and Correct Translations », in *Translation Studies: The State of the Art. Proceedings of the First James S Holmes Symposium on Translation Studies*, Van Leuven-Zwart K. and Ton Naaijken., Amsterdam, Acta Philosophica Fennica 21
- Hibbs, S., Serban, A., & Vincent-Arnaud, N. (2018). *Corps et Traduction, corps en traduction*. Lambert-Lucas (Limoges).
- Israël, F. (1995), *Le traitement de la forme en traduction*, Iberica, nouvelle série, n° 5, pp. 115-124
- Jakobson, R. (1960). Closing statements : Linguistics and Poetics. In *Style in Language; Thomas A. Sebeok* (MIT Press).
- Jobse, Y. (2019), ““Feed interpretation: a new specialisation? A study into the co-working strategies used by hearing co-interpreter” - Master EUMASLI
- Ju, Q., Derrode, S., & Chalon, R. (2019). *Robust gaze tracking for advanced mobile interaction, Utilisation de l'eye-tracking pour l'interaction mobile dans un environnement réel augmenté* (Numéro 2019LYSEC011) [Université de Lyon]. <https://tel.archives-ouvertes.fr/tel-02166965>
- Kaczmarek, M., & Larroque, A. (2021). Traduction Assistée par Ordinateur des Langues des Signes : Élaboration d'un premier prototype (P. Denis, N. Grabar, A. Fraisse, R. Cardon, B. Jacquemin, E. Kergosien, & A. Balvet, Trad.). *Traitement Automatique des Langues Naturelles*, 108-122. <https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-03265902>
- Kerbouc'h S. (2012). *Le mouvement sourd (1970-2006) : De la langue des signes française à la reconnaissance sociale des sourds.; The Deaf movement (1970-2006) : From the French sign language to the social recognition of deaf persons*. MSSH-EHESP.

- Krieg-Planque, A. (2006). « Formules » et « lieux discursifs » : Propositions pour l'analyse du discours politique. (Entretien avec Alice Krieg-Planque, par Philippe Schepens). *Semen*. <https://doi.org/10.4000/semen.1938>
- Krieg-Planque, A. (2010). Un lieu discursif: “Nous ne pourrions pas dire que nous ne savions pas”. Étude d'une mise en discours de la morale. In *Mots : Les langages du politique* (Numéro 92, p. 103-120). ENS Éditions (Lyon).
- Ladmiral, J.-R. (2014). *Sourcier ou cibliste. Les profondeurs de la traduction* (Belles Lettres). Broché.
- Latour, B. (2000). La fin des moyens. *Réseaux. Communication - Technologie - Société*, 18(100), 39-58. <https://doi.org/10.3406/reso.2000.2211>
- Latour, B. (2007). *Reassembling the Social: An Introduction to Actor-Network-Theory*. Oxford University Press.
- Le Bart, C. (1998). *Le discours politique* (Numéro 3397). Presses Universitaires de France; Cairn.info. <https://www.cairn.info/le-discours-politique--9782130493747.htm>
- Lederer, M. (1994). *La traduction aujourd'hui [Texte imprimé] : Le modèle interprétatif*. Hachette FLE.
- Lederer, M., & Seleskovitch, D. (1989). *Pédagogie raisonnée de l'interprétation*. Didier Érudition.
- Lenseigne B. (2004). Intégration de connaissances linguistiques dans un système de vision. Application à l'étude de la langue des Signes. PhD thesis, Université Paul Sabatier, Toulouse 3.
- Lenseigne, B., & Dalle, P. (2005). *A Signing space model for the interpretation of sign language interactions*, IRIT-TCI - Université Toulouse 3. TALN 2005, Dourdan, 6–10 juin.
- Llewellyn-Jones, P., & Lee, R. H. G. (2014). *Redifining the Role of the Community Interpreter : The concept of role-space*. United Kingdom, SLI Press.

- Maingueneau, D. (1991) L'analyse du discours. Introduction aux lectures de l'archive. Paris : Hachette
- Marcellesi, J.-B. (1971). 2. Éléments pour une analyse contrastive du discours politique. *Langages*, 25-56. Persée <http://www.persee.fr>.
- Masse, J-T. (2015) Capture de mouvements humains par capteurs RGB-D. Robotique [cs.RO]. Université Paul Sabatier - Toulouse III. [\(NNT : 2015TOU30361\)](#). [\(tel-01280163v2\)](#)
- Medeiros, R. (1999). Schäffner, Christina (ed.). Translation and Quality. *Cadernos de Tradução*, 1. <https://doi.org/10.5007/5556>
- Metzger, M. (1995). *The paradox of neutrality : A comparison of interpreters' goals with the reality of interactive discourse*. Georgetown University.
- Metzger, M. (1999). *Sign language Interpreting : Deconstructing the myth of neutrality*. Gallaudet University Press.
- Millet, A. (2004). La langue des signes française (LSF) : Une langue iconique et spatiale méconnue. *Cahiers de l'APLIUT*, XXIII(N°2), pp 31-44.
- Millet A., 2006a, « Le jeu syntaxique des proformes et des espaces dans la cohésion narrative en LSF » [en ligne], *Glottopol*.
- Moody, B. (2007). What is a Faithful Interpretation? *Journal of Interpretation*, 21(Article 4).
- Nana Gassa Gonga, A. (2019). Traduire en langue des signes française : Un acte militant ? *Traduire*, 240(240), pp 59-68.
- Nana Gassa Gonga, A. A. (2020). Interpréter en signes internationaux. État des lieux en France et à l'international. In *La Main de Thôt* (Vol. 7, p. 52-78).
- Napier, J. (2002). *ign language interpreting : Linguistic coping strategies*. Douglas McLean.

- Napier, J. (2005). Linguistic Features and Strategies of Interpreting : From Research to Education and Practice. In *Sign Language Interpreting and Interpreter Education* (p. pp 84-111). London & New York: Oxford University Press.
- Napier, J., & Goswell, R. (2010). *Sign Language Interpreting : Theory and Practice in Australia and New Zealand*. Federation Pr.
- Parisot, A.-M. (2010). «Construire et déconstruire l'espace dans une langue des signes: démonstration d'un protocole d'enregistrement simultané des mouvements des membres supérieurs et du globe oculaire». Parisot, A.-M., J. Rinfret, S. Villeneuve Et A. Voghel. Travaux Présentés Dans Le Cadre Du Congrès Traitement Automatique Des Langues Naturelles, Université De Montréal.
- Pirat, B., Charaudeau P. (2006) Le discours politique. Les masques du pouvoir, Paris, Vuibert, 2005, 255 pages. *Politix*, 75(3), 196-200. Cairn.info. <https://doi.org/10.3917/pox.075.0196>
- Plassard, F. (2007). *Lire pour traduire*. Presses Sorbonne Nouvelle. <https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-01639716>
- Pointurier, S. (2016). L'invisibilité de l'interprète : Un vœu pieux ? In *L'information grammaticale* (Numéro 149, p. 24-31). Peeters Publishers.
- Pointurier, S. (2017). *Théories et pratiques de l'interprétation de service public* (Presses Sorbonne Nouvelle). PSN.
- Pointurier, S., & Gile, D. (2012). Les tactiques de l'interprète face au vide lexical. *JosTrans*, 17(17).
- Pointurier-Pournin, S., & Gile, D. (2014). *Sign Language Interpreting : Constraints, tactics, efforts, L'interprétation en Langue des Signes Française : Contraintes, tactiques, efforts*. (Numéro 2014PA030048) [Université de la Sorbonne nouvelle - Paris III]. <https://tel.archives-ouvertes.fr/tel-01077924>
- Pym, A. (2009). On omission in simultaneous interpreting : Risk analysis of a hidden effort. *Efforts and Models in Interpreting and Translation Research*, 83-105. <https://doi.org/10.1075/btl.80.08pym>

- Quipourt, C., & Gache, P. (s. d.). *Interpréter en langue des signes : Un acte militant ? Langue française*(137), 105-113.
- Risler, A. (2002). Point de vue cognitiviste sur les espaces créés en LSF : espace lexical, espace syntaxique. *Lidil*, 26, p. 45-61.
- Risler, A. (2005). *Construction / déconstruction de l'espace de signation*. UMR SILEX - Université Lille 3. <https://tals.limsi.fr/tals2005/s11.pdf>
- Robert, L. (1993). Annie Brisset, Sociocritique de la traduction. Théâtre et altérité au Québec (1968-1988). *Études littéraires*, 25(3), 147-152. *Érudit*. <https://doi.org/10.7202/501022ar>
- Roy, C. (2000). *Interpreting as a Discourse Process*. Oxford University Press.
- Sabria, R. (2006). Sociolinguistique de la Langue des Signes Française. *Glottopol*, 7, pages 6 à 30.
- Salazar Orvig, A. (1999). *Les mouvements du discours : Style, référence et dialogue dans des entreprises cliniques* (L'Harmattan).
- Sallandre, M.-A. (2001). *Va et vient de l'iconicité en langue des signes française. Acquisition et interaction en langue étrangère*(15). <http://journals.openedition.org/aile/1405>
- Schäffner, C. (1997). Strategies of translating political texts. In *Text Typology and Translation*. John Benjamins. <https://www.jbe-platform.com/content/books/9789027285584-btl.26.11sch>
- Schaeffner, C. (2004). Political Discourse Analysis from the point of view of Translation Studies. *Journal of Language and Politics*, 3, 117-150. <https://doi.org/10.1075/jlp.3.1.09sch>
- Schetrit, O., & Schmitt, P. (2013). Théâtre en langue des signes, théâtre de l'altérité ? Sourds, entendants et interculturalité autour de l'International Visual Theatre. *Voix Plurielles*, 10(2), 110. <https://doi.org/10.26522/VP.V10I2.845>



- Schmitt, P. (2011). Les Survivants : L'interaction sourds/entendants, enjeu des créations en langue des signes ? *Synergies France*, 8, 105-112.
- Schmitt, P. (2016). Sourds et interprètes dans les arts et médias : Mises en scène contemporaines de la langue des signes. *Glottopol*, 27, 130-140.
- Schwartz S, (2009) “Stratégies de synchronisation interactionnelle – alternance conversationnelle et rétroaction en cours de discours – chez des locuteurs sourdaveugles pratiquant la Langue des Signes Française tactile.”, thèse de doctorat non publiée, Université Paris 8
- Seleskovitch, D. (1968). *L'interprète dans les conférences internationales : Problèmes de langage et de communication*. Paris : Minard Letrtes Modernes.
- Seleskovitch, D., & Lederer, M. (1989). *Pédagogie raisonnée de l'interprétation*. Didier Érudition.
- Seleskovitch, D., & Lederer, M. (2001). *Interpréter pour traduire* (Paris: Didier Erudition). Paris: Didier Erudition.
- Séro-Guillaume, P. (s. d.). La scénarisation du sens en langue des signes et en interprétation. La langue des signes : Genèse et description succinctes. In *Le sens en traduction*, Marianne Lederer (Caen). Lettres Modernes Minard.
- Séro-Guillaume, P. (1994). *L'interprétation en langue des signes française (L. S. F.)*.
- Séro-Guillaume, P. (2008). *Langue des signes, surdit  & acc s au langage* (p. 202). Editons du Papyrus. <https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00551200>
- S ro-Guillaume, P. (2012). *Langue des signes : Iconicit  ou sc narisation ?* 40, 25-28.
- Surbezy, A., & Pran, B. (2010). *Surtitrage et Langue des Signes : l'exp rience d'une complicit ?*, Traduire, 223

- Pineira-Tresmontant C., Tournier M.. *De quel bois se chauffe-t-on ? Origines et contextes actuels de l'expression langue de bois*. In: Mots, n°21, décembre 1989. Langues de bois ? sous la direction de Pierre Fiala, Carmen Pineira et Patrick Sériot.
- Toumieux , P. (2015) Conception d'un système d'évaluation à distance de la dépense énergétique liée à une activité physique : Application à la supervision de la dépense énergétique de patients en post - AVC. Optique / photonique. Université de Limoges.
- Toury, G. (1995). *Descriptive translation studies and beyond* (Benjamins).
- Turner, G., (2001) « Regulation and responsibility: the relationship between interpreters and deaf people », in *Interpreting Interpreting: Studies and Reflections on Sign Language Interpreting* , Harrington F.J., Turner G.H.
- Vincent, C., Catteau, F., Boutet, D., & Blondel, M. (2019, février 28). The SignAge Corpus : Recording older signers with low cost motion capture devices. *Corpora for Language and Aging Research (CLARe 4)*. <https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-02065452>
- Wadensjö, C. (1998). *Interpreting As Interaction*. Routledge.
- Winston, E. A. (1996). Spatial mapping in ASL discourse. *Assessing Our Work: Assessing Our Worth*. CIT - 11th National Convention, Little Rock, Arkansas.
- Yau, S. (1993). Iconicité à deux niveaux : De la forme à la motivation. *Faits de langues*, 57-67.
- Zafrulla, Z., Brashear, H., Starner, T., Hamilton, H., & Presti, P. (2011). American sign language recognition with the kinect. In *ICMI'11—Proceedings of the 2011 ACM International Conference on Multimodal Interaction* (p. 286). <https://doi.org/10.1145/2070481.2070532>
- Zhang, F., & Lederer, M. (2006). *Translating for the theatre : Application of the interpretative theory to the translation of French dramatic works into Chinese, traduire le théâtre : Application de la théorie interprétative à la traduction en chinois d'œuvres dramatiques françaises* <https://tel.archives-ouvertes.fr/tel-00669138>

## Annexes

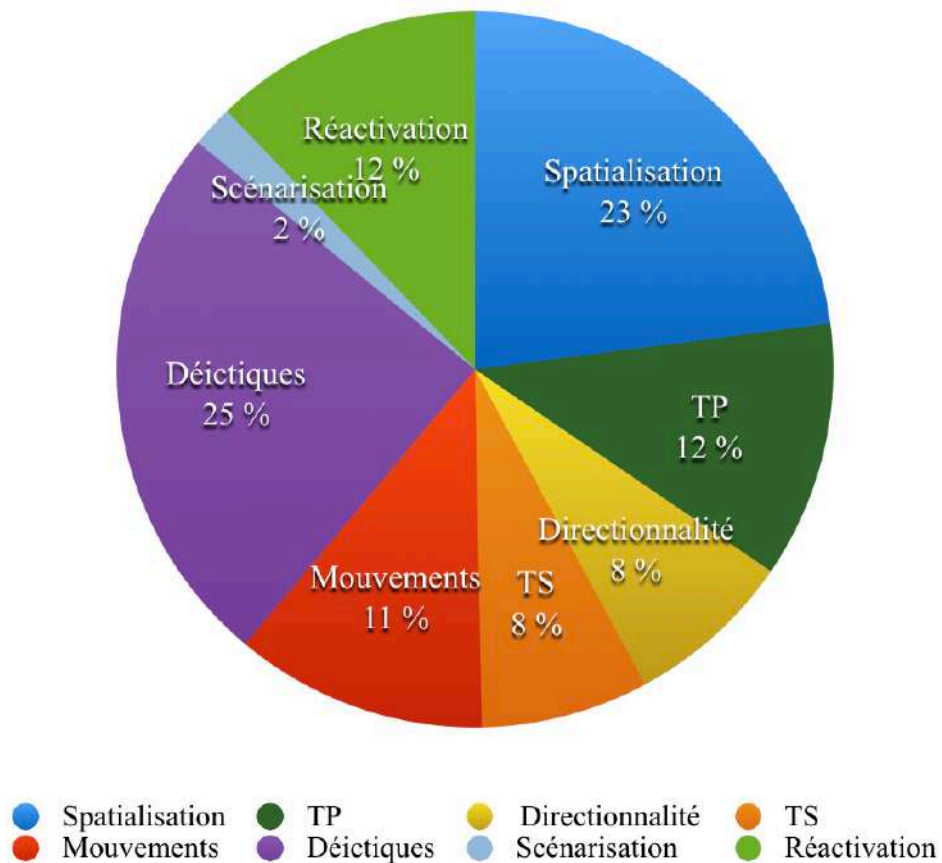
### Annexe 1 : Transcription du corpus préliminaire ALESIA

*Les parties du texte en couleur correspondent aux entités spatialisées par les interprètes. La séparation des paragraphes (de 1 à 8) correspond aux diagrammes consécutifs construits.*

1. Nous sommes à la fin de l'été et il y a déjà 6 ans que Jules César a entrepris la conquête des territoires gaulois (La guerre des Gaules). Vercingétorix, à la tête de la coalition gauloise, tente de freiner l'avancée du général romain. Au cours des batailles précédentes, il sort victorieux, mais au lieu de préserver ses forces, il poursuit les Romains et subit un gros revers : une violente défaite dans les plaines gauloises.
2. Vercingétorix se réfugie alors dans l'oppidum d'Alésia, sorte de ville perchée sur une colline. Les Romains les poursuivent et débute alors le siège de la place forte.
3. Ils installent leurs camps sur les collines alentours et construisent deux lignes de fortification composées de remparts, de tours et de piques formant des pièges, tournées vers la ville, ainsi que vers la plaine.
- 4- Commencent alors des travaux colossaux qui vont s'étendre sur un vaste territoire : cinq collines et une plaine longue de plusieurs kilomètres.
- 5- La première ligne de fortifications, longue de 15 km, entoure l'oppidum et empêche les Gaulois de sortir. La seconde, longue de 21 km, protège les camps romains de l'arrivée prochaine d'une immense armée de secours gauloise. Entre les deux, des trous très profonds camouflés par des tapis d'herbes. Ces fortifications sont hérissées de piques tranchantes.
- 6- Côté gaulois, Des tours de guets entourent la ville, mais cette seule protection est menacée par les catapultes romaines. Personne ne peut plus ni entrer ni sortir.
- 7- Après une longue attente, les combats font rage dans la plaine. Une petite armée gauloise en renfort arrive, et les Romains sont pris entre deux feux. Mais les gaulois subissent encore une défaite.
- 8- Leur armée, coincée à l'intérieur des fortifications a faim, et derrière leurs remparts ils s'affaiblissent. La grosse armée gauloise en renfort ne peut pas arriver pour les secourir. Finalement, César appelle ses propres alliés, les cavaliers germains, qui lui assurent la victoire finale. Un an plus tard, en -51 avant JC, la Guerre des Gaules est terminée.

**Annexe 2 : Représentation graphique des tactiques utilisées par les six interprètes dans le corpus ALESIA**

Total des tactiques spatiales utilisées dans les 6 interprétations :



### **Annexe 3 : Extraits des verbatims – entretiens corpus ALESIA**

*Nous ne proposons ici que les moments de l'entretien pertinents pour notre étude, certaines Modératrices et propos hors sujets ne figurant pas dans cette retranscription.*

#### **ILS 1**

(...)

- Il y a beaucoup de monde, ça nécessite de faire des choix, de savoir qui est où dans quel sens.

Quand il y a des attaques... c'est compliqué, il faut choisir de les faire.... Tu les mets pas au milieu parce qu'il y a déjà, donc les attaques tu les mets de côté c'est pas ergonomique ...

Il y a du temps, moi j'ai du mal avec le temps. Donc là, 6 ans avant ils n'avaient pas encore commencé...là ... une petite ligne de temps qui arrive là-dessus.

- T'es obligé de spatialiser le temps aussi, alors que t'étais parti pour un présent devant ?

- Un présent devant ... En tous cas une scène devant, sans temps.

(...)

- tu les as déjà placés, droite gaulois, gauche romain, mais tu choisis de les renommer... ?

- oui mais ils étaient en rond. Comme ils étaient en rond je me suis dit ils sont tout autour donc, je ne sais pas, j'aurais pu effectivement faire les gau-... oui mais ils arrivaient de l'extérieur aussi les gaulois ?! donc ils étaient dedans/dehors et tout le monde était autour j'imagine.

(...)

- Modératrice : Même si tu avais la prépa, tu savais plus ou moins qu'il s'agissait d'un oppidum et d'un siège, mais tu les as quand même placés à droite et à gauche ?

- Dans ma tête je me dis il y a bien un moment où ils doivent bien arriver. ... Donc ils arrivent ensemble.

- Donc ils se battent (avec le signe placé au milieu) et après on en parle ?

- ILS : Quand ils se battent ils sont là et là (en montrant les deux mains droite et gauche d'une bataille)

- ...

- Oui mais là c'était avant Alésia ?

- Modératrice : Oui c'est le célèbre affrontement, il présente son décor. Il pose un peu le décor.

- Ah oui ! Mais je ne savais pas encore qu'ils étaient en rond là ?

- Modératrice : Je me demandais car dans la prépa on en a parlé ; c'était un siège donc du coup quand t'entends ça, est-ce que tu te dis, enfin qu'est-ce que tu te dis en fait ?

- Réponse : Ah oui d'accord. Oui. Ah j'avais encore pas l'idée que c'était dans le siège ; on a encore pas parlé des différentes batailles là, non ?

- C'est vraiment le tout début. Mais justement c'est intéressant car tu les places direct les gars, alors que tu pourrais te dire c'est le début.

- Bah oui mais quand tu fais ça tu places bien les gens à droite et à gauche ? (en montrant le signe bataille)

- oui.... (en regardant la vidéo) toi tu vois tu les places vraiment tu les mets de côté ; tu vois c'est intéressant, tu les nommes.

- Ah oui ! ah oui oui oui c'est vrai. Parce que c'est compliqué de dire au centre, oui j'aurais pu c'est vrai. Non mais j'aurais pu dire (en signant) au centre, les gaulois, et tout autour... C'est plus compliqué. C'est à dire que ça (le signe bataille), ça nous impose de faire des gens là et là (droite et gauche). Donc c'est une bataille donc j'aurais pu faire. Comment tu veux faire une bataille autrement c'est pas possible ?

- Modératrice : T'as pris du temps dans ta trad pour vraiment faire ce signe-là qui veut juste dire « placement »

- Réponse : Je pense que c'est, je pense que c'est ... peut-être d'expérience , si tu mets déjà les gens, quand je pense que t'as le temps à mettre les gens, après t'auras plus qu'à faire ça (*en faisant le signe de pointage, de réactualisation*).

(...)

- Modératrice : Là c'est intéressant parce qu'il y a quand même l'utilisation du pointage, qui, pour le coup, là tu renomes pas.

- Non!

- Et tu renomes pas pourquoi ? (...) Tu as pas senti le besoin, ça te paraît normal ?

- Bah non pas besoin! « Il » ! Tu fais ça! ce que je te disais au début (*en montrant l'espace*)

- Ah d'accord, c'est le « il » du français ?

- Bah oui c'est « lui ».

- C'est parce qu'il a dit « il » en français que tu as utilisé le pointage, ou c'est parce que dans ta tête c'était une référence claire et précise qui a pas besoin d'être renommée ?

- Bah c'est à dire que pour moi c'était clair, pas besoin de les renommer.

(...)

- *regarde la vidéo-*

- Modératrice : donc pour toi c'était clair que c'était les romains ? parce que c'était « il », parce que t'as déjà eu les romains, donc c'est pour ça que t'as pas renommé ?

- Mais parce qu'il dit « il » et qu'il y a pas besoin ; il aurait dit « les romains » j'aurais dit « il », j'aurais fait ça aussi (en pointant dans l'espace)

- C'était ça ma Modératrice, il aurait dit « les romains » tu aurais fait ça aussi ?

- Oui !

- Alors, justement, peut être que c'est pas forcément conscient, mais quand est-ce que tu sais que ton espace est toujours activé ?

- Quand je suis pas perdue! (rires)

- Quand toi même tu sais où ça se trouve ça veut dire que tu sais ta phrase ...

- Quand je sais que ça fait pas longtemps que je l'ai placé là (en pointant)

- Parce que ça c'est dur de se rappeler en trad, de savoir si ça fait pas longtemps, combien de temps ça fait, est-ce que je le renomme ou pas

- Oui mais là ça a été activé plusieurs fois, mais même en faisant ça (signe de bataille), en nommant (pointage dans l'espace) , simplement si je fais euh les gaulois, enfin vercingétorix, les pousse là, donc je sais que c'est eux encore (signe en même temps : on repousse quelque chose, donc on sait que l'autre est en face), activé, activé activé !

(...)

Interprète :

- Là je me dis, je vais rester au milieu, car je sais pas qui. Tu vois ? Donc je dis continue et après je pourrais me dire voilà! (tout en faisant le signe poursuivre en mouvement : d'abord vers le centre et ensuite vers le côté choisi) dans un sens ou dans l'autre. (...) Je me protège. J'essaie de garder le fil, de ne pas arrêter et justement en restant au milieu .. voilà.

(...)

- Modératrice : Est-ce que tu saurais dire pourquoi tu places d'abord à gauche de toi, et ensuite à droite ? Parce que là tu l'as refait ...

- Pareil ?

- Oui pareil, les gaulois là, les romains là.

- .....

- Parce dans l'ordre d'arrivée dans le discours (revisionnage de la vidéo). Parce qu'il dit d'abord « romains » .

- Parce que je pense que mon Alésia il est là (au centre vers la droite), suis plus droitière. Du coup si je mets les romains là (à droite derrière), ça va les faire arriver de là vers la droite derrière, *signe compliqué à faire, grimace de l'interprète*

- C'est eux qui vont globalement ...

- Donc c'est Alésia au centre, mais comme tu me dis les romains.... Si je le mets... c'est pas vraiment au centre en fait, je pense qu'on a une petite tendance à être à droite quand on est droitier. Du coup on a plus d'espace et de facilité à mettre des gens là (à gauche). J'ai plus de place à gauche.

(...)

- Réponse : Est-ce qu'on peut dire « il préserve ses forces » « au lieu de préserver ses forces » (*en même temps fait le signe dans l'espace du discours indirect en langue des signes, ne se met plus en transfert : 17'32*) enfin je veux dire, je sais pas si on peut le dire en discours indirect. Non parce que ça déjà (se retirer).... il fait ça ? (*en faisant / pointage du « il » + se retirer en action indirecte/*). non parce que c'est plus rapide de faire ça (montre la vidéo, donc le choix du TP). Et après c'est peut-être par respect pour celui qui raconte son truc, « ils ont perdu » c'est facile à faire.

- Donc là c'est plutôt de la forme du coup ?

- C'est plus peut être pour respecter la forme. Je suis contrainte par, je sais que j'aurais des difficultés, inconsciemment ou consciemment hein ... des difficultés à dire « ils font ça ils font ça » (en signant le discours indirect, action dans l'espace) tu vois c'est pas (grimace), « ils se retirent »... c'est bien plus simple de dire « ooh », de le jouer.... mais après, je trouve ça simple de dire ils quand même ont perdu.

- Donc c'est de l'ergonomie pour toi aussi tes choix tactiques ?

- Ah oui !

- Donc aussi de l'ergonomie, pas que du sens ?

- Ah oui. Et puis c'est vrai que j'avais fait aussi avant « ils gagnent / ils perdent » .... ça c'est un commentaire. ils disent pas « on a perdu ».

(...)

- Modératrice : Et tu saurais dire pourquoi t'as pas dit oppidum en dactylo ?

- Parce que je pense que c'est un mot qui est pas connu. Ça aurait été pour mettre sur le guide, je l'aurais fait.

- Est-ce que là pendant toute ta trad, tu t'es dit des choses différentes que si tu avais été face à un sourd ou face à un truc qui enregistre ?

- Non mais là j'ai pas de feed back. (...) c'est la caméra... Je ne pouvais pas revenir en arrière. Si c'est pour mettre sur un guide je peux pas faire ça, donc faut refaire en une seule prise. Enfin je me suis dit, c'est pas assez propre, honnêtement je le refais ... Je me suis imaginé en fait.

- Ah oui d'accord.

- Non mais je sais même pas si c'est ça d'ailleurs , c'est parce que ... c'est parce que je voulais le faire en une seule fois. J'imagine que c'est pour un guide, pour un enregistrement.

(...)



- Modératrice : Là on voit que t'es pas trop sûr de tes 5 collines, ça se voit que tu hésites ...
- Bah oui car je ne sais pas où elles sont ! Je me dis elles doivent être dedans c'est grand. Elles sont dedans ?
- Il faut t'imaginer que Alésia c'est une petite ville perchée en Auvergne ... (...)
- Ah mais j'ai cru qu'il y avait dans leurs fortifications il y avait 5 collines.
- Non ils s'installent dessus quoi.
- Ah oui oui d'accord. Mais ils creusent justement ? Je me suis dit ils n'étaient pas dans les collines ? Après il dit entre les deux fortifications ils font des trous.  
(...)
- Modératrice : Là c'est intéressant car tu les mets toujours à droite. Ton immense armée de secours, alors que finalement t'étais en rond. Donc t'aurais pu la mettre où tu voulais, parce que là ton espace il était mobile.
- Bah oui mais il y a les romains déjà là (en montrant le placement à gauche), donc je me suis dit les gaulois ils sont futés ils vont pas passer derrière les romains.... (en riant) vu que mes romains étaient là (en montrant à gauche).. ils vont passer là (en montrant de l'autre côté- à droite) pour l'instant il y a personne! (*rires*)
- C'est très intéressant car inconsciemment tu t'es dit « bah non il y a les romains à gauche » c'est ça que tu t'es dit ?
- Oui.
- Alors que tu étais en train de dire le siège donc après tout ils étaient partout les romains
- Je les ai gardés dans mon esprit, là (*à gauche*), mais pareil, toujours dans l'optique de réactualiser un jour tac (*en pointant l'espace*). Bon là j'aurais dû réactualiser les romains, j'aurais refait « romains » le signe .... mais avec un pointage et la tête du genre « vous savez les romains »...
- d'un air entendu !  
*rires*
- Là je me suis dit « catapultes » où elles sont ? Comment je vais la faire ? Je me suis dit c'est les romains, mais ils vont viser qui ? Ceux qui vont arriver, ceux qui sont dedans ?  
(...)
- Modératrice : Là c'est intéressant car tu utilises un peu de scénarisation quand tu dis « personne ne peut plus entrer ni sortir » tu fais les petits gus qui sont coincés dedans.
- Ah oui..
- Tu te rappelles pourquoi ou pas du tout ?

- Parce que je me suis dit avec les catapultes, il va y avoir des pierres partout, les gens ils vont ... je me suis dit c'est la panique (*signe : bonhommes qui court partout, paniqués*). Avec les pierres des catapultes et tout.

- Ah d'accord, et quand tu te dis ça tu penses scénarisation ou c'est complètement inconscient ?

- Oh non, je pense pas ! Je ne sais jamais quand tu me dis je fais une scénarisation, moi je sais jamais quand j'en fais. Non je me suis dit en plus comme je rame avec les trucs là, je me suis dit ils sont coincés dedans, donc je vais le faire. C'est aussi pour compenser un manque de truc que j'ai dit avant.

(...)

- Modératrice : Là pour le coup tu les fais arriver du même côté que les romains ? à gauche ?

- Ah bah oui ! Bah parce que les romains sont coincés entre les deux, donc ils arrivent forcément à gauche!

- Tu as anticipé le truc ? Vu qu'on en a parlé, tu t'es dit c'est normal ils sont coincés, donc les gaulois arrivent de l'autre côté ?

- Il a dit « les romains sont coincés » (*en regardant la vidéo*) ; oui voilà je le savais, j'ai commencé à faire les romains, je savais pas trop où le mettre et hop ils sont pris entre deux feux. Donc ils arrivent par la droite.

- Car comme tu es en décalage tu attends et tu sais où les placer ? Donc tu as attendu le sens pour pouvoir les placer ?

- Voilà. Comme ça je sais qu'ils sont au moins directement coincés.

(...)

- Interprète : C'est à dire que « alliés » je suis allé trop vite. J'aurais du attendre. Alliés.. Et comme les romains ils sont là (*montre à gauche*) je ne peux pas dire ils appellent les alliés (*en faisant le signe appeler vers la droite*) car là ça voudrait dire qu'ils appellent les gaulois donc je suis obligée d'aller là (*en montrant à gauche, emplacement plus loin que les romains*) donc si j'avais attendu j'aurais fait ça (*elle fait le signe appeler dans un mouvement vers la droite au dessus des gaulois de tout à l'heure, plus haut dans l'espace*), pour passer au-dessus des gaulois.

- C'est génial quand même. Qu'est-ce qu'il se passe dans ton esprit en termes d'espace justement à ce moment-là ? C'est super intéressant, car pour toi, tu te trompes, pour toi ce n'est pas le bon « appel ».

- Non car c'est l'Est, c'est les germains! Ils sont à l'Est.

- Parce que t'entends « germains » t'étais trop rapide...

- J'entends « alliés » d'abord - c'est à dire, comme je te dis si t'appelles là (*en montrant l'emplacement des gaulois à droite*) eux ils sont coincés là (*espace, mouvement*) donc ils appellent des alliés et ...

- Est-ce que tu vois dans ta tête, tu as vraiment l'image des petits bonhommes ?

- Non ! Non ! Non j'ai la Germanie. C'est juste un lieu. Ce n'est pas visuel, pas des gens, juste un lieu.

- ...

- D'ailleurs tu vois ils viennent les aider de la droite les Germains, car ils arrivent de l'Est.

(...)

- Conclusion : J'ai envie que ... j'ai envie de trouver des solutions. C'est pour ça que je traduis toujours.

Il y a toujours des solutions à trouver. Le jour où j'aurais la science infuse ...

- Modératrice : Merci en tous cas pour ces éléments précieux !

## ILS 2

Modératrice : Alors pourquoi tu as placé à droite d'abord, César ? Qu'est-ce que tu t'es dit ?

Interprète : Parce que les premières entités je les pose toujours à droite par habitude. Si on me parle d'un personnage je le mettrais là (*à droite*) et si on me parle d'un deuxième je le mettrais là (*à gauche*).

Modératrice : Pourquoi César tu l'as signé en signe et pas Vercingétorix ?

Interprète : Parce que je trouve que le signe de César... tu fais armée romaine (*tout en signant*) et tu rajoutes César (*il fait le signe*) je trouve que le signe est assez explicite. Par rapport à ça (*il fait le signe gaulois*) Vercingétorix il n'y a pas de symbole représentatif comme la couronne de lauriers. Tu fais ça (*il fait le signe « grosse moustache »*) c'est les gaulois, donc euh... et après j'ai fait /vercingétorix + chef/ et après j'ai juste gardé « chef ».

(...)

Modératrice : Là est-ce que t'as placé territoires gaulois ?

Interprète : J'aurais préféré faire ; j'ai juste fait ça (*fait le signe -occuper- en même temps, mais devant lui*) J'aurais voulu faire ça (*signe coloniser mais sur un plus grand territoire du nord vers le sud*)

Modératrice : Mais c'était rapide ?

Interprète : Mais je ne l'ai pas ... Oui.

Modératrice : Donc quand t'as placé gauche et droite gaulois et romains c'était juste par facilité de langue, parce que tu ne l'as pas repris après particulièrement pour il a envahi la Gaule ...

Interprète : Pour moi c'est sur des plans différents ... c'est à dire que là tu as les deux armées (*en montrant gauche et droite*) ok on a le plateau. et on passe à un autre, je sais pas comment dire. Et tu vois la Gaule elle est là si tu veux (*en montrant un plan vertical, géographique, de la Gaule*). Et après on va reparler de cet affrontement mais c'est plus ... comment dire... j'ai pas le mot.

Modératrice : C'est pas la même idée ?

Interprète : Oui c'est pas la même idée, c'est comme une parenthèse, une introduction, ah au fait oui la Gaule et puis on place les trucs quoi.

Modératrice : D'accord.

Pour toi une coalition c'est ça, t'as fait ce signe là ...

Interprète : J'imaginai Vercingétorix et l'armée derrière, qui suit (*il fait le signe de /prophète/ doigt devant et main aplati qui suit derrière*)

Je sais pas pourquoi je fais ça en fait, c'est difficile. C'est de l'instinct ... Sur le coup ce sont des trucs qui me viennent par rapport au temps que j'ai. Ce sont des trucs qui me viennent par rapport au discours, t'as Vercingétorix à la tête et t'as l'armée en face, on sait que c'est l'armée des romains, je veux dire c'est logique ... Ouais on le sait, on les a déjà précisés, on a déjà dit que c'était César. ... Faut pas être trop redondant et re-déplier tous ses concepts à chaque fois, les placements servent à ça.

Modératrice : Pourquoi t'as choisi ces placements-là, ces proformes là pour dire ça ?

Interprète : Il avance (*en faisant le signe il avance de la gauche*), il gagne ... il continue... et là il recule et du coup oui échec... je ne sais pas. Le concept déjà de /reculer/ (*en signant : les mains qui reculent*) du coup il recule, et ensuite le narrateur ... oui il se fait déborder et du coup la conclusion c'est... un échec cuisant!

(...)

Modératrice : Là c'est intéressant t'as fait « retour » , pour dire « se réfugie »

Interprète : Ah oui j'ai fait retour .... Oui il retourne à la maison quoi. Parce que je suis partie du principe que ...ouais, tu retournes te planquer. C'est vrai qu'il ne partait pas de là au départ, mais dans mon esprit ....

(...)

Modératrice : Donc là t'as replacé « romains » par contre ?

Interprète : Ah oui. C'est vrai. Alors qu'on savait que c'était les romains ...

(...)

Modératrice : Donc là t'as choisi d'être en TP. Tu te rappelles pourquoi ?

Interprète : C'est peut-être pour le concept de « siège », comment. Comment donner à voir et à concevoir ? Parce que si je mets. Bon ils arrivent là (*à gauche*) je pense que c'est l'idée de siège, les romains qui attendent (*il signe en même temps vers sa gauche, il fait les romains*), si tu fais les romains, tu sens qui lâchent rien et en mode t'es l'armée romaine. T'es en siège. C'est lié au concept du siège, je pense qu'on comprend mieux.

Pour moi c'est ... non mais c'est pareil j'ai Astérix dans la tête. Le village gaulois entouré de piques de bois quoi.

Modératrice : Ah d'accord t'as Astérix dans la tête ?

Interprète : Depuis tout le truc j'ai Astérix. Chacun ses références...!

*(rires)*

Modératrice : Pour toi c'est Alésia en fait ?

Interprète : Oui c'est le village. Moi je suis en Armorique ....

Modératrice : Ce qui est intéressant c'est que tu n'as pas placé Alésia au milieu, mais plutôt du côté des gaulois. T'aurais pu la mettre au milieu ?

Interprète : C'est vrai que j'aurais pu placer « Alésia » au milieu, c'est le sujet principal. Parce que en fait, comme les gaulois se sont reculés, j'ai fait « retour » pour « réfugie » donc ça ne pouvait être que là, dans mon esprit. J'aurais pu le replacer, mais j'étais gênée ensuite sur tous les trucs qui arrivent à gauche, à droite, ergonomiquement j'aurais été bien gêné. Je pense que je répète romains car il répète romains ... je suis le... pour donner un peu d'épaisseur au discours, je sais pas. Mais du coup... Je sais pas d'être un peu redondant dans le discours, les romains, les romains... oui tu aurais pu faire ça (*il fait le pointage*). Mais là du coup à mon avis je comprends rien à ce que je dis. Il me dit un oppidum, mais je vois pas comment faire pour que ce soit hyper clair en fait. Tu vois il y a le machin au milieu, les collines autour ... En vidéo t'as pas le truc tu sais en 3D donc c'est hyper compliqué quoi. T'as des trucs de tous les côtés là. Un peu complexe.

Je ne savais pas où placer les collines par rapport aux plaines. Oui je ne voyais pas où la plaine de quoi... Je dis la plaine, est-ce que c'est vraiment hyper intéressant dans le discours ? je ne crois pas. Ce qui est important pour moi dans le discours c'est qu'il y a un truc au milieu et qu'ils se font encerclés! Et que la plaine c'est entre deux collines ... voilà ... *(rires)*

Modératrice : T'as mis les alliés gaulois du côté des gaulois de tout à l'heure, à gauche ? Alors qu'on sait qu'ils sont sur l'oppidum maintenant.

Interprète : Attends parce que pour moi ce que je comprends c'est que t'as les gaulois qui sont enfermés dans l'oppidum. Donc t'as les gaulois qui arrivent de l'extérieur pour les aider. On est d'accord.

Oui.

Donc faut bien qu'ils viennent de quelque part. Les faire venir de là ergonomiquement (*en montrant l'autre espace le plus éloigné devant*) c'est compliqué et là venir de là (*en montrant la droite*) il y a les romains, donc je les ai fait venir de là (*en montrant à gauche*). Parce que j'avais de la place !

Ah tu dirais que t'avais de la place car quand tu traduis on a l'impression que ça te demande un effort de passer de l'autre côté ...

Parce que ça aurait été plus pratique d'avoir l'oppidum au milieu. Mais en fait le problème, parce que l'oppidum il est déjà là (*montre emplacement vers la gauche-milieu*), j'aurais du le replacer là (*au*

*centre*). Ca aurait été plus simple d'avoir un truc au milieu... mais j'ai commencé comme ça j'ai pas pensé que j'aurais pu le reculer. Mais il aurait fallu le re-sémantiser... bon je vais les chercher loin ...

(...)

Modératrice : Là tu t'es décalé ? Tu étais en catapulte romaine juste avant...

Oui j'ai fait le transfert d'une catapulte! (*rires*)

Et après là ? Quand on rentre tu parlais des gaulois ?

Mais tu fais « rentre » par les romains alors que tout à l'heure ils n'étaient pas placés là.

Bah oui mais je vais pas faire « rentre » comme ça (*il fait le signe je rentre de la gauche vers la droite, pas confortable*) mais c'est pas ergonomique.

(...)

Réponse : Oui c'est ça en fait, c'est qu'à la fin je sais qu'il y a les gaulois là (*gauche*) les romains là (*milieu*) et en fait ils arrivent là les alliés (*en montrant à droite*) ? Mais on le sait pas ça, on sait pas par où ils arrivent.

Ah oui mais c'est ça le truc, c'est que c'est concentrique ! C'est hyper compliqué ! Mais le problème c'est que comme c'est concentrique, même si j'avais mis le truc là (*il montre le milieu*).... J'aurais du faire les romains partout, faire les gaulois .... Moi je pense que naturellement .... on met les gaulois là (*à gauche*) et les romains là (*à droite*), pour les faire interagir, c'est un comparatif aussi... Mais quand tu entends ensuite « ils sont pris entre deux feux » tu te dis hop, je le mets là (*encore plus à droite*) ... c'est compliqué.

(...)

Modératrice : Donc là t'as encore fait venir les cavaliers germains du côté des romains ? (*sur la droite*)

Pour toi ça te paraissait logique, et pas de l'autre côté?

Je les ai fait venir par l'Allemagne moi ... carrément. (*rires*)

Modératrice : Merci en tous cas !

### ILS 3

Question : Pourquoi tu utilises la main dans l'espace au départ ? Pour le merci ?

Réponse : C'est vrai que là je le savais un peu, je connaissais un peu le corpus et « bonjour merci d'être là » c'est une phrase qui revient souvent. Je place un peu toujours les gens qui sont autour de moi en les pointant du doigt. Je les fais participer au discours, donc je les pointe vraiment physiquement presque. Même s'ils ne sont pas là, je traduis plutôt « merci à vous » que « merci d'être là » en fait.

Mon regard balaie un peu en face, même là je savais qu'on était face à une caméra, mais quand on dit « merci » on dit merci à ceux qui regardent, même si c'est une caméra. Donc je me mets à la place de la personne entendante, tu m'avais dit que c'était une visite guidée. Mime si j'ai pas de public je balaie un peu. Je me mets à la place de la personne entendante qui regardent les gens et qui leur dit « merci à vous tous », pour la visite.

(...)

Interprète : J'utilise un pointage. Je me rends compte que j'ai oublié la date, ça allait un peu vite et j'étais dans la dactylo! Je sais que j'aime bien pointer du doigt ; donc j'ai fait ma dactylo et après j'ai pointé ma dactylo. C'est vraiment pour pointer ce dont on parle aujourd'hui. C'est important de le faire, même si c'est en dactylo on parle de ça forcément mais j'aime bien reporter pour vraiment préciser qu'on parle de ça. On pense qu'en général c'est pas grave mais moi j'aime bien repointer.

(...)

Interprète : J'ai fait 'lieu + situation' pour dire là où ça se passait, car je me disais je suis sûre qu'on va pas arrêter d'en parler, donc je me suis dit je vais le mettre par là ce sera fait. Je le place dans l'espace en disant c'est sûr. Le signe standard c'est situation mais je le place dans l'espace surtout pour en parler plus tard.

(...)

Interprète : Donc là évidemment, je pointe les romains, à droite je commence par la droite et après les gaulois à gauche, ensuite la bataille entre les deux. C'était « le fameux affrontement » je savais pas trop ce qu'il en était ... J'ai fait un signe bizarre genre « siège » pour rajouter du sens mais je suis pas sûre que ça passe ... je savais qu'il me manquait des détails du coup je sais pas trop ce qu'il voulait dire.

(...)

Interprète : Alors là... Ah oui « c'est ça dont on parle aujourd'hui ». Oui voilà, donc j'ai situé la bataille, le lieu, les bonhommes ... j'aime bien à la fin reboucler le thème. Pour moi je l'ai remis, car j'ai placé le truc, je me suis dit on parle de ça : les romains les gaulois et leur affrontement, Alésia. Je me suis dit comme ça, même si j'ai zappé la date... Il y a pas mal d'infos dans le discours original qui étaient dures à mettre en place. Mais au moins le sujet précis était placé et les gens pouvaient s'y référer en fait. C'était assez clair, voilà c'était le choix.

Comme j'ai déjà placé Alésia devant moi, j'allais pas en plus placer le temps au même endroit, je me suis dit ils vont pas comprendre, ça va faire trop de trucs placés au même endroit.

(...)

Interprète : J'ai placé Vercingétorix à gauche là où j'avais mis mes gaulois. Et puis j'ai continué à pointer César en disant il arrive vers nous ... Enfin tu vas voir. J'ai bougé de son côté à lui son corps car c'était plus simple à faire comme action plutôt qu'être détachée par rapport au discours.

Là j'ai choisi de pas renommer César et V car je pense qu'on comprend les placements. (...)

Interprète : J'ai replacé la ville avant de faire la ligne de fortifications. Je trouvais que c'était pas très clair sachant qu'on avait déjà dit les travaux... Mais quand on dit sur 5 collines on se rend pas trop compte. Moi je suis avec les mains, je peux pas faire que les fortifications entourent les 5 collines ! Je ne suis qu'en version micro. Je fais une montagne mais version miniature quoi ! Tout à l'heure j'ai fait un espace très large avec les bras, pour montrer les collines, donc si j'avais du préciser les fortifications et tout ça aurait été impossible ça aurait été trop grand. J'aurais pas pu faire la ligne sans repréciser où elle était sinon j'aurais du faire une ligne énorme et j'avais été coincé pour les tours et tout; Mon espace aurait été disproportionné. Donc j'ai replacé mon oppidum et j'ai mis la ligne autour, en disant là oppidum, au dessus la ville, et tout autour les fortifications. Je me doutais bien que c'était comme ça. J'imaginai bien les romains en bas de la colline qui attendent quoi.

(...)

Interprète : Alors là je me suis mis dedans la deuxième ligne de fortifications. J'ai anticipé le discours, il y avait deux lignes je me suis dit qu'elles devaient bien servir à quelque chose ces lignes... surtout la deuxième.

Donc je replace la première en disant aux auditeurs « voilà ça c'est la première et du coup il y en a une deuxième » et là je le dis. Et là je fais mon regard pour me mettre à l'intérieur. Car pendant ce temps là le discours file, donc j'entends le mec dire « se protégeant ».

(...)

Interprète : J'ai passé beaucoup de temps à replacer moi je suis romains et imagine si jamais il y a des gaulois. Moi je fais le transfert des romains, même comment ils se défendent et tout, je fais même un préforme de comment ils se défendent, on sait pas trop si c'est des piques ou des bonhommes mon truc ... voilà voilà (*rires*). Je crois que j'ai raté des infos !

(...)

Interprète : J'ai essayé de me placer en tant que romains et mettre les deux bonhommes. Donc ok les gaulois sont dans la ville, ils ne vont pas pouvoir en sortir comme ça, donc même si j'en place d'autres à ma droite, c'est d'autres c'est sûr. Si je ne dis rien et que je place les gaulois à droite, je parle pas des gaulois qui sont restés à Alésia. Donc si moi je suis toujours romain et que je dis que je gagne et qu'ils perdent. et là j'ai choisi de faire un signe spatialisé des deux côtés.



N'importe où où il y des gaulois dans l'espace, ils perdent en fait. On comprend quand même depuis tout à l'heure, on arrête pas de dire qu'ils sont coincés dans Alésia, ils en serait pas sortis comme ça.

(...)

Interprète : C'est pas fou comme discours, c'est pas évident à faire, en terme de placement pourtant on se dit c'est assez binaire il y a les gaulois et les romains ça va mais finalement il y a d'autres acteurs, il y a les chefs, les groupes armés, et puis les renforts ... et puis on est sur un territoire, la Gaule, qui est déjà pas très définie en tant que tel, et puis un oppidum à côté, c'est le siège de l'oppidum... ça se bouscule assez vite dans le dessin qu'on se fait de tout ça. Pour moi en tous cas, les placements ... peut être qu'on aurait pu faire plus simple. Je me suis un peu perdue à force de pointer qui gagne, qui perd, on savait plus qui faisait quoi dans le truc.

#### ILS 4

(...)

En train de traduire, je savais pas trop à quoi m'attendre, qu'est-ce qu'il allait dire sur Vercingétorix, mais en même temps, ce que j'aurais dû faire, c'est « chef » (signe), c'est le chef. Peut-être qu'il va annoncer direct le thème donc... j'avais entendu un bout tout à l'heure mais pas tout, juste pour le volume... je m'attendais peut-être à un titre. Non mais non, je m'attendais à rien, je regrette, j'ai fait « thème conférence »! (*re-signe le début*)

(...)

Comme ça, à brule-pourpoint, je dirais que parce que dans son intention... Il dit « merci d'être venus, ici aujourd'hui, comme vous le savez... ». Oui, peut-être pour une forme de complicité... je crois que c'est pour ça. Sinon j'en ai aucune idée. (...) Je fais une adresse au public claire, je dis carrément « vous savez » (signe)...

(...)

Question : Là, ça m'intéresse sur les placements. Quand tu places tes premiers trucs, c'est souvent d'abord sur la droite pour toi. Par exemple, tu avais juste entendu « affrontement entre gaulois et romains », tu t'es un peu tournée, tu as fait les romains du côté droit, et après tu t'es vraiment tournée et tu as fait les gaulois du côté gauche. (regarde la vidéo) Là tu es au milieu, tu vois, tu fais JC blabla année, affrontement bien au milieu, et après là tu vas te décaler. En fait tu fais plein de gens (signe), et après tu te décales et... Tu saurais dire pourquoi ?

Réponse : - ça fait « pouf » (deux groupes en face), ce serait les deux, en fait je fais pas pleins de gens je sépare deux groupes, (...) enfin ça fait les deux camps quoi.

Question : D'accord, donc tu fais d'abord la scène en visant en face, et après tu décales pour nous dire qui sont les gus.

Réponse : Oui. D'abord il y a les romains, et qui est annoncé en deuxième... Question : (reprend la citation) et tu commences par le dernier, c'est marrant ça...

Réponse : Oui, je m'aperçois que je le fais assez souvent, pour être sûre de pas oublier quelque chose, je commence par la fin !

Question : et tu vois ce qui est rigolo c'est qu'en prépa tout à l'heure Vercingétorix tu l'as mis là (signe)...

Réponse : Déjà à gauche...

Question : c'est ça, et du coup c'était normal que tu le reprennes ou c'était intuitif ? Réponse : Non, je pense que je l'ai repris.

(...)

Réponse : Et il y a encore autre chose. Ma main dominante c'est la droite, par contre tu as vu, avec la catapulte et les machins comme ça... je suis pas très... ambidextre c'est même pas ça, non des fois le fait de me tourner... (plaisante sur les maths) il y a un truc en volume, des fois je perds la forme, parce que j'y arrive pas dans mes mains, et dans ma tête là tout de suite quand je vois Alesia, je suis plutôt moi au Sud-Est et j'ai Alesia là (montre dans l'espace devant elle). Je ferai jamais Alesia là (montre sur sa droite) avec les romains qui regardent (montre sur sa gauche).

(...) Mais bon, ça c'est la prépa, et encore... et aussi parce que sans doute je suis plus à l'aise avec cette main-là (montre la droite), que du coup je sais que les romains ils vont arriver par là, et ils vont aller par là. Ce sera beaucoup plus simple que s'ils vont par là, parce que ma main fera beaucoup moins souvent ça (montre). Question :

: Tu anticipes aussi tes mouvements dans l'espace ?

Réponse : Eh ben, je vais répondre oui (*rigole*).

Question : et quand on te dit par exemple : les brésiliens et les mexicains se sont affrontés dans une guerilla sanglante dans les années 60, comment tu traduirais ça ?

Réponse : (signe) « Amérique du Sud », « Brésil », « Mexique » (continue à signer)... voilà.

Q : Donc c'est quand même par rapport à la carte, Mexique en haut Brésil en bas, du coup tu fais comme ça (signe).

R : Là, il y a deux pays que je connais. Mais si tu me parles de la Lettonie... (...) Q : donc tu te bases un peu sur tes intuitions, ta carte du monde à toi.

R : Complètement. Quand je sais, j'en profite, en me disant pourvu que ce soit juste... Sinon, sans aucun problème, je (signe). Pour le coup, y aurait (signe) les tchèques, les russes, ou n'importe, ou l'inverse... je les mets face à face et on s'en fout de où. Mais si je pense avoir l'information ou la connaissance, je l'utilise.

Q : Pour être plus accessible, pour que les gens te suivent plus, ou pour toi, c'est mnémotechnique, tu sauras où tu les as placés après ?

R : Très bonne question... Je crois que c'est pour que les gens comprennent. Et pour le confort ... J'en sais trop rien !

(...)

R : J'ai plus pensé à faire mon travail par rapport au discours face caméra, essayant d'être le plus clair possible... du coup si j'ai le temps je rajoute, enfin je fais tout ce que je peux, au maximum, et si j'ai pas le temps c'est pas grave. Sinon je ne me suis pas... J'ai oublié l'info.

Q : Et dans la vraie vie tu t'adaptes tout le temps aux gens ?

R : Beaucoup oui. Je m'en sers beaucoup. Et je vais chercher très souvent le (fait un hochement de tête) « okay »...

Q : La question c'est, par exemple, est-ce que tu referais « Alesia » en machin (dactylo) alors qu'il l'a vu, c'est écrit partout j'imagine dans la visite... Est-ce que tu commences à le faire et tu t'arrêtes ?

R : Je pense que je le fais au moins une fois.

Q : Tu as quand même un truc qui te dit « faut que ce soit propre, je le mets en dactylo », ok... c'est intéressant. C'est un peu des normes de toi-même, il faut quand même qu'il y ait des trucs explicités, et après je m'adapte !

R : Oui. Que je ne sois pas la seule à me comprendre... ça m'est souvent arrivé, en exercice, de voir des collègues, le résultat du tournage, et sincèrement, sans le son...

Q : Ils sont trop dans l'implicite (signe)...

R : Oui. Sur place a priori tout le monde a compris, mais tu regardes la vidéo... tu te dis « je sais pas de quoi tu parles ! ». Du coup, il y a un minimum de...

Q : Tu ne traduis pas que pour une personne. Tu te dis que tu dois être comprise par tous.

R : Oui. Et c'est peut-être pour moi que je traduis en fait ! « Et alors si j'étais à la place de, est-ce que je comprendrais ? ». Assez spontanément je fais ça. Par contre, Vercingétorix que je regrette, sur place, si je découvre au bout de la troisième phrase que le débit de machin est super speed, je pense que j'aurais peut-être fait (au-dessus hiérarchique). Peut-être plus « chef » si j'y avais pensé, mais... (se remet en situation de signer) il y a les gaulois là, et puis il y en a un, c'est Vercingétorix, en regardant bien si la personne sourde avait compris. Ce qui empêche pas que je referai le signe à chaque fois, en labialisant. Par contre Alesia, non.

Q : Alesia, tu le ferais en dactylo quoi qu'il arrive ?

R : Oui, c'est le lieu, c'est le thème de la conférence... Quoi qu'il arrive ! (...)

Q: C'est drôle, tes placements. Tu mets les romains à droite... là, en terme de temporalité, tu fais six ans dans le sens comme ça (vertical de derrière à devant) au lieu de comme ça (horizontal de gauche à droite). Tu as fait « avant » (signe) et tu es repartie dans l'autre sens. Tu saurais dire pourquoi ? Comme tu as fait (signe) « six ans » « avant », tu fais plutôt celui-là que celui-là ?

Comme tu avais déjà placé « 52 » (signe), tu aurais pu faire (signe)... le mec fait la guerre et puis... (...)

R : C'est un truc que j'avais fait avec des collègues (...), et il fallait parler de temps, et pour moi spontanément, le temps est toujours comme ça (signe en avant). Comme ça (signe horizontal devant elle) j'ai vraiment du mal. Après, on avait parlé du temps qui est comme ça (signe à la verticale), où il y a le passé, présent et futur au même endroit, chez les aborigènes notamment... mais moi le temps, je le fais toujours (signe en avant)... avant, le passé (signe) et le futur. Mais si j'ai un collègue, en binôme, qui le fait tout le temps comme ça (horizontal), je le ferai très facilement.

(...)

Q : Et tu le reprendrais du collègue ? Pourquoi tu le reprendrais ? R : Parce que je le trouve aussi bien que dans l'autre sens !

(...)

R : Alors là, je découvre le discours. Je me dis : il va parler de quoi ? Parce que j'ai une grande interrogation : combien de temps a duré ce siège ? Ça je n'ai pas l'info par exemple.

(...)

Q : « Six ans avant ». Et tu vois le pays, tu le fais à droite. Non, à gauche, là. R : Toujours chez les gaulois !

Q : D'accord, tu fais le pays des gaulois. Parce qu'en fait comme il était comme ça (signe), tu aurais pu faire le pays devant toi qui prend les deux espaces (signe), et tu as fait, naturellement ça t'est venu de le faire chez les gaulois du côté gauche. Tu aurais pu faire « pays » (signe) à la limite, c'était pas...

R : (a l'air de ne pas avoir de raison particulière)... Heureusement qu'ils sont pas à moitié allemands et à moitié euh... tu vois ! (rires)

(...)

R : D'avoir dactylogué non, d'avoir dactylogué c'était la mauvaise option. J'étais déjà à la bourre, en train de découvrir ce qu'il disait, rajouter de la dactylogie à ça c'est complètement débile... c'est juste, vas-y (fait le geste de ramer)... Par contre y a un truc... Je pensais déjà quand on en avait parlé à chaud, que je l'avais signé avant, ce qui n'est pas le cas puisque j'avais seulement dit

« romains » « César » et pas Vercingétorix, c'est peut-être parce que c'est la première fois que je l'entends ! Pour moi dans ma tronche, je l'ai pas entendu la première fois, là je l'entends donc c'est

« Vercingétorix » (signe)... Je me sens obligée, comme Alesia, de le dire une bonne fois. Q : Tu te sens obligée...

R : Oui. C'est parce que pour moi c'est la première fois que je l'entends. (...)

Q : J'aime bien comme tu fais tes placements, juste pour revenir là-dessus, t'es vraiment en épaules différentes... tu fais souvent ça ?

R : Très souvent.

Q : Tu fais des vrais placements, même corporellement tu bouges, tu fais pas juste des petits tic tic tic (gestes avec les mains).

R : Et il y a une époque où je bougeais, je dansais quoi. Un pas à droite, un pas à gauche... (...)

R : Oui, et ce serait intéressant de comparer vraiment combien de fois il a dit le mot

« Alésia », celui-là ou le mot « Gaulle » et combien de fois on l'a signé pour de vrai sans faire juste ça <signe><pointe> Parce qu'il y a un moment où à l'inverse, pour avoir suivi des conférences sans trad, en pure langue des signes, en tant que spectatrice dans le public, faut s'accrocher !

Q : Ouais c'est <signe> implicite implicite implicite... Et tu dirais que c'est un truc de langue des signes et qu'en tant qu'interprète – qu'en français, je veux dire, tu as besoin d'autant de

redondance ? Enfin tu penses qu'en tant qu'interprète, avec les deux cultures entre guillemets, tu as besoin de...

R : Je crois que c'est un peu ça, oui, c'était un peu l'exercice d'interprétation, du coup à des moments comme tu disais avec un très joli mot, « réactiver » l'information, quoi. ET je sais que ça m'arrive de temps en temps. ET encore une fois je crois que c'est pour me rassurer moi aussi d'avoir bien posé, quoi...

Q : Parce que toi aussi en tant que spectatrice tu as besoin qu'on te rappelle, peut-être... est-ce que dans l'autre sens tu es contente quand les gens le disent ?

(...)

Q : Ce qui est intéressant, comme tu l'as dit, c'est que tu as choisi cette redondance alors que cela te met toi-même en danger

R : Oui, ça c'est mon tempérament, n'importe quoi, sur le fil.

Q : Mais non, au contraire, je trouve ça vachement loyal parce que tu te mets en danger toi, au contraire, l'interprète pour que quoi qu'il arrive le discours reste clair et précis.

F: Oui, mais peut-être avec la mauvaise surprise qu'il te manque l'information principale.

(...)

Q : Et c'est rigolo parce que dans tes signes, en terme de placement, tu hésites entre « c'est César qui vient » - tu le fais, regarde, un micro-signe mais c'est lui...

R : (rit) Il fait « frein », mais il fait « frein » quoi ? C'est lui, voilà (pointe)

Q : Parce que tu coup on sent que ça (pointe) c'est César mais deux microsecondes après tu fais 'non non non, il vient sur moi' en fait. Il est pas comme ça <signe> il est là <signe> (plus proche).

R : J'ai eu le petit flash de puisque j'ai fait comme ça <signe>, je refais et on va comprendre qui est qui, toujours le même, spécifiquement...

Q : Tu n'as pas refait César (en dactylo) du coup. Là pour le coup tu n'as pas rectifié. R : Exact. Et j'étais plus avec Vercingétorix... j'étais plus chez les Gaulois.

Q : T'étais toujours chez les Gaulois.

R : Et je suis restée chez eux finalement. J'ai failli passer de l'autre côté... mais non. Et le frein... heureusement que j'ai fait ça hein <signe>. Si j'avais fait comme ça « frein » <signe>... ben là t'aurais eu Vercingétorix qui freine alors que c'est pas lui qui fait style « ouh ouh » (mime de repousser) « je ne veux pas y aller ». Donc non il s'agit vraiment de <signe> éviter comme ça et « frein » <signe>. Mais effectivement je me suis dit...

(...)

Q : Là c'est intéressant parce que tu fais plusieurs signes répétés mais différentes mimiques.

R : Alors il y a à moitié j'essaye de faire Vercingétorix genre « ça marche bien et tout, ta ta ta », je ne sais même plus ce que je dis mais je suis vraiment plutôt en TP, mais là à ce moment là je suis vraiment à 99% sûre que c'est Vercingétorix qui a gagné toutes ces batailles. Je ne suis pas vraiment super bonne en histoire. Si ça se trouve il est en train de me dire que cela fait six ans que machin essaye de <signe> et que si ça se trouve il en a gagné quand même pas mal. Je suis en train de me dire <signe> « bon ça marche toujours », tu vois. Et donc je suis beaucoup dans l'écoute, c'est ça que je voulais dire. Ca je le fais <signe> il gagne, et je me dis bon, si c'est lui j'ai 99% de chances, donc j'en suis presque sûre mais j'écoute. Si ça se trouve il va falloir faire un signe 'ouais, euh, excuse c'est l'autre » - ou alors, ou alors c'est bon mais il va me sortir encore plein d'infos, je le sais, donc, « accélère ».

(...)

R : Et donc c'est là où je me dis, « on y va ! » et genre « on va se venger ! » <signe> et en fait je me dis « c'est pas cohérent ».

(...)

R : Je crois que les TP ça sert souvent à ne pas me poser trop de questions dans une traduction formelle, neutre. Enfin, ne pas me poser trop de questions... c'est-à-dire que j'essaie de faire passer quelque chose plus langues des signes, quoi, je dirais. Je ne sais pas.

Q : Ah, c'est marrant, pareil : « Oppidum ». Dactylo.

R : Ouais, Oppidum. Très important ce nouveau mot ! (rigole) Je ne le connaissais pas avant-hier. Mais sincèrement, si je ne l'avais pas eu, si tu n'avais pas envoyé cette toute petite liste, je crois que je n'aurais pas dactylo-logié. J'aurais fait comme ça <signe>

Q : Parce qu'il l'explique, en fait. Il dit « ville perchée sur une colline », etc.

R : C'est vrai... mais ça me paraît des fois important, cette trad dactylo. Le mot, quoi. Des fois on n'en a pas besoin. Alors que je ne suis pas en avance, hein. Et je me regarde mais...

<appuie sur la video>

Q : <commente> Oui donc là tu le montres... par contre là tu le repointes, tu l'as vu ? R : oui, <signe> Vergingétorix... parcequ'il vient de le dire !

Q : Oui mais tu fais le pointage, tu pointes. T'aurais pu juste faire ça <signe> ou juste autre chose.

R : Ah oui donc là j'ai fait Vercingétorix <signe>, lui ! <signe> Q : C'est ça.

R : ... Je ne sais pas. Pour combler, sûrement !

Q : C'est que la réactivation par le pointage, je trouve ça super intéressant parcequ'en fait, si on pouvait décortiquer nos corpus, on le fait *tout le temps*.

(...)

R : Mais je crois que c'est là-haut (pointe sa tête), il y a à la fois l'info là, et puis ce que je suis en train de faire, et du coup des fois je pense que j'oublie que c'est aussi simple que ça, quoi. C'est-à-dire que tu la places, ta colline là... <signe> Oui parce que je fais juste la colline et puis je marque Oppidum. C'est même pas colline, ville, paf...et après Oppidum. J'ai été rattrapée par l'info définitive.

Ouais, « sinon je ne le ferai pas », la dactylo, et je ne sais pas pourquoi c'avait l'air important... non mais c'est vraiment ça, oui. <signe> Pour moi c'est pas cohérent du coup tu vois, de faire le truc et que ça s'appelle « Oppidum » mais c'est même pas défini, on a pas expliqué ce que c'était, et je te donne déjà le mot... c'est pas très cohérent.

(...)

Q : Ca vient d'où du coup cette image là ? Pourquoi tu fais les pics comme ça ? R : Parceque je vois bien le gros rondin...-mime le rondin taillé-

Q : Tu le vois, quoi.

R : Oui. Bon il est un petit peu gros, je te l'accorde. Mais je les vois bien s'empaler sur le truc, il faut qu'il soit à taille humaine quoi.

Q : Et tu ferais les piques comme ça <signe> Tu fais comme ça normalement ? Parceque je n'ai jamais vu celui là que tu fais.

R : <signe> Mais c'est genre ça pique quoi ! Voilà, c'est tout – et alors qu'ils sont déjà là, les pics hein, ils étaient faits.

(...)

<video – « finalement Cesar appelle sa propre armée »>

Q : Et tu les mets de ce côté-là, c'est marrant. Tu dis quoi, dans tes pensées, dans tes placements, c'est intéressant ça ? T'as fait la grande armée Gauloise, côté Romains.

R : Les alliés des...



Q : Des Gaulois, oui. Parce qu'on comprend, hein, grande armée qui veut secourir les gugas, peut pas parce que peut pas rentrer, etc.

R : Oui – mais du coup, les deux – parceque je me rappelle qu'il est pris entre deux feux...

Q : C'est vrai que comment tu les places, dans ton placement, au lieu de faire les Romains devant, tu les mets derrière...

R : Parcequ'ils arrivent <signe> (montre par-dessus l'épaule), ils arrivent ! (montre par-dessus son épaule) ils arriiiivent !

(...)

## ILS 5

(...) Réponse :

Je me suis un peu emmêlée le pied toute seule sur ma ligne de temps en fait, que j'avais préparé dans ma tête, où je m'étais dit attends faut que je place la naissance de JC pour dire voilà c'est l'an zéro, et que donc c'était avant. Pour moi c'était plus clair de le montrer comme ça (*en montrant une ligne de temps verticale*) en me disant en plus sur une vidéo c'est plus sympa, je vais le faire comme ça. Sauf qu'il a démarré quasiment tout de suite là-dessus en fait j'étais pas du tout sur ça en fait, dans ma tête je me disais qu'il allait faire un truc un peu plus ... je sais pas pourquoi. Mon présumé n'a pas matché avec son discours et du coup j'ai fait « zut! » bon bah en - 52 ... là tu fais « - 52 » le truc pourri ...

(...) Réponse :

Par exemple la tour de guet, j'avais commencé à faire un truc tu vois qui était un peu ... genre comme la ville (*tout en signant*) elle est un peu en hauteur j'ai essayé de faire quelque chose en hauteur de me dire mais ... j'ai voulu placer les gaulois mais je crois que je me suis un peu plantée aussi, mais ... bref. Que en fait la ville elle n'est pas non plus genre carrée. Tu vois parce que j'étais partie pour faire des tours de guet comme ça (en signant : aux 4 coins de la ville carrée) et après je me suis rendue compte que non, la ville était plutôt une espèce de croissant, enfin même pas tout à fait un croissant et du coup je me suis dit en fait des tours il y en a partout. Donc je voulais faire des tours des tours mais ça je crois que ça j'ai ... pas très bien géré. Ma tour de guet.

(...)

Réponse : Les Germains aussi ! Je me suis entraînée (en dactylo), j'avais bossé ! D'où ils viennent les germains ! Voilà j'avais fait un truc ...

Question : Je me suis demandé justement en te voyant faire d'abord « Nord / Europe / placement » je me suis dit, ah peut être que c'est sa tactique pour ne pas dire g-e-r-m-a-i-n-s... car c'est vrai

c'est pénible, c'est pas allemand on sait pas trop etc. Et en fait tu as quand même fait la dactylo derrière!

Réponse : Eh bien parce que je me suis dit, c'est une visite ! Si j'avais été moi sur site, c'est ce que j'aurais fait. Parce que je me dit ça a une visée pédagogique, il y a des noms, tu vois dans un monde idéal il aurait même fallu faire carrément les remparts (*en signant le signe rempart/renforcement*), j'aurais dû faire les remparts ... Parce que je suis allée voir ! Remparts/Fortifications, je ne faisais pas la différence avant que tu me donnes la liste. Du coup j'ai fait ah zut c'est pas la même chose ? Alors j'ai lu « le rempart est une partie de la fortification » alors j'étais là ooh... Bon alors c'est quoi exactement ? « Mur de soutêtement » oooooh... Mais en fait c'est ça, c'est la base. Donc du coup je me suis dit je vais faire une base tout en me disant, ça va aller vite donc la base les fortifications ... Mais tu vois, enfin je ne me rappelle même plus ce que j'ai fait là mais bon .. Enfin j'ai pas l'impression d'avoir fait ça tout à fait aussi bien. Et c'est là où je me dis « il manque un peu d'infos » pour le public. Parce que le guide va le dire et que peut-être ça aurait été intéressant de le donner. Et les Germains c'est pareil, c'est comme la Gaule tu vois. Il dit beaucoup « la Gaule » mais tu vois la guerre « Des Gaules » normalement ... C'est intéressant aussi de montrer que les gaulois c'est pas la tribu qu'on imagine en fait. Et ça ça m'a intéressé tu vois, enfin je l'avais déjà un petit peu, mais tu vois sur les différentes tribus etc ....

(...)

Q : Et quand t'as dit, tu t'es mise face à la caméra, tu t'es mis dans la tête c'est une visite ou dans l'idée que c'était un truc de recherche ?

R : Ah non non j'étais dans la visite. Ah oui complètement. (...)

Ah oui alors c'est drôle parce que moi je me suis vraiment imaginée en situation, et je me suis vraiment imaginée avec des gens devant, en me disant ... et du coup c'est pour ça que la caméra pour moi c'est un exercice qui est difficile parce que j'ai tendance à l'oublier. Et du coup quand je me vois je me dis « je regarde pas assez justement la caméra ». Mais c'est normal, parce qu'il y a du public ... Parce que je suis prise par l'humain d'abord quoi.

(...) Réponse :

En fait c'est aussi lié que pour moi la Gaule c'est la France donc c'est plutôt à gauche (*tout en faisant les signes géographiques*) et les Romains c'est l'Italie, donc à droite. Donc du coup je les ai mis là (*à droite*) et après j'arrivais pas ... Je me suis dit si ça commence avec Vercingétorix ça va me faire bizarre de pas le mettre là (*à droite*) parce que je suis droitrière et que de fait, on part souvent sur la droite en premier quoi. Eh bien je crois que j'ai fait ... Il enchaîne d'ailleurs sur

Vercingétorix et je me suis dit « je déteste la dactylo » et du coup je l'ai pointé là (*à gauche*) parce que j'avais dans l'idée de mettre les gaulois à gauche.

Q : Et ta ville ici, tu reprends les mêmes placements, c'est un choix ? Car c'est pas au centre, c'est un peu décalé.

R : Oui c'est ... c'est la perspective ! et puis c'est à droite de la France Alésia! Parce qu'il y a de grosses discussions sur Alésia, son lieu précis, alors je me suis dit par là (*tout en signant géographiquement dans l'espace*) c'est pas mal! Pas trop à droite, pas trop au milieu, un peu à droite. Mais je me disais aussi visuellement c'est peut être plus facile de le faire un peu décalé plutôt qu'en plein milieu ; ça me paraissait plus facile en production, et surtout en réception, pour qu'ils comprennent bien.

(...)

Q : Et donc tu places souvent, tu contextualises souvent ça en trad ? De faire d'abord /ville/ /lieu/ / Alésia/ ?

R : Oui, je le fais souvent. Je le faisais pas avant d'ailleurs. Mais je me rends compte qu'il faut .. C'est une stratégie que j'ai depuis pas si longtemps que ça j'ai l'impression. De vraiment contextualiser. C'est à dire tous les signes qui nous posent un peu soucis, sur les lieux, le mot « justice » avec « juge » « palais de justice » « procès » ... Je me suis rendu compte que c'était un gros piège en fait et que souvent on était ennuyés quoi. Et du coup maintenant je fais hyper attention de préciser : Institution + justice, Personne + justice, Situation + justice ... De mettre un petit signe en plus qui va essayer de préciser un peu le contexte. Et du coup sur les villes, là c'est vrai j'ai dit « ville » j'ai hésité car dans ma prépa, il y avait « oppidum » ça voulait dire ville. Et aussi agglomération fortifiée. Je me suis dit on va pas partir sur agglomération fortifiée donc d'instinct j'ai fait « ville ». Il y avait les deux dans la prépa ... Mais finalement dans la production.. .Et puis c'est quand même plus rapide de faire ville, que de faire « alors attends tu sais mais il y a des constructions solides, protection solide, défense ... » et pendant ce temps là ça file! Et là (se tourne vers l'orateur) euh excusez moi vous en êtes où ? Ah la guerre est finie déjà ! (*rires*)

(...)

Q : Moi j'aime bien travailler sur la réactivation des placements. Donc là tu les as placés, et après t'arrêtes pas de les replacer ; tu fais tout le temps « pointage » ... on le fait souvent en trad mais on s'en rend pas compte. Là tu montres ; alors que tu avais déjà placé les gaulois. Tu vois à chaque fois tu rajoutes ce petit index, tu vois ce que je veux dire ?

Mais sur les placements, tu as l'impression que tu les précises souvent, ou une fois que tu les as placés, c'est bon on en parle plus ?

R : Non j'ai tendance à répéter. Mais je sais pas trop pour qui en premier, pour le public ou pour moi... c'est peut être lié à ma manière de parler. Je suis quelqu'un qui répète beaucoup, qui reprend ses idées, j'essaie d'éclaircir... des fois c'est un peu ennuyeux . J'ai tendance déjà dans la vie à être comme ça, je reprends, je clarifie ... Pour être d'accord avec l'autre, c'est bon, on a compris, on parle bien de la même chose et du coup peut être que c'est ça. Pour dire ok « c'est bon on est bien d'accord c'est toujours les romains? et là c'est toujours les gaulois les gars hein ? » (*rires*). Mais peut-être qu'il y a derrière l'idée de la pédagogie, de la visite guidée, il faut que ce soit quand même assez clair ... Parce que en même temps quand je vois, justement avec les stagiaires, etc. ; les retours que j'ai eu pas mal ces derniers temps c'est que je fais une fois, et qu'ensuite je pointe. C'est tout. Je répète pas justement. Alors du coup ... peut être que... est-ce que là c'est un truc de la situation, il faut que je rappelle bien qui est qui, ou alors c'est comme ça que je fais dans la vie de toutes façons.

Ah non moi j'adore les placements, je fais beaucoup travailler les étudiants. Je trouve que ça éclaircit beaucoup le discours. Et quand les choses sont bien placées, ça nous aide déjà nous à mieux traduire ça c'est sûr. Mais aussi quand tu as affaire à un discours d'un niveau un peu compliqué, pas forcément que la personne est dure à traduire mais que le discours est un peu compliqué je trouve que ça nous aide beaucoup. Du coup moi je ... Mais parce que peut être aussi, c'est lié à mes débuts où tout était placé devant. Donc j'ai appris à grandir. Et puis je trouve aussi que pour le corps c'est plus facile de placer les choses, tu vois gauche droite c'est équilibré.

(...)

Réponse : Je ne savais pas trop sur quoi il parlait, mais j'aurais pu également faire une pause parce que les choses étaient placées et du coup ça ne rajoutent pas grand-chose au discours, j'aurais pu attendre. Mais j'avais l'impression de faire un oubli (*signe de perte d'info*), mais en même temps les locuteurs ils doublent aussi leur discours, ils répètent donc, oui, mais c'est peut être aussi pour ne pas avoir de pause et je me dis j'y vais jusqu'au bout.

(...) Réponse :

Quand je viens d'épeler le mot, je me mets d'accord avec les gens, et je vais le refaire. Mais là non, c'est plutôt une face publique que tu connais pas, situation que tu connais pas non plus, j'arrive dès le début donc non. J'aurais peut être pas épelé Alesia une 3e ou une 4e fois, mais là la 2e fois si. (...) Mais là ça faisait trop longtemps pour moi, regarde 1minute. Il y a eu pas mal d'info donc je préfère le refaire.

Q : donc là tu fais monter les gaulois, tu mets tout sur un plan élevé

R : oui parce que du coup la ville est en hauteur, c'est ce que j'ai appris justement.

Réponse : Au début je me suis rien dit et après j'ai repensé au décor (fortifications...), mais sur le coup je me suis juste dit ils les poursuivent, et qu'est ce qui va se passer, ça m'a pris une demi seconde pour me dire attends ne les poursuis pas trop vite. Parce que j'attendais la suite.

(...)

Le mot camp ça m'a bloqué, je m'attendais à la construction donc j'avais pas l'idée de camp. Bien évidemment ils étaient là, mais sur le coup ça ne m'est pas venu du tout. Alors dans ce cas, stratégie pour trouver autre chose, ils se placent un peu partout autour, qu'est-ce qu'on va faire, c'est en train de se placer, on s'installe à côté par là, bien sur il y a le camp que je n'ai pas fait, mais on a l'idée qu'il sont là et ils vont faire autre chose.

Q : Et ça me fait penser que tu n'as pas fait de rond jamais, à part pour les fortifications une fois ou deux.

R : bah il me semble que dans le visuel c'est vachement plus pratique. Après j'aurais pu faire *(signe de placement de personne en rond)*

(...) Mais je le dis souvent, on est sur un signe et faut penser la langue des signes comme un théâtre. Mais peut être que ça ne finit pas le signe donc, où les emplacements ça ne les finit pas tout à fait.

(...)

Réponse : J'aurais pu rajouter pièges, des piques comme ça et comme ça. Ça manque un peu de détail on va dire.

Non, déjà j'ai fait le 1er et j'aurais dû dire le 2e, dans ma tête je me disais « j'aurais du le faire comme ça », c'est dommage parce que je l'avais bossé ça aussi. Après il le reprend, et je fais un truc un peu mieux, et je me suis dit dommage j'aurais pu le faire tout de suite. J'avais dans l'idée de décaler pour montrer qu'il y avait une fortification et après une 2e, et après j'aurais pu rajouter piège/piège/piège. et la faire tout simplement le signe de piège, et de les placer par ci par là pour montrer qu'il y avait des pièges. Mais en fait comme je n'ai pas bien placé mon placement de fortification, je me suis dit merde je suis en train de faire un truc qui n'est pas très clair.

(...) Réponse :

Non, je ne me suis pas questionné, je me suis dit « attends... est ce que je fais de la prise de rôle du gaulois qui descend et tout. Non je ne me suis pas cassé la tête. Comme il va vite, le choix c'est de faire ça. Après dans une iconicité avec plus de temps avec plus de détails dans l'histoire peut être que j'aurais fait un truc le groupe il essaye de sortir. Peut-être que j'aurais plus de prise de rôle dans une visée plus théâtrale, mais là il va vite donc je me suis dit il faut pas que je perde de l'info.

(...)

Question : là tu es placé toujours sur la droite

Réponse : oui parce que ma ville est placée là ! J'étais un peu ennuyée par les tapis d'herbe et les trous très profonds, je me suis coincée, je me suis dit ils rajoutent des détails sur les fortifications, je m'attendais pas du tout à ça. Je pensais qu'il allait parler de l'armée romaine de ... puisqu'il parlait de l'armée de secours des gaulois, j'ai anticipé sur l'armée de secours de romains. Dans ma tête je me suis dit... et d'ailleurs je commence au milieu et je me replace même un peu vers la droite en me disant...

C'est ça, j'étais dans la préparation, dans ma tête je me disais il va parler des germains. D'ailleurs germains (en parlant de dactylo), c'est moins compliqué que vercingétorix mais je me suis plantée. Mais j'ai mal hein, j'évite de le faire, mais comme je te disais c'est une stratégie sur la trad. Je l'ai fait pour indiquer aussi c'est quoi les germains. Pour moi, les germains dans ma tête c'est l'Allemagne mais j'ai été regardé et en fait pas que, c'est plutôt la Scandinavie. Au départ j'étais partie pour faire Allemand, et je me suis dit bah non je peux pas faire ça, donc c'est pour ça que j'ai placé sur l'Europe du nord, pour savoir que ça vient de là. et tu vois, c'était sur ma droite aussi donc je trouvais que c'était en raccord avec les romains. La droite c'est la place nécessaire.

## **ILS 6**

Question 1 : À ce moment-là pourquoi as-tu choisi de faire [J] [C] et aussi [JESUS] ?

IntI 1 : Parce que pendant la préparation, je me suis justement demandé comment je dirai Jésus Christ, j'ai pensé à [J] [C] et aussi [JESUS]. Du coup, j'ai signé les deux.

Question 2 : Et sans la préparation, tu penses que tu aurais fait comment ? D'habitude tu utilises lequel des deux ?

IntI 2 : Je ne suis pas sûr mais je pense que j'aurais fait [JESUS], le signe qui représente les stigmates.

Question 3 : Tu n'aimes pas trop le signe avec les stigmates ?

IntI 3 : Non je l'aime bien ce signe, je le préfère d'ailleurs aux initiales. Parce que si tu signes [J] [C], ça peut ne pas être compris facilement alors que [JESUS] c'est clair et tout le monde connaît le signe et la référence.

Question 4 : Quand tu entends le mot « lieu », dans la phrase : « c'est un lieu », tu le places devant toi en utilisant le signe [lieu], c'est ce que tu fais d'habitude ? Quand tu ne sais pas encore de quel lieu il s'agit précisément, tu le places devant toi, par défaut ?

IntI 4 : Oui devant moi.

Question 5 : Devant toi, au milieu même si après tu dois le déplacer à gauche ou à droite ?

IntI 5 : Oui voilà même si je dois le déplacer ensuite.

Question 6 : Donc tu as choisi volontairement de le placer au milieu car tu t'es dit qu'après on en reparlerait.

IntI 6 : Oui car je sais que c'est le sujet principal. Après ça, si je sais que ça n'est pas le sujet principal, est-ce que je le place sur le côté, je ne sais pas...ça dépend. Concernant la stratégie qui consiste à placer sur le côté puis à le ramener devant toi pour faire comprendre que c'est ce dont on va parler, je trouve que c'est une bonne idée mais je ne pense pas toujours à le faire.

(...)

Question 7 : Et tu fais Vercingétorix comme ça : [VERCINGETORIX]. À ce moment, dans les placements, comme il s'agit d'affrontements, on voit bien deux camps qui s'affrontent avec un signe binaire au milieu [BATAILLE]. Et après tu t'ai bien décalé à gauche en faisant le signe [ROMAIN] sans l'épeler.

IntI 7 : Oui, pas besoin d'épeler [ROMAIN].

IntI 8 : J'ai choisi [ROMAIN] parce que ce signe est beaucoup plus connu que celui de [CESAR] qui se signe, en plus, de différentes façons. Non, le signe de [CESAR] n'est pas institué alors que celui de [ROMAIN], tu ne peux pas le confondre avec un autre. Et dans le choix d'un signe ou d'un placement, c'est toujours un peu ce qui me guide : quel est le plus répandu, celui que je préfère, mais bien entendu, par ordre d'importance, celui qui va être compris le plus facilement.

Question 9 : Ensuite, tu t'es bien décalé pour mettre les Gaulois à droite de toi.

IntI 9 : Oui. Et pour le coup, tu vois j'ai entendu [CESAR] mais je l'ai abandonné par précaution de ce qui va venir après. Je sais qu'on va en reparler. Évidemment, il ne se passe pas tout ça dans ma tête, consciemment. Mais par rapport à la manière dont je fonctionne, je sais que {CESAR}, ça va revenir et ainsi avoir une deuxième chance. Et en plus, le début est souvent très important, c'est souvent très dense au départ. On présente la problématique et ensuite on va dans le détail, je vous explique. C'est pour ça que j'ai fait ça, pour ne pas rater le début.

Question 10 : Par contre, là, sur les Gaulois, tu as un peu tiqué. En effet, tout à l'heure tu m'expliquais ton choix par rapport à [ROMAIN] et [CESAR]. Et effectivement, on parle des armées de César et de Vercingétorix.

IntI 10 : Il n'y avait pas de gaulois quoi. (...)

Question 11 : Oui tu t'es dit que comme tu avais traduit par [ROMAIN] l'armée de César, si tu traduais l'armée de Vercingétorix par [VERCINGETORIX] et pas par [GAULOIS], ça n'aurait pas de sens c'est ça ?

IntI 11 : oui c'est ça. Déjà à ce moment-là, y a une petite pagaille qui se crée. Je suis en train de me dire que je n'ai pas traduit César et ça mobilise mon cerveau aussi. Mais je sais qu'on va en reparler plus tard et que planter le décor est plus important et qu'il faut donc que je me concentre sur ce qu'il se passe. Et donc je pense que c'est la conséquence du fait de vouloir bien « planter le « décor ». Je sais que ça va traiter des Romains contre les Gaulois, je sais également que Vercingétorix était le chef guerrier des Gaulois ou en tout cas de la Gaule unie et c'est donc pour cela que je le rajoute car j'ai vraiment l'impression de l'entendre.

(...)

Question 13 (05 :05) : Oui tout à fait, tu l'entends mais c'est surtout parce que tu choisis de ne pas faire [GAULOIS] mais plutôt [VERCINGETORIX].

IntI 13 : Oui je fais le signe de Vercingétorix. Avant dans la préparation, j'ai ce signe pour Gaulois : [GAULOIS] et ce signe pour Vercingétorix : [VERCINGETORIX].

Question 14 : Oui c'est ce que j'ai comme signe aussi. Mais du coup je me suis demandé pourquoi tu avais fait d'un côté [ROMAIN] et de l'autre [VERCINGETORIX].

Question 15 : Là ce qui est intéressant, c'est qu'en LSF, tu pointes assez longtemps sur ta droite. Alors que le discours est assez rapide. On a l'impression que tu es en train de penser à César que tu n'as pas traduit...je ne sais pas si tu vois ce que je veux dire ?

IntI 15 : Je pense que je suis en écoute en fait. Parce que là j'ai dit [DEVELOPPER] tu vois et avant ça je ne l'ai pas dit bien.

Question 16 : Et là (06 :14) tu replace deux fois parce que ça te permet de cogiter pendant ce temps-là, c'est ça ?

(...)

Question 18 : Tu vois par exemple pour affrontement tu recules...pour toi c'est le signe standard qui fait que tu recules ?

IntI 18 : J'aime voir les choses en perspective et en me reculant je pense que ça me donne un peu plus de marge.

Question 19 (07 :04) : Là tu te décales, là tu passes en transfert, on le voit regarde avec la tête là tu es en transfert. Est-ce que pour toi c'est le signe standard pour « je combat ce qui m'envahissent » ? Ou est-ce que tu t'es dit : « dans l'espace, ça sera plus clair » ?

IntI 19 : Dans l'espace, ça sera plus clair. Oui. J'essaye de planter un décor et le décor je fais en sorte qu'on le voit bien clairement, il ne faut pas qu'il soit petit parce qu'après, au moment de la narration, tu te retrouves dans un espace très restreint.

(...)



Question 26 : Et donc l'Oppidum, tu le mets bien au milieu au niveau de ton regard. Je ne sais pas si tu as vu ? Pourquoi tu le mets là particulièrement ?

IntI 26 : Oui pour montrer, à ce moment-là, je vois un paysage et moi je suis omniscient dans ce paysage. J'avais comme la table des généraux devant moi, je domine tout. L'oppidum, je le vois de loin et il est là, comme ça. Tu vois (10 :04), là j'ai une tentative de « réfugié » mais on ne voit pas que...

(...)

Question 28 : Quand tu entends tout ça (10 :36), les fortifications et le reste, qu'est-ce qu'il te vient à ce moment-là ? Parce que d'abord, tu fais les fortifications [FORTIFICATIONS] en cercle avant que l'orateur n'en parle.

IntI 28 : Là j'ai vu un dessin.

Question 29 : Mais tu fais les fortifications [FORTIFICATIONS] et après tu fais les remparts [REMPARTS]...

IntI 29 : Parce que j'avais prévu, je m'étais demandé comment faire « fortifications » et « remparts ». Les remparts, je sais que ce sont des murs épais qui empêchent les boulets de canons de détruire le camp très rapidement. Donc ça je savais que j'allais le signer épais.

Question 30 : Oui, donc ça tu le visualisais déjà. Et dans ta tête, tu as quoi comme image à ce moment-là ? Tu me disais que tu voyais les fortifications et le reste. Comment tu les vois justement ?

IntI 30 : Par rapport à mes références personnelles, à ce que j'ai pu voir. Par exemple, les édifices de Vauban...et après bien sûr les dessins d'Astérix par exemple. Pour les pics comme ça, j'ai pensé à Lazade. Ils avaient fait comme à l'époque des gaulois : des fortifications...etc. Ça m'a marqué et c'est cette image-là qui m'est venue.

Question 31 : Oui je vois ok. (12 :00) : Ils installent leur camp, ça tu ne le dis pas trop. Tu le sais que tu ne le dis pas ou tu n'avais pas entendu ? En gros c'est un siège...

IntI 31 : Je l'ai entendu. Je m'étais même posé la question de comment je vais signer « siège ». Faire littéralement [SIEGE] + [MILITAIRE] ou plutôt [OCCUPE] ? Mais bon là c'est compliqué à ce moment-là.

(...)

Question 33 : Voilà, et en fait après tes remparts, tu ne les fermes pas. Tu es à l'intérieur en fait.

IntI 33 : Oui je suis dedans. Je me place à l'intérieur des remparts.

(...) Bon après si c'était à refaire, je ne le ferais pas forcément comme ça. Je regarderai de haut, je montrerais comment ça s'organise dedans. (I refait des propositions de signes). Là tu vois la

tour, j'avais prévu de faire comme ça : I montre une autre version. Mais ça c'était en préparation et puis finalement en contexte, je ne l'ai pas fait.

Question 35 : D'accord donc en préparation, tu avais toutes ces choses-là en tête.

IntI 35 : Oui la tour de guet. (13 :47) : là j'ai eu des difficultés de compréhension quant aux pics intérieurs et extérieurs. Je me suis demandé pourquoi il y en avait dans les deux sens...et tout ce qui m'a posé problème par la suite vient de ça. Je n'ai toujours pas compris d'ailleurs où ils étaient emprisonnés à l'intérieur ? Je ne trouvais pas ça logique...

(...)

Question 38 : Tu les poses un peu dans ton espace de signation.

IntI 38 : Oui je les poses comme j'ai compris. J'ai bien compris qu'il y en avait dans les deux sens mais...

(...)

IntI 40 : Parce que j'ai l'impression que ce sont des marqueurs que les sourds apprécient. Par exemple, quand l'orateur dit « il y a ça, ça et ça... », il n'a pas dit « premièrement, deuxièmement... », mais nous (les interprètes) on le fait tout le temps.

Question 41 : Donc pour toi les [PLUS], c'est une sorte de connecteur logique, c'est ça ? IntI 41 : Oui.

(...)

IntI 43 : Ce qui me manque c'est le repère spatial en fait. Ce qui se passe spatialement et surtout qui est l'opresseur, l'oppressé...l'attaquant, le défenseur...

Question 44 : Et c'est le discours qui fait ça ou tu ne te rappelles plus de la bataille d'Alésia ?

IntI 44 : Oui déjà Alésia, c'est vachement flou pour moi. Si tu me demandes ce qu'est un Oppidum, si c'est romain ou gaulois, je ne sais plus trop, c'est les deux. Puis en me reposant la question ensuite, je me suis dit qu'un Oppidum c'était plutôt romain...

Question 45 : Oui c'est un mot latin.

IntI 45 : Oui mais dans les images que j'avais, ça ressemblait plutôt à un campement gaulois... tu vois ?

(...)

IntI 48 : Oui, là c'est typiquement le genre d'erreur que je peux faire. Si je ne sais plus trop qui fait quoi, j'en choisis quand même un des deux.

Question 49 : Je vois. Et ça c'est parce qu'il y a deux entités, c'est un schéma binaire, du coup tu n'arrives pas à...

IntI 49 : Oui. Et du coup, je prends le risque de me tromper tout en espérant pouvoir me rattraper par la suite.(...) Oui voilà et ça permet aussi de relativiser et de se dire que l'on pourra se rattraper

même si on s'est trompé ou si ce n'était pas clair. Mais du coup je me pose cette question et pendant ce temps-là...

Question 51 : Pendant ce temps-là tu fatigues... (19 :30) : là tu l'avais pourtant... (F signe première fortification de 15km, puis une seconde autour de 21km)...

(...)

IntI 53 : Non moi je plante le décor. Une fois que c'est positionné, après c'est fixe et clair. C'est juste qui fait quoi après qui pose soucis...mais le décor...en plus je l'ai vu.

Question 54 (20 :53) : C'est intéressant, tu as utilisé la stratégie de la scénarisation, une personne qui se prend un pic. Pourquoi ? Sur ces trous-là, tu prends pas mal de temps. Tu as tout le sens. Tu fais même [VOIS PAS]...Et les trous tu les fais comme ça devant toi, tu aurais pu les faire dans parallèlement à toi ou des deux côtés, pourquoi ce choix ?

IntI 54 : Je vois les fossés en perspective. Je ne vois pas forcément un trou à des endroits aléatoires...

Question 55 : Tu vois des tranchées en fait ?

IntI 55 : Oui. Ça c'est Lazade tu vois. C'est typiquement l'image de Lazade. Question 56 : là du coup tes pics partent sur le côté perpendiculairement aux trous... IntI 56 : Je voulais les mettre tout droit. Tu trouves qu'ils penchent légèrement ?

Question 57 : Non c'est qu'en fait tu les positionnes perpendiculairement aux trous placés précédemment.

IntI 57 : Je vois un fossé qui n'est pas forcément grand. (...) Oui ça vient de mon imaginaire, de comment j'ai visualisé les choses.

(...)

Question 60 : Pourquoi avoir choisi de faire tomber quelqu'un à ce moment-là ? IntI 60 : Pour qu'on comprenne quel est l'intérêt de ce genre de dispositif.

Question 61 : Parce que tu aurais pu t'arrêter à « pic ».

IntI 61 : Parce que c'est « hérissé », il emploie des mots qui sont forts, qui créent des images, je vois directement une personne qui tombe et qui s'empale. Donc ça il faut que je le fasse.

Question 62 : C'est le terme « hérissé » qui est le déclencheur de la scénarisation tu penses ? I

IntI 62 : Oui. (23 :30) : Là pareil, j'ai une confusion entre les oppresseurs et les opprimés. (...)

IntI 65 : Oui. Là je me rattache à tout ce que je peux. Dans ma tête, il se passe beaucoup de choses par rapport au discours. Il faut que je continue à écouter le discours et que je décide de qui fait quoi...et que je comprenne, que je fasse le bon choix en somme. là c'est le « renfort » qui me perd. Et pourtant j'y ai réfléchi au « renfort ». Au moment de la préparation, j'avais les mots clé :

remparts...et à la lecture, « renfort », je l'ai associé à remparts alors qu'il s'agissait là de soutiens extérieurs. Donc je l'ai entendu mais je n'ai pas su...

(...) Et là tu vois, il rajoute une métaphore qui ne se rapporte pas du tout à la narration. Et du coup, moi ça me demande d'analyser l'image pour retrouver un sens...mais je n'y parviens pas.

Question 72 : Tu parles des personnes « à l'extérieur de toi », d'ailleurs par ce signe (bras croisés devant le buste) tu voulais dire quoi ?

IntI 72 : Je voulais dire qu'ils sont bloqués, ils sont emprisonnés.

Question 73 : Quand tu entends ce genre de chose, tu fais forcément des TP, des images ?

IntI 73 : Tu veux dire que je le vis ? C'est un parti pris.

Question 74 : C'est ton style ?

IntI 74 : Oui.

Question 75 (00 :48) : Là c'est intéressant, parce que tu as changé tes placements entre-temps. Tu as fait les gros renforts gaulois là, qui arrivent du côté des romains. Et ensuite tu te mets du côté de César.

IntI 76 : Parce qu'ils soutenaient les romains pour moi. (...)

IntI 80 : Oui parce que je me suis posé la question en préparation sur comment j'allais dire germain. Pas allemand, non car l'Allemagne n'existait pas à l'époque et donc vu que je ne connais pas d'autre manière de faire germain, je l'ai épilé.

Question 81 : D'accord donc tu étais déjà sûr de toi avant. IntI 81 : Oui. Là c'est un peu automatique.

(...)

#### **Annexe 4 : Retranscription écrite du focus group « Interpréter, est-ce un acte militant ? »**

Modératrice : - Voilà, [l'enregistrement] a commencé. [Ce groupe fait suite à] l'article de Patrick Gache et Christine Quipourt, "Interpréter est-il un acte militant ?".

Bien sûr, on se connaît tous ici, l'idée est d'échanger ensemble et de façon bienveillante. De toutes façons, dans la retranscription pour la thèse ou dans les éléments que je vais récupérer de ce focus group, tout sera anonymisé. Mais bien sûr, il y aura quand même les années d'expérience, la pratique, l'année du diplôme et la région d'exercice. Comme chacun sait, il est possible quand même qu'il y ait des gens qui devinent, on ne va pas se voiler la face.

\* Yeux levés au ciel par Interprète - Chambéry\*

\* Sourire entendu - Interprète France - D + Interprète - Paris AE\*

Mais il n'y a pas nos noms, donc l'idée c'est que ce dont on parle ce soir reste entre nous, on ne s'en servira pas à des fins... malveillantes.

\*Sourires entendus - Interprète Lille, Interprète Paris 1, Interprète Paris AE, Interprète France D\*  
Interprète - France AE : ... ni commerciales !

Modératrice (rire) : Ou commerciales, en effet !

Niveau méthodologique, on est beaucoup, prenez la parole quand vous le souhaitez, moi je vais couper mon micro. Si vous souhaitez prendre la parole et que ça ne fonctionne pas, n'hésitez pas à utiliser le chat, pour me faire signe, soit vous avez un problème de son, soit quelqu'un parle trop... (rires du groupe), ça peut arriver.

\* Interprète France D lève la main\*

Interprète France D : Pour info, il y a un bouton "lever la main" si tu veux organiser la parole autrement.

Modératrice : Ah super, je voulais te demander justement, toi qui as l'habitude.

Interprète France D : Oui, en fait, si tu appuies sur participants, ta fenêtre de droite va s'afficher, et en fait pour l'administrateur c'est une main bleue, pour nous c'est "lever la main". Ah justement, certains lèvent la main là.

Modératrice : Super, merci, n'hésitez pas alors, surtout que je vois les boutons s'afficher, donc c'est pratique.

La première Modératrice que je voulais vous poser : est-ce qu'en 2020, dans votre pratique, dans l'expérience que vous en avez, c'est pour vous un acte militant ?

Dans l'idée, je ne partirais pas sur le consensus général de s'investir en tant que bénévole dans des associations qui portent déjà un message militant, par exemple l'écologie ou les communautés LGBTQ+ ou la politique éventuellement.

Pour moi l'aspect bénévole n'est pas celui qui est soulevé, c'est davantage l'aspect salarié, professionnel de terrain.

Est-ce que c'est, pour vous, un acte militant que d'être interprète en langue des signes aujourd'hui dans la société actuelle, dans notre métier ?

Pas forcément dans les compétences que vous apportez à une association quelconque.

Vous me dites si ça n'est pas clair... je vous laisse échanger. Merci !

(2'22)

Interprète France D : Moi je trouve ça très clair, mais j'aurais envie de démarrer par redéfinir "militant" "militantisme" ...

Interprète Angers : J'allais poser la même Modératrice.

(2'39)

Interprète Paris S : Si on a pas tous la même définition, est-ce que donner un cadre là tout de suite n'est pas biaiser l'information ? Toi, qu'est-ce que tu souhaites précisément ?

Avoir un spectre très large, et ensuite te recentrer ?

Modératrice : En fait, l'idée du Focus Group, c'est vraiment d'échanger, savoir ce que vous en pensez vous. Il n'y a pas forcément cadre précis, je ne veux pas forcément de réponses. C'est vous, ici, à chaud, comme si on se retrouvait à l'apéro, comme on le fait déjà beaucoup avec certains d'entre vous autour de cette "table" numérique, sur notre métier, sur la façon de le voir. Il n'y a pas d'objet à trouver, c'est vous. Qu'est-ce que le militantisme pour vous, est-ce qu'exercer ce métier est déjà du militantisme ou pas du tout ? Est-ce qu'il y a un cadre déjà posé qui fait que vous faites un métier comme n'importe quel autre métier ?

Interprète - France AE : Du coup on fait abstraction du contexte historique, de l'arrivée de notre métier etc ?

\*Modératrice (en LSF) : non non, ça en fait partie\*

Interprète - France AE : Si on compare ce qui était notre métier il y a 30 ans, un peu plus, et ce qu'il est aujourd'hui... Ce qui a poussé les premiers bilingues à être interprète, c'était l'engagement militant. Contrairement à aujourd'hui .... Je ne suis pas très précis quand à la chronologie, mais si je fais référence à ce qu'il s'est passé au sein de 2LPE par exemple à la fin des années 70, c'était plus "donner la parole aux sourds". Contrairement à ce qu'il se passe

aujourd'hui, où on est davantage dans "on donne la parole aux entendants plutôt qu'aux sourds", majoritairement, quand on interprète.

Mais au départ c'était vraiment faire en sorte que les sourds qui avaient un message politique puissent l'exprimer. Donc les premiers interprètes qui n'étaient bien sûr pas formés, pas diplômés, se sont engagés dans un combat militant, pour des raisons propres à chacun, car ils étaient déjà engagés ou autre, mais aussi parce qu'ils avaient cette compétence bilingue.

(04'49)

Interprète - Lille : Mais ces interprètes là qui exercent toujours ? Est-ce qu'ils sont toujours militants dans leur travail ? Est-ce qu'être militant ou pas, ça n'est pas lié à la manière dont on voit son travail ? Ce qu'on y met ?

Tu peux te retrouver avec des jeunes générations qu'on peut qualifier de "non militante" et pourtant pour certains individus tu te diras "ah si celui là il est militant", tu vois ...

(05'27)

Interprète - Paris S : Je suis d'accord avec toi, mais je rajouterai une autre notion.

Dans les grandes métropoles, le travail est pré-mâché, le nombre de fois où on arrive lors d'une prestation, ils savent déjà quel est le rôle de l'interprète. On a plus à rabâcher les conditions de travail, la prépa etc.

Le côté militant à Paris, je le vois beaucoup moins quand je vais à Amiens ou quand j'étais en Corse. À chaque fois que j'ouvrais la porte, il fallait à chaque fois redéfinir le cadre, etc.

(06'06)

Interprète - Lille : Mais est-ce militant ? Au sens de défendre un certain cadre professionnel, militer pour soi, pour sa condition professionnelle ? Ou bien militer pour une cause, une communauté, une langue ... ? Il y a ça aussi.

Ca rejoint la Modératrice de départ : qu'est-ce qu'on entend par "militantisme" !

Et peut-être que ça rejoint ce que disait mon collègue tout à l'heure, le militantisme de l'époque d'il y a 30 ou 40 ans ne se posait pas sur "comment on fait le boulot", c'était : "pour qui ?" et "pourquoi ?" on le fait.

Interprète - France AE : Oui mais c'est ce qui a donné... ça a généré des besoins, ça a créé des bouleversements, par exemple à l'époque, ce sont des actes d'interprètes militants qui ont fait que l'ANFIDA est devenu l'ANPILS puis l'AFILS. On a enlevé la "déficience auditive" de notre métier. Ca c'est du militantisme qui sort de nos conditions de travail, en effet je suis d'accord avec toi. Je parlais pas de nos conditions, ok quand tu vas sur le terrain, tu dis que tu es interprète en langue des signes, on ne connaît pas, tu expliques ...

Mais pour moi ça n'est pas du militantisme c'est du commercial ou de la pédagogie.

Cependant, le fait qu'il y ait des diplômés aujourd'hui, des formations de ce niveau, c'est le résultat de personnes qui étaient militantes, elles-mêmes n'étant pas passées par ces processus, mais qui ont pris conscience que l'un des moyens de faire reconnaître notre métier comme les autres, comme les interprètes en langues vocales, c'était, déjà dans un premier temps, de passer par des formations universitaires.

En effet, le militantisme ça a 10 000 définitions...

Ca peut être aussi, quand tu travailles tout seul, en libéral, ou en collectif... Est-ce la part militante de la structure ? Est-ce une structure militante, ou bien dans cette structure il y a des personnes militantes ?

(08'06)

Aussi ça se joue dans des structures à taille humaine, comme on a nous. Enfin, moi j'en ai plus. Mais nous il y a cinq, dix salariés, autour de la table on ne se pose pas que des Modératrices de conditions de travail, mais aussi de pourquoi on va traduire ça, est-ce qu'on va traduire un meeting du FN, est-ce qu'on n'y va pas, est-ce qu'on va traduire dans n'importe quelles conditions. Finalement c'est des Modératrices idéologiques ou politiques, mais pas de conditions de travail. Pour moi le militantisme, c'est pas parler de nos conditions de travail.

Interprète - Paris S : Mais justement, tu parlais de cursus à un moment donné. Les interprètes d'il y a vingt ans ou trente ans, ils avaient pas un cursus prémâché comme maintenant.

Interprète - Lille : C'était pas linéaire.

Interprète - Paris S : Là, je suis désolé, tu sors, t'as une option au bac LSF, tu peux enchaîner sur une licence en langue des signes, et de suite enquiller sur un master interprétation, alors que nous, à l'époque, il fallait avoir la vingtaine, être bilingue, avoir déjà un certain cursus, un certain vécu pour potentiellement passer le concours d'entrée. Ce qui fait qu'on crapahutait un peu à droite et à gauche, en licence de psycho pour les trois quarts, en informatique, on arrivait déjà avec un certain bagage. Après, militantisme, ça veut tout et rien dire, on peut parler de niveau. On peut parler du niveau d'implication, on peut parler de ce fameux cursus, enfin, de plein de choses. C'est vague.

Interprète - France D : Moi, je pense qu'il y a quand même un truc qui a évolué dans l'histoire, comme tu le disais. Le militantisme, il y a quand même dedans le fait de, pour un groupe, vouloir changer les choses, porter une parole qui vient aussi modifier un état, enfin je crois. Aujourd'hui, du coup, je me pose la Modératrice par rapport à un autre terme qui est celui de l'engagement. Est-ce que les deux sont exactement au même niveau ? Est-ce que l'évolution de l'accessibilité du métier, des lois fait qu'on n'a pas exactement le même profil d'interprètes ? Il y en a qui sont engagés et d'autres peut-être moins. Et peut-être que c'est les plus engagés qui ont un lien avec



une certaine forme de militantisme. Après je crois qu'il y a des niveaux là-dedans, de pourquoi on fait ça, de comment on le fait. Je pense à voix haute.

Interprète - Paris 1 : C'est plus le côté militant dans le sens où moi je me dis, malgré le fait que le temps soit passé et maintenant, oui, on a un diplôme, oui, ça fait trente ans dans la société on voit plus ou moins les interprètes notamment dans les JT par exemple, ça fait plus de vingt que France 2 met des interprètes à la télé, même s'il y a des lois sur la reconnaissance de la langue des signes, pour moi, le militantisme, c'était plus de se dire que malgré tout, c'est une communauté linguistique, culturelle qui est complètement dénigrée. Je trouve qu'on se bat encore malgré tout aujourd'hui au quotidien quand on dit qu'on est interprète en langue des signes et qu'on traduit pour des personnes sourdes, on a encore quand même ce travail-là de non monsieur n'est pas stupide. Monsieur a une langue et on est les seuls en fait, pour l'instant je trouve qu'on est les seuls à pouvoir le dire et l'expliquer, à avoir ce rôle de pédagogue.

Interprète - France AE lève la main.

Au-delà du contenu linguistique, culturel, de prouver que quand on traduit que ces personnes-là existent, ont de la valeur, ont une véritable langue etc. Pour moi, il est là le militantisme en fait malgré tout l'historique et l'évolution de la société.

(12'10)

Interprète - Chambéry : .....Le militantisme effectivement... ça coupe...

\*Interprète - France AE et Interprète - Paris S montrent leurs oreilles.\*

Interprète - Paris 1 : \*fait "ça coupe" en LSF.\* Ca coupe un peu.

\*Interprète - Paris 3 lève la main.\*

\*Modératrice fait "... " en LSF\*

\* Interprète - France AE fait "ça coupe" en LSF.\*

par exemple on va au tribunal, y aller à perte. Je me rappelle d'une phrase d'un interprète qui disait : "ah non moi j'ai pas assez de ..... pour traduire ça". Le "ça" c'est un service social en zone 5 où j'exerçais avant en Île-de-France. OK, mais du coup c'est ça ..... quand tu vois ton métier .... Là tout de suite, je bosse à l'hôpital dans une unité, ça fait en gros, on porte le truc à bout de bras, comme tous les soignants, comme tous les personnels de l'hôpital, c'est un peu compliqué en France. Voilà. On a hyper envie de démissionner, et en même temps, si on démissionne, il y aura juste plus rien. Il y a un moment où il faut juste dire stop mais voilà, il y a des choix dans la manière de bosser où des fois on se repose la Modératrice quand même. Ici j'ai des collègues, justement il y en a une notamment première carte pro, les interprètes qui ont monté les premières structure etc, et quand j'ai dit que j'allais participer à cette discussion, l'une d'elles qui m'a dit c'est vrai que pour les militants de la première heure, il y a eu un gros ecœurement.

Justement il y avait ce lien avec les sourds et il y a eu un gros écoëurement au moment de, enfin ce choix politique qui n'appartenait pas aux sourds, mais de la PCH. Elle dit "on s'est sentis complètement lâchés par la communauté des sourds". Ici, si je me trompe pas, elles étaient genre huit équivalent temps plein avant, avant 2005, et derrière tout d'un coup, les gens n'avaient plus besoin d'interprètes, parce qu'avant il y avait un financement du département et toutes les heures, enfin on pouvait faire appel gratuitement à un interprète en gros, et derrière il y a eu tout un tas de gens qui tout d'un coup n'avaient plus du tout besoin d'un interprète en langue des signes et ça a vraiment, je le sens dans le discours de mes collègues, que ça a produit un changement de positionnement. Et après, moi je suis d'accord avec ILS 2 que effectivement, si, dans la manière dont on présente, justement au début tu dis "on ne fait plus que notre métier comme un autre métier", non, le nombre de fois où on doit repositionner, enfin je sais pas cette phrase "bah oui c'est mon travail, à temps plein, enfin je suis interprète, je ne suis pas caissière et je fais autre chose à côté pour aider quelqu'un à traduire". Du coup enfin j'avais l'impression que je devais aussi le repositionner souvent quand j'étais encore sur Paris, ce truc là. C'est tout. Vous m'entendez bien ?

(15'46)

\*Modératrice dit "OK" en LSF.\*

Interprète - Paris AE : Moi je voulais juste intervenir parce que pour moi, le militantisme, en fait, si on devait en parler par rapport au métier d'interprète en langue de signes, j'ai la sensation que le militantisme, et comme disait je crois tout à l'heure \*\* qui a parlé d'engagement, et je pense que le militantisme s'est naturellement affilié à notre métier. Je le séparerais en trois catégories. Pour moi, il y a le militantisme de par le métier, le militantisme pour la langue, et le militantisme pour les sourds. Et j'ai la sensation que les trois sont quand même liés, c'est-à-dire que pour donner la parole aux sourds, on a eu besoin des interprètes ; pour faire évoluer le métier des interprètes, on a eu besoin de faire reconnaître la langue et ainsi de suite. C'est quelque chose qui est pour moi est forcément, j'ai la sensation qu'on est obligés d'avoir connaissance des différentes difficultés, des différentes luttes dans ces trois angles-là pour pouvoir faire avancer les choses. À partir du moment où la langue des signes est une langue qui est quand même liée à une minorité culturelle, on a quand même connaissance des différentes oppressions que peut vivre la minorité culturelle en Modératrice. Nous, dans notre métier, ça se ressent au quotidien, de par la réaction des gens comme disaient tout à l'heure certaines personnes, il faut constamment réaffirmer notre travail, réaffirmer notre position, réaffirmer avec pédagogie et donc démontrer par A + B, sensibiliser etc. Donc oui, c'est sûr, à mon sens, c'est toujours un acte militant et à côté de ça, il y a le degré d'engagement. Je pense que le degré d'engagement diffère selon les personnes. Je pense

qu'il y a des interprètes qui simplement dans leur métier défendent coûte que coûte leur position, la position des personnes sourdes par rapport aux personnes entendantes, à gérer les enjeux de pouvoir, etc. Par contre, je pense qu'il y a des interprètes qui plus que d'autres ont cet engagement de, même dans leur vie personnelle, de continuer à faire suivre ce militantisme et à essayer de contribuer aux luttes sociales qu'on peut défendre. Voilà.

\*Interprète - Lille parle mais il n'y a pas de son.\*

Interprète - Paris 1 : Je crois que \*\*\*parle, non ?

Modératrice : Oui, \*\*\* parle mais on ne l'entend pas. \*\*\*, on ne t'entend pas, je suis désolée.

Interprète - Lille : Oui j'ai coupé le son tout à l'heure pour moins faire de brouhaha pour vous. Je disais, \*\*\* c'est super intéressant ce que tu dis. Mais moi j'aurais inversé l'emplacement des deux mots dans tes deux paragraphes, dans tes deux points de vue. J'aurais mis... Là tu mets "militant", moi j'aurais mis "engagement", et là où tu mets "engagement", j'aurais mis "militant". Mais c'est parce que la définition est pas claire, parce que, pour moi, "militant" c'est, je sais pas, c'est quelque chose de personnel, enfin je sais pas, il y a quelque chose, il y a une notion qui touche au cadre, à la sphère personnelle, au choix politique qu'on fait en fonction de sa définition personnelle, de ses valeurs etc. Et "engagement", c'est pas la même chose, pour moi. Je saurais pas donner de définition claire.

Interprète - Paris AE : Non, non, c'est intéressant.

Interprète - France D : Alors, je pense qu'en effet, on va sans doute tourner autour pas mal de militantisme et engagement. Je suis pas sûre que l'engagement soit pas aussi personnel, je sais pas tu vois. Je sais pas...

Interprète - Lille : Oui, mais pour moi, militant c'est un truc "OUAAAAAI", tu vois.

Interprète - France D : Oui, mais c'est parce qu'on a l'image du militant politique. En tout cas, c'est quand même rattaché à la sphère politique.

Interprète - France Lille : Oui, sauf qu'est-ce que c'est d'autre qu'avoir une banderole psychique et puis "Eeeuh" ?

Interprète - France D : (en même temps que Interprète - France Lille) Oui mais attendre tu vas en défendre plus d'un qui ont milité pour le droit des femmes, pour, attention à ce que tu dis !

(20'07)

IL : Tu sais à qui tu parles aussi ! (Rire)

IFD : Oui, oui ! Juste, par rapport à ce que tu disais, IPAE, j'ai noté un truc. C'est : est-ce qu'on peut parler de militantisme quand, par exemple IP1 disait « réaffirmer notre travail » et tout ? Je ne suis pas sûre dans tous les cas. C'est-à-dire que, pour moi, il y a quand même beaucoup de situations où on se retrouve à expliquer, justifier, comme tu disais, que la personne n'est pas

stupide, qu'elle utilise une autre langue, etc. Mais pour moi, c'est pas du militantisme. Je ne cherche pas forcément à convaincre l'autre de ça. Je cherche juste à l'informer. Il y a quand même une grande part de la population qui est ignorante par rapport à ça, pas sensibilisée, et qui a un comportement qui, du coup, est inadéquat. Le militantisme, il y a quand même le fait de défendre une cause.

IPAE : Oui, c'est ça.

IFD : De convaincre l'autre, et potentiellement qu'il ne soit pas d'accord. Là, si on est sur la présentation du métier, la présentation de la surdité, la culture, etc., c'est de l'information. En fait, la personne, c'est pas qu'elle n'est pas d'accord, c'est juste qu'elle sait pas, en fait. Donc pour moi, c'est pas tout à fait du militantisme. On va passer dans le militantisme quand on va aller se heurter à la pensée de l'autre, à sa théorie, au fait qu'il ne voit pas les choses de la même manière. On a pu parler de militantisme dans la surdité par rapport à des courants comme « oui, il faut oraliser, les sourds ! » ou « il faut laisser la place à la langue des signes ! ». Là, il y avait du militantisme. Il y avait une reconnaissance à aller chercher, il y avait à convaincre des gens sur certains faits. Donc il y a aussi cette sphère-là. C'est-à-dire que par moments on est un peu militants par l'histoire, par la proximité de la langue, de la culture, de la population qui est exclue, etc. Par d'autres moments, c'est juste en cohérence avec ce qu'on fait et qu'on porte : expliquer, transmettre des informations qui sont qualifiées.

(22'02)

IL : Est-ce que du coup ça voudrait dire que quand on est face à quelqu'un qui ne sait pas, qui est ignorant, on est informatif ; et quand on est face à des cons, on est militant ?

IPS : J'adore !

(Rire du groupe)

Modératrice : Il y a IP2, IA, IFAE qui voulaient parler.

IA : Vas-y, IP2 !

IP2 : Je vais faire un petit retour en arrière. Quand j'ai appris la langue des signes, il y a beaucoup de métiers qui se sont ouverts à moi. Brièvement : prof, orthophoniste, interprète.

IL : C'est bien ! Orthophoniste, c'est cool ! (Rire)

IP2 : Les injustices dont parlait IPAE, j'en ai pris conscience, justement. C'est à ce moment-là que je me suis dit que moi toute seule, je ne pouvais pas faire grand-chose. En revanche, en donnant la parole aux personnes concernées, il y avait peut-être moyen que ça bouge ! Donc à ce moment-là, j'ai choisi de devenir interprète, en donnant la parole aux sourds. Mais paradoxalement, en muselant la mienne. À partir de là, j'ai eu l'impression qu'on ne pouvait être militant auprès de sourds que quand on bossait gratuitement pour eux. C'est l'impression que j'ai

eue à l'époque. Et d'ailleurs, quand on se permettait de donner, à l'époque, un avis, ou d'enclencher des actions, j'ai remarqué qu'à plusieurs reprises, des collègues ont été remis dans leurs cordes en leur disant « Tu es entendant, laisse-nous faire » ou « Tu es interprète, tu dois être neutre ». C'est pour ça que, en voulant être militant au départ, finalement, j'ai l'impression qu'on ne peut plus l'être. Il y a une remarque que j'ai entendue de la part de jeunes apprenant la langue des signes, il y en a plusieurs qui m'ont dit : « Je suis trop militant, je pourrai jamais faire interprète ». Donc c'est pour ça, je me dis qu'avant c'était peut-être justement : on était militant parce qu'on donnait la parole à des sourds qui ne l'avaient pas. Maintenant qu'ils l'ont, si jamais on le fait, qu'on devient militant, on leur prend la parole. C'est des Modératrices que je me pose par rapport aux privilèges, par rapport à l'appropriation culturelle, à toutes ces choses-là. C'est très très inabouti, ce que je vous dit, c'est un peu brouillon, mais c'est pêle-mêle ce que je pense. Voilà.

(24'10)

IPS : Oui, en fait...

Modératrice : Attends, il y avait IA qui voulait parler, IFAE, IP3, IPAE et IPS.

IA : « Militant », ça reste flou pour moi. On est militant pour notre profession, pour le métier d'interprète et pour cette reconnaissance-là ? Est-ce qu'on milite pour la communauté des sourd ? Bon, dans les échanges, on voit que c'est lié. Mais ça m'interroge sur qui milite ? Déjà, est-ce que je milite, moi ? Je sais pas. (Rire) C'est dur de répondre à cette Modératrice. IFD, quand tu disais que expliquer, informer, sensibiliser c'était plus une part d'information liée à notre métier... Moi, je me dis, parce que très régulièrement, on est dans une démarche de sensibiliser autour de nous sur notre métier, la manière dont on travaille, comment on s'y prend, etc. ..., peut-être que c'est l'engagement, du militantisme que de s'atteler à cette tâche régulièrement. Parce qu'on se dit : « Je pense que au fil du temps qui passe, dire à nouveau, ça va permettre aux gens de prendre conscience et de nous faire évoluer, nous, dans notre reconnaissance professionnelle ». Donc peut-être que c'est quand même un peu militant, finalement ?

Le sentiment que j'ai, c'est plutôt... Moi, je me dis que si je dois être militante, en tout cas, c'est un truc plus profond qui a fait que j'ai choisi de faire ce métier-là. Mais je me sens beaucoup plus dans un engagement professionnel que dans du militantisme. Aussi parce que dans ma vie perso, j'ai pas trop le sentiment d'être quelqu'un de militant dans d'autres champs, dans d'autres assos, ou quoi. C'est pas un truc qui me parle beaucoup. Et j'ai pas l'impression de faire ça au quotidien dans mon job. Pour autant, je sais pourquoi je fais ce métier, et ça peut-être plus un truc personnel, de me dire que oui, j'ai choisi ce métier-là parce que... parce qu'en moi, ça résonne. C'est ce que j'ai envie de faire de mon quotidien. Mais je n'arrive pas à dire si je suis militante ou pas, moi. Voilà mon état d'esprit.

(26'24)

Modératrice : IPAE. IP3 ou IPAE, je sais plus.

IPAE (en LSF) : C'est IP3 d'abord.

IP3 : Je réfléchissais, effectivement, sur le côté... quand on informe autour du métier. Parce que, mine de rien, pour moi c'est un peu un faux problème. Parce qu'il y a quand même une majorité de professions, en France, qu'on ne connaît pas. Clairement, quand on donne le titre de mon frangin, personne ne connaît ce qu'il fait, comprend ce qu'il fait. Et en fait, lui s'en fout. Tout le monde s'en fout. Je pense qu'il y a une Modératrice quand même un peu plus viscérale. Pourquoi on fait de l'informatif ? Parce que je pense que quelque part, il y a quand même cette notion de : on sait quel est le regard porté par la société sur les sourds, quel est le regard porté sur la langue des signes, sur le fait qu'on dise « langage des signes », sur plein de réalités comme ça. Lorsqu'on fait de l'information, c'est aussi une lutte, un peu, contre ça. Est-ce que ça devient une forme d'engagement ? Est-ce que ça devient une forme de militantisme ? J'en sais rien. Mais je ne suis pas sûre que ce soit purement, de manière neutralisée, de l'information telle qu'on peut l'entendre... au sens informatif. Voilà. C'était une réflexion autour de ça.

Sinon, autre chose : il y a le côté militantisme, mais le militantisme, est-ce que c'est pour la profession ? Est-ce que c'est pour soi ? C'est pour la langue ? Je repense à Nuit debout quand j'avais traduit en tant qu'interprète bénévole pour ces sessions-là. En fait, je me rends compte que c'était aussi parce que... C'était une espèce d'imbrication entre ce que je croyais, moi... des sourds s'intéressaient à ça et ça me semblait important de le faire passer. Mais après, ça s'est transformé en une commission axée sur la langue des signes, sur la reconnaissance de la langue des signes. Ce côté d'ouverture qui me semblait important, on l'a p... Enfin, « ouverture »... intérêt sur d'autres problématiques que j'avais ressenti au début, on l'a un peu perdu au fur et à mesure de l'avancée de Nuit debout. Pour moi, ça a été une frustration. Après, avec des années de recul, je me demande pourquoi. Parce que c'était important pour les sourds sur place, cette thématique-là. Qu'est-ce qui a fait que ça a été une frustration pour moi qu'on s'oriente sur ce combat-là et pas autre chose ? Voilà. J'ai pas très contextualisé les propos mais c'était ce qui me venait en tête.

(28'36)

Modératrice : Et il y avait IFAE, je crois, tu voulais dire... et IPS aussi. Depuis tout à l'heure, je crois que tu voulais dire un truc.

IFAE : Oui, en effet, je voulais dire qu'il y a plein de métiers qu'on ne connaît pas. Je pense à des artistes, des musiciens à qui on demande tous les jours s'ils arrivent à en vivre. Et je pense qu'il y a plein de métiers dans lesquels on peut être militants ou pas. Un menuisier qui va fabriquer – je

dis n'importe quoi – un stand dans le cadre de l'organisation d'une manifestation militante, il va le faire pour cette action. Et pas juste parce qu'il est menuisier. Là, ça veut dire mettre ses compétences techniques et professionnelles au service d'une cause « militante ». Je pense qu'il y en a qui le font, et d'autres qui le font moins.

Pour revenir au côté entre guillemets historique, on est quand même un très jeune métier. Donc on se pose des Modératrice qui forcément sont dues à la jeunesse de notre métier. Je reviens un petit peu en arrière sur... Je ne sais pas si vous avez tous vu ce qu'il s'était passé en Ukraine, à l'époque de la révolution orange. Il y a une interprète qui était à la télé, et qui a pris la parole. C'est-à-dire-que'elle n'a pas traduit, elle a pris la parole et elle s'est adressé directement à la population. De suite... IP2 était là, parce que c'était sur les forums. De suite, ça a suscité quand même... En gros, une première grosse réaction c'était : « Putain, mais c'est un héros, cette femme ! », et très vite derrière : « Elle n'a le droit. Si on se permet ça, les sourds ne nous feront plus confiance ».

C'est un peu comme l'histoire de l'humanité. Ce qui a piloté le monde au départ, c'étaient les croyances, les religions, essentiellement. Je schématise. Ensuite, il y a eu l'arrivée de la science qui a voulu tout rendre cartésien, tout calculable. Et puis, ensuite, on est arrivé à une réalité, qui est celle d'aujourd'hui, qui est une réalité économique. Et dans notre métier, c'est pareil. Les [interprètes] militants, c'étaient, en quelque sorte, des gens qui avaient des croyances, qui s'engageaient pour des croyances auxquelles ils s'attachaient. Ensuite, il y a eu la science. La science, ça a été l'arrivée du diplôme. Et là on a observé - moi, j'ai observé en tout cas ! - l'arrivée de... alors je ne parle pas de génération, parce que dans toutes les générations d'interprètes, il y a des gens engagés. Mais l'arrivée de gens qui n'y croyaient plus. Ils vont au travail et rentrent chez eux, ils ne participent pas à la vie de la communauté sourde et à leurs combats. Est-ce que ça veut dire ne pas être militant ? Je ne sais pas. En tout cas, ils n'étaient pas spécialement engagés dans une cause. Et maintenant, la réalité économique fait qu'on se bat pour travailler, pour remporter des marchés. Pas forcément uniquement pour que les sourds soient reconnus.

Donc il y a toujours eu, et on le voit encore chez les jeunes, il y a des gens qui sont engagés plus moins, militants plus ou moins. À l'époque, justement, où on est passés à l'arrivée du diplôme, c'était génial. Mais il y a eu aussi beaucoup de gens qui tiraient sur les précédents parce que, justement, il fallait faire tout sauf militer, tout sauf s'engager. J'ai vu des gens faire du bénévolat à des JMS, et se faire massacrer sur les réseaux sociaux le lendemain. Juste parce qu'elles avaient été bénévoles – ou ils avaient été bénévoles.

(31'10)

En fait, à chaque passage, d'une étape à l'autre, c'est-à-dire des croyances à la science, et aujourd'hui les réalités on le voit tous dans certaines régions, ce qui prime quand même pour beaucoup d'entre nous, c'est de bouffer, donc c'est le rapport économique. Dans certaines régions, c'est la... euh... le fait qu'il y ait beaucoup de services et beaucoup d'interprètes, donc, il y a un challenge et il faut se positionner très vite, il y a beaucoup de concurrence qu'il faut gérer. Donc, forcément ça laisse moins de place peut-être au militantisme. Je pense aussi, je parlais tout à l'heure de 2LPE, quand il y a eu en 2000 les vingt ans de 2LPE, à un moment donné, l'une des conclusions, c'était tous les vieux, tous les anciens, tous les fondateurs étaient présents, et ils se sont adressés aux jeunes, qui eux avaient donc vingt ans pour certains, quinze, seize, dix-sept, dix-huit, vingt ans, qui avaient grandi dans la classe bilingue, et les vieux ont dit : "maintenant, les jeunes, c'est à vous de prendre le relai". En fait, les jeunes ont regardé les vieux, et ont dit, enfin pour certains, la plupart : "en fait, vous vous êtes battus pour nous, on a grandi en classe bilingue. On n'a pas besoin de militer, on a eu ce que vous vouliez. Donc, nous maintenant, on va tout faire sauf militer parce qu'on bénéficie du fruit de votre combat." Je parle des gens qui étaient dans les classes bilingues à l'époque, c'était ce qu'ils disaient publiquement. C'était logique.

Après, militer, ça veut dire quoi ? Ça veut dire s'engager, en tout cas, là, on parle de professionnel. Il faut mettre aussi le mettre au même niveau que d'autres professions. On le voit aujourd'hui avec certains médecins, qui sont plus ou moins militants, plus ou moins engagés, ou avec d'autres professions avec d'autres contextes sociaux ou culturels. Voilà.

Modératrice : \*\*\*, tu voulais dire un truc ?

\*Interprète - Paris 1 lève la main.\*

Interprète - Paris 1 : Parce que Interprète – France S, il passe toujours à la trappe depuis tout à l'heure ;).

(33'00)

Interprète Paris - S : Oui, enfin, difficile de passer après ça ! Oui, je rebondirai sur ce que tu as dit Interprète - France AE, parce que Bruno Moncelle a fait cette phrase, cette même réflexion en disant : "voilà, moi je me suis battu pour les JMS, c'était il y a à peu près huit, dix ans" il a refourgué le bébé, entre guillemets, aux Mains Diamant, à l'époque c'était Arthur et compagnie et chaque année ça change tout le temps et les JMS d'il y a dix ans, c'est pas les JMS de maintenant, on est bien d'accord ? En tout cas je parle de Paris, hein, je parle de ce que je connais. Après, il y a quelque chose que j'aimerais bien... à plusieurs reprise... Il y a \*\*\* qui a parlé de "se sentir lâché", \*\*\* a dit pareil, c'est à dire que, est-ce que à un moment ça touche pas nos valeurs, dans le sens où on aime la langue des signes, ça il n'y a pas de doute, c'est une très belle langue, mais est-ce que ça touche pas nos valeurs parce qu'à un moment on travaille, on a l'impression de



faire pour ou avec les sourds, et finalement le revers c'est que les sourds nous renvoient un peu le ticket de "toi tais-toi, t'es un [entendant], ta place n'est pas là !" Donc, est-ce que c'est pas remettre en Modératrice notre, non pas militantisme militantisme, mais notre engagement ? Je sais pas, c'est à réfléchir. Après, je rajouterais par rapport à ta théorie ILS France-AE, maintenant, je pense que c'est le statut d'auto-entrepreneur qui fait que, ça remet en cause un peu tout ce schéma. C'est à dire qu'avant on était forcément affiliés à une structure. Structure qui a forcément des valeurs, des façons de faire, en fonction des régions et des situations d'exercice. Le statut d'auto-entrepreneur, de free-lance, etc, c'est une idée, mais pour moi c'est très solitaire et égoïste. Il y a tout de suite une notion de tarifs, de concurrence, de qualité aussi, on ne travaille plus en équipe. Là, récemment, on peut le voir sur les réseaux sociaux, peut-être que je m'écarte, sur les réseaux sociaux, on parle de "qualité de l'interprétation". On peut, par exemple, parler de la qualité d'interprétation sur les médias où ça tire, ça tire facilement sur les interprètes qui traduisent à la télé. Pour ne pas le citer, \*\*\* qui a fait une interview récemment en disant que "non, je ne veux pas supprimer les interprètes en langue des signes, mais je leur propose de traduire en présence avec eux, c'est-à-dire que j'améliore la qualité de l'interprète". C'était pas dit comme tel, mais enfin, voilà. Et après, pour finir mon propos, moi, je me suis engagé en gendarmerie il y a un peu plus de deux ans maintenant, bientôt trois. Pourquoi, parce que j'avais pas cette notion d'engagement dans le métier d'interprète, cette notion de militantisme. c'est à dire que, heu on traduit, on a un but, on a une cause certes mais c'est plat, c'est vide. Alors que je pense que si on fait tous ce métier-là c'est que ce métier nous apporte quelque chose, qu'on l'aime et qu'à un moment donné on a besoin de se ressourcer. Certains font des thèses, n'est-ce pas \*\*\* ? D'autres font du théâtre et je pense qu'on a tous besoin de se ressourcer et de retomber sur nos valeurs. Moi, ça a été autre chose, \*\*\*, pourquoi, parce qu'il y a un cadre. Dans le métier d'interprète, c'est tout le temps remis en cause, tout le temps, tout le temps. Ne serait-ce que pour le vocabulaire, ne serait-ce que pour tel ou tel ou tel service, ne serait-ce que pour les conditions de travail. Et à l'inverse, quand je fais \*\*\*\*, t'as pas ton mot à dire. C'est peut-être ça que je cherche, je suis peut-être un peu sado, mais du coup ça me permet de faire la comparaison, voilà.

Interprète Paris 1 : Heu non, non... c'est un petit pêle-mêle.

Interprète - Chambéry : Ce que je voulais dire c'est que ça marche pas mal avec l'idée du cadre où justement, je me dis que dans le métier d'interprète, si justement il n'y a pas quelque chose d'un peu... fort à un moment ou à un autre, après il peut se passer... il y a plein de raisons de faire ce métier, différentes, bah, il va y avoir différentes manières d'écouter par exemple, il a des gens qui vont jamais trop couper quand ils ont pas entendu, enfin, qui viennent un peu pour le côté machinal, et d'autre collègues qui vont être vachement plus dans le... heu... dès que le sourd il va

parler, ils vont forcément [se déplacer ?] faire attention à ça. D'autre qui vont... rien que dans le pilotage, en fait, il y a déjà une posture et une manière de faire vivre son métier et que quelque part, si au départ on n'avait pas une idée claire et ça rejoint un peu l'idée de... ben le métier d'interprète c'était donner la parole à une communauté, même pour ce truc de l'information : les fois où t'informe toi-même ou les fois où [...] "lui il va vous répondre, enfin, c'est votre collègue depuis quinze ans, posez-lui la Modératrice, je vais traduire, je vois pas pourquoi ce serait..." enfin tous ces petits positionnements-là...enfin, voilà...

(38'26)

IPAE : Voilà, c'est bon ? Oui, j'avance un petit peu dans ma réflexion au fur et à mesure des échanges et des avis de chacun. Si on repart de la Modératrice que tu [Modératrice] as posée tout à l'heure (« interpréter, est-ce un acte militant ? »), j'ai la sensation que c'est beaucoup plus lié à nos différentes individualités. Quand j'entends, par exemple, IP3 dire « je voulais être interprète parce que j'avais la sensation que je pouvais être plus engagée dans ce sens-là »... J'ai d'ailleurs noté « muselant »... Petit mot clé pour rebondir ! J'ai trouvé ça intéressant, parce qu'on se retrouve dans une situation où on peut nous demander de nous taire en tant qu'individu pour défendre quelque chose qui est en rapport avec la minorité culturelle ou qui est en rapport avec la langue. En parallèle, ça m'a évoqué la déontologie de l'interprète, parce que je pense que la déontologie a fait pour beaucoup, et a aussi influencé le positionnement de plusieurs interprètes dans leur manière de travailler.

À côté de ça, on a reparlé de la sensibilisation, c'est-à-dire des informations qu'on donne, en tant que professionnel, aux personnes qui ne connaissent pas les sourds ou la langue de signes. J'imagine que ça peut paraître logique à tout le monde de rebondir quand on entend « langage des signes », mais pour avoir lu plusieurs mémoire où les gens posaient la Modératrice : tout le monde ne réagit pas de la même manière, tout le monde ne rebondit pas forcément sur les erreurs que les gens peuvent faire, tout le monde ne sensibilise pas forcément les gens rencontrés sur le terrain. Je pense qu'on peut aussi juste être interprète et se dire « moi j'aime juste interpréter, je suis là juste pour interpréter. Donc sciemment, faire de la sensibilisation, informer les gens, j'en ai pas envie. S'il y a quoi que ce soit, c'est entre vous ».

Puisque la déontologie est un cadre à géométrie variable, ce sont nos individualités qui vont influencer si on va être militant (j'entends par « militant » : servir une cause plutôt collective), ou engagé. « L'engagement » m'évoque plutôt le personnel. À travers mon travail, est-ce que je vais m'engager personnellement ? Et est-ce que je vais être militante ? En d'autres termes, mettre le doigt sur toutes ces petites choses parce que j'ai la sensation de pouvoir faire bouger les lignes si j'arrive à sensibiliser une personne par ci une personne par là. Ou bien est-ce que je vais pratiquer

mon métier au niveau technique uniquement (c'est-à-dire me concentrer sur l'interprétation et ne pas prendre le temps d'en faire un peu plus) ? J'ai la sensation que les lignes sont différentes chez les uns et chez les autres.

(41'32)

IA : Je rebondis sur ce que tu dis parce que je n'ai pas l'impression de vivre les choses comme toi. Je ne me sens pas muselée, puisque avant de commencer l'exercice d'interprétation ou après cet exercice là, j'ai pleinement ma place dans le lieu. J'arrive, je viens pour cette mission là, qui sera un temps d'interprétation sur un moment donné ; mais tout ce qui se fait avant, ça me permet moi de me présenter en mon nom, expliquer être là pour votre situation de communication et ça va être ma mission parce que j'ai ce métier-là. Du coup, sur les petites Modératrices de relever le langage etc., parfois je vais le relever et je vais avoir envie de dire aux personnes « vous savez, on dit langue des signes ». Et il y a d'autres moments où je vais me dire qu'en fait là, ce n'est pas vraiment à propos, ils ne connaissent pas ce milieu-là. Il n'y a parfois pas d'enjeux autour de ça, sur ce moment-là... Donc je ne vais parfois pas m'arrêter dessus, parfois non.

Mais j'ai plus l'impression que la place de l'interprète elle peut être vraiment légitimée dans ce temps d'interprétation. Je suis interprète, et là j'exerce les compétences pour lesquelles je suis sollicitée, mais il y a l'avant et l'après qui me permettent d'exister en tant que moi, IA, dans cet environnement. Donc c'est assez variable, ça dépend des lieux, des contextes, etc.

(43'11)

IPAE : Je peux te poser une Modératrice ? Est-ce que toi, IA, en tant que personne, si on te pose des Modératrices, si tu es dans une situation où on sait que tu es interprète, est-ce que tu pourrais prendre la parole... comme tout à l'heure on parlait de l'anecdote de l'interprète qui avait pris la parole en Ukraine. Est-ce que t'estimes suffisamment légitime en tant qu'individu pour prendre la parole soit en tant qu'interprète soit ... Par rapport à une situation d'oppression par exemple ? Je parle d'oppression parce que pour moi dans « militantisme » il y a quand même l'idée de faire évoluer des luttes sociales pour que ça aboutisse à une finalité. C'est ça ma Modératrice.

(43'59)

IA : Je pense que j'aurais du mal à le faire effectivement. Chaque situation d'interprétation est différente. Pendant l'exercice de d'interprétation, évidemment, je vais éviter de sortir de cet exercice-là. Dans l'avant et l'après, dans mon rapport aux gens... En tout cas, sur des Modératrices d'oppression, c'est délicat ! Parce que j'aurai toujours l'impression de franchir cette limite de j'en dis trop, et puis je ne suis pas impartiale dans cet échange, si je donne mon avis à la fin bien évidemment.

Par contre, ce que j'ai pu remarquer c'est qu'il y a parfois des situations où les interprètes disent « C'est pénible ! On est toujours la plante verte, on est installés, tout le monde s'en fout de nous ! ». Je pense qu'on peut corriger un peu le tir, parfois, en arrivant sur des situations où on se sent pleinement à notre place, en ayant un premier contact avec gens de « Bonjour ! Voilà, vous m'avez sollicitée, j'arrive et je suis compétente, j'ai mon diplôme, etc. ». En présentant quelque chose comme ça, de très agréable avec les gens, très ouvert, je trouve que globalement, ça se passe plutôt bien dans beaucoup de lieux où on pourrait avoir des appréhensions. Et peut-être qu'il y a ça creuser aussi : être militant pour notre métier, ça peut être aussi, faire bouger les choses sur comment nous prend notre place dans notre métier.

(45'27)

Modératrice : Je me permets d'intervenir juste une seconde parce que j'aimerais bien, vu le temps qui file, rebondir sur un sujet qui peut être chatouilleux mais qui peut être intéressant. Vous avez parlé à plusieurs reprises du choix d'aller traduire ou pas (je parle toujours dans un contexte professionnel donc soit en tant que salarié, en tant qu'indépendant, en tant que chef d'entreprise) : ce choix de prestation. Par exemple, pour aller au tribunal à perte...

IP1: IL ne t'entend pas.

IL: J'entends plus. J'entends plus. Je n'ai pas entendu ce que tu as dit.

Modératrice : Est-ce que tu m'entends maintenant ? Tu m'entends ?

\*En LSF : Tu m'entends ?\*

Ah zut, on a perdu IL !

IL: C'est bon, c'est revenu !

Modératrice : Ah, c'est bon ! Est-ce que tout le monde m'entend ? C'est tout bon pour vous ?

\*IC, IP1 et IA (en LSF) : Super\*

\*IPAE et IP3 (en LSF) : oui\*

IL: C'était peut-être le wifi.

Modératrice : Ok, super. Je me permettais de rebondir sur un sujet qui peut être chatouilleux : le côté économique du choix des prestations. IC a tout à l'heure évoqué le fait d'aller au tribunal à perte économique. J'aurais voulu avoir votre avis en tant qu'indépendant, chef d'entreprise, salarié d'une structure... Est-ce que à un moment donné vous vous positionnez dans un projet ? Pour quelles raisons ? Est-ce que c'est parfois uniquement économique même si il n'est parfois pas très propre ou pas en adéquation avec vos valeurs personnelles ? Ou est-ce que vous ne vous posez jamais la Modératrice du choix des prestations ?

Je me permets de mettre un situation en lumière ici, qui peut provoquer énormément de débat : la situation de Chalon-sur-Saône avec la personne CODA qui a fait office d'interprète dans une vidéo

du maire de sa ville, et qui n'a pas les compétences ni techniques ni linguistiques pour le faire. À quel moment se battre pour que cette personne n'exerce plus est un aspect militant pour défendre son métier ? À quel moment c'est un aspect économique (parce que ça veut dire qu'elle a, "volé" le travail d'interprètes sur place) ?

À quel moment on se sent vexé de disparaître en tant qu'interprète ? À quel moment on est d'accord ? Ça soulève pas mal de Modératrices, mais c'est surtout sur l'aspect choix, valeur, militant et économie aussi, du métier, du fait de notre pratique professionnelle de ce métier-là.

(47'36)

\*IFAE et IFD lèvent la main\*

IFD : Vas-y, IFAE.

IFAE : C'est une vraie Modératrice. C'est forcément pas les mêmes choix quand on dirige une structure, par exemple, et qu'on a des charges à payer en fin de mois. Ces Modératrices-là, elles n'ont pas le même poids. Après quand on dirige une structure, ou même j'imagine en tant qu'individu, qu'on se projette sur six mois ou un an, on fait un prévisionnel et on essaie d'avancer avec ça. Donc ça veut dire aussi qu'on peut investir à perte, s'engager à perte sur des chantiers, sur des événements dans le cadre de partenariats en se disant qu'on fait moins cher, mais qu'on crée un partenariat qui fait que peut-être plus tard on travaillera encore avec ces gens-là.

La Modératrice du coût, encore une fois, pour moi, c'est pas forcément un acte militant. C'est une réalité économique. Après, refuser d'aller traduire quelque part ou accepter d'aller traduire quelque part, qui s'affiche militant là-dedans ? Nous, on avait eu un débat en équipe, avec mon service, à l'époque où les présidentielles arrivaient. On ne savait pas si le Front National allait faire appel à notre service ou pas, donc a organisé un débat. Et en fait on a eu beaucoup de mal à trouver objectivement des raisons qui nous empêcheraient d'aller traduire ou interpréter un meeting du Front National. Pour la plupart des membres de l'équipe c'était : « moi, je n'irai pas parce que je ne suis pas d'accord avec ces théories ». Moi, j'avais plutôt tendance à répondre que si on ne travaillait que sur les trucs avec lesquels on était d'accord, on plierait boutique au bout d'une semaine. Si je regarde l'ensemble des activités d'une structure ou même de la mienne actuellement, beaucoup des actions que je fais (même si en tant qu'individuel je m'éclate beaucoup plus que quand j'étais gérant et interprète en SCOP) mais en tout cas si je ne faisais que des trucs qui m'éclatent, je ne mangerais plus. Et en plus, les trucs dans lesquels je m'éclate aujourd'hui, ce ne sont pas ceux qui me payent le mieux.

Quand on réfléchit à notre métier, on réfléchit tout le temps en vase clos. La nana qui a fait son truc là, à Châlons, les mecs qui répondent à des marchés et qui n'ont pas la compétence technique pour monter des fenêtres et qui le font sur des chantiers, ou même des marchés publics dans

lesquels on va engager des ouvriers qui n'ont jamais vu une pelle de leur vie et qui vont aller traduire sur des bâtiments financés par l'État... on en voit tous les jours ! On en revient encore une fois à une réalité économique. Pour moi, c'est pas un débat.

Là, il y a des gens sur facebook, tous les jours, qui n'arrêtent pas de se plaindre parce qu'on se moque de la langue des signes, on se moque des interprètes. Moi, il y en a que je ne trouve pas drôles du tout dans ce qu'il se passe en ce moment. Mais il y en a qui me font rire ! Quelque part, je dis même : si on commence à se moquer de nous c'est qu'on commence à exister, peut-être. Jusque là, ça ne se faisait pas, ces trucs là.

On se regarde un peu tous le nombril dans notre métier, et on ne voit pas qu'il se passe exactement pareil dans tous les autres métiers. J'ai des copains qui sont menuisiers, qui sont agents immobiliers... et ils croisent des bras cassés dans leurs profession tous les jours ! Donc soit ils mettent leur énergie à démonter ces gens-là, soit - et c'est ce qu'ils font pour la plupart - ils font leur métier comme il faut et puis ils ont leur carnet de commandes. En effet, des fois ils se font doubler par des bras cassés, mais ça ne va jamais loin. Au bout de trois chantiers, le gars il aura plus de chantier. Pour moi, c'est pas du tout le sujet.

Après IL parlait d'affichage, dans l'introduction. Elle définissait le militantisme comme une banderole. En effet, si on va au bout de la logique, si on est militant, on s'affiche militant. Donc admettons qu'on soit une personne de structure, on s'affiche. Et je pense que si on s'affiche militant, par définition, les gens qui ne veulent pas vous appeler, ils ne vous appelleront pas. Les gens qui ne partagent pas votre militantisme, ils n'appelleront pas telle structure, parce qu'elle est de gauche, elle est de droite, parce qu'elle est... J'en sais rien. Donc si vraiment on est militant jusqu'au bout et qu'on s'affiche, la Modératrice elle va se poser autrement.

Mais je pense que cette Modératrice d'être militant ou pas... Tout à l'heure, on parlait de bénévolat, au début de la discussion. Combien de fois, encore en 2020, les gens qui font du bénévolat se font soit tirer dessus ouvertement, soit dans les couloirs on entend que Machin est allé bosser gratos pour Truc. Mais ça se fait dans tous les métiers ! J'ai un pote mécano qui me fait ma mécanique et moi je lui fais des heures d'interprétation. Alors, c'est pas du bénévolat, c'est de l'échange. Mais il fait aussi du bénévolat pour des gens qui n'ont pas les moyens de réparer la bagnole, etc. Ça existe dans tous les métiers. Dès ça touche au nôtre, on a l'impression que ça ne touche qu'à nous, alors toutes ces Modératrices-là qu'on se pose, ça touche tout le monde ! Après, on ne résout rien en disant ça.

IP1 : On en prend conscience.

(52'17)

IFAE : Le statut d'entrepreneur, comme disait tout à l'heure IPS, c'est pareil dans les autres métiers. C'est exactement pareil. C'est-à-dire que les mecs ils se sont montés en AE, qui se sont affichés, par exemple dans le métier du bâtiment, « multiservices »... C'est des mecs qui avaient fait trois mois de plomberie. Je pense qu'il y en a qui ont déjà eu des chantiers chez eux. (rire) C'est des gens qui en effet cassent les prix parce qu'ils n'ont pas les mêmes charges qu'une structure qui aurait un électricien, un plombier, ... je dis n'importe quoi, un carreleur, etc. Le mec il fait tout tout seul. Alors, il y en a qui sont très bons, mais il y en a qui ne tiennent pas la route. Et ça dans notre métier, c'est pas pire qu'ailleurs. Et c'est plus lié à une pression économique qui fait qu'on crée des modèles d'entreprise qui ont moins de charge que les autres. Donc forcément, on crée de la concurrence déloyale.

À une époque, on tirait sur les interfaces. Là, ça y est on en entend beaucoup moins parler. Mais là aussi c'est pareil. Les interfaces en tant que personnes, pour la plupart d'entre eux ou d'entre elles, il y en a beaucoup qui sont devenus interprètes, il y en a beaucoup pour qui ça a été un tremplin, ce métier d'interface. Il y en a qui ont fait d'autres métiers dans la langue des signes, et il y en a qui ont encore fait autre chose. Mais le problème c'était pas elles ou eux. Le problème c'était la philosophie ou la posture de leur employeur. Aujourd'hui, ces structures qui s'appellent ANPEDA, ARIEDA, Machin, il y a encore quinze ans, elles ne voyaient que par l'oral. Aujourd'hui, ce sont des structures qui donnent des cours de langue des signes. Elles vendent de la langue des signes ! Ça devient n'importe quoi ! Et les interfaces qui étaient recrutées assez jeunes dans ces métiers-là, elles ont trouvées du boulot, elles étaient un peu bilingues – ou ils étaient un bilingues. Eh bien pourquoi pas ? Moi, ça ne me pose pas de problème. Ce qui me pose problème c'est quand on me demande d'avoir un plombier, et qu'on me livre un charpentier. Là, ça me fait chier.

(54'00)

\*IPS désigne IPAE\*

IPAE : C'est moi la preum's ? Ok. Pour revenir sur la ville de Chalon-sur-Saône, je ne sais plus qui a dit (désolée, je n'ai pas noté) que la personne devait s'arrêter de travailler. À mon sens, pour le coup, pour le militantisme, pour la cause qu'on peut défendre, je me place du côté où je me dis que c'est pas une histoire de CODA, de personne, de bénévole, de personne qui s'est pointée là et qui s'est mis à agiter les mains, en guise de. Pour le coup, pour moi, la responsabilité, elle est du côté des services publics. Et là, dans un acte militant, on a vu des services d'interprètes, des interprètes déposer des réclamations à la ville de Chalon-sur-Saône en disant « écoutez, vous n'avez pas les qualifications apparemment pour juger des compétences de (en LSF : entre guillemet) l'interprète bénévole dont vous avez utilisé les services gracieusement. Et ça pose

problème ». C'est pour ça que je parlais tout à l'heure d'individualité et de la manière dont on plaçait nos curseurs. C'est-à-dire qu'effectivement, les raisons économiques font que chacun, chacune, on peut avoir envie de défendre des causes qui nous font plaisir en mettant à disposition nos compétences professionnelles. Moi, par exemple, je n'ai aucun problème à travailler sur des projets sans être payée parce que j'ai le possibilité financière de faire sans. Demain, peut-être que économiquement parlant, si ça dérape, je vais me concentrer sur des choses qui seront plus alimentaires pour le coup. C'est une Modératrice économique.

Et par rapport aux institutions, aux entreprises qui décident d'employer des personnes qui pour le coup ne sont pas compétentes et qui ne sont pas qualifiées, pour moi, ce n'est pas sur les personnes incompetentes qu'il faut taper. Parce que moi par exemple, je n'ai aucun problème avec les interfaces, comme disait IFAE. J'ai travaillé pendant dix ans avant d'être diplômée en tant qu'interprète. J'estime que la pratique sur le terrain peut se qualifier et peut être validée aussi. Mais à condition de le faire en conscience professionnelle. Mais là, en l'occurrence, dans la situation de Chalon-sur-Saône, on peut constater que ce n'était pas du tout le cas.

Il y a deux choses. Les infrastructures, les collectivités, l'État, a la responsabilité de rendre accessible et de faire en sorte qu'il y ait une égalité des droits et des chances pour tous les citoyens. À partir de ce moment-là, moi je pense que c'est de leur responsabilité de vérifier les compétences des personnes avec qui elles travaillent. Que ce soient des interprètes ou n'importe quel autre prestataire de service.

IP1 : Mais quelque part, ils le font. Pardon !

\*Modératrice (en LSF) : Si, vas-y !\*

IP1 : Justement, l'État le fait, quelque part. Pour eux, il ont mis un interprète. Comme on disait tout à l'heure, la majorité des gens ne connaissent pas notre métier. Un gonzesse qui arrive et qui dit « moi, je vous le fait, en plus c'est ma langue maternelle, mes parents sont sourds »... Putain, c'est cool, la vie est belle ! Après sur Chalon, ce qui me soucie le plus c'est que je ne me verrais pas, en tant qu'interprète, aller voir la nana et lui faire une leçon de morale et lui dire : « non, tu ne fais pas ce que tu es en train de faire ».

IPAE : Mmm !

IP1 : Honnêtement, je ne le ferais pas. Je trouve ça très gênant.

IL : Tu n'as pas à le faire. On est qui pour oser faire ça à quelqu'un ? On ne connaît pas cette fille.

IP1 : Exactement ! Mais il y a des interprètes qui appellent à le faire, il faudrait la contacter, il faudrait... l'humilier quelque part aussi.

IL : Oui, mais ça a toujours été ce que disait IFAE : ce qu'on voyait sur les forums, ce dont parle

IP2 sur (en ISF : conflit)... Humainement...



IP1 : Oui, il y a ce côté humiliant pour la personne.

IFAE : Ça se passe dans plein d'autres langues. On parlait du tribunal, mais les interprètes en langue roumaine, on les prend au coin de la rue ! Et à chaque vague d'immigration et à chaque vague de type d'étranger qui arrive avec des langues minoritaires qui sont peu connues, on prend celui qui est du coin, voir le frère, le cousin.

IP1 : Bien sûr ! Mais...

IFAE : Et ça rejoint en fait... Est-ce que les sourds sont militants aussi ? On peut se poser la même question pour eux.

IP1 : C'est ça !

IFAE : Ça rejoint encore une fois le fait que tout ce qu'on évoque là, ça existe aussi avec d'autres langues, avec d'autres métiers, à une autre échelle, plus ou moins grande. Mais ça existe ailleurs aussi.

IP1 : Bien sûr. Mais ce que je veux dire vis à vis de Chalon, c'est que, en tant qu'interprète, je n'irais pas dire quoi que ce soit, dans le sens où je me dis que les personnes qui doivent dire quelque chose ce sont les personnes sourdes.

Elles, qu'est-ce qu'elles en disent ? Peut-être que les gens de la ville de Chalon la connaissent très bien, cette nana, et qu'ils sont satisfaits. Moi, je ne me vois pas... Ou alors si, pour défendre mon métier, oui, certes, le métier, le diplôme, tout ça, d'accord ! Mais les personnes pour qui ont fait ce métier, pour moi c'est aussi entendre ce qu'elles ont à dire là-dessus. Qu'est-ce que vous en pensez ? (à l'intention des personnes sourdes, pas des autres intervenants)

Modératrice : À IPS, oui (rire). Vas-y, vas-y IPS !

IPS : Oui, c'est bon ? Excusez-moi, hein !

IP1 (en plaisantant) : Non, mais je voulais rajouter que...

IPS (en plaisantant) : Mais ta gueule, oui ! (Rire du groupe) Je suis tout à fait d'accord avec vous. Je voudrais juste rappeler Obama. Non, c'est pas Obama. C'est Nelson Mandela, pardon.

IFAE : L'enterrement de Mandela, oui.

IPS : Oui. C'était le même combat. Je rappelle, c'était le même délire.

IP1 : Pour moi, c'est différent !

IPS : Non, pour moi, c'est le même combat.

IP1 : Oh, non !

IL : Exactement pareil, mais à l'échelle planétaire !

IFAE : C'était le Rémi Gaillard Sud-Africain. (Rire du groupe)

IP1 : Oui, c'est ça, c'est plus Rémi Gaillard. Lui, par contre, la langue des signes, il s'y connaît pas du tout ! Tu peux même pas dire qu'il connaît un minimum.

IPS : C'est un débat un peu houleux, mais combien d'interfaces sont devenus interprètes ? Parce que justement on leur a pas tapé dans les pattes ou justement on leur a pas cassé les doigts ? Cette chasse aux sorcières, elle dure depuis des années. Il y a dix ans, quand j'étais au bureau de l'AFILS, les demandes qu'on recevait régulièrement, c'était ni plus ni moins que « moi, dans ma ville, il y a Unetelle qui a traduit ça, elle est pas diplômée. Que fait l'AFILS ? ». On avait ça. Moi même, j'ai arrêté ma première année, IFD pourra en témoigner... Elle est encore là ? Oui ! J'ai fait ma première année avec \*\*\*, je suis sorti de là j'ai dit « interprète ? No way, c'est pas pour moi ! » Parce qu'il y a un cadre qui est trop strict, parce qu'on passe notre temps à se critiquer, etc, etc. Ensuite, par la force des choses, je suis devenu éducateur. Soit disant « interface de communication ». Je donnais des cours d'informatique en langue des signes. Je ne suis pas formateur mais pourtant je l'ai fait. Interface, ça veut tout et rien dire. Après, quand on m'a demandé de traduire, je suis devenu interprète, certes.

IL : Et quand tu es devenu formateur, est-ce que l'Éducation Nationale t'es tombé sur le dos parce que tu enseignais sans diplôme l'informatique ?

(1'00''58)

IPS : Non ! Et les sourds non plus ! Parce qu'il y avait une utilité. C'est là où je voulais en venir. Peut-être que, comme tu disais, IP1, les sourds de Chalon-en-Champagne, ils l'adorent, cette dame-là. Peut-être qu'ils trouvent qu'elle traduit bien. Ce qui me pose problème, c'est pourquoi une interprète de Belgique balance ça sur un forum d'interprète français. De surcroît, tous les gens qui répondent et qui sortent les fusils, et tout ce que vous voulez... Les trois-quarts sont d'anciens interfaces diplômés maintenant ! (Pause) C'est juste ça. Je me dis, avant de balayer chez le voisin, balayons devant nos portes.

Je pense qu'on a tous un peu le même discours, c'est... C'a m'est arrivé encore récemment, il n'y a pas si longtemps que ça. On a reçu une candidature. J'ai fait une recherche, et cette femme n'est pas diplômée. Elle candidate pour un poste d'interprète. Je l'ai pas envoyé péter en disant « Votre candidature ne m'intéresse pas ». Je lui ai dit : « Qu'est-ce qui vous intéresse dans ce métier-là ? ». En fait, c'est comme beaucoup (pour en revenir au militantisme et à l'engagement) : c'est la langue, c'est la beauté, c'est le dévouement, c'est cette notion de handicap-mais-en-fait-il-n'y-a-pas-de-handicap, c'est la minorité linguistique, et tirer un peu tout ça vers le haut. C'est très beau, c'est très bien. J'ai proposé à cette dame-là non pas un poste d'interprète mais un poste de superviseur, en me disant « pourquoi pas ? ». Je pense que si on tire à vue sur tous ces gens-là tout le temps... Ce qu'on fait déjà entre nous ! C'est-à-dire qu'il y a dix ans, tirait à vue sur les interfaces ; ensuite, on a tiré sur les URAPEDA, les ANPEDA, l'ARIS ; et maintenant qu'on ne sait plus sur qui tirer et qu'on s'ennuie, on tire sur les AE. Mais honnêtement, chacun fait sa vie.

IFAE a parlé de travaux. J'ai embauché – les trois quart d'entre vous le savent – le pire Portugais que je connaisse ! (Rire de certains membres du groupe) Il m'a fait une terrasse pas droite, il m'a fait un mur pas droit. Je l'ai cassé moi-même pour qu'il le refasse.

IL : C'est parce que tu ne connais pas ceux qui sont venus chez moi.

IPS : Écoute, on va s'appeler. Par contre, IFAE, je retiens ton pote pour la mécano, ça m'intéresse. (Rire) Enfin bref. Je pense qu'on est tous d'accord pour dire qu'à un moment, il faut qu'on se détende. Je ne sais pas pourquoi, si c'est parce qu'on touche à du handicap ? Parce qu'on touche à une minorité (pas forcément linguistique) ? Donc tout de suite, on sort les griffes. Ou alors c'est par rapport à l'argent. Moi, je ne vois que ça.

(1'03''17)

Modératrice : Il y a beaucoup de gens, et j'aimerais bien qu'on entende tout le monde, parce qu'il va être presque tard. Il y avait IFD, IC, IP1, IP2. IPAE aussi ! IFD depuis un petit bout de temps.

IFD : J'ai pris des notes. Je vais essayer de ne pas prendre trop de temps. Par rapport à la situation que tu as déjà citée, et ce qui a déjà été dit, je suis d'accord pour dire que c'est la responsabilité de la commune. La commune n'a sans doute pas les moyens de savoir ce qui est fait, comment c'est fait, ni de quelle qualité. Et là pour le coup, peut-être que cette jeune femme CODA a fait ça par militantisme, d'ailleurs ! En tout cas, prévenir la commune ? Oui. Je pense qu'en effet il y a un problème dans notre profession sur comment on peut être des sales races entre nous. (Rire) On peut se le dire, on est entre nous. C'est-à-dire qu'il n'y a pas eu juste on prévient la commune. Il y a eu...

IF : Tu mettras ça dans ta thèse, « sale race » ? (Rire du groupe)

IFD : J'espère bien !

\*Modératrice (en LSF) : Oui, tout à fait.\*

\*Rire du groupe\*

\*Modératrice en LSF : Je vais citer ça précisément : « sale race ».

IFD : Non, mais il y a comment on va organiser du lynchage sous couvert de le faire professionnellement. Je suis désolée, mais là quand même ! Il y a eu des trucs sur Facebook en proposant aux gens d'activer des sous-titres, mais ce ne sont pas des sous-titres neutres ! Je suis désolée, mais la façon dont c'est sous-titré... ! Avec des trucs genre elle dort et tout, c'est déjà une interprétation. C'est pas une transcription ! Il y a plein de choses qui sont orientées, comme ça. On n'est pas juste en train de prévenir quelqu'un d'une problématique : « Vous avez demandé un maçon, et en fait, c'est un plombier, donc attention à ce qu'il va se passer, peut-être que ça ne va pas bien se passer ». Et dans ce cas-là, c'est la commune qui agit. Et effet, peut-être que les

sourds du coin auraient dit : « C'est vrai qu'elle est pas interprète, il manque des trucs, mais nous on est contents ! ». On ne sait pas.

Par rapport à la Modératrice que tu posais, Modératrice, sur la défense du métier et le système économique, je ne suis pas sûre que ce soit tout le temps corrélé. Par contre, pour moi ce qui est important (et là on en revient peut-être à la thématique du militantisme et de l'engagement), c'est le sens. Pourquoi on fait les choses ? Avec qui ? Comment ? Et à quel moment ? Et en effet, on va discuter de « est-ce qu'on va traduire tel truc ? C'est pas intéressant économiquement, mais est-ce que ça a du sens ? ». À contrario, il y a des missions franchement pas intéressantes pour le sens que ça a. On va traduire dans une salle où il n'y a personne, il n'y a pas d'auditoire, et on nous dit juste : « Non, mais c'est pour l'accessibilité, mais on n'a pas invité les sourds, et vous nous proposez de les prévenir, mais non c'est bon, on va pas les prévenir ». Ça n'a pas de sens mais en même temps, on gère une boîte, on est prestataires de service... donc on le fait. En même temps, pourquoi on refuserait de le faire ? C'est notre job. Il y a un espèce de va-et-vient entre ces deux trucs qui ne sont pas forcément corrélés.

Le dernier point que je voulais aborder dans les échanges qu'il y a eus, c'est tirer sur les gens. En effet, il y a toujours des cibles qui vont et viennent. Après quand on parle de militantisme, il y a à quel titre, et pourquoi on tire sur les gens ? Si c'est juste pour dire que par exemple cette fille ne signe pas bien... C'est intéressant d'avoir cité \*\*\*, parce que là pour le coup, comme il est diplômé et qu'il est sourd, je pense qu'il n'y a pas du tout la même capacité à parler de cette situation. Moi, je suis très contente, parce que \*\*\* a posté différents trucs, et entre autres il a dégommé \*\*\* sur Instagram, et le lendemain, il venait à Rouen pour bosser avec moi. Donc j'ai déjeuné avec lui, et je me suis dit que j'allais mettre les pieds dans le plat, bien comme il faut ! Je voulais parler de pourquoi il fait ça : « parce que peut-être tu t'en prends à une cible qui n'est peut-être pas la première à qui on penserait en terme de qu'est-ce qu'ils font, comment ils font, etc. ». Donc, il y a comment je tire sur les autres ? À quel titre ? Et dans quelle situation ? Je crois que c'est ça aussi la problématique. Et là on en revient encore au sens : est-ce que je fais ça pour faire un peu de la com ? Faire du truc qui fait que les gens avec moi de\* « regardez, faut pas se laisser faire ! », ou est-ce que vraiment c'est construit ? Auquel cas, il y a une stratégie, généralement, qui n'est pas la même dans la communication, dans comment on fait les choses, dans quelle est la démarche, dans quel sens on fait ça. C'est aussi pour ça que parfois, on réagit pas. Pas parce que ça ne nous énerve pas, mais parce qu'en fait, ça n'a pas forcément d'intérêt stratégique de le faire publiquement, etc.

(01'07''50)

IP3 : IP1 ?

IP1 : Oui, parce qu'attends, je me fais engueuler, à côté. Qu'est-ce qu'il y a ?

(Rires de quelques membres du groupe)

IP1 : Je peux parler ou pas ? C'est bon, je peux parler. C'était pour revenir sur la colère qu'on peut éprouver, le fait de tirer sur tout le monde. Est-ce que c'est pas juste parce qu'on a un métier jeune, finalement ? Et qu'on est tout le temps en train d'essayer de se définir, d'exister, quelque part, face aux autres métiers, face à la situation, au quotidien dans notre travail ? Est-ce c'est pas aussi pour ça qu'on est hyper énervés ? Et qu'on a du mal à se dire que oui, on est un métier comme un autre, et que du bénévolat, pourquoi pas ? C'est comme les autres métiers. Mais à la différence des autres métiers, c'est aussi les conséquences de nos métiers. J'ai pas la pression d'un chirurgien cardiaque à chaque fois que je vais bosser, faut pas déconner ! Mais par contre, je me dis que oui, dans notre métier, on traduit pour des gens pour qui, peut-être, c'est la seule fois où ils ont la langue des signes. C'est la seule fois où ils ont accès à ça ! Quand tu vas dans une entreprise où le mec ça fait 20 ans qu'il taffe et, pour un entretien individuel, c'est la première fois qu'il a un interprète, ça paraît quand même ouf, en fait ! Tu te dis que oui, tu espères avoir bien fait ton taff ! Et que c'est cool qu'ils aient pris un interprète diplômé et pas la pote de la cousine qui paraît-il a fait la langue des signes, tu vois ? Il y a ça aussi, mine de rien. On en revient toujours là : à cette minorité culturelle et linguistique qu'on connaît mal, qu'on a souvent méprisée, et qui a besoin, au moins une fois de temps en temps d'avoir la langue, et d'avoir l'information dans une langue propre, par un professionnel qui s'y connaît. Ou parfois, par des interfaces qui sont très bons aussi, qui ne sont pas diplômés mais qui travaillent très bien aussi. Il faut le reconnaître. Voilà ce que je voulais dire.

(01'09''42)

IP3 : J'ai pas pris de notes donc j'ai complètement squeezé que je voulais dire... Je réfléchissais, là, en écoutant IP1, il y a ce côté un peu... travers du militantisme qu'on a un peu du mal à... Enfin, « travers du militantisme »... Il y a eu tout un mouvement pour professionnaliser les interprètes en langue des signes et reconnaître... Avec tout un mouvement vers des associations, puis vers des entreprises, puis vers certaines formes d'entreprises, puis vers des microentreprises, aussi, en parallèle. Au final, on se retrouve aussi avec certains sujets un peu... qui sont évacués. La Modératrice de la qualité, c'est difficile d'en parler. La Modératrice de : c'est une activité économique, on en vit. Donc il y a effectivement cette Modératrice de l'économie, cette Modératrice du prix de l'interprétation, cette Modératrice de... C'est souvent vite noyé dans les débats, et on tourne ça vers des choses qui sont plus personnelles, au final. C'est plus des règlements de comptes. Donc, voilà. Je ne sais pas trop comment ça s'articule avec cette Modératrice du militantisme, mais je trouve que c'est aussi un fait qu'on n'assume pas en tant que

collectif : le fait que c'est une profession, qu'on en vit. Que certes, ça peut être une vocation, que certes ça peut être une raison de militer ou de s'engager, mais que c'est aussi notre gagne-pain. Que ça a aussi ces travers-là de : on peut parler problématique de qualité de notre travail, d'économie. Mais c'est un sujet qui est parfois un peu touchy dans les discussions. Un peu.

(01'11''09)

IC : Oui, je voulais dire un truc, et puis après c'est passé à autre chose, j'ai fait non, puis oui, puis non... Bref. Ça me faisait penser qu'en fait, la Modératrice du militantisme des interprètes... Et du coup, c'était pas moi qui disais la perte de confiance. C'est ce qu'ont vécu mes collègues qui étaient des militantes du début par rapport à aujourd'hui. Et c'est vrai que ça retombe un peu aussi quand on voit, par exemple à l'hôpital, les sourds /ils veulent absolument un interprète pour tous leurs rendez-vous, c'est hyper important / (de / à / : ton ironique, ou... je sais pas trop comment le définir..), mais alors on en voit des... et effectivement ça a l'air hyper confortable pour eux, et ils savent tout à fait et en toute fluidité utiliser un interprète. Mais dans le reste de leur vie, quand il faut payer un interprète, non ça va, ils se démerdent. On nous voit jamais. Et ça, ça pose Modératrice aussi. Il y a \*\*\*, en fait c'est pas dans la ville du service, c'est à côté. C'est la seule ville à côté de chez nous où on intervient genre à peu près jamais ! Hormis pour aller là. Parce que, il y a tout : les profs, les éduc, ... . Une fois de temps en temps on reçoit un devis de la médiathèque de la ville, mais en fait ils finissent toujours pas trouver quelqu'un qui va le faire. Et c'est pas grave. Effectivement, nous on n'est pas là pour ça. Ils existent depuis la nuit des temps, et on fait notre chemin, tranquillement, ailleurs. La fois où la municipalité ou quoi va faire appel à nous, ça va être parce que : (Voix aigüe, un peu niaise : ) « Ah oui, mais Suzanne Tructruc est malade. Vous pourriez pas traduire le meeting demain soir ? ». (Ton désabusé :) « Bah, bien sûr ! En fait, on a un planning ! En fait, c'est notre métier ! Non, on n'a pas deux interprètes, et... », enfin bref. Ça va très bien à tous les sourds de la ville, et du coup ça continue comme ça aussi. On peut pas être les... Enfin, le militantisme des interprètes dépend aussi du militantisme des sourds et de ce dont ils ont envie dans leur vie perso, ou pro, ou autre. Il y a ce lien-là que je voulais faire. Et un deuxième truc : effectivement le côté langue-de-pute de ce métier pas trop Bisounours. C'est aussi des sourds envers les interprètes. Mais pas que ! J'avais vu un L'œil et la main sur les profs dans les classes bilingues qui disaient que chez eux aussi ça cristallisait ce même truc un peu identitaire et fragile. C'était la prof de Massy qui témoignait dans un L'œil et la main, et qui disait « Là, tout d'un coup, ils [les parents] en ont rêvé de ce truc d'avoir leur enfant dans une classe bilingue, et si leur enfant, l'année d'après, il ne sait pas lire parfaitement et écrire en français, ça va pas. Et on se retrouve hyper attaqués. » Comme s'il faudrait que ça soit d'un coup parfait, parce qu'il y a eu tellement d'attente, d'envie, de souffrance. Ou parce que, effectivement, il y a encore

des oppressions de la communauté sourde, ou des choses comme ça. Et du coup, je me dis que oui, le côté sensible... Après, derrière, il y a aussi beaucoup des Modératrices d'égo. Il y en a clairement, ils ont envie d'être sur scène, qu'on les voie. D'autres c'est des Modératrices d'argent. Il y a tout un tas de choses, mais il n'y a aucun truc identitaire qui se cristallise, pour moi, dans ce côté 'pas sympathique'. Voilà.

(01'15''10)

Modératrice : Je suis désolée pour les gens qui n'ont pas terminé. Je voulais juste clore les échanges un petit peu à l'heure, parce que de toutes façons c'est un débat qui peut durer mille ans et ça, c'est chouette ! Mais quitte à rester cadrés sur un truc qui ne prenne pas trop de temps et surtout si ça vous convient, j'aurais bien aimé qu'on continue un petit peu les échanges. Pas forcément avec autant de personnes, parce que je pense que ça limite un peu les échanges. Donc peut-être en plus petits groupes. Je me suis permis de prendre pas mal de notes aujourd'hui pour rebondir sur certains aspects avec les personnes qui sont disponibles et qui ont envie de continuer de discuter. Je me permettrai de vous contacter en perso (ça sera plus simple) après avoir fait l'analyse de mon côté.

Je voulais juste vous dire que moi, j'avais bossé sur les définitions de « militantisme », etc. Donc je voulais vous donner des petits trucs. Figurez-vous que « militant », au départ, est un terme théologique. En fait, c'est la milice de Jésus Christ qu'on appelait « les militants ». Donc c'était vraiment du prosélytisme. C'étaient ceux qui suivaient Jésus Christ. En tout cas, dans le Larousse ! Je ne dirai pas que j'ai raison, c'étaient mes recherches sur le [littr.org](http://littr.org), c'était ça. Sur le Larousse aussi. Après pour vous donner la définition complète du Larousse, par exemple, il y a plusieurs aspects : « Adhérent d'une organisation politique, syndicale et sociale », donc le côté un petit peu pancarte revient, quand même. Au départ, c'est la première définition. Et ensuite, on a quand même « Personne qui agit pour une cause... », sans précision sur le cadre et l'environnement, «... qui lutte, qui combat pour une idée, une opinion ou un parti ». C'est intéressant cette histoire d'opinion, par exemple, je pense, par rapport à notre travail. « Agir, combattre pour ou contre quelqu'un, quelque chose ; participer d'une manière active à la vie sociale et politique ». Voilà.

C'était pour conclure rapidement. Merci beaucoup, en tout cas, d'avoir été tous disponibles à cette heure-ci. On a parlé une heure et quart, je crois, à peu près. Et c'était vraiment super. J'aimerais, si ça vous va, qu'on continue un petit peu. En fonction des disponibilités de chacun, je me permettrai de le faire. Merci ! Et bonne soirée !

IL : Merci à tout le monde pour les échanges ! C'était très intéressant. Il y a des personnes que j'ai rencontrées pour la première fois, merci beaucoup ! Merci, Modératrice !

Modératrice : Je suis ravie !

IP1 : Quelle femme !

Modératrice (rire) : Bonne soirée à tous ! À Bientôt !

Groupe : Bisous ! Ciao !



## **Annexe 5 : Retranscription des entretiens suite à l'interprétation du corpus principal de l'entre-deux-tours, 2017**

### **ILS 2**

**Comment as-tu appréhendé ce débat ? Est-ce une prestation politique « normale », ou bien y a-t-il eu quelque chose que tu appréhendais ou que tu attendais particulièrement ?**

Prestation politique « normale » non parce qu'il y avait vraiment de l'enjeu. Par contre comme je ne stresse quasiment jamais ça allait. La seule seule que j'appréhendais est de pouvoir rester neutre si j'avais eu à traduire des propos extrémistes qui ne me correspondent pas mais je n'ai pas eu à le faire car je traduisais le candidat le plus modéré.

**Qu'as-tu pensé de l'idée d'être deux interprètes traduisant à la fois ? Parfois, les deux ILS se sont retrouvés à traduire en même temps car Macron et Le Pen se coupaient la parole. Qu'as-tu ressenti ? Est-ce que tu arrivais à te concentrer sur la voix de Macron ? As-tu jeté un œil sur ton collègue pour voir quel signe il faisait à quel moment ?**

Je pense que c'était un bon dispositif d'avoir deux interprètes en place, un pour chaque candidat, même si effectivement cela demande plus de concentration car on doit se concentrer sur un seul des intervenants. J'ai réussi à me concentrer assez bien sur la voix de Macron si je me rappelle bien, sachant que l'autre candidate étant une femme, les voix étaient réellement différentes. Cela aurait peut-être été plus difficile si c'était s'agit de deux hommes ou 2 femmes.

Je regardais mon collègue au début mais comme on m'a signalé que cela se voyait à l'écran, j'ai essayé de ne plus le faire et de « sentir » quand il avait fini pour commencer à traduire, sauf si le chevauchement de parole était trop long.

**Comment as-tu géré le regard pendant ta traduction ? As-tu parfois regardé l'image du débat, parfois ton collègue ?**

J'ai regardé l'image, voir plus encore la caméra que mon collègue vu qu'on l'avait signalé que le changement de regard se voyait à l'écran.

**Pendant ta traduction, as-tu trouvé que tu as adapté tes signes, par exemple en reprenant ceux de ton collègue lorsque le journaliste posait une Modératrice ? Ou t'es-tu concentrée sur autre chose ?**

**As-tu trouvé que tu traduais différemment à cause de ton collègue, ou grâce à lui, à côté ?**

Non je ne me suis pas du tout adapté en reprenant les signes de mon collègue. Je n'ai pas été influencé par lui je pense. Je ne sais donc pas si nous traduisions différemment ou non...

**Comment as-tu fait pour appréhender le public de ce débat ? Avais-tu un « public » dans la tête, est-ce que tu t'adressais à quelqu'un ? C'était assez médiatisé, les personnes sourdes regardaient le débat sur Internet, pensais-tu à elles en particulier ?**

Je ne pensais pas à un public en particulier. Je regardais la caméra et m'adressais aux sourds qui potentiellement regardaient l'émission...

**Est-ce que tu as senti que ton espace était différent pendant ta traduction ? Par rapport à d'habitude ? Espace concret autour de toi, et espace de signation ?**

Je n'ai pas senti d'espace de signation différent en largeur mais j'ai essayé comme à chaque fois que je suis face à une caméra de penser à passer des signes que je ferais sur un axe horizontal de moi vers la caméra, sur un axe gauche-droite ou en biais.

**En conclusion, as-tu changé quelque chose par rapport à d'habitude pendant cette mission ?**

Non pas vraiment, mis à part l'adaptation « classique » à la caméra et l'attention et la concentration particulière sur la voix de l'interlocuteur que je devais traduire.

### **ILS 3**

**Comment as-tu appréhendé ce débat ? Est-ce une prestation politique « normale », ou bien y a-t-il eu quelque chose que tu appréhendais ou que tu attendais particulièrement ?**

Non ce n'était pas pour moi, une prestation politique normale.

Ne serait-ce que par l'emploi d'un dispositif vidéo pour nous permettre d'interpréter à tour de rôle et à distance, les propos des candidats avec deux interprètes à l'image. Le fait de se voir en miroir en train de produire. Le fait que ce soit en direct sur Internet et que nous n'ayons pas de feed-back des observateurs. C'était aussi une grande première pour un dispositif qui allait peut-être devenir un standard de l'interprétation de débat politique puisque le premier essai n'avait pas été diffusé en direct sur Internet. J'appréhendais donc ce moment avec un certain stress et une excitation plus intense que d'habitude car je me doutais aussi quels échanges entre les 2 candidats seraient plutôt tendus et cinglants. Faire le choix d'un unique candidat à prendre en charge était aussi inhabituel que de coordonner les échanges avec un binôme en parallèle pour l'interactivité du débat. Je ne plébiscitais aucun des 2 candidats personnellement mais il me semblait plus intéressant d'incarner MLP car elle est beaucoup moins lisse que Macron et encore plus divergente par rapport à mes opinions personnelles. Ce qui de mon point de vue rendait la tâche plus confortable pour moi et moins ambiguë pour l'ensemble des observateurs sourds.

**Qu'as-tu pensé de l'idée d'être deux interprètes traduisant à la fois ? Parfois, les deux ILS se sont retrouvés à traduire en même temps car Macron et Le Pen se coupaient la parole. Qu'as-tu ressenti ? Est-ce que tu arrivais à te concentrer sur la voix de LePen ? As-tu jeté un œil sur ton collègue pour voir quel signe il faisait à quel moment ?**

Au-delà de l'aspect innovant de la démarche, même si celle-ci avait déjà été expérimentée depuis longtemps à Toulouse en « peau », j'ai trouvé que c'était finalement une belle preuve d'honnêteté intellectuelle que d'admettre tacitement, qu'il n'était pas possible sans perdre en qualité, de prendre en charge 2 candidats qui débattent à bâtons rompus et 2 journalistes qui interviennent, le tout à un seul interprète en se disant que les Sourds seraient capables de discerner l'origine des propos de chacun. Il n'était pas évident de rester concentré sur un candidat unique et un des deux journalistes. C'était une gymnastique mentale assez délicate à opérer sans entraînement. Néanmoins, j'ai trouvé que c'était pour moi beaucoup plus confortable que la première expérience du débat à 14 où nous n'avions pas de candidats attitrés. N'avoir qu'un seul candidat c'était aussi l'opportunité d'incarner le discours avec une couche supplémentaire de réalisme et de crédibilité. Il m'a semblé que je gardais toujours un œil sur ce que faisait mon collègue ne serait-ce que pour décaler et permettre une bonne alternance des prises de parole et une certaine cohésion dans les échanges.

**Comment as-tu géré le regard pendant ta traduction ? As-tu parfois regardé l'image du débat, parfois ton collègue ?**

Dans mon souvenir, j'ai plutôt regardé ma collègue que le débat. Il me reste assez peu d'images en tête du débat télévisé. Je me souviens qu'une des contraintes était de garder une adresse au public en regardant la caméra en face. C'était pour moi la priorité de manière à retenir l'attention des internautes et aussi d'assurer une certaine homogénéité avec les collègues. Je gardais aussi une veille sur ma propre image en vision périphérique pour voir si j'étais bien cadré et si je n'en faisais pas trop. J'avais placé le candidat Macron sur ma droite pour qu'il soit à gauche en image inversée.

**Pendant ta traduction, as-tu trouvé que tu as adapté tes signes, par exemple en reprenant ceux de ton collègue lorsque le journaliste posait une Modératrice ? Ou t'es-tu concentrée sur autre chose ?**

**As-tu trouvé que tu traduais différemment à cause de ton collègue, ou grâce à lui, à côté ?**

Il me semble que oui, j'ai parfois repris des signes mais pas toujours. Le rythme était plutôt intense, je crois que le fait d'observer l'interprétation de mon binôme en plus du discours oral m'a parfois perturbé dans ma concentration. J'ai d'ailleurs loupé plusieurs réactions et propos de MLP peut-être en partie pour cette raison. Cependant, j'ai trouvé très agréable de ne pas devoir prendre en charge toutes les Modératrices/réponses et les interactions. Il m'a semblé que cela apportait une dimension plus théâtralisée à ma production. Je pense que l'influence du collègue à côté de moi a été bénéfique sur ma production. L'enjeu, la maîtrise et la qualité du travail de mes collègues ont eu une influence positive sur ma propre production.

**Comment as-tu fait pour appréhender le public de ce débat ? Avais-tu un « public » dans la tête, est-ce que tu t'adressais à quelqu'un ? C'était assez médiatisé, les personnes sourdes regardaient le débat sur Internet, pensais-tu à elles en particulier ?**

L'œil de la caméra était mon public. Dans la tête, j'avais plutôt Macron que le public et c'est à lui que je m'adressais quand il s'agissait de réagir à son propos. Dans les moments où MLP s'adressait plutôt aux Français, je pensais alors davantage au peuple français qu'aux citoyens sourds français. Je n'ai pas tellement pensé au public sourd derrière leur écran sauf quand j'ai entendu quelqu'un rapporter qu'une personne Sourde avait mis un commentaire sur moi en disant que j'avais loupé

une réaction de MLP. Je me souviens cependant avoir puisé dans ma mémoire des manières de se comporter ou des façons de s'exprimer plutôt familières que j'avais pu observer chez des personnes sourdes dans le but de les réutiliser pour incarner le décalage comportemental de MLP lors de cet exercice. J'avais vraiment à cœur de montrer la personnalité et le ton de MLP dans ce débat.

**Est-ce que tu as senti que ton espace était différent pendant ta traduction ? Par rapport à d'habitude ? Espace concret autour de toi, et espace de signation ?**

L'organisation de mon espace était différent dans le sens où je n'avais pas besoin de faire de changement de rôle intempestif ce qui aurait forcément modifié l'espace de signation. L'espace concret, lui aussi était différent car il fallait respecter la contrainte du cadre. Ce qui impliquait d'être placé précisément sur un repère et de ne pas en bouger. Habituellement, j'aime utiliser l'espace autour de moi pour jouer sur des contrastes et mettre les choses en perspectives. Prendre du recul sur ce que l'on vient de dire, avancer, faire un pas de côté, jouer des épaules. Tout cela n'était pas vraiment possible dans ces conditions. Le rendu n'aurait pas été le même en 2 dimensions.

**En conclusion, as-tu changé quelque chose par rapport à d'habitude pendant cette mission ?**

Oui je pense qu'indéniablement, j'ai changé volontairement et/ou inconsciemment mes habitudes car la situation offrait cette opportunité. Je dirai qu'au niveau du ressenti, cet exercice vous place dans une énergie plus tonique. Il faut être vif et toujours à l'affût pour démarrer et finir le plus rapidement possible alors que d'habitude, il faut tenir le rythme jusqu'au bout sans se faire déborder. Plus on donne de marge de manœuvre à un interprète, plus il pourra développer de finesse dans le discours et de prise en charge des aspects périphériques aux discours qui se situe dans le champ de la communication non verbale.

**Si tu as des remarques supplémentaires, n'hésite pas !**

J'ajouterai que pour ma part, je n'ai jamais eu autant de compliments sur l'expressivité de ma prestation pour une interprétation en simultanée. J'ai reçu suite à cette soirée plusieurs messages de personnes que je ne connaissais parfois même pas. Aujourd'hui encore quand je rencontre des sourds, beaucoup font mention de cette soirée qui apparemment fut assez marquante. Il y a même une personne qui m'a remercié car en me voyant interpréter MLP de cette manière, elle avait

l'impression d'avoir eu accès à une dimension de sa personnalité qui l'avait entièrement convaincue de voter pour elle. Cela ne m'a pas fait spécialement plaisir évidemment mais j'ai eu le sentiment d'avoir été fidèle et d'avoir donné l'occasion aux internautes sourds d'avoir un aperçu un peu plus objectif de sa personnalité, ce qui peut parfois avoir une influence pour certains, en faisant basculer le vote d'un côté ou de l'autre.

#### **ILS 4**

**Comment as-tu appréhendé ce débat ? Est-ce une prestation politique « normale », ou bien y a-t-il eu quelque chose que tu appréhendais ou que tu attendais particulièrement ?**

Je l'attendais tout particulièrement après des mois de travail sur les contraintes et les faisabilités d'une interprétation à 2 en visuels. Nous avons, avec \*\*\* dans le cadre des \*\* et en collaboration avec d'autres ILS travaillé sur cet exercice qui n'avait été réalisé qu'une seule fois lors du débat Ségo/ Sarko. Nous avons essayé les plâtres mais le résultat avait été plutôt encourageant pour la suite. Puis plus d'opportunité donc le dossier est parti au fond d'un tiroir. ressorti en 2015/2016 !

**Qu'as-tu pensé de l'idée d'être deux interprètes traduisant à la fois ? Parfois, les deux ILS se sont retrouvés à traduire en même temps car Macron et Le Pen se coupaient la parole. Qu'as-tu ressenti ? Est-ce que tu arrivais à te concentrer sur la voix de Macron ? As-tu jeté un œil sur ton collègue pour voir quel signe il faisait à quel moment ?**

C'est un exercice périlleux et fatigant mais il a le mérite de rendre vraiment compte de la teneur du débat dans son intensité. Le métier ne présente qu'un seul ILS qui ne peut traduire qu'un locuteur à la fois. Cette configuration permet vraiment de montrer et de faire ressentir le non verbal ! ENFIN !

J'ai regardé mon collègue surtout pour sentir sa prosodie... c'était jubilant et grisant de vivre vraiment ce débat car plutôt que de le subir dans notre incapacité de tout transcrire, là c'était possible.

**Comment as-tu géré le regard pendant ta traduction ? As-tu parfois regardé l'image du débat, parfois ton collègue ?**

Je ne suis pas certaine de bien comprendre la Modératrice....je n'ai pas eu à gérer....j'ai regardé le débat pendant mes pauses mais pendant la production, très peu étant donné que le rendu visuel du regard de l'ILS qui regarde la TV ou le collègue est pour moi un parasite auprès du public qui regarde la TV. EN d'autres termes, je préfère avoir un regard fixe caméra pour être claire dans mes positionnements et donner une information claire au public. C'est comme en visio interprétation avec le jeu du regard. Le regard est un repère qui donne des infos (je ne parle pas ici de grammaire ou de syntaxe....) , je parle de positionnement. D'ailleurs c'est souvent ce qui me gêne quand des ILS non habitués à la caméra regardent partout et donc brouillent le positionnement interprétatif.

**Pendant ta traduction, as-tu trouvé que tu as adapté tes signes, par exemple en reprenant ceux de ton collègue lorsque le journaliste posait une Modératrice ? Ou t'es-tu concentrée sur autre chose ?**

Non très peu pour être franche...j'ai eu la volonté mais c'est chaud en vrai ....ça allait méga vite....par contre la mise au point, et au diapason de l'équipe en amont de l'interprétation est indispensable. Se mettre d'accord sur les signes et les "codes" est garant d'une qualité supérieure....

**As-tu trouvé que tu traduais différemment à cause de ton collègue, ou grâce à lui, à côté ?**

Oui c'était porteur et intéressant car l'énergie qui circule change en fonction du "binôme" d'interprétation.... selon aussi si tu as déjà travaillé avec l'équipe ou non....ce sont des facteurs intéressants. Ceci étant, j'avais comme dit plus haut beaucoup réfléchi et fais pas mal d'essais sur ce type d'exercice ce qui fut un confort je présume par rapport à d'autres.

**Comment as-tu fait pour appréhender le public de ce débat ? Avais-tu un « public » dans la tête, est-ce que tu t'adressais à quelqu'un ? C'était assez médiatisé, les personnes sourdes regardaient le débat sur Internet, pensais-tu à elles en particulier ?**

non.... je ne pensais pas particulièrement à quelqu'un, je pensais juste à ce moment unique qui est tellement puissant pour une communauté ! alors je pensais à l'avancée mais je pensais pas à qqn en particulier, plutôt au public en général. J'ai eu des retours, des messages mais pour moi c'est en seconde position...je ne sais pas comment bien expliquer cela.....je pense plus à ce que la situation provoque et induit plus que une personne sourde dans son canapé.

**Est-ce que tu as senti que ton espace était différent pendant ta traduction ? Par rapport à d'habitude ? Espace concret autour de toi, et espace de signation ?**

Non.....c'est exactement pareil que pour une interprétation face caméra.....le binôme ne change rien...

Après, j'en ai fait beaucoup des interprétations face caméra c'est devenu avec réflexion de collègue. Pour moi c'est le même exercice avec les mêmes contraintes que traduire face caméra.

**En conclusion, as-tu changé quelque chose par rapport à d'habitude pendant cette mission ?**

J'ai déjà répondu plus haut.

**Si tu as des remarques supplémentaires, n'hésite pas !**

Je regrette de ne pas avoir eu de temps d'échange après...je regrette qu'il n'y ait pas eu de débriefe.....les collègues sont tous partis vite. C'est la vie ;)) la communication n'est pas aisée entre ILS.....le comble....mais il y aura d'autres occasions !

## **ILS 5**

**Comment as-tu appréhendé ce débat ? Est-ce une prestation politique « normale », ou bien y a-t-il eu quelque chose que tu appréhendais ou que tu attendais particulièrement ?**

Il y avait un enjeu très important pour moi : une attente passionnelle de la part du public tant sur le fond que la forme et un dispositif inédit.

Traduire les discours politiques n'est en plus pas un exercice habituel pour moi. Je ne suis pas coutumière des références politiques, historiques, des implicites dont les politiques usent et de la langue de bois qu'ils pratiquent souvent.

**Qu'as-tu pensé de l'idée d'être deux interprètes traduisant à la fois ? Parfois, les deux ILS se sont retrouvés à traduire en même temps car Macron et Le Pen se coupaient la parole. Qu'as-tu ressenti ? Est-ce que tu arrivais à te concentrer sur la voix de Le Pen ? As-tu jeté un œil sur ton collègue pour voir quel signe il faisait à quel moment ?**



L'idée sur un débat est excellente lorsqu'un modérateur remplit son rôle et que les interlocuteurs respectent à peu près la prise de parole de chacun. Ça apporte une clarté aux spectateurs. Ça permet aux interprètes d'affiner la fidélité du ton, de l'attitude, de la façon de dire les choses de celui dont il revêt le costume. Ici, j'ai trouvé ce concept très intéressant car innovant, donnant aux sourds un semblant d'égalité avec les entendants. Je dis « semblant » parce que même si dans la durée un entendant sature lorsque plusieurs personnes parlent en même temps, l'oreille est capable de discriminer le discours des deux alors que l'oeil ne peut le faire. Quand on regarde quelqu'un s'exprimer en LSF, on ne peut regarder et être à l'écoute de l'autre qui intervient dans le même moment, sauf sur des micro-interventions genre Modératrices ou expressions du visage qui constituent la fonction pratique du langage.

Ce dispositif était cependant, la seule façon de traduire ce débat de façon complète.

**Comment as-tu géré le regard pendant ta traduction ? As-tu parfois regardé l'image du débat, parfois ton collègue ?**

Je pense avoir souvent regardé l'image du débat et de mon collègue car j'avais besoin de visualiser et rebondir sur ses signes, de m'imprégner de l'expression de la personne que je traduisais. Elle était plus ou moins cynique, sa fonction phatique très présente, ce qui faisait rebondir son interlocuteur. Il était important je pense d'en rendre compte.

J'aurais aimé pouvoir faire une séance d'essai avant le direct. En effet, j'avais en tête de regarder le spectateur et pas trop l'écran mais c'était un réel besoin et je pense que mon regard a dû être assez désordonné. Je ne savais pas si le fait de regarder les acteurs du discours était gênant ou inaperçu. En voyant mes collègues pendant les relais, j'ai constaté que le regard vers l'écran était très visible. Nous avons donc demandé s'il était possible pour une prochaine fois de changer nos emplacements (être face à notre collègue, à la caméra et dans l'idéal, à la tv dans un même champ spatial très restreint pour minimiser les mouvements oculaires). Une séance d'entraînement en amont aurait permis de mettre en place ce dispositif.

**Pendant ta traduction, as-tu trouvé que tu as adapté tes signes, par exemple en reprenant ceux de ton collègue lorsque le journaliste posait une Modératrice ? Ou t'es-tu concentrée sur autre chose ?**

**As-tu trouvé que tu traduisais différemment à cause de ton collègue, ou grâce à lui, à côté ?**

Les moments où je parvenais à rebondir sur les signes de mon collègue me donnait le sentiment de rentrer véritablement dans l'échange et d'être plus claire et plus crédible. Ceci étant dit, ces moments ont été assez rares car je ne pouvais prendre trop de décalage en « attendant » que mon collègue me donne le/les signes que j'allais pouvoir reprendre puisqu'encore une fois, les prises de parole se chevauchaient très régulièrement.

**Comment as-tu fait pour appréhender le public de ce débat? Avais-tu un « public » dans la tête, est-ce que tu t'adressais à quelqu'un ? C'était assez médiatisé, les personnes sourdes regardaient le débat sur Internet, pensais-tu à elles en particulier ?**

J'aurais voulu avoir les moyens de m'adresser à mon interlocuteur, donc comme dit au-dessus, avoir en face de moi l'écran télévisé et mon collègue.

*Précisions demandées :* Je veux dire que lorsque je traduis, la personne à laquelle je veux penser c'est celle à laquelle s'adresse celui que je traduis : son interlocuteur. Je pense moins aux spectateurs tu vois ?

Ici dans le débat, Le Pen s'adressait à Macron et je voulais donc m'adresser à Macron et par extension à son interprète.

Tout comme dans une conférence je m'adresse au public, à un tout, ou à une personne si on lui/me pose une Modératrice. Je trouve que l'intention est différente.

Les 2 candidats avaient bien entendu en tête le public (bien qu'on peut se le demander vu le désastre de l'attitude de Le Pen), mais surtout leur interlocuteur. Un simple regard vers les téléspectateurs aurait tout faussé.

En revanche, par moment où le discours me semblait manquer de clarté, je pensais aux sourds et me posais la dernière Modératrice que j'ai évoquée à savoir si on laisse dans la brume ou si on aère un peu (faut-il encore en être soi-même capable).

**Est-ce que tu as senti que ton espace était différent pendant ta traduction ? Par rapport à d'habitude ? Espace concret autour de toi, et espace de signation ?**

Il ne me semble pas...

**En conclusion, as-tu changé quelque chose par rapport à d'habitude pendant cette mission ?**

J'étais beaucoup plus tendue pour toutes les raisons que j'ai évoquées.

**Si tu as des remarques supplémentaires, n'hésite pas !**

J'ai davantage travaillé la prépa en essayant de m'immerger dans les programmes de chacun. Cependant, ce type d'intervention dans un domaine qui est loin d'être un domaine de prédilection me Modéatricene quant à ce que l'on doit en faire ressortir : rendre les échanges, le programme, les projets de chacun le plus clair possible ou rendre au plus près le côté obscure, parfois hermétique des discours, l'utilisation du jargon, de l'implicite dans nos traductions ?

## **Annexe 6 : Entretien avec Elodia Mottot**

### **1 - Est-ce que tu as vu un changement dans ta manière de traduire, ton positionnement dans certaines situations d'interprétations après ton engagement visible sur les réseaux ?**

Je n'ai pas observé de changement dans ma manière de traduire lié à mon engagement sur les réseaux sociaux, en particulier.

Mon positionnement en tant qu'interprète en dehors des situations de communication est affirmé, souvent reconnu (en bien ou en mal), étendu à mes réseaux sociaux, mais c'est ce que je suis au quotidien, sur le terrain, ou dans ma vie personnelle.

J'ai aussi conscience que je ne suis pas perçue comme une interprète « 9-17h ». Les enjeux inhérents à l'accessibilité des personnes sourdes, et à la reconnaissance culturelle de la communauté signante ne s'arrêtent pas quand j'enlève ma casquette d'interprète. Mes responsabilités dans ma vie personnelle et familiale sont également concernées par ces mêmes enjeux, je ne peux pas simplement fermer une porte quand ma journée de travail se termine. Ou fermer une porte quand je quitte ma maison. Dans l'un ou dans l'autre, ces deux espaces s'influencent.

Par contre, les réseaux sociaux ont permis des connexions qui ne se seraient peut-être pas faites dans la vie réelle. Parler de la vision de mon métier, de ma manière d'exercer, ou de ma culture signante sur les réseaux sociaux suscitent l'attention de personnes qui cherchent des interprètes exerçant dans les valeurs qu'ils prônent, ou avec un engagement particulier.

### **2 - Est-ce que tu fais des choix, notamment linguistiques, spatiaux etc. plutôt "militants" dans ta pratique pour permettre une diffusion de ces choix ? (genre le signe "noir" etc., ou bien la hiérarchie spatiale induite dans "patron" ou "ouvrier" ou "ministre" )**

En ce qui concerne les choix linguistiques, je pars du principe qu'il vaut mieux avoir un signaire bien fourni que l'inverse. Et ce qui m'intéresse aussi c'est la manière dont les langues peuvent

être vectrices de discriminations, et comment les locuteurices ont le pouvoir de changer les choses.

Dans une interprétation vers la LSF, je vais donc employer des signes d'usage qui proviennent de personnes concernées, et/ou respectueuses de leurs spécificités. Je choisis consciemment de contribuer à la normalisation de ces signes.

Bien sûr, il arrive que dans un travail d'équipe, tout le monde ne soit pas d'accord avec l'usage ou la normalisation de ces signes, et je m'adapte. L'important c'est que les échanges amenés permettent d'ouvrir la réflexion sur l'évolution des langues et les différences de perceptions.

Pour les espaces de signation, tout dépend du discours.

### **3 - Est-ce que ton statut dans la société (femme, racisée, etc.) influence ton positionnement en tant qu'interprète, et si oui, comment ?**

C'est évident ! Je n'arrête pas d'être ce que je représente dans la société lorsque je travaille en tant qu'interprète, tout simplement parce que je suis là, bien visible. Au travail, il m'arrive de vivre des situations précises en fonction de mes identités, supposées ou affirmées.

Au fur et à mesure de mon évolution personnelle, et dans la déconstruction constante des rapports de pouvoir dans lesquels je suis parfois privilégiée, ou parfois désavantagée, j'analyse de plus en plus les contextes sociaux dans lesquels j'interprète.

Je prends plus en compte ce qui peut influencer les interlocuteurices, et notamment comment ma présence peut avantager ou désavantager un ou une locutrice qui semble être à une place différente que la mienne dans l'échiquier social.

Bien sûr, il ne s'agit que d'hypothèses contextuelles, et il est important que ça ne prenne pas le pas sur l'interprétation. Même si mes déductions me paraissent justes, dans une situation de liaison par exemple où le rapport de pouvoir est inégal, je n'hésite pas à demander reformulation ou à demander validation de qq termes dans la langue d'arrivée pourrait convenir à la personne qui a quelque chose à faire valoir.

Ça peut se révéler positif dans les situations où le contexte sous-jacent est important et qu'il y a des enjeux de déverrouillage de situations qui pèsent sur l'interprétation.

Par ailleurs, il arrive régulièrement que les locuteurices interagissent avec moi en fonction de mes identités supposées ou affirmées. De manière positive ou négative. Là encore, je m'adapte pour ne pas cristalliser la situation de communication, tout en maintenant la distance nécessaire au bon déroulement de l'interprétation.

Quoi qu'il en soit, je me réserve toujours le droit ultime de suspendre ou d'interrompre mon travail dans une situation où ma sécurité morale ou physique serait entravée.

**Annexe 7 : Bande dessinée réalisée pour le Magazine « Être » n°154**

REPORTAGE GRAPHIQUE

# INTERPRÈTES EN LSF

## Les révélateurs de potentiel

Dessins : Sergio Yoffa  
Couleurs : BRUCE Brutus  
yamraj-comics.over-blog.com

LA LOI 2005-102 POUR L'ÉGALITÉ DES DROITS ET DES CHANCES A CRÉÉ DES BESOINS À LA SUITE DE L'EMBAUCHE DE PERSONNES SOURDES. CES DERNIÈRES ONT PRIS CONSCIENCE DE LEURS DROITS ET ONT PU AVOIR DES INTERPRÈTES À LEUR DISPOSITION.



MAIS PAR RAPPORT À LA DEMANDE, L'OFFRE EST INSUFFISANTE: SEULEMENT 450 INTERPRÈTES DIPLOMÉS EN FRANCE. LE PLUS SOUVENT, ILS INTERVIENNENT DANS DE GRANDES ENTREPRISES.



DEPUIS PEU, DES PLATEFORMES DE COMMUNICATION À DISTANCE ONT VU LE JOUR POUR DE LA VISIO-INTERPRÉTATION, PARFOIS AVEC DES INTERPRÈTES NON DIPLOMÉS ET/OU QUI SE SONT INSTALLÉS EN AUTO-ENTREPRENEURS. ILS SONT DEVENUS COMPLÉMENTAIRES AVEC CEUX QUI FONT DU PRÉSENTIEL.



LES INTERPRÈTES SE DÉPLACENT TOUJOURS EN BINÔME, ILS SE REMPLACENT TOUTS LES QUARTS D'HEURE, POUR DES PRESTATIONS DE DEUX À TROIS HEURES ENVIRON. ILS INTERVIENNENT POUR LES FORMATIONS EN ENTREPRISE, LES RÉUNIONS, LES ENTRETIENS PROFESSIONNELS...



MÊME LES VISITES MÉDICALES...





QUAND LES INTERPRÈTES ARRIVENT DANS UNE ENTREPRISE, IL Y A TOUT UN PROCESSUS DE SÉCURITÉ, PAR EXEMPLE: DÉCLINER SON IDENTITÉ, ET SOUVENT LEUR CONTACT EST UNE PERSONNE SOURDE, CE QUE LES AGENTS D'ACCUEIL OUBLIENT PARFOIS...



L'INTERPRÈTE EST LE FACILITATEUR DE COMMUNICATION, IL PERMET À UNE PERSONNE SOURDE ET À SON INTERLOCUTEUR DE DIALOGUER SANS PERTE D'INFOS, D'AVOIR LES RÉPONSES IMMÉDIATEMENT.



DANS LES RÉUNIONS SYNDICATS/DIRECTION, TOUT LE MONDE PARLE EN MÊME TEMPS, PERSONNE N'ÉCOUTE LES ARGUMENTS DES AUTRES, ÇA PEUT VITÉ DÉGÉNÉRER.



MAIS DÈS QU'UNE PERSONNE SOURDE EST PRÉSENTÉ (AVEC SES INTERPRÈTES), LE CALME S'INSTALLE ET TOUT LE MONDE ÉCOUTE.



À LA FIN D'UNE PRESTATION, LES GENS RÉALISENT QU'ILS NE COMMUNIQUEAIENT PAS ASSEZ AVEC LEURS COLLÈGUES SOURDS, QU'ILS N'EXPLOITAIENT PAS TOUT LEUR POTENTIEL. AVEC L'APPORT DES INTERPRÈTES LEURS ÉCHANGES SONT BEAUCOUP PLUS RICHES.



Remerciements à Béatrice Blondeau et Frédéric Marchesan de Facils-interprétation

## **Annexe 8 : Extraits des Verbatim - Retranscription des entretiens, corpus PGW**

### **ILS 1**

Modératrice :

*Je vais te montrer les vidéos de l'année dernière, mes corpus de ce qu'on avait fait comme traductions afin d'avoir de la matière sur laquelle travailler.*

*On va regarder ensemble les vidéos, et après on en parle.*

*Visionnage de la vidéo.*

Modératrice : *Qu'est-ce que tu ressens quand tu regardes ça ?*

ILS 1 : Ce sont de beaux souvenirs ! Quelques moments où je me souviens de petits moments de solitude, à un moment où je n'entendais rien sur scène, j'étais là ... (*décontenancée*). De beaux souvenirs, un peu de nostalgie, de beaux moments d'équipe, très challengeant parce qu'il y avait quelque chose à prouver, quelque chose à faire. J'aime bien les trucs de projet, quand tu vois un truc qui prend sens et voir le résultat comme ça, un an après... c'est marrant.

*Justement, quand tu parles "projet", quelque chose "à prouver". Qu'est-ce qu'il y avait à prouver au final ? Dans ta situation ?*

C'était la première fois que ça se faisait. C'est ... je vais réussir à faire une phrase correcte ! Parce que je pense que l'accessibilité c'est quelque chose d'intéressant économiquement pour des boîtes et pour des acteurs comme ça. On le voit en ce moment en période de Covid en terme d'image, ce que ça renvoie, ce que ça peut faire marcher, ça peut faire le buzz et je pense qu'il y a aussi quelque chose. On est pas juste là pour dire "c'est une ligne budgétaire, c'est un truc contraignant, chiant, que la loi..." non. On a quelque chose à prouver aussi aux acteurs économiques car on peut leur apporter quelque chose on peut leur apporter une plus value qui fait que le public va venir sur ce stand là parce qu'il y a de la LSF parce que c'est drôle c'est marrant. il ya avait tout ça. Ce côté mélioratif, oui, nous on a besoin de vous car on aimerait bien traduire ça et puis vous avez besoin de nous car on peut vous apporter autre chose, quelque chose.

*Quand on parle des deux situations différentes, trois en fait. La scène XBOX vers la LS, avec les animations, CapGame Arena vers la LSF, ces deux mêmes situations vers le français, quand il y avait des sourds sur scène.*

*Qu'est-ce que tu as ressenti surtout sur Xbox ou le public était tout prêt, comment tu t'es senti en tant qu'interprète ? Dans ta place justement, on en parlait tout à l'heure ?*

J'ai eu l'impression d'être un peu dans un entre-deux, entre interprétation et animation / parfois, des moments de musique où tout le monde saute, tu vas pas faire un chansigne pour traduire les paroles ! Mais l'idée c'est de retransmettre l'ambiance.

Il n'y a rien à comprendre parfois, juste une bulle à retransmettre. Une ambiance chaleureuse de jeu.

On a été identifié comme faisant partie de l'animation. On a assumé ce rôle et ça a fonctionné. C'était un choix. Pas anticipé la chose, ça s'est découvert sur scène.

9'30 : il faudrait presque un animateur sourd en parallèle, ce serait plus pertinent. Mais comme il n'y avait pas ce choix-là possible, il fallait que ça rende quelque chose et on l'a fait !

10'28 : J'ai pas l'impression forcément que le public soit plus près que dans d'autres situations, mais là on le voyait. Il y a plein de situations de conférence où c'est salle éteinte, là /le public/ est dans l'expectative en train d'attendre quelque chose, et puis en plus on utilise la langue des signes pour les jeux, donc parfois ils te regardent aussi, ils attendent quelque chose. Ils se disent "si je le trouve avant, j'aurais peut-être le cadeau avant les autres!" .

Ce n'était pas que le public sourd qui attendait. Ca arrive que les entendants nous regardent, mais là l'impression d'être autant vecteur de quelque chose pour autant de monde, ça, ça changeait.

11'22 : C'était pas forcément un rapport avec le public sourd. C'était plutôt car il y avait des gens chouettes qui étaient là, et à ce moment-là j'avais plus envie de traduire pour eux. Quand ils ont fait venir le fils d'une personne que je connais sur scène, eh bien tu as envie que le gamin il gagne son cadeau!

Il y a ce côté là où on reste un peu communautaire!

11'51 : C'est tellement rare que ce genre de choses soient accessibles. On lance juste des cadeaux. J'avais envie qu'ils aient des cadeaux. Alors pourquoi eux plus que d'autres ? Parce que si tu prends l'historique, avant ils n'y avaient jamais accès. Alors là...

13'00 : Jongler entre laisser regarder / espace physique, ne pas empiéter sur les animateurs. Parties de jeu : ça se passe à l'écran, donc il faut laisser regarder mais traduire les commentaires. Espace physique : les infos passent. Essayer d'être dans le pertinent.

18'40 : Pas de négociation non. Animateurs acquis. Pas de gêne sur le déplacement de l'espace. Ça a peut-être surpris mais ils savent qu'on fait au mieux. Je ne me sentais pas dans l'obligation de justifier. Si je bougeais, c'était évident, c'était un besoin, et l'accessibilité c'est non négociable dans le contexte dans lequel l'on est intervenu.

Scène XBOX : on n'osait pas trop. Rapport avec les animateurs ça s'est bien passé, ils nous ont intégrés. Et petit à petit, on est sur le même plan que l'animateur principal.

20'21 : Les animateurs nous ont intégré car c'était intéressant pour eux, ils ont bien vu que la LSF pourraient leur apporter quelque chose, c'est donnant donnant.

20:58 : On marchait sur des œufs quand on est arrivé!

On n'avait pas vraiment trouvé notre place lors de la première édition en 2018. Là, ça a pris une place....

21'44 : On y était en tant qu'équipe. On savait qu'on n'était pas là pour faire de l'interprétation pure et dure, je fais deux heures en relais et je demande rien à personne. Bon on le fait jamais en temps normal, mais bon c'était un projet associatif un peu "colonie de vacances".

Quand on parle projet, c'est ce sentiment de faire ensemble, en équipe. Fidélité au message à la forme.

23'40 : c'est une fidélité à l'intention, pourquoi la personne s'exprime. J'ai un cadre mais il est adaptable aux enjeux.

24'35 : Là l'enjeu pour moi c'était un truc très ludique, selon la situation c'était différent. On reparle des situations de jeu où on traduisait. Si ça se trouve il y a un gameur sourd c'est la première fois qu'il voit un truc technique ? Tu ne peux pas faire un dérivé de sens pour faire

passer l'ambiance car il y a des trucs techniques que le sourd veut vraiment comprendre, tant pis pour la forme.

D'autre fois ou c'est de l'animation de la danse etc, ce qui prime c'est que tu bouges avec les animateurs, plus que les signes que tu es en train de faire. C'est quelle est la situation, quel est l'enjeu, qu'est-ce qui est à faire passer. C'est pourquoi t'es là ? Le cadre est toujours le même, mais la réponse peut changer.

*C'est beau ce que tu dis. Quand tu disais tout à l'heure qu'il y avait quand même un petit aspect communautaire, dans le sens où ne t'avais pas envie que les sourds gagnent, tu le mettrais où ? Est-ce que c'est tout le temps ton métier, à ton avis, quand même ce petit truc-là, par exemple dans un rendez-vous social, t'as quand même envie que le sourd aille bien, est-ce que tu crois que c'est applicable à d'autres situations, est-ce que ça vient du fait qu'on soit interprètes en langue des signes, ça reprend un peu la Modératrice du focus group ?*

25'52 : Je pense que c'est un peu latent dans beaucoup de situations. Par exemple, si tu prends une réunion où tout le monde se coupe la parole, d'un coup, tu vas avoir le sourd et un entendant qui parlent en même temps, je pense que 90% des interprètes qui font le choix de faire refaire parler le sourd. On n'est pas neutres, faut arrêter à ce niveau-là, on fait ce métier-là pour une communauté, même si on se vend "comme" étant parfaitement neutre, effectivement ce qu'on est, un pont, un outil entre deux, de pouvoir faire comprendre deux personnes, que ce soit un entendant ou un sourd, mais quand il faut choisir une parole, je pense que la majorité du temps, on choisit la parole du sourd.

25'37 Après, il y a justement quelquefois où je me suis sentie en difficulté vis-à-vis de ça, je me souviens d'une fois où j'ai dû traduire un tribunal d'assises sur un sourd qui était coupable et ça a été compliqué. Je trouve qu'il y a un truc très intime aussi quand tu traduis en langue des signes, tu regardes la personne, tu peux difficilement ne pas regarder la personne quand tu traduis. Il y a ce côté où même si tu mets à distance, parce que t'as besoin de mettre à distance... Enfin, c'est compliqué... Même si tu traduis pour... enfin rien que ça, je trouve que rien que c'est une donnée que physiquement on prend en compte. Le fait d'adresser le regard à quelqu'un, ça ramène à un lien très particulier. Tu ne regardes pas les entendants quand tu traduis. Tu regardes les sourds. Je pense que rien que ça, ça change quelque chose dans notre rapport à l'autre, dans notre manière d'adresser ou pas le discours à l'autre, même si on essaie de suivre le feed back de l'entendant, on voit pas son visage, on voit pas ses mimiques, en tout cas, pas tout le temps. Pour une personne sourde, on peut difficilement les ... (?) là-dessus.

27'50 Parce qu'en fait on s'est beaucoup autocentré, mais c'est le problème de la traduction, sur le corps de l'interprète et le fait que justement nous, interprètes en langue des signes, on était visible de tous du fait même de l'essence de notre langue de travail. Donc typiquement, si, en cours à la fac par exemple, si tu as l'habitude de voir tous les mercredis matin un interprète, et qu'il y en a pas, c'est souvent parce que le sourd est pas là. Donc en fait le fait qu'on soit là, détermine la visibilité du sourd, ce qui n'arrive jamais dans d'autres situations. C'est vraiment une histoire de truc communautaire, mais truc communautaire un peu différent, puisqu'en langue des signes, c'est une communauté dans une communauté. On compare souvent notre travail aux langues minoritaires et communautaires dans l'interprétation du service public. Avec \*\*\* par exemple, il y a beaucoup d'aidants, il y a beaucoup d'interfaces, si on les appelle du même nom que nous. C'est souvent les cousins, les familles. Par contre, en cours à la fac, souvent ces personnes-là soit elles y vont pas, soit clairement il n'y a pas d'interprète payé par la faculté pour traduire en hindou les cours de français. Donc c'est quand même le seul truc où on est à la fois interprète au service communautaire et interprète du service public en interprétation dite communautaire, et interprétation de conférence. Et pour... (?), on a parlé du corps en tant que drapeau, que vecteur de l'accessibilité, et le fait qu'on nous voit égal quelque chose derrière, soit un choix politique s'il n'y a pas de sourds dans la salle, à la télévision. (phrase non terminée)

*Est-ce que tu pourrais me dire vite fait quelles sont les contraintes du métier dans la vraie vie ? Comme ça, ce n'est pas obligé que ce soit exhaustif ? Pour toi, la contrainte du métier c'est quoi ?*

Comprendre et situer. Mais comprendre tout, comprendre le sens, comprendre pourquoi t'es là, pourquoi on a fait appel à toi, pourquoi des fois t'as galéré à être là, pourquoi on fait venir alors que ça n'a pas d'intérêt.

*Ah, c'est marrant, c'est ça que tu mettrais en premier, le pourquoi du comment ? Enfin, le comment du pourquoi ?*

Oui, parce que pour moi, c'est ce qui conditionne tout en fait. Après, t'as d'autres contraintes, trouver ton espace, réussir à...

Comme tu disais, contrainte des nouvelles situations, contrainte de trouver notre place, contrainte de réussir à faire comprendre l'intérêt de l'accessibilité, contrainte de comprendre, des contraintes de mémoire, entendre, tout ça. Mais, le premier truc qui me semble le plus... la situation où je

suis le plus mal, c'est quand je comprends pas pourquoi, qu'est-ce que je fous là quoi. J'arrive pas à comprendre quels sont les enjeux derrière, j'arrive pas à comprendre ce qui se dit, pourquoi ça se dit. À la limite quand je comprends pas la phrase ou l'énoncé, c'est pas grave, mais pourquoi je suis là, ça c'est... Si j'ai pas ça, je suis en souffrance professionnelle assez chiante.

*D'accord. Et donc est-ce que tu penses, par rapport à ça, donc c'est intéressant que tu aies parlé de ça, est-ce que t'as l'impression qu'à la Paris Games Week t'avais des... Quelles étaient les contraintes pour toi ? Est-ce qu'il y a en avait ? Est-ce que les trucs étaient un peu effacés par rapport à d'habitude ? Du fait de quelque chose ?*

J'ai l'impression comme tu disais tout à l'heure d'être beaucoup moins dans la négociation quand tu dois essayer d'expliquer que si si t'as besoin d'être à côté du médecin, pas à côté de la personne sourde. Que non mettre une douche dans le public, et être à côté du sourd, c'est pas pertinent, que si si être sur scène c'est mieux. On n'avait pas ces négociations-là. J'avais l'impression que... Après, il y avait d'autres choses qui se jouaient mais en tout cas, on n'avait pas, nous en tant qu'interprètes, notre place était "acquise". On était déjà dans une équipe friendly, on était déjà dans une équipe "d'accessibilité", on était déjà dans une équipe... Donc il y avait tout ça où pareil expliquer notre métier, j'ai pas eu trop l'impression d'avoir eu à le faire, les gens ont vite compris, enfin ont vite repris.

Après il y avait d'autres contraintes où on voulait que ça marche, on voulait que ça puisse possiblement se développer. Moi en tout cas, j'avais le sentiment vraiment que, comme tu disais tout à l'heure, le côté de faire ses preuves, c'était le côté de dire on va pas juste vous coûter cher, c'est intéressant pour vous aussi. Donc pour moi, ça c'était très marqué à Paris Games Week. Après, avec la fatigue, l'ambiance, ça s'est vite lissé, mais au départ il y avait ce côté-là, j'avais l'impression qu'il fallait qu'on arrive à en faire quelque chose. Que ce soit pas juste un coup d'épée dans l'eau, en mode on nous a fait venir mais pff c'est pas intéressant, il y a pas de sourds, ça a pas pris. Parce que c'est un domaine porteur, parce que même si les attentes sont pas forcément clairement formulées, elles sont là. On peut les créer, on peut les amplifier, on peut sûrement servir de catalyseur pour éveiller ce qui pourrait être fait.

*Est-ce que t'as l'impression que ça a influencé ta traduction ? Et ta place justement sur la scène, en tant qu'interprète, quand tu y es allée avec ta casquette d'interprète ?*

Je sais pas. D'ailleurs c'est intéressant ce côté uniforme. On traduit rarement avec un uniforme. Enfin si on est en uniforme, c'est en noir. Mais t-shirt estampillé, avoir le même toute la semaine, enfin bref, ça aussi ça change un truc.

Je ne saurais pas te dire ce que ça change exactement mais j'avais l'impression j'avais ma tenue Paris Games Week. Et d'ailleurs on ne l'a pas réutilisée depuis.

Le rapport sur ça... Est-ce qu'on aurait été aussi volontaire, aussi content de faire partie de l'animation, de se recentrer, d'être utilisé en termes de "jeux de team", jeux de machin. Est-ce que, s'il y avait pas ça, est-ce qu'on l'aurait autant fait ? Je sais pas. Faudrait réécrire l'histoire et on peut pas faire des... Ca a peut-être joué. On nous a laissé une porte et on l'a bien, mais on aurait pu pas la prendre.

*Est-ce que t'as l'impression que ça aurait changé quelque chose si, on est une petite équipe et donc on l'a fait ensemble / on la fait ensemble, est-ce que t'as l'impression que t'étais quand même justement dépositaire du projet aussi de la boîte par rapport à si tu avais été encore dans un grand service et que c'était un projet comme un autre ?*

Oui clairement. Enfin, moi personnellement, je le vis pas de la même manière depuis que je suis passée cheffe de projet salariée. Depuis qu'on le fait entre nous, qu'on est aussi identifié en fait comme c'est toujours les mêmes interprètes, c'est toujours les mêmes visages. Pareil, la scène XBox, on était quoi, on était six, cinq... cinq à les faire. C'était aussi très identifié, enfin les animateurs nous appellent par nos prénoms. Dans un grand service, quand t'es noyé et que tout le monde tourne, ça n'arrive pas ce genre de choses.

Enfin, je pense qu'il y a des gens qui aiment plus ou moins ce genre de choses, mais moi j'aime bien avoir l'impression de faire partie d'un collectif. On fait un métier qui est somme toute, même si on est en équipe, même si on est ensemble, il a des fois solitaires, on fait des fois des rendez-vous, on peut faire une journée sans voir personne, juste en parlant avec des gens ou que t'as jamais vus ou que tu vois une fois l'an, donc avec qui t'as pas forcément de lien social. Je trouve que c'est important ces moments-là, où on fait ensemble quoi.

*C'est tout pour moi. Un grand merci !*

Merci !



### ILS 2 et 3

Modératrice : *Coucou ! Alors je proposais qu'on regarde ensemble les vidéos de vous deux. J'ai monté tous les petits films que j'avais pris l'année dernière.*

ILS 2 : C'est trop beau, on dirait un hommage mortuaire, c'est super.

ILS 3 : Ca fait un peu ça.

Modératrice : Non, mais vous exagérez. Alors, je partage mon écran.

ILS 2 : Du coup, ça pourra resservir, c'est quand même bien.

Modératrice : Excellent.

*Vidéo sur ILS 3*

Modératrice : Est-ce que vous avez le son quand on partage sur Zoom ? Je sais même pas.

ILS 2 : Ça va me rappeler des bons souvenirs d'avoir la musique et tout.

Modératrice : Là, vous avez pas le son ?

ILS 2 : Non.

Modératrice : En gros, ça crie. Donc là c'est les fameux cadeaux. Là, c'est une grande partie sur le petit sourd qui était monté chercher son cadeau. Pour son père. Franchement c'était trop bien.

ILS 3 : Je suis émue de voir autant de gens non masqués.

Modératrice : Regarde comment tu es proche des gens sur scène.

ILS 2 : L'insouciance quoi.

Modératrice : Les gens sont les uns sur les autres.

ILS 2 : Y aura plus jamais ça !

ILS 3 : En tout cas, pas avant longtemps.

Modératrice : Tu l'as déjà vue la vidéo, ILS 3, ou pas ?

ILS 3 : Très rapidement, pas tout, mais c'est pas grave.

*ILS 3 regarde la vidéo.*

Modératrice : ILS 2, on peut regarder le tien ?

ILS 2 : Oui.

*ILS 2 regarde la vidéo.*

Modératrice : Merci beaucoup, déjà ! En fait, l'idée, c'était qu'on parle un petit peu de ce que vous avez ressenti en étant interprètes, sur scène, comme ça, parce que c'est un environnement qui est quand même particulier. Il y a eu deux scènes différentes. La XBox.

*ILS 3 fait un signe de la main.*

ILS 3 : J'ai pas terminé de regarder.

Modératrice : Désolée ILS 3, je pensais.

ILS 3 : J'ai encore une minute et demi, ça vous dérange pas ?

Modératrice : Non, vas-y désolée.

*Modératrice et ILS 2 signent.*

Modératrice : L'idée, c'était de parler un petit peu de ce que vous avez ressenti en tant qu'interprètes sur la PGW en général et sur le projet qui a été mené un petit peu avant et finalement sur place, et notamment le rôle qu'on a eu sur la scène Xbox et la scène du tournoi CapGame Arena, car c'est quand même particulier comme environnement. Donc c'est pour ça que j'aurais voulu en parler ce matin. Ma première Modératrice, c'est juste qu'est-ce que vous avez ressenti ? Est-ce qu'il y a eu des étonnements, des surprises ? Comment vous avez passé la semaine en fait ? L'évolution des différentes scènes Xbox pendant toute la PGW ?

ILS 3 : Moi, je retiendrai un mot : bruit. Très bruyant, très très très. mais une fois qu'on est dedans, tout va bien, parce qu'on fait partie du bruit. C'est quelque chose qui m'a fait très peur au début. Quand j'ai vu que j'étais sur la scène, je me suis dit je ne sais pas comment je vais supporter ça, car beaucoup de bruit, beaucoup de saturation, beaucoup de lumière, beaucoup de choses comme ça. Je savais pas si j'allais pouvoir me concentrer correctement. Je savais pas si j'allais pouvoir interpréter. Si je me souviens bien, on a été sonorisé finalement. Au début, c'était pas le cas, je crois que je vous en avais parlé, on avait réussi à l'avoir.

Modératrice : Oui.

ILS 3 : Tant mieux, tant mieux, parce que ça permettait un peu d'entendre, parce que sinon ça aurait pas été possible. Voilà. Finalement, je me suis retrouvée beaucoup plus sur la scène que c'était prévu parce que j'étais mieux là-bas plutôt que dans le bruit environnant des stands par exemple. Donc, si je dois donner un mot, c'est bruit mais bruit dont j'ai fait partie au bout d'un moment, donc ça va.

Modératrice : Et le fait que le public soit tout près ? Justement, il y avait ce bruit-là, il y avait aussi le public qui était presque à nos pieds parfois quand on s'avancait en avant-scène, par rapport à d'habitude, en conférence on est quand même un peu plus loin.

ILS 3 : Moi, ça m'a pas gênée. ILS 2, toi ?

ILS 2 : Non.

Modératrice : Mais, est-ce que c'était mieux ? C'est pas forcément gêné, c'était juste qu'est-ce que vous avez, comment vous vous êtes senties ? Est-ce que c'était agréable ? Est-ce que c'était particulier ?

ILS 2 : Oui, c'était particulier parce qu'au début, c'est toi qui nous as dit qu'on avait ce rôle-là. On ne faisait pas que de l'interprétation, tu nous as bien briefé avant. Heureusement, parce que c'est vrai que c'est pas dans nos habitudes. Tu sais pas trop quoi faire au départ sur scène. Il y a de la musique à fond, tout le monde saute partout. Est-ce qu'on danse ? Tu vas pas faire piquet dans un coin. Tu vas pas attendre que ça parle pour vrai pour pouvoir t'avancer et puis vraiment. Ou alors qu'est-ce que tu fais ? (*ILS 2 avance et recule devant la caméra*) Tu fais ça ? Est-ce que ça participe pas de l'ambiance ? Tu nous avais briefé, il va falloir faire ci, il va falloir participer, être pas qu'interprète, distribuer les cadeaux et tout. Au début, c'était particulier quand même. Mais après, au final, c'était super. C'était génial parce qu'on s'est retrouvé en équipe. On s'est retrouvé avec les animateurs mais quand même en gardant de la place, en prenant pas la place de l'animateur. Même pour les sourds, on était pas animateurs pour les sourds.

On a réussi à trouver cet équilibre, à se mettre dans l'ambiance de faire passer ce côté de l'interprète rigole avec les animateurs, c'est cool, je pense, mais l'interprète ne s'est pas substitué aux animateurs. On distribuait quelques cadeaux, mais quand on nous demande, quand les gamins nous disaient "hey Madame, tu peux ?", non moi je peux rien faire. Il y a des moments où je disais aux petits, demande pas à moi, demande aux grands là-bas, moi je sais je me suis jamais permise de faire ça. Des fois je lui soufflais un truc au gars, hey le petit là-bas, il me fait vraiment de la peine. Ou les mecs me demandaient, si vraiment tu repères quelqu'un, tu le dis, t'hésites pas à le dire, mais de moi-même, c'est vrai que j'étais quand même, je voulais pas me substituer à quelqu'un d'autre.

Modératrice : Et ça a été facile ?

ILS 2 : C'est un peu grisant d'être un peu comme Johnny Hallyday.

Modératrice : Les gens crient à tes pieds, finalement.

ILS 2 : Les gens qui crient à tes pieds ! Ca n'était pas désagréable.

ILS 3 : Les gens qui étaient près, j'ai trouvé ça chouette parce qu'au moins on avait un feed back. Parce que, comme ILS 2, heureusement que tu nous as briefé au début sur le fait que c'était interprète BAFA quand même, pas mal. C'était chouette ça change une fois une fois qu'on a les règles en main. Mais une fois qu'on est sur place, c'est vrai qu'après, on a de l'hésitation, parce qu'il y a de la musique, on est censées bouger en même temps ? Pas bougé ? Je pense qu'on s'est rodées chacune. On s'est vues aussi faire. Je sais que j'ai vu un peu les collègues, comment ils faisaient sur les scènes, ça m'a un peu désinhibée pour des trucs, ceux qui sont venus me voir, ça a dû leur faire pareil, je pense que ça a été un (*ILS 3 faire un cercle avec les doigts*) comme dit ILS 2, un truc d'équipe. Mais d'avoir les gens près, c'était pas gênant parce qu'ils étaient pas vraiment près, il y avait quand même la scène, j'aurais été plus gênée d'être vraiment près d'eux

au même niveau. Vu qu'on était sur la scène, ils pouvaient pas (*ILS 3 fait le geste de s'avancer*) trop s'approcher, et le feed back (*ILS 3 fait le geste expression du visage*), c'était chouette.

Modératrice : Et justement, l'idée quand je vous ai briefé sur le projet, est-ce que ça vous a paru compliqué au début ? Est-ce que c'était un challenge ? Est-ce que au tout début, vous avez ressenti par rapport à cette histoire ? C'est un peu différent de notre métier d'habitude ?

ILS 3 : Au départ, c'était WTF ? Ça va être drôle.

ILS 2 : Moi, je me souviens plus au départ. Je sais plus franchement. C'est pas la première fois que tu nous sors des trucs un peu étonnants, donc je me suis dit ok on verra. C'est vrai on te connaît. On sait qu'avec toi, tu vas forcément proposer un truc, tu proposes des choses différentes, c'est pour ça d'ailleurs qu'on est dans cette équipe, on adore ça. (*ILS 3 acquiesce*). Mais du coup on se dit bon (*ILS 2 fait les gros yeux*). Encore un truc on va voir, on va essayer.

Modératrice : Quel était le rapport avec les sourds alors ? Parce que là on les voyait aussi pas mal, on les connaissait surtout, enfin quelques uns.

ILS 2 : La majorité des sourds, c'est quand même des gens avec qui on est devenus amis, je pense. Entre \*\*\*\*\*, \*\*\*\*\* et comment il s'appelle ?

Modératrice : \*\*\*\*\*. (*Modératrice fait le geste "\*\*\*\*"*)

ILS 2 : Martial.

ILS 3 : Ca rapproche.

ILS 2 : Ca rapproche.

Modératrice : Oui.

ILS 3 : Ca rapproche et puis ça donne des envies de partenariat. Je sais qu'\*\*\*\*\* a été top avec moi sur les scènes foot parce que certes j'ai la culture, certes j'en ai traduit pendant un paquet d'années, mais je suis plus très up date de tous les nouveaux joueurs. Je sais qu'il était dans le coin, qu'il était toujours à me filer des signes, c'était ma ressource. En même temps, il était super content de pouvoir être là et d'accéder complètement aux jeux en live. Je pense que c'était un partenariat, ça va nous tirer vers le haut, tous (*ILS 3 fait le signe de gravir les marches*), c'est-à-dire nous en interprétations sur ce genre de choses, on va être plus performants car les sourds sont derrière pour nous aider, et nous on sera là pour que eux soient sur un max de scènes, et pour qu'eux aussi puissent accéder à plus de choses.

Modératrice : Et le fait qu'on les voyait et qu'on leur parlait un petit peu, tu disais ILS 3 que c'était...., c'était quoi le mot que tu as utilisé, c'était intéressant. Je ne sais plus, le fait qu'on était à la fois des copains et qu'on restait interprètes pour autant quand on était sur scène par exemple. Non je sais plus, ça m'intéressait pas mal cette histoire de trouver l'équilibre finalement. Tu savais que les sourds étaient là, tu les voyais parce que tu les identifiais assez vite, et le regard était quand

même assez tourné vers les personnes sourdes je trouve même si on était côté scène. Et comment ça s'est passé vers le français alors ? Je crois que vous avez toutes les deux traduit vers le français sur la scène Xbox. Il y a eu plusieurs fois des sourds qui sont montés sur scène.

ILS 3 : Je me rappelle plus du tout. Ah si, à part le moment avec le petit gamin et son père. C'était chouette.

Modératrice : Mais là justement la place que tu as prise, tu murmurais à l'oreille de l'animateur vers le français, c'est ça ?

ILS 3 : Oui. Au début, oui. Puis après, il m'a tendu le micro. Mais ce que je murmurais à son oreille, c'était surtout l'échange entre le père et le fils.

Modératrice : D'accord.

ILS 3 : Par contre, quand il y a des moments où c'était le père qui s'exprimait ou le fils, l'animateur normalement me passait le micro. Il répétait plus fort au début, puis petit à petit il me mettait le micro devant le nez et je le disais direct.

Modératrice : Et toi ILS 2, tu te rappelles ?

ILS 2 : Je crois que j'ai fait que les scènes où il y avait les gars qui jouaient à Street Fighter, au foot.

Modératrice : Non, t'as eu le fils de \*\*\*\* aussi, non ?

ILS 2 : Non c'est pas moi qui l'ai eu.

Modératrice : C'est pas toi qui l'as eu. Toi t'as eu la CapGame Arena avec les joueurs gagnants. Et alors, le binôme avec ILS 1 ?

ILS 2 : CapGame Arena vers le français et vers la LSF : double interprétation obligatoire, ça pulse, c'est un milieu rapide, on ne peut pas faire attendre. Et puis il avait des trucs à dire, c'était chouette d'essayer de faire une trad qui ressemble à ce gars! Qui a des trucs à dire qui n'a peur de rien! Le fait qu'il soit écouté par d'autres gens, en plus ils ont gagné et tout ...

Les interprètes étaient contentes, mais on a rien saboté derrière !

ILS 3 : Pour l'espace pris sur scène, on l'a fait au doigt mouillé ! Les deux places (*espace pré-défini en amont et espace finalement cœur de scène, Note de retranscription*) ont du positif et du négatif. Sur le côté on est visible, mais ça pétait l'ambiance car les sourds passaient de l'un à l'autre. Le fait d'être à côté, on était plus intégrés et dans l'ambiance, et les animateurs nous demandaient des trucs. Mais on passait notre temps à "retenir nos signes" car les gens nous passaient devant. Donc les deux ont du bon et du mauvais.

On essaie, là je suis trop près, trop loin, on voit.

ILS 2 : oui moi aussi.

ILS 3 : c'est en fonction du type de jeu. Minecraft il ne se passe rien, tu te promènes. Alors qu'un bon FIFA ou un jeu de StreetFight, tu bouges. Tout le monde bouge, donc ça dépend aussi. Et puis tu te prends la musique derrière, tu te prends les basses, tu peux pas être immobile, c'est impossible.

ILS 2 : T'es presque dans le combat (SF5), à traduire à fond, mais ça dépend du jeu. Si t'as un jeu de combat un jeu de foot. Je pense qu'il y a l'affect encore plus. Le fait de jouer ... Là ce jeu je l'adore, t'es dedans ! T'es dans le combat ! Alors que le foot, bon je m'en tamponne... J'ai l'impression que je n'avais pas la même distance avec la trad. Je me suis moins impliquée. Alors j'ai essayé hein de m'impliquer dans le foot, mais ça a été plus facile pour Street Fighter.

Modératrice : Qu'avez-vous ressenti en tant qu'interprète, est-ce que votre positionnement pro a été modifié ?

ILS 2 : Ce qui m'a marqué, c'est le côté vraiment "pour les sourds". Le côté "Les gars, on est là, c'est génial quoi!" Ca y est, il y a de l'interprétation sur scène, ce qu'il n'y a jamais eu avant, ou très peu. Des sourds qui participent à des tournois face à un public d'entendants... Il y avait vraiment ça, ce côté fierté. Vraiment, pour le coup ! De me dire, on y est, on est là, on est en train de faire ça! Fièvre pour les sourds, et pour nous. Pour tout le monde. C'était pas moi personnellement, c'était vraiment te dire : Regardez, ils sont là, on les montre, pour moi ça a été un grand pas dans l'accessibilité. Je me suis dit, il se passe un truc, vraiment, pour le coup. Vraiment une fierté !

En plus, je trouve que c'était facile quelque part. Même s'il y a de l'enjeu ,il y a de l'enjeu car il faut convaincre, mais on était parties gagnantes. Car la langue des signes c'est beau. Je ne pense pas qu'on aurait pu faire un bide.

ILS 3 : Je dirais que l'enjeu énorme, je suis contente de ne pas en avoir eu conscience avant, car ça m'aurait bloqué. À ce point là, c'était bizarre. En tant qu'interprète on est habitué à être vachement dans l'ombre, au contraire. À ne jamais être en avant, jamais se mettre en avant. Mais là, si, car on représentait la langue des signes, alors que pourtant il y avait des sourds qui étaient là. Mais si on était trop "discrets", je pense que ça aurait desservi la présence des sourds aussi. Tu vois une fois de plus, l'image c'est qu'on se tire (vers le haut) mutuellement. Le fait de nous accepter de sortir un peu de nos marques, d'être très visibles là où normalement on devrait être dans l'ombre, ça permet justement d'attirer avec nous les sourds. Et les sourds qui seront plus en plus présents pourront attirer les interprètes.

ILS 2 : Je me dis interprète, c'est un acte, c'est passer d'une langue à l'autre. Après, on ne se fond pas dans le décor. Le fait de refuser de jeter des cadeaux, ça va à l'encontre de l'ambiance à l'encontre de l'image globale. Pour moi, jeter des cadeaux c'était fun.

Et puis ça donne une contenance, au lieu d'être piqué comme ça, d'attendre que ça parle, eh bien tu fais quelque chose.

Tu jettes des cadeaux, t'as le smile, tu fais partie de l'image, tu es pas juste l'interprète qui s'active que quand ça parle.

ILS 3 : Mais ça peut choquer des gens. (...)

L'interprète qui danse sur scène avec les gens ... Normalement l'interprète se recule : le spectacle il est là. Tandis que là, non on était dedans!

ILS 2 : À aucun moment j'ai eu l'impression d'outrepasser mes droits. Pas du tout. Non, j'ai vraiment fait que traduire. Et participer à l'ambiance. Et c'est ça traduire aussi, c'est participer à l'ambiance ! On aurait fait le piquet, on aurait tout cassé !

On est interprète dans une situation, une ambiance, il faut que tout passe quoi ! Mais ce n'est pas l'image traditionnelle qu'on a de l'interprète.

D'ailleurs les sourds qui étaient là, personne n'a été choqué ! Là, c'était un show bilingue au final.

ILS 2 : On était plus comme des passeurs d'accès je trouve, d'accessibilité. Il y a des moments où sincèrement on ne pouvait pas traduire certaines choses (le bruit etc.)

Des moments où c'était visible à l'écran.

On a passé notre temps à faire des choix en fait !

Peut être un peu plus que d'habitude, parce qu'on en fait toujours des choix quand on bosse. (...)

Là il y a eu plein de choix à faire. Des choix par défaut, des choix par choix. Interprète, oui, car on a passé du contenu. Mais le contenant était tout aussi important.

ILS 3 : Pareil une fois de plus, l'interprète, si on nous laisse un petit peu faire des choses "hors normes", ça peut permettre d'ouvrir des portes pour des personnes sourdes. Là c'était un travail d'équipe, même avec le public sourd. (...) On était une équipe finalement.

Modératrice : Merci les filles pour ces échanges très intéressants ! Merci aussi pour toute l'expérience partagée. À très vite !

ILS 2 et ILS 3 : Merci à toi !





## Vers un modèle des espaces en interprétation du Français vers la Langue des Signes Française

Si beaucoup d'études linguistiques ont analysé l'espace de signation en situation de production simple (Cuxac, Sallandre, Millet, 2007 et précédents), peu s'intéressent à ce sujet en situation d'interprétation (Pointurier 2012 et suivants). Nous avons ainsi identifié l'existence de multiples espaces qui entourent l'interprète. En effet, au-delà du passage *stricto sensu* d'une langue à l'autre, l'interprète doit composer avec beaucoup d'autres influences spatiales, il effectue son travail dans une situation de communication particulière (Wadensjö, 2005). Ce travail de recherche a été réalisé en tant qu'interprète professionnelle, il est le fruit de multiples interactions entre la théorie et la pratique. Véritable recherche-action, il propose d'apporter des réponses à la question de l'amélioration de l'interprétation. Ces réflexions s'inscrivent ainsi dans une perspective contextualiste (Reiss et Vermeer (1984/1991), Roy (2000), Bill Moody (2007), Llewellyn-Jones et Lee (2014)), proposant de remettre l'interprète au cœur de la situation et de considérer l'acte interprétatif comme un tout. Au fur et à mesure de nos analyses de corpus, nous finirons par proposer le modèle *MEDAILS : Modèle des Espaces Dans l'Acte Interprétatif en Langue des Signes*. Ce modèle schématise la situation d'interprétation comme un instant ancré dans un espace défini. L'interprète interagit alors avec le bénéficiaire de son interprétation, l'orateur ou l'oratrice, ses collègues, mais doit aussi appréhender l'endroit où il se trouve, le contexte d'intervention, les enjeux de communication en présence. Au-delà de ce qui définit la situation de communication, il se trouve également, de près ou de loin, dans un projet particulier de communication, au carrefour de deux communautés linguistiques et culturelles et dans une société particulière. Prendre conscience de la véritable place qu'on occupe dans cet enchevêtrement d'influences socio-culturelles, maîtriser et anticiper ces espaces pourrait permettre, à notre avis, de créer de meilleures conditions de travail, et, *in fine*, d'améliorer notre interprétation.

**Mots clés** : traductologie, interprétation, langue des signes française, situation de communication, espace, modèle, enjeux sociolinguistiques.

## SLIM FAST : Sign Language Interpretation Model, For À Smart Translation

While a number of linguistic studies have analyzed the signing space in the context of simple production (Cuxac, Sallandre, Millet, 2007 and previous), little effort has been devoted to the topic in an interpretation context (Pointurier 2012 and following). After analyzing the use of this signing space during translation, the existence of multiple spaces surrounding the interpreter emerged. The interpreter does not merely convey a message from one language to another but must take numerous spatial influences into account; this work is carried out in unique communication circumstances (Wadensjö, 2005).

Conducted by a professional interpreter, this action-oriented research is the result of numerous interactions between theory and practice and explores the ways in which interpretation can be improved.

These reflections are part of a contextualist perspective (Reiss and Vermeer (1984/1991), Roy (2000), Moody (2007), Llewellyn-Jones and Lee (2014)), placing the interpreter at the heart of the situation and taking the interpretative act as a whole. The interpreter is thus at the center of a system of complex interactions that this research attempts to describe. Following analysis of the corpus, a model is proposed: *MEDAILS, Modèle des Espaces Dans l'Acte Interprétatif en Langue des Signes* (Model of Spaces in the Sign Language Interpretative Act). It depicts the interpretative situation as a moment anchored to a defined space. The interpreter not only interacts with the beneficiary of the interpretation, with the speaker, and with colleagues, but also considers the location, the interventional context, and the communication issues at hand. The act is not circumscribed by the communication situation alone, but places the interpreter in one way or another within a unique communication project, at the crossroads of two linguistic and cultural communities in a given society. Awareness of the true role occupied by the interpreter in this tangle of socio-cultural influences, and mastering and preparing for such spaces could create better working conditions and ultimately improve the interpretation itself.

**Key Words** : translation studies, interpretation, French Sign Language, interpreted event, space, model, sociolinguistic aim.

Université Sorbonne Nouvelle - ED 622, CLESTHIA, Langages, systèmes, discours- Traductologie  
[ed622@sorbonne-nouvelle.fr](mailto:ed622@sorbonne-nouvelle.fr)

Maison de la Recherche – 4, rue des Irlandais, 75005 PARIS